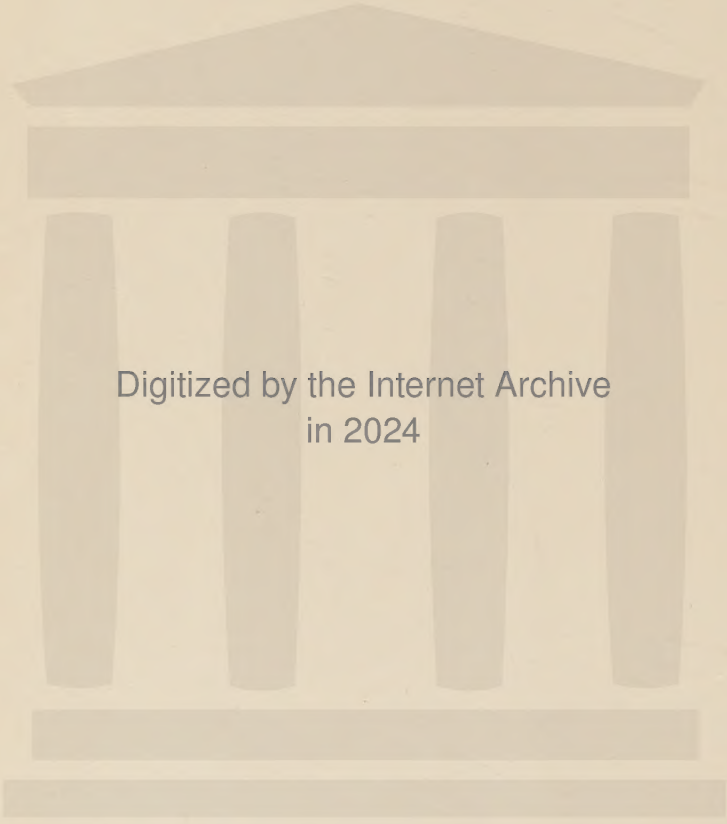
Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/mariedelincarnat0001ecri

IMPRIMI POTEST
Sancti Petri de Solesmis:
Dominica Paschae 8 Aprilis 1928.
† FR. GERMANUS COZIEN
Abbas Sancti Petri de Solesmis.

IMPRIMATUR
Quebeci: die 30 Aprilis 1928.
† FR. R.-M. CARD. ROULEAU, O.P.
Archiepiscopus Quebecensis.

Conformément au décret du pape Urbain VIII, l'auteur déclare qu'en donnant à la Servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, le titre de *sainte*, soit dans son Introduction, soit dans ses préfaces et annotations, il n'a aucunement voulu prévenir les décisions du Saint-Siège.

La Venerable Mere Marie de L'Incarnation Premiere Superieure des Vrsulines de la Nouuelle France; qui apres auoir passé trente deux Ans dans le Siecle, en des penitences extraordinaires; huict ans au Monastere des Vrsulines de Tours, dans la pratique d'vne tres exacte Obeyssance; et trente trois ans en Canada, dans vn Zele incroyable pour la Conuersion des Sauuages, est decedée a Quebec en odeur de Saintete le dernier d'Auril 1672, âgée de 73 Ans, Six mois, 13 Iours.

I. Edelinck fecit *P. Maratte ex.*

MARIE
DE L'INCARNATION

URSULINE DE TOURS : FONDATRICE
DES URSULINES DE LA NOUVELLE-FRANCE

ÉCRITS SPIRITUELS ET HISTORIQUES

PUBLIÉS PAR **DOM CLAUDE MARTIN**
DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR
RÉÉDITÉS PAR **DOM ALBERT JAMET**
DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE

AVEC

DES ANNOTATIONS CRITIQUES
DES PIÈCES DOCUMENTAIRES
& UNE BIOGRAPHIE NOUVELLE

TOME PREMIER

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Los Gatos, Calif.

A PARIS CHEZ
DESCLÉE-DE BROUWER & Cie
76 bis, RUE DES SAINTS PÈRES

A QUÉBEC
A L'ACTION SOCIALE, LIM
RUE SAINTE-ANNE, 103

MCMXXIX

49805

Tous droits réservés
« Copyright » by Desclée De Brouwer & Co
Janvier 1929

PATRIARCHAE SSMO

NOVAE FRANCIAE PROTECTORI

BEATO IOSEPH

D. D. D.

AVANT-PROPOS

A Vénérable Ursuline de Tours et de Québec qui, après Madame Acarie, l'introductrice en France du Carmel, a jeté un si vif éclat sur le nom de Marie de l'Incarnation, est une des plus attachantes et des plus nobles figures du XVII^e siècle.

Ses contemporains, étonnés de l'excellence de ses voies mystiques, l'ont égalée à sainte Thérèse. Les nôtres ont abondé dans le même éloge glorieux. Mais le temps leur a découvert uu nouvel aspect de sa grandeur. Plus attentifs qu'on ne le fut dans le passé à l'œuvre civilisatrice où nos missionnaires, en plantant la croix avec les lis, *ont exprimé les traits essentiels de la race, ils l'ont louée aussi d'avoir été « par son intelligence et son humanité, une des meilleures servantes du génie de la France. »*

Cette unanimité dans l'admiration a sa source dans la vertu singulière et la fécondité d'une existence dont Dieu et les âmes furent tout l'objet, et dans les écrits qui en ont transmis à la postérité la fidèle image. Car cette seconde Thérèse, *cette* grande Française, *a non seulement prié et agi, elle a pris la plume aussi, et très souvent: ce qui fut, du reste, pour elle une autre forme de son oraison et de son action.*

Contemplative, élevée aux plus sublimes états de la prière, Marie de l'Incarnation a dû rendre compte de son intérieur à ses directeurs. Ses relations spirituelles sont le témoignage lucide qu'une grande âme, en toute humilité et désintéressement, a porté d'elle-même. Missionnaire, elle fut mêlée activement à l'héroïque histoire qui se fit autour d'elle, et avec elle, dans la Nouvelle-France, entre 1639 *et* 1672. *Ses lettres innombrables à ses correspondants de l'ancienne France, semées des détails les plus divers et des appréciations les plus fines sur les gens et les choses, contiennent des récits pleins de couleur et de vérité, les récits les plus vivants de la légende primitive du Canada français.*

Mémoires privés ou petites chroniques d'histoire, les écrits de Marie de l'Incarnation ont une très grande valeur religieuse et documentaire, — on pourrait même dire une valeur universelle.

*Aux âmes intérieures, éprises de la plus haute perfection, ils offrent le modèle achevé des ascensions spirituelles et des renoncements qui y préparent. Aux théologiens et aux théoriciens de la mystique, ils proposent les problèmes de la contemplation dans les clartés d'une expérience transcendante. Enfin, les historiens, ceux de la renaissance religieuse au XVII*e *siècle ou de l'activité coloniale et missionnaire en France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV,*

ceux surtout des origines politiques et religieuses du Canada et de l'Amérique septentrionale, y recueillent les données les plus précieuses.

Mais ceux-là se tromperaient qui ne verraient pas dans de tels écrits de quoi intéresser aussi les philosophes. Sans doute, ces derniers, trop longtemps dédaigneux des mystiques, les ont relégués motu proprio *dans la clientèle des cliniciens, traitant leurs œuvres comme productions infra-littéraires et pathologiques. Mais ils commencent enfin, après les leçons hardies et révélatrices de M. Bremond, à découvrir chez eux « la plus merveilleuse littérature d'introspection qui soit. » Chez Marie de l'Incarnation, il y a des chefs-d'œuvre de psychologie qui les attendent.*

Beaucoup d'autres encore, qui ne font point profession d'être philosophes, bons esprits qu'émeuvent toujours les choses de l'âme et leurs analyses délicates, trouveraient à satisfaire leurs légitimes curiosités dans les autobiographies et les lettres de la grande Ursuline. Certes, ces écrits ont été composés sans aucun souci d'agrément littéraire. Mais ils sont d'une génération qui va donner les premiers chefs-d'œuvre de la langue et de la pensée françaises, et ils viennent d'une femme qui fut, en toute vérité, une nature d'exception. Une âme bien faite, et une âme magnanime comme celles qu'enfantera le génie cornélien, s'y reflète dans leur style sans recherche. Tous les « honnêtes gens », que nulle grandeur dans l'ordre de l'esprit et de la charité ne laisse insensibles, ne peuvent rester étrangers à ce qu'ils ont de profondément humain.

Malheureusement, les écrits de Marie de l'Incarnation sont à peu près introuvables aujourd'hui, pour le public des âmes pieuses comme pour le public lettré. Nos grandes bibliothèques mêmes, où le fonds français ancien est le plus largement représenté, ne les possèdent pas au complet.

Presque partout ailleurs, ils font absolument défaut. Publiés très peu après la mort de la Vénérable Ursuline († 1672), *par son propre fils, Dom Claude Martin, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, ils n'ont jamais été réédités. La tentative contemporaine du chanoine Richaudeau a laissé les choses dans l'état. Cet auteur s'était, d'ailleurs, fixé un objectif par trop modeste : les pensionnats de jeunes filles. Insuffisamment préparée, établie sur des principes trop étroits et mal éprouvés, sa* Nouvelle Édition des Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation (Tournai, 1876), *a passé inaperçue.*

Qu'il y ait là une grave lacune à combler sans retard, nul de ceux qui savent le rang éminent que son génie naturel et l'élection divine assignent à Marie de l'Incarnation dans son siècle n'y contredira.

Aussi bien, il semble que de tous les points de l'horizon, à la fois, vienne l'invitation de reprendre l'œuvre de son premier éditeur. Jamais les études historiques sur l'ancien Canada, la patrie d'adoption de la sainte Ursuline, n'ont été si florissantes. Jamais, non plus, n'ont été plus actifs les efforts tentés des deux côtés de l'Atlantique pour amener les deux Frances à se reconnaître dans leurs gloires communes et à resserrer chaque jour plus fortement ces liens du sang et de l'esprit, qu'une trop longue séparation avait détendus. Ajoutons les raisons qui tiennent de plus près à Marie de l'Incarnation : son prestige grandissant dans la foule héroïque des fondateurs de la Nouvelle-France ; la richesse psychologique, doctrinale, historique de ses écrits ; la béatification récente des Jésuites martyrs du Canada, tous en relation d'amitié et d'émulation avec elle, et celle que l'on souhaite toute prochaine de Marie elle-même ; enfin, la dévotion de ses filles et de ses sœurs en religion, et la vénération reconnaissante d'une race dont elle a contribué à faire une vaillante nation chrétienne.

Est-il besoin de rappeler aussi l'intérêt que nous portons toujours aux œuvres qui ont illustré notre dix-septième siècle français et aux travaux qui essaient d'éclairer tous les aspects de son véridique visage ? Tout ne fut point parfait et tout ne fut point authentiquement grand dans ce grand siècle. Cependant, des idées qui nous tiennent à l'être même s'y sont incarnées dans quelques âmes et dans quelques génies avec une telle puissance, que cette époque unique de réalisation littéraire et morale dans notre histoire est encore le point culminant des aspirations fondamentales de notre nation. D'un saint Vincent de Paul, d'une sainte Jeanne de Chantal, d'un Pascal, d'un Bossuet, pour ne choisir que dans l'ordre de la sainteté et de la littérature, nous disons simplement : c'est bien français. La race se complaît dans ces sublimes exemplaires où elle a conscience d'avoir atteint une de ses cimes. Marie de l'Incarnation aussi est bien de chez nous. De sa vie, de son œuvre, on dit de même : C'est bien français. Une peinture de son siècle où elle ne viendrait pas ajouter un trait ne serait pas complète.

Et puis, l'heure est aux mystiques, aux vrais comme aux faux. Et il importe de bien voir les premiers. Comme aux époques de transition où le vieil ordre social et intellectuel qui fut l'abri des générations passées est violemment ébranlé, bien des âmes aujourd'hui — les plus nobles de notre génération — se sentent irrésistiblement poussées hors d'un monde où tout n'est qu'inconstance des choses et confusion des esprits. A leur besoin pathétique de s'arracher aux contingences brutales ou vulgaires, qui les blessent au cœur, et de se fixer dans l'absolu, nos mystiques catholiques ont apporté une réponse. Leur réponse, la seule efficace, vrai message céleste, doit être entendue dans toute sa force, de toutes les âmes qui se tendent

désespérément pour la saisir. Or Marie de l'Incarnation a un titre à parler avec les plus grands. N'est-elle pas « l'une des toutes premières — on serait presque tenté de dire la plus grande — parmi nos mystiques françaises du XVII^e siècle », et encore: « l'une des plus sublimes contemplatives de l'Église universelle ? »

C'est à la faveur de ce concours providentiel de circonstances, que s'est fait jour le projet de donner une réédition des écrits de la Vénérable Ursuline. Ce projet, déjà ancien de sept à huit ans, voit aujourd'hui sa première réalisation.

Nous dirons plus loin quelles méthodes ont été suivies dans le présent travail et quelle forme nous avons voulu lui imposer. Nous n'en noterons ici que le résultat. Grâce à cette réédition, les œuvres de Marie de l'Incarnation trouveront enfin la place qui leur revient de droit aux côtés des œuvres de ses contemporains: de Champlain, de Marc Lescarbot, des relations des Jésuites, pour citer d'abord les rééditions des auteurs de relations et de mémoires sur l'histoire primitive du Canada ; et des François de Sales, des Vincent de Paul, des Jean Eudes, des Jeanne de Chantal, des Marguerite-Marie, des Louis Lallemant, des Surin, nos grands spirituels et mystiques du XVII^e siècle, dont les rééditions sont déjà achevées ou sur le point de l'être.

Les mêmes considérations qui ont inspiré la réédition des œuvres de Marie de l'Incarnation nous ont fait estimer aussi que cette publication devrait se suffire en quelque sorte à elle-même, et qu'elle exigeait le complément d'une nouvelle biographie de cette Vénérable Mère.

De l'avis général, l'histoire de Marie de l'Incarnation est encore à faire. Tous les travaux dont Marie fut l'objet au siècle dernier, sont, historiquement parlant, de fort mince valeur. Des documents nouveaux ont été exhumés

des archives, que ses anciens biographes n'ont point connus. Des perspectives plus amples qu'ils n'ont pu soupçonner et où se prolonge le rayonnement de son activité se sont ouvertes à nos yeux. Le temps a marché. Ni la vulgarisation facile de l'abbé Casgrain (Québec, 1864), ni la monographie plus intérieure du chanoine Richaudeau (Tournai, 1873), ni la compilation de l'abbé Chapot (Paris, 1892), ne sont plus au point. Un essai original a été tenté dans la dernière en date des vies modernes de Marie de l'Incarnation (Paris, 1893, 1910), la meilleure de toutes sans contredit. Mais son auteur, la Révérende Mère Marie de Chantal, dépendait trop, derrière sa clôture d'Ursuline, des concours étrangers pour ses enquêtes à l'extérieur. En outre, elle écrivait surtout pour les maisons de son Institut. Malgré ses pages si neuves et si attrayantes, son livre ne pouvait être qu'une esquisse.

Nous avons cru que les recherches nombreuses poursuivies comme préparation à ce travail,les matériaux qu'elles vont accumuler, les concours intelligents et dévoués qu'elles ont déjà rencontrés, principalement à l'Université Laval de Québec et au Comité des Sources et des Recherches de la Société d'Histoire du Canada, en France, permettraient de renouveler l'histoire de Marie de l'Incarnation ; tout au moins de l'entreprendre. Un recours plus direct et plus soutenu aux sources, l'utilisation d'une somme plus considérable de documents sont, en tout cas, des conditions de travail dont nos devanciers n'ont pas eu l'avantage. Et ce sont les plus favorables pour refaire l'histoire de la Vénérable Ursuline dans l'histoire de son temps.

Peut-être ce souci de sortir des cadres de la monographie personnelle semblera-t-il excessif, pour une simple religieuse ? Mais, justement, il ne s'agit pas d'une simple religieuse. Les réflexions qui précèdent ont déjà répondu à

l'objection que l'on pouvait tirer de son état. Marie de l'Incarnation nous introduit dans l'humanité supérieure, dans l'extraordinaire. Une personnalité si haute, si forte, ne tient pas dans nos catégories habituelles. L'héroïsme du sacrifice qui, à Tours, a marqué et rempli la première moitié de sa vie en fait un symbole de son époque. Par ses trente dernières années, à Québec, elle appartient à l'histoire générale.

Dans sa forme actuelle, la réédition des œuvres de Marie de l'Incarnation sera l'édition officielle des Ursulines du Vieux-Monastère de Québec, et des Ursulines de l'Union Romaine.

Les hautes personnalités de l'Église et du Gouvernement du Canada français qui l'honorent de leur patronage en font, de plus, comme un hommage national de la Nouvelle-France à la sainte religieuse, en qui le Conseil des ministres de la Province de Québec saluait, en 1867, *« la première en date comme en génie, parmi les héroïques femmes missionnaires qui sont venues instruire et évangéliser le pays. »*

Il nous plaît d'ajouter que cette réédition doit être aussi l'hommage de la vénérable Église de Tours, où Marie reçut le baptême, et d'où elle partit, en février 1639, *à l'âge de quarante ans, pour Québec, avec l'obédience et la bénédiction de son archevêque ; et enfin l'hommage de la Congrégation bénédictine de France, héritière et continuatrice de la Congrégation de Saint-Maur, à laquelle, dans la personne de son fils, Dom Claude Martin, Marie de l'Incarnation a donné l'un de ses plus grands moines.*

ABBAYE DE SOLESMES

Le 30 *Avril* 1928.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I.

MARIE DE L'INCARNATION. [1]

MARIE de l'Incarnation, appelée au monde de son nom de jeune fille, Marie Guyart, et de son nom de femme, Madame Martin, appartient par sa date de naissance, sa formation morale et religieuse, à l'époque de Louis XIII. Elle est un des sommets spirituels de cette forte génération. Ses émules ont fourni à Corneille ses créations les plus héroïques et les plus émouvantes.

La lecture de ses œuvres supposerait connue l'histoire de sa vie. Nous n'en tracerons ici que la trame rapide.

1. Les détails biographiques nouveaux de cette esquisse n'ont pas besoin d'être justifiés ici. Ils le seront plus loin, avec la publication des écrits de Marie de l'Incarnation.

***

Elle naquit à Tours, le 28 octobre 1599, de Florent Guyart et de Jeanne Michelet. Le lendemain, elle reçut le baptême dans l'ancienne église de Saint-Saturnin.

En 1482, un de ses bisaïeuls, du côté paternel, semble-t'il, avait fait partie de l'ambassade, envoyée par Louis XI au pape Sixte IV et chargée de ramener d'Italie au Plessis-les-Tours l'ermite thaumaturge de la Calabre, François de Paule. Le « Bon Homme » s'était pris d'affection pour ce compagnon de voyage. Dans sa retraite du Plessis, il le revoyait tous les dimanches. « Il faisait mille caresses à ses enfants, particulièrement à son fils, sur le front duquel il prenait plaisir à faire des signes de croix, en lui disant avec tendresse : Dieu te bénisse, mon enfant ! » L'auteur de ces souvenirs, le fils même de Marie, Dom Claude Martin, ajoute de sa mère : « Je ne doute point qu'elle n'ait été la bénédiction que ce grand saint désirait tant à ce jeune enfant. »

De la mission de ce bisaïeul il n'y a rien à conjecturer pour le moment sur son rang social. Il était de petite bourgeoisie peut-être. Mais c'est le plus qu'on puisse avancer. Par sa mère, Jeanne Michelet, Marie descendait au contraire à la cinquième ou à la troisième génération, on ne sait trop, d'une noble et déjà ancienne lignée : celle des Babou de la Bourdaisière. Originaires du Berry, les Babou étaient entrés en Touraine depuis un siècle. Sous François I^er^, ils s'étaient distingués dans les plus hauts emplois de l'Église et de l'État. La famille allait bientôt s'éteindre, mais non sans avoir acquis une illustration nouvelle en s'alliant « aux plus nobles maisons du royaume ». Cependant, pour des raisons qui seront touchées ailleurs, Jeanne Michelet était restée en arrière de cette fortune. Sans en chercher encore le sens, voici l'allégorie que Dom Claude Martin nous propose des origines familiales de sa mère : « Comme

le Sauveur, écrit-il, n'a voulu naître d'une race royale que par une pauvre vierge qui ne devait point avoir d'autre richesse que son fils, ainsi il n'a pas permis que celle qu'il avait choisie toute pour soi sortît d'une famille illustre, que par une mère qui n'avait nul état, et qui n'y était considérée que comme les petites branches de ces grands arbres qui avortent et flétrissent sous les autres. »

Malgré le lustre des souvenirs, de la famille et des alliances, les parents de Marie, en 1599, se confondaient presque avec le peuple. Florent Guyart, le père, que Jeanne Michelet avait épousé probablement aux environs de 1590, maître boulanger, bien établi, très considéré dans sa corporation, était un « honnête homme, » mais tout de même un artisan. Ses enfants — nous lui en connaissons sept, trois garçons et quatre filles — partagèrent sa condition sans éclat.

Un passage d'une des relations autobiographiques de Marie nous fait supposer que, très peu de temps après sa venue au monde, les Guyart émigrèrent de la paroisse de Saint-Saturnin au faubourg de Saint-Pierre-des-Corps. Ils y étaient certainement fixés en 1612. Peut-être étaient-ils déjà retirés des affaires. C'est, en tout cas, sur cette paroisse de Saint-Pierre-des-Corps que s'écouleront les années de Marie depuis son enfance jusqu'en 1639, date où elle quitta Tours et la France pour le Canada.

Chrétiens mûris dans les dernières agitations des guerres de religion, les Guyart donnèrent à leurs enfants, l'exemple d'une foi fortement trempée et de toutes les vertus domestiques. Comme, sans être riches, ils avaient des moyens, ils leur assurèrent — au moins aux filles qui toutes savaient signer — en même temps qu'une honnête éducation, une solide instruction. A sept ans, Marie fréquentait les petites écoles. C'est, en effet, dans l'image d'une école de campagne et des jeux innocents auxquels elle s'y livrait avec ses petites amies, que

s'insère familièrement la première grâce extraordinaire dont Dieu la favorisa et qui l'introduisit dans la vie intérieure. Bien d'autres témoignages seraient à recueillir dans ses écrits d'une culture de l'esprit qui nous étonne pour sa précocité et sa variété, étant donnés son temps et son milieu.

Dieu avait de grands desseins sur cette enfant. Il la voulait à soi dès le premier éveil de sa raison. Une nuit, dans un songe, il vient à elle, lui sourit avec bonté, l'embrasse tendrement et lui demande : « Voulez-vous être à moi ? » Toute ravie de la belle apparition, Marie n'a qu'un mot pour donner son cœur et sa foi : Oui. Et c'est ainsi qu'à l'âge de sept ans environ, dans toute la fraîcheur de sa vie, elle fixa les préférences de son âme, et pour l'éternité.

L'impression des premières caresses divines ne devait jamais s'effacer de sa mémoire. Elles pénétrèrent son cœur d'une joie suave : le charme inépuisable de son enfance et de sa jeunesse, jusqu'à la faveur mystique qui soudain devait illuminer ses vingt ans. Si haut qu'elle pourra remonter dans sa vie consciente, quand elle fera le récit des conduites de Dieu sur son âme, ce ne seront devant son souvenir que pratiques de piété, bonnes œuvres de toutes sortes. Dès son âge le plus tendre, les cérémonies de l'Église l'émerveillaient ; elle les imite à la maison et à l'école. Elle ne se lasse pas d'entendre prêcher. Une *pente* l'emporte à la prière intime, silencieuse, où elle parle à Dieu avec des mots qui l'étonnent, qu'elle ne comprend pas, où Dieu lui répond par des dons de lumière et d'allégresse. Une force secrète, irrésistible, à laquelle elle ne sait pas encore de nom, la saisit, la recueille au plus profond de son être pour la serrer sur le cœur même de Dieu. Elle s'y abandonne avec toute sa candeur d'enfant. Plus elle monte en âge, plus elle se sent poussée à ce colloque familier.

Son âme est toute en élans, et chaque élan nouveau marque une prise de possession nouvelle et décisive du divin. D'ailleurs, un sens très remarquable de ses devoirs d'état s'allie à ses goûts d'oraison. Elle est charitable et elle est franchement gaie. Vive, spirituelle, elle fait bon visage à tout le monde. Elle lit même les fictions qui passionnaient ses jeunes contemporaines.

Encore qu'elle soit pieuse et que personne ne l'ignore dans son entourage, sa vraie vie intérieure est un secret. Nul autour d'elle n'en soupçonne la profondeur. Aussi, à quatorze ans, quand elle parle de vocation religieuse, sa mère s'en réjouit, mais ne donne pas suite à la confidence : « Ma mère, écrira Marie, ne me croyait pas propre, parce qu'elle me voyait d'une humeur gaie et agréable, qu'elle estimait peut-être incompatible avec la vertu de la religion. »

L'erreur de Jeanne Michelet travaillait avec Dieu et pour lui. En ce-temps là, à Tours, entrer en religion c'était encore, pour une jeune fille, entrer aux Bénédictines de Beaumont-les-Tours. Les Carmélites étaient bien fixées dans la cité, depuis 1608, mais en 1615, on les y connaissait à peine, et Marie devait les ignorer à peu près totalement. Au contraire, tout l'attirait à Beaumont. C'était une grande abbaye aux portes de Tours, avec une Vierge miraculeuse, chère à la piété tourangelle depuis des siècles. Madame Anne II Babou de la Bourdaisière venait d'y succéder sur le siège abbatial à Madame de Beauvilliers, sa tante, la célèbre réformatrice de Montmartre. Or, Marie, par sa mère, était cousine de Madame de Beaumont, et celle-ci, « lui étant ce qu'elle lui était, n'eût pas été marrie de la recevoir en sa maison, si elle eût su que Dieu lui avait inspiré ce dessein. » Mais Dieu ne la voulait pas à Beaumont, et comme les temps n'étaient pas venus, il permit que Florent Guyart, son père, homme de foi, mais de sens

positif, la mariât en 1617 à Claude Martin, maître ouvrier en soie et fils unique. Par obéissance à ses parents, par manque de directeur pour la conseiller, enfin parce que l'Esprit intérieur qui la conduisait se taisait, Marie se laissa engager dans cette union, sans résistance, sinon sans répugnance. Claude Martin, jeune homme fort pieux, était en outre un très honnête parti. Il devait, semble-t-il, lui apporter le bonheur.

Marie vécut deux ans seulement en ménage. Claude Martin mourut dans les derniers mois de 1619, laissant à sa veuve un fils de six mois, le petit Claude, né le 2 avril précédent, l'unique vraie joie de leur courte union. Au lieu des beaux jours promis, tout n'y avait été que croix domestiques et intérieures pour Marie. Des épreuves « d'une espèce si rare, si nouvelle » l'avaient accablée, que nous en avons peine à les imaginer. A travers les réticences charitables de Marie et de son biographe, nous croyons seulement entrevoir un de ces drames du mariage si fréquents, où la présence d'une belle-mère au foyer familial est un supplice pour le gendre ou pour la bru. Ici, le supplice, d'où qu'il vint, fut raffiné. Tant de souffrance intime se compliqua bientôt du souci de l'avenir. Le commerce de Claude Martin périclita vite et alla de mal en pis. La jalousie, la concurrence d'une femme, sans doute engagée dans la même industrie, lui suscitèrent les pires embarras. Au bout de deux ans, Claude était en face de la ruine, et, semble-t-il, de la faillite. C'est peut-être la perspective du déshonneur qui allait retomber sur son nom, qui causa sa mort prématurée.

Marie avait apporté au mariage une gravité au-dessus de son âge. Elle n'avait que dix-sept ans. Sa mère, qui disparaît alors de son histoire, dut mourir dans ce même temps, et la tutelle de son père cessait. Mais elle ne profita de la liberté que son nouvel état lui assurait que pour se livrer à tous les exercices de la *Vie dévote*,

partageant ses journées entre l'oraison, la fréquentation des églises, les soins du ménage, le *tracas*, et remplaçant les lectures frivoles par les livres pieux. Survint le grand chagrin, puis le veuvage et la pénible situation qui suivit. Marie déploya à cette heure une vaillance qui ne fléchit pas. Au milieu d'une succession inextricable où elle se débattait seule, elle se jeta courageusement dans les bras de Dieu et fit tête à tout. En dépit de l'inexpérience de ses vingt ans, il n'a tenu qu'à elle de relever ses affaires. On l'y invitait de tous côtés. Mais son mariage lui avait toujours paru comme un simple intermède dans sa recherche de la vie religieuse si elle survivait à son mari. Or Claude Martin est à peine mort qu'elle sent renaître ses anciennes aspirations pour le cloître, et elle y courrait, si son enfant au berceau ne la retenait dans le monde. Aussi, indécise sur les voies à prendre, laisse-t-elle tomber les unes après les autres les offres les plus tentantes d'un nouvel établissement, réglant les affaires au jour le jour, acceptant de bon cœur la pauvreté et la gêne, et menant sa vie au pas de la Providence. Dix ans se passeront ainsi. Le petit Claude grandira, pendant que Dieu, d'autre part, fera passer sa servante par tous les degrés de l'initiation mystique. Car l'ère des grandes grâces va commencer pour Marie.

***

C'est un mardi matin, 24 mars de l'an 1620, veille de l'Incarnation de Notre-Seigneur, qu'elle s'ouvrit brusquement.

De bonne heure, à son ordinaire, Marie avait quitté son logis du faubourg de Saint-Pierre-des-Corps, pour se rendre à ses occupations. Elle suivait un ancien chemin, que les transformations du XVII^{e} siècle ont englobé dans les jardins de l'archevêché et qui menait à la vieille ville. Tout en marchant, elle redisait sans cesse sa

prière préférée dans ses difficultés du moment : *In te, Domine, speravi, non confundar in aeternum.* Brusquement, une puissance surnaturelle, suspendant toute marche en avant et toute pensée, la riva au sol et en plein chemin, elle fut ravie en extase. Aussitôt, *par une subite abstraction d'esprit* et *tout se passant dans l'intérieur,* mais dans *une expérience si vive et si pénétrante que réellement* elle en avait la vision et la sensation, bien que tout fût sans image, elle se vit plongée dans du sang, le précieux Sang de Jésus-Christ, et lavée dans ses flots. Une impression si forte de la laideur du péché et de l'imperfection l'envahit, qu'elle en serait morte de frayeur sans une assistance divine. En même temps, un repentir impétueux jaillissait du fond de son être, un trait d'amour et de douleur transperçait son cœur. Le ravissement fini, après une durée qu'elle n'aurait su mesurer, elle reprit ses sens. Elle était alors, sans qu'elle sut comment cela s'était fait, proche du couvent en construction des Feuillants, à l'angle des rues actuelles Jules Simon et des Ursulines. Une petite chapelle provisoire y était déjà édifiée. Oublieuse de toute autre affaire, elle y entra, s'y confessa avec abondance de larmes. Puis, sans plus songer aux intérêts qui l'avaient amenée en ces lieux, elle s'en retourna à sa maison. Désormais, pour elle, il n'y avait plus rien au monde que Dieu.

Ce 24 mars 1620 fut pour Marie comme « la grande porte qui lui donna entrée dans les miséricordes divines, » et véritablement, ainsi qu'elle l'écrit encore, « le jour de sa conversion. » Conversion, au sens des mystiques, cela va sans dire. A présent, elle n'est plus de la terre, plus du siècle. Une lumière nouvelle éclaire toutes choses à ses yeux. Elle se sent, par un renouvellement de sa sensibilité, de sa vision du monde, de son être spirituel, « une nouvelle créature. » Alors commence une longue période de plusieurs années, phase capitale dans son

existence, remplie d'austérités effroyables, de grâces insignes, de visions glorieuses, de martyres d'amour, qui atteint un de ses sommets avec la faveur du mariage spirituel. Marie nous en a donné une description émouvante, le récit le moins apprêté qui soit, et la confidence la plus candide et la plus claire que jamais mystique nous ait laissée de ses états.

Cette même année 1620, Marie achève la liquidation de son commerce et renonce définitivement à toute pensée de remariage. Propositions, sollicitations, prétendants, elle écarte tout. Sa mise, trop pauvre pour sa condition, trop sévère pour son âge, décourage tous les espoirs. Ses proches la combattent, lui représentant l'intérêt de son fils. Tout le personnel de la maison a été licencié. Une servante restait ; elle vient de recevoir son congé. Ils s'inquiètent de ces mesures et ne lui épargnent ni les conseils ni les remontrances. Marie demeure inébranlable. En cette fin d'année 1620, pour s'assurer contre les défaillances possibles et les retours en arrière, elle fait vœu de chasteté perpétuelle. Elle s'est d'ailleurs retirée chez son père et enfermée dans la solitude, où elle ne voit personne que les pauvres et les infirmes. On comprend enfin autour d'elle, et on cesse de l'importuner.

Cette retraite ne devait durer qu'un an. Dieu destinait Marie à une grande mission. Il voulait lui ménager dès ce moment, par l'obéissance, la persécution, l'épreuve de chaque jour, le noviciat de sa future vie apostolique. Aussi, en 1621, se voit-elle demander ses services par un de ses beaux-frères, marié à Claude Guyart, sa sœur aînée. Celui-ci, marchand voiturier, dirigeait à Tours une importante maison de commission « pour le transport des marchandises. » Il avait des affaires dans les principales villes du royaume et ne pouvait faire face à tout avec sa femme. Marie accepta, à la condition de garder sa liberté pour ses dévotions. Entrée

dans cette maison, elle y reste d'abord trois ou quatre ans dans une situation mal définie, qu'elle met d'ailleurs tout son soin à ne pas faire préciser. Cuisinière, infirmière, servante de tous et de toutes, elle y est en butte aux plus cruelles avanies d'une domesticité sans délicatesse. Ces afflictions quotidiennes et sans nom lui sont chères ; elle en fait naître les occasions, loin de s'y dérober. Pour se réduire à une dépendance plus absolue, elle se lie à Dieu par les vœux de pauvreté et d'obéissance. Ce dernier, qu'elle fait à son directeur, concerne aussi et surtout son beau-frère et sa sœur qui, n'en étant pas informés, ne se sont jamais doutés de la tyrannie que leurs fantaisies et leurs seuls désirs faisaient peser sur Marie. C'est une sujétion intolérable. Mais Marie la trouve douce, et religieuse au milieu du monde, elle pratique avec un héroïsme toujours égal les conseils évangéliques et toutes les vertus de la religion. En 1625, renversement soudain dans sa condition. Son beau-frère lui confie l'administration de toutes ses entreprises et la voilà portée à la tête de la maison. Toutes les charges, toutes les responsabilités retombent sur elle. Elle ne change rien cependant à sa vie intérieure. Ce n'est qu'un nouveau décor tumultueux, pittoresque, où parmi les travaux incessants, dans la fréquentation ordinaire des rouliers et des débardeurs, elle continue ses prodiges d'ascétisme et son colloque avec Dieu. Quelquefois, à minuit, elle est encore toute seule sur le port de la rivière de Loire, dirigeant le chargement des marchandises. Mariniers, portefaix, charretiers, lourds chevaux de trait forment autour d'elle sous la lueur falote des lanternes une cohue indescriptible. Elle a l'œil à tout, et cependant son âme est saisie par Dieu et appliquée aux plus hautes contemplations.

C'est à cette date, un lundi de Pentecôte de 1625, probablement, qu'elle est favorisée de la première de ses admirables visions de la sainte Trinité. Peu après,

elle est initiée aux mystères de *l'intérieur du Verbe Incarné*. Un jour, elle voit le Seigneur lui prendre son cœur et l'enchâsser dans le sien, et ce sera la première origine de sa dévotion au Cœur de Jésus. Un peu plus tard, en 1627, second ravissement, plus ineffable encore, dans la vue de la sainte Trinité. Cette vision extatique s'achève dans la célébration de son mariage mystique avec le Verbe Incarné. Épouse de Jésus, ses journées et ses nuits ne sont plus qu'une aspiration brûlante au Bien-aimé. Des désirs embrasés de voir l'Époux face à face, des langueurs mortelles devant son silence, la consument. Un martyre d'amour la purifie dans ses flammes inexorables et la réduit enfin à un état de simplicité, d'unité et de paix, dont elle ne sortira plus de toute sa vie. Elle avait alors de 27 à 28 ans.

***

Depuis la mort de son père, Claude a pris de l'âge. C'est maintenant un enfant de huit ans, un peu frêle de complexion, mais que des soins assidus ont défendu contre la mort. Et Marie pense que l'heure de suivre l'appel de Dieu est proche. Les vœux qu'elle a déjà prononcés ne lui suffisent pas. Il lui faut toute la religion avec son appartenance totale à Dieu, loin du monde et de son divertissement. Elle est alors assistée par un spirituel fort expert dans les voies intérieures et la conduite des âmes, le Feuillant Dom Raymond de Saint-Bernard. Dom Raymond, qui est un homme prudent, temporisateur, qui n'a brûlé aucune étape et éprouvé de toutes manières, parfois même des plus blessantes à la nature, sa pénitente, lui répond enfin de la volonté de Dieu. Assurée sur sa parole, Marie n'attend plus que le signe providentiel. Ses goûts de retraite, de pénitence, la partagent entre les Feuillantines et les Carmélites. Celles-ci, depuis une vingtaine

d'années qu'elles sont à Tours, s'y sont enfin fait une place et un nom, et Marie qui ne semble pas avoir jamais eu de rapports avec elles, commence de les connaître. Au surplus, elle a lu les ouvrages de sainte Thérèse. Quant aux Feuillantines, elles n'auront jamais de maison dans la cité ; mais, sous les auspices d'Anne d'Autriche, elles ont fondé à Paris, en 1622, un monastère où Marie est appréciée et désirée. Le célèbre Dom Eustache de Saint-Paul, à qui elle a demandé des lumières sur son oraison, puis le général des Feuillants — l'humaniste et saint Dom Jean de Saint-François ou cet autre lettré, Dom Charles de Saint-Paul — qui la voit à Tours et qui en entend parler à Dom Raymond de Saint-Bernard, lui ont proposé d'y préparer son entrée prochaine. Les Feuillants se chargeront en outre de l'éducation de Claude. Un instant sollicitée du côté de la Visitation par l'évêque de Dol, M. de Révol, l'ami de saint François de Sales, elle renonce aussitôt à l'offre que lui fait ce prélat : manque d'attrait pour cet institut. Pourtant elle a une grande estime pour la Mère de Chantal. Sur la fin de 1629, tout semble mûr pour une décision. Marie entrera aux Feuillantines de Paris, où l'on se dispose à la recevoir.

Sur ces entrefaites, les Ursulines appelées à Tours en 1622, et installées d'abord dans l'ancienne enceinte de la cité, rue du Cygne, sont venues s'établir aux confins de la paroisse de Saint-Pierre-des-Corps. Elles y ont acheté en 1625 une propriété, la petite Bourdaisière, qui donne sur la rue de Poitou, la rue actuelle des Ursulines. C'est justement la rue que Marie prend chaque jour pour aller vaquer à ses affaires, et plusieurs fois le jour, elle passe devant le monastère. Sans rien savoir des Ursulines, que leur nom et leur vocation d'éducatrices de la jeunesse, c'est cependant à leur institut, que par une impulsion venue elle ne sait d'où, elle a tout de suite pensé, sitôt que la mort de Claude Martin lui eût rendu sa

liberté. L'amour des âmes, le zèle du règne de Jésus-Christ sont, en effet, les traits les plus anciens et les plus fonciers de sa physionomie spirituelle. Et maintenant, elle ne peut passer devant les murs de clôture du couvent où les Ursulines se sont fixées, sans qu'une émotion de cœur l'étreigne et qu'une voix secrète lui dise : C'est là que Dieu te veut. Mais, pour le moment, elle n'y connaît personne et n'y a nulle affaire. Or, en 1630, elle entre enfin en relations avec une religieuse du monastère, et dans le courant de la même année cette religieuse, la Mère Françoise de Saint-Bernard, qu'elle a pris l'habitude de voir très souvent, est élue supérieure. A la première visite que Marie lui rend après son élection, Françoise de Saint-Bernard, de son propre mouvement, lui offre de la recevoir, même sans dot. Sur l'heure, Marie qui ne lui a jamais parlé de ses aspirations, surprise, hésite. Mais elle voit bientôt tomber tout son attrait pour les Feuillantines. Enfin, la voix intérieure parle avec autorité : le doute n'est plus possible. Dom Raymond de Saint-Bernard qui montrait d'abord peu d'empressement, consent. De même l'archevêque de Tours, M. Bertrand d'Eschaux, qui connaît cependant toute l'étrangeté du cas : une postulante sans dot, et mère d'un enfant qui n'est pas encore élevé.

Cette suprême résolution allait coûter à Marie les plus douloureux déchirements de cœur et enrichir l'hagiographie chrétienne de l'un de ses épisodes les plus pathétiques.

Marie a encore son vieux père, dont elle fut peut-être la fille préférée. Elle a surtout son petit Claude, l'orphelin qu'elle a dénué de tout. Entre ces deux détresses, elle est à l'agonie. Mais son père a trois autres filles ; il ne sera donc pas abandonné. Quant à Claude, sans appui, sans ressources, elle s'en remet les yeux fermés à Dieu, à sa parole, et lui laisse — mais la mort dans

l'âme, car *elle se faisait mourir toute vive* — le soin de son enfant. Précédée d'une nièce, toute petite fille de 5 ans à peine, qui porte devant elle une croix, accompagnée de Claude qui sanglote, et de quelques femmes apitoyées, rencontrées par hasard dans la rue, elle se rend enfin aux Ursulines. A la porte du monastère, dans un dernier effort sur elle-même, elle *sourit* à Claude et le quitte. C'était un matin de janvier 1631, le 25. Elle était dans sa trente-deuxième année. Claude n'avait pas encore douze ans.

Deux mois se passent et, encore simple postulante, elle expérimente un nouveau ravissement : sa troisième vision de la sainte Trinité, la plus éclatante de toutes. C'est sur cette extase que prennent fin ses grâces extraordinaires. A dater de ce jour, jusqu'à sa mort qui arrivera trente ans plus tard, Marie vivra dans la foi nue. Parvenue au sommet de la voie mystique, telle du moins que les auteurs spirituels nous la décrivent, elle reprend aussitôt sa route pour de nouvelles expériences où nous la perdons de vue. Elle n'a plus de mots pour nous guider ; nos yeux n'ont plus de points de repère pour la suivre dans le ciel. Elle-même ne dit pas et ne peut pas dire qu'elle monte, tellement son état est maintenant simple et uni. Tout ce qu'elle en note c'est que c'est un voyage presque sans lumière et sans consolations désormais, à travers des aridités et des délaissements dont saint Jean de la Croix nous a bien donné les noms, mais sur un plan supérieur aux nuits des sens et de l'esprit du célèbre Docteur mystique.

Son noviciat terminé, Marie fait profession. C'est en 1633, et c'est encore, comme pour son entrée au monastère, deux ans plus tôt, un 25 janvier, jour où l'Église célèbre la Conversion de saint Paul, l'Apôtre des Gentils. Cette coïncidence de la fête de l'intrépide missionnaire et de la profession de Marie est un présage. L'année 1634 ne sera pas encore passée, en effet, et durant les

fêtes de Noël, Marie, qui est maintenant sœur Marie de l'Incarnation, verra tout à coup, dans un songe mystérieux, se découvrir à ses yeux un pays immense et inconnu. A part une petite église, où se concentre toute la lumière du ciel, toute la région qui lui est montrée n'est que brouillards affreux et solitudes. Elle y est seule avec une jeune dame qu'elle n'a jamais vue et qu'elle tient par la main. Elle saura bientôt le sens de ce rêve. Entre temps, sous-maîtresse des novices, puis maîtresse du pensionnat, elle donne avec bonne humeur l'exemple des renoncements les plus cruels à la nature. Claude qui a fait son tourment pendant son noviciat, quand il ameutait ses petits camarades de classe contre le monastère pour en tirer de force sa mère, lui est un continuel sujet d'angoisse. Écolier chez les Jésuites, à présent, il est d'humeur inconstante et bizarre. A certaines heures, Marie est inconsolable de l'avoir abandonné si jeune. Mais, de nouveau, la voix intérieure la rassure. Elle rassemble alors toute son energie, fait une violence surhumaine à son cœur et se donne aux volontés de Dieu, pour les suivre partout où elles la porteront.

***

Depuis le songe de 1634, elle a l'impression de n'être plus aux Ursulines de Tours « qu'en dépôt et lieu de refuge. » L'Esprit intérieur, qui la dirige toujours, la pousse par le monde entier à la recherche des âmes rachetées du Sang du Christ. Du Canada, elle ne sait rien encore, non pas même qu'il existe. Le P. Dinet, supérieur de la nouvelle résidence des Jésuites à Tours, son directeur d'alors, les *Relations* des missions de la Nouvelle-France, qui lui tombent fortuitement entre les mains, le lui apprennent. Bientôt, elle ne doute plus que le Canada ne soit le pays étrange entrevu en rêve.

Mais elle a peur de l'illusion. Si insolite pour une femme, pour une religieuse cloîtrée surtout — et elles le sont encore toutes à cette époque — l'appel à une vie apostolique sur des continents nouveaux la laisse perplexe. Elle attend, prend conseil. La Providence, d'ailleurs, lui prépare les voies. Une correspondance s'échange entre elle et des missionnaires de la Nouvelle-France, les Pères Le Jeune et Garnier, puis avec d'autres Jésuites de Paris et de la province, l'ardent père Poncet surtout, qui va bientôt partir pour le Canada. Un projet s'ébauche. Au même temps, à Alençon, une jeune dame de qualité, veuve elle aussi, Madame de la Peltrie, songe à fonder au Canada un séminaire pour l'éducation des filles sauvages. Elle y consacrera sa personne et ses biens. Dans cette pensée, accompagnée du trésorier de France à Caen, le saint Monsieur de Bernières-Louvigny, auquel l'unit le roman d'un mariage simulé, elle vient à Paris consulter les Jésuites et naturellement aussi Monsieur Vincent. Cela se passe dans les dernières semaines de 1638. A Paris, on l'informe des desseins de Marie de l'Incarnation. Sur-le-champ, elle décide de descendre jusqu'à Tours, où elle arrive à la mi-février de l'année suivante. A la première rencontre au parloir des Ursulines, Marie a d'un coup d'œil reconnu la visiteuse : c'est la dame du songe prophétique. En quelques jours — il n'en faut que deux ou trois — les partis irrévocables sont pris. On chante le *Veni Creator*, le *Te Deum*. Toute la Communauté se prosterne aux pieds du saint Sacrement exposé pendant les prières des Quarante Heures. C'est parmi les sœurs, les anciennes comme les jeunes, une héroïque émulation à qui fera partie de la mission. Les âmes s'exaltent à la pensée des sacrifices inouïs, du martyre même, que M. de Bernières souhaite et promet généreusement. Toutes insistent cependant. Mais le choix tombe sur la petite Mère Marie de Saint-Bernard, de la noble maison de

Savonnières. Elle a vingt-deux ans. Elle est toute menue, au teint délicat, une enfant encore. Néanmoins c'est elle l'élue de la Providence ; et elle prend aussitôt le nom de Marie de Saint-Joseph qu'elle va illustrer à Québec. L'archevêque de Tours, M. Bertrand d'Eschaux, ému jusqu'aux larmes d'une si grande grâce faite à son Église, donne de grand cœur à ses deux filles de Sainte-Ursule leur obédience pour le Canada. Tout est prêt enfin pour le départ de Tours, qui a lieu le 22 février.

Par Amboise et Orléans, guidée par M. de Bernières, son « ange Raphaël », la petite caravane se dirige sur Paris. On voyage par le coche. Une joie divine remplissait les cœurs. Marie cependant souffrait la torture du martyre, à la pensée de l'enfant qu'elle immolait à nouveau. Tout allait manquer à Claude, à la fois : sa mère qui le quittait pour toujours, sans même le revoir, et sa famille, qui n'en voulait plus à sa charge. Cette agonie d'une mère atteignit son paroxysme à Orléans. Claude y faisait alors sa rhétorique. Informé par la malveillance de ses parents de Tours du passage de sa mère, il se présenta inopinément à elle, lui demandant des raisons de sa présence en ce lieu. Marie, décontenancée par cette épreuve imprévue, fait des réponses embarrassées, évasives. Elle ne voudrait pas donner cours à son poignant chagrin. La souffrance excessive l'a rendue comme insensible. Claude, qui sait tout, va lui reprocher son manque de cœur. Mais, à ce moment, la grâce l'apaise et le transforme. Il sent la tendresse de sa mère, admire sa vocation si haute. L'un et l'autre, Marie et Claude, consomment leur sacrifice dans les larmes. Et l'on repart pour Paris.

Là, le petit groupe fait halte pour les affaires de la future fondation. Claude, qui pense à ce moment à entrer chez les Jésuites, y rejoint même sa mère pour quelques jours. C'est à Paris que la mère et l'enfant

se font leur suprême adieu. Deux mois se passent dans la capitale en démarches et en visites. A Saint-Germain-en-Laye, la Cour veut voir les premières religieuses missionnaires. La reine Anne d'Autriche, les princesses du sang, les comblent des marques de leur admiration. La duchesse d'Aiguillon, qui vient en ce même temps de fonder à Québec, pour le salut du Cardinal de Richelieu, son oncle, et le sien propre, un Hôtel-Dieu dedié *à la Mort et au précieux Sang du Fils de Dieu*, la comtesse de Brienne, femme du secrétaire d'Etat Loménie de Brienne, se font leurs protectrices et leurs conseillères. A la fin d'avril seulement, après bien des pourparlers, des contre-temps, des déceptions, on se remet en route. Cette fois, c'est pour Dieppe, où l'on doit prendre la mer. Enfin le 4 mai, en compagnie de trois Augustines Hospitalières, qui s'en vont elles aussi en Nouvelle-France pour la fondation de la duchesse d'Aiguillon, l'on descend au port. Et le même jour l'on s'embarque sur le « Saint-Joseph. »

Une pénible traversée de trois mois parmi les privations de toutes sortes, les dangers des corsaires, et les tempêtes qui rejetèrent le vaisseau très loin vers le nord, jusque dans la région des banquises sur lesquelles il faillit s'écraser, et les héroïques servantes de Dieu abordaient au soir du 31 juillet, à la pointe de l'Ile d'Orléans, en vue du promontoire de Québec. Elles y passèrent la nuit. Le lendemain, 1er août, elles débarquaient au Cap Diamant. Le Gouverneur de la Nouvelle-France, Monsieur de Montmagny, était au port pour les recevoir en grande cérémonie, avec les habitants et une troupe de sauvages. Ce fut un jour de réjouissance pour la petite colonie, où ne manquèrent ni les salves d'artillerie ni les feux de joie. Puis, après une visite commune à Sillery, résidence des Jésuites et des sauvages sédentaires, où la foi des bons néophytes tira des larmes d'attendrissement des yeux des visiteuses, Ursulines et

Hospitalières rentrées à Québec se séparaient, s'en allant chacune de leur côté commencer derrière leur clôture respective les exercices de leur vocation.

***

A partir de ce moment, la vie de Marie de l'Incarnation ne peut plus se résumer. Elle se confond avec l'histoire générale de la colonie ; et celle-ci ne se laisse pas réduire à quelques dates et à quelques faits. Elle a les proportions de l'épopée et la complexité de la plus vivante des histoires. Malgré la rigueur de sa clôture qui semblait devoir la retrancher à jamais du monde, Marie, par son esprit de décision, son caractère élevé et généreux, sa vertu sans défaillance, s'impose dès l'abord à tous ceux qui l'approchent. Et tous viennent à elle. Gouverneurs, missionnaires, soldats, coureurs des bois, hommes d'affaires et trafiquants de pelleteries, Français ou Sauvages, personne ne se dérobe à son prestige. Sa charité est inépuisable pour tous. Dans les circonstances critiques, elle est le conseil écouté, un rempart contre le découragement. Pour la Nouvelle-France, c'est l'âge de l'épée. Un temps vient même, où tout habitant doit être un soldat. C'est en 1660. Cette année-là, tout est à la guerre. Les Iroquois ont remonté le Saint-Laurent et menacent Québec. Leurs bandes, la nuit, incendient les fermes, ravagent les cultures, massacrent les colons isolés, paraissent jusqu'aux portes de la ville. Les profondeurs de la forêt qui s'échelonne sans limites, sur les hauts du fleuve, couvre la plaine et les pentes de la chaîne encore anonyme des Laurentides, recèlent une menace. La paix du jour présent n'est qu'une trêve. Le monastère des Ursulines est abandonné, mis en état de siège. Marie y reste seule avec trois compagnes pour fournir des munitions aux soldats. Il faudra les expéditions de M. de Tracy, à la tête du régiment de Carignan-

Salières, en 1665, pour que la sécurité commence à reparaître. Mais Marie alors touchera au terme de son existence. Toute sa vie à Québec, sauf quelques accalmies passagères, n'aura été qu'une perpétuelle alerte. A certaines heures, tout semblait conjurer pour la perte de la colonie : audace des tribus iroquoises, éloignement de la mère patrie, détresse et lassitude des colons, impéritie des représentants du roi, mésintelligence des autorités, confusion des éléments, comme au tremblement de terre de 1663 qui ébranle toute la contrée et porte l'effroi dans toutes les âmes. Marie s'identifie avec toutes ces misères, ces difficultés, cette inquiétude générale, dont elle reste pour nous, grâce à sa correspondance, le témoin le plus exact. A aucun moment, nous le voyons par ses lettres, elle ne désespère. Il n'a peut-être tenu qu'à quelques femmes de grand cœur comme elle, aux Ursulines ses sœurs et aux Hospitalières, à leur résolution de demeurer quand même, que Québec survécut à tant de calamités. Plus qu'une autre, parce que son regard porte plus loin, Marie, dans un état si précaire, fait confiance à l'avenir. Elle s'intéresse à tout, surtout à l'agriculture, où elle voit, plus que dans la traite des fourrures, le progrès et l'établissement définitif du pays. Ses vues larges sur la situation témoignent d'un optimisme intelligent et inébranlable. Le temps d'ailleurs, lui donne raison et autorise d'autres espoirs. En 1639, quand elle abordait au Cap Diamant, Québec n'était encore qu'un nom. On y comptait à peine six maisons en tout, au bas de la montagne. C'était même là que les Ursulines avaient dû faire leur première installation, sous la protection du fort. Mais deux ans plus tard seulement, un vaste terrain leur ayant été concédé sur le plateau, elles se hâtent de construire. Peu à peu d'autres maisons s'élèvent autour d'elles. Un jour enfin, il y a la basse ville et la haute ville. Québec était fondé. Marie le vit avant de mourir et s'en réjouit.

C'est dans cette période prodigieusement mêlée de l'histoire primitive de Québec et de la Nouvelle-France qu'il faut replacer Marie de l'Incarnation, pour la comprendre. Par les sympathies multiples de son âme, elle se rattache de toutes parts aux événements, lointains ou proches, qui la composent. L'histoire de ces temps héroïques est si intimement liée à sa vie que sa mission perd toute sa grandeur essentielle si on l'en détache. C'est parmi les troubles et la détresse des années 1639-1672, qu'elle entretient avec l'ancienne France une correspondance innombrable, qu'elle fonde son monastère, le reconstruit après l'incendie de 1650, le gouverne comme supérieure, durant 18 ans, l'anime toujours de son exemple et de son enseignement. C'est au milieu de la pénurie de l'indispensable à la vie, dans l'incertitude du lendemain, qu'elle fait vaillamment son œuvre d'apôtre et d'éducatrice, ambitionnant pour la couronner l'honneur d'un martyre pareil à celui des Jésuites de la Baie Georgienne. Elle est la première maîtresse des petites françaises de la colonie. Pour les petites sauvagesses, elle fonde avec Madame de la Peltrie le séminaire Saint-Joseph, où elle les hospitalise, les soigne et tente de les dresser. Entre temps, elle catéchise leurs pères et mères aux grilles du parloir. Pour ces offices, elle apprend à plus de quarante ans leurs langues barbares, le montagnais, l'algonquin, et à cinquante, elle se met à l'étude de l'iroquois et du huron. Ces idiomes ingrats lui deviennent si familiers qu'elle en compose des dictionnaires. Tous les traits qui ont marqué la période tourangelle de son existence, ses austérités, son sacrifice, son ascension mystique, son don sublime d'oraison tout aboutit, s'ordonne et s'unifie dans sa physionomie d'apôtre, tout converge à sa vocation de mère spirituelle d'un nouveau pays. C'est à Québec qu'elle donne, en pleine possession de sa grâce, toute sa mesure naturelle et surnaturelle. Enfin, c'est à Québec, toujours à travers

les mêmes épreuves domestiques et nationales, que se consomme son *état foncier et permanent en Dieu*, où la grâce l'avait attirée dès sa jeunesse.

Inaugurée de si bonne heure, cette union, en effet, écrit Dom Claude Martin, avait eu des « dispositions différentes » qui s'étaient succédé « les unes aux autres, tendant toujours à un plus haut degré de pureté et de perfection. » Et voici, d'après les confidences qu'il en avait reçues, la description qu'il nous en fait : « Notre-Seigneur, écrit-il, lui donna entrée dans cette union au moment qu'il la lava dans son Sang précieux. La première disposition où cette union la porta fut un esprit de componction qu'elle lui mit dans le cœur, où elle excita pour un temps une source de larmes qui ne tarissait point. De cette disposition, elle passa à une autre qui la suit naturellement, savoir, à l'amour et à la pratique d'une vie austère qui aurait été capable d'abattre les corps les plus robustes. Ces austérités furent suivies d'un désir ardent et tout ensemble effectif d'imiter Notre-Seigneur dans la pratique des bonnes œuvres et des vertus les plus héroïques. L'Esprit-Saint, qui la dirigeait, la fit passer ensuite par les degrés de cet amour que l'on appelle violent et extatique. Ce fut dans cette disposition qu'il lui donna le sentiment et le désir d'un mariage éminent et tout divin auquel il avait dessein de l'élever. Et ce désir l'y faisait aspirer sans cesse avec des paroles toutes de feu : *Quand se fera ce mariage, ô mon grand Dieu ? Quand s'achèvera cette alliance qui me fera une même chose avec vous pour le temps et pour l'éternité ?* Pendant qu'elle soupirait de la sorte, Notre-Seigneur lui donna une sublime intelligence des mystères, surtout de celui de l'Incarnation du Verbe, puis des attributs divins, ensuite de la très sainte Trinité, enfin des Ordres de la Hiérarchie céleste, et tout cela avec tant de clarté, qu'elle craignait

que l'évidence ne lui en eût ôté la foi, ou du moins, qu'elle ne lui en eût fait perdre le mérite : ce qui lui faisait dire souvent dans l'excès de ses lumières : *Qu'est-ceci, ô mon grand Dieu ? Il me semble que je n'ai plus la foi.* Ce fut en cette disposition que le désir du mariage fut accompli, le Verbe Incarné l'épousant d'une manière toute nouvelle, et en même temps elle commença à lui donner le nom d'Époux et à prendre celui d'Épouse, ce qu'elle n'avait osé faire jusqu'alors. En suite de cette alliance, le Verbe divin la traita en épouse, lui donnant la clé de ses trésors. Il lui enseigna beaucoup de choses par la voie des paroles intérieures et lui communiqua une sublime intelligence des Écritures, principalement de celles qui parlent de son *souverain domaine sur toutes les nations.* D'où s'ensuivit le zèle merveilleux qu'elle eut depuis de les soumettre à son empire et de mourir pour leur salut. Lorsqu'elle était actuellement occupée dans l'exercice de ce zèle apostolique, Notre-Seigneur la consomma dans la perfection des maximes de l'Évangile ; et enfin, après l'avoir rendue pure comme un ange et lui avoir donné les plus précieux ornements de sa grâce, il l'arrêta dans cet état sublime d'union... qui, étant tout dans la jouissance, n'était plus sujet au changement. » Marie se voit alors, comme elle dit elle-même, *perdue par état dans la divine Majesté, qui se tient avec elle dans un commerce, dans une liaison, dans une union et dans une privauté inexplicables.*

Au delà de cette activité inlassable que Marie de l'Incarnation déploie durant plus de trente ans à Québec, c'est donc, pour finir, à sa vie intime avec Dieu, toujours plus haute, plus simple et plus rayonnante, que nous sommes ramenés. Ses pénitences prolongées ont ébranlé sa robuste constitution, de cruelles maladies achevé de ruiner sa santé. Dès 1654, elle se sent atteinte

sans remède, et ses dix-huit dernières années ne seront plus qu'une vie de victime et d'immolation. Mais elle s'en va vers son Seigneur et Époux dans la bénédiction d'année en année plus abondante de la paix. Son holocauste n'a pas été stérile : il a porté tous ses fruits. Et d'abord les premiers, ceux dont Dieu lui avait donné l'assurance. Ses angoisses maternelles sont finies. Claude, entré chez les Bénédictins de Saint-Maur en 1641, y donne, dans les monastères, à la tête desquels il est préposé depuis 1652, l'exemple d'un supérieur parfait. En 1668 il sera l'un des premiers dignitaires de la Congrégation. C'est l'âme remplie de cette consolation que Marie de l'Incarnation termine enfin sa vie héroïque et toute sainte par une précieuse mort, à l'âge de 72 ans et quelques mois, le 30 avril, 1672. Déjà le titre de *Thérèse du Canada* entourait sa mémoire d'une auréole.

***

Cette esquisse à grands traits ne saurait être qu'un sommaire et un *memento*. Il faudra une biographie plus étendue pour essayer de peindre dans sa vérité profonde cette femme magnanime, qui eut, elle aussi, « l'âme ès choses viriles, l'esprit puissant aux grands affaires, le cœur invincible ès adversités, » et qui dans son exceptionnelle vocation, resta toujours si humaine... et si femme.

On aimerait pour illustrer ce résumé à voir se dessiner dans une gravure du temps le visage véridique de la Vénérable Mère. Malheureusement, le seul portrait authentique que nous ayons d'elle aujourd'hui est postérieur à sa sépulture. « La cérémonie de ses obsèques étant achevée, lit-on dans le récit de Dom Claude Martin, l'on descendit le corps dans le caveau... ; mais il y fut peu de temps, parce que la foule du peuple

étant écoulée, lorsqu'on fermait le cercueil pour le mettre en terre, ... toutes les personnes qui prenaient intérêt à la mémoire de la défunte, crurent qu'il ne fallait pas ensevelir (le) ... rayon de majesté que Dieu faisait éclater sur son visage, sans en retenir quelque vestige sur la terre. Ils commandèrent donc que le corps fût retiré du caveau afin d'en tirer le *pourtrait:* ce qui fut fait le lendemain assez heureusement, son visage s'étant toujours conservé dans le même éclat, quoiqu'elle fût morte, il y avait déjà quarante heures. » Le peintre envoyé par le Gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Courcelles, s'attacha à la ressemblance du moment. Il ne sut ou ne voulut pas interpréter. La douce figure qu'il fixa sur la toile était celle d'une morte, mais rayonnante d'immortalité. Cette œuvre simple et vraie, a péri dans l'incendie qui consuma le monastère des Ursulines, en 1686. Mais en 1699, les Ursulines recevaient de France un autre portrait de leur Vénérable Mère : une réplique, croit-on [1] de celui de 1672, en tout cas une copie faite sans art et qui ne se rattache peut-être pas directement à l'original. Marie de l'Incarnation nous y apparaît sous les traits d'une bonne vieille, cassée par l'âge et les infirmités, les paupières mi-closes comme à son lit de mort. L'éclat qui la transfigurait s'est éteint. Le monastère de Québec garde toujours précieusement cette peinture. Nous n'avons plus qu'elle maintenant et la gravure d'Edelinck [2] pour nous représenter la Servante de Dieu. En 1724, le graveur Poilly exécuta un

1. On lit dans le *Registre des Bienfaiteurs du Monastère des Ursulines de Québec:* « 1699. [Reçu] de Mons^r^ le Maire [Paris] deux tableaux avec leurs quadres dorés lun de M^me^ nostre fondatrice et lautre de nostre Vénérable Mère de Lincarnation estimes 100 livres ». (Archives des Ursulines de Québec). C'est tout en fait de tradition écrite sur la provenance de ce tableau.

2. La gravure d'Edelinck s'inspire d'un portrait copié snr l'original de Québec Elle s'apparente au tableau actuel du Vieux-Monastère. Exécutée pour la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation* publiée en 1677 par Dom Claude Martin, elle figure en outre à la tête des *Lettres* de la même (éditions de 1681,

nouveau portrait de Marie de l'Incarnation pour la monographie qu'en publiait alors le Jésuite Charlevoix. Mais ce portrait est de pure fantaisie. De nos jours, enfin, à Rome, le peintre Botoni interprétant Edelinck nous a donné une Marie de l'Incarnation en extase. L'image a déjà popularisé cette peinture. Marie y est figurée à l'âge de 45 ou 50 ans. Son visage lumineux respire la noblesse, l'intelligence, la décision. Il y manque cet agrément naturel qui en liait les traits et tempérait leur dessin trop ferme d'une grâce familière et douce. L'artiste n'a pas su, non plus, simplifier et réduire à l'essentiel. Son œuvre, trop moderne, n'arrête pas. Moins privilégiée que d'autres contemplatives, ses contemporaines, il a manqué à Marie de l'Incarnation en prière un Philippe de Champaigne. Aujourd'hui, nous ne pouvons même plus la retrouver dans l'œuvre d'un Jean de la Misère.

A défaut des peintres, voici le portrait que Dom Claude Martin a laissé de sa vénérable mère à la postérité : «Elle était, écrit-il dans la *Vie*, d'une belle taille pour son sexe, d'un port grave et majestueux, mais qui ne ressentait point le faste, étant modéré par une douceur humble et modeste. Elle était assez belle de visage en sa jeunesse et avant que ses pénitences et ses travaux y eussent causé de l'altération, et même en sa vieillesse l'on y remarquait encore une proportion des parties qui faisait assez voir ce qu'elle avait été autrefois. Cette beauté néanmoins n'avait rien de mol, mais l'on remarquait sur son visage le caractère du grand courage qu'elle a fait paraître dans les occasions pour tout entreprendre et tout souffrir ce qu'elle reconnaissait être à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Son courage

1696, 1701). Jean Edelinck, son auteur (1649-1680), « graveur ordinaire du Roy » fondait alors avec son frère Gérard (1641?-1707), la réputation du nom dans l'art de la gravure.

était accompagné de force, étant d'un bon tempérament et d'une constitution de corps forte et vigoureuse, propre à supporter les grands travaux que Dieu demandait de son service. *Elle était d'une humeur agréable, et quoique la présence continuelle de Dieu lui imprimât un sentiment de gravité et de retenue qui ressentait je ne sais quoi de céleste, il ne se pouvait voir néanmoins une personne plus commode et plus accorte.* »

A ce dernier trait la vraie physionomie de Marie de l'Incarnation achève de s'éclairer sous nos yeux. Ailleurs, Dom Claude Martin a dit plus brièvement : *Son abord était doux et son visage un peu riant.* Cette grâce aimable, cet accueil bon et souriant était le rayonnement de sa paix intérieure. Ses écrits, ses lettres surtout, nous invitent à y voir un trait de caractère aussi. Les déformations conventionnelles de l'ancienne hagiographie ont quelquefois amené Dom Claude Martin à compasser sa vénérable mère plus que de raison. D'ici de là, par bonheur, des correctifs nous aident à rétablir la réalité. Jeune fille, jeune femme, Ursuline à Tours ou à Québec, Marie de l'Incarnation est demeurée partout identique à elle-même. C'est une vraie tourangelle du XVII^e^ siècle à ses débuts : fille d'une génération endurcie dans les années tourmentées des guerres civiles et arrachée par l'épreuve à la vie insouciante d'une province trop favorisée, mais fille d'une race et d'un pays où l'à-propos, la finesse, une « humeur gaie et agréable » comme elle écrira elle-même, une sagesse née de l'horreur des extrêmes, sont toujours de mise, et y détendent les traits, même aux époques les plus rudes, des visages les plus graves.

***

Le culte de vénération qui dès l'abord entoura la mémoire de Marie de l'Incarnation, dans la Nouvelle-France, fut sur le point, vers le milieu du XVIII^e^ siècle, d'être porté en Cour de Rome.

Le traité de Paris, qui cédait le Canada à l'Angleterre, interrompit pour près d'un siècle les démarches commencées. Mais le projet qui n'avait jamais été abandonné a été repris dès que les circonstances s'y montrèrent favorables. En 1867, à la demande de S. G. Mgr Baillargeon alors archevêque de Québec, les procès préparatoires à l'introduction de la cause de la Servante de Dieu à Rome : procès épiscopal et procès apostolique, furent ouverts. Ils donnèrent lieu à Québec à la première manifestation publique du sentiment unanime de reconnaissance et d'admiration du Canada français envers l'une de ses mères spirituelles et de ses fondatrices.

Depuis, le procès de béatification a passé par les étapes suivantes :

Introduction de la cause en Cour de Rome	1877,
Procès de non-culte	1882,
Procès de réputation de sainteté	1891,
Examen des écrits	1895,
Validité des procès faits à Québec	1897,
Procès de l'héroïcité des vertus	1907-1910,
Décret sur l'héroïcité des vertus de Marie de l'Incarnation	(10 juillet) 1911.

De nouveaux miracles, dûs à l'intercession de la Vénérable Ursuline, sont seuls nécessaires maintenant pour procéder à la proclamation solennelle de sa béatification.

II.

LES ÉCRITS DE MARIE DE L'INCARNATION.

MARIE de l'Incarnation a beaucoup écrit. Ce fut la rançon de sa vocation de contemplative et de missionnaire.

Les sujets qu'elle eut à traiter sont nombreux et naturellement assez disparates. Rien de ce qui intéresse une âme, la sienne, et les âmes, celles qu'elle avait à diriger, ne lui a été étranger. Il lui fallut aussi s'occuper de l'établissement et de la marche de son monastère d'Ursulines enseignantes, du pensionnat et du séminaire de jeunes sauvagesses qui y étaient attachés. Enfin, par-dessus les grilles de sa clôture, elle conserva toujours son droit de regard sur les événements du dehors. Relations spirituelles qui tiennent à la fois de l'autobiographie et du traité d'ascétique et de mystique, mémoires et lettres d'affaires, longue et vaste correspondance où pendant plus de trente ans repassent sous sa plume les faits principaux de l'histoire de la Nouvelle-France, manuel de pédagogie religieuse, travaux linguistiques sur les idiomes sauvages de l'Amérique du Nord, elle s'est pliée à tous les genres que lui ont imposés les circonstances. L'actualité sous ses formes les plus secrètes et les plus voyantes, les plus humbles et les plus héroïques, celles de la vie domestique et celles de la vie nationale, l'a toujours trouvée prête.

Un caractère commun distingue toutes ces productions. Si l'on excepte un cours de religion, composé à Tours entre 1637 et 1639, pour les jeunes pensionnaires de Sainte-Ursule, Marie de l'Incarnation n'a laissé que des *écrits* : elle n'a pas laissé d'*œuvres*. Qu'il s'agisse de spiritualité, d'affaires ou d'histoire, ses mémoires et ses lettres, quelle qu'en soit l'étendue, n'ont jamais été, en effet, que des écrits de circonstance, destinés à disparaître avec le moment qui les avait occasionnés et les personnes qui les avaient reçus. Ce fut en fait le sort du plus grand nombre. De son vivant, une bonne partie était déjà détruite. Elle-même n'y attachait pas d'importance et en avait supprimé beaucoup. Ses correspondants, souvent incapables, faute du recul suffisant, d'estimer à leur juste valeur ces pages d'une écriture hâtive, qui leur venaient de Québec, sous la signature d'une humble religieuse, faisaient de même. Nul de ses écrits ne visait à la publicité. En outre, sans lien entre eux, leur multiplicité même les condamnait à l'état dispersé. Sans Dom Claude Martin, nous soupçonnerions à peine une activité littéraire si étendue et si intéressante. L'inspiration qu'il eut de les recueillir, de les rassembler et de les coordonner, a fait plus que les sauver de la destruction. Elle leur a fait prendre rang à côté des autres productions analogues contemporaines. Sans forcer les faits, nous pouvons aujourd'hui parler, grâce à lui, des *œuvres* de Marie de l'Incarnation.

***

La collection des écrits de Marie de l'Incarnation, telle que Dom Claude Martin l'a constituée et éditée, entre les années 1677 et 1684, forme la matière de quatre volumes : deux in-4° et deux in-12°.

Ce sont, avec leurs titres originaux :

1) *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,*

Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses lettres et de ses écrits. Paris, Louis Billaine, 1677, in-4°, pp. 757.

2) *Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, divisées en deux parties.* Paris, Louis Billaine, 1681, in-4°, pp. 675.

3) *Retraites de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Religieuse Ursuline, avec une Exposition succinte du Cantique des Cantiques.* Paris, Veuve Louis Billaine, 1682, in-12°, pp. 248.

4) *L'École Sainte ou Explication familière des Mystères de la Foy, pour toutes sortes de personnes qui sont obligées d'enseigner la doctrine chrétienne, par la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Religieuse Ursuline.* Paris, J.-B. Coignard, 1684, in-12°, pp. 562.

Les travaux linguistiques, mentionnés plus haut, n'entraient point dans les limites de la publication de Dom Claude Martin. Ces travaux comprenaient :

a) Un Dictionnaire français-algonquin,
b) un Dictionnaire algonquin-français,
c) un Dictionnaire iroquois,
d) un Catéchisme iroquois.

Tous ces ouvrages, dictionnaires et catéchismes, restés manuscrits, sont aujourd'hui perdus [1].

On ne saurait déterminer avec précision la part que représenteraient dans l'œuvre littéraire de Marie de l'Incarnation, si nous l'avions en entier, les écrits publiés par Dom Claude Martin.

Les pertes ont été énormes. Comme il devait arriver, elles se sont produites surtout dans la correspondance.

1. Conservés encore au temps de Dom Claude Martin aux Ursulines de Québec, une partie disparut dans l'incendie du monastère, en 1686, l'autre fut donnée au siècle dernier à des missionnaires en partance pour le nord du Canada.

Si à Tours, où la retraite presque absolue lui était facile, les relations épistolaires furent assez restreintes, dans les premières années du moins de sa vie à Sainte-Ursule, au Canada elles prirent tout de suite, et par la force des choses, des proportions immenses. Quelques indications de sa propre correspondance peuvent nous en donner une idée approximative. On peut calculer que ses lettres y atteignirent le chiffre imposant de sept à huit mille. Ce chiffre a, du reste, été presque certainement dépassé.

A part quelques rares pièces conservées aux archives du Vieux-Monastère de Québec, toute la correspondance locale, qui a été très abondante, celle avec les Jésuites en résidence à Québec ou dans les missions, les représentants du pouvoir royal, les agents de la Compagnie des Cent Associés et les autres personnalités civiles ou religieuses du pays, notamment avec Mgr. de Montmorency-Laval, a disparu. Pour la France, les quelque deux cents lettres que nous avons encore, nous laissent loin de compte avec les milliers que nous devrions posséder. Des lots entiers, considérables, comme la très importante correspondance avec M. de Bernières, étaient déjà introuvables en 1681, année de la publication des *Lettres*. Et que d'autres ont été perdus avec celui-là ! Il n'est, pour s'en faire une idée, que de parcourir le *Registre des Bienfaiteurs du Monastère des Ursulines de Québec*. Ce *memento* de la gratitude n'est, hélas ! qu'une reconstitution faite en partie de mémoire, après 1686, du registre primitif, qui disparut dans les incendies du Monastère. Avec ses lacunes et ses oublis, il couvre encore tout le temps de Marie de l'Incarnation, et dans l'ensemble il est assez exact. Chaque nom de donateur y représente un correspondant. Or, il y en a qui reviennent souvent. Des lettres qui leur furent adressées, nulle trace. Il est superflu, par ailleurs, d'insister sur les difficultés insurmontables que devaient rencontrer les

recherches de Dom Claude Martin. Beaucoup n'eurent jamais connaissance de son projet. D'autres, saintement avares des documents qu'ils détenaient, ne se soucièrent point de le seconder. Bref son butin fut minime. Lui-même aurait bien eu quelques destructions à se reprocher.

Les écrits spirituels ne nous sont pas davantage parvenus dans leur totalité. Ici, cependant, les lacunes sont moins nombreuses, ou nous paraissent telles, parce que nous avons moins de moyens de les contrôler. A dire le vrai, nous ne savons guère l'existence que de ce que nous possédons. Mais dans les imprimés de Dom Claude Martin, il y a des pièces qui ne sont représentées que par des fragments, de courts extraits. De quelques-unes même, nous n'avons qu'un résumé. Résumés et fragments sont toujours l'indice d'une perte correspondante. Perte pour nous, car l'éditeur a eu les pièces en entier.

Ainsi réduites, en nombre et en étendue, on pourrait avancer, sans trop de présomption, que les œuvres de Marie de l'Incarnation dans la publication de Dom Claude Martin, forment à peine la dixième partie de ce qu'elles devraient être. C'est de quarante à cinquante volumes in-4° qu'elles devraient remplir.

Les pertes éprouvées sont pour la plupart irréparables. Les enquêtes partielles, faites depuis une cinquantaine d'années, celle plus complète menée en ce moment en France et en Amérique pour la présente publication, n'ont en somme produit, jusqu'à ce jour, que des résultats négatifs. Les inédits ramenés au jour sont en nombre infime et de mince valeur. Les découvertes portent surtout sur des copies anciennes d'autographes. L'une d'elles, il est vrai, disons-le tout de suite, est de toute première importance. C'est le beau manuscrit conservé aux Ursulines des Trois-Rivières, qui nous donne dans un état antérieur à celui de l'imprimé

de Dom Claude Martin, la plus considérable des autobiographies de Marie de l'Incarnation.

On s'étonnerait à bon droit d'une pareille pénurie d'autographes. Les originaux des documents publiés par Dom Claude Martin devraient, semble-t-il, se retrouver parmi ses manuscrits, à la Bibliothèque Nationale. Or, il n'en est rien. La raison, nous la savons en partie, ou nous pouvons la conjecturer d'après les aveux mêmes de l'éditeur. Quelques documents ne lui avaient été que prêtés en communication. Sa publication achevée, il les retourna — ce qui était naturel — à leurs propriétaires. Malheureusement, il ne sut point garder davantage ceux qu'il possédait en propre. Il les donna autour de lui ou les détruisit. Dans les deux cas, le dommage est le même pour nous. On peut relever dans sa correspondance des indications révélatrices de ces opérations, Dans une lettre à un confrère de Saint-Jean-d'Angély, Dom Antoine Texandier, il écrit, par exemple, des originaux de la correspondance de sa mère : « Après (leur) édition, j'étais sur le point de les faire brûler, dans la pensée qu'avec le temps, on les jetterait parmi les vieux papiers[1]. » En fait, il se contenta de les remettre aux Ursulines de Tours. Mais, soyons sûrs que ce qu'il ne fit pas alors, il le fit en d'autres circonstances. Au même religieux, dans une autre lettre, il annonce l'envoi d'une image de Marie de l'Incarnation, avec « un mémoire (qu'il a) trouvé écrit de sa main, où elle rendait compte à son directeur de ses dispositions intérieures[2]. » Pour tous ceux, à qui il avait révélé sa sainte mère, et qui lui en demandaient des souvenirs-reliques, Dom Claude Martin, qui n'avait rien que ses précieux manuscrits, puisait sans ménagements dans sa réserve. Une des lettres de Marie de l'Incarnation vint ainsi aux mains

1. Cf. *Correspondance de Dom Claude Martin*. Lettre du 2 décembre, 1686. B. N., ms. 19661, fol. 64 (f. fr.).

2. *Ibid.*, Lettre du 19 octobre, 1688, fol., 68.

de Nicole, et on peut encore la voir aujourd'hui dans ses papiers à la Bibliothèque Mazarine[1]. En 1690, faute de matière, la distribution s'arrêta. Tous ces dons procédaient du plus pur esprit de désappropriation. Mais que cette charité, si bien intentionnée, était donc mal ordonnée ! Disons à sa décharge, que Dom Claude Martin ne pouvait prévoir tout le parti que les contemplatifs et les historiens de l'avenir tireraient des écrits de sa mère. Les ouvrages parus, il a considéré qu'ils suffiraient à tout. Il ne partageait point, d'ailleurs, notre culte moderne de l'autographe.

***

La publication des écrits de Marie de l'Incarnation pose la question de la fidélité des imprimés. Question inévitable quand on réfléchit aux libertés que les éditeurs du XVII^e^ siècle prenaient avec les manuscrits des auteurs spirituels contemporains. Ici, Dom Claude Martin nous rassure. Il n'aurait rien changé, nous déclare-t-il, ni à l'*ordre*, ni aux *pensées*, ni même aux *paroles* de sa mère, sauf « quelques-unes qui (lui) semblaient moins claires et moins propres pour exprimer sa pensée. » Les autographes de Marie de l'Incarnation retrouvés dernièrement, et dont nous avions déjà le texte imprimé, nous permettent de voir ce que vaut cette protestation de fidélité. Dans l'ensemble, avec des réserves qui varient selon les temps et les écrits, il semble bien qu'on puisse la prendre au pied de la lettre. Nulle part, dans les endroits où le contrôle est possible, on ne constate de modifications substantielles. Des interpolations plus ou moins étendues, des coupures maladroites et arbitraires ne constituent pas, en effet, des remaniements de fond appréciables : de ceux, du moins, qui altèrent et déna-

1. B. Mazarine. Ms. 2467, fol. 357-360.

turent la pensée de l'auteur. Le chanoine Richaudeau, et à sa suite, le chanoine Griselle, dont l'informatiou était généralement plus personnelle, ont suspecté de timidité... ou d'habileté Dom Claude Martin sur le point très important de la dévotion de Marie de l'Incarnation au Sacré-Cœur. « Comme si les mots *dévotion au Cœur de Jésus,* observe le premier, lui déplaisaient, il évite de les écrire quand l'occasion se présente, et il écrit à la place *dévotion au Verbe Incarné,* et cela avec une intention arrêtée qui est évidente[1]. » Et Griselle, résumant Richaudeau : « D'ordinaire, dans les passages qui concernent la dévotion au Cœur de Jésus, il se montre assez timide et essaie de donner le change.[2] » Mais c'est prêter bien des calculs à un biographe candide. C'est aussi — puisqu'il y a un préjugé à la racine de ces jugements,nous le verrons, — faire remonter trop haut sur l'existence de Saint-Maur l'ombre du jansénisme. Sans insister plus que de raison ici sur la véritable position doctrinale de Dom Claude Martin, qu'il nous suffise de noter avec ses critiques que, même si par endroits il a usé de formules précautionnées, ce ne fut pas aux dépens de la pensée profonde de sa mère.

Scrupuleux avec le fond, Dom Claude Martin ne pouvait l'être autant avec la forme. Ses retouches de style ne se comptent pas. L'usage du temps les autorisait.. ou les pardonnait. Ici, Dom Claude Martin n'a pas innové. Les prétextes ne lui manquaient pas, au surplus, pour prendre ses coudées franches d'éditeur. Les écrits de Marie de l'Incarnation n'étaient guère que des brouillons. Durant ses années de Québec, Marie a toujours tenu la plume dans les circonstances les plus défavorables qui soient. Vraiment, en comparaison, sainte Thérèse avait

---

1. Chanoine Richaudeau. *Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation...* (Tournai, 1876). T. I, Avertissement, pp. XI-XII.

2. Eugène Griselle. *La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation... Supplément à sa Correspondance.* Paris, (s. d.) p. 41.

de beaux loisirs ! Un travail de révision s'imposait donc avant d'aller chez l'imprimeur. Honnêtement, Dom Claude Martin nous donne à entendre qu'il l'a fait : « Quant au style, remarque-t-il, j'avoue qu'il n'est pas des plus polis et qu'il n'approche pas de la délicatesse des ouvrages d'aujourd'hui, qui par le seul agrément du discours et des paroles, font une douce violence aux esprits, pour se faire lire[1]. » C'est presque un aveu, que Dom Martène confirmera plus tard : « Outre la *Vie* de sa mère qu'il composa, il donna encore au public les *Lettres* de cette grande servante de Dieu, qu'il retoucha un peu, pour changer quelques *vieux mots* qui sont moins en usage dans notre langue[2]. » A défaut de tout autre document, manuscrit ou imprimé, la *Vie* seule nous renseignerait sur la nature de ces corrections. Elle contient des doublets. Or le texte n'est jamais identique dans les deux endroits. Ce ne sont pas seulement les *vieux mots*, dont parle Martène, ni, comme le note Dom Claude Martin, les « quelques paroles moins claires et moins propres à exprimer la pensée » de Marie de l'Incarnation, mais les tournures elles-mêmes, qui ont été changées. La collation de quelques originaux avec les imprimés en fournirait une preuve surabondante. A cet exercice de son reviseur littéraire, le style de la Vénérable Mère n'a pas toujours gagné ; il a même très souvent perdu. Il s'est chargé d'adjectifs plus ou moins opportuns, s'est régularisé au grand dam de sa spontanéité. Il s'est alourdi, s'est même haussé à la solennité : ce qui était un contresens psychologique. Dom Claude Martin, cependant, a usé de ses droits avec modération. C'est encore Marie de l'Incarnation que l'on reconnaît et qu'on lit après son passage. Dom Guéranger, qui n'a point vu les originaux, ne s'y est pas trompé : « J'ai

1. Dom Claude Martin. *La Vie de la V. M. M. de l'I...*, Paris 1677. — Préface.
2. Dom Martène. *La Vie du Vénérable Père Dom Claude Martin.* Bibliothèque municipale de Tours, ms., 1442, fol. 89.

cherché la *Vie de Marie de l'Incarnation,* pendant plus de trente ans, écrivait-il, et ce n'est qu'après ce long espace de temps que j'ai pu la trouver. C'est alors que j'ai pu comparer son style à celui de Dom Claude Martin et me convaincre que, même comme écrivain, la mère est supérieure au fils. » Cette impression fait, du moins, honneur à la fidélité de l'éditeur. Dom Claude Martin a pu moderniser ce style que la délicatesse de l'époque aurait trouvé trop rude. Ce faisant, il ne lui a pas enlevé ses traits distinctifs.

Fond et forme, nous avons donc les vrais écrits de Marie de l'Incarnation. La piété filiale, le sens religieux de Dom Claude Martin ont réalisé cette merveille de nous les conserver. Si la critique moderne, dont les exigences sont connues, fait ses réserves, si elle propose bien des amendements à sa publication, ni ces réserves, ni ces amendements ne portent sur le principal.

***

Il est trop tôt de dégager ici la valeur doctrinale et historique des œuvres de Marie de l'Incarnation.

Leur valeur religieuse est considérable, puisque Marie, par l'expérience personnelle dont elle nous a laissé le récit et par l'enseignement mystique qu'elle en déduit, se place au rang des maîtres. Mais il faudrait, pour la mettre dans tout son jour, définir la tradition spirituelle, — s'il en est une — à laquelle Marie se rattache, déterminer aussi les caractéristiques de sa pensée, préciser ses points d'accord avec les autres grands mystiques et ses points de divergence. Cela supposerait une synthèse qui ne peut venir tout de suite dans la réédition actuellement en cours. Les éléments n'en seront fournis qu'un par un, au fur et à mesure de la publication des textes et de leur analyse respective. Il n'est donc que d'attendre et de faire confiance aux grands hommes qui,

dès le XVII^e siècle, ont admiré et exalté Marie de l'Incarnation.

Ce n'est point Bossuet, on le sait, qui l'a décorée le premier du beau titre de *seconde Thérèse*. En 1672, quand elle mourut, il ne savait rien de sa vie. Or, en cette même année, la parole fameuse était lancée « par un docte et savant personnage » nous dit-on. Recueillie par Dom Claude Martin qui l'inséra dans la *Vie*, c'est là que Bossuet la trouva pour la première fois en 1695[1], et qu'il la prit, pour lui faire une fortune, deux ans plus tard, 1697, dans son *Instruction sur les États d'oraison*. Il l'amplifia un peu, comme de raison. Sous sa plume éloquente, la *seconde Thérèse* devint la *Thérèse de nos jours et du Nouveau-Monde*. Vingt-cinq ans après, dans sa *Vie de Marie de l'Incarnation*, le P. de Charlevoix l'appelait à son tour *la Thérèse de la France*[2]. C'était la pensée même de Bossuet, mais dans une expression plus juste, puisque Marie a passé plus de la moitié de son existence à Tours, et qu'à cette date, des deux Frances il n'y en avait qu'une, politiquement.

Grâce surtout à Bossuet, qui lui apportait pour la mettre à l'épreuve du temps, le poids de son génie et comme la consécration de l'Église de France parlant par sa bouche, le titre de *nouvelle Thérèse* est désormais acquis au nom et à la mémoire de Marie de l'Incarnation. Remarquons que Bossuet ne s'est prononcé qu'à la suite d'une étude attentive de ses écrits. Au moment où s'ouvrait la querelle du quiétisme, Marie était de ces autorités que chacune des parties voulait avoir dans son camp. Fénelon, qui la connaissait depuis plus longtemps que Bossuet par Madame Guyon, sinon par son frère l'abbé

---

1. Bossuet. *Correspondance* (édition Urbain et Levesque) T. VII, Lettre à Madame Cornuau, 1^er juin, 1695.

2. R. P. F.-X. de Charlevoix, S. J. *La Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, Institutrice et Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*. Paris. Cl. Briasson, 1724.

de Fénelon, missionnaire au Canada, la revendiquait pour son sentiment. Le débat qui suivit ne servit qu'à montrer sa sublimité et sa parfaite orthodoxie.

Les anciens pourraient nous dispenser de citer les modernes qui leur ont fait écho dans l'éloge de Marie de l'Incarnation. Sur un autre point, cependant, nous devons retenir leur témoignage.

Les lecteurs du XVII^e siècle, même Dom Martène, un érudit, n'ont été attentifs qu'au caractère spirituel des écrits de la sainte Ursuline. Tout un côté de son œuvre leur a échappé qui nous intéresse très particulièrement aujourd'hui.

A ses correspondants de France, Marie de l'Incarnation n'a pas donné que des leçons d'ascétisme et de mystique. Mêlant à ses considérations spirituelles le souci des choses du monde — un souci tout surnaturel d'ailleurs — elle leur fait, à l'occasion, un peu d'histoire contemporaine. Les difficultés de l'établissement de la colonie française à Québec et sur les rives du Saint-Laurent, les progrès et les reculs de l'évangélisation des peuplades sauvages, les gloires et les revers de nos armes, les pointes hardies des découvreurs, les petites et les grandes vertus des habitants, leurs misères physiques et morales, toutes les alternatives enfin d'ombre et de lumière de la prodigieuse époque qui va de la mort de Champlain au gouvernement du Comte de Frontenac, revivent dans ses *Lettres*. Toutes les nouvelles de la colonie semblaient se donner rendez-vous au monastère. Son bon sens faisait le tri des vraies et des fausses. Elle disait ensuite ce qu'elle savait, comme elle le savait, sans fard, car le caractère privé de sa correspondance, la qualité de ses destinataires, l'exemptaient de viser d'abord à l'édification. D'une autre correspondance du même temps — les *Relations* et les *Lettres* des Jésuites du Canada — on a pu écrire qu'elle ne disait que le bien ou que le mal,

suivant le but à atteindre. Ces ménagements ne s'imposaient pas à Marie. Elle raconte les choses comme elles sont, dans leur héroïsme et leur médiocrité. Ses récits auraient formé, s'ils nous avaient été tous conservés, la plus merveilleuse chronique de la Nouvelle-France, pour les années 1639 à 1672. Fragmentaires, épisodiques, interrompus par les bateaux en partance, il eût été facile cependant de les relier les uns aux autres et d'en faire une chaîne solide. Travail irréalisable aujourd'hui, puisque le plus grand nombre nous manquent. Du moins, ceux qui nous restent n'ont-ils rien perdu de leur importance historique. Divers de langue, de nationalité, de confession, de formation scientifique, nos contemporains s'accordent tous dans l'estime qu'ils en font. Pour l'érudit chanoine Griselle, les *Lettres* de Marie de l'Incarnation sont « une mine de précieuses indications pour l'histoire du Canada[1]. » Les auteurs des *Sources de l'Histoire de France,* pour le XVII[e] siècle, voient de même dans ses écrits : « une source précieuse pour l'histoire coloniale de la France[2] », des œuvres « tout à fait intéressantes pour connaître les événements politiques et religieux qui se sont déroulés au Canada pendant trente ans[3]. » Parkman leur a fait maints emprunts, et il y a puisé sa vénération émue pour celle qu'il a nommée « une héroïne chrétienne admirable[4]. » Tels qu'ils sont, les écrits de Marie de l'Incarnation nous tiennent lieu d'annales de la propagation de la foi et de l'influence française dans l'Amérique Septentrionale pour plus d'un quart de siècle. Ils doivent prendre rang parmi les sources de l'histoire

1. E. Griselle, *l. c.*, p. 1.

2. Émile Bourgeois et Louis André. *Les Sources de l'histoire de France,* (XVII[e] siècle) 1610-1715. — III. *Biographies,* n° 1688.

3. *Ibid.*, II. *Mémoires et Lettres,* n° 1016.

4. Francis Parkman. *The Jesuits in North America in the seventeenth century.* Chap. XIV, p. 186 (Boston, 1888.).

primitive du Canada, immédiatement après les célèbres *Relations* des Jésuites.

***

Si Marie de l'Incarnation a fait œuvre de doctrine et d'histoire, c'est sans l'avoir cherché, et par le seul fait d'avoir pris une plume et d'avoir su la tenir.

Le mérite littéraire de ses écrits n'est point négligeable, en effet. Que s'en faudrait-il même qu'elle ne puisse trouver sa place dans une collection de chefs-d'œuvres méconnus ?

Comme écrivain, Marie de l'Incarnation porte tous les traits distinctifs de son époque, la première moitié du XVII^e^ siècle.

Les rares autographes que nous ayons d'elle nous montrent que, tout comme ses contemporains, elle n'avait point d'orthographe invariable. Sauf pour quelques mots, rien d'arrêté dans son usage. Quant à sa ponctuation, elle était sommaire : des virgules clairsemées, faisant ordinairement l'office de points à la fin des lignes.

A Québec, durant trente ans, elle n'eut jamais une heure à elle pour écrire à tête reposée. L'été, les affaires la pressent, les bateaux vont lever l'ancre sans l'attendre, le temps lui manque même pour relire ce qu'elle vient de jeter à la volée sur le papier. L'hiver, le froid gèle les encriers, elle a les doigts gourds, il faut écrire dans le feu de la cheminée, au vu de toutes les sœurs. Ces conditions s'opposeront toujours à l'œuvre d'art, mais elles n'empêcheront jamais les dons supérieurs « du grand écrivain » de s'exprimer. Marie a de ces dons. Elle écrit une langue pleine de vivacité, réaliste, celle de sa génération ; le plus pur français, celui de sa Touraine ; le plus familier, celui de la petite bourgeoisie provinciale ; le plus direct, celui de la conversation. On lui a reproché

quelques mots savants d'école : ils ne sont pas d'elle, mais de son éditeur. Quelques préciosités aussi, rares du reste pour être si communes de son temps ; mais ce sont, sous sa plume, gaucheries plutôt qu'affectation. N'ayant jamais eu de loisirs, elle n'eut pas celui de faire du bel esprit : et elle était trop naturelle pour cela. Elle écrit comme elle est, comme le veut le sujet. Ses lettres sont souvent une causerie enjouée, rapide, sensible. Elle raconte avec entrain et esprit. Dans ses autobiographies, le ton se fait plus grave, mais reste toujours simple. Le même sens inné de la mesure la conduit partout. Elle relate sans fracas de mots et d'images ses plus hautes visions, ne s'étourdit pas ni ne nous accable. La pensée est si limpide, les termes qui la traduisent si ordinaires, que sa transparence pourrait faire illusion sur sa profondeur. Qu'on veuille bien lire, cependant, pour comprendre tout l'à-propos de cette dernière remarque, ce court fragment d'une lettre adressée à son directeur, et écrite elle aussi à la hâte. Nous en donnons le texte, non d'après l'imprimé de Dom Claude Martin, mais tel qu'il est représenté par une copie manuscrite de l'original, sans aucune retouche de l'éditeur par conséquent. Marie vient de parler de la contemplation des Anges et de son colloque intermittent avec Dieu. Elle continue :

De là, mon esprit fut totalement uni à cette suprême Majesté, par une union des trois divines Personnes, la mémoire au Père, l'entendement au Fils, la volonté au Saint-Esprit. Et comme cette incompréhensible Trinité n'est qu'unité d'Essence, *ainsi je demeurai unie en l'unité de l'âme*, sans pouvoir faire aucun acte particulier, sinon pâtir cette application amoureuse, *car les puissances étant toutes absorbées, le tout se passe au plus intime de l'âme, qui parfois est émue, comme quasi imperceptiblement et par cette Puissance même, à faire des élans d'amour si subtils qu'à peine les pourrait-on exprimer* [1].

1. B. N., ms. 19661, fol. 115 et ss.

Ce n'est pas le lieu de commenter cette magnifique psychologie. Mais quelle aisance dans la description des activités les plus mystérieuses de l'âme ! Et quel philosophe de métier n'envierait à cette jeune femme de 32 ans, qu'était alors Marie, encore presque uniquement riche de son fonds, cette délicatesse et cette sûreté d'analyse ! D'autres mystiques, et parmi les plus grands, ont parlé de la distinction de l'âme et de ses puissances, mais comme par voie didactique. Marie, ici, nous introduit au cœur d'une opération, ou mieux, d'un état, où cette distinction est saisie sur le vif, et pour ainsi dire, en acte. Et, avec si peu de frais de mots que cette introspection si perçante n'étonne qu'à la réflexion.

Sobriété, clarté, simplicité, ce sont toujours les qualités maîtresses du style de Marie de l'Incarnation. La pensée ne s'embarrasse jamais dans les symboles difficiles. En femme pratique, elle va par le plus court. Quand les mots lui manquent, — ce qui lui arrive de temps à autre, car nos formes logiques sont trop étroites pour les réalités divines, — elle avoue son impuissance et poursuit sans s'obstiner devant l'ineffable. Pour tout dire : elle pense bien ; elle parle et écrit de même. Cette justesse dans l'expression, fruit d'une conception nette de l'esprit, faisait l'admiration de son premier biographe : « On remarquera dans sa simplicité, observe Dom Claude Martin, une netteté d'expression qui n'est pas commune et une facilité si merveilleuse à expliquer les choses les plus difficiles que, quand elle parle des mystères de la foi, des attributs de Dieu et de Dieu lui-même, c'est avec des termes si propres qu'il semble qu'elle ait fréquenté toute sa vie les écoles de la théologie (!). Et quand elle traite de la vie mystique, c'est d'une manière si claire et si intelligible, qu'elle n'a pas besoin de commentaire, de sorte que ceux qui ont eu la communication de ses écrits avouent qu'en ces matières, on la peut bien appeler une seconde sainte Thérèse, mais que dans la facilité de

les expliquer, il est difficile de trouver quelqu'un qui l'égale[1]. » Dans un tour plus souple, mais pour en faire le même éloge, on a pu écrire d'elle, ces dernières années: « Marie est vraiment notre Thérèse... : une Thérèse de chez nous, sans rien d'espagnol, de flamand, ni de germanique : tourangelle, française de tête et de cœur, jusqu'au bout des ongles, s'il était permis de parler ainsi[2]. » Mais déjà, en 1724, le Jésuite Charlevoix, fin lettré lui aussi et homme de goût, s'excusait ainsi de l'avoir tant citée dans sa monographie : « On ne doit point être surpris de la longueur et de la multitude des citations qui feront le fond de ce livre, et je m'assure même que si l'on a quelque reproche à me faire, ce sera de ce que je n'ai point encore plus laissé parler une personne qui parle si bien[3] ? »

***

Les contemporains ont fait tout d'abord un accueil empressé à la publication des œuvres de Marie de l'Incarnation. Nous n'en jugeons pas par les différents millésimes que portent les volumes de la *Vie* et des *Lettres*, où il ne faut voir que des réimpressions de la page de titre pour une nouvelle mise en circulation d'exemplaires invendus. Mais nous avons le témoignage de Dom Claude Martin. Il écrit en 1696 au P. Crépeuil, jésuite du Canada : « Ces livres ont eu d'abord un grand effet, et bien des personnes y ont trouvé un grand secours pour leur sanctification[4]. » Même note sous la plume de Dom Martène : « L'an 1672, sa bonne mère étant décédée en odeur de sainteté... (Dom Claude Martin) composa

1. Dom Claude Martin, *l. c.*, préface.

2. Henri Bremond. *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France...*, t. VI, p. 9.

3. Charlevoix, *op. cit.*

4. Archives de l'abbaye de Solesmes. *Lettre du 25 avril* 1696.

sa *Vie* qu'il donna aussitôt après au public. Cette *Vie* a fait un fruit merveilleux et a été estimée de toutes les personnes de piété, et des gens fort savants l'ont élevée au-dessus des œuvres de sainte Thérèse. Défunt l'évêque de Meaux en parle avec éloge dans ses ouvrages contre les quiétistes[1]. »

Cette grande faveur cependant n'eut qu'un temps. Elle passa avec le siècle. La campagne antimystique, les excès de la controverse quiétiste, l'ennui des jeunes générations pour les œuvres trop raisonnables de l'âge précédent, détournaient déjà les esprits, sur la fin du XVII^e siècle, des mystiques et de leurs états d'âme. La curiosité, l'intérêt, allaient à d'autres sujets, et la sensibilité prenait le pas sur la raison. Les œuvres de Marie de l'Incarnation subirent le sort commun. Leur format même, — celui de la *Vie* et des *Lettres*, — était décourageant. Dom Claude Martin le sentait bien. Il voulait donner de la *Vie* un résumé plus maniable. Dans la lettre déjà citée au P. Crépeuil, il ajoutait mélancoliquement : « Il y a fort longtemps que j'ai formé le dessein de faire un abrégé de (la) *Vie (de la Mère de l'Incarnation)*. Car pour le premier original, il devait être dans toute son étendue. Mais les emplois, les affaires, les infirmités et d'autres petits desseins qui sont venus à la traverse, m'ont mis dans l'impuissance d'y travailler, et aujourd'hui je ne sais qu'en espérer, mon âge ne me laissant quasi plus de forces, ni de corps, ni d'esprit, que pour penser au voyage de l'éternité. » Ce projet qu'il ne devait pas, en effet, réaliser, fut repris au siècle suivant par le P. de Charlevoix.

L'indifférence et, dans certains quartiers, l'hostilité qui consommèrent en France la ruine des mystiques ne sont pas les seules causes de l'oubli où sont tombées, pendant

1. Dom Martène. *Histoire de Marmoutier*. B. N., Ms., 12877, p. 1076 (fonds latin).

plus d'un siècle et demi, les œuvres de Marie de l'Incarnation. La cession du Canada à l'Angleterre, au traité de Paris, 1763, la campagne anti-Nouvelle-France, menée chez nous par les Philosophes et les Encyclopédistes, qui l'avait précédée et en un sens préparée, surtout la longue période d'abandon moral qui suivit et les nouvelles préoccupations politiques et religieuses dont les Français sont remplis au déclin de l'Ancien Régime, achevèrent de détacher les pensées et les cœurs du Canada, et de l'épopée de sa fondation. Aux gloires si pures de cette œuvre où la France avait prodigué le meilleur de son âme et de son sang, d'autres plus sonores mais plus troubles furent préférées.

On connaît les circonstances qui ont enfin si heureusement réagi contre cet état de choses anti-national. On sait aussi les conditions nouvelles qui ont retourné les sympathies vers les mystiques et leurs écrits. Marie de l'Incarnation bénéficie depuis plusieurs années déjà de ce retour de bon sens et de justice. Elle a eu ses apologistes dans la seconde moitié du siècle dernier. De nos jours, de beaux travaux l'ont honorée. « Ses propres ouvrages, écrivait le P. de Charlevoix, où l'on admire un goût exquis, une raison saine, un génie sublime, et cette onction divine qui distingue si bien les écrits des saints, l'ont déjà placée au rang des plus illustres femmes[1]. » Nos contemporains du XX^e siècle qui la connaissent souscrivent d'enthousiasme à ces louanges. Ses œuvres méritent toujours l'éloge que Bossuet en faisait à Madame Cornuau : « J'ai lu depuis peu la *Vie de la Mère de l'Incarnation* avec toutes les *additions* de son fils... Tout y est admirable[2]. » Ce *Tout y est admirable* est bien le jugement qu'elles méritent de porter en épigraphe.

1. Charlevoix. *Op. cit.*, préface.
2. Bossuet. *Correspondance ; l. c.*

III.

LA RÉÉDITION PRÉSENTE DES ŒUVRES DE MARIE DE L'INCARNATION.

VENANT après les rééditions des écrivains spirituels du XVII^e^ siècle, sainte Jeanne de Chantal, saint François de Sales, sainte Marguerite-Marie, saint Jean Eudes, saint Vincent de Paul, le P. Louis Lallemant, le P. Surin, la réédition des œuvres de Marie de l'Incarnation qui commence avec ce premier volume, est dirigée, comme elles, par les méthodes scientifiques en honneur aujourd'hui.

Autant que ces mots peuvent être de mise à propos de l'humble Ursuline, qui se trouve avoir écrit à son insu pour la postérité, elle sera critique et documentaire. Critique, parce qu'elle est basée sur une recherche préalable aussi étendue et minutieuse que possible, en France et en Amérique, dans les dépôts d'archives, les bibliothèques publiques, et les collections privées qui nous ont été ouvertes, de tous les inédits de Marie de l'Incarnation, et de toutes les copies anciennes de ses écrits faites directement sur les originaux. Documentaire, parce qu'elle utilisera et citera très largement les sources manuscrites et imprimées, contemporaines ou même postérieures, capables de jeter un jour nouveau ou plus

vif sur tous les aspects de l'activité mystique et missionnaire de la sainte Ursuline, en apportant des éclaircissements à ses écrits et les mettant dans leur plein relief.

A ce dernier titre, le premier et plus que tout autre, Dom Claude Martin, le fils et l'éditeur de Marie de l'Incarnation, y trouvera à côté d'elle la juste place qui lui revient. Nul ne s'en étonnera. « Comme Dieu — écrit Dom Martène — conduisait ces deux grandes âmes par des voies extraordinaires et presque semblables, elles se communiquaient réciproquement les grâces qu'elles recevaient du ciel ; et cette communication était la plus grande consolation qu'elles reçussent en ce monde des créatures[1]. » C'était aussi, pour tout ce qui venait de Marie de l'Incarnation, une véritable éducation spirituelle et mystique de Dom Claude Martin. Confident, héritier, interprète authentique de la pensée de sa vénérable mère, son disciple et son historien, les commentaires dont il a accompagné quelques-uns de ses écrits, sous la rubrique modeste d'*additions*, doivent donc à tout prix être conservés. Parfois traînant, diffus, lourd même, il est le plus souvent sans prétention, et il est toujours sincère. Au reste, ses gloses que Bossuet trouvait admirables, font trop corps avec le texte qu'elles paraphrasent, développent et complètent, pour qu'il soit loisible de les supprimer. C'est encore Marie que nous entendons dans son fils. Il nous dit lui-même qu'il n'y parle que « comme un écho,... un supplément qui étend (la voix dont il est le fils) au delà de sa propre activité, lors même qu'elle n'est plus[2]. » Tout n'y saurait être indistinctement retenu. Un choix est à faire. Encore est-il qu'il doit être fait. Pour les mêmes raisons, ses ouvrages manuscrits ont été aussi utilisés.

Dans la plupart des cas, l'édition de Dom Claude

1. Dom Martène. *Vie du V. P. D. Cl. M.* — B. M.. de Tours, ms. 1442, fol. 65.
2. Dom Claude Martin. *Vie de la V. M. M. de l'I.*, préface.

Martin reste pour nous l'unique représentant du texte de Marie de l'Incarnation. Il n'y a donc pas lieu dans notre réédition à une étude comparative des sources et des divers témoins de ce texte. L'appareil scientifique des travaux de ce genre, nécessaire pour la publication sérieuse des textes, n'y sera possible que pour un document très développé, que nous possédons dans le double état manuscrit et imprimé, et quelques pièces analogues, mais plus courtes.

Cependant, même annotée, la présente réédition ne sera pas une reproduction pure et simple de l'ancienne. Les introductions spéciales à chaque volume diront en détail et justifieront les modifications qui y ont été apportées. Non que le texte de Marie de l'Incarnation, tel que nous le connaissons par les imprimés, doive être remanié pour être rapproché du texte des originaux. Bons ailleurs, indispensables même quelquefois, ces procédés de critique interne, faute des documents voulus pour en régler l'exercice, conduiraient tout droit, ici, au subjectivisme le plus arbitraire. Il n'y a donc pas de reconstitution à tenter. Mais Dom Claude Martin a plus d'une fois utilisé, plutôt que reproduit, les pièces qu'il avait entre les mains. Il lui est arrivé de les mêler les unes aux autres, de les interpoler, de les scinder, de les insérer, en tout ou en partie, dans un cadre artificiel. Il avait sa méthode et son but. Ni son plan, ni son objectif ne peuvent être ceux de notre publication. Dans l'intérêt même d'une connaissance plus approfondie de l'expérience mystique de Marie de l'Incarnation et de l'histoire où sa vie s'est providentiellement encadrée, une distinction des pièces s'impose, un regroupement plus logique et chronologique des textes est nécessaire. Nous aurons plus loin à revenir sur ce point. Ainsi, c'est d'une reprise à fond de l'édition originale qu'il s'agit. Cela seul pourrait bien justifier la qualité de critique que revendique la réédition actuelle.

Ces préoccupations de contrôle scientifique ne scandaliseront personne dans un travail comme celui-ci. « Il serait étrange — remarquait le P. Cavallera, à l'occasion de la réédition officielle des œuvres de sainte Marguerite-Marie — que l'on trouvât superflu pareil souci et que sous prétexte que le fond seul importe, on estimât inutile de travailler à offrir au public un texte authentique. En réalité, ces éditions critiques sont une simple forme du respect dû aux écrits des saints. Il est bien juste qu'on ait au moins autant d'égards pour leurs œuvres que l'on en montre pour les auteurs profanes. Le fond et la forme sont inséparables[1]. » Ce travail *d'assainissement,* le P. Cavallera le justifiait encore par les habitudes répréhensibles des éditeurs d'autrefois. Il est donc de mise ici.

D'ailleurs, tout en voulant répondre aux légitimes exigences de notre époque, cette réédition des œuvres de Marie de l'Incarnation n'entend rien sacrifier de l'utilité et du profit spirituel des lecteurs. Les voies actuelles qui y seront suivies ne peuvent s'opposer à ce qu'elle atteigne le but d'édification et d'instruction dont elle ne saurait s'affranchir. Bien au contraire. De là, un souci constant de rendre lisible au plus grand nombre un texte qu'une rigueur trop matérielle de présentation ne destinerait plus qu'aux seuls érudits. De là, aussi, la préférence donnée au plan qui alliera, dans la mesure la plus sage, les droits de la science avec ceux des âmes, et simplement du goût éclairé.

On ne s'étonnera donc pas, pour le dire en passant, que l'annotation théologique et historique ait été conçue dans un but d'utilité pratique. D'aucuns pourraient être tentés de la trouver parfois prolixe ou sans raison suffisante. En réalité, elle ne mérite pas tout à fait ces blâmes. Il a fallu penser à tous les dévots et admirateurs

1. Fr. Cavallera S. J. *Bulletin de Littérature ecclésiastique.* 20 avril 1916, p. 188.

de Marie de l'Incarnation. Le public auquel s'adressent ses œuvres et qui les attend, ne se compose pas uniquement de spécialistes des hautes études. C'est un public instruit, mais répandu sur les bords de deux mondes assez distants, et dont les connaissances en histoire, par exemple, ne portent pas également sur les mêmes sujets. Nous ignorons encore en France, pour la plupart, à peu près tout de l'épopée de la fondation du Canada, notre propre histoire pourtant. Mais aux Canadiens, notre dix-septième siècle français, le siècle de leurs origines, n'est pas non plus nécessairement connu par le menu. Et combien de Tourangeaux, fiers de leur petite patrie, ne savent ni les temps ni les lieux où vécut celle qui est, après saint Martin, la gloire de leur Église, et l'une des plus pures illustrations de leur province ! Semblablement, tous les fidèles que le catéchisme de persévérance a conduits à une bonne connaissance de leur religion, ne sont pas pour autant versés dans la science des voies spirituelles et des choses de la mystique. A beaucoup, la vraie Marie de l'Incarnation court donc le risque de passer inaperçue. Aussi, de bien des côtés, nous sont venues la remarque qu'une sobriété, élégante certes, mais trop discrète, semblerait ici de la sécheresse et la prière d'éviter ce défaut, quitte plutôt à verser dans le défaut contraire. Le juste milieu était difficile à tenir, devant tous les désirs qu'il fallait prendre en considération. Pour attirer plus efficacement les yeux sur Marie de l'Incarnation, on a du moins essayé de lui composer, à l'aide d'une annotation assez abondante, une sorte de cadre où ses vénérables traits se dessinent avec plus de netteté. Quand cette annotation ne donnerait que l'illusion de l'entrevoir, son but serait pourtant atteint, puisqu'elle exciterait ainsi le désir de revenir encore au texte où sa voix, son geste et son âme, transparaissent.

Ce serait pour ces mêmes raisons d'utilité, si l'exemple

des éditeurs de la correspondance et des sermons de Bossuet et de la correspondance de saint Vincent de Paul ne faisait autorité en ces matières, que l'orthographe et la ponctuation ont été partout ramenées à l'usage actuel. Au surplus, il n'y avait nul intérêt à conserver une orthographe qui, dans la plupart des cas, n'est que celle des copistes ou de Dom Claude Martin.

Sur un point, au moins, la présente publication ne différera pas des éditions savantes qui viennent d'être mentionnées. La précision et l'objectivité qui les distinguent y seront apportées et les mêmes facilités et garanties données de s'y référer en toute sécurité.

Comme il a déjà été dit, après les pertes faites au XVII^e siècle et encore plus tard, nous n'avons plus aujourd'hui, sauf pour quelques pièces récemment découvertes, que les imprimés de Dom Claude Martin. Les catalogues et inventaires des Bibliothèques de France et du Canada ne contiennent rien qui ne soit connu ; et les archives privées sont par définition ordinairement inaccessibles. Dans ces conditions, il n'y a pas d'espoir sérieux à fonder sur les surprises sensationnelles de l'avenir, — qui restent d'ailleurs toujours possibles. [1]

A nous en tenir donc aux documents que nous possédons déjà et aux quelques pièces qui sont venues dernièrement s'y ajouter, la réédition des œuvres de Marie de l'Incarnation comprendra six volumes de textes.

Les écrits de la Vénérable Ursuline se partagent d'eux-mêmes en trois catégories : *a*) les *écrits spirituels* proprement dits, autobiographies, relations de conscience... etc., — *b*) les *lettres*, presque toutes adressées de Québec en France ; — *c*) un *manuel de pédagogie religieuse*, recueil

1. Surprises *toujours possibles* ! Des écrits de Marie de l'Incarnation, et des documents touchant de très près à son histoire, exhumés tout récemment, dans les circonstances les moins prévues, de chartriers privés, justifient cette assurance.

d'instructions sur la doctrine chrétienne. Des six volumes de la présente réédition, deux seront réservés au premier groupe, trois au second et un au troisième [1].

Dans les deux premières catégories, l'ordre chronologique a été adopté en principe pour la classification des textes, et scrupuleusement suivi toutes les fois que les données suffisantes ont permis de le faire. Après le chanoine Richaudeau, ce principe nous amènera à rompre avec le classement artificiel des pièces de la correspondance, opéré par Dom Claude Martin, en lettres spirituelles et lettres historiques.

La chronologie ne peut jouer un rôle aussi précis dans la publication des écrits spirituels, du moins pour l'édition des fragments qui nous restent de la première des *Relations* autobiographiques de Marie de l'Incarnation. C'est elle, néanmoins, qui, dans la plupart des cas, règlera leur répartition.

Telle quelle, avec les défauts inhérents à une œuvre qui sera considérable et de longue haleine, nous espérons que cette réédition des œuvres de Marie de l'Incarnation servira la cause de l'Église, mère des saints, et celle de la Vénérable Ursuline qui fut l'une de ses filles les plus dévouées.

Elle rendra, en outre, aux deux patries de Marie de l'Incarnation un bien qui, se faisant de jour en jour plus rare, allait leur échapper tout à fait. Au Canada, ses œuvres sont un trésor de famille. On se réjouit d'en voir une nouvelle publication. Mais les Français de l'an-

---

1. Le titre général de la collection : *Ecrits spirituels et historiques*, ne doit pas s'entendre d'une classification rigide et exclusive. Sauf dans *le manuel de pédagogie religieuse*, l'histoire et la spiritualité se mêlent intimement, quoiqu'en proportions variables, dans l'œuvre de Marie de l'Incarnation. Si nous rangeons ses relations autobiographiques sous la rubrique : *Ecrits spirituels*, ce n'est pas à dire que ses lettres ne contiennent que de l'histoire. Dans l'impossibilité d'un groupement des écrits qui réponde exactement au titre général, les divisions adoptées ici ont encore pour elles la logique.

cienne France doivent savoir que ses œuvres sont toutes leurs aussi, et au même titre. Peut-être s'en sont-ils trop désintéressés. «En France, notait Sainte-Beuve, nous ne sommes pas toujours assez soigneux ou fiers de nos richesses [1]. » A Tours, où elle naquit en 1599, Marie de l'Incarnation fut élevée aux sublimes états d'oraison qui la font aller de pair avec les plus hauts contemplatifs de tous les temps et de tous les pays. A Québec, où elle arriva en 1639, c'est une œuvre française qu'elle fit durant les trente-deux années qui lui restaient encore à vivre. Par là, ses écrits sont le bien et l'honneur indivis des deux Frances.

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal.* Vol. I.

IV.

DOM CLAUDE MARTIN [1].

LA vie de Marie de l'Incarnation se réfléchit, et pour une part s'explique et se justifie dans celle de son fils, Dom Claude Martin.

Sans doute, le Bénédictin de Saint-Maur a moins

---

1. A l'inverse de la méthode adoptée plus haut pour l'esquisse monographique de Marie de l'Incarnation, nous avons cru devoir accompagner celle de Dom Claude Martin d'une annotation justificative surtout pour les années 1672-1696. Nous ne retrouverons, en effet, dans les écrits de la Vénérable Mère, qu'une partie seulement de la vie de son fils. L'autre ne devait pas non plus rester ignorée.

Les sources manuscrites seules ont été utilisées pour cette monographie. Les principales sont : a] Dom Martène. *La Vie du Vénérable Père Dom Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, décédé en odeur de sainteté au monastère de Marmoutier, le neufiesme Jour du mois d'Aoust* 1696, *écrite par un de ses Disciples.* Bibliothèque municipale de Tours. ms. 1442. — b] Dom Martène. *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur.* Archives de Ligugé et de Solesmes. — c] Dom Martène. *Histoire de l'Abbaye de Marmoutier.* Bibliothèque Nationale, mss. 12876-12880 (fonds latin). — d] Dom Claude Martin. *Lettres spirituelles.* B. N., ms. 15793 (fonds français). — e] Dom Claude Martin. *Correspondance* B. N., ms. 19661 (f. fr.). — f] Dom Mommole Geoffroy. *Relations des actions mémorables des quatre premiers supérieurs généraux de la Congrégation de Saint-Maur.* B. N., ms. 19622 (f. fr.). — g] *Correspondance des Bénédictins de Saint-Maur.* B. N., mss. divers. (f. fr.)

La *Vie de Dom Claude Martin* par Dom Martène a été imprimée sous ce titre : *La Vie du Vénérable Père Dom Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, décédé en odeur de sainteté au monastère de Mairmontier, le 9 du mois d'Aoust* 1696, *écrite par un de ses Disciples...* A Tours, chez Philibert Masson... M. DC. XCVII. Avec Approbation et Permission. Cette vie imprimée, qui a une histoire dont il sera parlé plus loin, n'est souvent qu'un remaniement et même un extrait du ms. 1442 de Tours. D'où la nécessité de recourir constamment à ce dernier. C'est lui que nous avons ordinairement cité.

d'agrément dans les manières, de grâces dans l'esprit et d'harmonieux équilibre dans la physionomie morale et intellectuelle, que l'Ursuline de Tours et de Québec. Mais, comme elle, le goût de la vie intérieure le possède ; et il a le même génie dans les affaires, la même entente du gouvernement, et des aptitudes à toutes sortes d'arts. Enfin les mêmes privautés divines l'ont souvent comblé. Dans tout ce qu'il a de grand et de saint, qui inspire la sympathie, Dom Claude Martin est à l'image de Marie de l'Incarnation. Ses larmes l'ont engendré à la vie religieuse, son expérience religieuse l'a initié à la vie mystique. « Elle est sa mère, dit Bossuet, plus encore selon l'esprit que selon la chair[1]. » Par un juste retour, elle a trouvé dans les étapes rapides qui l'ont porté aux premières charges de sa Congrégation, la réponse providentielle décisive aux doutes qui, malgré les assurances de ses directeurs, l'ont agitée longtemps, pour l'avoir abandonné si jeune. La nature et la grâce ont tellement uni cette mère et ce fils qu'on ne peut bien les voir l'un sans l'autre. Leur histoire est inséparable. C'est, comme on l'a dit, une histoire en deux personnes[2].

***

Dom Claude Martin est né à Tours, le 2 avril 1619. C'était en la fête de saint François de Paule, le saint protecteur de la famille. Ses premières années appartiennent à la vie de sa mère. Sur le drame qui les assombrit, son retentissement dans la sensibilité de l'enfant et sa formation morale, les mémoires de Marie et sa biographie nouvelle, diront l'essentiel. Le problème

1. Bossuet. *Instruction sur les États d'Oraison.* L. IX, III.

2. Comme précédemment pour Marie elle-même, il ne peut guère s'agir ici que d'une simple suite de la vie de Dom Claude Martin. La publication des écrits de Marie de l'Incarnation manifestera à l'évidence la continuité de la mère dans son fils, et leur mutuelle dépendance.

est trop vaste, trop complexe pour être seulement touché en passant. Claude est alors une petite nature, candide, timide et replié sur lui-même, impulsif, inquiet. Les circonstances le veulent ainsi. Une fugue qu'il fit à l'âge de douze ans le montre aussi capable de décision. Il se détendra et se fixera définitivement plus tard, quand il aura trouvé sa voie. Mais ce ne sera qu'après bien des détours. Son instruction commença de bonne heure. A dix ans, il signe comme parrain sur les registres de catholicité de Tours. A cet âge, il est déjà en pension, Marie ne pouvant mener de front le soin de son éducation à la maison et la direction des entreprises de son beau-frère. Une fois sa mère aux Ursulines, il ira étudier chez les Jésuites, à Rennes d'abord, 1631-1633, puis à Orléans, 1633-1636, d'où il reviendra à Tours pour sa rhétorique, 1636-1638, et de là retournera à Orléans pour sa philosophie, 1638-1639.

Il était à Orléans, quand Marie, en février 1639, traversa cette ville, en route pour Paris, Dieppe et Québec. Quelques jours plus tard, il la rejoignait à Paris, où il venait demander son entrée dans la Compagnie de Jésus. Cette démarche imprévue apporta une grande consolation à Marie. Elle avait toujours vu son fils bénédictin ou jésuite : son vœu allait être comblé. Des membres influents de la Compagnie, le P. Georges de la Haye, ex-recteur du Collège d'Orléans, le P. Saint-Jure qui y professait, s'employaient à presser l'affaire. Le provincial de France, le P. Jacques Dinet ne ménageait pas les bonnes paroles. Mais, Marie partie pour le Canada, Claude rentré à Orléans, Dinet, on ne sait pourquoi, atermoie, se reprend et refuse enfin tout net de le recevoir, sur ce qu'il était dur d'oreille et court d'esprit. Beaux prétextes ! « On ne s'est jamais aperçu qu'il fût sourd, écrira de lui, son disciple et biographe, Dom Martène,... et on ne croit pas faire tort à cette illustre Compagnie, si féconde en beaux esprits, de dire qu'on ne

pense pas qu'elle ait beaucoup de sujets de sa force pour la beauté, la solidité et la délicatesse de l'esprit. Mais que dire à cela, sinon que souvent les hommes, pensant faire leur volonté, exécutent celle de Dieu, qui voulait se servir de Dom Claude Martin dans un autre Ordre, qui a trouvé qu'il avait assez d'esprit pour être un grand serviteur de Dieu et pour soutenir l'observance par son exemple, par sa sagesse, par ses conseils et par son autorité[1]. » Bonnes raisons ou faux semblants, l'étrange refus du P. Dinet n'en fermait pas moins des portes déjà à demi-ouvertes. Déçu dans son attente, désemparé, Claude se voit soudain rejeté dans les hasards. Décidé à se suffire à lui-même, — il ne veut plus vivre aux crochets de sa famille, — en 1640, il revient à Paris, en quête d'une situation. La duchesse d'Aiguillon lui a fait espérer un emploi. Mais elle oublie sa promesse. A Québec, Marie qui a su l'échec de Claude chez les Jésuites et semble croire à un nouveau caprice de sa part, passe à son sujet par les pires inquiétudes. Cependant l'heure de Dieu est toute proche. Elle sonne sur la fin de cette même année.

A ce moment, la fortune se prend tout à coup à lui sourire. Des amis en place lui ont trouvé des positions prometteuses. Mais c'est trop tard. Claude a déjà demandé son admission dans la Congrégation de Saint-Maur, où le Supérieur général, Dom Grégoire Tarrisse, charmé de son bon air, lui fait un paternel accueil. Enfin il est au port. Le 15 janvier de l'année suivante,

1. Dom Martène. *La Vie du V. P. D. Cl. Martin...* Ms. 1442 de Tours, fol. 18. On lit au verso du premier feuillet du manuscrit la note suivante, qui est passée dans le catalogue Dorange 1875, et dans le Catalogue Général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France, 1905 : « Cette *Vie* a été imprimée à Tours, 1697, in-8°, mais le manuscrit contient plusieurs passages qui ont été retranchés à l'impression et dont quelques-uns renferment *des traits contre les Jésuites*, qui avaient refusé d'admettre dans leur compagnie dom Claude Martin... » Le seul trait contre les Jésuites, si c'en est un, est celui qu'on vient de voir. La pointe en est assez bénigne. Quant aux passages supprimés, ils visent Nicole, et des différends avec la Cour dont il sera question tout à l'heure.

1641, il entre à la Trinité de Vendôme, abbaye où il va faire son noviciat. Il y prononce ses vœux le 3 février 1642, à 23 ans.

***

Les dates qui vont suivre marquent les étapes d'une carrière monastique à peu près unique de son temps, pour sa rapidité, sa continuité et sa fécondité. Plusieurs reviendront avec leurs circonstances dans les écrits de Marie de l'Incarnation. Nous nous contenterons ici d'une sèche nomenclature.

Sa profession émise, Claude Martin est envoyé à l'abbaye de Tiron, près de Chartres, pour son noviciat de jeune profès, 1642. Ce temps de probation supplémentaire, que les constitutions de Saint-Maur ont fixé à deux ans, est réduit pour lui à une année. De Tiron, il passe à Jumièges en Normandie, où, durant cinq ans, 1643-1648, il étudie en philosophie et en théologie. A la fin de 1648, il est à Saint-Martin de Séez, pour l'année de récollection des scolastiques au terme de leurs études. Là, il est ordonné prêtre et célèbre sa première messe en la fête de saint Martin, le 11 novembre, 1649. Après dix-huit mois au prieuré de Bonne-Nouvelle, à Rouen, 1650-1651, où il se perfectionne dans les pratiques de la retraite et d'un ascétisme déjà rigoureux, il revient à la Trinité de Vendôme, le monastère de sa profession, mais en qualité de sous-prieur. C'est dans les derniers mois de 1651. Enfin, au mois de mai de l'année suivante, 1652, le chapitre général de Saint-Maur l'élit prieur de Saint-Nicaise de Meulan, près de Versailles. Dom Claude Martin, à cette date, a 33 ans d'âge, 10 ans de profession et 3 ans de prêtrise. Il ne sortira plus de charge que quarante-quatre ans plus tard et pour mourir.

Pendant dix-sept ans, il est d'abord employé au gouvernement des monastères particuliers : deux ans

au monastère de Saint-Nicaise de Meulan, 1653-1654 ; trois ans aux Blancs-Manteaux de Paris, 1654-1657, « ministère qui avait toujours été rempli par les premiers supérieurs de la Congrégation, » et où il se signale par l'oraison funèbre qu'il prononce à Saint-Germain des Prés (1657) de Messire Pomponne de Bellièvre, premier Président du Parlement de Paris ; un an encore à Meulan, 1658, où le rappelle le conflit violent du Gouverneur et du Lieutenant-Général de cette ville ; deux ans à Saint-Corneille de Compiègne, 1658-1660 ; six ans à Saint-Serge d'Angers, « où sa vertu devait recevoir un nouveau lustre par la pratique de plusieurs actions héroïques, dont on a peu d'exemples dans les plus grands saints de l'antiquité, » 1660-1666 ; deux ans enfin à Bonne-Nouvelle de Rouen, 1666-1668. C'est là, que cette même année 1668, la diète annuelle de Saint-Maur vient le prendre pour le créer assistant du Supérieur général, Dom Audebert, la seconde charge de la Congrégation.

Au titre d'assistant, Dom Claude Martin prend rang parmi les supérieurs majeurs ; il entre dans le gouvernement, le *régime*, comme l'on disait alors, de la Congrégation tout entière. Désormais, durant près de trente ans, il sera mêlé activement, et souvent plus à fond que nul autre, à toutes les affaires de Saint-Maur. Assistant de 1668 à 1675, grand prieur de Saint-Denis en France, de 1675 à 1681, de nouveau assistant de 1681 à 1690, enfin prieur de Marmoutier de 1690 à 1696, rien de difficile et d'important ne devait plus se traiter sans qu'il y eût part ou qu'il fût consulté. Définiteur dans tous les chapitres généraux, depuis 1672, président des cinq derniers, 1684-1696, il sortait de celui de 1687 Supérieur général, n'eût été le véto du roi. Marie de l'Incarnation put voir les débuts de ces magnifiques états de service. Un moment effrayée d'une telle élévation, elle se rassura vite avec ses vues surnaturelles, joyeuse de sentir Dieu si libéral dans l'accomplissement de ses promesses.

***

Il est difficile de surestimer l'action de Dom Claude Martin dans ses nouvelles fonctions de supérieur majeur. Par la direction religieuse qu'il donne aux jeunes profès de Saint-Germain des Prés, résidence du *régime* et le premier monastère de Saint-Maur ; par les traités que le Supérieur général, Dom Audebert, lui demande en vue d'unifier la formation monastique dans la Congrégation, et qui y deviennent, tout de suite, avec leurs rééditions rapides, des classiques de la spiritualité bénédictine, l'influence qu'il exerce ne le cède à nulle autre en profondeur et en étendue. Il est comme le père spirituel de Saint-Maur et de ses deux cents maisons.

Dans le domaine des lettres, ses initiatives ne sont pas moins considérables. A peine assistant, il se fait le champion ardent, persuasif, de l'édition, qui allait bientôt devenir si fameuse, des œuvres de saint Augustin. L'idée d'engager Saint-Maur dans cette entreprise lui est venue, non du grand Arnauld, comme on l'a dit à tort, mais d'une conversation avec Dom Luc d'Achery, le bibliothécaire de Saint-Germain des Prés. « Il aimait la doctrine de saint Augustin par-dessus celle des autres Pères, à cause de sa douceur et de sa modération dans les expressions et d'un certain caractère de droiture qui éclate dans ses traités. » Une nouvelle édition des œuvres du saint Docteur s'imposait. Il en fit aussitôt le projet. C'était un travail immense ; mais « il avait le cœur noble et naturellement porté aux grandes entreprises qui regardaient la gloire de Dieu [1]. » Quant aux difficultés, aucune « ne l'effrayait lorsqu'il s'agissait... du bien de la religion. » Pourtant celles-ci étaient nombreuses, immédiates. D'aucuns auraient voulu que Saint-Maur prît violemment parti dans la controverse du moment. Sa

1. Dom Martène, *l. c.*, fol. 92.

réserve était suspecte. Déjà dans certains quartiers, on agitait contre la Congrégation le spectre du jansénisme. Éditer saint Augustin à cette heure, n'était-ce point fournir des armes aux adversaires ? Quelques supérieurs du *régime* le pensaient. Mais que venait faire le jansénisme dans cette affaire ? Devant les raisons de Dom Claude Martin toutes les hésitations tombèrent. Le projet décidé, on lui en confie l'exécution. Il le met donc en train, recrute l'équipe des travailleurs, la dirige, la surveille [1], la relance après un premier échec, la mène au succès. Il aura de même la haute main sur presque tous les grands ouvrages qui se faisaient dans la Congrégation. C'est lui qui distingue Dom Bernard de Montfaucon, la future lumière de la société littéraire de Saint-Germain des Prés. Montfaucon était alors tout jeune religieux en Languedoc. Il le fait travailler, le trouve bon pour le grec, mais lui conseille de s'appliquer à la belle latinité avec « Térence, Cicéron (dans ses traités) et César, qui sont la source du beau latin, » avec aussi le P. Sirmond et l'humaniste Muret dans son *De variis lectionibus* [2]. Enfin, il le fait venir à Paris, et lui confie saint Athanase. Il fera encore entreprendre saint Basile et Clément d'Alexandrie, chez les Grecs, et chez les Latins, saint Hilaire et saint Jérôme. Saint-Maur lui doit ainsi une bonne part du plus pur de sa renommée scientifique.

Mais Saint-Maur lui a bien d'autres obligations. A son apogée, la Congrégation a connu des passages difficiles qui ont mis en jeu son existence même. D'an-

1. Lorsqu'il est nommé grand prieur de Saint-Denis en 1675, toute l'équipe des travailleurs se transporte avec lui dans cette abbaye. Dom Delfau, qui a la responsabilité littéraire de l'œuvre, s'excuse ainsi de son silence à son confrère D. Jacques Du Chemin, de Saint-Serge d'Angers : « L'embarras où j'ai été depuis mon arrivée à Saint-Denis, où *nous* avons suivi le R. P. Dom Claude Martin, *notre patron et le promoteur de notre ouvrage*, (en) a été la cause ». Lettre du 20 août, 1675. B. N., ms. 12803, fol. 204. (f. fr.)

2. Lettre à Dom B. de Montfaucon, 20 mars 1687. B. N., ms. 19661, fol. 32. Toute cette lettre avec ses conseils de stylistique est fort intéressante. Son auteur eût fait un professeur éminent de belles-lettres.

ciennes abbayes, ramenées à l'observance, supportaient mal sa réforme. Ses richesses — purement imaginaires au reste — ses maigres bénéfices, dont on grossissait à plaisir le nombre et les revenus, allumaient les convoitises à la Cour... et ailleurs. Depuis plusieurs années déjà, rancunes et intérêts conjuraient contre elle. Après un temps d'accalmie relative, les imprudences d'un religieux de Corbie, le trop fameux Dom Gerberon, l'emportement et l'audace de deux ou trois brouillons,servirent à souhait les malveillants. Brusquement, en 1681, la situation empira. A ce moment, Dom Claude Martin fut véritablement le seul pour défendre Saint-Maur et le sauver de la ruine [1].

Il venait de quitter les fonctions de grand prieur de Saint-Denis en France et de reprendre la charge d'assistant. « Ce ne fut pas sans une providence particulière, dit Dom Martène, qu'il rentra dans le *régime* de la Congrégation, dans un temps où elle eut besoin plus que jamais de sa sagesse et de ses avis. » C'était celui, en effet, où l'on voyait « fondre sur (elle) les plus grandes affaires qu'elle ait jamais eues depuis sa naissance [2]. » La crise fut même si aiguë qu'en 1682 la suppression

1. Dom Claude Martin venait d'être réélu assistant, au chapitre général de cette année. Ce fut « par un coup singulier de la divine Providence qui le fit rentrer dans le *régime* de la Congrégation pour en être le *principal et presque l'unique appui*, dans un temps qu'elle était sur le point d'endurer des secousses si furieuses qu'elles étaient capables, non seulement de l'ébranler, mais même de la *renverser* entièrement... Car, par un juste et adorable jugement de Dieu, elle se vit tout d'un coup déchirée par les faux-frères au dedans, persécutée par les puissances du siècle au dehors, et presque abandonnée de tous... » Dom Martène : *La Vie...* fol. 109. Trois mois après le chapitre, Dom Vincent Marsolle, le Supérieur général, meurt. Il est remplacé par le premier assistant Dom Brachet. Celui-ci, appesanti par l'âge, se décharge de tous les soins de sa fonction sur Dom Claude Martin qui reste *seul assistant*, jusqu'en 1684. Tout le poids du gouvernement tombe sur lui. Il eut alors « besoin de toutes ses forces pour (le) soutenir et de toute sa sagesse pour se tirer avec honneur des méchantes affaires qui vinrent fondre tout d'un coup sur la Congrégation, étant obligé d'agir et de résoudre *presque lui seul* ce que faisaient auparavant *trois personnes fort éclairées* ». Dom Martène, *La Vie...* fol. 110.

2. Dom Martène. *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur.*

de Saint-Maur fut résolue, durant trois heures, dans le Conseil du Roi. Le chancelier Le Tellier, plus équitable, fit revenir sur cette étonnante décision. Mais les procès étaient toujours pendants. Il fallait se défendre. Le roi était partie ; les commissaires-rapporteurs, l'archevêque de Paris, François de Harlay, et le P. de la Chaise, entre autres, très mal disposés ; tous les avocats, enfin, par crainte d'aventurer leur carrière, se récusaient. Jamais embarras ne fut plus extrême. La Congrégation, abandonnée de tout le monde, se retourna vers son assistant. Rien ne le préparait à cette tâche. Dom Claude Martin avait en outre, sous les yeux, le sort des prieurs de Corbie et de Saint-Denis, qu'une lettre de cachet venait d'exiler, pour avoir défendu les droits et privilèges de la vie religieuse. Il prit néanmoins la cause en mains. « Ce fut en cette occasion, écrit encore Dom Martène, que l'on vit l'effet de la prière que sa bonne mère fit pour lui, dans une de ses lettres, où elle lui parle en ces termes : « Je prie Dieu de mettre sur votre langue et « dans votre cœur les productions de son esprit, afin « que sa parole ne soit point liée ni étouffée en vous « par des respects trop humains, et que par une sainte « hardiesse, accompagnée d'une prudence divine, vous « puissiez rendre au prochain tous les secours dont sa « grâce vous rend capable[1]. » Son premier discours — un simple exposé de la cause, non une plaidoirie en forme — ébranla les commissaires. « Il parut à leur contenance qu'ils étaient un peu revenus de leurs préventions. Le Père de la Chaise même, rendant compte au roi de l'affaire, ne put s'empêcher de lui dire que les religieux se défendaient bien et que le droit de sa Majesté n'était pas si clair qu'il se l'était persuadé. » Impressionné par cette déconvenue, le roi laissa traîner les choses en longueur. On n'en parla plus. Dom Claude

1. Dom Martène. *La Vie...* ms. 1442 de Tours, fol. 123.

Martin l'emportait[1]. D'autres affaires suivirent de près, où, de nouveau, l'on se retrouva aux prises avec les prétentions injustifiées de la Cour. Sa fermeté, sa modération y triomphèrent encore[2]. En 1686, enfin, Saint-Maur commençait de respirer. Mais dans l'entourage du roi, on se souvint. Dom Claude Martin paya d'une disgrâce la paix qu'il avait rendue à sa famille religieuse.

***

A cette époque, il fait un grand personnage dans la Congrégation. L'éminence de sa vertu, des services rendus, du talent, de la doctrine, son sens de l'administration, l'imposent à l'estime de tous. Au chapitre général de 1687, le premier tour de scrutin, par un suffrage unanime des capitulants, le porte à la présidence de l'assemblée. C'était sa désignation comme Supérieur général, au grand étonnement du P. de la Chaise, qui ne croyait pas à une si parfaite entente de la Congrégation. Mais les adversaires de Saint-Maur, exaspérés de leurs récents échecs, ne désarmaient pas. On intrigue à la Cour. On représente au roi le candidat du chapitre comme un entêté et un esprit processif. Prévenu par la calomnie, mécontent des dernières affaires, le roi ordonne à M. de Harlay de faire savoir au Définitoire qu'il donnait l'exclusion à Dom Claude Martin pour la charge de Supérieur général[3]. Sur quoi, Dom Martène observe justement que « s'il ne fut pas Général par

1. *Ibid.*, fol. 125.

2. Les plaidoyers et les mémoires de Dom Claude Martin étaient, nous apprend Dom Martène, conservés aux archives de la Congrégation. Peut-être devrions-nous reconnaître l'un d'eux dans la pièce dont il sera fait état à propos du prétendu jansénisme de Saint-Maur.

3. Ce veto royal est rapporté dans la *Vie* imprimée, mais sans les circonstances qui l'attirèrent. Isolé dans la page où il figure, il y pose une énigme, que certains avaient cru résoudre par des sympathies jansénistes de Dom Claude Martin. On voit, et l'on verra mieux encore dans un instant, que le jansénisme n'était

l'élection des hommes, il le fut dans l'estime, le désir et le cœur de toute la Congrégation, surtout des bons religieux qui avaient une très grande confiance en lui et qui s'y adressaient plutôt qu'à tout autre quand il s'agissait de faire observer quelque point de régularité. » Personnellement, Dom Claude Martin, qui avait travaillé de tout son pouvoir à détourner sur un autre le choix des Pères, se réjouit du coup qui le frappait ; mais il ressentit très vivement pour la Congrégation cet abus de pouvoir. C'était la première fois que les puissances séculières entravaient la liberté des élections à Saint-Maur ; et cette intrusion était un fait grave.

Évincé du généralat, Dom Claude Martin, malgré la défaveur du roi, n'en fut pas moins maintenu dans ses fonctions d'assistant pour un nouveau triennat, 1687-1690. Comme précédemment, tout le contentieux lui incombe, et il y apporte la même indépendance et le même dévouement éclairé. Au chapitre général de 1690, après neuf ans consécutifs passés dans le *régime*, il s'en retire conformément aux constitutions. Le Général vou-

---

pour rien dans cette affaire. Dom Martène nous a conservé le mémoire que Dom Claude Martin écrivit sur son exclusion. Le voici. « Lorsque l'on a été sur le point de faire les élections, le roi a fait signifier au Définitoire qu'il donnait l'exclusion pour la charge de Supérieur général au P. Dom Claude Martin, sans autre raison, sinon qu'il ne lui était point agréable. On a su depuis que le sujet ou plutôt le prétexte de cette disgrâce est qu'on a fait entendre à Sa Majesté que ce père était un entêté, qu'il ne revenait point quand il avait quelque chose en tête, qu'il aimait les procès,qu'*il avait même plaidé contre le roi* dans l'affaire des cinq abbayes, ainsi que le roi lui-même s'en est expliqué depuis. Cette signification ne s'est point faite par une lettre de cachet ; mais seulement, Mr. de Paris a dit au R. P. Dom Claude Boistard qu'il avait ordre du roi de lui dire,et par son moyen, au Définitoire, que Sa Majesté donnait l'exclusion dont je viens de parler. Le R. P. a dit ses raisons pour se charger de cette commission, et quoiqu'il n'eût aucune lettre ni aucune marque de créance, néanmoins parce que c'est un homme d'honneur et de probité, qui est hors de suspicion qu'il en voulût imposer au chapitre, on le crut à sa parole, et ensuite il a été élu lui-même à la charge de Général. Voilà la première fois que la Cour s'est mêlée des affaires du chapitre général et qu'elle a ôté la liberté des élections. Il est peu important que le susdit père ait été exclu de la charge de Général, mais la conséquence en est très grande et l'exemple très périlleux que les puissances séculières fassent violence au *régime* dans un point des plus essentiels. On ne peut en attribuer la cause qu'aux grands dehors et aux

lait le garder auprès de lui comme secrétaire et conseiller ; il refuse. Malgré ses instances pour être enfin rendu à la vie de retraite qu'il avait toujours ambitionnée, il est nommé prieur de Marmoutier. Marmoutier était alors une des principales maisons de la Congrégation, qui le choisissait souvent pour y tenir ses assises triennales. Dom Claude Martin ne s'éloignait donc pas définitivement de toute participation aux affaires. Dans la grande abbaye tourangelle, les supérieurs de Paris continueront de rechercher ses avis et ses directions, et il y présidera les chapitres généraux de 1693 et de 1696. En 1693, il fut question de le réélire à Saint-Denis, comme grand prieur ; mais dans cette charge, il s'était opposé autrefois « aux divertissements injustes et illicites d'un homme de la première distinction, qui faisaient des torts considérables à son monastère et causaient des ravages dans tout le voisinage, dont les pauvres étaient notablement incommodés[1]. » Cet homme, très considéré alors « dans le royaume et dans l'Église, » était même cardinal. Le motif était plus que suffisant pour obliger le chapitre à renoncer à son dessein[2]. Dom Claude Martin fut maintenu à Marmoutier.

---

conversations inutiles de quelques religieux avec les personnes de qualité, qui conçoivent facilement des inclinations pour ceux en qui ils remarquent des talents extérieurs éclatants et agréables. L'expérience a fait voir, jusqu'à présent, que ces grands dehors inutiles ont plus causé de dissipation que d'édification. L'expérience a fait voir au contraire que la Congrégation n'a jamais plus prospéré devant Dieu et devant les hommes, que quand les supérieurs se sont éloignés avec prudence de ces grands dehors pour s'attacher à la conduite intérieure de la Congrégation. Quant aux raisons de cette exclusion il est facile de les deviner ; mais, comme il est aussi facile de se tromper dans les choses qui ne sont pas tout à fait claires, il vaut mieux ne point faire de jugements que de s'exposer à en faire de téméraires. Quoiqu'il en soit, quand les raisons des hommes seraient injustes, celles de Dieu, sans la Providence duquel rien n'arrive dans le monde, sont toujours très justes et très équitables ». Dom Martène. *La Vie*... fol. 134.

1. Dom Martème, *l. c.*, fol. 239.

2. Dom Martène. « Il a encore souffert d'autres persécutions pour la justice, et nous savons fort bien que la raison pour laquelle il ne fut pas prieur de Saint-Denis au chapitre général de 1693 fut, parce qu'étant autrefois prieur de ce monastère, il avait troublé les plaisirs d'un cardinal qui, sous prétexte de se donner

***

De la vie intérieure de Dom Claude Martin, il n'y a pour le moment qu'un seul mot à dire : elle fut, pour une grande part, formée à l'école de sa vénérable mère. Les gaucheries, la naïveté quelquefois puérile de son biographe, son manque total du sens des proportions qui lui fait jeter tout sur le même plan, le commun et le sublime, ne doivent pas nous fermer les yeux à la noblesse unique de cette existence monastique. Ce fut une vie sans apparat. Les tons de grisaille où se complaisent les écrivains de Saint-Maur dans leurs monographies édifiantes, l'uniformité sans saillies des récits de Dom Martène en particulier, en ont dérobé à des yeux pourtant bien exercés[1] l'éclat intime et la véritable grandeur. Mais certains de ses traits, présentés dans leur relief naturel, figureraient avec avantage dans les *Vies des Pères du Désert* ou les *Dialogues de saint Grégoire.*

---

le divertissement de la chasse,...ne voulait pas que les seigneurs voisins chassassent sur leurs propres terres : ce qui causait un grand dégât dans les fermes..., ce qui obligea notre prieur de lui en écrire, et ses successeurs de pousser l'affaire jusqu'au bout ». B. N., ms. 19661, fol. 66 (f. fr.).

1. Négligeons Chalmel dans son *Histoire de Touraine.* Mais que penser de la note maussade que l'éditeur contemporain de l'*Histoire de Marmoutier* de Martène (Tours, 1875), y consacre à la notice biographique de Dom Claude Martin : « Ce récit est rempli de détails peu intéressants... Le critique (un réviseur anonyme du XVIII[e] siècle) auquel nous avons déjà emprunté plusieurs notes marginales juge ce travail de la manière suivante : « On pourrait mettre en deux pages « la vie de ce prieur de Marmoutier. Mais de quelque manière qu'on en use, il faut « absolument retrancher les épines qu'il laisse pourrir dans sa peau, son alliance « en manière de contrat avec la divine Sagesse, les religieux qu'il avait gagés « pour lui venir *chanter pouille...* etc. Cela ne peut servir qu'à le tourner en ridicule « et le faire passer pour un fanatique. Si on croit que c'est par mortification « et par amour de Dieu qu'il en usait ainsi, il faut dire qu'il porta la vertu à « des excès que Dieu a quelquefois inspirés aux saints, mais qu'on n'ose rapporter, « ne pouvant servir d'exemples ». Ce jugement sans aménité, — celui de l'annotateur cité — provoquerait aujourd'hui la pitié. Il est sûrement déplacé dans l'édition de l'*Histoire de Marmoutier* (cf. t. II, p. 538). Depuis, M. Bremond dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France...* t. VI, a apporté sur le promoteur des grandes éditions patristiques de Saint-Maur le jugement de la sympathie et de l'intelligence.

D'autres auraient toute la fraîcheur des légendes du moyen âge, s'ils ne perdaient de leur grâce à s'être passés si près de nous. C'est à ces belles actions qu'il faut s'attacher pour comprendre et aimer Dom Claude Martin, et non à ces détails peu grâcieux et d'ailleurs minimes, dont le récit de Dom Martène est trop souvent alourdi. Malgré ses charges considérables, ses occupations incessantes, la sollicitude de la Congrégation tout entière qui sous deux Supérieurs généraux, Dom Audebert et Dom Brachet, pesa presque exclusivement sur lui, nul religieux ne vécut plus retiré, plus effacé et plus uni à Dieu. Que de fois, commentant sa vénérable mère il nous a livré le fond de son âme ! Plusieurs de ses *additions* aux écrits de Marie de l'Incarnation sont des tranches d'autobiographie autant que des gloses. Il s'y est peint au naturel, avec sa pratique fervente de l'humilité, de l'abjection, de la solitude et de l'oraison. En privé et au gouvernement, il fut toujours pour ses frères en religion, l'exemplaire et le rempart de l'observance la plus austère. Les contemporains ont noté aussi sa douceur inaltérable, fruit de sa parfaite domination sur lui-même, son indulgence quasi maternelle pour les faibles, son zèle pour le décor du culte et les belles ordonnances de la Liturgie.

***

Jeune profès, à Jumièges, Dom Claude Martin avait fait sous la direction de Dom Michel des Fossés, — un maître pour qui « après l'Écriture sainte, il n'y avait rien de plus respectable que la *Somme*, » — une forte et saine théologie. Thomiste, il le fut toujours en philosophie. Le correspondant de Bossuet, Dom François Lamy, dont il avait dirigé les études, nous assure qu'il possédait à fond le système de Descartes. A en juger par la déclaration d'un de ses ouvrages manuscrit, il prisait

cependant peu la tentative de son compatriote[1]. Thomiste, il l'était aussi en théologie, mais comme on l'était à la Sorbonne avec le Docteur Ysambert, dont un décret du chapitre général de 1651 avait imposé à toute la Congrégation de Saint-Maur les conclusions dans les matières alors si âprement disputées entre Dominicains et Jésuites.

En fait, malgré le rôle de premier plan qu'il a joué à Saint-Maur, dans l'organisation des grandes études, ou plutôt à raison même de ce rôle, Dom Claude Martin n'est nullement un spéculatif, un intellectuel, comme nous dirions aujourd'hui. C'est un esprit positif. L'édition critique des Pères, accomplie dans une atmosphère de sérénité, devait répondre à ses préférences les plus chères. S'il y a poussé de toutes ses forces, c'est sans doute qu'il y voyait une utilité pour l'Église, mais c'est aussi

---

1. «Rien ne fait mieux voir l'ignorance de l'esprit humain que le nouveau système de philosophie qui s'est introduit de nos jours dans le monde, par lequel on fait voir que les opinions d'Aristote et des philosophes anciens où l'on s'était attaché par le passé ne sont que des faussetés, des illusions et des rêveries sans raison, si bien que nous devons dire que depuis six mille ans que le monde a commencé, il n'y a point eu de vraie philosophie, et que tous ces grands hommes, que toute l'Antiquité a regardés et admirés comme des oracles, n'ont été que des illustres ignorants, jusqu'à ce qu'enfin, *un petit homme, qui a pris naissance à La Haye, qui est un petit village de Touraine*, a fait éclipser la gloire de ces grands hommes, enseignant une philosophie que tout le monde reçoit aujourd'hui avec tant d'approbation et d'avidité, qu'à présent c'est passer pour un esprit peu intelligent que de l'impugner. Mais qui nous assurera qu'Aristote, qui a déjà connu tant de fortunes, qui a été tant de fois abattu et qui s'est autant de fois relevé ne se relèvera pas encore ; ou bien, qu'en cent ou deux cents ans, il ne s'élèvera point quelque nouveau spéculatif qui fera quelque nouvelle découverte qui obscurcira ces nouveaux philosophes, comme ceux-ci, ceux qui les ont devancés ? Peut-être n'attendrons-nous pas si longtemps, si l'on continue à changer, à expliquer, à modifier les sentiments de ce nouveau philosophe, comme on a fait depuis sa mort ». Dom Claude Martin. *Questions ascétiques et mystiques proposées, examinées et résolues en des conférences réglées*. B. N., ms. 17105, p. 838 (fr. fr.).

En 1678 un décret du chapitre général défendait aux lecteurs de philosophie et de théologie de Saint-Maur d'enseigner « les nouvelles opinions touchant les accidents, la nature et l'essence des corps, et autres qui ont rapport avec les dogmes de la foi ». Archives Nationales. L. 815. On notera que les *conférences* ont été faites à de jeunes étudiants et que les décrets des chapitres généraux portent tous alors la marque de la main de Dom Claude Martin.

que ce travail, loin des disputes de l'École, lui paraissait la besogne idéale pour le Bénédictin de son temps. Tout porte à croire qu'il y eût excellé lui-même.

Animateur de la vie intellectuelle, « protecteur des lettres [1] » comme l'appellera Dom Bernard de Montfaucon dans sa préface à l'édition de saint Athanase, Dom Claude Martin, à Saint-Maur, apparaît d'abord comme un homme de gouvernement, d'observance et d'oraison. D'oraison, surtout. Les ouvrages qui nous restent de lui, imprimés ou manuscrits, sont uniquement des traités ascétiques ou des écrits de spiritualité. Tous sont assez oubliés aujourd'hui, même dans l'Ordre bénédictin, plus à cause de leur rareté peut-être que par méconnaissance de leur valeur [2]. Mais, au temps de Saint-Maur, quelques-uns eurent une grande vogue dans la Congrégation et dans d'autres familles religieuses, même à l'étranger. L'ouvrage qui fit connaître son nom à un public plus étendu en France fut naturellement la vie de sa vénérable mère. Cette vie qu'il prépara durant son deuxième triennat d'assistant, 1672-1675, à Saint-Germain des Prés, et qu'il publia, étant grand prieur de Saint-Denis, développe ses idées de prédilection. Les matières de l'oraison, sa nature, ses espèces, même les plus hautes, lui sont un sujet familier. Il y est revenu souvent, dans ses

1. « Nec praetermittendi silentio sunt domestici, qui nobis harumce lucubrationum auctores et consuasores fuere, quos memorando vix a lacrymis temperamus, scilicet : *D. Claudius Martinus, ὁ μακαρίτης, vir pietate et religione insignis, litteratorum in sodalitio nostro patronus, quem patris loco venerabamur omnes.* Is anno praeterito coelitibus, ut speramus, ascriptus fuit : cui enim nisi tam probo, tam pio, sors illa obvenerit ? » Dom Bernard de Montfaucon. *Praefatio in universa S. Athanasii opera.*

2. Citons au moins les trois plus célèbres : — a) *Méditations chrétiennes pour tous les jours et principales fêtes de l'année.* Paris 1669. 2 v. in-4. — traduites en latin, Strasbourg. 1695. — b) *Conduite pour la retraite du mois à l'usage des religieux de la Congrégation de Saint-Maur.* Paris 1670, in-12. On en connaît 7 éditions au moins. — c) *Pratique de la règle de saint Benoît.* Paris 1680. Plusieurs éditions. « Piissimum ac utilissimum opus multoties recusum » dit la *Liste alphabétique des littérateurs bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur en* 1768. B. N., ms. 9408, fol. 70.

entretiens aux jeunes religieux de Saint-Maur, toujours avec amour, comme au point le plus digne de l'entretien des hommes. Mais, ici, à l'ombre de sa mère, sous le rayonnement béni de sa pensée, il s'épanche plus librement. Son expérience personnelle lui sert à pénétrer une âme dont il voudrait nous faire entendre tout le secret. Un dernier trait y achève son portrait d'homme intérieur. Dom Claude Martin ne fut pas seulement un homme d'oraison. Il fut encore un mystique éminent.

***

Homme doux, pacifique, — il l'était devenu par vertu, — Dom Claude Martin déplorait les divisions qui déchiraient l'Église de France, de son temps. Sa charité ne connaissait point de limites. Il eut de très bons rapports avec Nicole, «un de ses meilleurs amis[1],» des relations de courtoisie et d'ordre littéraire avec le Docteur Arnauld ; et il vécut en des termes de parfaite cordialité avec les Jésuites, auxquels d'anciennes obligations et le souvenir de sa mère l'attachaient. Mais, conclure d'une estime particulière pour les personnes à une sympathie, ou, tout au moins, à une neutralité bienveillante pour leurs opinions erronées, serait un paralogisme évident. On lui a cependant reproché des tendances jansénistes.

Du célèbre parti, l'homme qu'il connut le plus intimement, fut justement Nicole, « janséniste, peut-être, par la crainte de déplaire à M. Arnauld » dira de lui son premier biographe, et qui « écrivait pour le jansénisme, alors qu'il avait dans l'esprit un système qui lui est

1. Dom Martène, *l. c.*, fo.. 228. De ces rapports et de leur fréquence il ne faudrait pas se faire une idée exagérée. Ils furent certainement assez espacés à partir de 1678, date où Nicole s'éloigne de Paris. Et ils durent cesser en 1690, année où Dom Claude Martin vint à Marmoutier. Entre 1678 et 1690, les termes dont use ce dernier dans sa correspondance, à l'endroit de Nicole, sont plutôt des termes d'estime que d'amitié.

diamétralement opposé[1]. » Le Nicole « janséniste malgré lui » n'est donc pas ici une découverte pour les besoins de la cause. Mais, d'ailleurs, plus encore que Dom Claude Martin, Bossuet, à qui personne n'en a jamais fait grief, ne fut-il pas l'ami et le conseiller de ce même Nicole, dont il fit, en outre, à un moment, son quasi collaborateur[2] ?

S'il n'était pas un zélateur fougueux de la *grâce spéciale*, il y avait d'autres sujets, où l'on trouvait Nicole moins accommodant. Il nourrissait à l'endroit de la spiritualité moderne, ou qui lui paraissait telle, des préventions têtues. Et c'est en ce point, dit-on, qu'il aurait déteint sur Dom Claude Martin. Il s'agit ici, on le devine, de la dévotion au Sacré-Cœur. Nous en avons touché un mot plus haut, et ce n'est pas encore le lieu de traiter au long cette question. Notons seulement — ce qu'on a trop oublié — que Dom Claude Martin n'appartenait pas, par sa profession, à une formation d'avant-garde. L'esprit d'un Ordre aussi fortement traditionnel que Saint-Maur suffisait à le mettre en garde contre toutes les initiatives individuelles en matière de dévotion. L'examen des textes nous prouvera plus tard qu'il est même inutile de recourir à cette raison générale pour expliquer sa réserve, si réserve il y eut[3].

1. *Vie de M. Nicole, écrite par M. Charles de Beaubrun, qui l'avait connu très particulièrement et avait été un de ses exécuteurs testamentaires.* B. N., ms. 17676, fol. 107-111. (f. fr.)

2. « Ce grand prélat (Bossuet), qui était un ami particulier de M. Nicole, et qui connaissait depuis longtemps toute l'étendue de son mérite, l'engagea à le seconder dans ses travaux, et à faire un dernier effort, pour venir encore une fois au secours de l'Église... Cette entreprise était difficile... Cependant animé par les sollicitations de M. Bossuet, il employa toutes ses forces à examiner les nouvelles erreurs (celles des quiétistes) et à les réfuter ». *Vie de M. Nicole* (Goujet), Cf. Œuvres Nicole, *Essais de morale*, tome XIV, 2e partie, p. 242. — Luxembourg, M. DCC. XXXII.

3. La question de l'oraison était beaucoup plus importante alors que celle de la dévotion au Sacré-Cœur. Pourquoi Dom Claude Martin, qui ne ménageait point Nicole sur le premier point — nous le verrons ci-après, — lui aurait-il incidemment déféré sur le second ? Dom Claude Martin était un dévot de sainte Gertrude.

Sur une autre matière, Nicole avait publiquement, dès 1665, marqué ses positions. Dans ses *Visionnaires*, lettres-pamphlets contre Desmarets de Saint-Sorlin, c'est au fond son hostilité aux mystiques qu'il avait exhalée. Depuis, il s'était adouci, avait même fort goûté la *Vie de Marie de l'Incarnation*, et fait des concessions, de ton et de forme au moins, dans son *Traité de l'Oraison*, 1679, C'est néanmoins contre lui, et dans cette période d'assagissement, que Dom Claude Martin, en 1682, se croyait obligé de diriger la préface qu'il mettait aux *Retraites* de sa vénérable Mère [1]. Nicole n'y était point nommé. Mais le coup était trop droit. Il comprit et se tut. En 1695, il récidivait sous le couvert d'une offensive contre les quiétistes. Dom Claude Martin projeta de le réfuter par un traité sur les oraisons mystiques. La mort, celle de Nicole 1695, la sienne qui survint l'année d'après, 1696, ne lui en laissa pas le temps. Mais l'on voit par là, que l'amitié, même celle d'un janséniste, ne l'aveuglait pas.

1. Voir la Préface aux *Retraites de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*. Remettons à un autre lieu de parler de cette apologie ; mais retenons, du moins, ici quelques dates. Nicole ouvre sa campagne anti-mystique avec ses *Visionnaires*, en 1666. Il la continue par son *Traité de l'Oraison*, 1679. Dans ce dernier ouvrage, il prend des positions moyennes, plus équitables. Mais, c'est alors, que Dom Claude Martin l'attaque sur le fond. La publication des *Retraites* est en effet de 1682. Les sentiments de Dom Claude Martin envers Nicole n'ont pas changé en un jour, et cela nous garantit qu il n'a ni demandé l'avis de ce dernier ni subi son influence pour la publication des *Lettres* de sa mère, qu'il avait faite l'année précédente, 1681. E. Griselle *(La Vénérable M. M. de l'Incarnation. Supplément à sa correspondance)* donne trop d'importance à certains coups de crayon dont la lettre de Marie de l'Incarnation, trouvée dans les papiers de Nicole. (B. Mazarine, ms. 2467, fol. 357.) porte encore la trace. Cette lettre, en effet, ne dut être donnée à Nicole qu'après 1681, date de l'édition de la correspondance. Au sujet de la *Vie* de Marie de l'Incarnation, publiée quatre ans plus tôt, 1677, Dom Martène ayant écrit « qu'elle fut couverte de la plus sévère critique », — celle de Nicole, — on a voulu voir là (M. Bremond, D. Berlière) un quasi-*imprimatur*, une *approbation verbale* que Dom Claude Martin aurait obtenue de Nicole pour son livre. Le texte de Dom Martène, pris en lui-même, n'en dit pas tant. Mais, si on le remet dans le contexte chronologique, il ne peut certainement s'entendre que d'une approbation et d'un éloge *post factum*. Des deux amis — qui le restèrent d'ailleurs malgré l'opposition de leurs vues, — celui qui a fait des concessions à l'autre, ce n'est pas Dom Claude Martin, mais Nicole.

Du jansénisme lui-même, et sur le fond de l'affaire, son sentiment ne pouvait être que celui de Saint-Maur, qu'il avait contribué à faire confirmer dans maintes circonstances. Dès le début de la controverse, dans son chapitre général de 1651, Saint-Maur avait fixé sa ligne de conduite, dont il ne se départira pas de tout le dix-septième siècle : adhésion d'esprit et de cœur à la doctrine de l'Église romaine ; défiance des nouveautés en théologie et en philosophie (ceci contre Descartes) ; silence sur les matières disputées. De Québec, en 1648, Marie de l'Incarnation ne conseillait pas d'autre atittude, en somme, à son fils. L'abstention dans la polémique ne fut pas du goût de tout le monde. Les Jésuites auraient voulu davantage. Sous le supériorat de Dom Vincent Marsolle, ils avaient même prétendu exiger, par l'entremise de l'archevêque de Paris, une réprobation écrite des doctrines de Jansénius et de Descartes, qu'ils suspectaient la Congrégation d'avoir suivies. Dom Marsolle s'en excusa. Avec raison. Mais, entre 1682 et 1686, lors des procès dont il a été parlé plus haut, Saint-Maur ne put esquiver l'accusation. Devant les commissaires du roi, le P. de la Chaise notamment, il fallut se justifier. Nous avons encore le mémoire que la Congrégation produisit alors ; mémoire qui pourrait bien être de Dom Claude Martin[1]. On y relève, que depuis 1651 tous les chapitres généraux ont confirmé et renouvelé le décret faisant obligation de suivre les conclusions du Docteur Ysambert dans le *De Auxiliis ;* que les *Lettres au Provincial* ont été mises à l'index, et que les novices après leur profession doivent signer le *formulaire* d'Alexandre VII[2]. On n'en pouvait demander davantage. L'apologie parut décisive. Après cela, c'est par une

1. On se souvient que ces procès furent plaidés par Dom Claude Martin.

2. Voici la conclusion du mémoire : « De cette conduite de la Congrégation de Saint-Maur il paraît qu'elle ne pouvait témoigner un plus grand éloignement des nouvelles doctrines, que d'avoir dans tous les chapitres qu'elle a tenus depuis

assez forte anticipation sur l'avenir qu'on a pu écrire que «l'esprit de la Congrégation de Saint-Maur, *fortement incliné vers le jansénisme*, s'il n'altéra pas la tendre piété du fils de la Vénérable (Marie de l'Incarnation) a certainement laissé son empreinte sur ses travaux[1]. »

Comme à la querelle du jansénisme, Dom Claude Martin eût voulu rester étranger à celle du quiétisme. Il n'en vit d'ailleurs que les premières escarmouches. « M. de Meaux, écrivait-il en 1695, vient de publier une lettre pastorale contre les quiétistes. Il condamne Malaval et quelques autres livres, mais il ne parle point de l'abbé d'Estival. Pour moi, je n'ai lu ni les uns ni les autres, et je ne puis en parler ni en bien ni en mal. » Et il ajoutait sur un ton un peu las : « Je fais profession d'être quiétiste à ma mode, qui est de ne me mêler de rien, sinon de pleurer mes péchés et de me disposer au voyage de l'éternité[2]. » Non qu'il fût indifférent aux intérêts en cause. Ils étaient de ceux, nous l'avons dit, qui le passionnaient plus que toute autre chose au monde. Mais il s'inquiétait d'une levée de boucliers dont le réquisitoire injuste de Nicole avait donné le signal. Ce mauvais départ ne pouvait-il lui donner à craindre que les coups ne fussent portés à tort et à travers et que les mystiques orthodoxes n'en reçussent une part imméritée ? N'oublions pas que nous

---

qu'elles ont paru, un seul excepté, fait quelque règlement qui en marquât son aversion, et combien elle tâchait d'inspirer à ses religieux le même sentiment. C'est donc une *malice*, pour ne pas dire une *calomnie*, que d'avancer hardiment, comme ont fait quelques personnes qui (lui) sont mal affectionnées, qu'elle est infectée de jansénisme, et l'on doit dire avec plus de justice que nulle religion n'a fait ce qu'elle a fait pour empêcher que cette doctrine n'entrât dans ses cloîtres.» Cf. *Mémoire de ce que la Congrégation de Saint-Maur a fait pour se préserver des nouvelles doctrines*. Archives Nationales. L. 815. La pièce est postérieure à 1681, la dernière date qui y figure étant celle du chapitre général de cette même année.

1. D. Henri de Grèzes. *Le Sacre Cœur de Jesus*, p. 270.

2. Lettre du 20 novembre 1695 au prieur de la Trinité de Vendôme. B. N., ms. 19661, fol. 95.

sommes en 1695 et que de 1695 à 1697 Bossuet allait apprendre beaucoup de choses qui lui manquaient encore pour juger des vrais mystiques. Pour lui, dans la *Vie* de sa vénérable Mère et dans la préface à ses *Retraites*, il avait dit l'essentiel sur l'oraison, la contemplation, et le pur amour. Sentant sa fin approcher, cela lui suffisait. S'il y avait eu des excès, on ne pouvait s'autoriser de Marie de l'Incarnation ni de son fils pour les justifier[1]. Bossuet, dans la controverse où il s'engageait à fond, ne s'y est pas trompé.

***

Dom Claude accablé par les infirmités et les austérités plus encore que par l'âge, faillit cependant être réélu assistant du Supérieur général, au chapitre de 1696, qui se tint en mai, à l'abbaye de Marmoutier. Mais il fut si pressant qu'enfin les Pères se rendirent à ses prières, acceptant même sa démission de prieur. Quelques semaines plus tard, redevenu simple religieux, il tombait malade et mourait. C'était le 9 août. Il était « âgé de *soixante et dix-sept ans*, quatre mois, huit jours, dont il en avait passé près de *cinquante-six en religion* dans la pratique exacte de toutes les vertus chrétiennes et monastiques, et *quarante-quatre dans la supériorité*[2]. » Le peuple accouru en foule de toute la contrée et des provinces voisines traita sa dépouille mortelle comme celle d'un bienheureux. Il fut enseveli dans l'église abba-

1. Dans une lettre non datée, mais qui doit être de 1681 environ, M^me^ Guyon écrivant à son frère, le P. de La Motte, parle d'une consultation et d'une approbation que lui a données « le R. P. Général des Bénédictins, pour lors prieur de Saint-Denis-en-France ». Malgré la note des éditeurs de la *Correspondance de Bossuet* (t. VI, p. 532), Dom Claude Martin n'est pas le personnage consulté par M^me^ Guyon. Il ne fut Supérieur général ni au temps où la lettre était écrite, ni après. A s'en tenir aux termes de sa lettre, M^me^ Guyon ne pouvait avoir en vue que Dom Vincent Marsolle, prieur de Saint-Denis de 1666 à 1672, et Supérieur Général de Saint-Maur de 1672 à 1681.

2. Dom Martène, *l. c.*

tiale de Marmoutier, dans la chapelle de la Vierge[1], lieu de sépulture des prieurs. Bientôt des faveurs miraculeuses furent obtenues par son intercession.

Rien aujourd'hui ne nous rappelle les traits de Dom Claude Martin. De son vivant, il s'opposa toujours à ce que l'on fît son portrait. Après sa mort, toutes les tentatives furent également vaines. Ses amis, son biographe, dans les descriptions qu'ils nous ont laissées de lui, sont si vagues qu'ils nous permettent à peine de l'entrevoir. « Tous ceux qui l'ont vu jeune, écrit Dom Martène, conviennent qu'on ne pouvait voir un garçon mieux fait pour le corps, sans parler des rares qualités de son esprit[2]. » Et c'est tout. Grand, bien pris, on aimerait à se dire qu'au physique il rappelait sa mère. Au moral, on l'a déjà noté, c'était elle sûrement, son esprit sérieux et posé, sa tendresse de cœur, mais non sa belle humeur ni sa franche spontanéité. L'épreuve des premières années a marqué son tempérament d'un pli de gravité concentrée qui ne s'effacera pas. Comme supérieur du moins, nous le retrouvons dans ce portrait que les premiers personnages de Saint-Maur, ceux-là mêmes qui devaient gouverner la Congrégation jusqu'à la fin du siècle — et Dom Claude Martin était du nombre — traçaient, au Chapitre de 1672, du Supérieur général idéal[2] : « Le Supérieur général doit être un homme uni avec Dieu, adonné à l'oraison, désireux de l'accroissement de l'Ordre, plein de charité envers tous, d'humilité, d'affabilité, exemplaire de toutes les vertus et observances régulières, zélé de l'observance des lois qu'il doit savoir parfaitement, soigneux à se faire rendre compte de la discipline qui se garde dans les monastères

1. Des déblaiements et des fouilles faciles à faire permettraient vite de ramener au jour cette tombe vénérable.

2. Cité par Dom Antome Du Bourg. *Vie monastique dans l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés...* Revue des Questions historiques, 1905, p. 455.

et à remédier aux accidents si tôt qu'ils se présentent, libre d'amour-propre pour voir clair partout, égal envers tous sans partialité, circonspect en tout ce qu'il fait et dit, et irrépréhensible dans sa vie et ses mœurs. Qu'il mêle la sévérité avec la douceur. Qu'il ait une grandeur de courage et d'esprit pour supporter toutes les infirmités et se tenir égal en l'adversité et la prospérité, sans fléchir ni pour menaces, ni pour promesses, ni pour prières, *étant prêt de mourir pour le bien public et pour la justice*, fort expérimenté dans les choses spirituelles pour discerner les divers esprits qui agitent les religieux et pour donner les secours nécessaires à tant de personnes. Qu'il soit fort prudent et vigilant pour les affaires afin qu'elles se poursuivent sans retardement ou avec négligence. Il doit être aussi de belle taille et d'un bon âge. » Ce programme, de tous les hommes qui faisaient alors partie du *régime* en 1672, et dont quelques-uns furent plus tard Supérieurs généraux, c'est certainement Dom Claude Martin, qui faillit l'être, mais ne le fut pas, qui l'a le plus parfaitement rempli.

Dans cette seconde moitié du XVII^e^ siècle, la piété et la science brillent à Saint-Maur de feux qui se renforcent mutuellement de leur chaleur et de leur éclat ; toutes les vertus de l'observance y fleurissent ; les hommes considérables par le talent, la vie intérieure, la régularité, l'autorité y abondent. C'est l'âge d'or de l'illustre Congrégation. Pour Dom Martène, un témoin de cet épanouissement, Dom Claude Martin « fut alors le plus saint religieux et le plus grand supérieur, non seulement de la Congrégation de Saint-Maur, mais peut-être de tout l'Ordre de Saint Benoît dans ces derniers temps. » Cet éloge, après tout, ne paraîtra pas excessif, si l'on réfléchit à quelles œuvres son nom doit rester attaché. Ses pénitences le mettent hors de pair dans cette génération pourtant si pénitente, et nul n'a plus

fait pour la grandeur spirituelle et même intellectuelle de Saint-Maur. Bossuet qui l'avait vu à Saint-Denis et sans doute aussi à Saint-Germain des Prés, qui en entendit certainement parler, qui l'*avait lu* et l'admirait, l'appelle justement : « un vénérable et savant religieux. » Ce grand moine est le premier honneur de sa mère, Marie de l'Incarnation.

***

Dom Claude Martin mourut en 1696. Un an plus tard, août 1697, paraissait sa *Vie* par Dom Martène. Cette publication prématurée et à demi clandestine attira à l'auteur et au livre un blâme des supérieurs de Saint-Maur, qui n'a pas manqué de rejaillir fâcheusement sur la mémoire de celui qu'on voulait exalter. Autour de cet épisode, dont les détails et les motifs sont demeurés à peu près ignorés jusqu'ici, des interprétations se sont formées, où Dom Claude Martin a fini par prendre figure de suspect ; d'où, en tout cas, il est sorti diminué devant la postérité. Le simple historique des faits, d'après les inédits contemporains, rétablira la vérité.

Voici d'abord la relation de toute l'affaire d'après Dom Martène[1] :

« Après la mort du P. Dom Claude Martin, Dom Martène crut qu'il était de son devoir d'écrire sa vie, et qu'il rendrait en cela un grand service à la religion et à toute l'Église. Lorsqu'il eut achevé son ouvrage, il demanda la permission au P. Général de le faire imprimer. Mais on lui répondit que ce n'était pas la coutume de la Congrégation et qu'il y avait peu de temps que D. Claude Martin était mort. Il vint à Paris persuadé que, si les supérieurs lisaient cette vie, ils en seraient si touchés qu'ils permettraient de l'imprimer. Elle fut examinée par le P. Bougis et par le P. Mabillon qui l'*approuvèrent* de leurs suffrages, mais qui ne crurent pas qu'elle dût être si tôt imprimée. Sur ce refus,la famille de Dom Claude Martin résolut de la faire imprimer. La Mère de l'Incarnation[2], religieuse ursuline, à qui l'auteur l'avait fait voir à mesure qu'il la composait, en avait tiré une copie et traita de l'impression avec l'imprimeur. Au défaut du privilège qui fut refusé par M. le Chancelier que l'on avait prévenu, on obtint une permission du Lieutenant-Général et des approbations

1. Dom Martène. *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur, ad annum* 1697+ 1699. Archives de Ligugé et de Soiesmes.

2. Nièce de la Vénérable Marie de l'Incarnation.

des docteurs. Lorsqu'elle fut imprimée, la religieuse en envoya un exemplaire au P. Général qui en accusa Dom Martène, et résolut de le punir de sa désobéissance. Celui-ci, pour prévenir les suites d'un mécontentement des supérieurs, supplia le prieur de Marmoutier, son supérieur, de lui imposer une pénitence ; mais le P. Général crut que cette mortification ne suffisait pas et le relégua à Landevenec, à l'extrémité de la Bretagne. Cet ordre cependant fut changé et l'on se contenta de l'envoyer à Evron, lieu solitaire dans le Bas-Maine, où il ne pouvait avoir de correspondance avec personne. Cependant le P. Général défendit dans tous les monastères de la Congrégation d'acheter la *Vie de Dom Claude Martin*. Elle ne laissa pas de se répandre et fut lue partout avec beaucoup d'édification et un grand fruit... Plusieurs supérieurs remercièrent D. Edmond Martène du service qu'il avait rendu à la Congrégation en procurant la publication d'une si sainte vie...

« L'exil de D. Martène à Evron ne fut pas long et Dieu ne tarda pas à en tirer sa gloire. Peu de mois après qu'il y fut arrivé, le P. Bougis lui manda que le P. de Sainte-Marthe, prieur de Bonne-Nouvelle de Rouen, chargé de l'édition de S. Grégoire le Grand, le demandait pour compagnon de ses travaux. Il y alla... »

Saint-Maur s'était fait une loi de laisser ses religieux défunts à leur silence. Tout au moins, ne devait-on pas les en tirer trop tôt. Dom Claude Martin avait allégué cette coutume dans une circonstance analogue[1]. La mesure dont il était victime, n'avait donc rien de personnel.

Dom Martène dut arriver à dégager assez vite sa responsabilité de la publication incriminée. La *Vie* ne parut pas avant la fin d'août 1697, et ce ne put être, au plus tôt, que dans la seconde moitié du mois suivant qu'il reçut son ordre d'exil. Il ne se rendit donc pas à Evron avant octobre. Or à la fin de janvier ou au commencement de février 1698, il était déjà à Rouen, rendu à la liberté. Son exil dura peu.

Reste l'ouvrage lui-même. Il fut, dit-on, l'objet de réserves graves, et sa publication fut interdite. Oui et non. Et il y a lieu de s'entendre sur ces réserves et leur gravité.

Le premier refus du permis d'imprimer fut uniquement motivé pour une raison générale. Dom Martène se rendit aussitôt à Paris, dans le dessein de faire rapporter cette décision. Il y était déjà le 6 février 1697, puisqu'à cette date, Dom Mabillon mentionne sa

1. *Correspondance de Dom Claude Martin*. Lettre à Dom Noël Mars, 24 juillet 1683. — B. N., ms. 19661. (f. fr.)

présence à Saint-Germain des Prés[1]. Il y apportait son manuscrit, « un assez gros in-4° » ; et il avait, semble-t-il, des chances d'obtenir l'autorisation désirée. Sur quoi, Dom Mabillon observait : « Je croirais néanmoins qu'il faudrait *différer* ; la chose me paraît fort prématurée et précipitée[2]. » A cette époque, Mabillon n'a pas encore vu l'ouvrage. Sur ces entrefaites, il est commis avec Dom Simon Bougis, à son examen. Il l'approuve pour le fond, mais il maintient son sentiment sur l'inopportunité de sa publication. Dans sa pensée, il ne s'agissait donc que d'attendre un peu. La mort de Dom Claude Martin remontait à peine à sept ou huit mois. Les vieilles rancunes étaient mal assoupies ; on menaçait de les réveiller par le récit des procès où le défunt avait joué un rôle si considérable. Sur toutes ces affaires fâcheuses, dont il ne pouvait résulter que du scandale pour les faibles, Mabillon aurait voulu le silence absolu. Il écrivait à leur sujet dans sa notice latine de Dom Vincent Marsolle : « Earum turbarum historiam, seriem atque cursum commemorare non licet, nec posteri discent absque cuiusquam offensa[3]. » Le Supérieur général fit sien ce sentiment. La défense de faire imprimer fut maintenue. Dom Martène n'insista pas.

Mais à Tours on put croire que l'opposition de Saint-Maur tomberait si l'on faisait des modifications au manuscrit, et si l'initiative de sa publication était assumée par une personne étrangère à la Congrégation. On eut vite raison des scrupules de Dom Martène, s'il en eût sur ce point. Et la cousine germaine de Dom Claude Martin, religieuse ursuline, sous le nom de Marie de l'Incarnation, femme entreprenante, se chargea de la chose. Elle exécuta donc dans le manuscrit une coupe sombre, faisant sauter des chapitres entiers, supprimant toute allusion à des tiers, vivants ou morts, même à Nicole, évitant jusqu'à l'ombre de la polémique. Au terme de ce remaniement, le livre était rendu inoffensif, au point d'en être, à certaines pages, inintelligible. Néanmoins, le Chancelier qui avait été prévenu, n'accorda pas le privilège. On se mit en règle avec la seule permission du Lieutenant-Général de Touraine, un parent de la famille Martin. Sitôt paru, la Mère Marie de l'Incarnation fit hommage du livre aux supérieurs de Saint-Maur. Ceux-ci prirent cette marque de déférence pour une dérision, soupçonnèrent Dom Martène de connivence dans

1. *Lettre de Dom Mabillon à Dom Claude Estiennot*, 6 février 1697. — B. N., ms. 19659, fol. 164-165.

2. *Ibid.*

3. Notice publiée par D. Vincent Thuillier, au t. II des *Ouvrages posthumes*, pp. 33-42.

la publication de l'ouvrage, frappèrent l'auteur comme on l'a vu, et son livre par surcroît. Mais est-il besoin d'ajouter que moins encore que précédemment, ce n'était pas l'ouvrage et son contenu que l'on visait.

Critiques et historiens postérieurs, ignorant tout du remaniement du manuscrit de Dom Martène, ont cherché là où elle n'était pas, c'est-à-dire, dans l'imprimé, la raison de la mise à l'index de la *Vie*. D'aucuns l'ont vue dans les épisodes secondaires, où figurent des anonymes falots, mais à qui, sur un point du territoire, à Meulan en particulier, on aurait pu rendre un nom. Ces personnages ne sont point les gros messieurs que Saint-Maur redoutait. Certains, au XVIII[e] siècle, esprits secs, jansénistes ou jansénisants, se sont rabattus sur les *puérilités* de Dom Martène. Ils se sont également trompés. Trop continûment extasié, Dom Martène, à certains moments, nous fait sourire et nous agace. Péché mineur. Les contemporains, — et d'abord, Dom Mabillon, Dom Bougis, les censeurs du manuscrit, — ne l'ont point retenu. Il fallut un peu de recul pour y être plus sensible.

Comme l'exil de Dom Martène, la mise à l'index de la *Vie* pour les maisons de la Congrégation, semble avoir été rapportée assez vite. Dom Tassin[1] et Jacques Lelong[2] mentionnent une réédition de l'ouvrage à Rouen, 1698, par Dom Martène. Cette réédition, si elle a jamais été faite, serait la preuve positive de l'approbation rétrospective des supérieurs de Saint-Maur. Malheureusement on n'en trouve pas trace. Mais cette même année 1698, Dom Martène publiait à Rouen un recueil des *Maximes Spirituelles* de Dom Claude Martin. Cette publication autorisée est au moins l'indice que ce dernier n'était pas tombé en disgrâce posthume. Nous savons en outre par l'*Histoire manuscrite de Saint-Maur*, que la *Vie* se répandit dans les maisons de la Congrégation et qu'elle y « fut lue partout avec beaucoup d'édification. » Même, des supérieurs en exprimèrent leur contentement à l'auteur. Si Dom Martène qui n'avait rien d'un révolté, et pas même l'air d'un frondeur, s'est glorifié de ce résultat, c'est assurément que la circulation du livre ne s'était pas faite *in fraudem legis*. On est donc revenu à Saint-Maur, au bout de quelques mois, des craintes et des ressentiments du premier moment. De l'épisode il ne resta qu'un livre tronqué et une énigme qui a trop longtemps couvert d'un voile d'ombre la noble figure de Dom Claude Martin[3].

1. D. Tassin. *Histoire Littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 545.
2. Jacques Lelong. *Bibliothèque Historique de la France*. Supplément, p. 546.
3. Ces détails feront justice des réflexions malveillantes de Moreri, dans son Dictionnaire (VII, p. 289) et de l'annotateur anonyme de l'*Histoire de Marmoutier* cité plus haut.

I

LES ÉCRITS SPIRITUELS DE MARIE DE L'INCARNATION

« J'ai lu la Vie de la Mère de l'Incarnation avec les Additions de son fils... Tout y est admirable. »

BOSSUET.

INTRODUCTION.

DOM Claude Martin commença la publication des écrits de Marie de l'Incarnation par un volume qu'il intitula : *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses Lettres et de ses Écrits*, et qui parut à Paris en 1677. C'était un fort in-4° de 757 pages, non comprises une préface de 21 pages, deux épîtres liminaires, les approbations des Docteurs de Sorbonne et une table analytique des matières.

L'ouvrage était divisé en quatre parties ou livres :

I. La Vie de la Mère de l'Incarnation dans l'état séculier,
II. Dans son état de religieuse en son monastère de Tours,
III. Dans les missions du Canada,
IV. En Dieu, où il est plus particulièrement parlé de son élévation dans la vie mystique.

Malgré la rigueur de la division nous n'avons pas

affaire dans cette *Vie de Marie de l'Incarnation* à une composition organique solidement liée. De longs chapitres y échappent à toute chronologie : l'histoire est arrêtée pour faire place à des considérations synthétiques et logiques comme l'ancienne hagiographie les aimait. Ni le titre, ni les divisions, ne nous renseignent, au surplus, sur la nature et le caractère véritables de l'ouvrage. La *Vie* tient à la fois de la publication documentaire et du traité spirituel.

Voici, d'ailleurs, comment Dom Claude Martin, dans sa préface à la *Vie*, nous renseigne sur ses sources et leur mise en œuvre. Il écrit :

« Dans le dessein que j'ai de mettre au jour des choses si sublimes et si édifiantes (les vertus et les grandes actions de sa mère), les mémoires dont je me servirai sont principalement la *Relation* de sa vie qu'elle a faite elle-même, par le commandement exprès du R. P. Jérôme Lallemant de la Compagnie de Jésus, son supérieur et son directeur, pour les raisons que je dirai. Elle a seulement conduit cette *Relation* jusques à l'année 1654, qui était la cinquante-cinquième de son âge. C'est pourquoi, afin de suppléer au reste des années de sa vie, je me servirai des *Lettres* qu'elle m'a écrites d'une année à l'autre, dans lesquelles elle m'a découvert, dans une parfaite confiance, ce qui s'est passé dans son intérieur ; et cela, joint avec sa *Relation*, fera principalement le corps de son histoire. Mais parce qu'il y manque beaucoup d'actions et de rencontres considérables qu'elle a omises, ou par défaut de souvenir, ou par une modeste pudeur, j'y ajouterai ce que j'ai vu moi-même et ce que j'ai appris de personnes avec lesquelles elle a vécu. Je suppléerai encore à ce défaut par un écrit très considérable à qui je donnerai le nom de *Supplément*, quand je le citerai dans les rencontres, parce que ce n'est autre chose qu'une longue explication de quelques passa-

ges difficiles de la *Relation* dont je viens de parler, et un éclaircissement de quelques dispositions intérieures, sur lesquelles elle ne s'était pas assez expliquée. Je tirerai encore du secours des *Lettres* qu'elle a écrites à diverses personnes et des *Mémoires* qu'elle a rédigés par écrit pour rendre compte de son intérieur à ses directeurs.

« Lorsque je travaillais à cet ouvrage, j'ai heureusement recouvré la première *Relation* qu'elle fit de sa vie en l'année 1633, qui était la trente-quatre de son âge, par l'ordre du R. P. Georges de la Haye, de la même Compagnie, qui ne voulut point entreprendre de résoudre ses difficultés qu'il n'eût une connaissance exacte et par écrit de ses dispositions intérieures et de toute sa conduite, depuis son enfance jusques alors... Quand je la citerai dans le cours de l'histoire, ce sera sous le titre de *Première Relation*, afin de la distinguer de l'autre, qui est postérieure et plus ample, et qui doit servir de plan à tout l'ouvrage.

« Je pourrai encore citer quelque chose des sentiments qui lui sont restés dans le cœur et qu'elle nous a laissés par écrit après deux retraites de dix jours... Mais ce qui me servira le plus, ce sont les *Lettres* que j'ai reçues d'elle durant plus de trente ans qu'elle a habité le Canada, lesquelles sont remplies d'une dévotion si céleste et d'une si douce odeur de sainteté, qu'il est aisé de croire que ce qu'elle y a écrit n'est qu'un épanchement de ce commerce familier et continuel qu'elle avait avec Notre-Seigneur, et dont elle parlera souvent ci-après, comme étant sa principale grâce et le propre caractère de sa vie... Des fragments de ses *Lettres*, qu'on trouvera souvent rapportés par forme d'*addition* ou d'éclaircissement, l'on pourra juger de l'esprit qu'elles contiennent.

« Ayant à ma disposition tant de *mémoires* auxquels on peut ajouter une pleine et entière foi, j'ai eu souvent la pensée de m'en servir comme de matériaux informes et détachés, pour en composer son histoire et leur donner

la forme et la disposition que mon esprit eût pu concevoir. Je pensais que par ce moyen j'ôterais l'occasion de parler à ceux qui pourraient trouver à redire qu'une personne ait elle-même écrit sa vie, et publié des vertus qui ne devraient être connues que de Dieu seul et que l'humilité semblait même devoir cacher à ses propres yeux ; outre qu'une plume étrangère peut donner un tour aux choses et les mettre dans un jour que la personne qui les a faites n'aurait pas osé leur donner.

«Mais plusieurs personnes de science et de piété, ayant vu la *Relation* de sa vie sur laquelle je me proposais de travailler, m'ont conseillé de la donner au public en la manière qu'elle est sortie de sa plume, et m'ont représenté que la simplicité avec laquelle elle est couchée édifierait sans comparaison davantage que si l'on y mêlait des pensées sublimes et recherchées, qui seraient plus capables d'éblouir l'esprit que de toucher le cœur ; que par mes pensées et par mes paroles, je pourrais, à la vérité, lui donner plus d'éclat, mais aussi que j'en pourrais diminuer l'onction et peut-être la sincérité ; que la vertu ne paraît jamais plus belle que quand elle se montre avec son visage naturel, et qu'elle ne se fait jamais tant aimer que quand elle paraît sans fard et sans déguisement ; que d'y changer quelque chose, ce serait vouloir corriger le Saint-Esprit, qui après lui avoir fait faire tant d'actions saintes et héroïques a conduit sa main pour les coucher sur le papier, car il est évident que ce n'est point un discours prémédité, et il est facile de croire que cet Esprit-Saint en a voulu faire son ouvrage propre...

« Tant de raisons si fortes et si convaincantes m'ont obligé de suivre le conseil des personnes sages et désintéressées, outre que j'ai cru que je ne pouvais rien faire de plus agréable au lecteur que de lui donner mes *mémoires* en original... Ce que j'y ai mis du mien est que, comme elle a écrit tout d'une suite et selon que son

esprit, conduit de celui de Dieu, a emporté sa plume et lui a fourni les matières, j'ai divisé son écrit pour le soulagement du lecteur... en livres, les livres en chapitres, les chapitres en nombres, parce que chaque nombre contient des matières si considérables qu'on en aurait dû faire des chapitres entiers dans un autre dessein. Cette division s'est trouvée si heureuse, que l'on n'en eût pu concevoir une plus juste, si on eût voulu entreprendre l'ouvrage dans un ordre méthodique [1] ».

En résumé, la *Vie de Marie de l'Incarnation* n'est pas une monographie de forme classique, ni, non plus, une édition de textes, comme celles que Dom Claude Martin dirigeait alors à Saint-Germain-des-Prés. Ne pouvant y faire œuvre d'historien, l'auteur n'a pas voulu y faire besogne d'archiviste. Avant tout, il visait à l'édification ; son livre était un livre dévot. Mais il devait aussi tâcher d'y satisfaire aux conseils et aux exigences de tous ceux qui, pour les avoir lus, préféraient les textes de Marie de l'Incarnation aux considérations, si ingénieuses qu'on les imagine, auxquelles ils pouvaient prêter. Il a donc tenté d'y concilier les points de vue de l'hagiographe et de l'éditeur ; et il nous y a donné, avec ses commentaires personnels, ses *mémoires en original.*

Quant à ces *mémoires,* ce sont, d'après l'énumération qu'il vient d'en faire :

a) *une Relation autobiographique, écrite en* 1654.
b) *un Mémoire complémentaire de cette Relation,*
c) *une Relation autobiographique, écrite en* 1633,
d) *des Mémoires de conscience,*
e) *des Notes d'oraison,*
f) *des Lettres Diverses.*

Bon gré, mal gré, la *Vie* a donc pris plus ou moins

1. Dom Claude Martin. *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.* Préface.

figure de compilation. Grâce au plan hybride de sa composition, nous y trouvons, aujourd'hui, comme un recueil d'*écrits spirituels* de Marie de l'Incarnation.

***

A nous en rapporter à la teneur de la préface, rien ne devrait être plus aisé que de reprendre ces pièces dans la *Vie*, de les dégager de leur cadre de commentaires, et de les isoler en vue de leur réédition indépendante.

Mais tant s'en faut que la *Vie*, malgré la promesse de la préface, nous donne les *mémoires* de Marie de l'Incarnation *en original* et surtout *in-extenso !* Le travail de Dom Claude Martin ne s'est point confiné dans une simple distribution en livres, chapitres et nombres. Il y a mis beaucoup plus du *sien* qu'il ne l'avait d'abord laissé croire. C'était inévitable. L'auteur, en passant la main à l'éditeur, avait vu sa tâche se compliquer. Plusieurs des sources dont il disposait se répétaient ou rentraient les unes dans les autres. Un archiviste n'eût pas été embarrassé. Un hagiographe restait perplexe. Loin d'être un avantage absolu, le nombre ici créait une sérieuse difficulté. Si l'on ne se résignait à une reproduction intégrale — et le genre ne permettait pas ce parti — il fallait choisir, donc sacrifier. Dom Claude Martin choisit et sacrifia.

De tous ses *mémoires*, il n'en publia qu'un seul en entier : la *Relation* de 1654. Pour des raisons personnelles que l'on verra ailleurs, cet écrit l'intéressait au premier chef. C'était, en outre, par son étendue, les années qu'il couvrait, le mémoire autobiographique le plus complet de sa vénérable mère. Aussi lui réserva-t-il tous les honneurs et privilèges de la publication, pour en faire la pièce maîtresse et le pivot de la *Vie*. A ce document fondamental, tous les autres furent rapportés et subordonnés, souvent en dépit de leur importance respective

et de la diversité de leurs dates et de leur nature. N'étant retenus que comme suppléments ou éclaircissements, ils n'intéressaient que par leur apport de nouveau. Dès lors, ce n'était plus qu'une matière à fournir des citations, et tout ce qui ne pouvait servir à cette fin, devait être supprimé. Enfin, pour ne pas encombrer la pièce capitale, tous les fragments conservés des autres écrits se virent relégués dans des fins de chapitres, sous la rubrique générale *additions*, où, entassés et confondus, ils perdirent ce qui leur restait d'individualité.

Que ce traitement arbitraire de toute une série de pièces ait été plus ou moins imposé à l'auteur par son objectif, on ne saurait le contester. Qu'il soit profondément illogique, ce n'est pas douteux non plus. A l'exception du mémoire explicatif de la *Relation* de 1654, en dépendance nécessaire de ce document par conséquent, toutes les autres pièces sont autonomes. On ne peut donc les faire venir toutes sur le même plan avec la Relation susdite, ni ne les reproduire qu'en fonction de cette pièce, à laquelle aucun lien de subordination réelle ne les rattache. Un remaniement général de l'ordre des écrits dans les imprimés du premier éditeur s'impose aujourd'hui, si l'on en veut faire une publication documentaire. Il importe de tenir compte aussi que la *Vie* n'est pas un recueil complet des écrits spirituels de Marie de l'Incarnation. Tous les genres y sont représentés, en tout ou en partie. Il y a cependant une pièce, très particulière, qui ne rentre dans aucun groupe, et que Dom Claude Martin n'a ni citée, ni mentionnée : celle qu'il devait publier plus tard, sous le titre de : *Exposition succinte du Cantique des Cantiques*. D'un autre côté, les *Lettres* de la Vénérable Mère ne sauraient être rangées indistinctement parmi ses *écrits spirituels*. Si nous mettons à part ses lettres à son directeur, Dom Raymond de Saint-Bernard, écrites à Tours, entre 1625 et 1634, les autres, c'est-à-dire, le plus grand nombre, pièces mi-

spirituelles et mi-historiques, doivent former sous le titre de *Correspondance*, une catégorie autonome. Il y a donc lieu aussi de réviser la nomenclature donnée plus haut des *Écrits spirituels* de Marie de l'Incarnation, pour en dresser une liste authentique.

***

Conformément aux remarques précédentes, les *Écrits spirituels* de Marie de l'Incarnation doivent être traités indépendamment les uns des autres et groupés selon la méthode la plus apte à respecter et à conserver leur physionomie particulière.

Deux principes ont présidé au travail de leur réédition :

Le principe de l'autonomie des pièces, pour l'établissement des textes.

Le principe de la chronologie, pour leur classement.

Ces deux principes se complètent mutuellement et sont inséparables ici. Leurs applications de détail seront abordées dans les introductions spéciales à chaque pièce ou groupe de pièces. Pour l'instant, nous n'avons qu'à en voir l'application générale.

Pris en eux-mêmes, les *Écrits spirituels* de Marie de l'Incarnation sont au nombre de sept, savoir :

a) une *Relation autobiographique, écrite à Tours, en* 1633,
b) des *Lettres de conscience, datant des années* 1625-1634,
c) des *Notes spirituelles, Exclamations et Élévations, remontant aux années* 1625-1638,
d) une *Exposition du Cantique des Cantiques, écrite entre* 1631 et 1637,
e) des *Relations d'oraison, rédigées entre* 1633 *et* 1635,
f) une *Relation autobiographique, écrite à Québec en* 1654,
g) un *Mémoire complémentaire de cette Relation, écrit en* 1656.

Considérés dans leurs circonstances de temps et de lieu, ils se partagent tout naturellement en deux séries distinctes : la série tourangelle, de 1625 à 1638 ; la série canadienne, de 1654 à 1656.

C'est cette liste et cette division des *Écrits spirituels* que nous adopterons ici.

Ce plan tout nouveau qui rompt avec la méthode du premier éditeur ne va pas sans quelques inconvénients. Plusieurs de ces écrits n'existent plus qu'en fragments dispersés, où il n'est pas toujours facile de se retrouver. Nous pensons que les inconvénients seront largement compensés par les avantages que ne manquera pas d'assurer une présentation plus historique et plus logique des documents. Les textes y gagneront en intensité. L'expérience mystique qu'ils sont chargés de nous transmettre en deviendra plus intelligible, et l'image de l'âme qui les a inspirés y apparaîtra plus claire, comme à fleur de lettre.

Dans l'amalgame de la *Vie*, où les pièces de toute provenance sont accolées les unes aux autres, nous perdons un peu le sens des perspectives et des valeurs. Si la *Relation de* 1654 est le document le plus important que nous ayons actuellement de Marie de l'Incarnation, les écrits de la série tourangelle, la *Relation de* 1633 en particulier, n'en demeurent pas moins considérables. Ils nous établissent, en raison de leur date, dans un contact plus immédiat avec les grâces qui ont illuminé les étapes de l'itinéraire spirituel de la Vénérable Mère, depuis son premier ravissement de 1620 jusqu'au mariage spirituel : le point extrême où culminèrent, pour la plupart des grands contemplatifs, les grâces de l'état mystique. C'est dans la série tourangelle, dégagée de toute subordination à la *Relation* de 1654, que nous trouvons les textes qui rendent, dans sa plus grande pureté, le son de l'âme de Marie sous la *touche* de Dieu.

Cela est toujours sensible, même dans les simples fragments qui nous en restent, mais à condition qu'ils soient rétablis, autant que possible, dans leur état primitif.

Une vue plus nette de l'unité foncière de la vie intérieure de Marie de l'Incarnation, une conviction plus raisonnée de l'objectivité de son expérience mystique, se dégageront aussi de cette nouvelle répartition des textes.

A en juger par le dehors, par la qualité de ses directeurs, la vie spirituelle de la Vénérable Mère comprend deux périodes : la période *bénédictine,* avec les Feuillants Dom François de Saint-Bernard et Dom Raymond de Saint-Bernard, ce dernier surtout, et la période que l'on peut appeler, faute d'un mot mieux approprié, *ignatienne,* avec les Pères de la Compagnie de Jésus, principalement le Père Jérôme Lallemant. Hâtons-nous de dire que cette division est tout extérieure : les épithètes n'y sont que de pures étiquettes, pour la commodité de la distinction. Rien de moins fondé dans les faits que les idées de différence interne qu'elles suggèrent. Quelle que fût leur robe, les directeurs de Marie, Feuillants ou Jésuites, n'ont tenu qu'une même conduite sur elle : s'assurer de l'orthodoxie de ses voies et l'abandonner à sa grâce. On ne voit pas que nul d'entre eux ait exercé une influence quelconque, si minime soit-elle, sur son développement intérieur. Leur formation première n'a joué aucun rôle appréciable dans la sienne. Ils l'ont suivie, et non dirigée. Aussi, rien de moins contrasté, rien de plus uni, et mieux, de plus fondamentalement *un,* que sa vie intérieure. Un seul Maître et Docteur, et un Directeur exclusif, partout et toujours : le Saint-Esprit. Cette parfaite identité de ses voies éclatera avec évidence dans la suite chronologique de ses écrits : cela, précisément, parce que les plans superposés de sa vie spirituelle y seront dessinés dans un relief plus accusé.

Cette vie fut de bonne heure, nous l'avons dit, transfigurée par l'expérience mystique. Ce que nous savons

de cette expérience chez Marie de l'Incarnation, nous le tenons de ses récits. Mais que vaut leur témoignage pour juger de la réalité des faits merveilleux qu'ils décrivent ? Certes, la sincérité de la Vénérable Mère ne saurait faire de doute. Aussi bien, la question est générale et concerne tous les mystiques. Les uns et les autres sont formels dans leurs relations et dépositions sur la qualité de leurs grâces. Mais n'auraient-ils pas été séduits par des apparences prestigieuses ? Et devons-nous, sur leurs dires, conclure comme eux, de la forme au fond ? Certains esprits prudents, pénétrés de la complexité des choses, soucieux de ne s'avancer qu'à bon escient, se refusent à franchir spontanément le pas. De très bonne foi, en effet, par une interprétation religieuse qui leur a paru toute naturelle, les mystiques auraient bien pu transformer des états subjectifs en expérience transcendante. « Le sentiment de présence, a-t-on dit, très justement, peut être parfaitement net et totalement illusoire. » La sincérité, la conviction de l'affirmation ne suffisent donc pas pour distinguer l'expérience authentique de sa contrefaçon pathologique. Il y faut d'autres signes que ne présentera jamais le vulgaire halluciné, victime de son exaltation mentale et de son auto-suggestion, mais qui se trouveront toujours chez le véritable mystique. Le problème est à trancher pour chaque sujet en particulier. A ne s'en tenir qu'à ses écrits eux-mêmes, voici les raisons qui militent en faveur de l'expérience de Marie de l'Incarnation. A vingt ans d'intervalle, dans des situations, des circonstances tout à fait dissemblables, et sans aucune possibilité de se copier, Marie nous a laissé des mêmes faits deux versions. Les expériences nouvelles accomplies depuis le temps où ces faits s'étaient produits, les enrichissements qu'elles avaient déposés dans son âme, les états de conscience qu'elles y avaient déterminés, devaient, semble-t-il, se projeter dans le passé et en

déformer, à son insu, la vision. Or rien de pareil. Pour le fond, souvent aussi — chose plus remarquable peut-être — pour l'expression, les récits de 1633 et de 1654 sont en parfaite harmonie. Qu'on n'y voie pas un effet de la révision de l'éditeur. Dom Claude Martin met trop d'empressement à signaler les différences des relations, pour en avoir atténué les oppositions. La pensée ne pouvait même pas lui venir alors que le subjectivisme inconscient de la narratrice eût pu altérer la vérité matérielle des faits. Et nous aurions, du reste, dans le manuscrit de la *Relation* de 1654, dont on a déjà parlé, un moyen très sûr de contrôler ses corrections.

Les deux *Relations* autobiographiques de Marie de l'Incarnation, la tourangelle, celle de 1633, et la canadienne, celle de 1654, se prêtent ainsi, à la distance d'une vingtaine d'années, à une mutuelle vérification de leur contenu. Leur accord invariable sur l'essentiel nous fournit un *criterium* exceptionnel de la sincérité de leur auteur et, par voie de conséquence, autorise à formuler un premier jugement motivé sur l'existence réelle du fait divin qu'elles affirment.

D'ailleurs, les *Écrits spirituels*, dans l'ordre où ils sont réédités ici, portent plus au fond, sur l'âme même de Marie de l'Incarnation. Chacun, à sa date respective, donne l'impression d'une santé morale qui ne fléchit pas, d'un bon sens sans éclipse et d'une liberté intérieure que rien n'entame ni n'entrave. Intelligence, volonté, sensibilité, toutes les puissances de l'être s'allient dans un magnifique équilibre. Mais cette unanimité de témoignages, dont la répétition successive accroît encore la force, n'achève-t-elle pas la preuve déjà ébauchée de l'objectivité de l'expérience mystique de Marie de l'Incarnation? Une âme toujours si clairvoyante, si maîtresse d'elle-même, n'a pu être le jouet d'une illusion, surtout d'une illusion qui se serait perpétuée de si longues années. Elle a réellement expérimenté la présence de Dieu au

fond de sa substance. Elle a senti et vécu ce qu'elle raconte.

Ces considérations soulignent déjà l'importance des *Écrits spirituels* de Marie de l'Incarnation pour la connaissance approfondie de son âme et de sa vie mystique. L'analyse de leur contenu doctrinal doit être, comme nous l'avons dit plus haut, renvoyée ailleurs. Nous avons déjà touché leur mérite littéraire. Nous n'ajouterons ici qu'un mot, pour faire ressortir un de leurs traits communs : un trait d'ordre littéraire, sans doute, mais que nous retenons pour son aspect moral : leur souci de sobriété. Pareille préoccupation ne leur est pas exclusive; elle les distingue cependant parmi la plupart des écrits similaires, contemporains ou non. Cette *modeste pudeur*[1], comme l'appelle Dom Claude Martin, cette réserve instinctive que l'âme tient sur son intérieur, est une forme du respect de Marie de l'Incarnation pour la majesté de Dieu, et pour son secret. Qu'on ne s'attende pas à trouver sous sa plume un lyrisme éperdu et sans mesure, des confessions torrentielles. Ici, plus qu'ailleurs encore, le sens de la discrétion — son sens surnaturel — devait la garder des écueils, où bien des âmes, pourtant favorisées de grâces insignes elles aussi, sont venues échouer dans leurs confidences sur le don de Dieu.

Nota. — Nous faisons suivre cette Introduction de deux documents de grande valeur l'un et l'autre, préliminaires naturels à la série des *Écrits spirituels* de Marie de l'Incarnation.

Le premier est la lettre d'approbation qu'à la réception de la *Vie* de la Vénérable Mère, Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec, adressait en date du 12 novembre 1677 à Dom Claude Martin. Le second, la préface que Dom Claude Martin a mise en tête de cette même *Vie*.

1. *Ibid.*

APPROBATION DONNÉE PAR MGR FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LAVAL, PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC ET DE LA NOUVELLE-FRANCE, A *LA VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION* par DOM CLAUDE MARTIN.

NOUS avons lu avec consolation la Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Religieuse Ursuline, *où non seulement nous n'avons rien vu qui ne soit conforme à la religion catholique, apostolique et romaine, mais nous y avons remarqué de très puissants motifs pour exciter les âmes religieuses à parvenir à la sainteté de leur vocation, et tous les fidèles à une solide vertu.*

Nous tenons à bénédiction particulière la connaissance qu'il a plu à Dieu nous en donner, l'ayant soumise à notre conduite pastorale, et le témoignage que nous en pouvons rendre est qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré très éminent, surtout d'un don d'oraison si élevée et d'une union à Dieu si parfaite qu'elle conservait sa présence parmi les différentes occupations où sa vocation l'engageait et au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes. Elle était tellement morte à elle-même et Jésus-Christ la possédait si pleinement que l'on peut assurément dire d'elle, comme de l'Apôtre, qu'elle ne vivait pas, mais Jésus-Christ en elle, et qu'elle ne

vivait et n'agissait que par Jésus-Christ. Dieu l'ayant choisie pour donner commencement à l'établissement des Ursulines en Canada, lui avait donné la plénitude de l'esprit de son Institut. C'était une parfaite supérieure, une excellente maîtresse des novices ; elle était capable de tous les emplois de la religion. Sa vie, commune à l'extérieur mais très régulière et animée d'un intérieur tout divin, était une règle vivante à toute sa communauté. Son zèle pour le salut des âmes et surtout pour la conversion des sauvages était si grand et si étendu qu'il semblait qu'elle les portait tous en son cœur, et nous ne doutons point qu'elle n'ait beaucoup contribué par ses prières à obtenir de Dieu les bénédictions qu'il a répandues sur cette Église naissante.

C'est le témoignage que nous avons cru devoir rendre à la vertu et au mérite de cette grande Servante de Dieu, et l'approbation que nous donnons bien volontiers, dans la créance que ceux qui liront cette vie en tireront un grand fruit, comme nous savons que ceux qui ont eu le bonheur de converser avec elle et de voir l'exemple de ses vertus en ont été parfaitement édifiés.

Donné à Québec, le douzième novembre mil six cent soixante dix-sept[1].

FRANÇOIS, Évêque de Québec.

---

1. Cette lettre « de Monseigneur l'Évêque de Québec... étant venue trop tard, ne put être mise à la tête de (la Vie de la Mère Marie de l'Incarnation) ». Dom Martène. *La Vie du V. P. D. Cl. M.*, p. 126. Nous avons suivi le texte du manuscrit de Tours. B. M. ms., 1442, fol. 89. Sauf quelques variantes sans importance, c'est du reste le texte même de l'imprimé.

PRÉFACE DE DOM CLAUDE MARTIN A *LA VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.*

L'USAGE des préfaces est presque aussi ancien que celui des livres, et leur nécessité est fondée sur le besoin d'expliquer de certaines choses qu'on ne peut pas mettre dans le corps de l'ouvrage, parce qu'elles ne sont pas absolument au sujet qu'on y veut traiter, et qui ne laissent pas d'être fort utiles ou même nécessaires pour son éclaircissement. Surtout, il y a des livres qui traitent de choses si extraordinaires, que si l'on ne prévenait l'esprit de ceux qui les doivent lire, ils se trouveraient souvent embarrassés et obligés de se faire des questions qu'ils ne pourraient résoudre. Il est même important pour lire des ouvrages avec plaisir et avec fruit, surtout quand ils sont pour la piété et pour la dévotion, d'en connaître l'auteur, dont le seul nom donne souvent du poids et de l'autorité aux choses qu'il avance, d'avoir une idée au moins générale de la matière qu'on y traite, de bien savoir la suite et la méthode qui y est gardée et même de connaître la fin qu'on s'est proposée en l'écrivant.

Ces quatre considérations qui font le sujet le plus ordinaire des préfaces feront aussi le sujet de celle-ci ; car la vie de cette excellente Religieuse que je donne au public est rare et extraordinaire et elle contient plusieurs choses qui arrêteraient souvent le lecteur, si

je ne l'éclaircissais, dès cette entrée, de beaucoup de vérités importantes, et si je ne lui faisais connaître l'auteur, la matière, la forme et la fin de ce livre.

Il y a plus d'un auteur, il y en a deux, et l'un et l'autre étaient nécessaires pour achever l'ouvrage. Cette grande Servante de Dieu y a travaillé elle-même et son fils y a mis la dernière main, en sorte néanmoins qu'il n'y parle que comme un écho qui répond à ce qu'elle dit par ses propres paroles, et qui explique par elle-même ce qui pourrait être trop obscur à ceux qui n'auraient pas assez de lumière pour pénétrer les secrets de la vie sublime où Dieu l'a élevée.

Il est rare, à la vérité, qu'une personne écrive elle-même sa vie et qu'elle publie les grâces intérieures et secrètes dont Dieu l'a enrichie. L'un des premiers effets de la grâce est de cacher la grâce même, et de la mettre en dépôt, ainsi qu'a fait saint Paul, entre les mains de celui qui la peut garder en assurance jusques au jour auquel il la comblera de gloire et qu'il couronnera ses propres dons.

Cela, néanmoins, n'est pas sans exemple dans l'Église, où les mérites de quelques saints ne sont connus que parce qu'ils les ont eux-mêmes fait connaître par leurs écrits. Sainte Perpétue, illustre martyre de l'Église d'Afrique, a écrit elle-même la principale partie de ses *Actes*, et elle y rapporte des visions qu'elle eut, par lesquelles Dieu la fortifia dans les souffrances et lui promit un heureux succès dans son combat. Ce que nous avons de plus assuré et de plus édifiant de la vie de saint Augustin, c'est lui-même qui nous l'a appris dans les Livres de ses *Confessions*, et nous aurions peu de connaissance de celle de saint Jérôme, s'il n'avait lui-même exprimé dans ses *Lettres*, ses pénitences, ses veilles, ses jeûnes, ses études, ses travaux, et ses tentations dans le désert. Je ne dirai rien de sainte Gertrude, qui par une simplicité digne d'une Épouse de Jésus-Christ, a

écrit elle-même les familiarités et les caresses de son Époux envers elle, et aussi les tendresses et les dévotions de son âme envers son Époux. Que dirai-je de sainte Thérèse, dont l'exemple doit être ici plus fort que tout autre à cause des grands rapports qui se trouvent entre elle et cette grande Religieuse dont nous voulons parler ? Les livres de cette sainte, qui sont entre les mains de tout le monde, font assez voir qu'elle n'a eu autre dessein en les composant que d'écrire sa vie, que de donner connaissance des grâces cachées dont Dieu avait orné son âme, que de communiquer les lumières de la sagesse dont son esprit était tout éclairé, et que de faire connaître à tout le monde la perfection dont une âme est capable, quand elle ne met point d'obstacle à la grâce et qu'elle la laisse agir dans toute l'étendue de sa force et de son efficace.

Saint Paul même nous a appris ce qu'il y a de plus considérable dans sa vie, et c'est de lui que nous tenons le lieu de sa naissance, celui de son éducation, la tribu d'où il est descendu, ses grâces, ses vertus, ses révélations, ses tentations, ses fatigues et beaucoup d'autres choses qui nous seraient inconnues, si lui-même n'en avait donné la connaissance. Et, généralement, dans la plupart des vies des saints, nous voyons des actions et des circonstances qui leur étaient si secrètes que Dieu seul en pouvait être le témoin. Nous y trouvons même des sentiments purement intérieurs qui ne pouvaient être connus que de cet Esprit-Saint, qui pénètre les cœurs et les reins des hommes. Nous les connaissons néanmoins et la connaissance que nous en avons ne peut être venue que d'eux-mêmes.

Tous ces grands saints ont publié les grâces de leur intérieur quand ils ont cru que Dieu en serait glorifié, et afin d'exciter tous les hommes à se joindre à eux pour rendre grâces à leur Bienfaiteur, selon la parole du Fils de Dieu, qui veut que *Nos bonnes œuvres paraissent*

aux yeux des hommes, afin qu'ils en prennent occasion de glorifier celui qui en est le premier et le principal auteur (Matth., 5, 16), nous apprenant par là qu'il n'est pas toujours défendu de mettre au jour les dons de la grâce, mais qu'il le faut faire quelquefois pour la gloire de notre Père Céleste, et pour l'exemple de nos frères qui le servent avec nous sur la terre.

Ce sont les motifs qui ont porté la Mère de l'Incarnation à découvrir une partie de ce qu'il y avait de plus secret dans son intérieur. Je dis une partie, car depuis qu'une âme est à Dieu au point qu'était la sienne, quoi qu'elle produise au dehors, elle en retient toujours beaucoup plus dans le silence, partie par modestie, partie par nécessité : les grâces étant si abondantes qu'il faudrait trop de volumes pour les contenir, et si spirituelles et si sublimes que la langue et la plume ne peuvent trouver de termes assez propres et assez forts pour les représenter comme elles sont. C'est ce qu'elle dit elle-même, dans une lettre qu'elle écrit à son fils, en des termes qui méritent d'être rapportés ici : *Il y a ici,* dit-elle, *beaucoup de choses, et je puis dire que presque toutes sont de cette nature, qu'il me serait impossible d'écrire entièrement, d'autant que dans la conduite intérieure que la Bonté de Dieu tient sur moi, ce sont des grâces si intimes et des impressions si spirituelles, par voie d'union avec la divine Majesté dans le fond de l'âme, que cela ne se peut dire. Et de plus, il y a de certaines communications entre Dieu et l'âme qui seraient incroyables si on les produisait au dehors comme elles se passent intérieurement. Mon supérieur m'ayant une fois commandé d'écrire sur le champ quelque communication extraordinaire de la très sainte Trinité dans mon âme, j' y mis tout ce qui me fut possible, mais le plus intime n'était pas en ma puissance. Et c'est en partie ce qui me donne de la répugnance d'écrire de ces matières, quoique ce soient mes délices de ne point trouver le fond de ce grand abîme et d'être obligée*

de perdre toute parole, en me perdant moi-même. Plus on vieillit, plus on est incapable d'en écrire, à cause que la vie spirituelle simplifie l'âme dans son amour consommatif, en sorte qu'on ne trouve plus de termes pour en parler.

De ce peu qu'elle a produit de tant de grâces qu'elle n'a pu dire entièrement et qui demeureront cachées jusqu'à ce jour, le plus éclatant de tous les jours, auquel Dieu découvrira les mérites les plus cachés pour les récompenser, on ne peut inférer qu'elle ait eu dessein de s'acquérir de la réputation parmi les hommes, ni qu'elle soit tombée dans le crime dont les Juifs voulaient accuser Notre-Seigneur, lorsqu'ils disaient qu'il portait témoignage de lui-même. Porter témoignage de soi-même, c'est publier, de son propre mouvement et par la seule inclination de la nature orgueilleuse, le bien que l'on reconnaît en soi. Or, elle n'a rien écrit de son propre mouvement, mais par l'ordre de son supérieur qui le lui a commandé, pour la raison que je dirai plus bas, et afin que des trésors si précieux, qu'il prévoyait devoir être un jour d'une si grande édification dans l'Église et d'une si douce odeur parmi ceux qui font profession d'une vie tout intérieure, ne demeurassent point cachés et ensevelis dans l'oubli. Ainsi, ne s'étant produite que par l'obéissance, ce n'est pas elle qui porte témoignage d'elle-même, c'est plutôt l'Esprit de Dieu, qui a fait faire ce commandement et qui l'y a fait obéir. C'est, dis-je, cet Esprit-Saint, qui donne témoignage aux justes qu'ils sont enfants de Dieu, qui a porté témoignage de sa vie, et qui après avoir enfermé dans son âme les plus pures vertus de l'Évangile, a voulu ensuite les faire éclater au dehors. On ne remarquera pas non plus qu'elle ait rien écrit par aucun sentiment d'orgueil ou de vanité, mais plutôt, ceux qui liront cette vie trouveront assurément une âme des plus humbles et des mieux établies dans l'anéantissement de soi-même qui aient peut-être jamais été. Il n'est point d'abîme dans le néant

où elle ne se cache quand elle pense à son indignité, et elle ne trouve point de lieu parmi les créatures qu'elle croie lui être plus propre que d'être sous les pieds de Lucifer. La répugnance même qu'elle a apportée à écrire les dons de Dieu, les conditions avec lesquelles elle a consenti au commandement qui lui en a été fait, les précautions qu'elle a apportées pour empêcher qu'ils ne fussent communiqués à d'autres qu'à celui pour lequel elle les a écrits, montrent assez par quel principe et par quels motifs elle a entrepris une chose qui lui paraissait si étrange et si contraire à la vie cachée qu'elle avait envie de mener. Elle n'y a consenti qu'à condition qu'elle écrirait en même temps tous les péchés de sa vie, dans la vue que celui qui lui faisait ce commandement, n'osant pas produire ses défauts,serait obligé de cacher ses vertus, ou bien que s'il donnait connaissance de ses grâces, tout le monde eût en même temps la connaissance de ses péchés.

Mais, à parler plus proprement, porter témoignage de soi-même, c'est s'approprier les dons de Dieu et s'en servir comme de témoins pour se persuader premièrement, et ensuite pour faire croire aux autres que l'on est dans quelque élévation de grâce et de sainteté, tout ainsi que les hommes se servent de leurs sciences pour faire croire qu'ils sont savants et de leurs richesses pour témoigner qu'ils sont riches. Mais elle a été bien éloignée de cette conduite, qui est proprement celle du prince des orgueilleux, qui s'est laissé tellement éblouir aux lumières dont Dieu l'avait revêtu et qui en a tellement aveuglé les anges de son parti, qu'il ne se considérait plus parmi eux que comme une seconde divinité indépendante de la première.

L'on reconnaîtra dans tout le cours de cette histoire que la Mère de l'Incarnation a parfaitement distingué ce qui était de Dieu en elle de sa propre bassesse, en sorte que quand elle parle des dons de Dieu, c'est toujours

avec de très hauts sentiments, et quand elle pense à elle-même, il semble qu'elle ne se puisse rien imaginer de plus vide ni de plus défectueux. Elle se considère comme un misérable qui n'aurait rien de lui que la nudité et qui pourtant serait revêtu de la pourpre et de tous les ornements d'un roi. Elle compare ses grâces à des trésors, mais elle se considère en même temps comme un vase fragile qui se peut rompre facilement, et qui, en se perdant, perd aussi tous les trésors qui y sont enfermés. Ce sont presque les mêmes termes dont elle use dans une lettre, lesquels sont trop considérables pour n'être pas rapportés en ce lieu : *Lorsque vous lirez ce que la divine Majesté a fait à mon âme, tremblez pour moi, parce qu'il a mis ses trésors dans un vaisseau de terre, le plus fragile qui soit au monde, que ce vaisseau peut tomber, qu'en tombant il se peut briser, et qu'en se brisant il peut perdre toutes les richesses qu'il contient*[1]. Ainsi, quand elle parle avec tant d'avantage des grâces dont Dieu l'a enrichie, elle ne s'en sert pas pour porter témoignage d'elle-même, mais pour porter témoignage de la libéralité de Dieu, de laquelle elle confesse qu'elle a tout reçu.

Voilà les sentiments avec lesquels elle a écrit sa vie. Mais elle n'a pas été seule à la composer. J'ai dit que son fils y a encore travaillé comme un écho. L'on peut bien, certes, lui donner ici cette qualité, puisque l'écho est le fils de la voix et comme un supplément qui l'étend au delà de sa propre activité, lors même qu'elle n'est plus. J'y ai donc travaillé avec elle ; et ce n'est pas, non plus, une chose inouïe et sans exemple qu'un fils écrive la vie de sa mère. Si saint Augustin ne l'eût fait, nous n'eussions point connu l'éminente vertu de sainte Monique. Ce seul exemple suffirait pour justifier mon dessein ; mais j'en puis encore produire deux autres, qui sont

1. Lettre du 26 août 1653.

comme domestiques à mon égard, puisque je les trouve dans l'Ordre de saint Benoît, auquel Dieu m'a appelé. Le premier est de saint Pierre, abbé de Cluny, qui a fait l'éloge de la Bienheureuse Raingarde sa mère, qui après avoir été dégagée des liens du mariage se fit religieuse à Marsigny ; et le second, du Vénérable Guibert, abbé de Nogent, qui, écrivant sa propre vie, a aussi écrit celle de sa mère, qui, étant demeurée veuve dans un âge où sa beauté et d'autres considérations l'invitaient à se remarier, se retira aussi du siècle et vécut dans une grande piété.

Je sais que l'affection prévient quelquefois, et que dans cette prévention il est facile d'exagérer les mérites de ceux qu'on aime, et c'est, comme je crois, la seule raison pour laquelle on peut trouver à redire qu'un fils écrive la vie de sa mère, ou qu'un auteur fasse l'éloge d'une personne qui le touche par les liens du sang ou de l'amitié. Mais ce que je dirai en cette vie est autorisé par des mémoires si assurés, et reconnu par tant de personnes qui en ont été les témoins oculaires et qui vivent encore, qu'une personne équitable n'en pourra jamais douter. Que si j'y ajoute quelques choses de mon particulier comme les ayant vues de mes yeux, cela est si peu considérable en comparaison de tout le reste, qu'on ne croira jamais que j'aie voulu trahir ma conscience ni offenser la vérité pour si peu de chose. Tout cela, néanmoins, n'a pas empêché que je n'aie eu souvent la pensée de mettre mes mémoires entre les mains d'un de mes amis, et de me servir d'une main empruntée pour faire un ouvrage que je craignais ne pouvoir faire moi-même, sans m'exposer à la censure de beaucoup de personnes. Mais après avoir fait réflexion que je tombais dans le même inconvénient et que, si je devais être suspect en écrivant cette vie, je ne le serais pas moins en fournissant la matière dont elle devait être composée ; après avoir encore considéré, que quelques mémoires que

l'on donne, il reste toujours dans l'esprit je ne sais quoi qui ne peut bien être expliqué que par celui qui en conserve l'idée, je me suis enfin déterminé à entreprendre moi-même l'ouvrage et résolu d'en abandonner le succès à la Providence de Dieu. J'ai, au moins, cette espérance que les personnes équitables, qui considèreront que c'est ici un livre de reconnaissance envers Dieu et de piété envers une personne à laquelle je dois, après Dieu, tout ce que je suis selon la nature et selon la grâce, avoueront que si l'ouvrage n'est pas tout à fait digne de louange, il mérite au moins quelque sorte d'excuse[1].

L'on ne peut donc blâmer, ni dans la mère ni dans le fils, ce que l'Église loue et approuve en tant de saints personnages ; et afin de faire voir dans un seul exemple tout ce que je viens de dire, je produirai encore saint Grégoire de Nazianze, qui dans ses *Oraisons*, et surtout dans un excellent poème qui tient le premier rang parmi ses poésies, décrit tout ensemble la vie de son père, celle de sa mère, celle de sa sœur, celle de son ami et la sienne propre. Je sais que ces grands personnages étaient des saints, qui, par conséquent, ne pouvaient être suspects de mensonge ou de fausseté ; mais je sais aussi qu'encore qu'ils fussent saints, ils n'avaient pas, non plus que moi, la pensée qu'ils le fussent ; et ayant l'honneur d'être non seulement chrétien, mais encore religieux et prêtre, je ne croirai pas blesser les lois de l'humilité, si j'ose dire que je n'ai pas moins évité le mensonge qu'eux, puisque cette bonne foi n'est pas une vertu d'un ordre fort relevé, et que l'on a aisément cru qu'elle s'était rencontrée dans d'honnêtes gens du paganisme[2], qui n'ont point fait de difficulté de laisser à

1. Liber... professione pietatis aut laudatus erit aut excusatus. — Tacitus, *Vita Agricolae soceri sui*. (Note de D. Cl. Martin.)

2. Plerique suam ipsi vitam narrare fiduciam potius morum quam arrogantiam arbitrati sunt, nec id Rutilio et Scauro citra fidem aut obtectrationi fuit. — Tacitus. *Ibid.* (Note de D. Cl. Martin.)

la postérité la relation de leur propre vie et dont l'exemple a été suivi par un grand homme de notre siècle[1].

Quant au sujet et à la matière de l'histoire, il n'y a rien qui ne soit d'un très grand exemple et d'une singulière édification, et je m'assure que l'on aura sujet de bénir Dieu, qui a des trésors cachés dans tous les temps et dans tous les lieux, de ce qu'il lui a plu faire éclater en nos jours, et à notre vue, une sainteté qui donnera de l'admiration aux siècles à venir, comme la sainteté des siècles passés en donne à celui-ci. Car, excepté les miracles, qui sont plutôt des effets de la puissance de Dieu que de la vertu de la créature, il sera difficile de trouver une vie plus diversifiée en aventures singulières, plus riche en vertus héroïques, plus féconde en saintes instructions, et plus élevée dans l'intelligence des choses mystiques. Mais ce que l'on y trouvera de plus admirable, c'est l'intérieur de cette excellente Mère, et je ne doute point que ceux qui ont lu la vie de beaucoup de saints n'avouent qu'ils n'ont encore rien vu de plus touchant ni de plus instructif. Ce n'est pas que je prétende qu'on la préfère aux autres saints. Je sais qu'il n'appartient qu'à Dieu, qui est l'auteur de la grâce de ses élus, d'être aussi l'arbitre de leur sainteté et de leur mérite. Je juge seulement de ce qui paraît et de ce que la providence de Dieu nous a voulu faire connaître par l'histoire de leur vie. Aussi faut-il avouer que les saints, n'ayant peut-être jamais eu d'occasion ni de raison de communiquer leurs grâces secrètes avec autant d'ouverture et de liberté qu'a fait celle dont nous parlons, ils ont toujours tenu caché dans leur intérieur beaucoup plus de sainteté qu'ils n'en ont fait éclater au dehors.

J'ai dit que l'on ne trouvera point de miracles, au moins qui soient bien considérables, dans le cours de sa vie. Dieu ne l'a pas conduite par cette voie. Il l'a

1. M. de Thou a écrit sa vie en six livres. (Note de D. Cl. Martin.)

attachée au solide qui est la foi, la mortification, les maximes de l'Évangile, la pureté de cœur, et la pratique des vertus communes, mais dans des degrés des plus sublimes et des plus héroïques.

L'on n'y remarquera rien que de grand et de généreux, soit en ses vertus, soit en ses desseins : ce qui ne donnera pas peu d'admiration. Car nous voyons un grand nombre de femmes et de filles illustres, mais il s'en trouve si peu où l'on ne remarque quelque faiblesse du sexe, que le Sage a eu raison de s'écrier avec quelque sorte d'étonnement : *Qui est celui qui pourra trouver une femme forte?* Certes, l'on eût pu lui répondre que celle-ci est celle qu'il demandait, si elle eût vécu de son temps, puisqu'elle n'avait rien de bas ni d'efféminé, et que dans la pratique même des vertus humiliantes, que l'on ne peut observer sans quelque sorte d'abjection, elle savait joindre à la bassesse chrétienne je ne sais quelle grandeur de courage qui n'avait rien de commun. Son humilité était généreuse, sa patience invincible, sa simplicité sage et prudente, et sa douceur était accompagnée de tant de gravité, qu'en gagnant le cœur, elle attirait en même temps le respect de ceux qui la regardaient.

Il serait seulement à souhaiter qu'elle eût davantage particularisé les actions de sa vie, desquelles pour l'ordinaire elle ne parle qu'en termes généraux, comme quand elle dit en divers endroits qu'*Elle s'est trouvée dans les occasions de souffrir de grandes confusions et de grandes injures.* Il serait à désirer qu'elle eût dit quelles ont été ces injures et ces confusions, parce que c'est ce particulier qui touche, et qui fait paraître la vertu dans la force et dans la splendeur: Elle dit encore : *que l'espérance qu'elle avait en Dieu la faisait jeter dans les entreprises et dans les hasards qui surpassaient ce que peut une personne de son sexe.* Il faudrait savoir quelles sont ces entreprises et ces hasards, car c'est dans ce détail que l'on reconnaît combien une âme est généreuse et héroïque.

Elle dit enfin que *si elle avait écrit toutes les grâces et les faveurs que la divine Bonté lui a communiquées, il y en aurait pour faire un très gros volume.* Si ces grâces et ces faveurs étaient rapportées par le menu, c'est ce qui toucherait le lecteur. Mais elle n'en a parlé qu'en général, tant par une certaine modestie qui l'a toujours retenue, quelque envie qu'elle eût de se communiquer, que *par une crainte que j'avais* — (c'est elle qui parle) — *de corrompre les dons de Dieu et ensuite d'être mise au rang des hypocrites, donnant sujet de croire par mes productions que je sois quelque chose, et au fond je ne suis rien et ne vaux rien en toute manière, à cause de mon peu de correspondance à la grâce*[1]....

1. Nous arrêtons ici la préface. L'auteur va quitter les généralités pour passer aux questions de détail sur ses sources, sa méthode... etc. Cette seconde partie a déjà été citée ou le sera dans la suite des Préfaces particulières aux différents *Ecrits spirituels*.

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉCRITS SPIRITUELS DE TOURS

LES ÉCRITS SPIRITUELS DE TOURS

LES écrits de Marie de l'Incarnation, antérieurs à son départ pour le Canada, ne sont tous que des écrits religieux. Tous, cependant, ne peuvent rentrer dans la catégorie de ses *Écrits spirituels*. C'est ainsi que nous n'y comprenons pas ses *Instructions sur la Doctrine chrétienne*, ou *École sainte*, ni non plus les lettres qu'elle adressa à Dom Raymond de Saint-Bernard, à partir de 1635, lettres qui sont surtout relatives à sa vocation aux missions de la Nouvelle-France, et que nous laisserons dans sa *Correspondance générale*.

Série tourangelle des écrits spirituels de Marie de l'Incarnation, période tourangelle de son existence, ne sont donc point des expressions symétriques et équivalentes.

Nous en dirons autant de cet autre groupe de formules : série tourangelle des écrits spirituels de Marie de l'Incar-

nation, et période bénédictine de sa vie spirituelle. Plusieurs des textes, les plus importants même et de beaucoup, qui composent la série tourangelle sont postérieurs à 1633. Or, à cette date, depuis deux ans déjà, Dom Raymond de Saint-Bernard avait définitivement quitté Tours, et Marie commençait de s'adresser aux Pères de la Compagnie de Jésus. Mais il demeure que, de tous les directeurs de Marie de l'Incarnation à Tours, et pour le nombre d'années qu'il l'a dirigée et pour la science consommée dont il a fait preuve dans cette période, qui fut la plus difficile de la vie spirituelle de la Vénérable Mère, Dom Raymond de Saint-Bernard est le personnage le plus marquant.

Les *Écrits spirituels* de la série tourangelle comprennent :

a) *une Relation autobiographique écrite en* 1633,

b) *des Lettres de conscience écrites entre* 1625 *et* 1634.

c) *des Notes spirituelles, Exclamations et Élévations,* datant des années 1625-1638,

d) *une Exposition du Cantique des Cantiques écrite entre* 1631 et 1637,

e) *des Relations d'oraison rédigées entre* 1633 *et* 1635.

Les *Relations d'oraison* figurent dans la *Vie de Marie de l'Incarnation* sous le titre de : *Méditations,* les *Lettres de conscience* sous celui de : *Écrits à son Directeur,* et la *Relation de* 1633 sous celui de : *Première Relation.*

De tous les *Écrits spirituels* de la série tourangelle, deux seulement nous sont parvenus en entier : les *Relations d'oraison,* et l'*Exposition du Cantique des Cantiques.* Dom Claude Martin les a édités à part en 1682.

Quant à la *Première Relation* ou *Relation de* 1633, elle n'est pas le premier en date des écrits spirituels de Tours. Mais elle couvre une longue période où plusieurs autres trouvent leur cadre général. A ce titre, elle doit passer la première dans leur réédition.

I.

LA PREMIÈRE RELATION
OU
RELATION DE 1633

PRÉFACE

MARIE de l'Incarnation écrivit la première relation de sa vie en avril 1633. Elle était alors religieuse professe aux Ursulines de Tours, depuis un peu plus de deux mois.

Au cours même de ce mémoire, elle nous a raconté tout au long les circonstances qui l'amenèrent à le composer. Deux mois à peine après son entrée en religion, (janvier 1631), presque au sortir de sa troisième vision extatique de la sainte Trinité [1], elle était tombée dans un abîme de désolations intérieures qui devaient, avec quelques éclaircies, se prolonger près de trois ans. Pour ajouter à son épreuve, son fidèle conseiller, Dom Raymond de Saint-Bernard, était envoyé à l'Abbaye de Feuillant, dans le Languedoc, puis rappelé à Paris. Son éloignement de Tours, où il ne devait plus revenir pour y de-

1. Cf. Plus haut. Introduction générale, p. 28.

meurer, le forçait dès la fin de 1631, croyons-nous, sinon même quelques mois plus tôt, à remettre à d'autres mains la conduite spirituelle de sa pénitente. Le directeur qui le remplaça, Feuillant lui aussi, Dom Louis de Saint-Bernard, peut-être, était assez inexpérimenté, bizarre avec cela, et sans délicatesse. Ses étranges façons, dans la terrible tentation que traversait Marie, causèrent à la Vénérable Mère un surcroît insupportable d'affliction. Mais les Jésuites entraient alors à Tours. Depuis 1632, ils y avaient une résidence et cherchaient à y ouvrir un collège. Le P. Georges de la Haye, Recteur du collège d'Orléans, venait de s'y faire connaître par l'Avent qu'il avait prêché cette même année 1632 à la Cathédrale, où il devait aussi donner le Carême suivant. Il eut, dans ce temps-là, occasion de faire aux Ursulines quelques exhortations. La supérieure, la Mère Françoise de Saint-Bernard, proposa à Marie d'avoir un entretien avec ce religieux. Marie accepta. De son côté, le P. de la Haye s'y prêta avec beaucoup de charité. « Cet excellent homme, écrit Dom Claude Martin, désirant lui tendre la main pour la tirer de l'abîme d'amertume où elle était plongée, quittait ses grandes occupations pour l'aller visiter et lui donnait tout le temps qu'elle désirait pour s'expliquer[1]. » Ces conversations ne lui suffirent pas. Voyant la qualité exceptionnelle de l'âme qui s'ouvrait à lui, « il voulut encore qu'elle mît par écrit toutes les grâces qu'elle avait reçues de Dieu depuis son enfance, et l'usage qu'elle en avait fait, afin de porter un jugement plus assuré sur (son) état[2]. » Ce qu'elle fit aussitôt.

C'est ce compte-rendu que Dom Claude Martin a appelé la *Première Relation* de sa vénérable Mère. Marie le commença, le Vendredi Saint, 1633, et elle en écrivit d'un trait une grande partie. « Sans faire d'autre examen, nous confie-t-elle, (mes péchés) me furent mis tout d'un coup devant les yeux, comme aussi toutes les grâces que j'avais reçues de Dieu, et avec la permission de ma supérieure, j'écrivis les uns et les autres à l'heure même[3]. » Mais le mémoire devait s'étendre à près de trente ans, et ne fut pas nécessairement composé le même jour. Marie,

1. Dom Claude Martin. *La Vie de la V. M. M. de l'I.*, Liv. I c. VI, p. 222.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 223.

en tout cas, put le remettre au P. de la Haye, quand celui-ci, son Carême prêché, regagna Orléans.

Ainsi que Marie vient de l'écrire, le mémoire contenait deux parties : une confession et un récit de ses grâces. La confession ne lui avait pas été demandée ; mais elle avait tenu, par humilité, à la faire : « J'étais contente, dit-elle, puisqu'il m'était permis d'écrire tous mes péchés, afin que l'on pût voir s'ils étaient compatibles avec de si grandes miséricordes, et que l'on vînt à connaître celle qui avait fait un si mauvais usage des grâces de son Dieu... ; il me semblait que j'eusse été hypocrite de dire le bien qu'on désirait savoir et de taire le mal qui était en moi, et je fus même contrainte d'écrire mes péchés les premiers, afin de ne tromper personne[1]. » De ces deux parties, le P. de la Haye supprima la première, qui ne lui était d'aucune utilité, mais « il conserva l'autre adroitement[2]. »

Cette *Relation* a une histoire assez singulière, si l'on songe qu'il s'agissait d'affaires de conscience sur lesquelles Marie n'eût pas manqué de demander le secret, comme elle le fit plus tard pour sa *Relation* de 1654. Le P. de la Haye ne se tint pas de la communiquer à quelques intimes : ce qu'il pouvait faire d'ailleurs en lui gardant son anonymat. Quelque temps avant sa mort enfin, — il mourut en 1652, — il en faisait don, avec les renseignements nécessaires sur son auteur, aux Ursulines de Saint-Denis en France. Celles-ci avaient dû être invitées à s'en taire, jusqu'à la mort de Marie. Elles gardèrent fidèlement la consigne, si fidèlement même que Dom Claude Martin qui connaissait l'existence de cette pièce la chercha vainement de 1652 à 1672. « Lorsque je travaillais à cet ouvrage, dit-il dans la préface de la *Vie*, j'ai heureusement recouvré la p.emière relation que (la Mère de l'Incarnation écrivit) en l'année 1633... C'est une pièce fort exacte que j'avais cherchée plus de vingt ans sans la trouver.[3] » Après la mort de Marie de l'Incarnation, arrivée en 1672, le silence n'avait plus de raison d'être. Dom Claude Martin *trouva alors la pièce sans la chercher*, les Ursulines la lui ayant « envoyée fort obligeamment sur l'avis qu'elles

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*
3. Dom Claude Martin, *l. c.* préface.

(avaient) eu qu'il travaillait à (la) *Vie* (de sa vénérable Mère). » La *Vie* parue, le document fut sans doute retourné à ses propriétaires. En tout cas, on perd alors définitivement sa trace, et aujourd'hui, il n'est plus représenté que par les extraits qui ont pris place dans l'imprimé.

***

Nous connaissons déjà les principes qui ont dirigé Dom Claude Martin dans son travail. C'est surtout à l'occasion de la *Relation* de 1633 que nous voyons sa méthode à l'œuvre, et que nous en saisissons sur le vif le défaut.

Les deux autobiographies que nous a laissées Marie de l'Incarnation ont entre elles de nombreuses ressemblances. Elles ont un fonds commun. Marie, de plus, y a suivi l'ordre chronologique. Mais, sauf la symétrie des récits et l'identité du sujet, tout le reste, occasion et circonstances de leur composition, préoccupations de l'auteur, destinataires, y est différent. La *Relation* de 1654 n'est point pour ses trente-trois premières années une simple réplique de la *Relation* de 1633. Celle-ci à son tour, ne saurait être considérée pratiquement comme un supplément de celle de 1654. Le mémoire de 1633 est, on vient de le dire, un compte-rendu complémentaire de la confession fait à un directeur de conscience : celui de 1654, une communication intime et libre d'une mère à son fils. Mais cette communication, nouvelle différence, a pour fonds une expérience et une réflexion beaucoup plus riches.Ce n'est plus une dirigée qui hésite encore sur elle-même et soumet son cas à l'examen d'un directeur spirituel ; c'est une âme sûre de ses voies, qui les expose humblement, mais avec confiance, qui parle et même enseigne à l'occasion. En outre, si les deux relations ont été écrites l'une et l'autre à vive allure, celle de 1654 est néanmoins composée selon un plan tracé d'avance, plan qui, dans l'ensemble, a été suivi. Le mémoire de 1633, tel que nous pouvons l'imaginer, puisque nous ne l'avons plus en entier, ne devait pas avoir cette précision de lignes. Là, pas d'harmonie préétablie. Son but, d'ailleurs, n'était pas d'étager les plans successifs de l'itinéraire spirituel que Marie avait parcouru, mais de faire la description, la plus objective et complète

possible, de son intérieur. En fait, à en juger par quelques-uns de ses fragments, il contenait sur la vie de la Vénérable Mère un détail bien plus nombreux et circonstancié que le mémoire de 1654. Cela, non seulement parce qu'il était plus voisin des faits, que le souvenir de Marie en était plus frais, mais parce que ce détail était justement ce qui lui était demandé. Aussi, Dom Claude Martin nous a-t-il dit de ce document, que c'était « une pièce fort exacte. » Chacune des deux *Relations* s'éclaire donc de sa lumière propre. Plus éditeur de textes, et surtout plus psychologue, Dom Claude Martin ne les eût point confondues.

Encore qu'il s'agisse d'hagiographie, sa méthode ne sera point suivie dans la présente publication. De même, nous devons y renoncer à la méthode préconisée récemment pour les deux *Relations*, par l'historien du *Sentiment religieux en France :* « la reproduction intégrale et parallèle de ces deux textes incomparables[1]. » Nous avons, au surplus, pour la *Relation* de 1654, un manuscrit qui doit faire l'objet d'une présentation spéciale. Ajoutons que la *Relation* de 1633 ne peut pas être séparée de son contexte littéraire et historique : les autres écrits spirituels de la série tourangelle.

***

Dans son état présent, la *Relation* de 1633 n'existe plus que démembrée en 86 fragments au cours des 757 pages de la *Vie*. Exactement, le premier fragment commence à la page 42 et le dernier finit à la page 698.

Voici comment ces fragments se répartissent. Dans le tableau ci-dessous, le premier chiffre de chaque colonne se rapporte au fragment, le second à la page de la *Vie* où il figure[2].

1	42	5	55	9	71	13	91
2	43	6	60	10	74	14	95
3	43	7	63	11	75	15	101
4	50	8	68	12	87	16	103

1. Henri Bremond. *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France...* p. 4, en note.

2. Les astérisques désignent les fragments d'origine douteuse.

17	107	35	152	53	220	70	500
18	113	36	158	54	222	71	501
19	116	37	159	55	223	72	504
20	117	38	161	56	230	73	520
21	123	39	165	57	231	74	523
22	123	40	166	58	417	75	572
23	125	41	172	59	418	76	608
24	126	42	174	60	419	77	609
25*	127	43	175	61*	419	78*	616
26	132	44	179	62*	420	79*	617
27	136	45	185	63*	421	80*	618
28*	137	46	187	64	421	81	625
29	138	47	192	65	424	82	625
30	138	48	196	66	489	83	629
31	139	49	202	67	490	84	629
32	140	50	208	68	499	85	640
33	150	51	217	69	499	86	698
34	150	52	218				

Dans ce nombre si considérable de fragments aucun ne se rapporte à la période qui va de 1599, date de la naissance de Marie, à 1622. Pourtant, la Vénérable Mère en avait sûrement parlé, le P. de la Haye le lui ayant prescrit. Les souvenirs de ces vingt-deux premières années tiennent encore neuf chapitres dans la *Relation* de 1654 ; ils occupaient une place au moins égale dans celle de 1633. En particulier, Marie devait y parler longuement du premier ravissement qui lui ouvrit, en 1620, l'accès aux voies mystiques. Peut-être,ces souvenirs n'apportaient-ils aucun élément historique nouveau. Pour ce motif, fidèle à sa méthode utilitaire, Dom Claude Martin les aura supprimés.

Le premier fragment commence à l'année 1622, les autres se réfèrent aux années qui suivent. Vu l'abondance et l'étendue de ces pièces, on peut légitimement inférer qu'ils constituaient la majeure partie de la *Relation*, pour la période de 1622-1633. Même, on pourrait avancer sans témérité qu'ils représentent pour nous, aujourd'hui, plus des trois quarts de la *Relation* totale.

Dom Claude Martin a fait passer dans la *Vie* le plus qu'il

a pu de la *Relation* de 1633. Il l'a fait, mais en s'armant d'une paire inexorable de ciseaux. Et voilà un beau sujet d'embarras pour l'éditeur moderne. Tirer les pièces de la glose qui les encadre, et quelquefois les encombre et les étouffe, n'est qu'un jeu. Tenter de rétablir le document dans sa forme primitive est une entreprise difficile, voire irréalisable. La plupart des connexions de l'original font défaut. Puis, dans cet éparpillement de pièces, des transpositions sautent aux yeux, mais d'autres se laissent soupçonner, sans qu'il soit possible de retrouver avec sûreté l'ordre véritable. D'un même texte dont on parvient à relier les tronçons, le début a permuté avec la fin. Ce phénomène, dont on a un exemple certain, n'est peut-être pas unique. Enfin, si au sein de ce mélange des groupes se reforment d'eux-mêmes et d'autres s'ébauchent, ces groupes, faute de leur liaison naturelle disparue, se juxtaposent souvent plus qu'ils ne s'enchaînent. Évidemment,la difficulté n'est pas comparable à celle des *Pensées*. Elle est sérieuse tout de même.

Une restauration de tout point conforme à l'original n'étant pas permise, on peut néanmoins en essayer une reconstitution rationnelle.

Tout d'abord, dans la *Relation* de 1633, même telle que nous la possédons, deux groupes de faits se dessinent dès la première lecture : d'une part, l'itinéraire mystique proprement dit de Marie de l'Incarnation ; d'autre part, sa vocation et sa vie religieuse. A l'intérieur de ces deux sections principales, que sépare une ligne de démarcation nettement tracée, des points de repère autorisent des subdivisions. Des fragments s'attirent par-dessus le commentaire de Dom Claude Martin. Il est facile de les ressouder. Pour d'autres, on peut utiliser le parallélisme entre les deux *Relations* et s'appuyer sur l'ordre de la *Relation* de 1654 pour retrouver la suite de celle de 1633. Il y a aussi certaines affinités des textes, les données de la chronologie, et quelques trop rares indications de la *Vie*. Des fragments, en petit nombre, échappent à toute prise précise, leur point d'insertion faisant totalement défaut. Des analogies générales de contenu permettent alors de les ranger dans un ordre logique. Enfin, il est des pièces répétées deux fois : le doublet est à éliminer. Reste une vingtaine d'extraits, dont la *Vie*, qui introduit habi-

tuellement ses citations par une indication marginale de leur provenance, ne fournit que des origines douteuses ou même nulles. L'examen des textes permet de les rattacher, pour la plupart, à la *Relation* de 1633. Pour les autres, leur appartenance à des documents de nature différente est plus vraisemblable. Ils doivent être renvoyés ailleurs.

A l'aide de comparaisons et de recoupements, malgré quelques tâtonnements inévitables, et des vides, on aboutit donc à rétablir un enchaînement approximatif des textes. Ce n'est point tout à fait leur état primitif. Ce n'est qu'une mosaïque. Mais en tout ce qui importe, a dit Pascal, nous travaillons pour l'incertain. Heureux sommes-nous, quand nous pouvons, comme ici, toucher quelquefois la certitude !

La *Relation* de 1633 ou *Première Relation* est-elle un document homogène ? Dom Claude Martin nous la donne comme telle et la mentionne toujours sous la date de 1633. Mais dans un très long fragment, où Marie de l'Incarnation nous fait le récit de la grande épreuve, commencée en 1631, qui motiva son recours au P. de la Haye, nous trouvons des indications contraires. Parlant de son entrée en religion, 1631, et des croix qui l'assaillirent presque aussitôt de toutes parts, la Vénérable Mère ajoute : « Il n'y avait pas deux mois que j'étais au noviciat, et mes peines m'ont encore duré près de *trois ans depuis.* [1] » Quelques lignes plus bas, elle écrit de même : « L'oraison m'était un tourment, y étant assaillie par toutes sortes d'abominations ; les choses que je n'avais jamais aimées dans le monde, et celles que j'avais congédiées, il y avait plus *de seize ans* renaissaient en mon esprit. » Ainsi, d'une part, l'épreuve de 1631 n'aurait fini qu'en 1634, et d'autre part, il y avait déjà plus de *seize ans* que Marie avait fait son vœu de chasteté perpétuelle, ou, du moins renoncé dans son cœur à tout remariage, — car c'est de cela qu'il est question dans la dernière citation — quand elle écrivait ce mémoire. Ce qui nous reporte à 1636, sinon à 1637. Ces dates, si elles sont exactes, ne donneraient-elles pas à supposer qu'à son mémoire de 1633, remis cette même année au P. de la Haye, Marie en ajouta un autre, complémentaire

1. Dom Claude Martin, *l. c.* p. 208.

du premier ? Elle l'aurait écrit après 1635 et, sans doute, l'aurait encore adressé au même jésuite. La *Relation* de 1633 comprendrait donc en fait deux mémoires indépendants l'un de l'autre. Passés tous les deux en la possession des Ursulines de Saint-Denis, ils seraient arrivés sous un titre unique à Dom Claude Martin, qui les reproduisit indistinctement sous la date de 1633. Notons, pour appuyer cette hypothèse, que le mémoire de 1633 n'avait pas à faire le récit détaillé d'une épreuve dont il avait été abondamment parlé dans les entretiens avec le P. de la Haye: c'était seulement sur la période antérieure que ce dernier désirait un supplément d'informations. Le mémoire de 1633 devait, sans doute, s'arrêter en 1631, juste au moment où allait commencer l'épreuve en question. Dans l'imprimé de la *Vie*, les deux documents sont étroitement rattachés l'un à l'autre. Ce raccordement pourrait bien être ici, comme ailleurs où la preuve est patente, un remaniement de l'éditeur. Quoiqu'il en soit, il faut choisir entre deux difficultés, et ce n'est pas le raccordement fort explicable des textes qui crée la plus forte.

Dans la réédition actuelle, les deux mémoires continueront d'être désignés sous la dénomination traditionnelle de *Relation* de 1633, ou, *Première Relation :* le deuxième mémoire sera seulement publié comme *supplément* ou appendice au premier.

Avec la part de conjectures qu'elle comporte nécessairement, voici la restitution de *la Relation* de 1633, telle que l'examen des pièces et le travail de classement exposés ci-dessus permettent de la proposer. Dans ce nouveau tableau, le premier chiffre de chaque colonne désigne le numéro d'ordre des fragments dans notre réédition, le second, leur numéro d'ordre dans la *Vie*, et le troisième, la page de la *Vie* où ils sont insérés. Les chiffres romains de la quatrième colonne se rapportent aux fragments du *Supplément*[1].

1	2	43	3	3	43	5	64	421	7	13	91
2	1	42	4	58	417	6	59	418	8	4	50

1. Comme dans le tableau précédent les astériques désignent les fragments d'origine douteuse. A l'occasion, et quand l'affaire en vaudra la peine, leur rattachement à la *Première Relation* pourra être justifié.

9	5	55	28	10	74	47	30	138	66	47	192
10	66	489	29	11	75	48	31	139	67	48	196
11	76	608	30	12	87	49	32	140	68	49	202
12	6	60	31	14	95	50	33	150	69*	63	421
13	73	520	32	15	101	51	34	150	70	60	419
14	74	523	33	16	103	52	35	152	71*	62	420
15	7	63	34	17	107	53	36	158	72*	61	419
16*	78	616	35	18	113	54	37	159			
17*	79	617	36	19	116	55	38	161	I	50	208
18*	80	618	37	20	117	56	39	165	II	51	217
19	81	625	38	21	123	57	40	166	III	52	218
20	82	625	39	22	123	58	41	172	IV	53	220
21	83	629	40	23	125	59	42	174	V	54	222
22	84	629	41	24	126	60	43	175	VI	55	223
23	8	68	42*	25	127	61	44	179	VII	85	640
24	70	500	43	26	132	62	77	609	VIII	56	230
25	67	490	44	27	136	63	45	185	IX	57	231
26	71	501	45*	28	137	64	46	187	X	86	698
27	9	71	46	29	138	65	72	504			

Quatre fragments du premier tableau ne sont plus représentés dans celui-ci : les fragments 65, 68, 69 et 75. Ce n'étaient que des doublets. C'est ce qui explique que le tableau ne donne plus que 82 fragments au lieu de 86.

***

La *Relation* de 1633 ainsi reconstituée devait garder son aspect fragmentaire. Toutefois les extraits ne sont pas restés absolument sans liaison. Les *additions* de la *Vie*, d'où ils ont été tirés, étaient là pour leur servir encore de cadre.

Des écrits de sa vénérable Mère, Dom Claude Martin disait en les publiant : « Je serai obligé, en certaines rencontres, d'y donner quelque éclaircissement, tant pour distinguer les différentes sortes d'union, qui se rencontrent dans la contemplation éminente et surnaturelle, que pour aider ceux qui n'auraient pas encore assez d'expérience et de lumière pour pénétrer dans ces hauts secrets de la vie spirituelle[1]. » Ce que le premier éditeur a cru

1. Dom Claude Martin, *l. c.*, préface.

devoir ajouter, le second s'est cru obligé de le conserver. Bossuet, on l'a vu, faisait grand cas de ces *additions*. Non seulement elles commentent les passages difficiles, mais, en marge de la *Relation* de 1654, formant une chaîne sur laquelle sont montés les fragments de celle de 1633, résumant les textes omis, introduisant et paraphrasant les autres, leur fournissant en quelque sorte le contexte perdu, elles recomposent une seconde vie de Marie de l'Incarnation. Et c'est bien souvent la Vénérable Mère qui y parle encore, car Dom Claude Martin ne voulait être que l'écho de sa voix[1]. Il fallait cependant qu'il n'y eût aucune confusion entre le texte et la glose qui le prolonge. La disposition typographique y a pourvu.

Les fragments de la *Relation* de 1633 ont été répartis en quatre grandes sections : *l'itinéraire mystique, la vocation religieuse, la vie religieuse, le supplément.* L'original ne comportait aucune division, sauf, si nous nous en rapportons à la *Relation* de 1654, celle de petits chapitres précédés d'un numéro d'ordre. La division que nous avons adoptée ne modifie point la physionomie du document : elle lui donne au contraire plus d'air et de lumière.

Dans chacune des sections, des sous-groupes ont été établis et précédés d'un sommaire. Les fragments isolés ont été traités de même.

En vue de refaire la suite et l'unité de l'original, les lacunes ont été remplies par un très court résumé des textes absents, cela seulement, comme il convient, dans les cas où il s'agit d'un fragment considérable, point d'arrivée ou nouveau point de départ de l'itinéraire de la Vénérable Mère. Le même procédé a été employé pour suppléer à la première partie de la *Relation*, et à une fraction de la seconde qui font défaut dans la *Vie*. De la sorte, la chaîne des faits se déroulera sans interruption préjudiciable à l'intelligence du texte.

1. *Ibid.*

INDEX.

Les fragments de la *Première Relation* sont surmontés de deux chiffres. Le chiffre du milieu indique leur numéro d'ordre dans la présente réédition ; celui de gauche, la page de la *Vie de Marie de l'Incarnation*, par Dom Claude Martin, où ils figurent.

Les commentaires de Dom Claude Martin,qui précèdent ou suivent les fragments de la *Première Relation*, sont reproduits en caractères de citations. Le chiffre qui les précède désigne la page de la *Vie de Marie de l'Incarnation* d'où ils ont été tirés.

Les notes en italiques désignent les passages des commentaires de Dom Claude Martin qu'il a semblé préférable de rejeter en bas de page. L'astérisque dont ils sont parfois accompagnés renvoie à la note explicative qui les suit immédiatement.

Les notes sont annoncées par une petite lettre. Les renvois aux appendices, par un chiffre arabe.

Généralement, toute note dont la longueur eût été démesurée en bas de page a été renvoyée en totalité ou en partie dans les appendices.

Le mot *Vie* renvoie à la *Vie de Marie de l'Incarnation* par Dom Claude Martin (Paris, Louis Billaine, 1677 ; Antoine Warin, 1696). Les autres abréviations n'ont pas besoin d'explication.

LA RELATION DE 1633

— TEXTE : FRAGMENTS —

I.

LA PRÉPARATION DIVINE.

NAISSANCE *à Tours de Marie Guyart, le* 28 *octobre* 1599. — *Dieu la prévient dès son enfance d'une manière extraordinaire. A l'âge de* 7 *ans, environ, elle est favorisée d'un songe mystérieux. Sa première rencontre avec le Seigneur. L'invitation divine. Sa réponse. Le premier don de soi. — Les effets de cette première faveur. Son inclination à la prière et aux œuvres de miséricorde. Sa grande charité pour les pauvres et les malades. — Dieu lui communique le don d'oraison. — Vers l'âge de* 14 *ans, elle se croit appelée à la vie religieuse. Dieu ne permet pas qu'elle y entre à ce moment. — A* 17 *ans, ses parents la marient avec Claude Martin,* 1617. — *Elle mène une vie exemplaire en cet état, où elle est accablée d'épreuves et d'afflictions. — Elle est portée à l'usage toujours plus fréquent des sacrements, dont elle reçoit des secours très efficaces, surtout de ses communions. Son désir insatiable d'entendre la parole de Dieu. Cette parole sainte produit des effets admirables dans son âme. Sa grande dévotion pour les cérémonies de l'Église, et les hauts sentiments que Dieu lui en donne. — Dieu bénit son mariage. Elle est mère d'un fils, Claude, le* 1er *avril* 1619. — *Après*

deux ans de mariage, elle devient veuve, 1619. — *Elle refuse tous les partis qui se présentent pour un nouvel engagement. La foi qu'elle avait dans la parole de Dieu lui fait surmonter les peines de sa viduité. — Ruine et dénuement. Elle s'abandonne en toutes choses à la Providence.* [1]

1. Le sommaire a été en partie composé d'après l'*Abbrégé de la Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,* que Dom Claude Martin a placé à la fin de la *Vie* en guise de table des matières. On s'y est servi aussi des sommaires du P. de Charlevoix, *Op., cit.* La même remarque s'applique aux sommaires des sections suivantes.

II.

L'ITINÉRAIRE MYSTIQUE.

NOTRE-SEIGNEUR *détache entièrement Marie du monde d'une manière miraculeuse. Dans un ravissement extatique, elle voit soudain son âme plongée dans le précieux Sang du Christ et lavée de toutes ses impuretés :* 24 *mars* 1620. — *Effets divins de cette faveur. Sa conversion mystique. La nouvelle créature. Renoncement aux biens de la terre. Son entier abandon à la pauvreté pour elle et pour son fils. — Elle se retire dans la solitude, où elle fait de merveilleux progrès dans l'oraison et dans le mépris du monde et d'elle-même. Ses austérités corporelles. — Sa vie exemplaire dans son état de veuve. Sa miséricorde envers les pauvres et les infirmes,* 1620-1621. — *Elle sort de sa retraite pour pratiquer les exercices de la vie active au service d'une de ses sœurs et de son mari,* 1621. *Elle se réduit chez eux dans un état de servitude volontaire. — Elle fait vœu d'une perpétuelle chasteté. — Sur la fin de l'année* 1621, *elle se met sous la conduite spirituelle de Dom Raymond de Saint-Bernard, religieux feuillant. — Dieu la conduit dans une très sublime oraison.*

§

Elle aspire continuellement à la possession de l'esprit de Jésus-Christ.

Vie, p. 42.] Elle avait un désir insatiable d'avoir abondamment en soi l'esprit de Jésus-Christ et d'en être animée dans toutes ses

actions ; et ce divin Sauveur le lui inspirait insensiblement, au même temps qu'elle le désirait avec plus d'ardeur. Cet esprit saint n'est autre que l'amour de l'humiliation et de la souffrance qu'il lui imprima si avant dans le cœur qu'elle ne pensait plus qu'à s'humilier et à souffrir. Mais, parce que sa solitude ne lui en fournissait pas tous les moyens qu'elle eût bien désirés, il la fit aller dans la maison de son frère, où elle trouva abondamment de quoi se satisfaire. Elle n'attendit pas qu'on lui prescrivît un emploi, mais elle s'attacha elle-même d'abord à tout ce qu'il y avait de plus pénible et de plus humiliant, savoir : à la cuisine et au service des serviteurs mêmes. Dans le commencement qu'elle cachait tous les talents de la grâce et de la nature que Dieu lui avait donnés, on ne la croyait pas capable d'un autre emploi, ce qui faisait qu'on ne pensait pas à l'en retirer ; et même, comme les gens du monde ne distinguent pas ce qui se fait par un mouvement de grâce de ce qui se fait par une nécessité de condition, il n'était pas jusques aux valets qui ne la traitassent quelquefois de hauteur et qui ne prissent occasion de son silence, de son obéissance, de sa simplicité, de sa douceur, de s'attribuer sur elle une espèce d'empire et d'autorité. Cette conduite, pour sévère ou aveugle qu'elle fût, ne la rebutait point, mais plutôt elle lui faisait aimer encore davantage sa condition, dans laquelle, elle croyait trouver autant de trésors qu'elle y trouvait d'humiliations et de mépris.

43] I

Je [a] faisais l'office de servante envers les serviteurs de mon frère, et quelquefois j'en avais cinq ou six de malades sur les bras [b]. Je n'avais garde de souffrir que d'autres en prissent le soin, et jusques aux choses les plus viles [c], je n'eusse pas voulu les laisser faire aux servantes ; mais je faisais leurs offices en cachette, en sorte que quand elles se présentaient pour s'en acquitter, elles trouvaient tout fait.

---

[a]. Les deux premiers fragments figurent deux fois dans la *Vie*, mais dans un ordre différent : 1° aux pages 42-43 (2+1), 2° à la page 499 (1+2). A la page 499, les deux fragments sont en outre reproduits à la suite l'un de l'autre comme un texte unique. Cet agencement pourrait bien être celui de l'original : il a été préféré ici. Mais c'est la rédaction plus simple des pages 42-43 qui a été adoptée. Celle de la page 499 offre, en effet, quelques variantes qui ne doivent être que des surcharges de l'éditeur.

[b]. *Vie*, p. 499 : *j'en avais un fort grand nombre de malades.*

[c]. *Vie*, p. 499 : *jusques aux services les plus vils.*

42] 2

Durant l'espace de trois ou quatre ans (1), je fis toujours la cuisine y endurant de grandes incommodités ; mais plus je souffrais, plus Notre-Seigneur me consolait [a]. M'approchant du feu, je prenais plaisir à me brûler, et en faisant cela, mon cœur se consommait d'un autre feu. J'eusse bien voulu faire toujours cet office, mais d'autres plus nécessaires l'interrompirent et m'empêchèrent de le faire si souvent, et enfin ils [b] m'en retirèrent tout à fait.

Vie, p. 43.] Parmi tant d'actions basses où la nature a des répugnances extrêmes, rien ne la retenait et il n'y avait point de difficultés que l'amour, dont son âme était embrasée, et le désir qu'elle avait de posséder l'esprit de Jésus-Christ, ne lui fissent vaincre avec une allégresse incroyable. La joie de son cœur était si grande dans les humiliations qu'elle allait jusqu'au scrupule, craignant qu'il n'y eût du péché ou de l'imperfection à les tant aimer. Elle regardait son frère et sa sœur comme les plus grands bienfaiteurs qu'elle eût dans le monde de lui donner de si belles occasions de vertu ; d'où vient qu'elle conclut en cette sorte.

43] 3

J'aimais tant mon frère et ma sœur de ce qu'ils me laissaient faire tous ces offices de servante, que je tenais pour un singulier bienfait de ce qu'ils me souffraient en leur logis, pensant leur être à charge à cause de mes inutilités ; et je me tenais devant Dieu comme très obligée de faire ce que je faisais, leur obéissant d'ailleurs en toutes choses très ponctuellement.

§

Son amour excellent pour Jésus-Christ.

Vie, p. 57.] Étant une fois en oraison où elle parlait à Notre-Seigneur avec de profonds sentiments d'humilité et de respect,

---

[a]. *Vie*, p. 499 : *me comblait de ses consolations et récompensait mes services par ses faveurs et ses grâces.*

[b]. Son frère et sa sœur. Le sujet avait été exprimé dans un fragment précédent, non reproduit.

l'appelant son Dieu et son grand Dieu, il lui dit avec une grande douceur : *Tu m'appelles ton grand Dieu* [a], *ton Maître, ton Seigneur, et tu dis bien, car je le suis. Mais aussi, je suis Charité : l'Amour est mon nom, et c'est ainsi que je veux que tu m'appelles. Les hommes me donnent bien des noms ; mais il n'y en a point qui me plaise davantage et qui exprime mieux ce que je suis à leur égard que celui-là.*

Son âme ne fut jamais pénétrée d'une douceur semblable à celle qu'elle ressentit à ces paroles. Cet aimable nom, ce nom Amour, lui demeura depuis si fortement imprimé dans l'esprit et dans le cœur que, quand elle parlait à Notre-Seigneur, elle ne l'appelait plus que *son Amour, son doux Amour, son cher Amour, son grand Amour, son très pur et très chaste Amour*. Cette façon de parler lui devint si familière que, quand elle s'entretenait de Dieu avec des religieux ou des personnes dévotes, elle ne l'appelait point autrement que l'*Amour*, et les personnes avec lesquelles elle conversait étaient si accoutumées à l'entendre parler de la sorte, qu'elles ne parlaient plus que comme elle.

§

De la pureté admirable où Dieu l'élève.

Vie, p. 416.] A peine la Mère de l'Incarnation eut atteint l'usage de la raison que Dieu réprimait en elle avec des touches impitoyables (des) puérilités et jeux d'enfant [b] où elle témoigne elle-même qu'elle n'avait point eu intention de mal faire, et qu'elle n'avait jamais estimés péchés. Mais ce fut tout autre chose depuis qu'il lui eut fait

---

[a]. Les exclamations : *mon Dieu, mon grand Dieu,* sont caractéristiques de la religion de Marie de l'Incarnation. On les retrouve au cours de tous ses états d'oraison, même de ceux dont l'intimité et la privauté avec Dieu forment le trait essentiel. Elles sont nées de la vue de la grandeur de la Majesté de Dieu qui frappa si fort son esprit, comme on le verra. Cette révérence profonde n'a rien de la terreur janséniste. Elle est la forme même de la véritable adoration chrétienne. Elle s'allie très bien au sentiment de l'amour tel que le *Cantique des Cantiques* nous le représente. Amour et révérence sont inséparables dans l'âme de Marie. Ils s'y compénètrent dans les périodes plus avancées de sa vie et se fondent de manière à ne plus faire que l'attitude unique de son être. Révérence trempée d'amour, amour pénétré de révérence, c'est toute sa physionomie spirituelle, mélange de gravité profonde et de joie incessante.

[b]. « La première enfance de Marie se passa sans aucune circonstance qui mérite d'être rapportée. On voit seulement, par les mémoires qu'elle nous a laissés,... que ses amusements les plus ordinaires à cet âge, et même plusieurs années après qu'elle eut atteint l'usage de la raison, étaient d'imiter les cérémonies de l'Église, et que ces innocentes récréations, que les pères et les mères qui ont de la religion regardent dans leurs enfants comme d'heureux préjugés et une disposition naturelle à la piété, furent pour elle, dans la suite, un grand sujet de larmes pendant bien des années. Ce n'est pas qu'elle jugeât que ce fussent

cette insigne miséricorde de la laver dans son Précieux Sang. Car les yeux lui furent ouverts pour voir que ce Sang adorable avait été répandu pour effacer ses taches, et que c'était elle-même qui avait ouvert les plaies de son Corps par les péchés mêmes qui y étaient lavés. Elle conçut de là une telle aversion pour les plus petites fautes, et Dieu lui imprima une si haute idée de la pureté qu'une âme doit avoir pour être digne de lui, qu'il est incroyable combien son âme devint sensible aux plus légères imperfections, et avec combien d'attention elle veilla depuis sur elle-même pour n'en point commettre.

417] 4

Notre-Seigneur me liait toujours de plus en plus à lui. Une fois, étant en oraison devant le très saint sacrement, — c'était environ deux ans après ma *conversion* [a] — je

---

de véritables péchés ; mais, à la faveur de la lumière divine, qui fut alors répandue dans son esprit, elle comprit que Dieu exigeait d'elle une si extraordinaire pureté de cœur, que ces imperfections légères avaient pour quelque temps rendu moins féconde à son égard la source des faveurs célestes dont son âme fut dans la suite inondée ». Charlevoix : *La Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, pp. 2-3.

Ces jeux d'enfant, où elle avait certes raison de ne voir aucun mal, mais dont la grâce, pour le motif indiqué par les biographes, la poussait à faire pénitence, furent longtemps pour elle la matière d'une certaine résistance aux motions de l'Esprit-Saint.

[a]. *Notre servante de Dieu... a toujours estimé la vision qu'elle eut dans le ravissement extatique* (du 24 mars 1620), *pour une des plus signalées (faveurs) qu'elle ait jamais reçues du ciel, et a toujours pris le jour auquel elle lui a été faite pour le jour de sa conversion : où il ne faut pas entendre une conversion d'un état de péché et de dérèglement à un état de grâce, parce qu'il serait difficile de mener une vie plus pure et plus innocente qu'avait été la sienne ; aussi son confesseur ne la traita pas comme une pénitente à qui il faut donner de la crainte et de la terreur des sacrements, puisqu'il lui permit d'abord de communier les dimanches, les fêtes et les jeudis, et même plus souvent si elle le désirait. Mais par cette conversion, il faut entendre la résolution forte qu'elle prit de ne plus penser au monde, ni à ses soins, ni à ses espérances, afin de se donner toute à Dieu, et de ne plus vivre que de son amour* *. *Vie*, p. 29.

* Cette *conversion* fut pour Marie l'acte par lequel l'âme « renonce une bonne fois à tous (ses) intérêts et à toutes (ses) satisfactions, à tous (ses) desseins et à toutes (ses) volontés, pour ne plus dépendre désormais que du bon plaisir de Dieu et (se) résigner entièrement entre ses mains ». Cf. Père Louis Lallemant. *Doctrine spirituelle...*, p. 70 (édit., Pottier, Téqui, 1924). « L'âme franchit le pas » comme dit encore le même auteur. Ce passage héroïque et définitif à la pratique intégrale de la perfection, que les spirituels de la Compagnie de Jésus au XVII[e] siècle appelaient la *conversion seconde*, conséquence pour Marie du ravissement qui l'avait illuminée, coïncida dans sa vie avec son entrée officielle, si l'on peut dire, dans la contemplation infuse. Si l'on songe à quelques-unes des grâces dont elle fera le récit plus loin, aux images sous lesquelles elle les décrira, cette conversion fut pour elle la résolution irrévocable par laquelle elle « se jeta au gouffre d'en haut » suivant la métaphore de M. Maxime de Montmorand. *Psychologie des mystiques catholiques orthodoxes*. 1920. p. v.

me trouvai dans un grand recueillement intérieur, et étant en moi-même toute hors de moi-même, il me fut montré que Dieu était comme une grande mer ; et que, comme la mer ne souffre rien d'impur, mais qu'elle le jette hors de soi-même, ainsi cette grande mer de pureté qui est Dieu ne voulait rien que de pur, rejetant hors de lui tout ce qui ressent la mort et l'impureté. Il m'instruisait par là qu'il voulait de moi une grande pureté de cœur : ce qui me donna une si grande délicatesse intérieure, que le moindre atome d'imperfection me semblait impureté et mettre un entre-deux entre ce Dieu de pureté et mon âme. Je ne voulais autre chose qu'être abîmée dans cette grande mer de pureté, de crainte d'amasser des souillures qui me rendissent indigne d'être toute à ce Dieu qui voulait de moi une si grande pureté. Cela était si fort imprimé dans mon âme que je ne faisais que dire : O Pureté ! ô Pureté ! cachez-moi en vous, ô grande mer de pureté ! Quoique je fisse la cuisine, que le tracas du ménage fût grand, que j'entendisse le bruit de plus de vingt serviteurs grossiers et mal instruits et que j'eusse le soin de tout le négoce de mon frère, tout cela ne me pouvait distraire, et il me semblait que cette grande mer eût rompu ses bornes sur moi. J'y étais toute submergée et je perdais de vue toute autre chose [a].

421] 5

Quand [b] j'eusse employé tout le jour à parler d'affaires nécessaires, cela ne m'eût point tirée de cette grande

---

[a]. La fascination et l'attraction de cet abîme de pureté furent si irrésistibles et si durables, qu'elles déterminèrent chez Marie un véritable état. Plusieurs années après, l'impression en demeurait toujours aussi vive. Marie la porta jusqu'à sa mort. Voir pour la même période l'expression semblable de ce sentiment dans une lettre qu'elle écrivit à son directeur : « Je ne me pouvais voir qu'absorbée et abîmée dans cet Etre incompréhensible, ni regarder les créatures que de la même manière. De sorte que je voyais Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu, et cette infinie Majesté était à mon égard comme *une grande et vaste mer, qui venant à rompre ses bornes me couvrait, m'inondait et m'enveloppait de toutes parts* ». *Vie*, p. 103. Cette lettre est reproduite plus loin.

[b]. Le fragment 4 nous reportait à l'année 1623. C'est à la même époque et à

vue de Dieu. Mais, si j'y eusse été un peu trop libre, me laissant aller à quelques paroles inutiles ou à quelque divagation d'esprit, pour peu que c'eût été, je sentais cette liaison intérieure s'affaiblir en moi et comme voulant s'écouler, avec un très grand reproche intérieur. Cela me faisait connaître combien cette divine Majesté veut une grande rectitude et une grande pureté en l'âme qui est si proche de lui, ne permettant pas qu'elle se relâche à d'autres objets qui la pourraient distraire, lui fournissant même au dedans de lui tous les plaisirs imaginables afin de la contenter, et qu'elle ne s'épanche point pour en chercher d'autres hors de lui.

Vie, p. 417.] Un auteur assez récent (2), dans un traité qu'il a fait pour exhorter ses frères de travailler à la conversion et au salut des âmes, et où il donne pour un pressant motif de cet emploi l'excellence et la beauté d'une âme qui est en état de grâce, dit que Dieu fit voir un jour à une personne fort élevée en l'oraison, parlant de la Mère de l'Incarnation, sans la nommer, une âme qui est en état de grâce et épurée non seulement de tout péché, mais encore de toute imperfection volontaire, et que cette personne disait, *que c'est une chose si belle, si charmante et si ravissante que si les hommes la pouvaient voir, ils mépriseraient tout le reste pour en faire leur félicité, en attendant que Dieu se découvrît entièrement à leur esprit.* Je ne doute point que cet écrivain, qui était le dépositaire d'une grande partie des secrets de notre Mère, n'eût lu ces paroles qui se trouvent dans sa première relation :

418] 6

Je recevais tous les jours de nouvelles grâces de Notre-Seigneur. Une fois, étant en oraison, il me donna une nouvelle lumière de la pureté qu'il faut avoir pour s'unir vraiment à lui. Je voyais d'une façon admirable une âme et tout ensemble la Majesté de Dieu. Cette âme avait une pureté céleste, n'ayant aucun atome d'imperfection, et ainsi sans entre-deux elle se joignait

---

la même phase de l'itinéraire mystique de Marie, que se rattachent les fragments 5 et 6, relatifs eux aussi à l'éminente pureté de Marie et que la *Vie* a groupés dans un chapitre spécial.

à son Dieu, qui l'attirait comme un aimant sacré pour l'abîmer en son sein, et il me fut enseigné que telle était la pureté de la très sainte Mère de Dieu.

Cette façon de voir n'était point imaginaire et il n'y avait rien de ce qui peut tomber sous les sens ; mais c'était une façon toute spirituelle et une lumière qui faisait connaître les choses plus parfaitement, sans comparaison, que ce que nous voyons des yeux du corps. Je me souviens d'avoir vu dans la *Théologie Mystique* de saint Denis une chose qui me peut aider à m'expliquer : *Voir Dieu en de très claires ténèbres* [a]. Après cette vue, et même, à l'instant, Dieu me fit voir si clair, que la plus petite chose me semblait impureté, et j'avais une continuelle vue que rien n'approchât de mon cœur qui le pût empêcher de s'unir à son bien. Je trouvais de la faute partout, et l'Amour [b] est si jaloux que, sans pitié, il veut que tout soit consommé, et que ce cœur soit sans tache, puisque c'est le lieu où il fait ses divines fonctions.

Vie, p. 95.] Une autre fois, (Dieu) lui fit voir son âme propre dans l'état de pureté où il la voulait, et où elle devait être pour être digne de (lui). Étant revenue de cet excès, elle fut surprise de la grande pureté qu'il est nécessaire d'avoir pour être parfaitement unie à Dieu, en la lumière qu'elle le demandait. Elle se fit justice de ce que Dieu différait tant les moments de sa grâce, et, dès ce temps-là, toutes les créatures ne lui furent rien, et elle demeura si dégagée d'esprit et de cœur, qu'en peu de temps elle parvint à l'état de pureté où elle s'était vue.

Vie, p. 586.] Dès le moment qu'il l'(eut) attirée à la vie intérieure, (Dieu) a continuellement retranché par des voies secrètes et péné-

---

[a]. Encore dans le monde, Marie, grâce à son directeur feuillant, avait pu lire les œuvres du pseudo-Aréopagite, ou Denys le Mystique, dans la célèbre traduction de Dom Jean de Saint-François, grand lettré et très saint religieux. Une réédition de cette traduction parut à Paris en 1629 sous le titre de : *Seconde traduction des Œuvres de S. Denys Aréopagite.* C'est celle que Marie eut entre les mains. La citation qu'elle en fait ici, dans un sens accommodatice, est empruntée à la *Théologie Mystique*, c. II, et elle est faite de mémoire. Le texte porte : Nous souhaitons être en *ce brouillas plus que très lumineux et très clair*, et par privation de vue et de connaissance, *voir et connaître* Celui qui est par-dessus toute vue et toute connaissance ».

[b]. L'*Amour* désigne ici le Verbe Incarné.

trantes tout ce qu'il y avait de propre dans son esprit, dans sa volonté, dans ses affections, dans ses inclinations, dans ses mouvements,afin de la mettre dans cette pureté incomparable où il l'a enfin élevée. Elle n'a jamais rien expérimenté de plus pénible ni de plus crucifiant. Car, outre que ce martyre était continuel et un ouvrage de la main d'un Dieu zélé pour la pureté, il s'agissait de mourir entièrement à elle-même et aux plus secrètes inclinations de la nature afin de passer dans un état entièrement déiforme en son fond et en toutes ses puissances.

§

Dieu l'attire à un état nouveau et inconnu.

91] 7

Mon directeur (3) réglait mes exercices extérieurs, mais il ne me prescrivait rien pour l'intérieur, parce que je faisais oraison partout, et j'expérimentais ce que dit l'Épouse au Cantique des Cantiques : *Mon Bien-Aimé est un onguent répandu* (Cant. 1, 2). Je me sentais toute remplie et environnée de cette douceur céleste, et quoique je me sentisse si abondamment en Dieu, mon cœur désirait s'unir à lui *d'une façon tout autre* [a]. Il était languissant et il soupirait sans cesse avec ces paroles: Hélas ! mon Bien-Aimé, quand est-ce que se fera cette union ? Je sentais un agent plus fort que moi qui me pressait de faire toutes ces plaintes amoureuses, et il me semblait que j'avais des bras intérieurs, que je tenais toujours tendus pour embrasser celui après lequel

---

[a]. Ces mots, soulignés ici à dessein, sont dans les fragments qui nous restent de la *Relation* de 1633, la seule allusion que Marie fasse à une phase très importante de sa vie mystique, sur laquelle, à en juger par l'analogie de la *Relation* de 1654, elle avait dû s'étendre plus longuement. Elle avait alors, — ce devait être en 1623, — le sentiment très net et très douloureux d'être dans une période de transition. Une force intime la poussait, mieux, la tirait irrésistiblement tous les jours davantage à Dieu. A son amour de créature pour son Créateur, de fille pour son Père, elle en voyait un autre naître encore confusément en elle, auquel elle ne pouvait donner de nom, faute de bien connaître sa raison divine. De là des désirs, une langueur, « qui étaient comme des fourneaux où il plaisait à Dieu de la purifier ». *Vie*, p. 91. Cette *tendance* de l'âme à quelque chose qu'elle ne connaît pas, ne pouvait se satisfaire en rien de créé. C'était comme l'aspiration de l'amour : *Tenear amore, vadens supra me.* Imit. III. 5. C'est cette mention de la tendance vers l'état inconnu qui a fait transposer ce fragment avant ceux relatifs à la révélation de ce même état.

je soupirais. Il se plaisait en mes croix, n'assouvissant pas mon désir. Mais, il semblait pourtant qu'il était jaloux de mon cœur, parce que s'il arrivait quelque occasion, comme je n'en manquais point, qui l'eût pu faire pencher vers les créatures, je me le sentais prendre et tirer sensiblement hors de ces vains objets pour ne regarder que mon divin Amour, qui par la vue de sa beauté me captivait, et me faisait sentir de nouvelles croix, ne me faisant (point) jouir de lui comme je le désirais.

§

Révélation qui lui est faite de cet état sublime.

Vie, p. 49.] Elle se sentait attirée à un état sublime, mais qui lui était inconnu... Son âme était dans un mouvement continuel vers Dieu pour le posséder d'une façon nouvelle, mais qui ne lui avait pas encore été manifestée... Encore qu'elle (se jugeât) une très basse et très vile créature, elle aspirait néanmoins à posséder Dieu par un titre sublime et qui lui était caché, mais dont on lui donnait le pressentiment. Cet état inconnu où elle se sentait si puissamment attirée était le mariage spirituel, et cette qualité sublime, mais cachée, était celle d'épouse. Mais enfin, ce qui lui était inconnu lui fut révélé, et voici comme la chose se passa.

Un jour qu'elle s'entretenait familièrement avec Notre-Seigneur et que son cœur était dans un mouvement extraordinaire, tendant sans savoir à quoi, et désirant une qualité qu'elle ne connaissait pas, Notre-Seigneur lui dit distinctement ces paroles : « *Sponsabo te mihi in fide, Sponsabo te mihi in perpetuum :* Je vous épouserai dans la foi ; je vous épouserai pour jamais. » (Osée, 2, 19.)

La promesse d'un mariage si saint lui ayant donc été faite, son âme se trouva dans des dispositions toutes nouvelles, car connaissant distinctement la fin où l'esprit intérieur la portait et la qualité dont elle devait être honorée, il n'y avait soin qu'elle ne prît ni travail où elle ne s'exposât pour y parvenir. On lui fit voir en même temps que, bien qu'elle fût destinée au mariage, elle n'avait pas encore néanmoins tous les ornements qui lui étaient nécessaires pour une si haute dignité, et que, comme il n'appartenait qu'à Dieu de lui faire cet honneur, lui seul aussi lui en pouvait donner les dispositions. C'est pourquoi il la prépara à cet état par une pureté si rare qu'elle donnera de l'admiration, et par des secours si puissants qu'elle ne pratiquait point de vertus que dans des degrés héroïques. Il lui alluma surtout dans le cœur un amour qui ravissait tellement

son esprit, qu'elle ne pouvait penser à autre chose, et qui réduisait même son corps jusqu'à la défaillance.

50] 8

Je changeai tout à fait de disposition intérieure ; car, au lieu que je sentais l'Esprit de Dieu avec tant de douceur s'insinuer en moi, ce n'était plus ainsi, mais aussitôt que je me disposais à faire l'oraison actuelle, il me fallait mettre en un lieu caché, et m'asseoir ou appuyer, d'autant que je fusse tombée devant le monde. Je me sentais tirée puissamment, et en un moment, sans avoir le loisir ni le pouvoir de faire aucun acte intérieur ni extérieur. Il me semblait être tout abîmée en Dieu qui m'ôtait tout pouvoir d'agir. C'est une souffrance d'amour qu'il faut pâtir tant qu'il lui plaît, d'autant qu'il n'est pas possible de s'en tirer. Il semble à l'âme qu'elle est pâmée sur ce qu'elle aime, par une défaillance d'amour, sans pouvoir dire mot. J'étais ainsi une heure ou deux, et cela se terminant avec une grande douceur d'esprit, j'étais tout étonnée que je me retrouvais en mon entretien ordinaire, me familiarisant avec Notre-Seigneur, mais plus fortement et plus puissamment. C'était au sortir de cette grande occupation et dans l'occupation même que j'étais sans nul pouvoir. Pour le corps, cela me l'affaiblissait plus que toutes les austérités que je faisais, ce qui ne m'empêchait pas pourtant de faire les actions extérieures, mais plutôt j'y trouvais du soulagement. Je courais à la pratique des vertus, et toutes ces choses me servaient à m'unir davantage au Sacré Verbe Incarné qui me pressait sans cesse (4).

Il m'était impossible de faire choix d'aucune chose pour m'entretenir, à cause de cette occupation intérieure qui me tirait si fortement. Elle m'ôtait le pouvoir de faire des prières vocales. Si je voulais dire le chapelet, elle m'emportait l'esprit et me ravissait la parole, et rarement le pouvais-je dire. Il en était de même de l'Office [a], sinon que, quelquefois, le sens des psaumes

[a]. C'est le petit office de la Sainte Vierge.

m'était découvert avec une douceur que je ne puis dire [a], et en ces rencontres j'avais la liberté de les réciter. Pour la lecture, mon confesseur m'avait fait avoir les œuvres de sainte Thérèse (5), qui me soulageaient quelquefois, mais quelquefois aussi, il m'était impossible de lire à cause de ce grand recueillement intérieur. Personne de notre logis ne s'apercevait de mes occupations intérieures ; et le bonheur pour moi était que je demeurais retirée, une bonne partie du temps, à faire les chambres des serviteurs, où je parlais à Notre-Seigneur tant que je voulais.

J'avais une si grande vivacité intérieure qu'en marchant elle me faisait faire des sauts, en sorte que si l'on m'eût aperçue, l'on m'eût prise pour une folle. Et de fait, je l'étais, ne faisant rien comme les autres. Je faisais comme l'Épouse des Cantiques qui pensait aux perfections de son Bien-Aimé. Je pensais à Jésus, *non dans son humanité, Notre-Seigneur m'ayant comme j'ai dit, ôté cette façon d'oraison, mais en sa divinité* [b]. Quand j'avais bien chanté ses louanges, je prenais une

---

[a]. Étant religieuse, Marie reçut à propos de l'office du Chœur, le don de l'intelligence de la langue latine. Cette faveur semble lui avoir été communiquée dans le monde par intermittences.

[b]. *Voici en peu de mots l'économie de son opération intérieure ou plutôt de l'opération de Dieu dans son intérieur. Lorsque quelque espèce* imaginaire *se formait dans son esprit, soit par la lecture de quelque histoire sainte, soit par la vue de quelque objet de piété, soit par le récit de quelque miracle ou de quelque mystère ou de quelque vertu de Jésus-Christ, cette espèce était aussitôt changée par une abstraction d'esprit en une autre* intellectuelle *infiniment plus noble, laquelle néanmoins se perdait encore et s'anéantissait aussitôt dans son fond (le fond de son âme), en sorte qu'elle n'avait plus de souvenir que de la Personne du Verbe, qui était ce fond, et qui avait toujours été son Amour objectif, c'est-à-dire, l'objet de son amour... Etant ainsi tout occupée de la* seule Personne du Verbe Incarné, elle ne voyait plus ce qu'il avait d'humain et de corporel que dans l'éminence de sa divinité, *où tout cela étant Dieu même, son esprit et son cœur étaient tellement dégagés de tout ce qui était créé, pour divin qu'il fût, qu'elle ne voyait et n'aimait plus rien que Dieu. Elle le voyait et l'aimait... dans* sa Personne dégagée de son Humanité. *Que si, parlant du Verbe,.. elle lui donne pour l'ordinaire le nom de Verbe Incarné, c'est seulement qu'elle voyait dans cette Personne divine le rapport qu'elle avait au mystère de l'Incarnation, qu'elle ne voyait pas dans les deux autres* *. *Vie*, p. 663.

* La *Vie* résume ici un écrit postérieur à 1654, où Marie décrivait le procédé de sa contemplation (6). Cinq mots ont été ajoutés entre parenthèses, en guise d'explication, et quelques expressions ont été soulignées pour les mettre en relief.

plume et j'écrivais mes passions amoureuses [a] pour évaporer la ferveur de l'esprit, car autrement, ma nature n'eût pu tant souffrir. Néanmoins, comme l'état où Notre-Seigneur me tenait était de grande miséricorde, il était aussi de grandes croix [b], et j'avais besoin d'une grande foi, d'autant que quand il me retirait ses grâces et ce soutien si fort, j'étais comme un oiseau en l'air qui n'a rien à quoi se prendre, et je demeurais dans la pure souffrance, en attendant qu'il plût à cette divine bonté de m'en retirer, ne tenant, ce me semblait, qu'à un petit fil de sa miséricorde.

§

Son application à Dieu parmi ses plus grands travaux.

Vie, p. 54.] Elle passa les trois ou quatre premières années qu'elle demeura en la maison de son frère dans des humiliations qui ne sont pas imaginables, et l'esprit de grâce qui la dirigeait lui faisait prendre tant de goût à cet état, comme le plus conforme aux abaissements de Notre-Seigneur, qu'elle était dans la résolution d'y passer toute sa vie (7). Mais son frère, qui ne pouvait suffire à toutes ses affaires, la pria d'en prendre la conduite, et quelque soin qu'elle apportât à cacher l'industrie et les talents que Dieu lui avait donnés pour toute sorte d'emplois, il en découvrit assez pour espérer que ses affaires prospéreraient entre ses mains. En quoi il ne fut pas trompé, parce qu'elle n'attira pas moins de bénédictions sur sa maison, que Jacob en avait attiré sur celle de Laban. Ce frère était commissionnaire pour le transport des marchandises dans tous les côtés du royaume. Il était encore officier de l'artillerie, et à la faveur de ces deux offices, il entreprenait encore quantité d'autres affaires qui l'obligeaient d'avoir la plus grande famille de toute la province. Car pour s'acquitter plus commodément de ses emplois et afin de ne dépendre de personne, il avait chez soi tout ce qui lui était nécessaire en hommes, chevaux, harnais, coches, carrosses, et autres semblables meubles de campagne. Sa charitable sœur se chargea généralement de tout ; car, prenant la conduite des affaires, elle ne voulait

[a]. De ces *passions amoureuses*, pour la plupart mises au feu aussitôt qu'écrites, il ne nous reste presque rien. Dom Claude Martin n'a pu en recueillir que des bribes. Voir plus loin.

[b]. Ces croix désignent non seulement les persécutions de la domesticité, mais encore l'épreuve infiniment plus dure des *purifications passives des sens et de l'esprit*.

pas quitter ses premiers soins, qui lui étaient trop chers à cause qu'ils la tenaient dans l'humilité. Elle satisfaisait à tout et contentait tout le monde, mais d'une manière miraculeuse, car elle portait tous ces fardeaux, sans se distraire ni perdre la présence de Dieu, en sorte qu'on eût dit qu'elle était comme un pur esprit, et du nombre de ceux qui gouvernent l'économie du monde et qui *ne cessent point de voir la face du Père céleste.* (Matth., XVIII, 10.)

55] 9

Cette grande application que j'avais à Dieu m'occupait toujours. Je me suis trouvée parmi le bruit des marchands, et cependant mon esprit était abîmé dans cette divine Majesté. On eût jugé à me voir que j'écoutais avec attention tout ce qu'on disait; mais qui m'en eût demandé des nouvelles, j'y eusse été bien empêchée, et néanmoins dans les affaires qui m'étaient commises, Notre-Seigneur me faisait la grâce d'en venir à bout. Je passais presque les jours entiers dans une écurie qui servait de magasin, et quelquefois il était minuit que j'étais sur le port à faire charger ou décharger des marchandises. Ma compagnie ordinaire était des crocheteurs, des charretiers, et même cinquante ou soixante chevaux dont il fallait que j'eusse le soin. J'avais encore sur les bras toutes les affaires de mon frère et de ma sœur lorsqu'ils étaient à la campagne (8), ce qui arrivait fort souvent[a]. Lorsqu'ils étaient au logis, ils en prenaient soin eux-mêmes, et moi je les servais, oubliant, aussitôt qu'ils étaient arrivés, tous les soins que j'avais eus en leur absence, comme si je n'y eusse jamais pensé auparavant. Et cependant tous ces tracas ne me détournaient point de Dieu, mais plutôt je m'y sentais fortifiée, parce que tout était pour la charité et non pour mon profit particulier. Je me voyais quelquefois si surchargée d'affaires que je ne savais par où commencer. Je m'adressais à mon refuge ordinaire, lui disant : Mon Amour, il n'y a pas moyen que je fasse toutes ces choses, mais faites-les pour moi, autre-

[a]. M. Bremond proposerait de corriger ici le texte et de lire : *en campagne.* Cette formule est en effet employée plus loin dans la *Vie* ponr les serviteurs du beau-frère de Marie. Nous avons maintenu le texte de l'imprimé, parce qu'il peut s'expliquer.

ment, tout demeurera. Ainsi, me confiant en sa bonté, tout m'était facile. Je le caressais faisant tout cela, y étant aussi tranquille que si j'eusse été dans la solitude la plus retirée du monde.

Ce puissant secours me faisait embrasser courageusement et de gaieté de cœur toutes les actions que je connaissais lui être agréables. Quelquefois je me retirais pour tâcher de le caresser hors du bruit. Aussitôt l'on m'en retirait, et je descendais joyeusement, lui disant : Allons, mon doux Amour, vous le voulez, c'est assez puisque je vous tiens ; cette action-là est pour vous. Je sentais une légèreté non pareille, faisant tout pour le Bien-Aimé. Toutes mes austérités ne m'appesantissaient point le corps. *J'étais fort joyeuse avec ceux avec qui il me fallait être* et on croyait que je me plaisais avec eux [a] ; mais c'était l'union que j'avais avec Dieu qui me rendait ainsi gaie et allègre, car je ne trouvais rien de plaisant dans le monde.

§

Elle fait vœu de pauvreté et d'obéissance d'une manière nouvelle et très difficile à observer.

Vie, p. 60.] Le désir qu'elle avait de mettre son âme dans les dispositions nécessaires à l'alliance qui lui avait été promise, et de l'orner des plus sublimes vertus afin de la rendre digne d'être la *couche royale de l'Epoux,* faisait qu'elle avançait toujours dans la voie de la perfection, et qu'elle ajoutait continuellement à ses vertus quelque nouveau degré de sainteté. Elle s'était volontairement engagée dans un état de pauvreté et d'obéissance, où elle était dépourvue de tout et où elle n'était pas moins soumise et obéissante qu'un esclave. Mais, n'étant pas contente de la simple perfection de ces vertus évangéliques, elle prit résolution d'y ajouter la perfection du vœu : ce qu'elle fit avec la permission de son confesseur et en la manière qu'il lui prescrivit. Ainsi, elle pratiquait dans le siècle les vertus du cloître et elle satisfaisait en quelque façon au désir qu'elle avait d'être religieuse, en attendant qu'elle le fût tout à fait.

[a]. La phrase a été soulignée, car il s'agit ici d'un véritable trait de caractère de Marie. Cet enjouement naturel est si intimement lié à sa sainteté que sans lui cette sainteté serait quelquefois décourageante et Marie presque en dehors de notre humanité.

489] 10

Mon confesseur qui prenait grand soin de me mortifier n'en laissait passer aucune occasion. Il me faisait mourir toute vive, et plus il me mortifiait, plus j'étais portée à lui dire toutes mes pensées, et j'eusse voulu qu'il eût vu mon cœur, afin d'en déraciner tout ce qui s'y fût trouvé de désagréable à Dieu.

Il m'était impossible de vivre à ma liberté, ayant désir d'être toujours assujettie ; et à cette fin, je fis vœu d'obéir à mon confesseur [a] en tout ce qui serait de la plus grande perfection, ayant cette intention en le faisant que, si j'entrais en religion, il serait annulé. La force de l'inspiration me porta à cela, et je ne m'en pus jamais dédire devant Dieu,qui me poussait sans cesse à m'abaisser, et à me soumettre et assujettir à toutes les créatures pour son amour. Et sa bonté m'a fait la grâce que jamais mon confesseur ne m'a rien commandé qui ne fût pour ma perfection.

Par ce vœu d'obéissance toutes choses m'étaient rendues plus faciles qu'auparavant. Tous les services que je rendais au prochain étaient enfermés en ce vœu, et de la sorte je ne faisais rien que par obéissance. Quelquefois mon confesseur était à plus de cent lieues de moi et cela ne me faisait point de peine, parce qu'il m'instruisait par lettres de ce qui était de mon devoir.

Vie, p. 491.] L'amour qu'elle avait pour l'obéissance passa bien plus avant, car le désir qui la brûlait d'imiter Notre-Seigneur, qui

[a]. Ce vœu d'obéissance était double. Il se rapportait d'une part à Dom Raymond de Saint-Bernard, et d'autre part à la sœur et au beau-frère de Marie. Pour ce qui est du directeur, la chose porte la marque de l'époque : toutefois c'était, même alors, une pratique exceptionnelle. Mais ce vœu était tout simplement inouï et exigeait à tout instant une vertu héroïque, en tant qu'il concernait des laïques. Leur prudence et leur sagesse, — dans la mesure où ils en étaient doués, — ne pouvaient faciliter et adoucir en rien à Marie l'exercice de son obéissance, puisqu'ils ont complètement ignoré l'acte de leur sœur. Celle-ci, à leur insu, se faisait par son engagement, pour tout ce qui n'était pas contraire à la loi de Dieu, l'esclave de leurs caprices. Son bon sens devait parer aux inconvénients trop considérables qui devaient résulter d'une telle sujétion. Ce n'en fut pas moins un esclavage. Elle dira elle-même, sans y appuyer : « il y avait a souffrir ce que Dieu sait en cette sorte d'obéissance ». Cette simple phrase ouvre de bien longues perspectives sur les sacrifices que Marie s'est imposés.

s'est rendu obéissant à toutes sortes de personnes, la porta à combler les services qu'elle s'était volontairement engagée de rendre à son frère et à sa sœur du mérite de l'obéissance. Elle fit vœu de leur obéir comme à ses supérieurs, qui fut un engagement bien hardi et auquel il était bien difficile de satisfaire. Car, encore que ce fussent des personnes de probité, elles n'avaient pas néanmoins cette prudence charitable et condescendante que les supérieurs des religions observent dans la conduite de leurs familles. Il ne se pouvait néanmoins rien voir de plus fidèle ni de plus exact dans l'acquit de cette obligation. Son frère et sa sœur qui ne savaient rien de ce vœu étaient surpris de la voir plus obéissante et plus soumise à leurs ordres que le dernier des valets de la maison ; et parce qu'elle avait un visage toujours gai et toujours prêt à obéir, ils croyaient qu'elle ne se portait à cette soumission que par l'affection qu'elle avait à leurs intérêts. Mais elle avait bien un autre motif qui, la faisant travailler à leurs affaires, lui faisait faire bien plus avantageusement celles de son âme. Je ne dirai qu'un seul exemple de cette obéissance, mais que j'estime être une des plus belles actions de sa vie. Un jour qu'elle était à la sainte Table prête à communier, dans l'église des Feuillants, un messager lui vint dire à l'oreille que son frère la demandait et qu'il la priait de l'aller trouver au plus tôt. Elle se leva au même instant, et sans attendre la sainte communion, elle s'en alla trouver son frère pour faire ce qu'il désirait d'elle. Elle se ressouvint, sans doute, de ce que le Saint-Esprit dit dans l'Écriture, que l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et c'est ce qui lui fit quitter celui de l'Autel pour aller offrir celui de sa propre volonté. Il ne faut point douter que cette action ne fût très agréable à Dieu, et qu'elle ne méritât par une vertu si généreuse la grâce du Sacrement dont elle se privait pour son amour.

Vie, p. 608.] La Mère de l'Incarnation a possédé (la) pauvreté d'esprit dans un degré très sublime..... Pour (ce qui est de la pauvreté volontaire, elle nous a dit) avec quelle dilatation de cœur elle a souffert la perte de ses biens, comme elle a méprisé les occasions et les moyens qui se sont présentés de faire une honnête fortune dans le monde, afin de former sa vie sur les maximes et sur la vie du Fils de Dieu, la générosité même avec laquelle elle a fait vœu de pauvreté, étant encore dans le siècle et dans des circonstances qui rendent cette action des plus singulières qui se voient... Je rapporterai seulement ce qu'elle écrit pour faire voir l'estime qu'elle faisait de la pauvreté et les complaisances qu'elle prenait dans la privation des biens de la terre.

608] II

Je ne saurais exprimer la nudité et pauvreté d'esprit

où Dieu me mettait [a]. Il me semblait que tout n'était rien, et de plus en plus je me sentais dégagée des choses du monde. Je me voyais au-dessus de tout cela, estimant ma condition de pauvre plus heureuse que celle des plus grands de la terre, et il me semblait qu'en Dieu je possédais plus que tout ce qui a l'être. Qui m'eût demandé : Que voulez-vous ? J'eusse dit : je ne veux rien, Dieu est mon tout.

§

Notre-Seigneur par une faveur spéciale lui donne la paix qu'elle n'a jamais perdue depuis.

Vie, p. 60.] Si elle ne se bornait point dans la pratique des vertus qui dépendaient de son travail, Dieu ne mettait point aussi de limites aux grâces qui dépendaient de sa pure libéralité. Après qu'elle eut fait ce vœu héroïque, il lui en fit une, qu'on peut dire des plus précieuses dont il ait enrichi son âme. Et, en effet, c'est un trésor qui n'a point de prix et dont il est bien difficile d'expliquer le mérite. Elle tâche néanmoins de l'expliquer en cette sorte.

60] 12

Cette grâce [b] fut suivie d'une autre très grande. La

---

[a]. Sur le vœu de pauvreté, nous n'avons qu'un très court fragment. La *première Relation* devait cependant en parler davantage. La seconde dira seulement : « Pour la pauvreté, je n'avais rien à mon usage que ce que ma sœur me donnait, mais elle était si bonne et si charitable qu'elle me donnait plus que je ne voulais ». On notera que ce vœu atteignait par ses effets son fils même. « La Providence de Dieu, écrira-t-elle encore, ...me contraignait de le traiter de la sorte. (Trouvant des biens infinis dans la pauvreté d'esprit), je ne pouvais lui procurer auprès de mon divin Jésus que ce trésor inestimable, de sorte que je ne faisais rien pour moi ni pour lui, parce que je souhaitais que nous eussions tous deux un même partage et un même sort ».

Par ses trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, Marie s'engageait ainsi à mener, hors du cloître, la vie d'une religieuse. C'était sa réponse provisoire à l'appel divin. Claude était encore trop jeune pour qu'elle pût penser à l'abandonner. Nous sommes en 1624 ou 1625. Il avait au plus six ans.

[b]. Les vœux de pauvreté et d'obéissance avaient été précédés de lumières très vives sur la beauté des maximes de l'Évangile. C'est à cette grâce, dont l'émission des vœux ne fut qu'une suite, que Marie rattacherait plutôt la faveur dont elle fait maintenant le récit. Le fait doit se rapporter aux premiers mois de 1625. Une partie de ce fragment est reproduite dans la *Vie*, page 572, sans modification.

disposition intérieure de Dieu sur moi était que je jouissais toujours d'une paix de cœur si grande, que je ne pensais point pouvoir ni devoir jamais jouir d'une plus grande en cette vie. Et il en est ainsi de toutes les faveurs que je reçois de la divine miséricorde : je pense toujours ne pouvoir rien recevoir de plus. Mais comme il y a plusieurs demeures en la maison de Dieu, ainsi j'expérimente la diversité de ses grâces.

Un jour, étant en oraison, où je caressais le divin Jésus, il me dit au cœur ces paroles : *Pax huic domui.* Ce fut un nouveau charme pour me consommer d'amour, car cela fut plus pénétrant que le foudre. Je ne sais comme il faut dire pour mieux (m')expliquer, car il n'y a rien de semblable. Cette parole eut un tel effet que jamais depuis je n'ai perdu la paix intérieure un seul moment, quelque croix ou affliction qui me soit arrivée, et à l'heure que j'écris ceci, il y a déjà plus de huit ans que cela est arrivé. Rien ne peut empêcher le cœur de se conformer à son Dieu, et quoique j'aie quelquefois des peines extrêmes, je le vois toujours dans sa paix par une amoureuse conformité, ne voulant que ce que veut l'Amour, le suradorable Verbe Incarné, qui tient son empire en cette place. Il n'y a rien d'heureux en cette vie comme la possession de cette paix. C'est une nourriture du paradis et une vie de Dieu, que je crois que Notre-Seigneur nous veut faire goûter dès cette vie comme un gage de celle dont nous jouirons dans l'éternité. O Dieu, que c'est une grande faveur ! Elle ne se peut dire ni écrire.

Vie, p. 61.] Quand Notre-Seigneur lui faisait l'honneur de lui parler, ce qui arrivait fort souvent, il se servait ordinairement des paroles de l'Écriture sainte, qui portaient avec elles leur effet. Aussi, quand il dit celles-ci à son cœur : *La paix soit en cette maison :* il y mit une source de paix qui y demeura toute sa vie, et dont elle n'était pas seule arrosée, car elle découlait encore continuellement sur le prochain, avec lequel elle conversait d'une manière si prudente et si douce qu'elle ne mécontenta jamais personne.

§

Des exemples qu'elle a donnés de son esprit pacifique.

Vie, p. 635.] Possédant en elle-même la source de la paix et de la concorde, il lui était facile de la répandre sur les autres et d'être pacifique envers tout le monde.

Quand elle voyait des personnes se battre ou se quereller, elle ne manquait point de s'aller mettre au milieu pour les accorder, et aussitôt les armes leur tombaient de la main, et ils n'avaient plus de paroles dans la bouche.

Elle se trouva un jour dans une maison où il y avait une honnête femme, qui tomba dans une espèce de désespoir dans la crainte que son fils unique, qui s'était trouvé dans une mauvaise occasion, ne tombât entre les mains de la justice. Elle devint toute furieuse, elle faisait des cris épouvantables, elle avait les yeux étincelants comme des flambeaux, elle étendait les bras et faisait des contorsions de corps comme une possédée, et je ne sais si elle ne l'était point, car elle invoquait le diable sans cesse, et elle n'avait quasi point d'autre parole en la bouche. Notre bonne Mère fut d'abord tout effrayée, et le fils unique de cette femme, qui était présent, l'était encore davantage. Elle voulut la rappeler en son bon sens par des paroles douces et affables, mais en vain. Dieu lui donna l'inspiration de l'embrasser : ce qu'elle fit très étroitement ; et au même instant, elle devint tranquille comme un enfant. Étant revenue à soi, elle avoua que, dans cet excès, elle avait eu devant les yeux plus d'un million de flambeaux ardents qui l'épouvantaient, mais qu'au même temps qu'elle l'eut embrassée, tout se dissipa...

Mais notre admirable Mère donna bien d'autres preuves de sa prudence et de son esprit pacifique dans la maison de son frère, où elle avait une vue universelle presque sur toutes ses affaires, qui n'étaient pas petites, parce que c'était un homme qui, à raison de son commerce, était obligé d'avoir des commis et des serviteurs dans les principales villes du royaume. On lui écrivait souvent la mauvaise conduite qu'ils avaient dans leurs personnes ou dans ses affaires, et parce qu'il ne savait ni lire ni écrire, il était obligé de se servir des yeux et de la main de la servante de Dieu. C'était dans ces occasions que sa charité industrieuse rendait à son prochain mille bons offices. Connaissant l'humeur peu modérée de son frère, lorsqu'elle lui lisait les lettres fâcheuses qu'on lui écrivait, elle passait adroitement les paroles qui le pouvaient aigrir, y substituant en la place des termes si doux et si raisonnables qu'elle apaisait ses plus violentes passions. Elle en usait de même quand elle écrivait les réponses qu'il lui dictait, écrivant des choses douces et honnêtes au lieu des emportements et des paroles offensantes qu'il dictait.

Et c'était une chose admirable de voir la présence d'esprit qu'elle avait à changer ainsi tant de fâcheuses expressions, sans interrompre le sens du discours et sans altérer la substance des choses qu'elle lisait ou écrivait. Mais il n'y a rien de plus adroit ni de plus industrieux que l'amour, qui lui inspirait les saintes adresses pour maintenir la paix. Car les serviteurs étant de retour au logis, au lieu qu'il semblait qu'ils dussent être mal traités et ressentir les effets de l'indignation de leur maître, qu'ils avaient méritée par leur mauvaise conduite, ils se trouvaient dans son amitié, sans que les uns et les autres sussent de quelle manière cette bonne intelligence s'était pu entretenir. Mais afin que cette paix ne fût pas funeste aux domestiques, en les privant du bien de la correction, cette charitable médiatrice les avertissait en particulier des fautes qu'ils avaient faites, leur donnant ensuite les avis nécessaires pour s'en corriger à l'avenir.

Ce n'était pas seulement dans ces rencontres qu'elle leur rendait ce bon office : les occasions en étaient presque continuelles. Car, comme c'étaient des gens peu adroits pour la plupart, et qui, pour l'ordinaire, n'avaient pas toutes les bonnes mœurs que leur maître eût souhaitées, ils ne tombaient que trop souvent dans sa disgrâce. Alors, ils avaient recours à leur refuge ordinaire qui les remettait aussitôt en paix avec son frère, lequel d'ailleurs avait tant d'amitié et de déférence pour elle qu'il ne lui pouvait jamais rien refuser.

Vie, p. 638.] Encore qu'elle fût d'un naturel doux et affable, qu'elle eût une inclination naturelle à faire du bien à tout le monde et qu'elle n'ait jamais pu faire de mal à personne, ce lui était néanmoins assez de vouloir vivre chrétiennement pour être persécutée par les ennemis de la piété...

Elle commença d'être persécutée lorsqu'elle était encore dans le mariage, car Dieu permit qu'une certaine femme lui suscitât, et à son mari aussi, toutes les persécutions et toutes les affaires dont elle se put aviser, et elle y réussit si bien qu'elle fut enfin l'instrument dont Dieu se servit pour les dépouiller de tous leurs biens [a]. Notre bonne Mère porta avec patience son affliction, comme venant de la main de la Providence, qui ne la voulait riche que des biens de la grâce. Elle fit bien davantage. Car... elle rendit depuis à cette femme des services qu'on ne peut attendre que des plus parfaits amis. Car enfin, elle fut elle-même accablée sous la ruine et tomba dans la fosse qu'elle avait creusée, mais elle ne supporta pas sa disgrâce avec la même résignation, que notre Mère avait fait, la sienne. Elle la prit avec tant d'impatience et de chagrin qu'elle s'abandonna au désespoir, ne cherchant que les occasions de se défaire. L'on en donna avis à la servante de Dieu, qui fit tous ses efforts pour l'empê-

[a]. Indication précieuse, malgré son laconisme, et qui jette un peu de lumière sur l'épreuve de Marie pendant et après son mariage.

cher, la suivant adroitement partout et ne la perdant presque point de vue. Enfin, ayant su que cette personne était sortie la nuit de la ville pour exécuter son mauvais dessein, elle sortit de son logis à la même heure, et pour abréger son chemin, elle marcha au milieu des ténèbres sur une muraille fort longue et dangereuse où il y avait des précipices des deux côtés. Il est à croire que la charité, qui bannit toute crainte, la conduisait sans danger, puisque les hommes les plus hardis n'y passaient pendant le jour qu'avec appréhension. Aussi Dieu bénit son travail et son zèle, parce qu'elle fut si heureuse que d'arrêter cette âme qui s'allait perdre.

§

Elle se console dans l'attente de l'Époux par la sainte communion. Sa foi vive en la présence réelle.

Vie, p. 63.] Le désir qu'elle avait pour l'accomplissement du mariage croissait de plus en plus dans son âme, et quoiqu'elle ne doutât point qu'il ne se dût exécuter, Dieu étant fidèle en ses promesses, le retardement néanmoins la faisait languir et gémir tout ensemble. Pour se consoler dans l'attente de ce bonheur, elle cherchait dans la communion celui qu'elle désirait et, l'y ayant trouvé, elle s'unissait à lui par la foi et par l'amour, en attendant cette autre union plus particulière qu'elle n'avait pas encore expérimentée.

520] 13

J'eusse voulu communier [a] sans cesse et je ne pouvais assez estimer le bonheur des prêtres, qui touchaient le très saint sacrement de l'Autel et le recevaient tous les jours. Je m'étonnais qu'ils n'étaient pas ravis et brûlants d'amour. Mon confesseur, me voyant un si grand désir, me permettait de communier presque tous les jours, nonobstant le grand tracas où j'étais, et quelques affaires que j'eusse, je trouvais le moyen de le faire.

---

[a]. Pour Marie de l'Incarnation, l'Eucharistie est surtout l'aliment de la vie chrétienne, principalement sous sa forme la plus haute, la vie d'oraison. Pareille idée n'était pas courante, même chez les théologiens, à cette époque. Le préjugé de la communion-récompense des purs et des forts était encore, et pour longtemps, très largement répandu. On le vit bien à l'apparition du livre d'Arnauld sur *La Fréquente Communion* (9).

Vie, p. 124.] Elle communiait tous les jours en ce temps-là, à moins que la charité ou la Providence ne l'en empêchât, car alors, elle n'avait point de peine à préférer l'obéissance au sacrifice. Le temps qu'elle prenait pour satisfaire à cette dévotion était en allant travailler aux affaires de son frère. Elle entrait dans la première église qu'elle trouvait à sa commodité, et comme cette affaire lui était la plus importante de toutes, c'était aussi celle par où elle commençait, et qui répandait ensuite sa bénédiction sur toutes les autres. De la sorte, cette communion journalière demeurait cachée à ceux de la maison, qui ne la voyaient point sortir à ce dessein, et aux personnes du dehors qui, ne la voyant point attachée à aucune église particulière, ne pouvaient savoir qu'elle s'en approchât tous les jours.

Vie, p. 523.] Quoiqu'elle fût accablée de toutes sortes d'affaires, l'amour, qui est le maître des inventions, lui en fournissait assez pour communier presque tous les jours, sans manquer à ses devoirs domestiques. Mais aussi, Dieu récompensait abondamment sa dévotion par des faveurs extraordinaires. Car ce divin Sauveur fut véritablement pour elle le rayon de miel qui lui ouvrit les yeux, pour lui faire voir à nu les vérités qui y étaient cachées, en sorte que le mystère n'était quasi plus un mystère pour elle.

523] 14

Notre-Seigneur m'avait découvert les vérités de ce divin sacrement avec tant de clarté que je ne le puis exprimer, et je m'étonnais de ce qu'on disait qu'il fallait captiver son entendement, pour le soumettre aux vérités que la foi nous enseigne touchant ce sacrement d'amour. Mon entendement connaissait tout sans se captiver, et je disais : Mon Dieu, je pense que je n'ai plus de foi ; je connais au delà de tout ce qu'elle m'enseigne ! Avec tant de lumière, comment est-ce que je n'eusse pas couru à l'Amour ? C'était de ce divin aliment d'où je tirais mes forces, pour subsister dans toutes les peines et les fatigues que j'avais.

§

Elle puise au saint sacrement de nouvelles forces pour ses austérités.

Vie, p. 63.] Ce qui est bien remarquable. et qui donne une preuve bien assurée que Dieu se plaisait aux sacrifices de pénitence qu'elle

lui offrait continuellement, c'est que son corps, brisé et affaibli par ses austérités, recevait miraculeusement de nouvelles forces par la communion, tant afin de pouvoir continuer ses macérations que pour supporter la fatigue de ses travaux ordinaires. C'est pourquoi, étant fortifiée de cette viande céleste, il ne faut pas s'étonner si elle était insatiable de pénitences et si ingénieuse à trouver des inventions pour se faire souffrir [a].

63] 15

Si auparavant j'avais commencé à me mortifier, tout cela ne me semblait rien. Coucher sur les ais m'était trop sensuel. Je mettais tout le long un cilice sur lequel je couchais. Les disciplines d'orties, dont je me servais l'été, étaient si sensibles après en avoir employé trois ou quatre poignées à chaque fois, qu'il me semblait être dans une chaudière bouillante, et pour l'ordinaire, je m'en sentais trois jours durant, puis je recommençais. La douleur en était si grande que je ne sentais pas les chardons, voulant m'en servir après. Je ne laissais pas de me servir d'une discipline de chaînes, mais ce n'était rien en comparaison de la douleur des orties. Je mangeais de l'absinthe avec la viande, et, hors le repas, j'en tenais longtemps dans la bouche, et après en avoir bien goûté l'amertume, je la mangeais. Mais l'on me défendit d'en plus user, parce que cela me gâtait l'estomac. J'avais si fréquemment la haire et le cilice sur le dos que cela s'était tourné en habitude. Si je voyais quelqu'un s'amuser à des choses vaines et qu'ils me voulussent amuser avec eux, je me dérobais doucement et allais au grenier me discipliner, car il m'était impossible de goûter aucun plaisir en quoi que ce fût du monde, quoique je tâchasse de satisfaire chacun, et de ne point me rendre difficile ou incommode. Ceux que je fréquentais ordinai-

[a]. Dans l'absence de toute indication qui permette de retrouver l'ordre primitif des fragments qui suivent sur les pénitences corporelles, les œuvres de miséricorde, et les autres pratiques d'humilité de Marie, toutes ces pièces ont été groupées ensemble, d'après les affinités de leur sujet. Avec la plupart de ces fragments, d'ailleurs, nous sommes en présence d'une situation qui s'est prolongée durant toute la période de l'itinéraire mystique de Marie, c'est-à-dire, depuis sa *conversion* jusqu'à son entrée en religion, 1620-1630.

rement n'eussent jamais jugé que je me fusse arrêtée à tous ces exercices de mortification ; c'eût été assez pour leur faire croire que j'étais une folle ; aussi me donnais-je de garde qu'on ne s'en aperçût. La longueur du temps à coucher sur le bois avec le cilice me macéra si fort la chair, du côté où je me couchais, qu'il devint insensible, en sorte qu'en me touchant je ne me sentais pas. Cette mortification est la plus pénible que j'aie jamais faite, car la dureté du bois et la pesanteur du corps faisaient entrer le crin dans la peau, en sorte que je ne pouvais dormir qu'à demi, ressentant toujours la douleur des piqures.

Je prenais plaisir de dénier à la nature tout ce qu'elle aimait, et il ne m'était pas possible de me faire du bien en quoi que ce fût. On me disait quelquefois des paroles dures, à cause que je cherchais Dieu. J'écoutais tranquillement tout ce qu'on me disait, et en mon cœur j'offrais tout cela à l'Amour pour lequel je le souffrais, étant bien aise d'avoir cela à lui donner. Après avoir passé le jour en toutes ces peines, j'allais la nuit dans une caverne, où il y avait des bêtes venimeuses, parce qu'on ne fréquentait point en ce lieu-là, mon frère l'ayant acheté pour le faire abattre et s'en servir à son besoin. Je passais là un long temps à prier Dieu, et à faire de longues et fortes disciplines, après lesquelles je m'allais coucher sur mon ais ou sur une balle de marchandise. Je prenais fort peu de repos à cause des diverses affaires du logis, mais cela ne me donnait aucune incommodité, et je n'en fus jamais malade, mais je sentais une nouvelle vigueur s'augmenter en moi pour faire toujours davantage et l'Esprit me poussait sans cesse à embrasser de nouvelles mortifications. J'eusse estimé le jour perdu pour moi, lequel se fût passé sans souffrir.

Tous ces exercices m'étaient si fortement inspirés que mon confesseur me les permettait. J'étais insatiable et je ne trouvais point assez d'instruments de mortification, pour satisfaire à mon désir. L'occupation intérieure augmentait à mesure que je me mortifiais, et je disais au Verbe Incarné : *Mon doux Amour, puisque je ne puis*

retenir mes pensées pour considérer les travaux de votre sainte Passion, et que vous attirez aussitôt mon esprit à votre Personne divine [a], que je puisse au moins endurer quelque peu, afin de vous imiter et de vous suivre, ô mon Bien-Aimé !

Je n'avais point d'heures pour mes pénitences ; tous les temps m'étaient propres, et il me fallait suivre l'inspiration de Notre-Seigneur, en quelque temps qu'il me l'envoyât. Lorsque je prenais ma réfection corporelle, il me venait fortement dans l'esprit d'aller chercher quelque sujet de mortification. J'obéissais ; autrement, je n'eusse pu vivre ; et quoique l'inspiration se fît avec une grande paix, elle avait tant de force et de persuasion qu'il me fallait aller où elle me portait, et je ne manquais pas de trouver la croix, d'où je recevais de nouvelles grâces et une augmentation de cette paix intérieure dont je jouissais toujours. Ce qui me faisait ainsi tout quitter pour obéir à l'inspiration de Dieu, c'est que jamais cela n'a apporté aucun trouble à ceux avec qui j'étais. Je les quittais doucement, et pendant qu'ils s'entretenaient de diverses choses, je donnais à Dieu le temps qu'il voulait, puis je retournais les entretenir.

Avoir toujours un Dieu présent et ne lui pas obéir, cela est impossible ; voir qu'il est l'Amour même, cela est encore plus pressant. L'âme ne demande qu'à lui complaire et à faire amoureusement tout ce qu'il veut qu'elle fasse. A la moindre vue qu'elle a de son inspiration, elle dit : Allons, mon Amour, allons à la croix, mon cœur s'y contente. Alors, sans chagrin, il semble qu'elle doive voler, tant elle a grand désir de contenter Dieu. C'est le fruit de cette grande vue et de cette liaison qu'elle a avec Dieu, que d'aimer la souf-

---

[a]. Nouvelle allusion à l'état d'oraison où Dieu la tenait alors et, à l'impossibilité qu'elle avait de s'y attacher aux états de l'Humanité du Christ. Son application au Verbe Incarné était, comme elle l'a remarqué, au *Dieu-Homme*, non pas à l'*Homme-Dieu*. On saisit la différence. Cet état d'oraison a commencé en 1622, au plus tard. Notons la date. *Le Discours de l'Etat et des Grandeurs de Jésus* est de 1623. Si c'est bien le traité que vise un passage de la *seconde Relation*, Marie ne l'aurait lu que plusieurs années après. Il aurait donc été sans effet sur sa formation spirituelle et la direction de ses pensées.

france ; mais aussi, par un effet contraire, plus elle souffre, plus elle est unie. En cette disposition, elle est entre les mains de Dieu, comme le fer entre les mains du forgeron, qui le met au feu, le bat sur l'enclume et lui fait faire autant de retours qu'il est nécessaire à son dessein. Ainsi, je me sentais portée par un autre Esprit que le mien. Et il me le fallait suivre en tout ; autrement, j'eusse eu dans l'intérieur un reproche qui n'est pas croyable [a].

§

De sa mortification des sens.

Vie, p. 620.] Elle avait tellement mortifié les appétits de la bouche que sa vie était un jeûne continuel, et elle mangeait si peu qu'à peine prenait-elle suffisamment de la nourriture pour la soutenir. On ne la pouvait voir manger sans être édifié, car elle était toujours égale dans ses repas. Il semblait qu'il y eût un esprit en elle qui la dirigeât, comme, en effet, il y en avait un qui l'avertissait quand il fallait cesser et qui l'arrêtait tout court ; à quoi elle était très prompte à obéir. Lorsqu'elle était encore dans le siècle, pour ne se point montrer singulière et incommode, elle prenait la table de son frère et mangeait des mêmes viandes que lui, mais c'était si sobrement pour la quantité, que l'on s'étonnait comment elle pouvait vivre, et entretenir les forces qui lui étaient nécessaires pour soutenir le travail auquel elle s'exposait tout le jour et quelquefois toute la nuit. Et quant à la qualité, elle mêlait adroitement et sans qu'on s'en aperçût de l'absinthe pulvérisée avec les viandes, non seulement pour lui en ôter le goût, mais encore pour les rendre dégoûtantes et désagréables à la bouche par cette amertume. Elle ne se contentait pas d'exercer cette mortification pendant le repas, elle la pratiquait encore quasi tout le jour, tenant de l'absinthe dans sa bouche afin de martyri-

[a]. *C'est ainsi qu'elle décrit le gros de ses pénitences et la fidélité avec laquelle elle se rendait souple aux mouvements de l'inspiration ; mais, outre ce reproche intérieur qu'elle eût souffert, si elle y eût résisté le moins du monde, elle donne une instruction qui doit être bien remarquée dans la vie spirituelle, savoir, que Dieu l'eût punie, en permettant qu'elle fût tombée en quelque imperfection. Dieu se comporte en quelque façon envers ses meilleurs amis comme il fait au regard des plus grands pécheurs, dans lesquels il châtie souvent un péché par un autre péché ; mais il y a cette différence, qu'il châtie ceux-ci par justice et pour leur plus grande condamnation, au lieu qu'il châtie les autres par amour et pour leur propre amendement, parce que, l'imperfection où ils tombent leur frappant l'esprit plus sensiblement, ils s'humilient, et revenant à soi, ils deviennent plus fidèles. Vie*, p. 65.

ser ce sentiment. Par l'assiduité de cette mortification, elle s'était tellement corrompu le sentiment du goût, que toutes les viandes lui étaient égales, et elle ne trouvait pas plus de plaisir dans les plus douces que dans les plus amères.

Vie, p. 622.] C'est principalement (dans la mortification de la vue) qu'elle faisait voir qu'elle était morte aux créatures. Elle avait toujours les yeux fermés, même aux récréations, sinon lorsqu'elle était obligée de travailler ou quelle ne se pouvait dispenser de les ouvrir. Avant même qu'elle fût religieuse, il ne se pouvait rien voir ni désirer de plus édifiant que sa modestie ; car, en la regardant, il semblait qu'on vît l'image de la vertu, ou plutôt que la vertu se fût rendue visible en sa personne. Quand elle marchait par les rues, c'était avec une vue basse, d'un pas réglé et avec une humble gravité qui ravissait tout le monde. Ceux qui étaient dans les maisons et dans les boutiques interrompaient leur travail pour la conduire des yeux, comme l'on fait les Princes et les Grands du monde, et quand ils commençaient à la perdre de vue, ils disaient, comme par admiration et levant les yeux vers le ciel : C'est Madame Martin. C'est ainsi qu'on l'appelait alors du nom de son mari.

§

Son zèle pour la justice.

Vie, p. 616.] La faim et la soif qu'elle avait de la justice la jetaient quelquefois dans des transports qui ne sont pas imaginables, quand elle voyait ou pensait que les hommes créés pour Dieu n'étaient pas si justes ni si saints qu'ils le devaient être. Cela lui était plus sensible lorsqu'elle était encore dans la maison de son frère, où elle se trouvait engagée dans des compagnies qui ne s'entretenaient de rien moins que de Dieu et des moyens de faire leur salut. Elle se tenait extérieurement avec eux dans la conversation, pour ne point témoigner du mépris des personnes, mais son esprit était tout en elle-même, pour gémir et soupirer en son cœur auprès de Dieu [a].

Vie, p. 617.] Sa soif pour la justice était encore bien plus embrasée quand elle voyait que les personnes, au lieu de suivre les règles de la justice, marchaient dans les voies de l'iniquité, car pour les retenir elle avait des inventions que la charité seule lui pouvait faire trouver.

---

[a]. « Il est rare qu'on tombe dans l'illusion et qu'on prenne pour des illustrations divines et des touches d'un attrait violent les écarts d'une imagination échauffée, et les effets naturels d'un tempérament tendre, quand on cherche Dieu sans se rechercher soi-même en rien. Que si avec cela, on ne fait aucun fond sur ses

616] 16*

Me trouvant en compagnie [a], je voyais tout le monde se donner du bon temps et s'entretenir de choses frivoles; cela me touchait vivement et je m'en plaignais à Notre-Seigneur en cette sorte : Tout le monde vous oublie, mon Dieu, mais je m'en vais vous caresser pour eux. J'avais une si grande compassion de ce qu'on ne se mettait pas en peine de penser en celui qui nous est si présent et de ce qu'on laissait dans l'oubli cette divine Majesté, que je ne le puis dire. Car laisser Dieu tout seul pour penser à rien, cela n'est-il pas sensible ? Si j'eusse pu prendre en effet tous ces cœurs et toutes ces volontés, comme je le faisais d'affection, ils l'eussent bientôt aimé. Mais, hélas ! étant un rien comme je suis, ce que je pouvais faire était de les offrir à Dieu, afin qu'il les disposât à se donner à lui, et à quitter le néant pour le Tout. Quoique je pensasse qu'on laissait ainsi Notre-Seigneur tout seul, je n'ignorais pas que sa divine Majesté ne fût contente éternellement en elle-même, n'ayant que faire de nos regards ni de nos affections pour le rendre plus heureux. Mais, j'avais une vue qu'il se plaisait à ce que l'homme, qui est après l'ange le plus noble ouvrage de ses mains, le reconnaisse, l'aime et pense à lui comme à son unique bienfaiteur,

---

propres lumières, *si on fait plus de cas des exercices de la charité, de l'humilité et de la patience chrétienne*, que des faveurs du ciel, on peut dire qu'il n'y a rien à craindre dans ce que les voies intérieures ont de plus singulier ; et autant qu'on doit témoigner de zèle pour réprimer ces faux spirituels, qui, ne parlant que d'états surnaturels et d'opérations célestes, sont sur ce qui les touche d'une délicatesse inconnue à ceux qui paraissent agir davantage selon l'esprit du monde ; autant est-on obligé de prendre contre les prétendus esprits forts les intérêts de ce petit nombre de véritables mystiques, qui sont la gloire de l'Église et l'une des plus précieuses portions du troupeau de Jésus-Christ. Or, il n'y eut peut-être jamais une personne de qui il fut plus aisé de juger de quel esprit elle était animée, que notre vertueuse veuve. Exposée tous les jours aux importunités d'une multitude de domestiques et d'ouvriers, on la vit toujours conserver une égalité d'âme qui ne convient point à la faiblesse d'un esprit trompé de bonne foi, ni à la vanité de celui que la présomption aurait entraîné dans l'illusion... » Charlevoix, *op. cit.*, pp. 82-83. Ces réflexions sont justifiées par les fragments qui vont suivre.

[a]. Les fragments 16, 17, 18 appartiennent au même ensemble. Peut-être même 17 et 18 étaient-ils soudés l'un à l'autre dans l'original. Encore que la *Vie* ne le dise pas, ces trois fragments sont manifestement extraits de la *première Relation*.

et, partant, tous ces oublis et toutes ces méconnaissances m'étaient sensibles, et je voulais tâcher de satisfaire pour tous, et non seulement pour ceux de ma connaissance, mais aussi pour tous les infidèles et pour tous les hérétiques, qui ne l'aiment point du tout. J'avais en moi, par affection, toutes ces créatures, tous leurs cœurs et tout l'amour qu'elles eussent pu avoir, et j'offrais tout cela à Notre-Seigneur, en le caressant d'une façon qui n'est connue que de celui qui m'en donnait la liberté.

617] 17*

L'offense faite contre cette divine bonté me touchait si fort que quelquefois voyant une troupe d'hommes [a] assemblés qui blasphémaient son nom, ou qui disaient des paroles sales, je m'allais mettre avec eux afin qu'ils cessassent en me voyant, puisqu'ils étaient si misérables que d'oublier celui qui est présent à tout. Cela me touchait fort de ce qu'ils se taisaient pour moi, chétive créature, et de ce qu'ils ne le faisaient pas pour Dieu. Je prenais de là occasion de leur parler de ses jugements et des peines dont il châtiera le pécheur, ce qui les rendait si honteux qu'ils confessaient tout haut ce qu'ils avaient fait de mal en s'entr'accusant de leurs fautes.

618] 18*

Quand ils étaient à table, c'était là qu'ils faisaient encore beaucoup de péchés ; et moi, pour les en empêcher, j'allais manger avec eux. J'étais là, toute seule, avec douze ou quinze hommes, auxquels selon les occasions, je parlais de Dieu ou, quand ils n'y étaient pas disposés, je leur disais quelque chose indifférente pour les récréer, aimant mieux en tout cela me captiver que de les voir offenser Dieu.

Ils avaient coutume de manger de la chair aux jours défendus, lorsqu'ils étaient en campagne, y étant induits

[a]. C'était, naturellement, surtout chez son frère, parmi les domestiques et les rouliers, que Marie exerçait ces interventions de son zèle.

par les huguenots de la route du Poitou [a]. Je leur fis si bien voir la qualité de cette faute qu'ils s'en corrigèrent tous. L'un d'eux, qui était huguenot, s'en corrigea comme les autres et se fit catholique ; il se soumettait à moi pour recevoir les instructions nécessaires, et quand il fut suffisamment disposé, je le menai à Monsieur l'Official pour lui faire abjurer son hérésie, et depuis, il a toujours été bon catholique.

Je m'étonnais qu'il y eût encore des Turcs, des infidèles et tant de mauvais chrétiens. Je faisais des souhaits de pouvoir crier si haut que tout le monde me pût entendre, et de lui dire qu'il aimât ce grand Dieu, ce Dieu d'amour. Je m'étonnais que tant d'hommes s'amusassent à une chose si basse que d'aimer ou d'idolâtrer des bagatelles, et de ne point penser ni rendre leurs hommages à ce grand Tout, à qui toutes les créatures insensibles et sans raison obéissent. Ce qui me blessait le cœur, c'était de voir qu'il n'y avait que la créature raisonnable qui vînt à l'oublier et à être sans amour pour celui qui n'est qu'amour. Cela me mettait en jalousie et me faisait crier à ce Dieu tout puissant: O Dieu, vous êtes le maître de tous, mais tous ne pensent pas à vous, lesquels, s'ils vous connaissaient, vous aimeraient beaucoup plus que moi à qui vous faites tant de miséricordes. Prenez-les donc, ô mon grand Dieu, puisqu'ils seraient si propres pour vous. Montrez-vous à eux, afin qu'ils vous aiment. Et pour ces cœurs qui sont si misérables que de ne vous pas vouloir aimer, prenez-les malgré leur résistance. Qu'ils vous rendent ce libre arbitre que vous leur avez donné, afin qu'ils n'en abusent plus, l'employant ainsi à vous offenser et à vous méconnaître, ô mon grand Dieu! Mais, hélas ! vous voulez tout par amour ! Mon Dieu, mon Dieu, touchez-les donc par votre pur et saint amour ! Puis, pensant au diable, j'étais bien aise de ce qu'il était diable, je veux dire de ce qu'il sera éternellement damné

---

[a]. La route de Tours à Bordeaux, qui traversait le Poitou au sortir de la Touraine. Elle passait non loin de la maison de campagne des époux Buisson. Voir l'appendice.

à cause de sa superbe et de sa malice de n'avoir pas voulu reconnaître et aimer son Dieu, qui l'avait créé si beau et si noble [a].

Vie, p. 617.] Encore que son directeur ne vît rien dans son âme qui ne fût grand et héroïque, ce qu'il admirait néanmoins le plus était le zèle et l'industrie avec laquelle elle retirait les personnes vicieuses de leur mauvaise vie pour les mettre dans la voie de leur salut. Cette prudence parut principalement dans la maison de son frère, où elle maintenait dans le devoir de chrétien un grand nombre de valets grossiers et mal instruits. Elle les tenait souples et exacts comme des novices dans les règles de bien vivre qu'elle leur voulait prescrire. Pendant le repas, elle leur lisait l'Écriture sainte ou quelque autre livre spirituel qu'ils écoutaient avec une grande dévotion. Il y en avait à qui elle faisait faire l'oraison mentale ; d'autres prenaient la discipline ; d'autres portaient la haire, et lorsqu'elle entra en religion, elle porta avec elle une de ces haires qui était si rude et si épineuse qu'elle faisait frémir.

§

Son amour pour les pauvres.

Vie, p. 624.] Il semblait qu'elle fût toute née pour les misérables, et que cette miséricorde (qui la rendait douce et charitable envers tous) fût venue de compagnie avec elle dans le monde. (Elle nous dit) de quelle manière elle a été prévenue des inclinations de la charité, et combien elle y a été fidèle dès ses premières années, car elle n'avait pas plus de huit ou neuf ans quand elle fit ce qu'elle va rapporter.

625] 19

J'aimais tant les pauvres que c'étaient ceux-là avec qui je me plaisais le plus. Ils me faisaient tant de compassion que je me fusse donnée moi-même pour eux.

[a]. Ce zèle dévorant de la gloire de Dieu, si marqué dans la phase principale de la préparation de Marie au mariage mystique, est en outre le trait général de sa vie. De très bonne heure, elle a entendu l appel à l'apostolat. Nous saisissons dans la prière qu'elle fait ici la préoccupation dominante de son âme à toutes les époques. Cette prière, reprise plus tard, sera transformée, développée et mise au point dans la magnifique supplication quotidienne au Père Céleste par le Cœur de Jésus : « *C'est par le Cœur de mon Jésus... que je m'approche de vous, ô Père Eternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour ceux qui ne vous adorent pas...* etc. Voir la lettre de Marie de l'Incarnation du 16 septembre 1661, à son fils ; et aussi le fragment 16.

Cela me faisait commettre de grandes imperfections, parce que tout ce que je leur pouvais donner du logis de mon père, je (le) leur donnais, et j'ai fait en cela de grands excès, mais je pensais bien faire. Cette affection pour les pauvres m'a toujours continué depuis, et je les aime encore d'un amour très tendre. Une fois, en leur faveur, Notre-Seigneur me fit une grande grâce. Car, comme je portais l'aumône à plusieurs, je me trouvai proche d'une charrette que des hommes chargeaient par le derrière, et comme ils ne me voyaient pas, ma robe s'étant accrochée au timon, ils m'enlevèrent fort haut et me laissèrent tomber d'une grande roideur sur le pavé. Ils demeurèrent tout transis, croyant que je serais toute écrasée à cause de la hauteur des timons. Mais je n'eus aucun mal, et je crus sur l'heure que Notre-Seigneur m'avait préservée à cause de ses pauvres. Je ne saurais dire combien je les aimais, et le ressentiment que j'avais quand on leur refusait la charité m'était fort sensible.

J'avais le même sentiment pour les malades que je servais autant que mes forces se pouvaient étendre. Il ne m'ennuyait jamais avec eux, et je mangeais quelquefois leurs restes sans aucun dégoût. Cela faisait que ceux qui savaient mon intention disaient que j'étais née pour faire la charité [a].

Vie, p. 625.] Il faut bien dire que les aumônes qu'elle faisait étaient considérables, puisqu'elle en eut du scrupule depuis, et qu'elle s'en accusait comme y ayant commis de grands excès. Mais ces excès ne pouvaient être qu'agréables à celui qui les inspirait à cette enfant et qui les lui faisait exécuter avec tant de charité. Ce fut encore tout autre chose quand elle fut plus avancée en âge, car elle ne pouvait voir une personne dans la nécessité qu'elle ne fît son possible pour la secourir. Ce qu'elle ne pouvait faire par elle-même, elle le faisait faire par d'autres, et ce qu'elle et les autres ne pouvaient faire, elle s'adressait à Dieu, qui lui donnait les moyens de l'accomplir.

625] 20

Notre-Seigneur me pressait sans cesse de lui faire des

[a]. Ce fragment appartenait peut-être à cette première partie de la *Relation* de 1633 dont la *Vie* n'a rien reproduit. Ce serait le seul extrait qui nous en reste.

demandes. C'est que je lui parlais de tout, et quand je voyais que quelqu'un avait besoin de quelque chose, je lui disais : Mon Amour, cette personne a besoin de cela ; je vous prie qu'on le lui donne. Il m'exauçait, et je trouvais aussitôt ce qui faisait besoin à ces pauvres. Un jour, je me sentis toute craintive, n'osant lui demander les besoins de quelques personnes. Il me dit intérieurement : Demande, demande, ne crains point. Cela m'assura si fort que je le pressais hardiment, et il m'exauçait. L'argent de ma sœur fournissait à tout, car elle était si charitable que c'était vraiment le refuge des pauvres, pour lesquels elle ne me refusait rien, ou si elle le faisait, c'était rarement.

§

Son dévouement aux infirmes et aux malades.

Vie, p. 628.] Les occasions d'exercer l'inclination charitable (à soulager les malades, que Dieu lui avait donnée dès son enfance), lui furent depuis fort avantageuses dans la maison de son frère, particulièrement au regard des valets, qui tombaient quelquefois malades en si grand nombre, qu'il y en avait des chambres toutes remplies. Elle voulait être elle-même l'infirmière de ces pauvres gens, qu'elle n'abandonnait ni jour ni nuit, de crainte qu'ils ne fussent négligés à cause de leur condition. Il n'y a mère qui ait tant de soin de ses enfants qu'elle en avait de ces misérables, soit pour faire leurs lits, soit pour leur donner leur nourriture, soit enfin pour les nettoyer. Car les actions les plus viles lui étaient les plus précieuses, et elle avait une sainte jalousie que personne n'y mît la main, non pas même les dernières servantes du logis [a].

629] 21

Comme ces gens-là étaient des personnes d'excès, ils avaient quelquefois des maladies furieuses qui leur faisaient perdre toute raison. Je les traitais et nettoyais comme des enfants. Il y avait en cela bien à souffrir, mais je me sentais intérieurement portée à le faire, et je

[a]. Les scènes rapportées ici par la *Vie* ont d'abord marqué les années 1621-1624 (10). Voir le fragment 1, page 150.

connaissais en mon âme que Notre-Seigneur voulait que je prisse le soin de toutes les nécessités de mes prochains, de sorte que j'avais quelquefois tant d'actions de charité à faire que je m'en plaignais à lui-même, lui disant : Prenez donc soin de moi, ô mon Amour, puisque vous voulez que j'aie le soin de tant de choses. Car, bien loin que toutes ces actions me divertissent de la vue des grandeurs de cette divine Majesté, qu'au contraire elles m'y plongeaient encore davantage.

629] 22

Les pauvres et les malades étaient mes plus grands amis, et ce qui me contentait le plus c'était de panser des plaies. Il y eut un des serviteurs de mon frère qui s'était emporté une partie du pied à une roue de charrette; il avait si fort négligé son mal qu'il en était tout noir et tout puant. La crainte qu'il avait d'une gangrène dont on le menaçait et qu'ensuite on ne lui coupât la jambe lui faisait appréhender de se mettre entre les mains du chirurgien, et enfin, résolument, il ne voulut point s'y mettre. J'entrepris donc de le panser, et je commençai à lui couper toute cette mauvaise et puante chair. Je prenais un singulier plaisir à la sentir, et je demandai permission à mon confesseur de baiser cette plaie ; mais il me le défendit, en sorte qu'il me fallut contenter d'en boire seulement l'odeur : ce que je continuai de faire jusqu'à la fin, car, enfin ce pauvre homme guérit.

J'étais bien aise qu'il se présentât de semblables occasions ; mais ma sœur me défendit de m'y plus engager, à cause des contagions qui étaient grandes, et aussi que mon frère en avait du dégoût, parce que c'était moi qui lui préparais son manger. Mais cela n'empêchait pas que je ne trouvasse sans cesse à faire d'autres actions de charité, dans lesquelles je m'employais pour l'amour de Notre-Seigneur.

Vie, p. 36.] Elle n'a pas seulement lavé les pieds des saints et des fidèles, mais elle a fait beaucoup plus. Elle avait fait la recherche des pauvres qui avaient les jambes pourries et ulcérées, et leur avait

assigné des temps pour se rendre auprès d'elle, afin de recevoir des remèdes convenables à leurs maux, car après leur avoir lavé et nettoyé leurs plaies, elle y appliquait des fomentations ou des onguents dont elle avait fait provision. Voici l'ordre qu'elle tenait dans cet exercice de charité. Elle faisait entrer les pauvres dans une chambre, où pour faire honneur à Jésus-Christ en ses membres, elle les faisait asseoir dans un fauteuil, puis se mettant à genoux devant eux, elle leur rendait cet office de piété, approchant par une humble industrie son visage si près de leurs pourritures, qu'il lui était facile d'en ressentir toute la mauvaise odeur.

§

Sa charité pour les prisonniers.

Vie, p. 631.] Un honnête bourgeois de Tours [a] fut accusé d'un crime pour lequel il fut pris et enfermé dans un cachot de la prison. Le crime était si public, et en apparence si certain, qu'il fut abandonné de tout le monde, et les juges travaillaient déjà à son procès. Il ne se peut dire combien, (elle) prit cette affaire à cœur. Car, comme elle était persuadée de l'innocence de l'accusé, elle était continuellement dans la prison pour le consoler et l'exhorter à la patience, ou, en ville, afin de solliciter son élargissement. Le peuple était tellement prévenu que tout le monde lui voulait mal de ce qu'elle sollicitait pour lui, et, par risée, on l'appelait la recluse, parce qu'on la voyait toujours dans la prison. Les juges mêmes, quelque estime qu'ils eussent pour sa vertu, ne purent s'empêcher de lui dire qu'ils s'étonnaient de ce que, faisant profession de piété, elle se rendait l'avocate d'une si mauvaise cause. Mais quelque rebut qu'on lui fît, elle ne cessa point de solliciter. Enfin, elle ouvrit si bien les yeux des juges, qu'elle leur fit voir l'innocence du prisonnier, et elle ne le quitta point qu'elle ne l'eût entièrement mis en liberté.

§

De diverses tentations que Notre-Seigneur a permis lui arriver.

Vie, p. 499.] Quelque humilité qu'elle eût en l'âme, elle ne laissa pas d'avoir des pensées de vanité, et le prince de l'orgueil à qui rien

---

[a]. Ce souvenir d'enfance de Dom Claude Martin nous intéresse non seulement par l'acte de miséricorde dont il nous a valu le récit, mais encore parce qu'il nous prouve que la vertu de Marie était déjà à Tours en grande considération. Nous en aurons bientôt d'autres témoignages.

ne déplaît tant que cette vertu, la voulut attirer à son parti, lui inspirant les mêmes sentiments et les mêmes inclinations qui avaient été la cause de sa chute. Il fit tous ses efforts pour lui faire prendre de la complaisance dans les avantages de la grâce et de la nature qu'elle avait reçus de Dieu, comme si elle les eût eus d'elle-même ou par ses propres mérites. Mais Dieu lui vint favorablement au secours, et elle surmonta si parfaitement la tentation que son cœur en demeura pour jamais fermé aux plus petites vanités, n'en ayant pas ressenti depuis...

68] 23

Les tentations ne me manquèrent pas, tant de la part du diable, que du monde et de mon amour-propre. O Dieu, que je fus traversée ! Je ne puis dire les diverses pensées qui travaillaient mon esprit, lequel se trouvait d'autant plus fatigué, qu'il était dans un grand obscurcissement intérieur au regard de Dieu et de la perfection où je voulais aspirer. En un mot, tout me faisait peine, et de quelque côté que je me tournasse, mon esprit ne trouvait rien que d'affligeant. Cela ne me fit point quitter mes exercices, mais je n'y sentais nul secours intérieur, et il me fallait faire de grandes violences sur moi-même, principalement, quand je me voulais discipliner et faire d'autres pénitences. Cette peine me causait bien de la confusion en la présence de Dieu, et je m'accusais de lâcheté en sa présence, mais voulant me vaincre, je commençais et, ayant une fois commencé, j'avais de la peine à finir. Je pensais devoir cette fidélité à Dieu, j'eusse cru être hypocrite si j'eusse fait autrement et si j'eusse laissé aucun de mes exercices, quoique je souffrisse beaucoup par ce délaissement intérieur.

Quant au prochain, je sentais tout ce qu'on me disait, et il me fallait avoir la vue continuelle sur moi-même pour m'exercer en la douceur d'esprit, sans quoi ma nature eût bien fait des échappées ; mais Notre-Seigneur me gardait,et il ne me souvient point de m'être impatientée, quelque peine qu'on me fît, durant tout le temps que Notre-Seigneur me fit porter cette croix.

Après tant de traverses, il me remettait dans le calme ; tout cela se tournait en fumée, et je voyais clairement

que le tout n'était que tentation, pour me faire quitter le dessein de la perfection que Notre-Seigneur m'avait inspiré [a].

500] 24

Je fus attaquée de plusieurs pensées de bonne estime de moi-même [b], et sollicitée par cette tentation de m'approprier plusieurs choses, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, comme si elles m'eussent appartenu. Mais, ouvrant un livre, je vis le premier et le second verset du psaume : *Nisi Dominus aedificaverit domum* (Ps. 126, 1). Alors je me trouvai si inutile et si vide de pouvoir faire aucun bien, et au contraire si propre à tout mal, qu'en effet je reconnus que je n'étais qu'un vrai rien. Non, je ne le puis assez exprimer, ce recueillement intérieur me fit voir si clairement mon néant que ce sentiment n'est jamais sorti de mon esprit, de sorte que je ne me suis pu attribuer aucun bien depuis ce temps-là, mais à Dieu seul, auteur de tout bien. Car, bien qu'avant cette vue, je lui renvoyasse tout, ce n'était pas néanmoins

---

[a]. *La fin de cette tentation était, ainsi qu'elle vient de le dire, de lui faire perdre le goût de la vie spirituelle et le dessein qu'elle avait de mener une vie plus parfaite et plus sainte que le commun des catholiques. Et cette épreuve lui fut d'autant plus difficile à supporter, que son esprit se trouva rempli de ténèbres qui ne lui permettaient pas de voir si distinctement l'excellence des biens de la grâce, et que son cœur devint tout sec et fut dans des aridités qui lui rendaient insipides toutes les pratiques de la vie spirituelle. Mais Dieu qui n'engage ses saints dans les combats que pour les faire vaincre, et qui ne permet jamais qu'ils soient tentés au-dessus de leurs forces, lui est toujours venu au secours lorsqu'il a été temps. Et de la manière qu'il la délivrait, il était évident que ces tentations n'étaient que des effets de son amour, puisqu'il l'en délivrait en un moment et tout à coup. Mais enfin, elle donne un excellent avis et tout ensemble un merveilleux exemple, à toutes les personnes tentées, savoir, que quelque violentes que soient les tentations et pour grandes que soient les sécheresses, elles ne doivent jamais rien omettre de leurs exercices ordinaires, soit d'obligation, soit de dévotion, et qu'elles se doivent tenir assurées que dans les plus pressantes attaques, elles auront toujours une grâce secrète qui leur en fera surmonter toutes les difficultés. Vie*, p. 68.

* Nous voyons par le récit parallèle de la *seconde Relation* que Marie avait alors vingt-cinq ans, quand elle passa par l'épreuve susdite. Nous sommes donc ici en 1625.

[b]. Au fragment 23, que la *Vie*, si l'on se réfère à la *seconde Relation*, insère chronologiquement à sa vraie place, il a paru logique de rattacher ce fragment isolé, relatif lui aussi à des tentations que Marie eut à subir, étant encore dans le monde, et avant l'achèvement de son itinéraire mystique.

en cette façon, cette vérité de mon néant m'étant comme un flambeau que je voyais partout, et qui me faisait voir continuellement la profondeur de mon impuissance et l'attribution que je devais faire à Dieu de tout.

Ce qui me fit bien encore avilir à moi-même, c'est que, dans le chemin par où j'allais tous les jours à la messe, il y avait dans une fange un chien mort qui jetait une telle infection, qu'il fallait beaucoup se détourner pour n'en être pas incommodé. Je me sentis inspirée de m'en approcher à chaque fois que je passais. Je m'arrêtais là à voir et à sentir cette infection. Je le vis quelque temps après tout en vers, et enfin je le vis devenir à rien. Cela demeura si fort imprimé dans mon esprit, que jamais depuis je ne sache avoir eu aucune pensée d'orgueil, qu'au même temps je ne disse en m'humiliant devant Dieu : Ah ! je ne suis qu'un chien mort. Et cet acte-là est plus tôt fait que je ne me suis quasi aperçue de la pensée contraire. Cela me donna, de plus, une si grande haine contre moi-même, qui m'est toujours restée depuis, que je ne me regarde point sans me détester et me tenir pour ma plus grande ennemie. Et d'autant plus que je me sens unie à Dieu, c'est à cette heure-là que je souhaite être la plus anéantie en sa présence.

§

Son esprit d'humilité.

490] 25

Mon directeur connaissant le désir que j'avais de la mortification et la grande affection que j'avais d'être religieuse, m'exerçait sans cesse dans les mortifications propres à cet état, comme de me faire des confusions, me faisant rendre compte de toutes mes pensées, et même de celles que j'avais contre lui. De la sorte, mon esprit se forma si bien à cette conduite, qu'il m'était impossible de lui rien celer quoi qu'il m'en dût arriver, aimant

mieux mourir à moi-même que d'avoir un esprit couvert en quoi que ce fût, connaissant intérieurement que l'Esprit de Dieu est simple et sans dissimulation.

J'avais pourtant quelquefois de la répugnance de m'aller accuser, prévoyant tout ce qu'il me ferait. Je disais en moi-même qu'il n'y avait point de péché de ne le pas faire, et que de le faire c'était une simplicité. Tout aussitôt, je devenais si honteuse et si confuse, que je pensais être la plus hypocrite du monde, d'avoir ainsi douté si j'irais dire mes fautes. Je l'allais donc trouver, même hors de la confession, afin d'avoir plus de honte, et, à genoux devant lui, je lui disais tout sans déguisement. Il me semblait que j'avais l'esprit sous ses pieds, n'osant seulement lever les yeux pour le regarder. Dieu sait comme il me traitait, ne laissant aucune chose impunie. Et après qu'il m'avait dit mes vérités et enjoint des mortifications, il m'envoyait sans autre discours. Il n'y a rien dont je connaisse avoir tant profité que de ces sortes de mortifications, ni qui humilie davantage l'esprit, parce que cela donne une vraie simplicité d'enfant et sert à purifier l'âme, la rendant plus capable de s'unir à Dieu par une candeur que je ne saurais dire. Enfin, c'est le vrai secret pour être bienvenue auprès de Notre-Seigneur, car après cela, on court à lui sans crainte et sans hésiter. S'il arrivait que j'eusse oublié de dire quelque faute, c'était la première pensée qui me venait lorsque je me voulais familiariser à ce Dieu d'amour, et lui en demandant pardon, je lui disais : Mon doux Amour, je m'en accuserai. Et aussitôt je l'oubliais, mais je ne manquais pas de m'en accuser à la prochaine occasion, et ainsi j'avais toujours une douce paix en l'âme, car la vue de mes fautes ne me troublait point, et elle ne me rendait point scrupuleuse, mais je demeurais toujours pleine de confiance.

Vie, p. 501.] L'amour qu'elle avait pour l'humilité croissait tous les jours. L'on ne peut dire avec combien d'avidité elle recherchait les moyens de s'abaisser et de s'attirer les mépris des hommes. Les plus grandes confusions lui étaient les plus précieuses et les plus

conformes à l'inclination de sa grâce qui la portait à ne point mettre de bornes à ses humiliations. C'est pourquoi, ne se contentant pas de s'humilier en la maison de son frère et à la vue de peu de personnes, elle voulut encore s'anéantir dans l'esprit de tout le monde, en faisant une confession publique des péchés de toute sa vie : qui est la chose du monde la plus capable de causer de la honte et de la confusion. Car, encore que ses plus grands péchés fussent fort légers, néanmoins, comme ils étaient très grands dans sa pensée et dans le rapport à l'idée qu'elle avait de la pureté de Dieu, ils devaient faire le même effet que s'ils eussent été les plus criminels et les plus énormes.

501] 26

Le désir de m'humilier [a] me remit en la mémoire tous mes péchés, non pour me gêner l'esprit, mais pour m'abaisser et m'avillir encore davantage. Je les écrivis tous depuis l'âge de ma première connaissance jusqu'à cette heure-là, quelque honteux qu'ils fussent, en pensées, en paroles et en actions, n'en omettant aucune circonstance ; puis, ayant mis mon nom au bas, je les portai à mon confesseur, le suppliant de me faire la charité de les attacher à la porte de l'église, afin que tous ceux qui y entreraient vissent mes malices, et comme j'avais été si misérable que d'offenser la divine bonté. Il les prit, disant qu'il y aviserait, mais il me fit la mortification de ne les y pas mettre. Hélas ! j'eusse voulu qu'on eût fait des pénitences publiques comme on en faisait dans la primitive Église, afin que tout le monde m'eût connue et marché sur moi par mépris (11).

Vie, p. 501.] Ce directeur fit voir sa prudence dans une rencontre

---

a. *L'humilité est le partage des grandes âmes, et l'on peut dire qu'il n'y a qu'elles qui soient véritablement humbles. Dieu humilie bien les superbes et les pécheurs qui s'élèvent eux-mêmes, mais leur humiliation n'est pas tant une vertu qu'une juste punition de leur orgueil. Mais, quand il humilie les saints et ceux qu'il a lui-même élevés, cet abaissement est une humilité sainte, qui est un des plus grands effets de son amour. Aussi, si l'on y fait une sérieuse attention, l'on trouvera que Dieu augmente l'humilité dans ces âmes choisies à mesure qu'il les élève dans ses grâces, et que celles qu'il favorise le plus sont aussi les plus humbles et les plus petites à leurs yeux. Cette vérité se justifie dans tous les saints, mais principalement dans la Mère de l'Incarnation, car, comme il se trouve peu d'âmes dans toute l'histoire de l'Eglise qui aient été plus caressées et plus favorisées de Dieu que la sienne, il serait aussi difficile d'en trouver de plus humbles et de plus anéanties en elles-mêmes. Vie*, p. 498.

si extraordinaire ; mais son humble pénitente fut bien surprise de voir un succès si contraire à son attente. Son âme fut satisfaite, parce que Dieu l'avait ainsi ordonné, mais son humilité ne le fut pas, parce qu'elle fut plus mortifiée de se voir privée de la confusion qu'elle espérait, que les plus orgueilleux n'en auraient, s'ils s'y trouvaient exposés. Mais si ce sage père l'épargna à ce coup, il lui fit bien racheter dans une infinité d'autres rencontres la honte et la confusion qu'elle croyait avoir perdues. Car, on ne pourra jamais s'imaginer les rebuts qu'il en faisait, les injures qu'il lui disait, ni les actions humiliantes qu'il lui faisait faire [a]. Il n'est rien de si rare, ni de si sujet au déguisement que la vertu, et parmi un si grand nombre de personnes spirituelles, qui font profession d'une vie plus pure que le commun, il y en a si peu qui bâtissent sur des fondements solides que l'on a toujours sujet de craindre la surprise, et que tout l'édifice ne tombe, lorsqu'on le croit bien élevé. C'est pour cela que les directeurs les plus sages et les plus éclairés éprouvent avec tant de soin l'humilité des âmes que Dieu commet à leur conduite, car, pourvu que ce fondement soit solide, ils n'ont plus rien à craindre, et ils peuvent s'assurer que c'est l'Esprit de Dieu qui agit en elles quand elles sont petites et humbles à leurs yeux, nonobstant les grâces et les faveurs qu'elles reçoivent. C'était le motif qui portait le Révérend Père Raymond de Saint-Bernard à faire passer l'humilité de sa pénitente par les dernières épreuves, dans lesquelles, pour rudes et humiliantes qu'elles fussent, on ne lui vit jamais commettre une seule infidélité. Quelque sévère que parût ce père à son égard, elle ne perdit jamais rien du respect ni de l'affection qu'elle avait pour sa personne, et quoique les humiliations lui vinssent quelquefois à la foule, on ne vit jamais d'altération dans son esprit ni sur son visage. Mais aussi, après qu'il l'eut éprouvée de la sorte, il ne la considérait plus comme une personne du commun. Il commença à l'admirer et à la regarder comme *sa maîtresse dans la vie spirituelle*, quoiqu'il veillât toujours à sa conduite [b].

---

[a]. *Il lui fit subir tant de confusions, quelquefois même à la vue des personnes de sa connaissance, afin de connaître le fond de l'esprit qui la conduisait, qu'il semblait avoir entrepris de l'anéantir entièrement* *. *Vie*, p. 489.

* On en verra quelques exemples assez remarquables, et même assez choquants plus loin. Pour le principal, Dom Raymond de Saint-Bernard eût été le directeur selon le cœur de saint Jean de la Croix. Cf. *La Vive Flamme d'amour*, str. III, v. 9. Jamais on ne le voit s'imposer à Marie. Même dans les passages les plus ardus de son ascension mystique, il n'intervient que pour l'aider à s'avancer sans timidité. Mais le même esprit de modération ne gouverna pas toujours sa conduite. Quoi qu'il en soit des charitables interprétations de Dom Claude Martin, son protégé et son ami, il devait être, à ses moments, d'humeur un peu fantasque. Il paraît bien en plus d'une occasion, avoir usé à l'excès du droit qui lui était reconnu par Marie de l'éprouver. Elle-même s'en est, une fois au moins, étonnée.

[b]. Voir plus loin une lettre où Marie le conseille sur l'usage des grâces sensibles.

§

Notre-Seigneur par une grâce particulière prend son cœur et l'enchâsse dans le sien.

Vie, p. 71.] Quand Dieu envoyait des afflictions à sa servante, soit spirituelles, soit temporelles, c'était pour la disposer à quelque faveur extraordinaire, qu'il lui communiquait ensuite comme une récompense de sa fidélité. En voici une bien remarquable, qu'il lui fit en suite des tentations dont elle a parlé (plus haut), prenant son cœur pour l'enchâsser dans le sien. Elle dit qu'elle ne savait pas si elle veillait ou si elle dormait, mais la vérité est qu'elle veillait et dormait tout ensemble. Elle dormait, parce que les sens étaient dans l'assoupissement, et elle veillait, parce que durant ce repos, cette merveille se passa dans une vision qui fut au commencement dans l'imagination, mais qui devint enfin tout intellectuelle. Ce qui se passa en cette rencontre lui arrivait assez souvent, car, comme elle pressait Notre-Seigneur de faire le mariage qu'il lui avait promis, Notre-Seigneur aussi, de son côté, la poursuivait continuellement, en sorte que même pendant le sommeil, le corps étant dans le repos, son esprit était éclairé de quelque lumière surnaturelle : ce qu'elle appelait faire oraison en dormant et qui lui faisait dire qu'en s'éveillant, elle se trouvait en oraison.

71] 27

Ce divin Jésus ne me laissait ni jour ni nuit en repos. J'avais regret du sommeil que je prenais, et, quoiqu'il fût fort court, de ce qu'il me fallait être si longtemps sans penser à ce divin Amant. Je m'éveillais fort souvent en oraison, et une nuit, je vis que ce divin Époux tenait deux cœurs entre ses mains et que ces deux cœurs étaient le sien et le mien. Il mit l'un dans l'autre si artificiellement [a] qu'il n'en paraissait plus qu'un, et pourtant je voyais l'union des deux. Faisant cette union, il me dit : *Tiens, voilà comme se fait l'union des cœurs.* Ces paroles m'éveillèrent dans un si grand embrasement d'amour que cette union dura plusieurs jours avec un entretien tout extraordinaire [b].

---

[a]. Avec tant d'art, tant d'adresse. Mot vieilli dans ce sens.

[b]. Faisant suite à l'épreuve des tentations, cette faveur serait donc de la même

Vie, p. 71.] Depuis ce moment, son cœur demeura éternellement esclave de celui de Jésus, ne le considérant plus comme sien, mais comme appartenant à celui qui l'avait si saintement ravi et anéanti dans le sien[a]. La mémoire de cette grâce lui fut si douce, qu'elle ne pouvait plus penser à sa servitude qu'avec complaisance, et tout ce qui y avait du rapport en réveillait aussitôt la pensée et le plaisir.

§

Dieu lui donne une connaissance particulière du mystère de l'Incarnation de son Fils.

Vie, p. 74.] Cette connaissance extraordinaire que Dieu lui donna du mystère de l'Incarnation du Verbe est une faveur des plus rares qui lui aient été communiquées. L'occasion qu'il en prit fut pour la consoler d'une affliction sensible qu'elle avait de ne pouvoir penser à sa passion ni à ses souffrances, parce que son esprit, quelque violence qu'elle se fît, était aussitôt ravi à ce qui était en lui de plus spirituel, savoir, à sa divinité et à sa Personne adorable.

74] 28

Ce m'était une grande affliction [b] de ne pouvoir penser ni arrêter mon esprit aux souffrances de Notre-Seigneur, et cela me donnait bien de la crainte que tout ce qui se passait en mon esprit ne fût une illusion, et un amusement pour me perdre et me retirer tout à fait de la solidité de la vertu. De fois à autres, je me faisais de grandes violences prenant un sujet pour m'y entretenir, mais en moins d'un *Ave Maria* j'avais tout oublié, et sans rien apercevoir, je me trouvais dans la familiarité

---

année 1625. Cette date est à retenir. Elle est principale dans la vie de Marie. C'est à elle, en effet, que Dom Claude Martin a fait remonter la toute première origine de sa dévotion au Cœur de Jésus (12).

[a]. Cette idée de *l'esclavage*, si familière à la spiritualité du XVII[e] siècle, sera reprise ailleurs.

[b]. Marie revient ici sur l'impossibilité où elle était d'arrêter sa pensée sur la Passion du Sauveur. A peine essayait-elle de considérer les mystères du Christ souffrant que son âme était passivement recueillie en sa Personne divine. Voir le fragment 15 et sa note.

ordinaire que j'avais avec Dieu, et en cela, il fallait me contenter, mon confesseur le trouvant bon.

Vie, p. 75.] Dieu, voulant donc consoler sa servante, outre la consolation que lui donnait son directeur lui commandant de s'abandonner à l'opération de Dieu, il lui révéla les secrets de ce grand mystère, avec ses circonstances et ses suites, comme sont les perfections de son âme sainte, les opérations de son esprit, *les affections de son Cœur tant envers son Père qu'envers les hommes* [a], et en un mot toute l'économie de son intérieur.

75] 29

De fois à autres, et lorsque je ne le recherchais pas, Notre-Seigneur me donnait de grandes lumières sur le mystère de l'Incarnation et sur l'union du Verbe avec l'Humanité sainte de Jésus-Christ, d'une façon si admirable qu'il m'est impossible d'en parler. Une fois surtout, durant un Carême [b], toute autre occupation me fut ôtée de mon esprit, et il n'y demeura que la seule vue des grandeurs et des perfections de son âme bienheureuse et des *affections amoureuses de son Cœur*. Tout cela se fit sans discours, par une simple vue et par un seul regard amoureux. Car, depuis que Notre-Seigneur m'arrêta le discours de l'entendement, il en a toujours été ainsi : il s'est fait voir à mon âme par un simple regard, sans imagination de ce qui peut tomber sous les sens, et avec une très grande pureté et simplicité.

Vie, p. 75.] Si avant cette grâce, elle avait un amour si tendre pour Notre-Seigneur, ce fut encore tout autre chose depuis que Dieu lui eut révélé les secrets de son Incarnation, et qu'il lui eut fait voir les trésors infinis qui étaient enfermés dans son âme sainte. Elle ne se pouvait lasser de louer le Père qui lui avait donné son Fils, ni le Fils qui s'était donné soi-même.

---

a. Loin de rien reprendre et de rien atténuer aux expressions de sa mère, Dom Claude Martin y met au contraire l'accent. Il prend soin lui-même de dessiner le passage de l' « intérieur au Cœur de Jésus ». Marie, qui n'est point tributaire de l'École française, a néanmoins suivi des voies parallèles aux siennes, mais moins hérissées de considérations dogmatiques.

b. Comme la précédente, cette faveur semble devoir se placer en 1625.

§

Dieu, dans un ravissement d'esprit, lui donne une connaissance sublime du mystère de la très sainte Trinité [a].

§

Le mystère de la très sainte Trinité lui demeure continuellement imprimé dans l'esprit. Elle craint de s'être trompée. Dieu par une parole intérieure la rassure.

87] 30

Il me fut dit intérieurement : *Demeure là, c'est ton nid.* O Dieu, quel heureux séjour ! Si l'occupation que j'avais auparavant était grande, en quel état demeurai-je depuis ! Car si les paroles de Dieu sont des œuvres, quel effet eut celle-là ! Qu'est-ce que demeurer en Dieu et être logé en lui ? Cela ne se peut dire. La hardiesse croissait en mon âme qui jouissait de son Tout en ce *nid* d'amour. Je n'eusse osé me servir de ce mot si l'on ne me l'eût commandé, et je le fais pour obéir, parce qu'il faut que j'écrive les grâces comme elles sont, en toute simplicité.

Vie, p. 86.] Après que la parole intérieure de Notre-Seigneur l'eut assurée que la connaissance qu'elle avait reçue du mystère de la très sainte Trinité n'était point une illusion, et qu'elle lui eut commandé d'y demeurer et d'y prendre son repos, comme dans son nid, elle se trouva dans la même tranquillité que si elle eût été dans son centre. Aussi y était-elle..... Ce nid lui fut une couche divine, où elle prenait son repos et ses repas, pour obéir à la voix de Dieu. Elle n'avait pourtant pas encore tout ce que son cœur désirait, car, encore que l'Époux fût dans ce nid et dans cette couche royale, elle ne l'y trouvait pas néanmoins en la manière et en la qualité qu'elle voulait. Elle le voyait bien comme *grand Dieu*, mais elle ne le possédait pas comme *Epoux*, ce qui la mettait dans des peines d'esprit semblables à celles de l'Épouse des Cantiques, qui cherchait l'Époux dans son lit et qui

[a]. Ce ravissement qui fit époque dans la vie mystique de Marie a dû avoir lieu en 1625. C'était le lundi de la Pentecôte, et si nous sommes bien en 1625, un 19 mai. La *première Relation* en faisait certainement le récit.

ne l'y trouvait pas. C'est ce qui la faisait soupirer jour et nuit. Elle le cherchait incessamment, non pas du corps comme cette Amante sacrée, mais des affections du cœur, et son âme était dans ce mouvement continuel à qui elle donne le nom de *tendance* [a].

§

Dieu la dispose au mariage spirituel par les désolations intérieures.

Vie, p. 93.] L'état d'union où Notre-Seigneur la faisait aspirer était si sublime, qu'elle n'en pouvait être digne que par une pureté angélique et toute céleste. C'est pourquoi, il prenait le soin de la purifier en mille manières [b].

Quelquefois il lui mettait sa pureté infinie devant les yeux comme un miroir sans tache dans lequel elle se regardait, et où les défauts qui ne lui paraissaient auparavant que comme des atomes, lui étaient représentés comme des montagnes d'impureté qu'elle ne pouvait supporter [c]... Quelquefois encore il la purifiait par son immensité, car comme elle lui était toujours unie, il lui ouvrait les yeux en sorte qu'elle se voyait en lui comme dans une grande mer qui ne peut souffrir aucune impureté, et qui rejette à terre tout ce qui ressent la corruption. Ce qui lui faisait voir la grande antipathie qu'il y a entre Dieu et la moindre impureté de la créature [d].

Il y avait des temps auxquels il purifiait son âme, pour la rendre digne d'être la couche royale de l'Époux, — ce sont ses paroles — par le seul aspect des grandeurs de sa Majesté, laquelle, paraissant infiniment disproportionnée à sa bassesse, l'abattait de telle sorte qu'elle en tombait quelquefois en défaillance, et se trouvait perdue et anéantie dans cet océan infini comme une goutte de pluie l'est dans la mer. Elle se reconnaissait, puis elle retombait et se perdait de nouveau. Et ainsi successivement, par diverses reprises, il se plaisait à la plonger et replonger dans cette mer de pureté jusques à ce qu'elle y fût parfaitement purifiée [e].

---

[a]. Terme très expressif sous la plume de Marie. Il y désigne l'un des deux mouvements alternants qui composent alors le rythme de sa vie spirituelle : la tendance vers Dieu, la langueur dans le sentiment de son absence. Le P. de Charlevoix en avait bien saisi la portée : il a souligné le mot dans sa monographie de Marie de l'Incarnation.

[b]. Quelques-unes de ces *manières* nous sont déjà connues , mais la récapitulation sommaire qu'en fait ici la *Vie* donne une bonne vue d'ensemble des phases de la purification intérieure par où Marie est passée avant d'arriver au sommet de son expérience mystique.

[c]. Voir le fragment 69.

[d]. Dans une lettre à son directeur. Voir plus loin.

[e] D'après la *Relation* de 1654.

Tantôt, il la purifiait par lui-même et par ses écoulements dans le fond de son âme, où, dans le désir qu'elle avait que cette union se consommât, il la réveillait par ses touches intimes ; et comme s'il lui eût dit : Me voici ! il commençait à se faire voir, et elle, dans l'ardeur de son amour, croyant que le moment désiré était venu, se présentait pour l'embrasser, mais il se dérobait aussitôt et la laissait dans un désir plus ardent que le premier. Il se présentait de nouveau, puis il se retirait encore, et ainsi par ces approches et par ces retraites souvent réitérées, il prenait plaisir à faire croître son amour et à la disposer au degré d'honneur où il la voulait élever. Tantôt, il prenait une voie contraire et la purifiait comme en la rejetant et l'éloignant de soi ; mais il ne la rejetait que pour l'attirer plus efficacement. Elle n'ignorait pas que ce rebut apparent ne fût un effet de son amour. Elle savait qu'il ne rejetait pas tant la personne que l'impureté qu'elle pouvait avoir, ce qui lui donnait à elle-même de l'horreur de ce qui était désagréable à celui à qui elle voulait plaire uniquement. Ainsi il la rejetait impure, autant qu'elle le pouvait être dans l'état de sainteté où elle était, et il l'attirait purifiée et digne de son alliance. [a]

Un jour, il lui fit voir une âme pure et exempte de tout défaut, autant que la créature le peut être, et c'était pour lui donner l'idée de ce qu'elle devait être avant d'être admise à l'union parfaite. Elle demeura ravie de sa beauté, et cette vue lui donna une si grande aversion des moindres imperfections qu'elle les évitait comme si elles eussent été les plus grands crimes [b].

Une autre fois, il lui fit voir son âme propre dans l'état de pureté où il la voulait, et où elle devait être pour être digne de la grâce où elle aspirait. Étant revenue de cet excès, elle fut surprise de la grande pureté qu'il est nécessaire d'avoir pour être parfaitement unie à Dieu en la manière qu'elle le demandait. Elle se fit justice de ce que Dieu différait tant les moments de sa grâce, et dès ce temps-là toutes les créatures ne lui furent rien, et elle demeura si dégagée d'esprit et de cœur, qu'en peu de temps, elle parvint à l'état de pureté où elle s'était vue [c].

Un moyen des plus efficaces dont Dieu se sert pour purifier une âme qu'il veut élever, c'est la voie des tentations, car dans ce temps d'affliction, l'appréhension du mal étant plus présente et plus vive, l'aversion en est aussi plus grande et la crainte d'y tomber plus continuelle... Quoique cette purgation soit humiliante, il y a néanmoins assujetti celle qu'il voulait être pure en toutes manières.

---

[a] D'après la *Relation* de 1654.

[b]. Voir le fragment 6.

[c]. Dans une lettre à son directeur. Voir plus loin.

95] 31

Lorsque j'étais dans l'attente de la plus haute de toutes les grâces, je me vis descendre dans un abîme. Il semblait que toutes choses eussent conspiré pour me faire souffrir. Toute consolation me fut ôtée, et je demeurai dans un abandon et un délaissement total de toutes les grâces que j'avais reçues [a]. Le ressouvenir même que j'en avais redoublait mes peines, d'autant que j'étais tentée et comme persuadée que ce n'étaient point de véritables grâces, mais une perte de temps où je m'étais amusée. Je ne trouvais aucune consolation quoi que l'on m'eût pu dire ; et si mon confesseur me parlait, cela me martyrisait encore davantage. Je portais ma peine partout, et le plus fréquent sujet de la méditation de mon esprit, c'était ma croix qui m'était toujours présente. Ce qui augmentait le plus ma douleur c'était la pensée de Dieu, que je ne perdais point de vue, et ma plus grande peine était qu'il me semblait que je ne l'aimais pas [b]. Je me voyais tomber dans des imperfections ; je n'avais pas le courage de me supporter ; tout ce qu'on me disait qui semblait m'offenser faisait peine à mon esprit. J'avais des serrements de cœur étranges, me voyant tombée d'un paradis dans un purgatoire.

---

[a]. *Elle se vit privée de toutes les grâces qu'elle avait reçues jusques alors, qui était une purgation bien différente des précédentes. Car, au lieu qu'elle avait vu auparavant son âme dans un parfait dégagement de toutes les créatures, elle la vit ensuite dans une entière privation des dons et des faveurs du ciel. Non que ces dons lui fussent représentés comme des biens réels et véritables qu'on lui enlevât, mais parce qu'elle les voyait comme des illusions et des fausses grâces dont elle avait été abusée, en sorte qu'elle croyait n'en avoir jamais eu. Vie*, p. 97.

[b]. *Dieu se servait de tout pour mettre sa pureté dans le degré de sa perfection... Il était toujours présent à son esprit, et elle avait cette grâce particulière qu'elle ne le perdait jamais de vue. Or sa peine était qu'en le voyant de la sorte avec toutes ses perfections et ses amabilités, elle croyait et était comme convaincue qu'elle ne l'aimait pas. Mais, en effet, elle ne l'aima jamais plus parfaitement ni plus purement qu'en cette épreuve, parce que son amour, étant élevé au-dessus des sensibilités et même au-dessus des réflexions et des goûts de la partie supérieure, il ne pouvait être plus pur ni plus dégagé* *. *Vie*, p. 98.

* La Vénérable Mère faisait ici incidemment allusion à la purification par la charité : C'est la *nuit obscure de la volonté*. Dans son ensemble le fragment 31 est consacré à *la nuit de l'intelligence*.

Mon confesseur, ayant crainte que je ne tombasse malade, me retrancha pour un temps une partie de mes pénitences. Il prenait la peine de me traduire beaucoup de choses qu'il croyait capables de me soulager [a] ; mais rien ne diminuait mes peines. Mon corps m'était tellement à charge que je ne le portais qu'à regret.

J'étais comme un petit enfant lié de toutes parts, qui est paisible et ne dit mot. Je voyais, mais de bien loin, cette paix retirée au fond de l'âme, qui acquiesçait à toutes les dispositions de Dieu, mais à peine pouvais-je apercevoir cet acquiescement.

Je fus plusieurs mois en cet état, au bout desquels, un jour que je tâchais de faire oraison, ces paroles me furent dites dans l'intérieur : *C'est dans la foi que je t'épouserai* (Osée, II, 19). Cela me réveilla tout l'esprit [b]. Étant instruite intérieurement que pour parvenir à la fin où je tendais, Notre-Seigneur voulait que désormais la seule foi fût mon soutien, et que je ne recherchasse point d'autre vie que la pureté de cette foi, je n'eus plus de peine à supporter mes croix ; au contraire je les chérissais, et les voulais bien souffrir jusques au jour du Jugement, si sa bonté l'eût voulu, étant contente et bien aise qu'il retint en lui ses grâces, et je l'en remerciais de cœur et d'affection, parce qu'il les conservait en leur pureté, au lieu que je les souillais toutes par mes malices, sitôt qu'elles étaient en moi [c]. Ainsi je sentais davantage ma paix qui s'était retirée si loin. J'étais encore tentée de quitter l'oraison tout à fait, mais quelque peine et

---

[a] Ce n'est donc pas à sainte Thérèse, que Marie avait lue pourtant, qu'on eut recours. Voir le fragment 8.

[b] La ponctuation de la *Vie* est différents.

[c]. *Cette purgation si affligeante ne lui abattit pas le cœur, mais elle entra dans cette disposition merveilleuse dont elle parle, où se mettant du côté de Dieu contre elle-même, elle le remerciait de ce qu'il ne lui communiquait pas ses grâces... Cette confession héroïque, par laquelle elle se déclarait indigne de toutes les grâces, et témoignait être bien aise de n'en point avoir, était peut-être seule plus grande que n'étaient ensemble toutes les grâces dont elle voulait bien être privée, et elle était d'autant plus pure qu'elle lui était moins sensible. Où il faut remarquer que par les grâces dont elle parle, elle entend ces dons, ces faveurs et ces caresses que Dieu lui faisait extraordinairement, et non pas la grâce sanctifiante ni celles qui sont nécessaires pour bien vivre, qu'il faut toujours désirer et demander. Vie,* p. 98.

difficulté que j'y eusse, je me tenais en la présence de Dieu malgré tous mes sentiments, car, pour l'oraison vocale, elle me distrayait encore plus ; mais depuis cette nouvelle lumière que je viens de dire, il m'était plus aisé de m'entretenir avec Dieu par la foi, sans le soutien d'aucune autre chose que de cette simple vue. Cela me nourrissait et me tenait contente et paisible, étant bien aise d'obéir à sa divine disposition.

Cependant, je me regardais toujours comme un objet vil, méprisable et indigne de ses miséricordes, expérimentant sans cesse mon impuissance et la dépendance continuelle que je devais avoir de cette bonté infinie, sans le secours de laquelle je ne voyais pas pouvoir subsister un seul moment. La partie supérieure s'était rendue la maîtresse et il semblait qu'elle se plût de tenir le dessus, d'où elle regardait la partie inférieure dans toutes ses furies, dont elle ne se mettait pas en peine, mais elle demeurait en sa paix comme dans son fort. Il semblait même qu'elle fût bien aise de ce que ses ennemis, savoir, l'imagination et les appétits de l'inférieure, souffraient et ne lui pouvaient nuire. Dans cet état, l'on connaît parfaitement la distinction de ces deux parties et combien elles diffèrent [a].

Peu à peu mes peines diminuaient, et de moment en moment mon esprit se réveillait pour caresser celui qui était mon Amour. Mais cet esprit était sévère et exact à ne rien laisser sortir au dehors pour la consolation de la partie inférieure, qui tendait à y avoir part, au lieu qu'il voulait aller à Dieu au delà de tout sentiment, par une pureté très grande à laquelle il était attiré. Ainsi, les délices de l'âme demeuraient arrêtées par la force de l'esprit, je veux dire qu'elles tendaient à s'épancher au dehors dans la partie inférieure, et l'esprit ne le voulait pas, mais il renvoyait tout à Dieu, dans lequel tout était conservé en sa pureté, au lieu que, quand la partie inférieure vient à goûter, elle souille tout par ses appropriations et ses gourmandises spiri-

[a]. Sur cette psychologie des mystiques voir plus loin.

tuelles. Or, comme la foi n'est point dans le sentiment, j'avais gravées en ma mémoire les paroles qui m'avaient été dites dans l'intérieur : *C'est dans la foi que je t'épouserai.* Cela m'était d'un si grand poids que j'eusse voulu ne rien goûter de peur d'aller contre la pureté de cette foi. C'est pourquoi les aridités ne m'affligeaient point, étant ainsi abandonnée à celui qui me nourrissait de foi, et je m'estimais plus riche en ma pauvreté spirituelle que si j'eusse eu toutes les joies imaginables [a].

Cela me faisait élever le cœur vers cette bonté infinie, lui disant : J'ai la foi, ô mon grand Dieu, je sais que vous êtes, et en cela je me contente. Mon plaisir était de le regarder ainsi, et si l'on m'eût demandé mes pensées, j'eusse répondu : Je me contente en celui qui remplit tout. Cet état est d'une grande pureté et met l'âme dans une simplicité qui ne se saurait dire, où elle jouit dans une grande simplicité de son Dieu, dans lequel elle est comme dans son centre.

§

Elle reçoit une connaissance très vive des attributs divins.

101] 32

Une semaine sainte [b] Notre-Seigneur me remplit l'en-

---

[a]. *Il ne se peut désirer une spiritualité plus profonde et plus solide... Cette (épreuve purificatrice) de la foi l'éleva au-dessus de tout sentiment et la mit dans un état tout surnaturel. La foi était ce glaive qui met la division entre l'âme et l'esprit, c'est-à-dire entre la partie supérieure qui est l'esprit et l'inférieure qui est l'âme. Ce fut en cette épreuve, où la nature n'avait point de part à la grâce, ni la grâce point de mélange des sentiments de la nature, qu'elle eut besoin de toute sa force... De toutes les purgations, celle-ci fut la plus pénible à la nature : mais quelques peines qu'elle y eût, elle les surmonta toutes avec une force non pareille. Car depuis qu'elle eut appris que c'était dans la foi que le mariage se devait faire, elle devint sévère, pour ne point dire cruelle, à tous ses sentiments, afin de ne vivre que de la foi toute pure et d'acquérir une disposition qui lui était si nécessaire...*

Ce sont là ces voies cachées et crucifiantes dont... Dieu se servit pour la purifier, et en effet, il n'est point croyable à quel degré de pureté, il l'a élevée par ces épreuves secrètes. Vie, pp. 97-99.

[b]. D'après la *Relation* de 1654, Marie avait alors de vingt-six à vingt-sept ans. On ne se tromperait guère en plaçant ce ravissement à la semaine sainte de 1626, du 5 au 11 avril. Étant de la fin d'octobre 1599, Marie aurait donc eu à cette époque vingt-six ans et demi.

tendement de nouvelles lumières dans la vue de ses attributs divins. Mon esprit se trouva appliqué à l'unité de Dieu, et dans cette unité il me fut montré cette grandeur immense, cette infinité adorable, son éternité sans commencement et sans fin. J'étais dans une admiration que je ne puis dire, et toute hors de moi, je disais : O Bonté, ô Immensité, ô Éternité ! Tout ce que l'on peut dire, en comparaison de cette vue, n'est rien et il faut s'abîmer jusque dans les enfers pour adorer ce grand Dieu [a].

Je connaissais plus dans ce Dieu de Majesté qu'on ne peut dire et écrire. Toutes ses perfections qu'on nomme, ce n'est point cela. Il faut perdre tous mots et tous noms et se contenter de dire : Dieu ! Dieu ! car toute autre chose est moindre que ce qu'il faut dire de cette suradorable Majesté. O Dieu ! en quel état était cette âme ! Cela me remplissait et me transformait toute. Je voyais que toutes choses sont dues et appartiennent à ce Dieu, duquel dérive tout ce qui est beau et tout ce qui est bon ; et dans cette vue, je m'écriais : O plus que bon, plus que beau, plus qu'adorable ! Ah ! Vous êtes Dieu et grand Dieu ! Ce mot, Dieu, demeura gravé en mon âme, en sorte qu'elle ne savait plus que cela. Mais après ce grand attrait, mon esprit fut occupé en chacune des perfections divines, où il se consommait en actes d'adoration, d'admiration, d'anéantissement et d'abandon à l'endroit de ce grand Tout. Il voyait d'une façon très claire que tout ce qui est en Dieu est Dieu même, et il était content de ce que son Dieu est content, et de ce qu'il est et sera éternellement ce qu'il est [b].

---

[a]. Marie écrit tout uniment. La pointe d'emphase que l'on peut relever ici, et dans quelques autres extraits, suggère une retouche de l'éditeur.

[b]. *Dieu qui prend plaisir à se manifester aux simples a donc découvert ses grandeurs et ses magnificences à cette humble Mère. Et comme son opération est prompte, il lui apprit plus de secrets, et les lui fit voir avec plus d'évidence et de netteté dans la seule semaine, en laquelle il lui fit cette grâce, que les esprits les plus pénétrants n'en peuvent apprendre par l'étude en plusieurs années. Car, de ce qu'elle vient de dire, on peut tirer une infinité d'instructions également belles et profondes. Dieu lui donna la connaissance de ses attributs en deux manières, premièrement par la voie d'*affirmation, *puis par la voie de* négation ; * *et sur ces deux seules paroles j'aurais beaucoup de choses à dire. Mais mon dessein n'est pas tant de faire le com-*

Mon âme était bien éloignée de faire des recherches curieuses pour savoir davantage de ce Dieu [a], car, pour le respect, elle était comme un petit moucheron, tant elle était abaissée et anéantie en elle-même ; et tout cela n'empêchait point l'amour, mais il était tout autre qu'auparavant, c'est-à-dire, non dans les tendresses et dans les larmes, mais fort et vigoureux. Je ressentais pourtant, ce me semble, en moi une espèce d'orgueil et de complaisance, en ce que mon âme, voyant son grand Dieu si beau, si bon, si plein de majesté, elle se glorifiait de ce qu'il était tout cela et encore infiniment au delà de tout ce qui se peut dire. Elle était ravie d'être rien et de ce que Dieu était tout, parce que, si elle eût été

---

mentaire de ses paroles que d'écrire les actions de sa vie, aussi, est-il bien raisonnable de ne pas tant expliquer les matières qu'on ne laisse quelque chose à méditer aux lecteurs. Et ce qui est remarquable, c'est que cette lumière, qui lui donna une si claire connaissance des perfections divines et des mystères compris dans le premier chapitre de l'Evangile de saint Jean, ne fut point passagère ni pour un temps, mais elle demeura dans son esprit par une forme d'habitude, et il en fut de cette grâce ainsi que des autres, qui, lui étant une fois communiquées, lui étaient toujours conservées depuis, en sorte qu'il y avait dans son âme un trésor qui croissait incessamment. *Vie*, p. 104.

* Le fragment 32 ne nous donne qu'un aspect de la nouvelle manifestation surnaturelle faite à Marie. La glose de la *Vie*, qui s'inspire aussi d'un passage de la *Relation* de 1654 et d'une *lettre* de la Vénérable Mère à son directeur, nous aide à le compléter.

De la connaissance de Dieu par voie de négation, il sera parlé plus loin. Le fragment 32 ne s'attache qu'à la connaissance par voie d'affirmation et de suréminence. Proportionnellement à l'ascension de l'âme, le discours humain, qui procède de bas en haut, se réduit à la plus extrême concision. Quand l'âme est parvenue à son terme, il cesse même tout à fait, et se confond avec l'ineffable *Il faut perdre tous mots et tous noms*, écrit Marie, *et se contenter de dire : Dieu ! Dieu ! car toute autre chose est moindre que ce qu'il faut dire de cette suradorable Majesté*. Sur cette connaissance de Dieu par voie d'affirmation — et plutôt de silence — voir Denys le Mystique (13). Il a été dit déjà que Marie ne devait lire que plus tard la *Théologie Mystique*. Mais elle l'avait lue quand elle écrivait les lignes citées ci-dessus.

[a]. *(Elle dira ailleurs) combien l'esprit de curiosité est dangereux dans les lumières que Dieu donne (aux personnes spirituelles et déjà avancées dans les voies de la contemplation). Car, c'est alors que l'ange des ténèbres prend occasion de se déguiser en ange de lumière, leur formant dans l'esprit les idées des choses où leur curiosité se porte ; et l'âme, les croyant facilement à cause des grâces et des lumières extraordinaires qu'elle a coutume de recevoir, tombe dans une illusion d'autant plus dangereuse, et à laquelle elle s'attache avec d'autant plus d'opiniâtreté, que les véritables lumières lui servent de motif pour s'attacher aux fausses* *. *Vie.*, p. 190.

* Ces considérations, qui se rattachent à un passage de la *Relation* de 1654, viennent à-propos ici, pour expliquer l'attitude générale de Marie dans les manifestations divines qui lui étaient faites. Cette humble réserve en face de la Majesté

quelque chose, il ne serait pas tout. Ainsi elle se plaisait à se voir dénuée pour ce grand Tout, car c'est en cela que consiste sa gloire, que son Dieu soit ainsi plein et infiniment glorieux [a].

Vie, p. 103.] C'est ainsi que Dieu découvrait ses secrets par une grâce singulière à celle qu'il disposait pour lui donner son Verbe, qui est le plus grand de tous ses secrets. Et ce qui est encore plus remarquable, il les lui découvrait dans une entière certitude, écartant sensiblement de son esprit toutes les pensées qui pourraient couvrir la vérité de ses mystères de quelques nuages d'erreur ou de fausseté. Ainsi elle ne pouvait douter de rien de tout ce qui lui était révélé, quoique pour garder l'ordre que Dieu a établi dans l'Église, elle fût très fidèle à soumettre les choses révélées, et la certitude même qu'elle en avait, au jugement de son directeur.

103] 33

J'ai pris garde plusieurs fois que, m'arrivant des distractions qui m'eussent pu faire errer en quelque chose, ce divin Maître m'enseignait intérieurement ce que je devais croire et ne pas croire, de sorte qu'il m'était impossible de rien supporter qui ne fût conforme à la pureté et à la sainteté de la foi, et convenable à la Majesté d'un si grand Dieu. De peur néanmoins de me tromper dans mes lumières, j'en rendais fidèlement compte à mon confesseur, qui voulait que je me laissasse conduire à Dieu. Cette conduite intérieure de Dieu est si nette

---

et de sa trascendance était aussi celle de sainte Thérèse. Voir sa *Vie écrite par elle-même*, chap. XXVIII, et encore ce qu'elle ajoute dans ses *Relations* : « Ce que le Seigneur me découvre malgré moi, je le connais parce que je ne puis faire autrement ; mais demander à Notre-Seigneur de me révéler quelque chose, c'est ce que je ne me suis jamais permis. Et si je le faisais, je me croirais la dupe de mon imagination et en danger d'être trompée par le démon. Jamais, grâce à Dieu, je n'ai été curieuse. Je ne me soucie nullement d'apprendre ce que j'ignore ». *Relations spirituelles*. Relation LIV. (Œuvres complètes, édit., des Carmélites, t. II, p. 294.)

[a]. *Encore que l'humilité soit le fondement de tout l'édifice spirituel, elle tire néanmoins sa solidité de deux autres principes, dont l'un est la vue de l'être infini de Dieu et l'autre est la vue de notre propre néant. Car l'humilité parfaite veut, qu'en reconnaissant que Dieu est tout, nous confessions que nous ne sommes rien, et que, quand nous rendons aveu que nous ne sommes rien, nous reconnaissions que Dieu est tout, et que tout ce que nous avons lui appartient. La Mère de l'Incarnation a jeté ces fondements solides et s'y est si parfaitement établie, qu'elle n'avait point de plus grande complaisance que dans la pensée que Dieu est tout et qu'elle n'était rien. Vie*, p. 498.

qu'il ne faut point de paroles pour l'entendre. On voit et on comprend en un instant plus qu'on ne pourrait dire ni apprendre par tous les livres. Enfin c'est une clarté céleste, je ne sais comment l'appeler autrement, et elle a cet avantage que, plus l'âme connaît cette divine Majesté, plus elle est humble, se voyant d'autant plus petite et plus semblable au néant qu'elle voit ce Dieu grand et être tout [a].

§

D'un second ravissement dans la Trinité où le Verbe la prend pour Épouse.

Vie, p. 104.] ...Il est évident que jusqu'ici le dessein (de Dieu) a été de purifier (la Mère de l'Incarnation) par toutes les épreuves et en toutes les manières que j'ai rapportées, et en même temps, de l'orner des plus précieux dons de sa grâce et des plus riches gages de son amour, afin de la mettre, par cette pureté et par ces ornements, dans la dernière disposition de recevoir cette grande faveur à laquelle elle aspirait depuis si longtemps, et qui enfin lui fut accordée avec bien plus d'avantage qu'elle n'eût osé espérer.

107] 34

Notre-Seigneur m'éleva de nouveau, et d'une manière toute d'amour, à la connaissance du mystère de la très sainte Trinité, dont la grandeur me fut montrée en l'unité des trois Personnes divines, d'une façon tout autre que ce qui m'en avait été enseigné, en ce qui regarde la connaissance et l'amour [b]. Car la première fois, j'étais

---

[a]. Ce passage est répété dans la *Vie*, p. 499, avec quelques légères variantes. La *Vie* ajoute à cet endroit : *et s'anéantissant sans cesse dans la totalité et la grandeur suradorable de ce grand Tout.* Cette amplification n'appartient sans doute pas au texte primitif.

[b]. L'impression des attributs de Dieu demeura dans l'âme de Marie plus d'un an, d'après la *Relation* de 1654. Nous savons encore par cette même *Relation* que la nouvelle faveur dont il va être question la fit changer d'état. Cette seconde vision de la sainte Trinité aurait donc eu lieu en 1627. Nous en ignorons l'occasion et l'époque précise. Mais si l'effet de la précédente faveur s'est prolongé plus d'un an, comme elle était de la semaine sainte de 1626, nous serions reportés pour celle-ci jusque dans la moitié de 1627 au moins, à l'époque des fêtes de la Pentecôte.

Parmi les grâces extraordinaires de Marie, ce ravissement peut compter comme

plus dans l'admiration que dans l'amour et dans la jouissance, mais à cette fois, j'étais plus dans la jouissance et dans l'amour que dans l'admiration.

Je voyais les communications internes des trois Personnes comme je les avais vues la première fois, mais je fus bien plus amplement instruite de la génération éternelle du Verbe. Oh ! que cela est ineffable que le Père se contemplant engendre un autre lui-même, qui est son Image et son Verbe ; que cette génération ne cesse point ; que ce Verbe soit égal à son Père en puissance, en grandeur, en majesté ; et que le Père et le Verbe par leur amour mutuel et réciproque produisent cet Esprit d'amour qui leur est pareillement égal en toutes choses ! Cette vue est un bien par-dessus tout bien, et une connaissance par-dessus toute connaissance, parce que c'est la béatitude de l'âme. Cet état, dis-je, est une vraie béatitude, parce que non seulement on connaît Dieu, mais encore on en jouit par une fruition amoureuse, dont l'âme est nourrie d'une manière ineffable.

Étant donc en cette occupation d'une manière que je ne puis dire, j'oubliai la Personne du Père et celle du Saint-Esprit, et me trouvai tout absorbée en celle du Verbe divin, qui caressait mon âme comme étant sienne et lui appartenant. Il lui faisait expérimenter qu'il était tout à elle et qu'elle était toute à lui par une union et un fort embrassement [a] où il la tenait captive. Mais aussi, il

---

le plus sublime, en raison sinon de ses excellences propres, du moins de ses suites. C'est la grâce qui lui a laissé l'impression la plus pénétrante. A plus de trente ans de distance, c'est avec le même émoi de l'âme qu'elle en fera à nouveau le récit dans sa *Relation* de 1654.

Nous ne savons combien de temps dura le ravissement ; mais il y eut des interruptions de passivité, des retours à l'exercice des facultés supérieures. *Un rayon de lumière* a provoqué tout à coup des actes intermittents et momentanés d'adoration et d'amour, plus spécialement à l'égard des Personnes du Père et du Saint-Esprit. Puis, toute opération particulière cessant, Marie retombait dans l'état passif où le Verbe se tenait uni à son âme depuis le commencement de l'extase.

C'est au cours de cette même extase que furent célébrées les noces mystiques de Marie avec le Verbe Incarné. Sur ce point le récit de 1654 sera plus complet et plus explicite.

[a]. *Ces embrassements surnaturels de Dieu à l'âme et de l'âme à Dieu ne sont*

semblait à l'âme qu'il lui était donné en propre pour en jouir à son aise, et si je l'ose dire, tous ses biens lui étaient aussi communs. Mon âme se voyant si riche par la jouissance de son bien infini, ce Verbe Éternel, voulait pourtant par un doux acquiescement être sa captive. Elle voulait tout pour lui et rien pour elle. Elle voulait être rien et qu'il fût tout, n'aimant rien plus que d'être dénuée et vide et de regarder la plénitude de son Objet. O que cette jouissance est douce ! C'est un labyrinthe d'amour où l'on est enivré et saintement enchanté. L'on ne sait ce qu'on est, et si l'on est, parce qu'on est perdu dans cet océan d'amour qui engloutit tous ses élus.

Quand je dis que le Verbe tenait mon âme captive, je veux dire qu'il la tenait si serrée dans ses embrassements qu'elle ne pouvait que pâtir. De fois à autres, un rayon de lumière me faisait ressouvenir du Père et du Saint-Esprit, et me faisait comme un reproche d'amour que je les oubliais. A cet instant, je faisais des actes d'adoration, de soumission et d'amour, puis, sans que je m'en aperçusse, je retournais dans les embrassements du

---

autre chose qu'une liaison d'amour, qui avec des affections unissantes, comme avec autant de bras, serre si étroitement l'âme avec Dieu, dans un attouchement substantiel et sensible, ou pour mieux dire expérimental, parce qu'il est infiniment éloigné des sens, *qu'il semble qu'ils veuillent devenir une même chose, afin de ne se séparer jamais. Il faut dire le même des baisers dont elle parle (à différents endroits de ses écrits) et qu'elle demandera ou voudra donner quelquefois dans ses aspirations amoureuses, à l'imitation de l'Epouse des Cantiques. Car ce baiser n'a rien de sensible, si ce n'est d'une* sensibilité spirituelle **. C'est une douceur et une suavité intérieure que Dieu fait ressentir à l'âme, en se donnant à elle et en lui communiquant quelque grâce ou quelque don du Saint-Esprit. Il ne faut donc pas se rien imaginer d'impur ni de terrestre dans ce divin commerce qui suppose une pureté parfaite **. Dieu est esprit, l'âme est esprit, et ainsi tout ce qui se passe entre Dieu et l'âme ne peut être que très pur, très spirituel et très saint ***. Vie,* p. 110.

* Mots qui jurent d'être accouplés, mais qui font du moins saisir la distinction qu'ils veulent établir.

** La pureté au sens mystique.

*** L'amour sacré comme le profane n'a qu'un mot pour se traduire. Mais s'il y a communauté de langage, c'est sur un autre plan que l'amour divin se meut. Sur les lèvres de l'Amante du *Cantique*, les mots dépouillent leurs ardeurs terrestres. Ainsi de ses émules au cours des âges. La passion qui les brûle est toute spirituelle. Nulle image inférieure n'apparaît sous les sons qu'elles profèrent. Comment ne pas rappeler ici la page toute pure de Bérulle sur les délices de Madeleine en présence de Jésus ? (14)

Verbe, où j'étais perdue comme auparavant. Mais bien que je sentisse opérer le Verbe en moi, je ne sortais point de l'unité de l'Essence [a]. *Ce fut là que je connus et expérimentai que le Verbe est véritablement l'Époux de l'âme* [b]. Cela est si profond que c'est un abîme. Tout ce qu'on en peut dire n'approche point de ce qui en est, et en cela je me réjouis de la Majesté de Dieu, et de ce qu'il est si grand qu'on n'en peut parler comme il faut.

Toutes ces vues me firent comprendre les mystères cachés dans l'Évangile : *In principio erat Verbum*, ne voyant point de termes plus propres pour exprimer ce qui se peut dire de Dieu et de la génération du Verbe que ceux dont l'Évangéliste se sert. Enfin, je n'ai jamais expérimenté une plus grande grâce, et je ne pense pas en pouvoir recevoir une plus grande en cette vie, car

---

[a]. *Dans ce ravissement merveilleux, elle voyait distinctement dans les opérations divines l'unité du principe agissant et l'appropriation de l'opération aux Personnes particulières. Car, il est certain que toutes les actions de Dieu au regard des créatures sont communes aux trois Personnes, parce qu'elles agissent par un principe qui est commun à toutes. Et néanmoins, nonobstant cette unité de principe, il y a de certaines opérations qui sont plus justement appropriées à une Personne qu'à une autre. Les œuvres qui marquent la force et la puissance sont plus particulièrement attribuées à la Personne du Père ; les lumières dont il plaît à Dieu de nous éclairer sont attribuées à celle du Fils, parce qu'il est lumière et vérité ; et l'amour et les désirs que nous avons pour le bien sont référés à celle du Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour personnel du Père et du Fils. Ce principe supposé, il est constant que quand Dieu épouse une âme, soit de la manière commune, ainsi qu'il épouse toutes celles qui sont dans la grâce et dans la charité, soit d'une façon extraordinaire, comme il vient d'épouser la Mère de l'Incarnation, cette opération est commune aux trois Personnes divines, à cause de l'unité du principe agissant, et ainsi l'on peut dire absolument que le Père est Epoux, que le Verbe est Epoux, et que le Saint-Esprit est Epoux. Cette opération néanmoins est plus particulièrement attribuée à la Personne du Verbe, à cause de son union à la nature humaine, et que les mariages ont coutume de se faire entre des personnes qui ont une même nature. C'est de là, que dans les communications d'amour que Dieu exerce envers ses saints, c'est plutôt la Personne du Verbe et du Verbe Incarné qui caresse l'âme que celle du Père et du Saint-Esprit, et ainsi il ne faut pas s'étonner si la Mère de l'Incarnation était principalement appliquée à la deuxième Personne de la sainte Trinité* *. *Vie*, p. 109.

* Ces remarques prennent comme point de départ le récit plus développé de la *Relation* de 1654 ; mais Marie dit ici implicitement la même chose : *Bien que je sentisse opérer le Verbe en moi, je ne sortais point de l'unité de l'Essence.*

[b]. Formule qui reste mystérieuse dans son imprécision, mais qui s'éclaire du passage parallèle de la *Relation* de 1654, où Marie dit expressément et parlant d'elle-même, que c'est là que le mariage de son âme avec le Verbe Incarné fut célébré.

tout ce qui s'en peut dire semble diminuer le mérite de la chose. Je n'y saurais penser sans une nouvelle émotion de cœur et le sentiment en est toujours demeuré en mon âme. Ce mot: *Verbe Éternel*, m'est une nourriture qui me remplit sans cesse et un parfum dont mon âme est continuellement embaumée [a].

113] 35

Après une faveur si extraordinaire, je ressentais encore un plus grand embrasement intérieur et une occupation plus forte. Je me sentais remplie d'un amour véhément, sans pouvoir faire aucun acte intérieur pour me soulager, et cela durait deux ou trois jours, pendant lesquels il semblait que mon cœur dût éclater. J'en ressentais dans le corps une douleur si grande, que si elle eût duré davantage, il eût fallu mourir.

Quelque divertissement d'emplois que j'eusse, ils ne me pouvaient distraire, mais plutôt ils me soulageaient quant à l'extérieur. Le temps que je viens de dire étant écoulé, c'était comme qui ouvrirait le soupirail d'une fournaise embrasée pour en faire évaporer la flamme ; car, mon cœur se dilatait avec des paroles si ardentes qu'il semblait que ce fussent autant de flammes qui se lançaient, par une vengeance d'amour, vers celui qui m'avait fait souffrir, car, comme elles venaient de lui, aussi ne les renvoyais-je qu'à lui. Et comme dans ma croix amoureuse, ma peine était de n'aller pas à lui, c'était aussi le sujet de mes plaintes, et ce que j'avais à lui dire. Je lui disais donc, en aveugle et sans raison,

---

[a]. *Voilà donc enfin la Mère de l'Incarnation Epouse du Verbe, d'une manière toute divine et par une grâce des plus rares qui se puisse communiquer. Aussi elle témoigne que c'était la plus grande qu'elle eût reçue jusques alors, et qu'elle ne croyait pas en pouvoir recevoir une plus sublime à l'avenir. Mais elle ne pense pas que les trésors de la puissance de Dieu sont infinis et que sa bonté lui en réserve peut-être encore de plus magnifiques. Et elle-même le dira ailleurs, que les faveurs que Dieu lui faisait étaient si grandes, ou en leur substance ou en la manière qu'il les faisait, qu'elle ne croyait pas qu'il eût rien de plus grand à lui donner, mais que l'expérience lui avait fait voir qu'il se montrait de plus en plus libéral en son endroit, en sorte que les dernières étaient toujours plus rares et plus magnifiques que les précédentes.* Vie, p. 109.

URSULINES DE TOURS — L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT-MICHEL
OU MARIE DE L'INCARNATION FIT PROFESSION, LE 25 JANVIER 1633
(Vue extérieure, à l'angle des rues des Ursulines et du Petit-Pré. État actuel)

dans une grande privauté dont il ne m'était pas possible de m'abstenir : Ne veux-tu donc pas que je meure, ô Amour ? Ne sais-tu pas qu'il n'y a rien sur la terre qui me plaise et qui ne me soit une croix ? M'ayant donc unie si intimement à toi, ne sais-tu pas que je ne puis vivre avec ceux qui ne t'aiment point ? Hélas ! Amour, ne serais-tu pas bien aise que je mourusse à cette heure, et qu'un éclat de tonnerre ou plutôt d'amour descendit du ciel pour me consommer à cet instant ? Je ne sais ce que je dis ni ce que je fais, tant je suis hors de moi, mais tu en es la cause. Ah ! je ne te demande ni trésors ni richesses, mais que je meure et que je meure d'amour [a]. Je ne faisais autre chose, ni jour ni nuit, que de me plaindre, et il m'était impossible d'arrêter cette impétuosité, n'ayant point du tout de pouvoir sur moi. Cela se peut vraiment appeler un martyre, mais très aimable, parce qu'il vient du Bien-Aimé.

Cette dilatation me donnait quelquefois du soulagement, puis je retournais en cette première occupation. Ce qui faisait pâtir le corps, c'était une aliénation où j'étais de toutes les choses créées, car je me voyais en un vide de tout, et il ne recevait point de soulagement de l'intérieur, mais plutôt il en recevait de la peine, parce qu'à l'endroit de la poitrine, il semblait qu'il se dût faire une ouverture, et cela ne se pouvait souffrir longtemps, à cause de la grande peine qu'il causait.

On ne le croirait pas, mais je ne dis pas la millième partie de cette occupation. J'aurais de la confusion et de la honte d'en dire davantage de la grande hardiesse avec laquelle je conversais avec Dieu, car elle est bien

---

[a]. Ce transport lyrique de l'âme transpercée du dard du Séraphin, comme dit saint Jean de la Croix, est l'un des rares témoins qui nous restent des accents embrasés que la familiarité audacieuse et ses saintes impatiences mettaient alors sur les lèvres de Marie. Au souvenir de ces heures toujours si proches, — le fragment 35 a été écrit cinq ou six ans seulement après la faveur du mariage mystique. — le même tressaillement de cœur l'a troublée et les mêmes appels passionnés ont ébranlé son âme. Malheureusement, sa plume fut impuissante à les fixer : *la grande hardiesse avec laquelle je conversais avec Dieu ;* va-t-elle ajouter dans un instant, *est bien autre chose que tout ce que je viens de dire.* Voir plus loin, dans les lettres à son directeur, un autre exemple de cette « grande hardiesse ».

autre que tout ce que je viens de dire. J'ai été plus longtemps en cet état qu'en aucun autre, et je me suis plusieurs fois étonnée comment je pouvais supporter une si longue occupation intérieure, étant dans une condition tout à fait éloignée des choses de l'esprit, et continuellement chargée de tant d'affaires qu'on peut facilement connaître que Notre-Seigneur faisait tout pour moi, étant impossible d'y pouvoir satisfaire par mes forces naturelles. Qu'il en soit béni ! Il pouvait cela, et encore au delà de ce qui se peut penser et dire [a]. Mon directeur, craignant qu'une occupation si forte et si continuelle ne m'affaiblit trop, jugea à propos de modérer mes pénitences. Il m'accorda seulement que, six mois de l'année, je couchasse sur une paillasse piquée et les six autres sur des ais ; pour les disciplines d'orties et les autres, que je les continuasse ; mais il me défendit de me plus servir de haires ni de cilices, consentant seulement que j'usasse de chemises de serge, et que je portasse deux fois la semaine une ceinture de fer à pointes. Ce que j'ai fidèlement observé jusqu'à mon entrée en religion, n'était que quelque occasion de charité m'en divertît, car en cela je n'étais point scrupu-

---

[a]. *De ce qu'elle vient de dire et de la manière qu'elle l'a dit, l'on remarque une familiarité qui ne sera pas approuvée de tous ceux qui comparent la bassesse de la créature avec la Majesté de Dieu. Mais quand une âme est* agie et poussée de l'Esprit de Dieu, *comme était celle de notre Mère, que peut-elle faire sinon de se* comporter passivement *et de* souffrir son opération ? *Cette privauté était un effet et une suite du mariage. Car, encore que de tout temps, elle se fût comportée envers Notre-Seigneur avec beaucoup de familiarité et de simplicité, ce fut néanmoins tout autre chose après que le mariage eut été célébré. Car, quoique Dieu demeure toujours Dieu et la créature toujours créature, et qu'il y ait toujours une distance infinie de l'un à l'autre, cette union néanmoins relève tellement la créature que, fermant en quelque façon les yeux à la Majesté de Dieu et à sa propre bassesse, elle se comporte en son endroit avec une espece d'égalité. Et l'amour survenant là-dessus, elle agit avec une privauté qui surprend ceux qui n'ont pas l'expérience des sublimes opérations de la grâce dans l'état de la contemplation passive* *. *Vie*, p. 114.

* Ceux que vise ici Dom Claude Martin, ce sont tous les esprits prévenus contre les voies mystiques. Ils commençaient d'être nombreux alors, en ce dernier quart du XVII[e] siècle. Les exagérations et les excentricités des faux mystiques, illuminés de toute catégorie, mettaient en défiance contre les mystiques authentiques. La religion contrainte, assombrie et tremblante, du jansénisme ne leur était point favorable. Le bon sens terre à terre d'un Nicole, non plus. La réaction dont ils allaient finalement être victimes avait justement à sa tête Nicole qui avait ouvert les hostilités en 1665, par ses *Visionnaires* (16).

leuse ni attachée à mes exercices de dévotion et de mortification, les laissant pour l'amour de Notre-Seigneur lorsqu'il le permettait.

§

De l'union intime du mariage : la familiarité et la privauté qui en découlent pour l'âme.

Vie, p. 119.] Quelque accès que la Mère de l'Incarnation eût auprès de Dieu et quelques caresses que le Verbe Incarné eût faites à son âme avant la célébration du mariage, elle n'avait encore osé prendre la qualité d'Épouse ni lui donner le titre d'Époux. Mais après qu'elle eut reçu cette grande faveur, elle se donna sans crainte cette qualité et la prendra encore souvent à la suite de son histoire. Elle en usa comme l'Épouse des Cantiques, à qui l'Époux ne donna le nom d'Épouse qu'après des caresses souvent réitérées et des éloges réciproques de leurs belles qualités. L'Époux ne l'appelait que sa bien-aimée, sa chérie, sa colombe, sa toute belle, mais il commença de l'appeler son Épouse, en la couronnant, c'est-à-dire, en l'élevant à l'honneur de son alliance, et ce fut la qualité qu'il lui donna depuis [a].

Vie, p. 116.] Dans cette grande familiarité, elle ne laissait pas quelquefois de faire réflexion sur le respect qu'elle devait avoir à la Majesté de Dieu, et de faire quelques efforts pour retenir les

---

[a]. *Je sais qu'il y a des personnes qui sont dans le sentiment qu'on ne doit donner le nom d'Epouses qu'aux vierges ; mais Dieu a des pensées bien différentes de celles des hommes. Il n'est pas tant l'Epoux des corps comme il l'est des âmes, et comme les âmes n'ont point de sexe non plus que lui, et que lui et elles sont des esprits purs. il est certain qu'il n'est pas seulement l'Epoux des vierges, mais qu'il l'est encore des veuves, des femmes mariées, et des hommes mêmes, quand ils s'en rendront dignes. Il est si vrai que Dieu n'a point d'acception des âmes, et qu'il ne les aime qu'à proportion qu'il les trouve pures et ornees de vertus, que s'il rencontre l'âme d'un homme dans un plus haut degré de pureté et de sainteté que celle d'une vierge, il sera plus parfaitement son Epoux qu'il ne le sera de la vierge* (15). *Il ne faut donc pas trouver étrange que la Mère de l'Incarnation se soit donnée la qualité d'Epouse. La qualité doit suivre la dignité, puisque c'est elle qui l'explique, et Notre-Seigneur ayant bien voulu l'élever à la dignité d'Epouse, elle a pu sans témérité prendre une qualité qui expliquât ce qu'elle lui était* *. *Vie*, p. 119.

* Réflexions faites à propos des textes de la *Relation* de 1654. Mais la *Relation* de 1633, on peut le croire, en contenait d'analogues. Par ailleurs, si les fragments, conservés par Dom Claude Martin, donnent l'impression que Marie en 1633 avait moins mis en relief la faveur du mariage mystique qu'elle ne l'a fait en 1654, les sentiments déterminés dans son âme par son nouvel état sont les mêmes. Il importe donc peu que nous ne trouvions pas ici le vocable d'Épouse, puisque Marie en revendique pratiquement la qualité et la dignité.

saillies de sa privauté et les transports de son amour ; mais cela ne lui était pas possible, car aussitôt Dieu lui cachait sa Majesté, et ne se faisait plus voir que comme amour, et ainsi toutes les pensées de respect se dissipaient, et laissaient la place à la privauté... Elle n'était (donc) pas tout à fait la maîtresse des mouvements de son cœur, mais elle dépendait de l'Objet qui lui inspirait des sentiments conformes à la vue qu'elle en avait. Elle ne le voyait qu'amour, ainsi elle ne pouvait avoir que des sentiments d'amour ; outre que le respect est une espèce de crainte, et son amour étant parfait comme il était, la bannissait entièrement. Mais quelque inclination qu'elle eût à se tenir dans le respect, sa privauté au lieu de diminuer croissait continuellement. Et, en effet, elle crut de telle sorte qu'enfin elle devint habituelle, et tout le reste de sa vie se passa dans cette familiarité que l'on remarquera non sans étonnement.

116] 36

Notre-Seigneur me mit dès lors dans un état d'oraison, qui était une familiarité très grande. C'était une solitude intérieure, qui surpassait tout ce que j'avais expérimenté auparavant. Toutes ses grandeurs, dont j'avais continuellement la vue, excitaient un si grand amour [a] dans mon âme, qu'elle oubliait la Majesté, sans l'oublier pourtant, mais c'est que je ne la voyais plus qu'amour. Je veux dire que,de toutes les perfections divines, l'amour tient le premier rang, et cet amour c'est Dieu même. Étant attirée par ce motif, je me sentais comme captive, et j'étais, je le puis dire, comme une folle qui dit sans raison tout ce qu'elle dit. Il n'y a point de paroles plus charmantes que celles dont mon cœur était rempli par la véhémence de l'amour. Hors de l'oraison actuelle, ce n'étaient qu'élans et transports. Allant à l'oraison, je tressaillais en moi-même, disant : Allons dans la solitude, mon cher Amour, afin que je vous embrasse et vous baise à mon souhait, et que respirant mon âme [b]

[a]. Saint Jean de la Croix a noté comment la connaissance très élevée que Dieu communique à l'âme de ses attributs la fait jouir des délices d'un ineffable amour. La délectation, le ravissement d'amour, qu'elle y produit a quelque chose d'admirable et d'immense, dit-il. Cette sublime manifestation est encore, d'après lui, la plus parfaite dont on puisse être favorisé ici-bas. Cf. *La vive Flamme d'amour*, str. III, 4, 1.

[b]. Respirer : exhaler.

en vous, elle ne soit plus que vous-même par union d'amour, y demeurant perdue pour jamais. Enfin, étant actuellement en oraison, je me sentais saisie par l'Amour, et il me tenait collée à lui d'une telle manière que je n'étais plus à moi, sinon que, de fois à autres, il me laissait respirer quelques paroles d'amour qui, bien loin de me donner la liberté, l'engageaient à renforcer l'union où il me tenait.

Vie, p. 117.] Je ne dirai rien davantage d'une matière dont l'occasion se présentera incessamment de parler. J'ajouterai seulement un emportement d'amour surprenant, qui fera voir jusqu'à quel point allait sa privauté et l'accès que Notre-Seigneur lui donnait.

117] 37

Dans les entretiens et dans les familiarités que j'ai avec lui, je reconnais ses grandeurs et ma bassesse et l'inégalité qui est entre lui et moi. Pressée néanmoins de son amour, et nonobstant qu'il soit grand Dieu et que je ne sois rien, je lui dis : O mon Amour, quand vous me devriez envoyer dans l'enfer, il faut que je vous aime, que je vous caresse et que vous soyez l'entière possession de mon cœur, car je ne puis aspirer qu'à vous, ô mon grand Dieu, ô mon grand Amour [a] !

§

D'une sorte d'extase continuelle où elle était incessamment absorbée dans la vue du Verbe divin.

Vie, p. 120.] Cette Mère, ayant tout ensemble la dignité et la qualité d'Épouse, on ne doit pas trouver étrange si elle a dit plus haut [b] que dans cette alliance tous les biens étaient devenus communs, car dès que l'amour a élevé une âme à ce comble d'honneur, elle n'a rien qui ne soit à Dieu et Dieu n'a rien qui ne soit à elle. Ils ont mêmes biens, mêmes maux, mêmes intérêts, et comme parle saint

[a]. Défi de l'amour qui rappelle celui de Job : *Quand même il me tuerait, j'espérerais en lui.* Job. XIII. 15.

[b]. Voir le fragment 34.

Bernard, un même héritage, une même maison, une même table, un même lit...

...Étant (donc) parfaitement anéantie en Dieu, elle ne voyait plus rien d'elle-même. Elle ne voyait plus rien en elle que Dieu et les richesses de Dieu, en sorte qu'elle lui disait par un nouveau langage d'amour : *Vous êtes mon mien, vous êtes un autre moi-même...* Ainsi, Dieu étant sien, et puisqu'il faut ainsi parler, Dieu étant comme un autre elle-même, elle voyait tout ce qui était en Dieu et tout ce qui appartenait à Dieu, comme s'il lui eût été propre. Elle voyait sa beauté, sa bonté, sa sagesse, sa grandeur, sa puissance, sa royauté comme siennes...

On ne peut écrire d'une manière plus simple et pourtant plus relevée (qu'elle l'a fait) [a], la communication de biens qui se fait entre Dieu et l'âme, ensuite du mariage surnaturel, surtout quand il s'accomplit d'une manière aussi extraordinaire que celui dont il s'agit (ici).

Mais du nom et de la qualité d'Épouse, je viens au solide, savoir, à cette union profonde dont (elle va parler), et que je puis appeler *extatique*, à cause de son application forte et continuelle. Non qu'elle la mît dans une abstraction des sens, parce qu'elle était obligée de s'appliquer aux affaires qui lui étaient commises, mais parce qu'elle l'y portait, et qu'elle était obligée de faire des efforts pour retenir son esprit et empêcher qu'il n'abandonnât les sens.

L'Objet dont elle était occupée la ravissait si puissamment, qu'elle perdait la mémoire de tout le reste, de sorte que pour entretenir ses forces et satisfaire à ce qu'il demandait d'elle pour le dehors, elle le priait, en des termes pleins de confiance et d'amour, de suspendre un peu ces sortes de faveurs, et de lui donner le loisir de prendre son repos et de travailler à ses affaires. Alors Notre-Seigneur contentait amoureusement ses désirs et lui donnait le temps qui lui était nécessaire, sans pourtant se laisser perdre de vue, mais travaillant avec elle et la faisant réussir d'une manière ravissante en tout ce qu'elle entreprenait.

Cette application n'était pas violente comme celle dont elle a parlé (tout à l'heure) ; elle était plus douce et plus intérieure. Ce qu'elle (en va dire fera) assez comprendre l'excellence de cette occupation intime et du divin commerce qu'elle y entretenait avec son Époux.

123] 38

Notre-Seigneur diminua ces grands et violents accès, et j'étais assez longtemps sans les souffrir. Mais, il me

[a]. *Ibid.* Voir aussi, plus bas, le fragment 40. Cette même idée de la communauté des biens est plus développée dans la *Relation* de 1654.

donna en la place une occupation intérieure si grande qu'elle me faisait tout oublier, principalement lorsque j'avais communié, car j'avais alors bien de la peine à rappeler mon esprit pour vaquer aux affaires qui m'étaient commises. D'autant plus que cet état est moins sensible que le susdit, il est plus retiré au dedans et éloigné de l'extérieur. C'est pourquoi, dans l'oubli où j'étais des choses du monde, je disais à Notre-Seigneur : Hé, mon Amour ! je vous prie de me donner congé de penser à ce que j'ai à faire pour le prochain, puis je vous caresserai. Alors, il m'y faisait penser et je sortais de toutes les affaires qu'il permettait continuellement m'arriver.

123] 39

Je ne saurais exprimer la force ni la douceur de l'union de mon âme avec Notre-Seigneur, principalement par la sainte communion. Et, comme c'était d'ordinaire après cette action que j'allais vaquer aux affaires de mon frère, ni le bruit des rues, ni ce que j'avais à traiter avec les marchands, ni tous les soins dont j'étais chargée ne me pouvaient tirer de la liaison intérieure que j'avais avec la Divinité.

Je me sentais remplie de l'unité de Dieu au fond de l'âme par le moyen de ce sacrement d'amour, et quoique j'en eusse la présence habituelle, c'était néanmoins d'une manière tout autre. Cela me causait une faim continuelle de communier sans cesse, s'il m'eût été possible, parce que j'expérimentais que c'est là où l'on jouit vraiment de Dieu. Quelquefois, plus de cinq ou six heures après avoir communié, et vaqué à beaucoup d'affaires des plus distrayantes du monde, et parlé sans cesse, y étant nécessitée, je sentais si fort cette liaison intérieure, qu'il me fallait faire violence pour prendre ma réfection. Étant avec des personnes qui parlaient sans cesse d'affaires ou de choses indifférentes, il ne m'était pas possible d'y prendre garde [a]. Quelquefois, mon frère pour se

[a]. *La simplicité avec laquelle elle vient d'écrire l'union de son âme avec Dieu,*

récréer ou autrement, me demandait mon avis sur ce qui avait été dit, et alors je demeurais toute honteuse ne pouvant en rendre raison, tellement qu'il me fallut avoir soin et attention particulière, me distrayant volontairement pour l'amour de Dieu, car autrement, j'eusse été incommode aux personnes avec qui j'étais, et il me faisait cette miséricorde que je contentais un chacun. Cette occupation me faisait encore oublier de regarder les choses qui étaient même nécessaires, en sorte que mon confesseur m'en mortifia bien fort, m'obligeant de regarder ce qui serait de besoin, car, comme j'avais à converser avec plusieurs personnes, ne les regardant point quand j'avais des affaires avec eux, je ne les reconnaissais plus.

Il me fallut donc accommoder à tout, pour l'amour de Notre-Seigneur, et cela ne me distrayait point de jouir de Dieu, mais il me causait bien des croix et me mit dans une pratique continuelle de vertu, de peur de tomber dans des occasions où j'eusse fait de lourdes fautes. Car, Dieu sait combien il m'a fallu souffrir depuis ma *conversion*, aucun jour ne s'étant passé que je n'aie eu beaucoup de peine en mon âme, ne voyant presque rien qui ne répugnât à la pureté de cœur et au dégagement d'esprit que je connaissais qu'il fallait avoir pour être vraiment unie à Dieu. Parmi tout cela, rien n'interrompait mon union, et la forte liaison que j'avais à Notre-Seigneur durait toujours.

§

Des attraits de l'Époux divin et de l'amour extatique qu'ils produisent dans l'âme.

Vie, p. 125.] Il n'est pas facile de rapporter les différentes manières

surtout après la sainte communion, lui a fait dire des paroles qui en font assez comprendre la force et la durée... C'est de là qu'on peut juger de la force et de la douce violence de son attention à Notre-Seigneur, parce que, communiant tous les jours, et le redoublement de son union continuelle durant cinq ou six heures après la sainte communion, dans une telle force que les sens en étaient presque dans l'abstraction, il faut inférer que l'amour ne donnait guère de relâche à son cœur, et qu'il lui laissait bien peu de temps pour respirer. Vie, p. 124.

dont Notre-Seigneur se servait pour s'unir à cette âme embrasée de son amour et les embrassements souvent réitérés dans lesquels il la consommait. Depuis le moment de sa *conversion*, elle lui demeura tellement unie par la pensée et par l'amour qu'elle ne le perdait jamais de vue. Mais surtout, depuis qu'il lui eut fait l'honneur de l'élever à la dignité d'Épouse, il se l'unissait de temps en temps d'une manière si douce et si pénétrante, qu'il semblait se la vouloir plutôt identifier que de se l'unir. C'était un effet de cette alliance sainte qui exigeait des embrassements plus étroits et des communications plus intimes que dans l'état d'une union ordinaire. Un jour, il se présenta à elle dans l'éclat et dans les lumières de sa gloire, et comme il avait du dessein particulier en se faisant voir de la sorte, il ne fortifia pas son esprit, comme il fait en ceux à qui il veut se communiquer en cet état. De là vient que, n'en pouvant supporter l'éclat, elle en fut éblouie, mais elle n'en fut pas plus étonnée, car dans la privauté qu'il lui donnait, elle lui fit des plaintes amoureuses qu'elle ne le pouvait supporter en cet état, le priant de se rendre plus accessible, s'il voulait s'approcher d'elle. Alors, il changea cette lumière en une union d'amour si céleste et si divine, qu'elle la prit pour un avant-goût de la félicité des Bienheureux.

125] 40

Une fois que mon âme était dans un grand repos unie à Dieu comme à son centre, et que je prenais de la complaisance dans ses perfections et dans ses grandeurs, je fus éclairée d'une si grande lumière de la Divinité, que mon âme ne la pouvait supporter. Et, tout ainsi qu'extérieurement l'on ne peut regarder le soleil sans en être ébloui et comme aveuglé, ainsi j'étais suréclairée intérieurement par une pénétration si grande qu'elle ne se peut jamais exprimer. Je lui disais : O mon grand Dieu ! je ne vous puis supporter en cette sorte. Puis, je me retrouvais abîmée en cette lumière. Ainsi, il revenait de fois à autres, et je répétais aussi les mêmes paroles. Cet attrait fut si puissant que, s'il eût demeuré longtemps, je crois qu'il eût séparé mon âme pour ne plus revenir en sa prison, mais qu'elle fût demeurée dans ce grand soleil dont elle était éclairée [a]. Il eut

---

Cf. Saint Jean de la Croix : « L'âme ne pourrait résister à de semblables faveurs si Dieu ne fortifiait et ne soutenait la nature, comme il fit à l'égard de Moïse en le plaçant dans le creux du rocher et en le protégeant de sa main droite,

enfin compassion de moi, changeant cette vue en une union d'amour très particulière. Je ne pouvais jouir de cette grande clarté, l'âme n'étant pas à soi et ne pouvant rien que ce que cet Agent voulait en elle, s'en rendant le maître absolu, et elle se laissait conduire, mais de je ne sais quelle façon qu'elle eût voulu être tout anéantie, cette grande lumière la tenant dans le respect. Mais, elle, qui est créée pour aimer, tendait à sa fin, et Dieu qui aime plus l'âme, sans comparaison, que l'âme ne l'aime, la fit entrer par sa miséricorde en l'union susdite, dans laquelle il lui fit goûter une douceur céleste.

Cet excès étant passé, je pensais à part moi : Mais est-il possible que dans le ciel on goûte Dieu davantage ? Car, en cette union, l'âme voyait que tout ce qui est à son Bien-Aimé était sien, et que ce qui était sien était à son Bien-Aimé, mais par un si doux commerce que l'âme semblait être toute transformée en lui, ne se voyant plus, mais son Bien-Aimé en elle. Elle était comme un ciel, ne pouvant voir son Bien-Aimé ailleurs pour lui parler et pour en jouir par une continuelle union, le voyant là toujours Amour, content d'être chéri, caressé, et embrassé par cette âme même, à laquelle réciproquement il faisait sentir ses divins attraits, d'une façon si charmante qu'elle ne se peut exprimer. Il m'arrivait de si grands transports de joie par cette lumière qui me montrait que Dieu veut être aimé, que mon esprit s'emportait, et j'en parlais avec plaisir à ceux de ma connaissance qui me venaient à la rencontre.

Vie, p. 145.] Le désir insatiable qu'elle avait d'aimer Dieu et que tout le monde l'aimât comme elle, la transportait quelquefois d'une telle manière, qu'il se faisait paraître au dehors de telle sorte que, sortant une fois de l'oraison et conservant encore les sentiments qu'elle y avait eus, surtout désirant comme saint Paul, que tous ceux qui n'aiment pas Notre-Seigneur Jésus-Christ fussent excommuniés et retranchés du nombre des fidèles (I Cor. XVI, 22), elle rencontra

---

afin qu'il pût voir sa gloire sans mourir (Exode, XXXIII, 22-23). L'interposition de cette main divine fait que la nature reçoit plus de plaisir et de douceur de cette communication si sublime qu'elle n'en ressent d'accablement ». *La Vive Flamme d'amour*, str. 51, v. (trad. des Carmélites de Paris).

un religieux de sa connaissance à qui elle demanda hardiment : Mon Père, aimez-vous Dieu ? Si vous ne l'aimez, il n'y a pas moyen que je vous parle. Ce Père, qui connaissait son fond et qui voyait bien à son accent, à son geste, à son visage enflammé, qu'elle était dans un transport extraordinaire, lui fit seulement un signe de la tête en lui disant : Oui, je l'aime. Puis il la laissa passer sans lui rien dire davantage.

Vie, p. 126.] Notre-Seigneur se servait de toutes occasions pour renouveler cette union et la rappeler dans ses embrassements. Le seul souvenir de l'union la ravissait et la remettait dans l'union même.

126] 41

C'était un continuel renouvellement d'alliance entre mon âme et son Bien-Aimé, et par diverses reprises je me trouvais perdue en cet océan d'amour. Si, sortant de l'union, il m'en eût fallu parler et rendre compte, cela m'eût fait voler pour me relancer encore en lui. Je m'y suis trouvée surprise en parlant à mon confesseur [a], car je me sentais ravir la parole, et il me fallait asseoir promptement et pâtir en mon âme un plaisir indicible. O Dieu, que cette union est grande ! C'est un mélange d'amour et d'amour, et on peut dire avec Dieu : *Mon Bien-Aimé est à moi et moi à lui* (Cant. II, 16), mais à lui entièrement. Mais, hélas ! J'aime mieux me taire que d'en dire davantage, car je ne dis rien qui approche de ce qui en est, et je me sens trop insuffisante pour déclarer une chose si sublime. Aussi ces sortes de faveurs se doivent sentir et expérimenter, et non pas se déclarer ou s'écrire.

127] 42*

L'union [b] se fortifie de plus en plus et il faut que

---

[a]. Allusion à une extase subie au cours d'un entretien avec dom Raymond de Saint-Bernard.

[b]. Aucune indication précise de source pour ce fragment. La note de la *Vie*, p. 127 : « Ce qu'elle dit ailleurs »... ne nous reporte pas nécessairement à un autre passage de la *Relation* de 1633. Nous avons des exemples où la même formule est employée pour des extraits de documents certainement différents. Faute de mieux, l'ordre suivi par la *Vie* a été adopté, et le fragment 42 inséré ici.

ce Dieu d'amour soit le possesseur de tout. L'âme ne peut ni lire, ni écrire, ni réciter aucune prière. L'Esprit lui dérobe la parole afin que rien n'empêche le commerce intime de l'Amour, et il semble que l'Amour même soit jaloux et qu'il veuille que tous les moments lui soient consacrés. Elle se sent perdue dans celui qui la possède, et il ne se peut rien imaginer de semblable à cette défaillance et à cette heureuse perte. Ce sont des retours redoublés, où elle se consomme et semble défaillir à tout moment. Elle languit et elle meurt sans cesse, et néanmoins, cette langueur est sa force et cette mort est sa vie.

Vie, p. 127.] Il ne se peut rien dire de plus dévot, ni pourtant de plus élevé, et pour parler de la sorte, il fallait avoir une parfaite expérience de tous les ressorts de l'amour divin et de ses plus secrètes opérations. Mais quoi que j'aie dit ou que je lui aie fait dire de son union, ce ne sont que des dispositions à un état bien plus sublime où Dieu la doit élever un jour. Car, enfin, ces unions et ces jouissances extraordinaires ne lui arrivaient que de fois à autres, et par des reprises qui, à la vérité, devenaient de jour en jour plus fréquentes ; mais il la doit élever, — et ce sera dans peu de temps, — *à une autre espèce de mariage mystique* [a], dans lequel il n'y aura plus de changement, et où ces unions qu'elle ne goûte que par intervalles lui deviendront continuelles et familières.

§

Comment la jalousie de l'Époux divin lui fait conserver dans une union continuelle un amour toujours actuel.

Vie, p. 129.] Notre-Seigneur avait eu de tout temps un soin très particulier de la conserver dans l'innocence, comme dans l'une des plus essentielles dispositions à l'union où il la destinait. Mais surtout, depuis la célébration du mariage et que par la qualité d'Épouse elle fut toute à lui, il la conserva comme la prunelle de son œil, écartant jusques aux atomes d'impureté qui lui eussent pu causer la moindre tache. Il ne la regardait plus qu'avec un amour de jalousie, la prévenant de telle sorte dans ses affaires, dans ses voyages et dans la conversation qu'elle était obligée d'avoir avec le monde, qu'il

[a]. Sur cette distinction que Dom Claude Martin établit ici dans le mariage mystique, voir plus loin.

la détournait, par une disposition secrète de son amour, des lieux et des occasions qui pouvaient affaiblir l'union de son cœur et de son esprit. Quelquefois, il ne la détournait pas des objets, mais quand elle était obligée de poursuivre sa pointe, il détournait les objets d'elle. Ce n'est pas qu'elle ne vît et qu'elle n'entendît souvent des choses capables de souiller d'autres cœurs que le sien, mais, outre que Dieu savait que cela n'était point capable de l'arrêter, et qu'il ne les permettait que pour lui donner une plus grande aversion du monde, les espèces, qui en demeuraient imprimées dans les autres comme dans des miroirs, n'entraient point jusques dans son esprit, et ne faisaient pas plus d'impression que les espèces visibles en font sur la pierre. [a]

Cette sainte jalousie de l'Époux céleste est l'un des plus grands effets de son amour envers son épouse, car, par ce moyen, rien ne pouvait ternir la beauté qui la faisait aimer, et de son côté, rien ne troublant son commerce intérieur, elle conservait dans une union continuelle un amour toujours actuel.

§

L'Épithalame d'amour de l'union extatique.

Vie, p. 129.] (En) tous les lieux et (en) tous les temps..., et soit qu'elle marchât par la ville, soit qu'elle traitât d'affaires, soit qu'elle fût occupée aux travaux domestiques, son cœur était également éloquent ; rien ne l'empêchait de louer les perfections de son Époux et de lui déclarer les ardeurs de son cœur. (Ces transports d'un amour très pur et tout de feu, c'était son épithalame). [b].

C'était sa coutume, quand l'impétuosité de l'amour était trop violente et qu'elle craignait qu'elle ne vînt à éclater au dehors, de se retirer en son particulier, pour soulager son cœur par sa plume, en écrivant les mouvements de sa passion.... Quelquefois ses épithalames étaient courts et quelquefois ils étaient plus étendus... (Elle ne se pouvait lasser) de joindre les louanges à l'amour, qui sont les

---

[a]. La *Vie* paraphrase ici une page de la *Relation* de 1654, relative aux suites du mariage mystique et dont le passage parallèle de la *Relation* de 1633, s'il existait, n'a pas été conservé. Marie a déjà noté cette intervention jalouse du Saint-Esprit dans sa vie intérieure, dès le début de son itinéraire mystique. Voir le fragment 7.

[b]. Ici, encore, la *Vie* se réfère à un passage de la *Relation* de 1654, auquel elle rattache cette glose. Dans les fragments conservés de la *Relation* de 1633, le terme d'*Epithalame* ne figure pas. Mais il y a la chose, et c'est le principal. A en juger par le fragment 43, la *Relation* de 1633 devait contenir d'autres « passions d'amour » que celles qui ont été reproduites dans la *Vie*. La glose de Dom Claude Martin s'inspire de ces pièces et de celles que nous retrouverons plus loin.

deux parties qui composent (cette sorte de cantique.) Quelquefois, elle disait seulement : *O Amour ! O grand Amour ! Vous êtes tout et je ne suis rien ! Mais, il suffit que le tout aime le rien et que le rien aime le tout !* Et d'autres fois : *O mon Dieu, ô mon grand Dieu ! soyez béni de toutes les langues, soyez aimé de tous les cœurs !* Quelquefois même, elle ne faisait que dire : *O mon Dieu, ô mon grand Dieu !* Ce qui n'était pas une simple élévation d'esprit, ni une oraison purement jaculatoire, mais un véritable cantique, parce qu'il se faisait par un mouvement d'amour, de louange et de joie, dans la complaisance qu'elle avait que son Amour était Dieu et grand Dieu.

Et il ne faut pas s'imaginer qu'elle chantât ses cantiques extérieurement et par des paroles sensibles. Tout cela se passait dans le temple de son âme, où il n'y avait que l'entendement qui parlât : d'où vient que son cantique ne cessait point dans les compagnies où elle se trouvait, ni dans les affaires où elle était occupée. Quelquefois même, ce qui était admirable, l'entendement se taisait, et toutes ses opérations demeurant suspendues, la volonté seule chantait le cantique d'une manière ineffable...Mais ce qui est encore plus incompréhensible, il y avait des temps auxquels l'entendement et la volonté gardaient le silence, et il semblait que ce fût le *fond* de l'âme qui chantât ce cantique, non qu'il chantât en effet, parce que l'âme ne peut agir que par ses puissances, *mais ses paroles semblaient être tellement imprimées en sa substance,* que sans parler elle disait : « Mon Dieu, mon Dieu, mon grand Dieu ! » C'est ce qu'elle dit elle-même, d'une manière simple, mais admirable dans sa simplicité.

132] 43

Mon âme est si habituée à parler ainsi, que même la nuit, en m'éveillant et étant encore à demi-endormie, j'entends ces paroles *au fond* de mon âme : O mon Dieu ! ou les autres aspirations que j'ai rapportées ci-dessus [a]. Quelquefois, elles m'éveillent si fort que je suis contrainte de prier mon Bien-Aimé avec toute confiance de me laisser dormir, à cause du besoin que j'ai de repos [b].

---

[a]. Indice d'un passage omis.

[b]. *Voilà une doctrine admirable que tout le monde n'entendra pas, car pour la comprendre, il faudrait être aussi pénétré du saint amour que celle qui l'enseigne et aussi accoutumé qu'elle à chanter les louanges de l'Epoux.*

Un épithalame saint n'est point prémédité. Les paroles n'en sont point étudiées, l'ordre n'y est pas toujours bien suivi, le tout venant de l'abondance de l'Esprit qui domine dans le cœur. Quelquefois même le bon sens n'y paraît pas, parce que l'amour, ne disant qu'une partie de ce qu'il a dans le cœur et retenant l'autre,la liaison du discours ne paraît pas au dehors. Mais quoi qu'il dise, il est saint, et ne profère jamais rien d'indécent (17). *Vie,* p. 132.

Vie, p. 133.] Notre Mère a expérimenté (les différentes passions d'amour qui occupent une âme, quand elle aspire au mariage spirituel, et celles où elle se trouve quand le mariage est accompli)... Elle a passé par toutes ces affections amoureuses ; car, lorsqu'elle était encore dans le désir et dans l'attente du mariage, elle a pâti, ainsi qu'on a pu remarquer, ce qu'elle appelle *tendance*, c'est-à-dire, un mouvement violent de son cœur qui la faisait aspirer à la possession de l'Époux, puis les *gémissements* qui mettaient son âme dans la *langueur*, et ensuite dans la *suspension* qui la faisait agoniser. Et depuis le mariage, elle s'est trouvée dans ces *transports* et dans ces *privautés* qui semblent faire oublier le respect de la Majesté [a], puis dans le *retour* et dans la *vengeance* amoureuse envers son Époux, et enfin, dans le *martyre de l'amour*, comme on va voir (dans la suite). Mais, surtout depuis ce temps-là, la *privauté* avec Notre-Seigneur lui a été continuelle. et elle y a persévéré toute sa vie.

§

Le martyre de l'amour.

Vie, p. 136.] Il n'y a rien de plus doux, rien de plus délicieux que l'amour divin, mais aussi il n'y a rien de plus sévère, et s'il est permis de le dire, rien de plus inexorable (18). Il caresse les âmes pures et les remplit de mille plaisirs, mais aussi il les fait languir, souffrir et mourir, par un très rigoureux martyre. La Mère de l'Incarnation qui avait tant de fois éprouvé et expliqué les caresses et les saintes voluptés de ce divin amour, en explique aussi parfaitement les souffrances et le martyre. Ce martyre d'amour dont (elle a parlé plus haut) était une plénitude de feux et de flammes que Notre-Seigneur tenait enfermés dans son cœur, sans lui donner la liberté de les faire sortir au dehors par des démonstrations d'amour, et qui, étant par cette retenue dans un état violent, lui faisaient souffrir, même dans le corps, des peines qui lui eussent causé la mort, si elles eussent été de durée. Mais enfin, ces feux et ces flammes trouvant une issue sortaient de son cœur avec effort et impétuosité, comme des foudres ou plutôt comme des flèches embrasées qui se lançaient dans celui de l'Époux. Son cœur, étant ainsi déchargé, recevait du soulagement ; mais, en même temps, l'amour lui faisait souffrir une autre espèce de martyre, comme un tyran qui fait passer ses martyrs par diverses sortes de supplices... [b]

Ce second martyre qui succédait au premier était que les feux

---

[a]. Voir le fragment 35.

[b]. *Ce ne sont point ici des pensées spéculatives ni des paroles exagérantes, mais des vérités réelles et constantes, comme on le verra dans la suite. Vie*, p. 136.

et les flammes de son cœur, se lançant dans le Cœur de son Époux, son âme ne sortait pas de son corps pour les suivre et se rendre dans ce *Cœur adorable, qu'elle regardait comme le centre du sien* [a]. Une sainte impatience de n'être pas unie, de la plus parfaite manière, à celui qu'elle aimait uniquement, causait à son âme un désir continuel de sortir de son corps, mais ce désir, ne s'accomplissant point, lui causait ce martyre d'amour, et pour me servir de ses termes, elle mourait de ne pas mourir. (Aussi, dans un sublime) transport elle dit ces ardentes paroles :

136] 44

Amour suradorable ! Amour, le suprême ami de mon cœur, que fais-je ici-bas, parmi les souillures du monde ? Ne savez-vous pas, ô Bien-Aimé, que c'est un martyre insupportable aux âmes qui vous aiment d'être séparées de vous, et dans cette séparation, de vous voir offensé par des sujets si misérables qui ne tiennent compte de vous, ni de votre charité ? Ah ! Amour, Ah ! Amour, tirez-moi de ces malheurs et de cette corruption misérable, où il n'y a que tourment et affliction d'esprit. Mon cœur soupire après vos demeures éternelles pour voir votre unique beauté et jouir de votre douce et désirable union, dont votre bonté donne un avant-goût à vos bien-aimés, par la participation que vous leur en donnez. O Dieu ! quelle félicité d'être affranchie de ce corps qui met un si grand obstacle à l'union parfaite de l'amour ! Nous jouissons de vous ici-bas, nous vous embrassons ; vous êtes notre trésor, vous êtes notre vie, vous êtes notre Amour, oui, vous êtes tout cela quand vous nous tenez absorbés en vous. Mais sommes-nous à nous-mêmes ? Ah! que nous expérimentons de misères dans notre bassesse et pauvreté ! Qui donnera donc à mon âme qu'elle rompe sa prison ? Que l'amour fasse à ce corps une porte et une ouverture assez grande pour la faire sortir, afin qu'elle demeure éternellement captive

---

[a]. Réflexions qui sont ici d'autant plus considérables qu'elles ne sont pas une simple paraphrase du texte de la *Relation*. Dom Claude Martin y a parfaitement marqué la place du Cœur de Jésus dans la vie intérieure de Marie de l'Incarnation.

en vous, mais d'une captivité qu'elle aime mille fois mieux que toutes les libertés du monde.

137] 45*

Un jour [a], souffrant les excès de l'Amour, et tout ensemble la vue de mes fautes, qui sont deux peines fort pressantes et également difficiles à supporter, je m'écriai : Qui est celui, ô Amour de mon âme, qui pourra parler des douces plaies que vous faites au cœur de ceux que vous aimez, et qui vous aiment ? Vous vous plaisez à les faire languir et mourir mille fois le jour, mais d'une mort mille fois plus douce que la vie ; car, n'est-ce pas mourir que d'être dans vos continuels embrassements et se voir encore éloignée de vous, demeurant enfermée dans un corps sujet à tant de misères et de distractions, à tant d'objets, dis-je, qui empêchent le pur amour et qui nous séparent tous deux ? O Pureté, ô Netteté, ô Dieu de mon cœur, de quelle importance est la moindre faute ! Ce pur amour ne peut rien supporter. Retranchez donc en moi ce qui n'est pas le pur amour. C'est un martyre, ô mon Jésus, de voir tant de souillures contraires au pur amour.

Vie, p. 138.] Il semblera qu'on ne peut rien dire de plus fort, de plus ardent, ni de plus animé, pour exprimer les sentiments que l'amour divin imprimait dans cette âme pure, et les délicieuses plaies du martyre qu'il lui faisait souffrir... ; mais ce que je vais dire me paraît bien plus doux, plus éloquent et plus embrasé, car elle ne demande pas seulement de mourir pour être parfaitement unie à

[a]. D'après la *Vie* ce fragment serait bien extrait de la *première Relation*. Cependant nous en trouvons une autre version — copie faite sur l'original ou qui en est très voisine — parmi des extraits de comptes-rendus de conscience adressés à Dom Raymond de Saint-Bernard par Marie, au fol. 112 du ms. 19661 de la Bibl. Nat. (f. fr.) Il est assez singulier que ce seul extrait de la *Relation* figure ainsi au beau milieu de fragments de pièces appartenant toutes à une catégorie différente de documents, et qu'il y soit rattaché à la pièce qui le précède. On pourrait se demander si l'attribution du fragment à la *première Relation* ne serait pas le fait d'une distraction. Dans l'impossibilité de trancher le doute, les deux textes du fragment seront donnés : celui de la *Vie*, dans la *Relation* de 1633, et celui du ms. 19661, parmi les comptes-rendus de conscience. En se reportant de l'un à l'autre, il sera facile de voir le remaniement que le texte a subi dans la *Vie*.

son Époux, elle lui en propose encore la manière, laquelle me semble si élevée, qu'il n'y a que l'amour le plus parfait et le plus saint qui l'ait pu inventer.

138] 46

Mon doux Amour, mon doux Amour, mes délices adorables, vous plaisez-vous à mes langueurs ? Ne savez-vous pas que mon désir est véritable ? Oui, vous le savez, car mon cœur est nu en votre présence, *proche de l'Autel de votre sacré Cœur* [a]. Que je sois donc toute vôtre, comme vous êtes tout mien ! Possédez-moi et que je vous possède, par un mélange d'amour. *Encore un coup, Autel sacré, que sur vous soit fait ce sacrifice* ! *O Brasier adorable,* faites brûler celle qui ne veut vivre que dans vos flammes ! Serait-il possible de me voir si proche de vous et d'être appliquée sur un autel de feu, sans être toute consommée d'amour ? Mais, ô secrets ! ô secrets ! vous vous plaisez dans mes croix, car, ô mon doux Amour, *je suis unie à vous et à votre Cœur embrasé,* et cependant je vis et je meurs tout ensemble. Je vis, parce que l'on ne peut être unie à vous sans vivre de votre vie, ô Vie admirable ! et je meurs, parce que cette union est aussi une mort qui fait finir tout ce qui n'est pas vous. Ainsi, vivant et mourant, je ne suis pas à moi, mais à vous, ô mon cher Tout, ô mon Amour, ô mon unique désiré !

138] 47

C'étaient là mes entretiens parmi les tracas, et cet entretien familier avec Notre-Seigneur m'embrasait sans cesse. Dans l'oraison et par les rues, et en quelque lieu

---

[a]. Ce texte est à rapprocher du fragment 27 où nous avons noté l'origine première de la dévotion de Marie au Cœur de Jésus. Tout un travail de réflexion et d'approfondissement s'est fait en quelques mois dans son âme. Déjà nous saisissons l'aspect central de la dévotion au Sacré-Cœur, telle que la pratiquera la Vénérable Mère. Le Cœur de Jésus est l'*autel* sur lequel sont offertes toutes les victimes et toutes les prières pour y être présentées au Père. Mais la conception du Cœur, *fournaise d'amour,* n'est pas non plus étrangère à Marie : témoin, lorsqu'elle parle du Cœur embrasé.

que je fusse, je languissais d'amour, et pourtant je jouissais de l'Amour. Mais, c'est qu'il se plaît à me faire ainsi souffrir, et il est impossible à l'âme souffrante et languissante qu'elle ne fasse des saillies. Je ne sais comme je dois dire. On souffre, on languit, on jouit. Je me mortifie beaucoup d'écrire ceci, mais je ne puis dire ma manière d'oraison, ni la façon dont Dieu me conduit, sans faire connaître ce que je voudrais être à jamais caché dans le secret de mon cœur.

Vie, p. 139.] Je ne saurais jamais écrire le tourment que l'amour faisait souffrir à son âme, par les désirs véhéments qu'il lui inspirait d'être détachée de son corps, afin de s'unir à son Époux immédiatement et sans milieu. Rien ne pouvait soulager la flamme qui la consumait. Toutes les créatures ne faisaient que l'aigrir et l'embraser encore davantage, comme le vent qui allume le feu [a]. Quand elle jetait les yeux sur un objet, il lui semblait qu'il disait à son cœur : Ce n'est pas moi que vous désirez. D'où elle prenait aussitôt occasion de s'élever, avec une vitesse non pareille, à celui qui était l'unique objet de ses désirs. La seule communion, où elle avait trouvé du soulagement lorsqu'elle aspirait au mariage, était aussi le seul remède qui la soulageait lorsqu'elle en désirait la consommation, parce qu'elle était assurée qu'elle y possédait celui qu'elle aimait, quoique ce fût encore d'une manière obscure; mais la certitude suppléait à l'évidence.

139] 48

J'étais un peu soulagée par la sainte communion, m'en approchant avec un désir extrême d'embrasser, de chérir et de caresser le sacré Verbe Incarné, en attendant la parfaite consommation de l'union, car, l'ayant reçu, je ne saurais exprimer la manière en laquelle je le possédais et il me possédait, me faisant sentir par expérience et par ses touches que c'était lui, lui, dis-je, qui est l'Amour et le Maître des cœurs. Après m'avoir tenue longtemps dans une grande union, je demeurais dans la vue et dans la jouissance de la Divinité, et de toute

[a]. Cela, soit parce que les créatures se présentaient à elle comme des obstacles pour l'arrêter dans sa recherche de Dieu, soit aussi, parce que, reflet de la Beauté de Dieu, leur être ne faisait que lui faire ressentir plus vivement l'absence de l'Époux (19).

la Trinité que je connaissais être en ce divin sacrement ; car, bien que je le visse appartenir au sacré Verbe Incarné, j'avais aussi une connaissance, que la Divinité étant indivisible et les Personnes inséparables, je possédais tout cela dans ce sacrement d'amour. Oh ! que l'on connaît là de grandes vérités ! C'est un abîme qui n'a ni fond ni rives. On ne saurait jamais dire ce que Dieu découvre à mon âme, quand il se donne à elle dans ce sacrement adorable. L'éternité, où toutes choses seront découvertes, le fera voir, toutes mes paroles étant trop défectueuses pour le récit de tant de choses si ineffables.

Vie, p. 140.] Elle était donc soulagée par la possession de son Époux qui se donnait à elle d'une manière si douce, et avec une profusion si abondante de grâces et de lumières. Mais ce soulagement était de peu de durée, et tout aussitôt elle rentrait dans son martyre et dans l'ardeur de ses désirs. Dieu même prenait plaisir à la faire souffrir, par des lumières extraordinaires qu'il lui donnait, lesquelles, bien loin de diminuer ses peines, augmentaient son désir et redoublaient son martyre.

140] 49

Mon cœur s'embrasait toujours de plus en plus ; les lumières que je recevais de Dieu me causant toutes ces inflammations. Un jour, étant en oraison, il me fit connaître que le Fils de Dieu, seconde Personne de la très sainte Trinité, était comme le sein et la poitrine du Père [a]. Ce n'est pas que je visse rien d'imaginaire, mais je ne saurais dire autrement pour me faire entendre. Dans ce sein, que je voyais aussi comme un *Autel d'amour*, tous les bien-aimés du Père étaient logés et consommés par ses ardeurs, et je voyais que c'était aussi là ma demeure [b]. O Dieu, quelle consommation ! De plus,

---

[a]. Non une vision mais une illustration de l'intelligence. Et puis surtout, comme Marie le note expressément, rien d'imaginaire. C'est donc à l'idée qu'il faut regarder, non à l'image evoquée par sa traduction verbale. Cette idée est, sous un autre symbole, identique à celle du Cœur de Jésus, principe de vie intérieure et éternelle pour les âmes, autel et foyer d'amour où tous les élus sont consumés.

[b]. *(Elle recevait là) une assurance de sa prédestination à la gloire, comme elle l'a encore reçu en d'autres manières. Vie* p. 140.

de ce sein amoureux sortait avec impétuosité un fleuve d'amour qui recréait tout le ciel. Au sortir de cette oraison, j'étais dans une langueur extrême, me plaignant sans cesse à l'Amour de ce qu'il me laissait vivre et demeurer encore en cette chair mortelle et corruptible.

Vie, p. 140.] Cependant quelque désir qu'elle eût de mourir, elle ne mourait point, et tant s'en faut que Notre-Seigneur diminuât ses souffrances, qu'au contraire il se plaisait à (les) augmenter. J'ai dit que l'amour divin est un délicieux tyran qui se plaît à faire souffrir à ses amants diverses espèces de martyres. En voici un nouveau qu'il fait succéder aux deux dont je viens de parler, et qui les surpassait en douceur, comme il les surpassait en souffrances ; car il faut avouer, et notre Mère l'a dit ailleurs, qu'il n'y a rien de si délicieux que les rigueurs innocentes de ce saint amour, et que, quelques plaintes que l'âme fasse à celui qui la martyrise de la sorte, elle les voudrait toujours souffrir.

Le fort du martyre de l'amour est de ne pouvoir aimer Dieu autant qu'on le voudrait aimer et qu'on le connaît aimable, et de ce que le cœur, par tous ses efforts, ne peut satisfaire à ses désirs. Plus on aime, plus on veut aimer. L'amour, par ses accroissements continuels et embrasés, devient insatiable, et cette insatiabilité échauffe et dilate tellement ce cœur qu'elle cause quelquefois la mort. C'est la mort précieuse de l'amour qui a ravi l'âme de quelques saints, et, si notre Mère n'en est pas morte, j'estime que c'est comme un miracle : un cœur ne pouvant avoir de plus violents accès d'amour ni une insatiabilité plus grande à aimer que le sien.

§

Le Martyre de l'amour (suite).

Vie, p. 149.] Dans le martyre dont elle vient de parler, le corps et l'esprit souffraient, mais l'esprit souffrait beaucoup plus que le corps. Dans un autre (martyre dont elle parle aussi) l'esprit ne souffrait point et il n'y avait que le corps qui fût dans la souffrance. Ce martyre était une réelle et véritable agonie qu'elle expérimentait entre l'esprit et le corps, car l'esprit voulait suivre son Époux, qui témoignait le vouloir enlever et emmener avec lui, et comme c'était ce qu'elle avait désiré dans son martyre, non seulement il ne souffrait rien, mais il avait même un plaisir extrême de voir l'accomplissement de ses désirs et qu'il allait sortir de sa prison pour s'unir à lui de la plus parfaite manière, sans espérance de retour dans le monde. Mais le corps ne pouvant souffrir une séparation si violente et si

contraire à son inclination naturelle, la résistance qu'il y faisait le tourmentait d'une manière très sensible, et lui était une torture qu'il ne pouvait supporter... [a] Je n'en dirai rien davantage, de crainte de ne pas parler assez dignement d'une opération si spirituelle et si subtile. Il faudrait en avoir l'expérience pour l'expliquer comme il faut. Notre Mère l'a eue ; aussi en dit-elle assez pour en donner l'idée et pour faire comprendre que..., si cette souffrance d'amour durait seulement trois jours, il faudrait mourir. Mais je rapporterai une autre espèce de martyre, lequel étant plus sensible sera aussi plus facile à comprendre. Ce n'était pourtant qu'une suite et un effet de celui de l'âme, qui, communiquant ses souffrances à la partie inférieure, les répandait enfin jusques dans le corps.

150] 50

Je sentais toujours ce cœur souffrant de nouvelles inflammations, et, ne pouvant se taire, il exhalait son feu par ses plaintes ; autrement, je crois qu'il se fût brisé en pièces. J'étais contrainte de me retirer de peur d'être entendue et je disais à demi-haut ma souffrance à celui qui me la faisait endurer. Mon corps me faisait bien de la peine, car en ces occupations je ne perdais pas l'usage des sens, et je me voyais contrainte de me

---

[a]. *Il n'en était pas comme d'un corps moribond qui, n'ayant quasi plus de sentiment, et dont les puissances qui peuvent causer de la douleur par l'appréhension qu'elles ont du mal, étant comme éteintes, il n'est quasi plus en état de sentir la violence que l'âme fait pour en sortir. Mais le corps de notre Mère était dans toute sa force, en sorte que l'esprit ne s'en pouvait séparer sans lui faire une violence des plus cruelles ; et ses puissances étaient dans toute leur vigueur, en sorte qu'elle voyait également l'avantage que cette séparation devait apporter à son âme et le mal qu'elle devait causer à son corps. Enfin l'amour faisait souffrir à son corps, dans la plus parfaite santé et dans la plus grande vigueur de ses sens, la même agonie que la maladie fait ressentir aux autres corps, quand elle fait les derniers efforts pour en séparer l'esprit. C'est là le martyre que l'amour exerçait sur son corps, après avoir martyrisé l'esprit en tant de manières* *. *Vie*, p. 149.

* Témoignage précieux à bien des titres. Il fait entrevoir la violence du martyre intime souffert par Marie. Il nous confirme aussi que son tempérament parfaitement sain ne connaissait aucune de ces tares névropathiques qui ont compliqué certaines expériences mystiques célèbres. Sous l'impétuosité de la saisie divine, ou sous l'ardeur de l'amour qui les minait, des trempes moins solides eussent succombé. Marie a souffert. Cependant son équilibre physique n'a pas été rompu : elle a gardé assez de force pour contrôler sa souffrance et la dominer. Son extase supportée au grand jour, en public, n'attira nul regard. Personne n'en fut témoin. Son cas nous offre un exemple très rare de l'expérience mystique à l'état pur, si l'on peut dire.

Les considérations de la *Vie* sont inspirées par un passage de la *seconde Relation*. La première devait aussi parler du même genre de martyre.

coucher contre terre, ne le pouvant supporter. En un mot, c'est un martyre. Si j'étais en un lieu où l'on me vît, il me fallait être soigneuse de m'appuyer et de faire tenir mes mains à ma ceinture, car, sans cela, les bras me fussent tombés sans m'en apercevoir et j'eusse été vue d'un chacun. J'avais été d'autres fois en de grandes récollections où je perdais le sentiment avec beaucoup de douceur, mais celle-ci était extrêmement violente. Je sentais des coups dans le cœur comme si on me l'eût percé. Ce n'est pas une imagination, car vraiment je souffrais cela, ce qui me causait une douleur extrême, mais qui était aussi très charmante et que l'on voudrait être sans cesse réitérée. Ce martyre fait agoniser et pousser à l'Objet qui le cause mille cris et mille plaintes d'amour. J'eusse voulu courir comme une personne qui a perdu le sens, mais la raison me demeurait pour m'en empêcher. Je souhaitais une solitude continuelle dans quelque lieu écarté, afin de crier tout haut, mais l'Amour, permettait que je fusse encore plus occupée dans les affaires domestiques, en quoi je reconnais le grand soin que sa bonté a eu de moi, car si je n'eusse eu l'extérieur occupé, je n'eusse pu supporter tant d'attraits si violents ni des martyres si rigoureux.

Vie, p. 150.] Elle rapporte encore au même lieu des souffrances de ce martyre quasi semblables à celles dont elle vient de parler, et comme le cœur est principalement le siège de l'amour, c'était aussi la partie qu'il martyrisait le plus.

150] 51

Il m'arrivait de grands battements de cœur qui me donnaient quelquefois bien de la peine, dans la crainte que j'avais qu'on ne s'en aperçût. Mais Notre-Seigneur m'aidait en sorte que j'avais le loisir de me retirer avant que le feu éclatât au dehors. Une fois, entre autres, étant retirée dans mon oratoire, il m'en arriva un si violent qu'il m'ôta toutes les forces du corps, et ce qui me faisait le plus de peine, c'est que je me voyais en ce martyre sans en pouvoir sortir. Je ne sais comme

je dois parler de cette souffrance. Elle fait agoniser de fois à autres, et tout ce que l'on peut faire, c'est de dire en se plaignant : C'est assez, mon Amour, mon divin Amour, c'est assez. Cela soulage et donne un peu d'air. Mais quelque grande que soit la peine, l'on n'en voudrait jamais être délivrée, tant elle est charmante [a], car il semble que ce cœur soit le but où le Bien-Aimé décoche sans cesse ses traits et qu'il veut sans pitié percer de toutes parts. Mais que dis-je ? C'est afin de le soulager, faisant évaporer par ces plaies le feu dont il est rempli, que sans ce secours et cet air, il fendrait par l'impétuosité de l'amour qui y est enfermé. Cela, se terminant ainsi, laisse de nouvelles flammes qui font courir de nouveau à tout ce que veut l'Amour, puis le martyre recommence. Ainsi le cœur est destiné à de continuelles souffrances, mais plus aimables, sans comparaison, que tout ce qu'on se peut imaginer de délicieux sous le ciel.

Vie, p. 151.] Une autre fois, elle eut une maladie à laquelle personne ne pouvait rien comprendre. L'on fit venir les médecins qui ne furent pas plus habiles à connaître la nature de son mal. Outre que l'espèce de cette maladie était inconnue dans leurs écoles, la façon dont elle l'expliquait la leur rendait encore plus nouvelle. Car elle disait qu'elle sentait au cœur une douleur très sensible, comme si *elle eût été blessée d'un fer émoussé*. Elle porta quelque temps cette souffrance, sans que l'industrie des hommes y pût apporter du soulagement par tous les remèdes qui lui étaient appliqués. C'était une plaie de l'amour divin. Aussi fut-elle abandonnée de tout le monde, dans la pensée qu'il n'appartenait qu'à la main qui l'avait faite de la guérir [b].

---

[a]. Sur les délices de la plaie d'amour voir encore saint Jean de la Croix dans *La Vive Flamme d'amour* (20).

[b]. Malgré sa force de résistance, sous les coups redoublés de ses ravissements, Marie subit enfin une défaillance physique, qui semble s'être développée en une véritable maladie. Cette crise de santé est la seule que nous connaissions pour cette période. De plus, Marie ne la mentionne nulle part, à moins que la *Vie* ne soit ici que la reprise d'un fragment de la *Relation* de 1633. Ce mal étrange, avec la description qu'en fait la *Vie*, rappellerait assez la *transverbération* de sainte Thérèse. Au fond et essentiellement, mais dépouillée de tout le scénario symbolique d'une vision imaginaire, la grâce de Marie de l'Incarnation est du même genre que celle de sainte Thérèse. De part et d'autre, même trait caractéristique. La blessure faite au cœur par le *fer émoussé*, c'est la plaie faite au cœur par le dard du

§

Elle entre dans son état foncier et permanent.

Vie, p. 151.] Mais enfin après tant de transports, tant de langueurs, tant de souffrances, tant de martyres, Dieu la fit changer d'état, et la mit dans un calme qui lui dura toute sa vie. Ce grand mariage [a] qui s'était fait dans le ciel avec tant de magnificence entre le Verbe et son âme, en présence du Père Éternel et du Saint-Esprit, qui en étaient comme les témoins, afin que rien ne manquât à sa solennité, se termina à cet *autre mariage mystique*, où l'âme en qualité d'Épouse possède le même Verbe dans son fond et en jouit par un envisagement continuel et par un amour qui ne cesse point. Elle a la liberté de faire au dehors tout ce que Dieu demande d'elle, et quoi qu'elle fasse rien ne la distrait. Elle ne perd jamais la vue ni la jouissance de l'Époux, et quelque application qu'elle ait en son intérieur, elle ne laisse pas de faire au dehors tout ce qu'elle veut. Et elle le fait même avec plus de perfection, l'Époux étant comme un flambeau qui l'éclaire et qui la dirige dans ses actions.

---

séraphin. Voir : *La Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, chap. XXIX. Saint Jean de la Croix a analysé cette faveur insigne. Il y voit l'indice d'une grâce capitale de source et de chef donnée aux âmes qui ont dans l'Église une descendance spirituelle (21).

[a]. *J'ai donné le nom de mystique à ce mariage saint où la Mère de l'Incarnation (est entrée) avec le Verbe divin (lors de sa seconde vision extatique de la sainte Trinité), parce qu'il est tout spirituel et entièrement caché aux sens et à la nature. Il n'est pourtant pas ce mariage sublime qui fait l'un des plus hauts états de la contemplation surnaturelle, et qui est particulièrement appelé dans la vie spirituelle le mariage mystique. Dans ce dernier mariage, l'âme est unie à Dieu dans le fond de son intérieur, où elle en jouit d'une manière douce, tranquille, constante et uniforme, au lieu que celui dont il s'agit est accompagné ou suivi de transports, de langueurs, de martyres, de morts et d'autres semblables passions ou opérations d'amour* *. *Vie*, p. 113.

* L'union accomplie entre son âme et le Verbe Incarné durant sa seconde vision de la sainte Trinité, Marie la qualifie de mariage spirituel. Elle n'a jamais, du moins dans aucun texte que nous connaissions, soit de ses relations, soit de sa correspondance, varié sur la nature de cette faveur. Alors que sa Mère est catégorique, Dom Claude Martin, lui, distingue. Il voit deux espèces de mariage mystique dans la vie de Marie de l'Incarnation, qu'il désigne toutes deux sous le même nom, mais dont la première n'est que la préparation de la seconde, qui seule devrait mériter le nom de mariage mystique dans toute son acception. La première nous serait proposée au fragment 31, la seconde au fragment 52. Ce disant, Dom Claude Martin identifie le mariage mystique avec le dernier degré de la vie mystique, l'union transformante, et ramène toutes les étapes du progrès de l'ascension mystique des âmes à un seul type, celui dont sainte Thérèse et saint Jean de la Croix nous ont laissé la description. Mais nous ne le suivrons pas dans cette assimilation. C'est Marie qui a raison (22).

152] 52

Mon esprit de plus en plus s'allait simplifiant pour faire moins d'actes intérieurs et extérieurs qui m'eussent pu donner du sentiment [a]. Mais, au fond de l'âme, ces paroles étaient continuelles : Hé ! mon Amour, mon Bien-Aimé ! soyez béni, ô mon Dieu ! ou bien celles-ci seulement : O mon Dieu, ô mon Dieu ! Ces paroles foncières me remplissaient d'une douce nourriture sans aucun sentiment. Notre-Seigneur m'ôta encore ces grands transports et ces accès violents, et depuis ce temps-là, mon âme est demeurée dans son centre qui est Dieu, et ce centre est en elle-même [b], où elle est au-dessus de tout sentiment. C'est une chose si simple et si délicate qu'elle ne se peut exprimer. On peut parler de tout, on peut lire, écrire, travailler, et faire ce que l'on veut, et néanmoins cette occupation foncière demeure toujours, et l'âme ne cesse point d'être unie à Dieu. Les grandeurs même de Dieu ne la divertissent point, mais sans s'y arrêter, elle demeure attachée à Dieu dans sa simplicité [c], où elle lui parle en la manière que je viens de dire.

Me voyant si longtemps en cet état, j'eus crainte d'être trompée, et je recommandais beaucoup cela à mon divin Époux, le priant de ne le pas permettre. Alors, il me dit intérieurement ces paroles : Demeure là; je veux que tu fasses ici ce que les Bienheureux font dans le ciel. Je compris par ces paroles que cet état est d'une grande pureté, et que qui sait s'appliquer à Dieu, bénir sa bonté et demeurer collé à lui par une union d'amour dans le fond de son âme, où tout est

---

[a]. Avec ce fragment nous arrivons au terme de l'itinéraire mystique de Marie. Il représente le dernier état de son âme, — celui où elle restera dèsormais fixée pour nous : car pour les nouveaux degrés qu'elle est appelée à monter, il n'y a pas de nom. Marie nous parlera encore de sa vie intérieure, et longuement ; mais elle ne nous fournira plus de points de repère pour en apprécier les progrès. Ils seront trop sublimes et trop simples pour que le langage humain puisse y atteindre, même par voie d'approximation. Marie de l'Incarnation avait alors de 28 à 29 ans. Ce serait donc à l'année 1628 qu'il faudrait faire remonter le commencement de cet état définitif.

[b]. *Dieu centre de l'âme :* formule qui sera expliquée plus loin.

[c]. Dans l'adhérence amoureuse et sans vues distinctes à son unité, à son essence.

dans le calme et dégagé des sens, c'est la félicité des Bienheureux. Les orages des tentations n'arrivent point là [a], et rien ne peut tirer l'âme de son bienheureux séjour, mais elle y demeure en toute sûreté.

Quoique la parole de Notre-Seigneur m'assurât, je ne laissai pas de conférer de cette occupation avec le R. P. Dom Eustache de Saint-Paul, Feuillant, comme aussi de cette vue de la très sainte Trinité, et des caresses du Verbe Éternel, lui témoignant que tout cela me donnait un peu de crainte, quoique j'en eusse déjà communiqué à mon confesseur. Il m'écrivit en ces termes : « J'ai vu les grâces et les lumières que vous communique votre céleste Époux, et je les approuve autant que je puis. » Il m'exhorta ensuite à la fidélité à l'endroit d'un si bon Dieu, me disant beaucoup de choses pour m'y encourager. Cette réponse me consola beaucoup et me mit en repos [b]. Cette façon d'être avec Dieu m'est continuelle, et je n'en sors point, si ce n'est que quelque nouvelle lumière m'en retire pour un peu de temps, et tout aussitôt je me retrouve au même état.

Vie, p. 153.] Voilà comme elle explique l'union de son âme avec son Époux, laquelle était si forte qu'aucun emploi extérieur n'était capable de la rompre, et si simple, que les grandeurs et les perfections de Dieu ne la détournaient point, mais elle lui demeurait immédiate-

---

[a]. *Elle dit que les orages des tentations n'arrivent point jusque-là ; elle ne veut pas dire que cet état soit exempt de toute tentation, car, on la verra elle-même ci-après exposée à l'épreuve des plus effroyables tentations dont une âme puisse être combattue. Elle veut dire seulement que quelques tentations qui arrivent, elles n'entrent point jusques au fond de l'âme qui est le cabinet de Dieu, et où l'âme jouit de l'Epoux dans la paix, tandis que les sens et la partie inférieure sont dans le trouble et l'agitation* *. *Vie*, p. 153.

* Au moment où elle écrivait, en 1633, Marie traversait une longue période d'épreuves spirituelles, tribulations de toutes sortes et les plus crucifiantes qu'elle eût encore souffertes. Elle parlait donc d'expérience.

[b]. *Dans une liaison d'amour si spirituelle et si pure, elle ne laissait pas d'avoir de la crainte que ce ne fût ou un effet de la nature ou une illusion du malin esprit ; car, c'est le propre des âmes simples et candides de trembler toujours, lors même que les anges de lumière se présentent à elles... Mais si* son cœur *était saintement* uni à celui de son Époux, *lorsque la crainte lui donnait encore quelque retenue, ce fut tout autre chose, après que Notre-Seigneur l'eut assurée, premièrement par lui-même et ensuite par la bouche d'un homme qui avait la réputation d'être des plus éclairés de son temps, tant pour la science que pour la direction des âmes.* (23). *Vie*, p. 154.

ment attachée dans la simplicité de sa Divinité [a]. Je ne doute point que l'on n'admire comment cette union a pu être si forte, si simple et si continuelle, dans les emplois extérieurs qui semblaient demander toute l'application de son esprit, comme étaient la lecture, l'écriture, la conversation, la conduite des affaires. Cela est admirable, en effet, mais j'en déclarerai le secret en un autre lieu, où je parlerai plus à fond de cette union, mon dessein étant principalement ici de dire le temps et la manière qu'elle commença... C'est pourquoi, je ne m'y arrête point, afin de passer à d'autres matières, qui pour n'être pas si sublimes ne sont pas de moindre importance.

[a]. Nous verrons, plus loin, qu'une autre interprétation de l'état décrit par Marie, est possible.

APPENDICE

(1) Marie demeura au service de son beau-frère et de sa sœur, depuis les derniers mois de 1621 jusqu'à la fin de 1630, veille de son entrée à Sainte-Ursule. Elle distingue deux périodes dans le séjour qu'elle fit chez eux : une première de trois ou quatre ans, où elle eut à veiller au personnel et aux affaires domestiques ; une seconde de cinq ou six ans, durant laquelle elle eut la haute main sur toutes leurs entreprises. Nulle part, elle n'a fixé de démarcation précise entre ces deux périodes. Même en 1633, alors que les événements qu'elle raconte sont encore tout frais dans sa mémoire, elle se contente de données approximatives, soit que l'à peu près, ici, n'eût à ses yeux aucune importance, soit, plutôt, parce que pendant plusieurs mois il y a eu cumul des deux fonctions.

Les Guyart avaient quatre filles. Marie était la seconde. Sa sœur aînée, Claude, avait épousé avant 1611 un marchand-voiturier, Paul Buisson, établi sur la paroisse de Saint-Pierre-des-Corps. Ce Paul Buisson est ce frère dont la mention revient si souvent au cours des premières pages des autobiographies de Marie. Ni lui, ni sa femme, ne pouvaient suffire à tout, comme on le verra plus loin. Toutefois, rien ne prouve que leurs affaires fussent alors en souffrance. Seulement, il y en avait trop et dans trop d'endroits à la fois. Paul Buisson, du reste, était illettré. Le mari et la femme pensèrent donc à se décharger d'une partie de leurs soucis sur leur sœur, que le veuvage venait de rendre libre, et qui était sans emploi. Tout fait croire qu'en lui demandant son concours, les époux Buisson n'avaient pas prévu pour elle d'emploi bien déterminé, laissant au temps le soin de les éclairer sur ce point. Marie profita de cette indécision pour s'en tailler un à la mesure de son goût des humiliations. La position subalterne qu'elle occupa d'abord dans leur maison, les afflictions sans nombre et sans nom qu'elle eut à y endurer de la part de leurs serviteurs, les ont fait taxer de dureté de cœur. « Marie, écrit le P. de Charlevoix, était chez sa sœur dans une situation assez étrange. Dès le moment qu'elle y était entrée, elle s'était mise à la cuisine et s'était chargée de ce qui aurait dû être l'emploi des dernières servantes. *Ce n'était pas pour cela qu'on l'avait appelée* ». Charlevoix, *op. cit.*, p. 45. Non, bien sûr, encore qu'il paraisse bien qu'on l'ait surtout demandée pour rendre service. Elle avait fait montre d'une

véritable entente des affaires après la mort de son mari. Elle y était surtout apparue comme femme de tête et d'une intégrité irréprochable. Nous ne devons pas oublier que, dans la liquidation du commerce de Claude Martin, elle n'avait guère dépensé ses qualités que pour laisser la faillite suivre son cours et la ruine se consommer autour d'elle. A dater surtout du *ravissement* de 1620, son parti de la pauvreté étant pris, elle néglige systématiquement toutes les occasions qui s'offrent à elle de relever sa fortune. Quelques mois se passent, et la voilà dénuée de tout. Pour des gens qui ignoraient les motifs secrets de sa conduite et qui étaient dans les affaires, comme les époux Buisson, c'était, il faut bien le reconnaître, une piètre recommandation. Mais on la savait bonne ménagère. On pouvait se reposer sur elle du soin et de l'entretien du personnel et de toute la maison. Peut-être aussi, par sympathie naturelle et compassion de sa détresse, avait-on l'arrière-pensée, en lui demandant ses services, de lui venir en aide. Autant de conjectures et de vraisemblances pour ne pas conclure trop vite, comme on l'a fait quelquefois, qu'elle avait été appelée chez son frère pour les fonctions plus importantes qu'elle allait y remplir plus tard, et que pour des raisons inexplicables on l'avait tout de suite négligée.

Marie n'a donc pas subi l'état humilié qu'elle nous dépeint ici. *Elle se l'est fait.* Sans attendre d'en être priée, nous dit Dom Claude Martin, elle est allée tout droit à ces besognes inférieures, où les services qu'elle rendait, le bon ordre qu'elle assurait dans la maison, la confinèrent vite. Son frère et sa sœur furent sans doute fort aises de se voir si facilement débarrassés d'un de leurs plus gros soucis, et Marie mit toute son application à se faire oublier. Sa situation mal définie, sa douceur, même son silence, la mirent en butte aux affronts des valets et des servantes. Marie souffrait avec amour ces indignités, et se taisait. Les maîtres n'entendirent jamais aucune plainte. S'il faut les blâmer, ce n'est point d'avoir été durs pour leur sœur, de l'avoir « traitée avec une extrême hauteur » comme l'avance gratuitement Charlevoix, c'est d'avoir trop bien pris leur parti d'être servis et trouvé tout naturel de l'être à point. Ils étaient bons ; Marie, Dom Claude Martin, plus tard Dom Martène, en témoignèrent plus d'une fois. Mais ils étaient un peu égoïstes à force d'insouciance. De plus, ils étaient peut-être trop souvent absents. C'est tout ce qu'on peut légitimement inférer des textes, à leur charge. Il fallait le dire, pour manifester davantage la vertu de Marie, et son héroïsme.

(2) Il n'a pas été possible d'identifier cet anonyme assez récent. La *Vie* ayant paru en 1677, l'allusion de Dom Claude Martin devrait nous reporter aux environs de 1650. Charlevoix, qui écrivait en 1724, en fait résolument « un auteur qui écrivait il y a cinquante ans », vers 1675, au temps de la *Vie* par conséquent : ce en quoi il se trompe. La *Bibliotheca Scriptorum Sacri Ordinis Cisterciensis* de Charles

de Visch (Cologne, 1656), ni la *Cistercii reflorescentis... Chronologica historia* de Charles-Joseph Morotius (Turin, 1690) ne permettent de penser à un écrivain Feuillant. Restent les Jésuites, qui plus que les Feuillants, réunissent les trois conditions énumérées par la *Vie*, d'avoir connu le secret de la vie intérieure de Marie, d'avoir pu lire sa *Relation* de 1633, et d'avoir écrit pour exhorter leurs frères au salut des âmes. Mais la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* de Sommervogel ne fait nulle part mention du traité spirituel en question, du moins pour ce qui est des directeurs canadiens de la Vénérable Mère. Mais Marie est entrée en relations épistolaires avec d'autres Jésuites de France, notamment avec le P. Saint-Jure. Si l'on tenait absolument à faire la lumière sur l'auteur inconnu visé par la *Vie*, ce serait une enquête assez longue qui s'imposerait.

(3) Dom Raymond de Saint-Bernard, nommé au monde de Villeserin, était originaire de l'Orléanais.

Les Feuillants étaient une réforme de Citeaux, inaugurée en 1573 par Dom Jean de la Barrière, à l'abbaye de Feuillant, près de Toulouse. Ils se distinguaient par leur profession d'austérités extraordinaires. Dans les premières années du XVII^e^ siècle, ils avaient établi une de leurs maisons à Tours, grâce à la faveur de Louis XIII. Dom Raymond de Saint-Bernard y vint en 1621. Il en fut supérieur quelque temps.

Dès son arrivée, il prit la conduite spirituelle de Marie, qu'il garda de 1621 à 1633. Son zèle, son dévouement, ses lumières, en firent l'ange de la Servante de Dieu, durant la période si difficile de son ascension mystique.

Jusqu'à Dom Raymond, Marie n'avait eu que des confesseurs : les *bons prêtres* des paroisses de Tours, de Saint-Pierre-des-Corps, en particulier. Le premier régulier à qui elle se soit adressée, Dom François de Saint-Bernard, des Feuillants lui aussi, homme docte, saint et discret, — le même sans doute qui nous a laissé les *Points de modestie* publiés avant 1605, — ne fut encore pour elle qu'un confesseur. Ce fut, cependant, avec son autorisation qu'elle fit, en 1621, son vœu de chasteté perpétuelle. Mais elle ignorait alors tout de la direction spirituelle, la chose et même le mot. C'est Dom Raymond qui les lui apprit. Il semble n'avoir été providentiellement envoyé à Tours que pour elle. « C'était l'un des plus habiles directeurs de son temps ». *Vie*, p. 331. Dom Claude Martin, qui le juge ainsi, le connaissait personnellement. Très expérimenté, très prudent, il prit tout de suite conscience de son rôle dans la direction de Marie : l'éprouver et la suivre, abandonnant à l'Esprit-Saint la conduite réelle de cette âme privilégiée. Grâce à son jugement et à sa science, Marie n'a pas connu les épreuves si cuisantes qui marquèrent la vie spirituelle de sainte Thérèse à ses débuts. Elle lui en a gardé une reconnaissance et une admiration très vives. Plus tard, voulant faire

l'éloge de son principal directeur au Canada, le Jésuite Jérôme Lallemant, spirituel très éclairé au témoignage des contemporains, elle dira seulement : « C'est un autre Dom Raymond ». Cf. *Lettre de* 1656, *à la Supérieure des Ursulines de Tours.*

(4) Il est impossible, et d'ailleurs inutile, à propos d'un fragment détaché, de faire l'analyse et la critique de l'état d'oraison dont il témoigne. Notons seulement par comparaison avec le fragment précédent — frag. 7 — le progrès mystique accompli. De part et d'autre, même entretien familier et continuel avec Dieu. Mais dans le premier cas, ce commerce commence doucement, par une sorte d'insinuation paisible de l'Esprit-Saint dans l'âme, qui se sent remplie et comme enveloppée de suavité. Ici, au contraire, dès l'instant de l'oraison proprement dite ou actuelle, c'est une irruption brusque, une saisie violente de l'âme et de ses facultés, non seulement de sa volonté, comme il arrive au premier degré du recueillement passif, mais de l'intelligence et des puissances inférieures, mémoire et imagination, et même par contre-coup des sens extérieurs. Cette emprise détermine une suspension totale de toutes les formes de l'activité humaine, par un véritable phénomène d'inhibition. A cette saisie de l'Esprit divin, l'âme n'est maîtresse ni de résister ni de se soustraire avant le temps. Elle *pâtit tant qu'il plaît à Dieu une souffrance d'amour, toute pâmée sur ce qu'elle aime.* Son acte, cependant, comme on l'a fait remarquer, reste libre, en vertu, au moins, de la liberté antécédente par laquelle elle a consenti et s'est préparée à la mainmise de Dieu sur elle. Partant, la ligature des puissances n'ôte rien au mérite.

Du retentissement de la suspension des sens sur l'organisme humain, Marie dit, ici, à peu près tout ce qu'elle en dira par la suite. Durant l'extase — l'*occupation,* pour reprendre le terme dont elle se sert — : aliénation des sens. Après l'*occupation,* une fatigue physique persistante et déterminant un affaiblissement général, qui dans son cas — elle jouissait d'une complexion très robuste et d'un parfait équilibre des forces de l'âme et du corps — ne fut aperçu de personne. Loin d'être obligée d'interrompre sa vie ordinaire, les œuvres de charité lui procurent une diversion dont le corps se trouve très bien ; c'est un allégement à sa souffrance. L'extase développée n'aura pas, dans la suite, pour elle d'effets beaucoup plus sensibles et visibles, sauf en une circonstance. Ce n'est pas à son sujet qu'on pourrait parler de tempérament névropathique.

(5) Les *Œuvres de sainte Thérèse* étaient connues en France depuis 1601, grâce à la traduction qu'en avait donnée Jean de Quintanadoine de Brétigny, appelé aussi plus simplement M. de Brétigny, l'introducteur dans notre pays avec M. de Bérulle de la réforme thérésienne. La traduction comprenait trois volumes. Elle avait été revue par les

Chartreux de Bourg-Fontaine, qui sont seuls nommés dans le privilège du Roi du 22 décembre 1600. Le privilège la désignait ainsi : *Les trois Livres de la Mère Térèse de Jésus, l'un de sa Vie, le second intitulé le chemin de perfection, et le troisième le Chasteau ou Demeure de l'âme, nouvellement traduite de l'Espagnol en François par les vénérables Religieux de la Chartreuse de Bourg-fontaine.* C'est dans cette traduction, qui fut plusieurs fois rééditée, jusqu'à la traduction nouvelle donnée en 1630 par le P. Élisée de Saint-Bernard, que Marie lut sainte Thérèse. Les *Fondations* n'y figuraient pas. Elles ne parurent en France qu'en 1616, par les soins du P. Denis de la Mère de Dieu. Les *Pensées sur le Cantique des Cantiques* et d'autres écrits mineurs ne furent traduits pour la première fois qu'en 1630 par le P. Élisée de Saint-Bernard.

Marie lut au moins la *Vie*. Il n'est point sûr qu'elle ait pu lire les deux autres livres à ce moment. Elle dira elle-même les grandes difficultés qu'elle éprouvait alors à faire une lecture continue, Dieu s'emparant aussitôt de son âme pour la tenir en état de passivité. Dans la période qui nous occupe, c'est l'unique mention qu'elle ait faite des œuvres de sainte Thérèse. Et c'est d'un air un peu détaché. Pour un peu, on serait tenté de conclure que, soit humilité, soit sentiment que ses voies étaient différentes, elle ne s'est point reconnue dans l'expérience dont elles lui apportaient la description. Il ne semble pas en tout cas qu'elles lui aient beaucoup servi pour sa direction personnelle. Lors d'une période d'obscurités dont elle parlera ailleurs, c'est à d'autres écrivains mystiques que son directeur demandera pour elle la lumière. Elle-même, quand elle cherchera des auteurs en renom, pour essayer de contrôler ses pensées et ses grâces sur les leurs, et se rassurer sur l'orthodoxie de ses états, ne nommera pas sainte Thérèse. Pourtant sainte Thérèse faisait autorité dans l'Église, comme docteur des voies mystiques. Au cours du XVII^e^ siècle, on la mettra même, comme telle, en France, avant saint Jean de la Croix. Ce silence de Marie est assez curieux, si l'on songe que, des contemplatives de son temps elle est l'une de celles — très rares — que les contemporains ont comparées à la séraphique Mère du Carmel, et la seule à qui la postérité ait retenu le nom de *seconde Thérèse*.

(6) Ce procédé qui était celui de l'année où Marie rédigeait la note résumée par la *Vie* — 1656 — remonte cependant beaucoup plus haut. Il fut, avec des degrés de perfection, celui de toute sa vie spirituelle depuis 1620. Aussitôt après sa *conversion*, en effet, elle reçut la faveur de la présence habituelle de Notre-Seigneur : « ce qui l'établissait dans un entretien continuel avec lui ». Cet état « beaucoup plus spirituel et abstrait que matériel et sensible » résultait de la seule application à Notre-Seigneur de l'entendement et de la volonté. L'imagination n'y avait point de part, tout se passant dans les

deux puissances supérieures de l'âme, et le Verbe Incarné n'étant envisagé que comme *Dieu-Homme*. « Dans les commencements de ma *conversion*, dira-t-elle, tout ce que le divin Sauveur a fait et souffert dans le mystère de notre rédemption m'était présent d'une manière imaginaire ; mais ensuite... la chose est devenue tout autre ». Ces commencements ont duré au plus trois ans. Marie y faisait allusion dans sa *première Relation* puisqu'elle y renvoie. Le passage a été omis par la *Vie*. De 1623 à 1672, date de sa mort, l'expérience mystique de Marie a une physionomie exclusivement spirituelle. Cette immatérialité, cette intellectualité, si l'on peut dire, en fait l'originalité propre.

(7) Paul Buisson était « officier des compagnies de bourgeoisie ». Marie réussit admirablement dans ses emplois. Éclairés par Dom Raymond, qui était aussi leur directeur, pressés, de plus, par la nécessité, les Buisson la sortirent enfin de la cuisine, pour lui confier la surintendance de leur maison et de toutes leurs affaires. Du coup, Marie recevait une autorité très nette sur tout le personnel. Cependant, il ne semble pas que les persécutions de la domesticité aient cessé aussitôt.

Nous ne savons si la *première Relation* contenait des détails plus circonstanciés sur les occupations de Marie et les scènes de sa vie d'alors. Les affaires auxquelles elle fut mêlée ne changèrent point de 1624 à 1630. Écrivant en 1633, Marie en avait encore la mémoire toute pleine. Elle n'en parle qu'en général ici. C'est qu'elle ne fait point l'histoire proprement dite de sa vie.

Paul Buisson, le beau-frère de Marie, mourut avant mars 1633. Claude, sa veuve, épousa en secondes noces Anthoine Laguiolle. Le contrat de mariage passé devant notaire est du 18 janvier 1634. Le 27 avril suivant, les époux Laguiolle donnèrent à bail à rente, pour la somme de cent cinquante livres, par chacun an, à Léonard Maslaud, voiturier, un corps de logis situé au faubourg et paroisse de Saint-Pierre-des-Corps. Ce Maslaud n'est autre que le successeur de Paul Buisson, et le corps de logis qui lui est loué, c'est la maison où Marie a passé, au service de son frère et de sa sœur, parmi les occupations qu'elle nous décrit, les années 1621-1630. Un érudit tourangeau, à qui nous devons ces informations, croit pouvoir reconnaître cette maison des Buisson dans un gracieux corps de logis Henri IV de la rue Mirabeau, dont les avant-corps ont été récemment abattus pour motif d'alignement. Cette identification est difficilement contestable. Cf. E. Chambert, *La famille de la Vénérable Marie de l'Incarnation*. (Bulletin trimestriel de la Société Archéologique de Touraine. XXIII, pp. 91-104, 1926.)

(8) Les époux Buisson possédaient sur le coteau du Cher, dans les environs de Tours, sur la route du Berry, et à proximité de la grand'route de Tours à Bordeaux, une propriété, la *Charpraie*, sise

paroisse de Chambray. Cette *Charpraie* reviendra plus tard aux Ursulines de Tours dans la dot de Marie Buisson, fille de Paul et de Claude, nièce par conséquent de Marie de l'Incarnation, qui entrera en religion après 1642 et y prendra le nom de sa tante déjà partie pour le Canada. Cf. Archives départementales d'Indre-et-Loire, *Série* H, 856. La *Charpraie* ne fut acquise par les Buisson qu'en septembre 1632. Cf. Archives départementales d'Indre-et-Loire, *Série* E, 252. Ce n'est donc pas necessairement la campagne dont Marie de l'Incarnation parle assez souvent dans ses *Relations*. Mais Paul Buisson et sa femme pouvaient avant 1632 l'avoir louée à bail. Il est en tout cas vraisemblable qu'ils avaient un entrepôt et une exploitation sur le même coteau du Cher, sinon déjà à la *Charpraie*. Voir la *Carte de Cassini*, et Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Vol. V, art., la *Chapraie*.

(9) Dès ses années de mariage 1617-1619, plusieurs années par conséquent avant sa *conversion* et surtout avant d'avoir lu la *Vie dévote*, « la divine Majesté avait donné à Marie une grande inclination pour la fréquentation des sacrements ». La Pénitence et l'Eucharistie, avec, d'autre part, l'oraison et la dévotion à la prédication de la parole de Dieu, sont alors pour elle les premières sources de sanctification. Elle y puise le principe de sa croissance surnaturelle. D'où le désir sans cesse grandissant qu'elle a de la confession et de la communion, et l'apostolat qu'elle exerce autour d'elle pour y porter les siens et les gens de sa maison. « Plus j'approchais des sacrements, — dira-t-elle dans sa *seconde Relation* — et plus j'avais le désir de m'en approcher, parce que je connaissais par expérience que j'y trouvais ma vie et tout mon bien, et que mon attrait à l'oraison s'y fortifiait beaucoup. Je souhaitais que toutes les personnes avec lesquelles Dieu m'avait mise eussent un semblable amour pour le fréquent usage des sacrements ».

Il est curieux de rapprocher le sentiment de Marie de l'Incarnation sur la communion fréquente de celui de sa contemporaine, Marie des Vallées. Dans une relation de la vie de cette dernière, on lit, sous le titre : *Qui sont ceux qui peuvent communier souvent* ? « Une personne, qui communiait trois ou quatre fois la semaine, craignant de communier trop souvent, et s'étant recommandée à la Sœur Marie (Marie des Vallées, elle-même), elle en parla à Notre-Seigneur, et voici ce qu'il lui dit : « Toute âme qui est revêtue de la grâce divine « est toujours disposée à la sainte communion, encore que ses sens « ne soient pas revêtus des beaux habits de la dévotion sensible « et de la consolation divine, mais qu'elle demeure dans une grande « sécheresse et pauvreté ». Cf. *La Vie admirable de Marie des Vallées et les choses prodigieuses qui se sont passées en elle*. L. VI, chap. 13, sect. 4, pp. 160-1. (B. N., f. fr. ms. 11950.)

Dans les premières années du XVII^e siècle, on considérait généralement la communion mensuelle, comme une communion fréquente. C'était celle que le Concile de Trente avait prévue pour les Séminaires. La communion bi-mensuelle n'était proposée que par quelques théologiens. Les Jésuites étaient seuls à réagir en faveur d'une pratique plus large : celle de la communion dominicale pour les fidèles. La *Vie dévote* parlait dans le même sens. Marie n'avait pas alors de directeur. Elle s'adressait pour la confession aux prêtres des églises de la ville. Très probablement, la communion fréquente était pour elle, d'après ce que l'on vient de dire, la communion mensuelle ou, tout au plus, la communion de quinzaine. Mais sitôt après sa *conversion*, 1620, le Feuillant Dom François de Saint-Bernard, son premier confesseur religieux, lui permit de communier les *dimanches*, les *fêtes*, les *jeudis*, et *même plus souvent quand elle le désirait*. Elle en était là, quand elle se mit sous la direction de Dom Raymond de Saint-Bernard, qui remplaçait à Tours, son confrère Dom François de Saint-Bernard. Dom Raymond, répondant à son ardent désir de l'Eucharistie, lui accorda la communion quotidienne. Les deux Feuillants raisonnaient, sur le point si important de la discipline eucharistique, comme les Jésuites et comme saint François de Sales, dans la *Vie dévote* (2^e partie, chap. XX).

Cette pratique de la communion quotidienne était alors si exceptionnelle qu'elle n'était même pas en usage dans les instituts religieux. Nous verrons Marie y renoncer, pour se conformer à l'observance commune, en entrant aux Ursulines. Dans le monde, elle devait agir avec prudence pour éviter la singularité. De là, les petites industries relatées par la *Vie*. Elle n'avait, du reste, que l'embarras du choix avec l'église de sa paroisse, la cathédrale, les collégiales et les chapelles fondées dans son quartier. La *Vie dévote* allait jusqu'à conseiller d'espacer les communions par condescendance pour les esprits « mal instruits et bizarres » *Op. cit.*, p. 118.

En tout cas, il valait mieux tourner la difficulté et ne pas éveiller autour de soi les curiosités indiscrètes.

C'était encore un préjugé cher à l'époque, et contre lequel réagissaient les partisans de la communion fréquente, que la prétendue incompatibilité de la communion avec le soin des affaires. Notons comme Marie souligne le caractère insolite de l'autorisation qui lui est donnée : « mon confesseur me permettait de communier presque tous les jours, *nonobstant le grand tracas où j'étais* ».

(10) Entre 1621 et 1624, tout en étant au service de son beau-frère, Marie conservait son logement à part, chez son père. Florent Guyart, après la mort de son gendre, Claude Martin, avait rappelé sa fille dans sa maison, où il vivait seul depuis le décès de Jeanne Michelet sa femme. Marie s'y était réservé le dernier étage. C'est là qu'elle rentrait tous les soirs et qu'elle pouvait même souvent se

retirer au cours de la journée. C'est là aussi qu'elle faisait entrer les pauvres. Après 1625, elle prit pension chez son frère, où elle continua les mêmes œuvres de charité, quand elle en avait le loisir.

A propos de la demeure de Marie de l'Incarnation, « une tradition tourangelle veut que cette demeure ait été la maison occupée au XIX^e siècle par les ateliers Lobin. Ceux qui ont connu ce bâtiment avant sa démolition, reconnaîtront qu'il n'était pas disposé pour le genre de commerce exercé par Paul Buisson... Rien n'empêche, toutefois,de voir dans la maison Lobin une des deux autres habitations occupées par la Vénérable sur la paroisse Saint-Pierre-des-Corps, la boulangerie de Florent Guyart ou plutôt les ateliers de soieries de la famille Martin ». E. Chambert, *Op. cit.* p. 98 (note).

(11) Cette église, l'endroit où Dieu fit à Marie entre 1620 et 1631 « ses plus signalées faveurs », était la chapelle provisoire des Feuillants. D'abord installés au prieuré de Saint-Jean-des-Coups, près du Faubourg Saint-Pierre-des-Corps, en 1619, les Feuillants s'étaient transportés la même année, rue de Poitou, à proximité des terrains de l'Archevêché. C'est là qu'ils élevèrent « une petite chapelle et oratoire » qui fut bénite par M. Noël de Rondeau, Chanoine et Chancelier de l'Église de Tours, « comme il paraît par les lettres authentiques qui en furent dressées, datées du 26 décembre 1619 ».

La première pierre du monastère fut posée par Louis XIII, en 1620, lors de son passage à Tours, après la défaite de l'armée de la reine-mère, Marie de Médicis, aux Ponts-de-Cé. L'église définitive ne fut commencée et consacrée que plus tard. De ce monastère des Feuillants, situé approximativement à l'angle des rues actuelles des Ursulines et Jules Simon, il reste une aile,que malgré ses modifications, nous pouvons reconnaître grâce au dessin de Gaignières. — Voir : *Annales de Touraine.* Bibl. de Tours. Ms. 1216.

(12) La dévotion au Sacré-Cœur ne s'organisera en culte privé, dans la vie de la Vénérable Marie de l'Incarnation,qu'à partir de 1635. Elle trouvera alors son expression intime et journalière dans la belle prière, déjà citée. « C'est par le Cœur de mon Jésus... » etc. Mais, depuis la vision de 1625, la pensée du Cœur de Jésus, de son Cœur de chair, organe et symbole de l'amour, auquel son cœur était intimement uni, était familière à Marie. Sans anticiper sur les événements et les précisions qu'ils apporteront, contentons-nous ici d'observer la voie très personnelle, tout à fait indépendante, par laquelle Marie aboutit à cette pensée et à ce culte du Cœur divin. Elle n'a pas encore lu, et ne lira de longtemps sainte Gertrude, pour qui elle se sentira plus tard un très fort attrait. Elle ne connaît pas le premier ouvrage de Bérulle. Saint Jean Eudes ne commencera officiellement ses missions qu'en 1632 et n'écrira qu'en 1637 son *Royaume de Jésus.* Enfin, ce n'est ni la contemplation des souffrances du Christ, de ses plaies, de la plaie du côté en particulier, qui la fait passer, comme beaucoup

d'âmes depuis saint Bernard et saint François d'Assise, à la considération de son Cœur, ni la méditation de la dernière Cène. La vision qu'elle nous décrit s'introduit dans sa préoccupation habituelle du mariage mystique, elle se greffe psychologiquement sur son état de *tendance* à l'union totale avec le Verbe Incarné. On doit même reconnaître qu'elle est en fonction de cette union ; elle est l'assurance et le gage qu'elle s'accomplira. Sans tarder, nous aurons à constater que pour Marie, comme pour les spirituels de l'école de Bérulle, « de l'intérieur au Cœur de Jésus, il n'y aura qu'une nuance imperceptible ». Cf. H. Bremond. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France au XVII^e siècle*, t. III, p. 70. Pour le moment, nous n'avons qu'à noter l'occasion providentielle qui a mis Marie pour la première fois en contact avec le cœur réel du Sauveur, et à préciser le caractère de la révélation qui lui est faite : le Cœur de Jésus lui est montré comme le symbole de l'amour sous sa plus haute expression : l'amour unitif des époux.

Cette faveur fait songer à la faveur analogue dont sainte Gertrude fut l'objet. Mais, pour elle, c'était d'un échange de cœurs qu'il s'était agi. Avec Marie, c'est d'un enchâssement, d'une *communion* des cœurs. *Erunt duo in corde uno.*

L'impression physique de cette grâce se prolongea plusieurs jours. De ce moment, Marie contracta envers le Verbe Incarné qui lui avait ravi son cœur un état de *servitude*, d'*esclavage* selon le mot cher à l'époque, dont l'amour était la loi et le lien.

(13) « ...Je crois que vous aurez bien remarqué comme les choses plus basses et plus éloignées de Dieu font de beaucoup plus longs discours que ne font les premières et les plus proches,... parce que, tant plus nous nous élevons en haut, de tant plus les paroles viennent à se raccourcir et à se restreindre, par la restriction des choses intelligibles qui s'entendent (tout) à coup et d'une simple vue. Comme aussi, à présent que nous allons entrer dans ce brouillas obscur qui est par-dessus tout entendement, nous n'y trouverons pas seulement un raccourcissement de paroles, mais une entière privation de paroles et de pensées. Car il est bien vrai qu'en nos traités précédents, notre discours venant à descendre du haut en bas, à mesure et à proportion de sa descente s'étendait à une longueur convenable. Mais, maintenant qu'il va montant de bas en haut, à mesure qu'il s'élève, il se restreint et se raccourcit, et quand il aura passé tout ce qui se peut monter, il deviendra muet entièrement et s'unira tout entier avec celui qui ne peut être expliqué ni déclaré par discours ». *Seconde traduction des Œuvres de S. Denys Aréopagite* par le R. P. Dom Jean de Saint-François... Paris 1629. *La Théologie Mystique.* C. III. *Quelles sont les paroles affirmatives et quelles sont les négatives qui sont dites de Dieu.* pp. 544-545.

(14) Bérulle... *Les Œuvres de l'Eminentissime et Révérendissime*

Pierre Cardinal de... IIe édition. Paris, Sébastien Huré. M. DC. XXXXXVII. « Les délices de Madeleine en la présence de Jésus ne sont en rien semblables aux sentiments humains qui naissent de la présence des choses bien-aimées. Jésus est un Objet tout divin, tout céleste, et sa présence ne produit dans les cœurs que des effets divins, dignes de sa sainteté, dignes de sa qualité toute spirituelle et céleste. Comme ces délices ont un Objet céleste, aussi leur impression est céleste et suppose un cœur pur, un cœur saint,pour les recevoir et porter ; et il faut que ce soit une main céleste qui forme ces impressions délicieuses et saintes dans les cœurs. La nature est incapable de les recevoir et de les produire. Ne concevons rien de bas, terrestre et humain, en la pensée des délices de cette âme en la présence de Jésus. Ses délices tiennent en leur Objet, en leur source et en leur qualité, des délices de la gloire : elles participent aussi à leur condition céleste et n'ont rien de commun avec les objets et plaisirs de la terre. C'est une impression toute sainte en un cœur saint, toute céleste en une âme céleste, toute divine en un esprit divin. Ce cœur n'a plus rien de la terre que sa demeure, tant il est purifié dans ses flammes, insensible à soi-même et à tout. Il n'a plus de vie et de sentiment qu'en Jésus. Il est mort pour ce qui est d'ici-bas, il n'est vivant que pour le ciel, et il ne sent et ne savoure que ce qui est du ciel. » *Œuvres de piété.* XCIX. *De Sainte Madeleine. Sur la pureté et sublimité de sainte Madeleine.*

(15) Toutes les âmes sont féminines devant Dieu. L'alliance du peuple Juif avec Dieu, dans l'Ancien Testament, est figurée sous le symbole du mariage. De là les adjurations de Jahvé à la *Vierge* d'Israël. Ce symbole est cher aux Prophètes, comme l'on sait. Dans le Nouveau Testament, saint Paul y a eu lui aussi recours : Voir la 2e épître aux Corinthiens, chap. XI, verset 2. « J'ai conçu pour vous une jalousie de Dieu : car je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au Christ, comme une *vierge pure.*

(16) Nicole, cependant, par déférence pour Dom Claude Martin, faisait grâce à Marie de l'Incarnation. La mesure de la sainte Mère en toutes choses n'était pas non plus sans lui faire impression. Dom Martène dit de sa *Vie,* que cet ouvrage « a été couvert de la plus sévère critique ». Et il ajoute : « J'en ai entendu faire l'éloge à Monsieur Nicole, dont le témoignage ne peut être suspect en matière d'oraison et de voies extraordinaires, et il en faisait tant d'estime qu'il en conseillait la lecture à la plupart des personnes dont il avait la direction » Dom Martène. *Vie du Vénérable P. D. Claude Martin...,* p. 126.

(17) Saint Jean de la Croix écrit au Prologue de son *Cantique spirituel* sur le caractère étrange au premier abord des épithalames : « *L'Esprit du Seigneur qui habite en nous,* dit saint Paul, *vient en aide à notre faiblesse et demande pour nous par des gémissements inénarrables*

(Rom., VIII, 26), ce que nous ne pouvons assez bien concevoir ni comprendre pour le manifester. Qui pourra jamais écrire ce qu'il fait entendre aux âmes éprises d'amour, dans lesquelles il repose ? Quel langage pourra jamais exprimer les sentiments qu'il leur donne, les désirs qu'il leur suggère ? Car nul ne le peut, pas même les âmes en qui se produisent ces effets de grâce. Voilà pourquoi ...remplies surabondamment de l'Esprit-Saint, elles laissent échapper des secrets et des mystères, plutôt que des raisonnements. Quand on lit ces comparaisons sans avoir la simplicité de l'esprit d'amour et l'intelligence de la doctrine qu'elles renferment, on s'expose à les prendre pour des extravagances au lieu d'y voir l'expression de la plus haute raison. C'est ce qui se voit dans les divins *Cantiques* de Salomon et en d'autres livres de l'Écriture, où le Saint-Esprit ne trouvant dans le langage humain rien qui réponde à l'abondance de sa pensée, nous parle des plus profonds mystères, par des figures et des comparaisons qui semblent étranges ». *Le Cantique Spirituel,* Prologue (trad. des Carmélites de Paris).

Ce ne sont pas seulement les incohérences, ce sont aussi les hardiesses des passions amoureuses des mystiques qui paraîtraient, à juste titre, extravagantes, si l'on oubliait le principe et la source où elles s'alimentent. Comment ne pas citer ici, un esprit positif, Dom Martène lui-même. Il s'agit de son maître, Dom Claude Martin. Mais ce que le biographe écrit du fils s'applique mieux encore à la mère : « Les esprits éclairés, dit-il, ...savent combien Dieu prend de plaisir à se familiariser avec les âmes pures et les privautés surprenantes où les jette cette familiarité, qui, bien loin d'être désagréables à Dieu, sont pour l'ordinaire accompagnées de beaucoup de grâces. Dieu même a bien voulu nous donner un exemple et un modèle de ces saintes privautés dans son Écriture. C'est dans le *Cantique des Cantiques,*qui est tout rempli des plus tendres expressions qu'un amant et une amante puissent se dire réciproquement, en sorte que l'on dirait qu'il n'a été écrit que pour apprendre aux âmes chastes à se familiariser avec Dieu ». Dom Martène, *Op. cit.*, p. 93. Voilà qui peut fermer la bouche à ceux qui trouveraient que les mystiques ont bien un peu abusé du *Cantique* et de sa littérature. Au surplus, il faut distinguer. L'épithalame des vraies chantres de l'amour divin ne se confondra jamais avec les fastidieuses rapsodies des faux inspirés. Loin d'être une simple reprise verbale du *Cantique,* c'est toujours une création nouvelle. Chez les autres, que le saint délire n'a pas transportés, attitude et paroles, tout est emprunté, tout sonne faux.

(18) D'autres grands mystiques ont souligné ce caractère redoutable qui fait essentiellement partie de l'amour divin. Ces duretés inflexibles de l'amour, une extatique contemporaine de Marie de l'Incarnation, Marie des Vallées, *la Sainte de Coutances,* les a particulièrement expérimentées : « Oh ! que ce divin Amour est terrible,

disait-elle, et qu'il sait bien mieux faire souffrir que la Justice ! Tout ce que la Justice m'a fait souffrir dans l'enfer (allusion à une de ses peines extraordinaires) n'est point comparable à ce que l'Amour divin m'a fait endurer ces douze ans. J'aime la Justice d'un amour tendre, et je la trouve si belle, si douce, si agréable que rien plus ; mais l'Amour est sévère, rigoureux, terrible. Il rit toujours, mais il frappe d'une terrible façon. Je tremble et je ne sais où j'en suis quand je le vois. L'Amour crucifie en la terre pour glorifier au ciel ». *Mémoire d'une admirable conduite de Dieu sur une âme particulière.* Bibl. Mazarine, ms. 3177. Pour Dante, l'enfer est une création du premier amour.

(19) Saint Jean de la Croix : « Dieu n'a regardé toutes choses que par la figure de son Fils : cela a suffi à leur donner avec l'être les grâces et les dons naturels qui les rendent accomplies et parfaites... Les regarder ainsi, c'était les faire très bonnes dans le Verbe son Fils. Non seulement par ce regard il leur communique l'être et les grâces naturelles, mais encore cette seule figure de son Fils les a laissées revêtues d'une nouvelle beauté, puisqu'elle leur a communiqué l'être surnaturel ».

Cette beauté et cette vertu surnaturelle des choses, image de la beauté du Verbe Incarné, rappellent trop à l'âme son Bien-Aimé pour ne pas renouveler en elle le désir qu'elle a de sa présence. Toutes ces beautés participées l'élèvent irrésistiblement à la Beauté essentielle. Alors, elle dit : « C'est vous, (Seigneur,) que je veux tout entier. Les êtres créés ne peuvent me dire tout ce que vous êtes. Rien sur la terre ni au ciel ne peut donner à l'âme la connaissance qu'elle désire avoir de vous.» Cf. *Le Cantique Spirituel.* Str. v et vi (traduction des Carmélites de Paris).

(80) Saint Jean de la Croix : « L'amour ne guérit-il pas les plaies et les blessures qu'il a faites, en les rendant toujours plus vives, plus profondes par les nouveaux coups qu'il porte à l'âme, jusqu'à ce qu'il l'ait transformée tout entière en flamme d'amour ? Elle n'est plus alors qu'une plaie, mais elle est parvenue à une parfaite guérison parce qu'elle est toute blessée d'amour. Ici, la santé est d'autant plus florissante que la blessure est plus profonde ; en sorte que celui-là jouit de la santé la plus parfaite, qui n'est plus qu'une large plaie. La brûlure n'en agit pas moins sur l'âme, à la fois toute blessée et toute guérie, et elle accomplit son ministère d'amour en blessant encore davantage. C'est alors que la plaie devient ineffablement douce et arrache à l'âme ce cri : O plaie enivrante ! D'autant plus enivrante qu'elle est due à un feu d'amour plus sublime et plus éminent. Le Saint-Esprit l'a faite afin de remplir l'âme de délices ; or plus son désir de la faire jouir de ce bonheur est grand, plus grande aussi sera la plaie. O bienheureuse plaie, faite par celui qui ne sait que guérir ! O plaie mille fois heureuse et désirable, puisqu'elle n'a été

faite que pour la joie et le bonheur de l'âme ! Cette plaie est grande, parce que son auteur est infini ; les délices qu'elle fait goûter à l'âme sont inestimables,parce que le feu d'amour qui l'a produite est d'une incomparable ardeur. Oui, ô plaie enivrante ! d'autant plus excellemment enivrante, que la brûlure d'amour atteint plus profondément le centre intime de l'âme, embrasant tout ce qui était susceptible de partager son ardeur,afin de combler de délices toutes ses puissances *La Vive Flamme d'amour*, str. II, v, 2 (trad. des Carmélites de Paris).

(21) Saint Jean de la Croix : « Enflammée d'amour... il arrivera que l'âme se sentira attaquée par un séraphin armé d'un dard dont la pointe est toute de feu. Le céleste messager transperce cette âme, semblable à une fournaise embrasée ou plutôt à une flamme, et lui fait sentir la pointe de feu de la manière la plus sublime. Dans cette opération divine qui pénètre l'âme toute entière, la flamme accélère son mouvement et s'élève soudain avec impétuosité, comme le feu d'une fournaise monte plus haut et redouble d'activité,lorsqu'on vient à remuer le bois qui l'alimente. Ainsi en est-il de l'âme transpercée par la main d'un séraphin. Au moment où le dard enflammé l'atteint, sa blessure lui procure d'ineffables délices ; déjà touchée intimement, elle est émue de nouveau par le mouvement impétueux que lui cause le séraphin, en l'embrassant d'une ardeur extrême qui la fait se fondre d'amour. Ce n'est pas tout encore. La blessure pénétrante que l'âme a reçue, et l'efficacité du poison divin qui envenime le dard, dont son esprit est transpercé dans ce qu'il a de plus profond,l'enivre de délices que nul ne pourra jamais exprimer dignement. L'âme éprouve à peu près la même sensation que si un grain de sénevé presque imperceptible, mais doué d'une grande vertu et d'une force dévorante, avait été déposé dans la partie le plus intime de l'esprit qui a reçu la blessure. La substance et l'énergie de ce grain se répandent alors subtilement dans toutes les veines spirituelles de l'âme, avec toute la puissance de l'ardeur qui l'embrase. Son amour s'augmente, se développe et s'enflamme à un tel point qu'il lui semble voir en elle des mers de feu qui la remplissent toute d'amour... L'âme se voit changée en un vaste incendie d'amour. Un petit nombre d'âmes... arrivent jusqu'à une si haute perfection. On en trouve cependant quelques-unes qui y sont parvenues : *ce sont surtout les âmes dont la vertu et l'esprit doivent se propager dans la succession de leurs enfants spirituels.* Dieu donne aux chefs de famille des richesses et des grandeurs en rapport avec les destinées providentielles de leur postérité selon la grâce ». Cf. *La Vive Flamme d'amour*, str. II, v. 2 (trad. des Carmélites de Paris).

La glose de Dom Claude Martin ne s'arrête pas à la description symbolique de cette grâce de chef, mais elle en relève l'existence chez Marie de l'Incarnation. « Dieu, dit-elle, qui l'avait choisie pour être la pierre fondamentale d'un édifice qui devait durer jusques à la fin du monde, lui donna une grâce de chef, c'est-à-dire, une grâce

éminente, qui ne devait pas seulement servir à sa propre sanctification, mais qui devait encore profiter aux personnes qui vivaient avec elle, et à celles qui leur devaient succéder jusques à la consommation des siècles. Car, il est certain que Dieu donne des grâces à ses serviteurs et à ses servantes, selon les desseins qu'il a sur eux. Il y en a de qui il ne demande que leur propre sanctification, et il donne à ceux-là des grâces personnelles et limitées, qui ne sont propres que pour eux. Mais, il y en a d'autres qui, outre leur propre perfection, sont destinés pour coopérer au salut et à la perfection de plusieurs ». De ces derniers, les uns n'ont charge d'âmes que pour un temps et pour un lieu, « comme sont les évêques, les pasteurs, les supérieurs, les prédicateurs », les autres « sont des âmes choisies, non seulement pour leur propre perfection et pour l'instruction d'un petit troupeau durant leur vie, mais encore pour la sanctification de ceux qui doivent vivre après eux durant plusieurs siècles, comme ont été les Apôtres qui ont jeté les fondements de l'Église, les hommes apostoliques qui ont établi les sièges des Églises cathédrales, ces grands personnages qui ont fondé les Ordres religieux, ces saints abbés qui ont bâti ces grands monastères et qui les ont peuplés de tant de saints moines ». Les premiers sont les pères spirituels, « qui travaillent simplement au salut des âmes », mais les autres sont « les patriarches, parce qu'ils sont les pères non seulement des enfants, mais encore des pères mêmes ». La grâce qu'ils ont reçue a été « comme ce baume sacré, qui après avoir parfumé la tête d'Aaron, s'est communiqué à tout le corps et est descendu jusques aux dernières franges de sa robe ». Les Pères sont « comme les canaux qui communiquent les eaux de la grâce », les patriarches, « comme les sources qui les répandent dans les canaux mêmes ».

« Cette grâce de chef et de source, — ajoute la *Vie*, — a été donnée à la Mère de l'Incarnation ; car, comme cette sorte de grâce consiste dans les lumières de la science que ces grandes âmes laissent dans le monde pour l'instruction de ceux qui viendront après elles, et dans l'exemple d'une vie sainte et sublime sur laquelle ils puissent former la leur, la Mère de l'Incarnation a tant laissé d'écrits... que toutes les filles qui vivront dans son monastère, jusques à la fin des siècles, y trouveront abondamment de quoi s'instruire elles-mêmes, et de quoi enseigner aux autres selon l'esprit de leur vocation ; et sa vie a été si sainte et remplie de tant vertus héroïques, qu'elle leur sera à jamais un modèle, où elles trouveront à imiter ». *Vie*, p. 402.

Nous pourrions rattacher l'origine de cette grâce éminente chez Marie de l'Incarnation aux mystérieux phénomènes dont nous parle la *Vie*, à la page 151, et dont saint Jean de la Croix nous faisait ci-dessus la description.

(22) En assimilant le mariage spirituel, ou mariage mystique, au dernier degré de la sainteté, celui que les écrivains spirituels ont appelé

l'union transformante, Dom Claude Martin raisonnait comme s'il donnait à une expérience personnelle, — celle de sainte Thérèse ou de saint Jean de la Croix, par exemple, — la portée d'une loi générale et constante. A vrai dire, le recul nécessaire lui manquait pour apprécier à sa juste valeur le cas très particulier de sa vénérable Mère. Peut-être, malgré ce qu'il en a dit, a-t-il hésité à la mettre de pair avec les plus grands. Le temps nous a délivrés aujourd'hui de ces timidités de la première heure. Nous savons que l'expérience mystique de Marie de l'Incarnation se suffit à elle-même. Son témoignage est à prendre au pied de la lettre. L'histoire de chaque âme ne se déroule pas selon un plan uniforme, déterminé d'avance pour toutes. Appuyés sur les faits, nous devons reconnaître que la vie mystique ne suit pas chez toutes la même marche. Le cas de Marie de l'Incarnation n'est certes pas le plus fréquent, mais il n'est pas unique. Nous avons d'autres exemples où le mariage spirituel, entendu au sens de la tradition, a précédé l'accès au dernier stade de l'itinéraire mystique. La distinction imaginée par Dom Claude Martin, sans fondement dans les écrits de Marie, comme dans l'histoire, est à abandonner. Ni les mystiques ni les théoriciens de la mystique ne la connaissent. « Ce terme de mariage spirituel, bien que désignant toujours une union fort étroite entre Dieu et l'âme, ne s'applique pas nécessairement à (l'union suprême ou transformante). Cf. A. Sandreau. *Les degrés de la Vie Spirituelle*, t. II, p. 237 (1920).

(23) Eustache Asseline, 1573-1640, l'une des illustrations de la Congrégation des Feuillants. *La Chronique du monastère roial de St. Bernard des Feuillans...*, de la rue Saint-Honoré à Paris (Bibl. Mazarine, m. 3334). signale pour l'année 1605 « la retraite du siècle à la religion du R. Père Dom Eustache de Saint-Paul, appelé Asseline, Docteur de Sorbonne, lequel prit l'habit de notre Congrégation. Dieu se servit de lui, — ajoute-t-elle, — pour la conversion des âmes et pour la réforme de plusieurs abbayes d'hommes et de filles, lesquelles il remit dans le véritable esprit de leur institut, par sa douceur admirable et par ses doctes écrits qu'il a laissés au public ». Il jouit à Paris, pour son savoir et sa haute vertu, d'une grande autorité. Il fut mêlé à toutes les initiatives pieuses qui devaient aboutir à la fondation du Carmel français avec Madame Acarie (la B^se^ Marie de l'Incarnation), à la réforme de l'Abbaye du Val de Grâce avec Marguerite d'Arbouze, à la première réforme de Port-Royal avec la Mère Angélique Arnauld, avant l'intervention de l'abbé de Saint-Cyran, et à l'établissement à Paris des Feuillantines. Visiteur de la Congrégation, puis assistant du Général, de 1629 à sa mort en 1640, Dom Eustache de Saint-Paul qui pouvait connaître Marie par les rapports de Dom Raymond de Saint-Bernard, l'avait peut-être vue lui-même dans l'un de ses passages à Tours, où il vint sûrement. Par là, on s'expliquerait plus facilement encore que Marie ait eu recours à ses lumières.

III.

LA VOCATION RELIGIEUSE.

§

Marie connaît que Dieu l'appelle à l'état religieux. Elle se plaint à Notre-Seigneur de ce qu'il tarde tant à la retirer du monde dans la religion. Il lui promet d'accomplir ses désirs.

158] 53

MON désir pour la religion augmentait de jour en jour [a], et depuis la première année de ma *conversion,* il n'est point sorti de mon esprit. S'il y avait quelque chose dans le monde qui me plût, c'était la condition d'une religieuse, et j'en menais la vie et faisais les actions autant qu'il m'était possible. Je ne laissais pas quelquefois d'avoir peur que ce ne fût une tentation pour me distraire, et je m'en plaignais à Dieu, lui disant: Hélas ! mon Bien-Aimé, ôtez-moi, s'il vous plaît, cette

[a]. Marie semble commencer l'historique de sa vocation au point même où elle vient d'arrêter celui de son ascension mystique. On voit par le début de ce fragment qu'elle avait déjà parlé de ses désirs de la vie religieuse dans la *première Relation.* Avant son mariage, à 14 ans, c'est aux Bénédictines de Beaumont-les-Tours qu'elle avait d'abord pensé; mais depuis 1619, année de la mort de Claude Martin, son mari, quelques-unes des nouvelles familles religieuses avaient commencé de s'établir à Tours. A cette date, les Ursulines n'y étaient pas encore entrées. On les y connaissait du moins de nom. C'est vers les Ordres nouveaux, faisant profession d'une vie plus retirée, plus austère et encore dans tout l'élan de leur première institution, que Marie devait tout naturellement se sentir attirée. De fait, elle ne baraît plus avoir pensé à Beaumont, dont pourtant, comme on l'a dit, Anne II Bapou de la Bourdaisière, l'abbesse, était sa cousine.

pensée. Vous savez que je me suis ôté les moyens de parvenir à ce bienheureux état, en me privant de mes propres intérêts, afin de servir le prochain pour l'amour de vous. Et de plus, j'ai un fils de qui il faut que je prenne le soin, puisque vous le voulez et que j'y suis obligée, ô mon Dieu ! Cette plainte était suivie d'un reproche intérieur que je manquais de confiance, cette divine bonté étant assez riche pour mon fils et pour moi. Ainsi je m'abandonnais, n'aimant rien qu'à suivre les conseils que Notre-Seigneur nous a enseignés dans l'Évangile. Je voyais le monde désirer et demander des richesses, et moi, il m'était impossible de désirer ou de demander autre chose que d'être pauvre. Tout ce que ma sœur me donnait, je le donnais aux pauvres ou j'en achetais des instruments pour me mortifier. Je me réjouissais de n'avoir rien et de ce qu'il fallait que je demandasse par charité à ma sœur tous mes besoins, et elle m'était si bonne qu'elle ne me laissait manquer de rien, mais elle donnait à mon fils et à moi plus que je ne voulais pour notre entretien. Après tout, je m'estimais la plus riche du monde, espérant que, nonobstant toute ma pauvreté, la Providence de Dieu ne me manquerait jamais, que je serais religieuse et que je serais délivrée de tous les tracas où j'étais engagée.

Quoique ce désir de quitter le monde fût continuel, il ne me causait point de trouble, mais mon âme demeurait dans une douce paix, attendant l'heure que Notre-Seigneur ordonnerait pour cela, avec promesse de lui être fidèle, quand il m'en ouvrirait le chemin. C'était lui qui me donnait la vue des biens qui sont renfermés dans l'état religieux, c'était lui aussi qui m'en devait donner la possession. Une fois, je fus contrainte de m'arrêter en un chemin, ne pouvant supporter la force de cette inspiration, qui me liait fortement à Dieu, dans la connaissance qu'il me donnait qu'il voulait cela de moi. M'arrêtant ainsi, c'était afin de le caresser et de l'obliger de me l'accorder au plus tôt, et lorsque je le pressais, j'entendis en mon intérieur cette parole amoureuse : Attends, attends, aie patience. Cela me fortifiait et

m'entretenait dans l'espérance, et ce pendant je ne faisais point d'autres recherches que d'attendre sa sainte volonté et les moments de son exécution.

Le diable ne laissait pas de me tenter beaucoup sur ce qui regardait la pauvreté. Il me voulait faire aimer les richesses, et il n'y a raison qu'il n'objectât à mon imagination pour me faire sortir d'un chemin aussi dénué que celui où Notre-Seigneur me conduisait, et où il m'inspirait de demeurer. Je n'ai point eu de tentation qui m'ait tant importunée que celle-là, car elle était quelquefois si violente que je me voyais presque sur le bord du consentement, étant comme aveugle dans la pratique de la vertu. Mon recours était l'oraison, où je m'abandonnais de nouveau à Notre-Seigneur, et d'en aller rendre compte à mon confesseur, qui voyait bien que Dieu me voulait dans la nudité où j'étais, et que toute autre pensée contraire n'était que tentation. Ainsi je demeurais en repos et le trouble de l'imagination cessait, car pour l'âme, elle était toujours en sa paix [a] et dans la conformité à la volonté de Dieu, qui était toute sa suffisance, son contentement et sa vie.

Vie, p. 159.] Ensuite de ce discours, elle parle des communications intérieures dans lesquelles Notre-Seigneur la consolait, et des vertus héroïques qu'elle pratiquait en attendant qu'il disposât d'elle selon sa volonté ; puis elle continue en cette sorte :

159] 54

Quoique je fisse tout mon possible pour pratiquer les vertus dans les occasions, qui m'étaient continuelles, je me sentais toujours pressée intérieurement de quitter le monde, avec une lumière qui m'enseignait incessamment que je ne m'y sauverais pas, à cause des grands et continuels obstacles où je me trouvais. Je ne savais pas si Notre-Seigneur me continuerait cette grande assistance, et dans cette incertitude, la lumière qu'il me donnait

[a]. Marie confirme ici la remarque qu'elle a faite au fragment 52. Les tentations ne dépassent pas la zone de la vie inférieure. Le centre de l'âme demeure tranquille.

me faisait voir qu'il fallait éviter les occasions. N'eût été la grande paix qui me demeurait en l'âme, on eût jugé que ces sortes de lumières eussent été des tentations, parce qu'en apparence, je pouvais faire plus d'actions de charité envers le prochain et mériter davantage dans la condition où j'étais que dans la religion, où je ne voyais pas pouvoir rien faire que pour mon propre salut. D'ailleurs, n'ayant point de biens et étant chargée d'un enfant, cela était presque hors de raison. En cette vue, je faisais résolution de n'y plus penser ; mais c'était en vain, car mon inspiration se fortifiait toujours, et je m'en plaignais à Notre-Seigneur, lui disant que puisqu'il me donnait ces pensées, il fît donc tout.

Je souffrais plus que jamais dans le monde lorsque j'entendais des paroles qui offensaient Dieu, et surtout des paroles contraires à la pureté. Cela me martyrisait intérieurement et me faisait trembler, me voyant en des lieux et en des temps où je ne le pouvais éviter. Et néanmoins, plus j'entendais ces sortes de discours, plus mon cœur se liait à Dieu pour me plaindre à lui. Une fois, dans une occasion semblable, où j'eus beaucoup ma à souffrir, je me sentis tirée intérieurement d'aller en chambre caresser le Bien-Aimé, qui semblait me vouloir faire quelque faveur. Je ne pouvais néanmoins lui obéir si promptement que j'eusse voulu. Mais enfin il me donna jour de congédier ceux qui me retenaient et me fit la grâce de le faire. Je me retirai soudain, et dès le premier pas que je fis dans ma chambre, je fus saisie d'un si grand attrait que je fus contrainte de m'asseoir promptement à terre, ne pouvant me tenir à genoux. Il semblait que l'âme se voulût séparer du corps, ne pouvant plus demeurer sur la terre parmi tant d'immondices, qui lui étaient si horribles et si épouvantables, elle qui était créée pour le ciel et qui ne voyait ici-bas que des choses qui l'en pouvaient détourner. Je faisais des cris et des soupirs si grands qu'on m'eût facilement entendue, mais j'étais seule au haut du logis, ce qui me fut une grande faveur de Dieu, ceux, d'ailleurs, avec qui je demeurais, n'étant pas capables des choses

spirituelles. C'étaient des plaintes redoublées à Notre-Seigneur de ce qu'il me laissait en tant de dangers, et parmi tant d'âmes qui ne l'aimaient pas d'un véritable amour, le conjurant que si sa bonté ne me voulait pas retirer de la terre, il me mît, au moins, avec des âmes pures, et qui l'aimassent véritablement, afin qu'étant éloignée du monde, je le pusse caresser à mon aise, ne pouvant plus vivre dans un si grand martyre. Cependant cette divine Majesté me regardait amoureusement, prenant plaisir à mes plaintes, et le regard de ce divin Époux me calma, sans que je fisse rien de ma part ; mais, de je ne sais quelle manière, je me sentis toute changée et fixe à le regarder et à écouter ses divines paroles. Il me caressait amoureusement et m'assurait qu'il m'accorderait ce que je lui demandais avec tant d'instance, et qu'il satisferait mes désirs, mais qu'il ne le voulait pas encore. Il m'est impossible de dire ce que je connaissais et dont je jouissais en ce divin regard. Je lui dis, me sentant vaincue d'amour, et correspondant à sa gracieuseté sacrée : Mon doux Amour, ne méritez-vous pas que je vous cède en tout ! Ah ! quand j'aurais en moi le pouvoir et le vouloir de posséder ce que je vous demande, je le mettrais à vos pieds, laissant tout pouvoir et tout vouloir, pour vous laisser pouvoir et vouloir selon votre divine volonté. Et cela n'est-il pas bien raisonnable, ô mon Bien-Aimé, ô mon cher Amour ? Tous actes cessèrent et il m'unit si étroitement à lui que je ne le puis exprimer, et cette union dura fort longtemps, me laissant dans une douce paix, confiance et assurance intérieure que je posséderais bientôt ce que je désirais.

Vie, p. 161.] C'est ainsi que se termina cet amoureux entretien de notre Mère avec Notre-Seigneur. A quoi elle ajoute une réflexion que je ne dois pas omettre, parce qu'elle est d'une singulière instruction pour les personnes qui font profession d'une vie spirituelle, car ayant fait tout son possible pour expliquer l'effet de ce regard mutuel de Notre-Seigneur à elle et d'elle à Notre-Seigneur, et n'ayant pu, de bien loin, égaler par ses paroles le mérite et l'excellence de la chose, elle dit :

161] 55

Oh ! que c'est une grande peine de ne pouvoir dire les choses de l'esprit comme elles sont [a] ! L'on n'en parle qu'en bégayant, et encore faut-il chercher des similitudes pour s'exprimer ; autrement, il se faudrait taire. J'ai encore aussi présentes les vues et les grâces de Notre-Seigneur qu'au temps qu'il me les a faites, et cependant je n'en saurais presque rien dire, tant cela est dégagé du sentiment et de l'imagination. Car, pour ce qui est du regard de Notre-Seigneur dont j'ai parlé, on pourrait croire que j'aurais vu une chose imaginaire, mais nullement. De toutes les choses de Dieu, je n'ai quasi jamais rien vu en cette sorte [b], et comme *Dieu est esprit, il le faut adorer en esprit et en vérité* (Jean, IV, 24). C'est une chose si délicate en l'âme que sans voir, ni ouïr, ni goûter, elle comprend, elle sait et connaît Dieu et les choses que sa divine Majesté lui veut apprendre, d'une façon admirable, et dans une certitude qui ne se peut dire. Il est lui-même le maître de l'âme qu'il mène par cette voie, la régissant et la conduisant par connaissance et par amour, se faisant voir à elle et se l'unissant, ne lui cachant rien, mais plutôt lui faisant montre et part de ce qu'il est, dès cette vie, par une telle science et jouissance, qu'il n'y a que lui et celle qui en jouit qui le sachent. En un mot, on peut dire que le cœur et l'âme est un paradis où il n'y a rien de secret entre l'aimé et l'amante.

---

[a]. *Les choses de l'esprit*, c'est-à-dire, la pure contemplation, la sagesse inexprimable et secrète. Saint Jean de la Croix écrivait pareillement : « Si sublime et si savant que soit le langage qu'on emploie, l'âme reconnaît combien sont viles, insignifiantes et en quelque sorte impropres, les expressions dont on se sert pour discourir des choses divines. Il est impossible d'en avoir et d'en donner une juste idée par les moyens ordinaires, sans l'illumination et le secours de la théologie mystique. Éclairée de ces splendeurs, l'âme se persuade facilement qu'on ne peut ni les imaginer, ni les décrire avec la parole humaine ». *La Nuit obscure de l'âme*. II, XVII (trad. des Carmélites de Paris).

Plus encore que les poètes, les mystiques ont souffert de l'insuffisance et de l'approximation du langage humain pour traduire leurs états. Le meilleur d'eux-mêmes, le plus divin de leurs communications avec Dieu, devait demeurer ineffable.

[b]. Nouvelle affirmation du caractère supra-sensible de l'expérience mystique de Marie. Quelques visions imaginaires, très rares, au début. Ensuite, uniquement des illustrations de l'intelligence, des communications de plus en plus spirituelles.

§

Son attrait pour les Carmélites, les Feuillantines et les Ursulines.

Vie, p. 163.] Encore que notre Mère fût indifférente en quel Ordre elle se consacrerait à Dieu, elle avait néanmoins de puissants attraits pour celui des Carmélites [a], parce qu'ayant lu les œuvres de sainte Thérèse, et reconnu que ses religieuses faisaient une particulière profession d'oraison et de recueillement, elle crut que cet esprit s'accommoderait fort bien avec le sien, qui était une union continuelle avec Dieu.

D'ailleurs, le R. P. Général des Feuillants [b], qui était allé à Tours pour faire la visite dans son Monastère, ayant désiré de la voir, il fut si ravi de ses dispositions intérieures, qu'il crut que ce serait acquérir un grand trésor à son Ordre de lui en donner l'entrée. A cet effet, il lui offrit, d'une manière fort obligeante, une place aux Feuillantines [c],lui promettant que les Pères de l'Ordre prendraient

---

[a]. Résumé d'un fragment de la *Relation* de 1633 que la *Vie* n'a pas inséré, mais dont la *Relation* de 1654 nous donne une idée suffisante. Marie a d'abord, en effet, pensé sérieusement aux Carmélites. Celles-ci venues s'établir à Tours, sous la conduite de la Bienheureuse Mère Anne de Saint-Barthélemy, la compagne dévouée de sainte Thérèse, y résidaient depuis une vingtaine d'années (1).

[b]. Il est impossible de déterminer avec précision le nom de ce Général des Feuillants. Vu l'âge de Claude, la proposition des Feuillantines à Marie ne peut se placer plus bas que 1627. Peut-on même descendre jusque-là ? Claude à cette époque n'avait que huit ans. En 1627, le Général des Feuillants était Dom Jean de Saint-François, le traducteur célèbre de Denys l'Aréopagite. Dans la première moitié de 1628, ses six ans de généralat, qu'autorisaient les Constitutions des Feuillants, étant révolus, il était remplacé à la tête de la Congrégation par Dom Charles de Saint-Paul Vialart, lettré lui aussi et homme d'oraison, qui sera un peu plus tard évêque d'Avranches. D'après sa *seconde Relation*, Marie, qui a eu entre les mains la traduction de Denys l'Aréopagite, ne paraît pas avoir été frappée par le nom du traducteur. Autant que cet indice autorise une conjecture, ce ne serait donc pas à Dom Jean de Saint-François qu'elle aurait eu à faire, mais à Dom Charles de Saint-Paul. En tout cas, pour une raison qui va venir tout à l'heure, cet entretien avec le Général des Feuillants n'a pu avoir lieu en 1629. Il faudrait donc opter pour 1628, et même pour le premier semestre de l'année.

[c]. Les Feuillantines étaient la branche féminine de la Congrégation des Feuillants. Elles devaient, elles aussi, leur origine à Dom Jean de la Barrière, l'auteur de la Réforme, qui les avait fondées en 1588. Leur vie était strictement contemplative, comme celle du Carmel, mais leurs austérités passaient celles des couvents thérésiens. D'abord établies à Toulouse, elles étaient venues à Paris en 1622, à la prière d'Anne d'Autriche et s'étaient installées près du Luxembourg, dans l'impasse actuelle des Feuillantines. Elles n'eurent jamais d'autres maisons en France, où elles ne se répandirent pas. Dom Eustache de Saint-Paul, que nous avons vu consulté par Marie, dans les années 1627, 1628, — cf. fragment 52, — fut leur confesseur de 1625 à 1628. Cf : *La Chronique du Monastère roial de St. Bernard des Feuillans* (B. Mazarine, ms. 3334). Il était donc en état de prendre en mains

soin de l'éducation de son fils. Elle reçut beaucoup de joie de cette promesse, voyant que Dieu commençait à lui ouvrir les moyens d'accomplir son dessein dans un Ordre qu'elle aimait particulièrement, à cause des grandes austérités qu'on lui avait dit qui s'y pratiquaient.

Durant quelque temps, elle fut dans l'indifférence de ces deux Ordres. Mais enfin, ayant appris que les Feuillantines faisaient profession d'une grande retraite et qu'elles joignaient à leurs austérités l'oraison et le recueillement, elle crut qu'elle y trouverait tout ce qui l'attirait du côté des Carmélites, outre qu'elle y voyait des dispositions bien plus présentes, car l'affaire alla si avant qu'on se disposait déjà à la recevoir dans le monastère de Paris.

Dieu, néanmoins, ne la voulait ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux Ordres, car dès le temps qu'elle se vit veuve, et qu'elle prit la résolution d'être religieuse, son premier attrait... fut aux Urselines [a], quoiqu'elle ne les eût jamais vues, et qu'elle ne sût où elles avaient des monastères. C'était là pourtant le véritable dessein de Dieu sur elle, quoique sa Providence le lui voulût rendre incertain, jusques au temps de son exécution. Mais enfin, le temps des desseins de Dieu étant venu, ils s'accomplirent quasi d'eux-mêmes. Sa Providence disposa tellement les choses, que cette religion qui paraissait si éloignée s'approcha comme d'elle-même, en s'établissant à Tours ; et les moyens qu'elle ne recherchait pas semblaient la rechercher, les religieuses, qui au commencement étaient un peu éloignées, venant s'établir tout proche le logis de son frère. En un mot, tout venait au-devant d'elle, en sorte qu'on eût dit que cet établissement ne se faisait qu'en sa faveur, et pour accomplir les desseins que Dieu avait sur elle.

---

les intérêts d'une âme dont il avait approuvé les états, et sans doute, il dut contribuer pour une bonne part à pousser cette affaire.

[a]. D'après Ménage (1613-1692), l'usage de Paris et de la Cour se partageait entre *Urselines* et *Ursulines*. On pouvait écrire et prononcer indifféremment l'un ou l'autre. *Urseline* était plus répandu chez les dames et parmi le peuple. Cf. Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Marie, dans les autographes que nous avons encore d'elle, écrit toujours *Ursuline :* Dom Claude Martin suivait l'autre usage. Mais Bossuet aussi.

Les Ursulines étaient l'un des premiers et des plus importants des nouveaux Instituts religieux que produisit la Renaissance religieuse du XVI[e] siècle. Fondées en Italie, en 1530, par sainte Angèle Mérici, elles furent introduites en France en 1594, en Provence d'abord, par Françoise de Bermond, et à Paris, en 1608, par Madeleine Lhuillier, — connue surtout sous le nom de Madame de Sainte-Beuve, — assistée du concours de Madame Acarie, sa cousine et de M. de Bérulle que nous avons rencontrés plus haut, à propos des Carmélites. En 1606, Françoise de Cazères et le cardinal de Sourdis avaient également établi les nouvelles religieuses à Bordeaux. Bordeaux et Paris devinrent les têtes des deux congrégations d'Ursulines de ces noms. Bordeaux, la plus répandue, comptera bientôt plus de 100 maisons. Les Ursulines de Tours étaient, par Saumur, une fondation de Bordeaux. L'Institut de sainte Angèle était voué à la vie contemplative et à l'éducation des filles (2).

165] 56

Encore qu'au commencement je ne fisse élection de telle ou telle religion, et que j'attendisse tout de Notre-Seigneur sans aucun choix, ainsi qu'un pauvre qui ne fait choix de l'aumône qu'on lui donne, j'avais pourtant beaucoup d'inclination à celle des Feuillantines; mais Notre-Seigneur ne voulait pas cela de moi, parce que toutes les fois que je passais proche le Monastère des Ursulines, je sentais en moi une telle émotion, qu'il semblait que mon cœur se dût arrêter en cette place, avec une affection d'y demeurer. Je ne voulais pourtant pas tant m'y affectionner, parce que j'appréhendais de m'attacher à une chose dont je n'eusse pu venir à bout. Ainsi je tâchais de faire évanouir ces sentiments de mon esprit et d'en perdre l'estime, bien que je fisse souvent réflexion sur les pensées que Notre-Seigneur me donnait de l'utilité de cet Ordre, et combien il ravit d'âmes d'entre les mains de Satan. Il m'était avis que je devais faire plus d'état de cela que de toutes les austérités des autres, et que sa bonté m'ayant fait, parmi les embarras du siècle, toutes les faveurs dont j'ai parlé, cet Ordre me serait plus propre qu'aucun autre, la conversation avec le prochain y étant encore conforme à celle que Notre-Seigneur a eue ici-bas dans l'instruction des âmes.

Je pesais beaucoup cette considération et je la trouvais d'un grand poids. Mais, je retournais à mes pensées imparfaites, regardant les pénitences extérieures dont on fait tant d'état, et j'avais un peu de regret d'être dans un lieu où l'on ne fît pas tant d'austérités. De plus, Notre-Seigneur me tenait encore caché le lieu où il me voulait, ou des Feuillantines ou des Ursulines. C'est pourquoi je retenais en ma pensée la promesse que le R. P. Général des Feuillants m'avait faite, n'ayant pour lors nulle entrée ou habitude aux Ursulines. Et quand j'y en aurais eu, je n'aurais jamais eu la hardiesse d'y demander une place, cette demande me paraissant trop hors de raison, parce qu'il n'y avait rien en moi qui pût donner à ces saintes filles l'affection de me recevoir

pour l'amour de Dieu, ne pouvant être reçue en aucun lieu que sous le titre de la charité. Ainsi j'attendais toujours la grâce qui m'avait été promise d'ailleurs, et toujours je revenais à penser aux Ursulines, ressentant en moi cette affection intérieure que j'ai dite de l'instruction des âmes. Je me ressouvenais que la première pensée que j'avais eue d'être religieuse, après ma *conversion*, avait été d'être Ursuline, bien que jamais je n'en eusse vu et que je n'eusse même jamais entendu parler de leurs fonctions, et cette pensée m'était toujours demeurée dans l'esprit. Étant donc ainsi pensive et combattue des deux côtés, sans savoir dans lequel Dieu me voulait, j'attendais en paix les ordres de sa volonté, laquelle quand elle me serait connue, j'étais entièrement résolue de m'y soumettre quoi qu'il m'en dût arriver.

§

L'Évêque de Dol la veut attirer dans sa ville pour la faire religieuse de la Visitation.

Vie, p. 166.] Lorsque cette Mère était ainsi indéterminée, il se présenta une occasion qui pensa la partager encore davantage.

M. l'Évêque de Dol [a], passant par Tours, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Paris, et entendant tout ce que l'on disait de ses grandes vertus et de l'étendue de son esprit, voulut l'emmener avec lui pour la faire la pierre fondamentale d'un Monastère de religieuses de la Visitation [b] qu'il voulait fonder en son diocèse. Comme elle

---

[a]. Dol, chef-lieu de canton de l'Ille-et-Vilaine, évêché sous l'ancien régime, le premier de la province de Bretagne, dépendant de la province ecclésiastique de Tours, supprimé par le concordat de 1801. Le titulaire du siège épiscopal était, au temps dont parle la *Vie*, Antoine de Révol (3).

[b]. En 1628, il n'y avait pas encore de monastère de la Visitation à Tours. Saint François de Sales était, il est vrai, passé dans la cité, en 1619, mais sans bruit. Aucune chronique locale, pas même celle de la grande abbaye de Beaumont-lez-Tours, n'en fait mention. Un peu plus tard, nous l'avons vu, Marie avait lu la *Vie dévote*. Dans le même temps, elle avait pu se lier déjà avec une jeune tourangelle qui, après son départ pour le Canada, restera une de ses fidèles correspondantes, Mademoiselle Gillette Roland. L'une et l'autre, en effet, étaient à cette époque les dirigées de Dom Raymond de Saint-Bernard. Or Gillette Roland pensait dès ce temps-là à procurer effectivement l'établissement à Tours des Filles de Sainte-Marie. Elle réussira dans son dessein, seulement en 1633. Elle sera même la première postulante du nouveau monastère. Par Gillette Roland, qui avait été

n'entreprenait rien à la légère, elle demanda du temps pour prendre conseil sur une affaire de telle importance. Après donc y avoir pensé devant Dieu, elle lui fit cette sage réponse : que cette affaire était d'une extrême conséquence, et que pour y réussir il était nécessaire d'y avoir une grande vocation, mais que pour elle, elle n'y en avait aucune, et qu'ainsi elle suppliait Sa Grandeur de ne la point engager dans un emploi où elle ne pourrait pas réussir. Après cette réponse, ce prélat continua son chemin, bien marri de ne l'avoir pu gagner, mais d'ailleurs fort édifié de sa modestie.

§

Ses premiers rapports avec les Ursulines. Dieu la presse de s'y retirer. Elle y est reçue.

Vie, p. 166.] S'étant ainsi dégagée, elle continua dans son indifférence à l'égard des Feuillantines et des Urselines ; mais il se présenta une occasion qui servit à la disposer peu à peu à l'état où Dieu l'avait destinée. Elle fut obligée de rendre visite à la Mère Françoise de Saint-Bernard [a], alors sous-prieure des Urselines, et cette visite ayant été suivie de beaucoup d'autres, elles formèrent entre elles une amitié sainte, qui passa jusqu'à la familiarité. Leur conversation était si douce et leurs entretiens remplis de tant de dévotion que notre Mère en dit ces paroles :

---

présentée personnellement à saint François de Sales, par Dom Raymond de Saint-Bernard aussi, très dévot au saint évêque de Genève. Marie n'était certainement pas sans avoir entendu parler de la Visitation, fondée il y avait près de vingt ans, et dont les maisons étaient déjà assez répandues en France. Mais elle était trop pénétrée alors de son désir de pénitences pour songer à embrasser une observance modérée. C'est un scrupule de même nature qui l'arrêtera bientôt aux portes de Sainte-Ursule. Il faudra que sa voix intérieure lui commande de passer outre. Voir : *Histoire chronologique des fondations de tout l'Ordre de la Visitation. Fondation de Tours*. Bibl. Mazarine, ms. 2433.

[a]. Françoise de Briant, dite de Saint-Bernard, d'une famille originaire de Laval. Entrée aux Ursulines de Saumur, où elle avait été reçue sans dot, elle y avait été formée par la Mère Anne de Beauvais, l'une des religieuses les plus célèbres de la première génération des Ursulines françaises. Venue à Tours en 1622 pour la nouvelle fondation, elle était en 1628 sous-prieure — et non *supérieure*, comme porte la *Vie*, par suite d'une faute d'impression. — Cette même année 1628, elle fut envoyée fonder la maison de Loches, d'où elle revint à Tours au bout de quelques mois. C'est à son retour que commencèrent les visites de Marie aux Ursulines. Cela nous met à la fin de 1628 au plus tôt, mais plus vraisemblablement en 1629. En 1630, au début d'avril, Françoise de Briant était élue prieure du monastère de Tours. L'admission de Marie ne fut conclue que quelques mois plus tard. Voir les *Archives des Ursulines de Saumur* (Archives départementales de Maine-et-Loire), *et les Chroniques de l'Ordre des Ursulines. Paris* 1673.

166] 57

Plus la conversation était fréquente, plus je m'y sentais attirée, et elle était si douce que, quand une fois j'étais avec elle, je n'eusse jamais voulu m'en séparer.

Quoique j'eusse cette grande familiarité avec elle, je n'eus jamais la hardiesse, ni même l'instinct intérieur, de la prier de m'aider, me sentant toujours poussée intérieurement de laisser le tout entre les mains de Dieu. Je lui témoignais bien quelquefois dans l'entretien le désir que j'avais de quitter le monde et l'impuissance où j'étais de l'effectuer, mais le tout en demeurait là. Or, il arriva qu'elle fût élue supérieure, et la première fois que j'eus l'honneur de la voir après son élection, sortant de notre logis, il me vint en pensée qu'elle m'allait offrir une place. Et, en effet, après que je l'eus saluée, elle me dit fort agréablement : Je sais ce que vous avez dans la pensée ; vous pensez que je m'en vais vous offrir une place. Oui, je vous l'offre. Je fus toute surprise d'admiration de voir une telle charité et j'en fus si touchée que je ne le puis exprimer. Mais d'autre part, je devins aussi plus pensive que jamais, Notre-Seigneur me tenant toujours caché s'il voulait cela de moi, ou que je me tournasse du côté des Feuillantines. Et quoique je remisse le tout à mon confesseur, avec résolution de faire ce qu'il me commanderait, je le priai néanmoins de ne donner point sitôt parole à la Révérende Mère, ne pouvant agir en cette affaire, si je ne sentais un autre mouvement intérieur. Lui, qui ne demandait qu'à me mortifier, me répondit qu'il y aviserait, et pour sonder mes sentiments, il semblait me vouloir décourager, ne me parlant plus de la religion qu'avec froideur et indifférence. Je le craignais si fort que je n'osais presque voir la Révérende Mère, laquelle se plaisait aussi de ce que l'on me mortifiait de la sorte. Mais enfin, la confiance que j'avais en elle fit que je lui déclarai la perplexité où j'étais au regard des Feuillantines. Cela ne lui causa point de refroidissement, mais plutôt elle m'assura que si Notre-Seigneur ne me voulait point Ursuline

et qu'il m'appelât ailleurs, elle m'y aiderait de tout son possible, et par elle-même et par ses amis. Je n'avais jamais vu une charité si grande et si désintéressée. Il paraissait évidemment que Notre-Seigneur la portait à me faire tout ce qu'elle me faisait et tout ce qu'elle me fit depuis, car il n'y avait rien de naturel et d'humain qui l'obligeât à en user de la sorte. Elle ne me connaissait point, je ne l'avais jamais obligée et elle n'avait rien à espérer de moi. En un mot, rien ne l'excitait à me traiter charitablement que le pur amour de Dieu, qui l'avait réservée à me donner de sa part le bien que j'attendais depuis si longtemps de sa miséricorde. Après une si longue perplexité où Dieu me tenait, un jour que j'y pensais le moins, je vis sensiblement effacer de mon esprit l'affection et le désir que j'avais aux Feuillantines, et je sentis imprimer en la place l'affection et le désir d'être Ursuline, avec une inspiration si pressante d'en poursuivre l'exécution, qu'il me semblait que tout ce qui était au monde me menaçait de ruine, si je ne me sauvais promptement en cette maison de Dieu. Cela fut donc résolu, et mon confesseur y consentit.

§

Comment Dieu la dispose par une grande croix à la grande faveur de son entrée en religion.

Vie, p. 170.] Ce qui [a] la pressait si fort de se faire religieuse était le désir ardent qu'elle avait de garder plus parfaitement les conseils évangéliques, dont Notre-Seigneur lui avait donné tant de goût, lui faisant voir les trésors immenses qui y sont enfermés. Son amour lui avait déjà fait trouver l'invention de garder dans le siècle ceux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, d'une manière toute

a. Réflexions un peu longues, mais capitales. Sur l'un des épisodes, et le principal de tous, qui mettent la vie de Marie de l'Incarnation hors de pair, elles apportent le témoignage de la partie la plus intéressée après Marie elle-même. Certes, elles ne suffisent pas à donner la solution du cas. Elles ne fournissent qu'un élément du problème aux moralistes. Mais cet élément est considérable. C'est en raison de son importance, qu'au risque d'interrompre la suite du récit de Marie, si le fragment 58 se rattache immédiatement au fragment 57, on a fait passer ce commentaire de la *Vie* dans la *Relation* même.

nouvelle et extrêmement difficile, mais il en restait un qu'elle ne pouvait garder qu'en quittant le monde, savoir, celui qui ordonne d'abandonner les parents. C'était donc là le sujet qui l'obligeait de chercher les moyens d'en sortir, et de rompre les liens que les circonstances semblaient devoir rendre inviolables [a]. Mais la plus difficile partie de son sacrifice était à abandonner son fils qu'elle allait laisser jeune, sans biens, sans industrie, sans appui. Car quelque amitié que les parents témoignent en ces rencontres, quand elles sont récentes, et quelques promesses qu'ils fassent de donner du secours, ils se lassent à la fin, et se contentent de porter leurs propres fardeaux, sans se charger encore de ceux d'autrui [b].

Ce fils était un Isaac et un unique, que Dieu lui avait donné pour éprouver sa foi et son amour ; mais aussi, il ne lui donna pas moins de force et de courage pour l'immoler qu'il en avait donné à Abraham pour lui sacrifier le sien. Je ne doute point qu'un abandonnement si nouveau, et si contraire, en apparence, aux plus étroites obligations de la loi naturelle, ne soit condamné de ceux qui ne se gouvernent que par les lumières de la raison, et qu'il ne soit même improuvé de quelques-uns ceux qui ont connaissance des règles de l'Église, puisqu'il se trouve des Conciles qui défendent aux mères, sur peine d'excommunication, d'abandonner leurs enfants. Mais il faut avouer que les lumières surnaturelles, surtout quand elles éclairent les saints, qui n'agissent que par les mouvements de la grâce, font voir les choses tout d'une autre manière que ne font celles de la seule raison. Je ne doute point que la lumière qui fit voir au patriarche Abraham qu'il pouvait lui-même immoler son propre fils, après que la voix de Dieu lui en eut fait le commandement, ne fût la même qui fit voir à cette âme généreuse qu'elle pouvait abandonner le sien, après que Dieu lui eut tant de fois déclaré que c'était sa volonté. Elle ne le quittait pas par inconsidération, ni par dureté, ni à dessein de se décharger de lui, qui sont les motifs de l'excommunication du Concile (de Chalcédoine) [c] ; car elle voyait parfaitement les obligations naturelles

---

[a]. N'y aurait-il pas là comme un défi que Dom Claude Martin se jette à lui-même et aux autres ? Entraîné par la pratique des sacrifices supérieurs, l'héroïsme ne semble plus lui coûter. Tout lui est naturel dans cet ordre. D'où une intrépidité dans l'expression qui paraît fausser son optique mentale et le conduire à l'illogisme. Marie n'a pas raisonné comme lui. Du moins, nous n'en trouvons pas trace dans ses écrits. Elle n'a pas quitté le monde pour abandonner les siens : mais elle a abandonné les siens pour sortir du monde. Lui-même, au fond, pensait de même, et la querelle qu'on paraît lui chercher se réduit peut-être à une question de nuances. Il fallait tout au moins la signaler pour prévenir l'équivoque.

[b]. On a voulu voir là un retour amer de Dom Claude Martin sur le passé, une allusion à la froideur, à l'abandon et aux déceptions de toutes sortes dont il aurait souffert, de sa douzième à sa vingtième année, chez ses oncle et tante. On charge beaucoup ces derniers. Un jugement en bloc est, en tout cas, trop expéditif, comme la suite le montrera.

[c]. Concile de Chalcédoine 451. D'autres conciles ont aussi statué sur le même cas.

qu'elle avait de l'élever ; et c'était le moyen dont les hommes, les démons, et même sa propre raison, se servaient pour la retenir. D'ailleurs, elle avait pour lui un amour très sensible, et la seule bonté de son naturel, au regard de tout le monde, faisait assez connaître quels pouvaient être ses sentiments maternels à l'endroit de son propre fils, de telle sorte que dans tout le temps qu'elle projetait de le quitter, quand elle jetait les yeux sur lui, c'était avec une compassion qui lui déchirait les entrailles, mais la force de la grâce l'emportait, et quelque amour qu'elle eût pour lui, elle en avait infiniment davantage pour celui qui commandait de le quitter. Car enfin Jésus-Christ a fait le conseil de quitter les pères, les mères, les enfants ; il faut donc qu'il se puisse et qu'il se doive quelquefois garder. Et si jamais il a été pratiqué en sa perfection, ce fut assurément en cette rencontre.

L'on a bien vu des pères et des mères [a] quitter leurs enfants pour faire profession de la vie religieuse, mais c'était en leur laissant leurs biens et leurs possessions, et ainsi les quittant, en quelque façon ils ne les quittaient pas, puisqu'ils leur laissaient les mêmes moyens de les entretenir et de les pourvoir qu'ils avaient lorsqu'ils étaient avec eux. Mais, ce qui est peut-être sans exemple, cette femme généreuse a quitté le sien sans biens, sans appui, sans industrie, l'abandonnant à la seule Providence de celui qui l'appelait, et c'était ce qui faisait sa plus grande peine et la principale partie de son sacrifice. Il faut aussi avouer qu'elle ne l'aimait pas tant pour le monde, dont les biens sont le partage, que pour Dieu, dont les richesses sont dans la pauvreté. D'où vient que non seulement elle ne lui laissait point de biens, mais encore affectait de ne lui en point laisser, car, comme elle dira plus bas, elle ne lui a jamais désiré, non plus qu'à elle-même, que la parfaite pauvreté d'esprit, et dans la suite des temps, elle a toujours eu soin d'écarter de lui tous les liens qui le pouvaient attacher à la terre.

Elle prend donc enfin la résolution de sacrifier ce fils à la Providence, au même temps qu'elle s'allait offrir elle-même en sacrifice dans la religion. Mais ce fils ne se laissa pas lier comme fit Isaac. Il s'enfuit lorsqu'elle était sur le point de l'abandonner.

Voir par exemple le 15e précepte du Concile de Gangres (340-380) ? « *Au sujet de celui qui abandonne ses enfants pour s'adonner à la dévotion :* Si quelqu'un abandonne ses enfants sans les élever ; s'il fait cela par crainte du Seigneur ; s'il estime que le fait de les abandonner et d'entrer dans la vie monastique où l'on s'offre au Seigneur est préférable au fait d'élever ses enfants, *qu'il soit anathème.* Or demeurer avec ses enfants et les élever est préférable au monasticat où l'on s'offre au Seigneur ». L. Guerrier et S. Grébaut. *Les Canons du Concile de Gangres.* (Rev. de l'Orient Chrétien, 1922-1923, pp. 303-313.)

[a]. Madame de Chantal quittait son fils Celse-Bénigne âgé seulement de 14 ans. Mais l'enfant avait son avenir assuré du côté de la fortune et du côté de la famille. Et ce n'est pas faute de ces deux avantages qu'il tourna mal.

172] 58

Lorsque j'étais sur le point d'exécuter mon dessein, Notre-Seigneur m'envoya une pesante croix, et la plus sensible que j'aie eue en ma vie [a].

Quinze jours avant mon entrée, je perdis mon fils, qui pour lors n'avait pas encore douze ans, et je fus trois jours sans en entendre aucune nouvelle. Je croyais assurément ou qu'il fût noyé ou que quelque homme perdu l'eût emmené. Plusieurs semblables pensées troublaient mon esprit, et je souffrais beaucoup plus au dedans que je ne le faisais paraître à l'extérieur. Je pensais surtout que Dieu avait permis cela pour me retenir dans le monde, ne voyant pas qu'il y eût d'apparence d'effectuer mon dessein, si mon fils ne se retrouvait. J'avais mis plusieurs personnes en campagne pour le chercher, mais en vain. O Dieu! je n'eusse jamais cru que la douleur de la perte d'un enfant pût être si sensible à une mère. Je l'avais vu malade presque jusqu'à rendre l'esprit [b], et je le donnais de bon cœur à Notre-Seigneur, mais le perdre de la sorte, c'était ce que je ne pouvais comprendre. Je ne sortais point de la paix intérieure avec Notre-Seigneur,

---

[a]. *La véritable cause (de cette fuite) fut une mélancolie profonde où (son fils) tomba, et qui était comme un pressentiment et un présage du malheur qui lui allait arriver, si pourtant cela se peut appeler malheur. Personne ne le caressait comme à l'ordinaire. Il voyait que ses proches, qui avaient connaissance du dessein de sa mère, le regardaient fixement d'un œil de pitié sans rien lui dire, puis se retournant, ils conféraient ensemble à basse voix de cette affaire et des suites qu'elle pouvait avoir. Ainsi, ne voyant rien que de triste et de lugubre, les lieux, les personnes, les objets, choquèrent tellement ses sens et son esprit, que ne pouvant plus rien supporter, il prit résolution de se dérober pour s'en aller à Paris, chez le correspondant de son oncle* *. *Vie*, p. 174.

* Dans sa *Relation* de 1654, Marie a donné de cette fugue une explication que Dom Claude Martin, plus tard, a trouvée inexacte et qu'il a rectifiée par sa version personnelle de l'incident. Le petit Claude étouffait dans cette atmosphère de silence et de commisération qui s'épaisissait de jour en jour sur lui. Un matin des premiers jours de janvier 1631, en plein hiver, n'y tenant plus, il partit à l'insu de tous. Il avait eu le temps cependant de préparer son voyage, car il s'était sûrement muni d'argent. Trois jours après, on le trouvait tout seul sur le port de Blois, toujours poussé par la même idée fixe de fuir, car il y cherchait sans doute à gagner Orléans par la coche d'eau.

[b]. « Étant encore enfant, il eut une grande maladie qui pensa lui ravir la vie ; mais ce fruit n'était pas encore mûr pour le ciel et il fallait qu'il fût, dans la suite, le germe d'une infinité d'autres, qu'il devait lui-même recueillir et serrer dans les greniers célestes ». Dom Martène, *Op. cit.*, p. 4.

mais cela ne m'ôtait pas la peine sensible d'une telle perte, ni de la privation de la chose du monde que j'aimais le plus, savoir, du bien de la religion. Enfin, devant Dieu, il me fallut dépouiller de tout désir et demeurer nue au pied de la croix, me résignant de tout mon cœur à ce que sa bonté en ordonnerait.

Vie, p. 173.] Dans cette affliction, elle alla trouver la Supérieure des Urselines pour se consoler avec elle. Lorsqu'elles étaient en cet entretien, son confesseur entra qui, ayant appris le sujet de sa tristesse et de ses larmes, bien loin de la consoler, la mortifia de la plus étrange manière qu'il eût encore fait, lui disant, ou qu'elle n'avait guère de foi, si elle ne croyait pas que cet accident fût arrivé par l'ordre de la Providence, ou, si elle le croyait, qu'elle n'avait guère de soumission aux ordres de Dieu ; qu'elle faisait assez voir que ses vertus étaient bien superficielles, et qu'elle avait grand sujet de craindre que ce fussent plutôt des ruses d'une nature hypocrite que de véritables vertus; qu'on voyait bien que la nature était encore en elle tout entière et les passions toutes vives, puisqu'elle avait des attachement si emportés pour une chétive créature... [a]

Pendant qu'il lui parlait de la sorte, elle était à genoux dans un anéantissement profond qui paraissait jusque dans son extérieur. Étant donc en cette posture, croyant que tout ce que son directeur lui disait était véritable, elle laissa aller un soupir un peu plus fort que les autres, en sorte qu'il se fit entendre : ce qui donna lieu au Père de continuer comme il avait commencé, et de lui dire : Eh bien ! Cela ne confirme-t-il pas ce que je viens de dire, que la nature corrompue est encore en vous toute vive ? Après plusieurs semblables paroles piquantes et de mépris, il lui commanda de se lever et de sortir, disant que la maison de Dieu n'était pas pour des âmes si imparfaites. A ce commandement, elle se leva et, faisant une profonde révérence, elle se retira en silence et en humilité. Elle ne fut pas plus tôt sortie que le Père et la Supérieure demeurèrent comme immobiles, dans l'admiration d'une si grande vertu, et sans se pouvoir contenir, ils pleurèrent tous deux abondamment de compassion, et

---

[a]. *Si l'on considère la nature et les circonstances de cette affliction, il y aura bien des personnes qui croiront que cette correction était un peu indiscrète* * *et à contre-temps. Mais ce sage directeur, qui connaissait à fond les dispositions intérieures de celle à qui il la faisait, savait qu'il n'y avait rien à craindre, et que cette épreuve ne servirait qu'à affermir sa vertu et à accroître son mérite. Vie*, p. 73.

* Un peu indiscrète ! S'il est un temps où ce sage directeur se départit de sa sagesse ordinaire n'est-ce pas celui-là ? Toute la charité de Dom Claude Martin, toute l'humilité héroïque de Marie, et tous les bienveillants euphémismes de l'un et de l'autre, ne peuvent rien contre.

sans lui en parler, ils mirent encore de leur chef des hommes en campagne pour aller à la découverte de son fils.

Tout cela arriva dans l'octave de l'Épiphanie, en laquelle on chante l'Évangile où il est parlé de la perte que la sainte Vierge fit de Notre-Seigneur dans le Temple. Cette rencontre fortifia son esprit et lui donna des sentiments admirables, dans la pensée qu'elle perdait son fils âgé de douze ans, qui était le même âge auquel la sainte Vierge avait perdu le sien. Cette pensée la consola et lui fit espérer que, comme la sainte Vierge trouva son fils trois jours après l'avoir perdu, ainsi Dieu lui rendrait le sien dans le même temps, et cependant elle conserva les sentiments de résignation et d'affliction tout ensemble de cette divine Mère.

174] 59

Pendant tout le temps de cette perte, j'avais gravée en mon esprit la douleur que ressentait la très sainte Vierge, lorsqu'elle perdit dans le Temple le petit Jésus, qui était un si digne Fils, au lieu que moi, chétive que j'étais, je souffrais pour la perte d'un petit rien. Cette pensée me consolait, mais j'en avais bien d'autres qui me troublaient, et tendaient à me faire croire que toutes les inspirations que j'avais eues de me donner à Dieu et de quitter le monde avaient plutôt été des tentations que de véritables inspirations. Et de plus, ceux qui savaient que je devais quitter mon fils pour me rendre religieuse, enchérissaient encore par-dessus mes pensées, et tout cela me traversait, en sorte que je n'osais dire mot, parce que je me condamnais moi-même. Un bon religieux m'avait prédit cette affliction, peu de temps avant qu'elle m'arrivât, en me disant : Préparez-vous à recevoir une grande faveur de Dieu, mais ce ne sera qu'après vous y avoir disposée par une grande croix. Par cette grande faveur, il voulait entendre mon entrée en religion, par cette grande croix, la perte de mon fils.

175] 60

Enfin le Bien-Aimé ne me trouva pas digne de souffrir davantage cette privation. Il me le rendit ; et je commençai d'espérer jouir bientôt du bien que je pensais avoir perdu. Mon frère et ma sœur me promirent de

se charger de cet enfant, et de prendre soin de tout ce qu'il aurait besoin, tout ainsi que si moi-même je fusse demeurée au monde. Je pris donc résolution, étant poussée intérieurement,de le laisser en la providence de Notre-Seigneur, sous la protection de la sainte Vierge et de saint Joseph, sans avoir autre assurance que de simples paroles, que je voyais bien être fort incertaines, comme, en effet, mon frère mourut peu de temps après. [a]

Chacun me blâmait de laisser ainsi un enfant qui n'avait pas encore douze ans, sans aucun appui assuré, comme aussi de quitter mon père, qui était fort âgé, et qui était sensiblement touché de ne me plus avoir auprès de lui. Tout cela me faisait souffrir, mais j'avais gravées en ma mémoire ces paroles de Notre-Seigneur, qui sont en l'Évangile : *Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils et sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi* (Matth. X, 37). Cela me fortifiait tellement l'esprit que je n'avais de l'affliction de personne, mais chérissant le vouloir de Notre-Seigneur, je voulais lui obéir. Mon confesseur m'aidait beaucoup, m'assurant que Notre-Seigneur aurait soin de mon fils, et que j'entrasse librement en la vue de Dieu. Je ne laissais point de biens, entrant en religion, mais selon mes sentiments intérieurs, je pensais plus laisser, en quittant mon fils que j'aimais beaucoup, que si j'eusse quitté toutes les possessions imaginables, et surtout le laissant sans appui. Il y avait bien dix ans que je le mortifiais, ne permettant pas qu'il me fît aucune caresse, comme de mon côté je ne lui en faisais point, afin qu'il n'eût aucune attache à moi, lorsque Notre-Seigneur m'ordonnerait de le quitter. Mais tout cela

---

[a]. Paul Buisson dut décéder au plus tard dans les premiers mois de 1633, peut-être même en 1632. Dès le début de 1634, sa veuve, Claude Guyart, se remariait. Ce remariage ne semble pas avoir été toujours heureux. Par acte du 7 janvier 1642, en effet, donné au palais royal de Tours, Claude Guyart, on ne sait pour quels motifs, renonçait à la communauté de biens entre elle et son second mari. On conçoit que le petit Claude ait ressenti le contre-coup de ces épreuves domestiques. Mais la faute ne semble pas devoir en incomber à sa tante, qui fut toujours très bonne pour lui. L'étude des actes de notariat, en nous faisant connaître ses ennuis de famille, la justifie du reproche de dureté de cœur qu'on aurait été tenté de lui faire. Cf. Archives départementales d'Indre-et-Loire, Série E. 254.

n'empêcha pas qu'il n'eût un très grand ressentiment à ce départ.

Je fus plusieurs jours dans une fort grande union avec Notre-Seigneur, en sorte que la nuit même je ne pouvais reposer, tant cet attrait était puissant. Mon occupation était, en le familiarisant et me sentant dans une grande nudité, de lui parler de l'action qu'il voulait que je fisse, et de cet enfant que je lui allais laisser entre les mains, étant prête d'ailleurs de quitter tout ce dessein, s'il le voulait, et qu'en cela je ne voulais en aucune façon me rechercher, mais lui obéir en tout, ne me défiant point qu'il me laissât vide de grâces dans le monde, où il m'avait tant chérie. Je lui disais qu'il ne permît pas que je commisse une faute en quittant cet enfant, s'il ne voulait pas que je le quittasse, mais aussi, que si c'était sa volonté, je passerais par-dessus toutes les raisons humaines pour son amour. Cette divine bonté prenait plaisir à mon abandon, et il me caressait si amoureusement que je ne le saurais dire. Il me provoquait à lui parler sans cesse dans cette union, où, le caressant réciproquement, il semblait que je le voulais contraindre de me répondre. Je lui disais sans cesse : Hé ! le voulez-vous, ô mon Amour ? Hé ! dites, le voulez-vous ? Car je ne veux que ce qu'il vous plaît. Ma paix intérieure augmentait toujours, et pressée intérieurement d'obéir promptement, je me vis tellement aliénée de toutes les créatures que je ne pouvais avoir attention à quoi que ce fût. Si l'on me parlait, j'oubliais aussitôt ce que l'on me disait. Je ne pouvais même manger que fort peu, et encore avec beaucoup de peine, en sorte que l'on croyait que je demeurerais fort malade. Mais c'était ce grand recueillement et cette paix intérieure qui ne me permettait pas de sortir hors de moi-même.

§

Elle demande à son fils son agrément pour le quitter, et l'obtient.

Vie, p. 175.] Ces (dernières) paroles nous apprennent que dans

toute cette affaire, elle n'avait point d'autre dessein que de suivre la volonté de Dieu et que, de son côté, elle était dans une parfaite indifférence de quitter le monde ou de ne le pas quitter. Mais enfin, la dernière résolution étant prise, et le jour de son départ arrêté, quelques heures avant que de sortir, elle prit son fils en particulier et lui fit ce discours pour dire adieu :

Mon fils, j'ai à vous communiquer un grand secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent, parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter, ni d'en comprendre l'importance [a]. Mais à présent que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis plus différer de vous en donner la connaissance. Je vous dirai donc que, dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père, avec lequel je n'ai vécu que deux ans, il m'a donné le dessein de quitter le monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps-là, ce dessein s'est toujours fortifié, et si je ne l'ai pas exécuté, c'est qu'étant jeune comme vous étiez, je n'ai pas voulu vous quitter, croyant que ma présence vous était nécessaire pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Mais aujourd'hui que je suis sur le point de me séparer de vous, je n'ai pas voulu le faire, sans vous le dire, et vous prier de le trouver bon. Je pouvais vous quitter sans faire bruit et sans vous en parler, car il y va de mon salut, et quand il est question de se sauver, il n'en faut demander congé à personne. Mais parce que je n'ai pas voulu vous attrister, et que vous eussiez été trop étonné de vous voir tout d'un coup sans père et sans mère, je vous ai pris ici,

---

[a]. Les anciens biographes étaient tous en admiration devant cette page. M. Bremond, — *Op. cit.*, p. 55, — lui refuse toute valeur historique et psychologique. Il a raison. Si le petit Claude, déjà bouleversé et désemparé, comme nous venons de le voir, avait jamais entendu pareille harangue à ce moment, il en serait sorti encore plus accablé. Était-ce bien l'effet que cherchait alors sa mère ? Tout à l'heure, devant la porte du couvent, par une exquise délicatesse de cœur où elle *se fera mourir toute vive*, Marie *sourira* à Claude. Ce sourire qu'elle s'arrachera pour donner à son enfant l'illusion que, malgré la clôture, sa mère lui resterait, soyons sûrs qu'elle l'eût aussi à la maison, dans ce dernier entretien. Après la fugue de la quinzaine précédente, il ne convenait pas de dramatiser.

Tout cependant n'est pas inventé dans le discours que Dom Claude Martin prête à sa mère. Il y a de-ci de-là des traits qui sont vrais, ceux justement qui sont les plus humains et qui ont donné à cet adieu de Marie à son fils son véritable accent. C'est sur eux qu'il faudrait s'appuyer pour reconstituer toute la scène (4).

en particulier, pour vous demander votre consentement. Dieu le veut, mon fils, et si nous l'aimons, nous le devons aussi vouloir. C'est à lui à commander, et à nous à obéir. Si cette séparation vous afflige, vous devez penser que c'est un grand honneur que Dieu me fait de m'avoir ainsi choisie pour le servir, et que ce vous doit être un grand sujet de contentement quand vous apprendrez que je le prierai pour vous jour et nuit. Cela étant, ne voulez-vous donc pas bien que j'obéisse à Dieu, qui me commande de me séparer de vous ?

A ces paroles, son fils, à qui elle n'avait pas coutume de faire des discours si graves et si sérieux, demeura comme interdit, et dans son étonnement, tout ce qu'il put dire, fut de faire cette réponse d'enfant : Mais, je ne vous verrai plus ! A quoi elle répartit :

Ne dites pas cela, mon fils, vous me verrez tant qu'il vous plaira, et c'est pour cela que je ne m'éloigne pas de vous. Le lieu de ma retraite est le couvent des Ursulines ; il est à notre porte, et ainsi vous aurez la liberté et la commodité de me voir quand vous le désirerez.

Puisqu'ainsi est, dit-il, que j'aurai la consolation de vous voir et de vous parler, je le veux bien. Ayant obtenu ce consentement, elle reprit son discours et le continua en cette sorte :

J'aurais eu bien de la peine à me séparer de vous, si vous y aviez apporté de la résistance, parce que je ne veux pas vous mécontenter ; mais puisque vous le voulez bien, je me retire et vous laisse entre les mains de Dieu. Je ne vous laisse point de biens, car, comme Dieu est mon héritage, je désire qu'il soit aussi le vôtre ; si vous le craignez, vous serez assez riche, car la crainte de Dieu est un grand trésor. Mon fils,vous perdez aujourd'hui votre mère, mais vous ne perdez rien, parce que je vous en donne une autre en ma place qui sera bien meilleure que moi, et qui a beaucoup plus de pouvoir de vous faire du bien : C'est la sainte Vierge à qui je vous recommande. Soyez-lui bien dévot ; appelez-la votre Mère, et dans vos besoins adressez-vous à elle avec

confiance, la faisant ressouvenir que vous êtes son fils, et qu'il faut qu'elle ait soin de vous. Je vous laisse encore entre les mains de ma sœur, qui m'a promis de vous aimer et de vous entretenir, jusqu'à ce que Dieu dispose de vous, selon l'ordre de sa Providence. C'est pourquoi rendez-lui le même respect et la même obéissance qu'à moi-même. Respectez tous vos parents, honorez tout le monde, ne soyez point querelleux, évitez la compagnie des écoliers débauchés, et fréquentez ceux que vous verrez se porter à la piété. Approchez-vous souvent des sacrements, servez bien Dieu, priez-le avec respect et dévotion, et gardez surtout ses saints commandements. En un mot, aimez Dieu, et Dieu vous aimera et aura soin de vous, en quelque état que vous soyez. Adieu, mon fils.

Voilà le testament que cette bonne mère fit à son fils, qui depuis ce temps-là fut le fils de la Providence. C'était le lieu et le temps de lui donner un baiser [a] pour dernière marque de son affection, mais elle ne le fit pas, comme elle ne l'avait jamais fait auparavant, ce qui me semble rare dans une mère, et ce qui m'a toujours donné de l'étonnement, jusqu'à ce que j'en aie appris la cause, qui est celle qu'elle a rapportée et qui montre une sagesse tout extraordinaire, savoir, que dans le dessein qu'elle avait de le quitter un jour en se donnant à Dieu, depuis l'âge de deux ans elle ne lui fit aucune caresse, et ne permettait pas qu'il lui en fît, mais qu'elle se comportait envers lui avec une douce gravité, et lui de même en son endroit, autant que son enfance le pouvait permettre, afin que n'étant point élevé dans les tendresses et dans les sensibilités des enfants, il fût moins touché quand le jour de la séparation serait venu. Mais il en arriva tout autrement, car, comme elle ne lui faisait point de caresses, aussi ne lui fit-elle jamais de mauvais traitements. D'où vient que l'amour maternel étant plus fort et plus enraciné, la séparation en fut plus dure et plus difficile à faire.

---

[a]. Le baiser que l'enfant attendait, Marie ne le donna pas. Cette dernière mortification que la mère impose à sa tendresse s'explique. Le cœur à ce moment eut ses raisons que la raison pouvait, pour une fois, comprendre. Marie a continué ses habitudes précédentes ; elle a évité tout ce qui ressentait la séparation définitive: cela, pour Claude. Un siècle plus tard, cet excès de raison eût paru insupportable. Le P. de Charlevoix, qui avait les mêmes textes que nous sous les yeux, travestit ainsi la scène, par égard aux nerfs de ses contemporains : « Elle finit en donnant à ce cher enfant de très salutaires avis ; *elle l'embrassa* et se disposa â partir ». Charlevoix, Op. cit. (5).

§

Elle entre aux Ursulines le 25 janvier 1631, en la fête de la Conversion de saint Paul.

Vie, p. 178.] Elle sortit enfin du logis pour se rendre aux Urselines qui n'en étaient pas bien éloignées, mais d'une manière qui faisait bien voir la générosité avec laquelle elle triomphait du monde et de tous les sentiments de la nature. Elle pouvait faire en sorte que quelqu'un divertît adroitement son fils, afin de le retenir, de crainte que les objets, étant présents, ne fissent quelque peine ou à lui ou à elle, et toute autre, qui aurait eu une prudence plus humaine, en aurait usé de la sorte, mais elle permit qu'il allât avec elle et qu'il marchât à son côté, avec quelques personnes de ses amies qui l'accompagnaient. Elle avait un crucifix assez grand qu'elle donna à une sienne nièce [a], qui le portait devant la compagnie, comme si c'eût été une procession. Plusieurs personnes qui s'y étaient jointes pleuraient, voyant ce spectacle, les unes de douleur, les autres de dévotion. Elle seule marchait d'un pas assuré, et avec une fermeté d'esprit, qui ne pût jamais être ébranlée par les ressentiments qu'elle voyait et entendait [b]. Le reste du chemin et de la cérémonie se fit en la manière qu'elle le va décrire (7).

179] 61

Sortant de notre logis pour entrer en la maison de Dieu, cet enfant vint avec moi tout résigné. Il n'osait me témoigner son affliction, mais je lui voyais couler les larmes des yeux, qui me faisaient bien connaître ce qu'il sentait en son âme. Il me faisait si grande compassion qu'il me semblait qu'on m'arrachait l'âme ; mais Dieu

---

[a]. La petite Marie Buisson, la fille unique de son beau-frère et de sa sœur. L'enfant avait alors tout juste quatre ans. Ce sera la seconde Marie de l'Incarnation à Tours.

[b]. En abandonnant son fils, à peine sorti de l'enfance, — Claude, à cette date, avait exactement onze ans et demi, — Marie n'attachait-elle pas une valeur excessive à ses inspirations personnelles ? Elle s'est souvent, dans la suite, posé cette question, comme on le verra par ses lettres. On sait la réponse que Dieu donnait d'année en année à ses doutes angoissés, par l'élévation de Dom Claude Martin aux plus hautes charges de Saint-Maur. Son sacrifice sublime était donc dans les voies de la Providence. Mais nous n'avons pas le droit de juger de la qualité de sa décision, par des effets qu'elle ignorait alors. Ce pragmatisme est illogique et même immoral, la fin ne justifiant pas les moyens. Pour nous comme pour elle, la justification de son parti n'est pas à prendre dans les événements postérieurs, mais dans les considérants qui l'ont motivé (6).

m'était plus cher que tout cela. Le laissant donc entre ses mains, je lui dis adieu en riant, puis, recevant la bénédiction de mon confesseur, je me jetai aux pieds de la Révérende Mère, qui me reçut gratuitement pour l'amour de Notre-Seigneur, avec beaucoup d'amour et d'affection. Et ce qui me causa un nouvel étonnement fut qu'elle me reçut à la condition de sœur du chœur, car auparavant, je n'avais pas voulu lui demander ce qu'elle ferait de moi, voulant me laisser tout à fait à la providence de Notre-Seigneur. Je croyais en quelque façon qu'elle me mettrait sœur laie, l'autre état étant trop haut pour moi ; mais enfin, je demeurai en cette condition, recevant sans choix l'aumône qui m'était faite [a].

---

[a]. Replacés dans leur contexte psychologique, ces adieux de Marie à son fils deviennent parfaitement intelligibles.

D'autres scènes d'adieux sont demeurées célèbres dans l'hagiographie. Comment ne pas rappeler les adieux de Madame de Chantal à son père, le président Fremiot, à sa famille, et surtout, à son fils, Celse-Bénigne ? C'est cependant à une autre scène, fameuse elle aussi, surtout par le bruit qu'ont mené autour les Jansénistes, qu'il convient d'abord de penser ici : à *la Journée du Guichet*. Cela pour mettre hors de pair la grandeur de Marie de l'Incarnation. La *Journée du Guichet* ne fut pas une scène d'adieux, mais de séparation (8).

APPENDICE.

(1) Les Carmélites occupaient tout près de la Loire, dans le vieux Tours, a proximité de l'ancienne église Saint-Saturnin, l'Hôtel de l'Ange-Gardien — maison, dont on voit encore des restes au nº 17 de la rue Banchereau. — Malgré des débuts assez pénibles, les vocations étaient venues : il avait fallu agrandir l'hôtel, puis construire une chapelle, dont la première pierre avait été posée le 29 mars 1616, par la reine-mère, Marie de Médicis. La Mère Anne de Saint-Barthélemy, qui, comme on l'a dit, avait fait la fondation en 1608, avait quitté Tours quelques années après. En 1615-1616, le monastère, déjà florissant, avait eu pour prieure une femme de grand nom, religieuse de grande sainteté, Madeleine du Bois de Fontaine-Maran, plus connue sous le nom de Madeleine de Saint-Joseph, — une tourangelle, elle aussi, — que l'admiration de ses contemporains gratifia du titre de *seconde Thérèse* et que les actes de son procès de béatification ont proclamée *la propagatrice de l'Ordre des religieuses carmélites déchaussées dans le royaume de France*. Malgré tout ce qui pouvait l'attirer de leur côté, Marie ne parle jamais des Carmélites. Elle ne semble pas les avoir connues personnellement. Cela même appuierait l'hypothèse que la famille Guyart, dès les premières années de Marie, peut-être avant 1608, avait quitté Saint-Saturnin pour aller se fixer sur Saint-Pierre-des-Corps, à l'extrémité est de la ville. Du reste, la chapelle provisoire des Carmélites n'avait pas dû attirer beaucoup de monde. Au moment où l'église définitive se bâtissait, Marie se mariait. Après son veuvage, elle vécut dans la retraite, puis, bientôt, se mit sous la conduite des Feuillants. Désormais, son église de prédilection sera l'oratoire de leur couvent, tout proche de sa paroisse. C'est par la lecture de sainte Thérèse surtout qu'elle s'est fait une idée des Carmélites et de leur existence. En 1622, cependant, leur nom avait rempli toute la cité. Cette année-là, elles célèbrent sollennellement, avec la participation du Corps de Ville, la canonisation de leur sainte Mère. Le Maréchal de Souvré, gouverneur de la ville, fait tirer le canon, « les grosses pièces d'artillerie, les boètes et les couleuvrines. » Les Carmélites font faire un feu de joie dans l'île de la Loire, dont la ville fournit le bois. A cette occasion, la réjouissance est générale. Voir : *Abrégé chronologique*

et historique de la Mairie de Tours, par L. Benoît de la Grandière. Bibl. de Tours, ms. 1245. (Manuscrit publié par G. et G. Collon. *Mém. de la Société arch. de Touraine*, t. LII, 1925.) Mais quelles qu'aient pu être les réflexions de Marie à ce moment, son petit Claude était en bas âge ; ce n'était pas encore l'heure de penser à le quitter.

(2) Les Ursulines furent établies à Tours, sous l'épiscopat de Mgr Bertrand d'Eschaux, qui professait pour leur Institut une particulière estime. Installées provisoirement, le 11 août 1622, rue du Cygne, dans un hôtel qui avait servi, au temps de Henri III, de Chambre des comptes, elles faisaient trois ans plus tard, dans ce qu'on appelait le nouvel enclos de la ville, l'acquisition d'une maison, la petite Bourdaisière, et d'une propriété donnant sur la rue de Poitou. Cette rue de Poitou — qui devint plus tard la rue des Ursulines, nom qu'elle porte encore aujourd'hui — était justement celle que Marie prenait pour aller a ses affaires. La maison de son père, celle aussi de son beau-frère, se trouvaient sur cette même rue ou à proximité.

Le monastère des Ursulines et son enclos ont subsisté jusqu'à nos jours. Ils sont en France l'un des lieux saints chers aux Canadiens-Français, en pèlerinage au *pays des ancêtres*. Vendus comme biens nationaux sous la Révolution, ils ont fait plus tard partie de la mense épiscopale et ont été affectés au Petit Séminaire diocésain durant tout le XIX^e^ siècle. En 1907, lors de l'application de la loi de séparation des Églises et de l'État, ils ont été de nouveau confisqués. Il sera encore parlé de ce monastère au cours de la *première Relation*.

(3) Antoine de Révol (1548-1629), évêque de Dol en Bretagne, de 1604 à 1629, appartenait à une famille originaire du Dauphiné. Les liens d'une profonde amitié l'avaient uni à saint François de Sales. Son souci le plus constant à Dol fut d'y introduire les Visitandines. Il y réussit enfin en 1627.

Entre 1625 et 1629, les *Annales de l'Année sainte de la Visitation sainte Marie*, t. II, (Notice sur la Mère Jeanne Marguerite Chahu, première supérieure de Dol,) complétées par l'*Histoire chronologique des fondations de tout l'Ordre de la Visitation*... (Bibliothèque Mazarine, mss., 2430-2440 ; ms. 2439, fondation de Dol), ne nous font connaître que deux séjours de M. de Révol à Paris : l'un, durant l'hiver 1624-1625, où il traite avec la Mère Catherine de Beaumont, supérieure de la Maison de Paris, de la fondation de Dol ; l'autre, la fondation faite, de décembre 1627 à mai ou juin 1628. Ni *l'Année sainte*, ni l'*Histoire chronologique*, n'avaient à mentionner tous les déplacements de M. de Révol. Cependant, vu son âge, et le voyage qu'il fit à Nantes, en juin et juillet 1626, pour y présider la députation du clergé aux

États de Bretagne, (Cf. Barthélemy Pocquet, *Histoire de la Bretagne*, La Bretagne province, t. V) on peut croire que le séjour du prélat à Paris, en 1627-1628, fut le dernier qu'il y fit. Il devait mourir en juillet de l'année suivante, 1629, octogénaire. Il n'est guère vraisemblable, en tout cas, que s'il a encore passé l'hiver de 1628-1629 à Paris, il soit cette année-là rentré à Dol, en faisant l'immense crochet de Tours. Le passage de M. de Révol à Tours ne peut se fixer qu'en 1628. A ce moment là, en effet, Dom Raymond de Saint-Bernard s'était enfin prononcé sur la vocation religieuse de Marie. Or, il ne l'a fait qu'assez tard, vu le bas âge de Claude. En 1628, l'enfant avait neuf ans. Marie pouvait penser à prendre sa liberté.

(4) Claude n'était pas d'âge ni d'humeur à se faire une raison, et il devait sentir assez tôt le vide affreux qui s'était fait autour de lui. Marie ne prit pas avec son enfant l'affaire par cet aspect si sublime. Elle y alla plus simplement, plus humainement, comme une mère. On l'imagine, d'après certaines paroles que la *Vie* nous a conservées, et qui, celles-là, rendent un son vrai, expliquant à Claude les préparatifs dont il commençait à s'inquiéter, essayant de le rassurer sur leur séparation : un changement de maison, en somme, puisqu'elle restait dans la même rue. Tout cela entremêlé de conseils... et de sourires, qui consolaient l'affliction de l'enfant. Est-il naturel aussi, comme l'a observé M. Bremond, que Marie ait, à cette heure-là, demandé un consentement en forme et qu'elle se soit justifié à elle-même sa conduite par le oui évasif et un peu extorqué de Claude ? Mais elle aura dit, avec un enjouement un peu forcé : Vous le voyez bien, je ne vous quitte pas. Vous pourrez venir me voir, quand vous voudrez. Nous serons porte à porte. Je prierai beaucoup pour vous le bon Dieu, beaucoup plus que si j'étais restée ici. Alors vous voulez bien que j'entre au couvent. Dites-moi que vous le voulez bien ? Dites-moi : oui. Et Claude aura dit : oui, de la tête, au moins, mais le cœur gros, tout de même. Sur ce consentement, Marie ne pouvait se tromper. Surtout, tenons pour certain qu'elle ne l'a pas arraché par surprise, et par l'essai d'intimidation que la *Vie* rapporte. Plus tard, Dom Claude Martin, assistant du Supérieur général de Saint-Maur, un peu lourd par tempérament, et solennel par fonction, se sera bien souvenu de cette scène, mais il aura laissé le souci d'édification en altérer les éléments. Les hagiographes ont, de tout temps, pris de ces libertés. Erreur ! La scène de 1631, telle que nous l'entrevoyons, est beaucoup plus émouvante pour nous, dans sa simplicité. Marie y fut beaucoup plus grande. Son sens maternel lui suggéra, à ses dépens, les paroles et le sourire qu'il fallait à son pauvre petit orphelin. Marie est ici aussi touchante qu'admirable.

(5) On ne saurait assimiler le cas de Marie à ceux d'autres mères qui, dans le même temps, se séparèrent aussi de leur famille, mais

dont la vocation religieuse ne datait cependant pas du lendemain de leur veuvage. Celles-ci ne devaient quitter leurs enfants qu'une fois en âge. et déjà établis ou sur le point de l'être. Ainsi, la B^se^ Jeanne de Lestonnac, fondatrice de la Compagnie Marie Notre-Dame, et la B^se^ Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité. Pour ces mères et pour leurs enfants, la partie allait être égale ou presque. Elles n'eurent pas, au même degré que Marie, à préparer l'avenir de longue date et à se mortifier, dès le début, par le sevrage des marques sensibles de leur tendresse maternelle, en vue de la séparation. Elles ont un jour quitté leurs enfants, Marie seule a *abandonné* le sien. De très bonne heure — Claude n'avait pas encore un an — elle s'est trouvée face à face avec la pensée de cet abandon, bien des années avant qu'il fût grand garçon, et surtout homme fait. Dès ce moment, elle prit la résolution inouïe de lui préparer une défense contre elle-même, et de lui affermir le cœur. Certes, elle l'entoura de la plus tendre sollicitude ; mais c'était, volontairement, une affection sans caresses, et, en apparence, plutôt celle d'une parente que d'une mère. L'enfant, nous le verrons, ne s'est point trompé sur le sens de l'amour qui lui était porté, et Marie s'étonnera naïvement de lui inspirer tant d'affection. Preuve que Claude se sentait près d'elle profondément aimé et qu'elle fût, seule, la victime de son industrieuse prévoyance : une prévoyance que son cœur lui avait dictée ! Même avec la singularité de sa résolution, Marie demeure pour nous, une mère au grand cœur.

(6) Marie laissait son enfant sans appui, ni famille, ni ressources, pour suivre ce qu'elle croyait être l'appel de Dieu. Des moralistes n'ont pas manqué de soumettre à leur examen une pareille décision. Nous n'avons pas à insister sur les intentions connues de Marie, toutes surnaturelles, ni sur son héroïsme. Tout cela reste compatible avec l'illusion et même la présomption. En fait, la moralité de son acte dépend de toutes les circonstances immédiates de cet acte même, et particulièrement de l'obéissance de Marie à ses directeurs. Si l'on cherche une apologie décisive de sa conduite, *elle est dans la mise en ligne de toutes les autorités religieuses,* qui, sollicitées par elle de l'éclairer, *sont alors intervenues pour la rassurer, l'approuver et l'encourager dans son dessein.* Dom Raymond de Saint-Bernard pouvait lui répondre qu'elle n'obéissait pas à un enthousiasme aveugle. Ce n'est qu'après une étude approfondie qu'il s'est prononcé, et au moment de le faire, il n'avait plus personnellement d'intérêt à la chose, puisque Marie venait de renoncer aux Feuillantines. Mais il ne fut pas le seul. Comme lui, le Général des Feuillants, qu'il soit Dom Jean de Saint-François ou Dom Charles de Saint-Paul, M. de Révol, l'évêque de Dol, les supérieurs ecclésiastiques des Ursulines et, enfin, sans doute, le sage Dom Eustache de Saint-Paul, que Marie avait consulté quelque temps auparavant sur sa vie intérieure,

ont été affirmatifs. Nulle part, on n'entrevoit d'opposition. Il en sera de même plus tard — pour le dire en passant — quand la question se posera de nouveau, lors du départ pour le Canada. Les Ursulines, elles aussi, que le cas intéressait doublement, puisque Marie devait, en outre, entrer chez elles, sans dot, n'ont pas élevé la moindre objection. Enfin, l'Archevêque de Tours, prélat d'une certaine intransigeance, si l'on en croit sa réputation, et sans qui l'on ne pouvait rien conclure, a donné son consentement de grand cœur. Pour un parti aussi extraordinaire que celui-là, la prudence humaine n'avait pas été négligée et toutes ses voix avaient fait une même réponse.

(7) La *seconde Relation* nous apprend que l'Archevêque de Tours avait voulu voir Marie avant son entrée aux Ursulines et lui donner sa bénédiction.

L'archevêque de Tours était alors, depuis 1617, Bertrand d'Eschaux. D'une vieille famille de la Bigorre, Bertrand d'Eschaux, né en 1556, était parent d'Henri IV et de Louis XIII. A Bayonne, dont il avait d'abord été évêque, il s'était distingué par son zèle à ramener les réformés à l'Église. Il y avait aussi protégé Jansénius et Jean du Vergier de Hauranne, le futur abbé de Saint-Cyran, encore jeunes étudiants l'un et l'autre. Une intrigue l'éloigna du cardinalat. Après cette disgrâce, il se consacra tout entier à son diocèse. La chronique rimée des archevêques de Tours le loue de sa libéralité pour les pauvres. Cf. *Histoire des Illustrissimes Archevêques de Tours*, par Ollivier Cherreau, Tourangeau, M DC LIV. C'est sous son épiscopat que la renaissance religieuse prit son essor définitif à Tours ; il se dévoua à en favoriser les progrès. De 1617 à 1641, date de sa mort, les Ursulines, les Visitandines, les Capucines, les Filles du Calvaire s'établirent dans la cité. Les Ursulines fondèrent même dans le diocèse, à Loches, à Amboise, à Montrichard, d'autres maisons. Grâce à sa bienveillance, les Jésuites, après plusieurs insuccès, ouvraient enfin à Tours, en 1637, leur collège. En 1630, âgé et paralytique, il se fit nommer un coadjuteur dans la personne de Victor le Bouthillier, l'oncle du futur abbé de Rancé. Bertrand, d'Eschaux sera, avec François de Harlay à Rouen, le premier des évêques de France à donner à des religieuses une obédience pour les missions du Canada.

(8) Le 25 septembre 1609, à l'abbaye de Port-Royal des Champs, la Mère Angélique Arnauld, commençait sa réforme par un coup d'éclat, refusant d'ouvrir la porte de clôture à sa famille et ne consentant à la recevoir qu'à la grille du parloir. Devant la colère et la poignante émotion de son père, elle tombait en pamoison, mais ne cédait point. Cette journée du 25 septembre 1609, « on la baptisa solennellement dans les fastes de Port-Royal — écrit

Sainte-Beuve — *la Journée du Guichet,* comme on dit dans l'histoire de France, *la Journée des Barricades, la Journée des Dupes* ». Mais il n'y a pas que les amis de Port-Royal qui se soient pris d'enthousiasme pour cette « mémorable » *Journée du Guichet,* si pleine effectivement de conséquences. « Sans ce qu'on appelle *la Journée des Dupes,* continue Sainte-Beuve, Richelieu ne triomphait pas et c'en était fait du futur équilibre de l'Europe : sans notre *Journée du Guichet,* cette réforme (celle que projetait la Mère Angélique),depuis si fameuse et si fertile, avortait en naissant, et il n'y avait pas de Port-Royal, c'est-à-dire, il n'y avait pas quelque chose dans le monde et dans le XVII^e^ siècle, de tout aussi important que Richelieu. » *Port-Royal,* Liv. I, c. v. L'historien exagère. Il y aurait eu la Visitation que l'année suivante, 1610, Madame de Chantal allait fonder, en passant par-dessus le corps de son fils ; il y aurait eu les œuvres de M. Vincent, et toute cette floraison d'âmes contemplatives et d'instituts religieux qui remplirent la première moitié de notre XVII^e^ siècle français. Port-Royal n'est qu'un cas isolé, et non le plus intéressant de tous. Les auteurs de la réédition documentaire du *Port-Royal* de Sainte Beuve, remarquent avec une sage modération, au sujet de la fameuse Journée : « Beaucoup de vocations monastiques ont nécessité par leur principe même des sacrifices et des événements dont *la Journée du Guichet* est une assez faible illustration. » Cf. : C.-A. Sainte Beuve. *Port-Royal,* Liv. I, p. 76, Origines et renaissance de Port-Royal. Édition R.-L. Doyon et C. Marchesné. 1926.

La scène des adieux de Marie à son enfant n'a pas eu dans notre histoire et dans notre littérature le retentissement de *la Journée du Guichet;* mais dans les fastes de la Nouvelle-France, elle peut et doit être inscrite parmi les quelques très grandes dates de la préparation providentielle de l'Église et de la patrie canadiennes. Sans la force d'âme que cette scène silencieuse nous révèle, il n'y aurait pas eu de Marie de l'Incarnation, ni huit ans plus tard de départ d'Ursulines pour le Canada. La Nouvelle-France aurait été privée de l'une de ses Mères spirituelles, la plus héroïque de toutes. L'histoire de Québec, son histoire religieuse et civile au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, en eussent peut-être pris un autre tour. Il lui eût manqué, en tout cas, son plus noble fleuron. Et cela fait peut-être de cette matinée du 25 janvier 1631, à la porte des Ursulines, où les corps demeurèrent droits comme les âmes, où tout fut simple et se fit avec... un sourire, un événement de plus haute portée que la trop célèbre *Journée du Guichet.*

Après cela, les réflexions qui suivent de Sainte Beuve sont parfaitement justes, et il n'y a qu'à les étendre, par delà la personnalité de la Mère Angélique, aux autres héroïnes religieuses de la génération de Louis XIII, dignes aussi de les avoir inspirées. En les lisant, on pourra penser d'abord à Marie de l'Incarnation. Son cas, plus que celui d'aucune autre de ses émules, semble les appeler : « Que

si l'on envisage le côté pathétique et profond, la valeur morale de cette scène, la grandeur et la sincérité des sentiments en présence, ce combat de la nature et de la grâce, et le triomphe de celle-ci, il me semble qu'il y a lieu de sortir du privé et du domestique, de ce qui n'est que du cloître..., d'en sortir ou plutôt de s'en emparer librement, pour embrasser le fond même et la source, pour se porter à toute la hauteur des plus dignes comparaisons. ...Le *Polyeucte* de Corneille n'est pas plus beau à tous égards que cette circonstance réelle... et il n'émane pas d'une inspiration différente. C'est le même combat, c'est le même triomphe ; si *Polyeucte* émeut et transporte, c'est que quelque chose de tel était et demeure possible encore à la nature humaine secourue. Je dis plus : si *Polyeucte* a été possible en son temps au génie de Corneille, c'est que quelque chose existait encore à l'entour, (que Corneille le sût ou non) qui égalait et reproduisait les mêmes miracles. » *Op. cit.*, pp. 76 et 77. Mais, cette comparaison même, pourtant si noble, est-elle adéquate ici ? L'histoire vraie, dans sa simplicité, n'est-elle pas plus dramatique que la fiction portée à la scène, et Marie de l'Incarnation, la mère abandonnant son petit enfant, ne dépasse-t-elle pas tous les héroïsmes que la grande âme de Corneille a conçus ?

IV.

LA VIE RELIGIEUSE.

§

La Servante de Dieu au noviciat. Son esprit d'enfance spirituelle.

609] 62

A L'INSTANT de mon entrée dans la religion, je sentis en mon âme une opération tout extraordinaire. Il me semblait qu'on m'ôtât toutes les dispositions intérieures que j'avais auparavant, me sentant remplie d'un nouvel esprit. Étant dans le siècle, je courais avec avidité à toutes sortes d'austérités, et j'étais si remplie de cet esprit que j'eusse cru désobéir à Dieu de ne pas suivre cet instinct. De plus, je communiais presque tous les jours [a], et je me mêlais de beaucoup d'affaires qui regardaient la charité du prochain ; mais, entrant en religion, je me sentis dépouillée de tout cela, comme n'ayant plus de vouloir ni de pouvoir sur moi-même. Je me trou-

---

[a]. D'après les *Constitutions des Religieuses de Sainte-Ursule de la Congrégation de Paris* (édit. de 1640), la communion n'était d'obligation que tous les quinze jours : « de deux dimanches l'un », et toutes les fêtes de Ire classe. Lorsque trois jours où la communion était de règle venaient à la suite, l'obligation ne portait que sur l'un d'eux. En pratique, la communion était autorisée tous les dimanches et fêtes de Ire et IIe classe. Pour la communion trois fois de suite, la permission de la supérieure était nécessaire.

A Tours, les Constitutions de 1662 autorisaient la communion bi-hebdomadaire, le dimanche et le jeudi, ou au lieu du jeudi, un jour de fête. Cette pratique était sans doute la même en 1631.

vais comme un enfant, sans aucun sentiment des choses dont on me privait, et j'étais revêtue d'une si grande simplicité que j'eusse obéi à un enfant. Et il me semblait que je le devenais, ne me pouvant persuader autre chose de moi. Et, en effet, je n'eusse pu souffrir en moi le plus petit défaut qu'on ne m'en eût corrigée, me semblant qu'autrement j'eusse passé pour une hypocrite devant les hommes, et que je n'eusse pas été assez enfant devant Dieu.

§

Comment elle se comporte envers les autres novices, et à l'égard de ses supérieures.

Vie, p. 183.] Elle ne fut pas plus tôt entrée dans le monastère qu'elle donna des preuves évidentes que c'était l'Esprit de Dieu qui l'avait dirigée jusqu'alors, et qui lui avait fait mener une vie si pénitente et si austère. Car ce même Esprit ne lui eut pas plus tôt fait savoir, par la bouche de sa supérieure, qu'il voulait qu'elle changeât de vie et qu'elle quittât ses haires, ses cilices, ses chaînes et tous ses autres instruments de pénitence, afin de s'accommoder en toutes choses à la règle commune de la religion, qu'elle quitta toutes ces choses sans peine et sans réplique, conservant néanmoins le désir de les reprendre quand l'obéissance le permettrait. Rien ne lui les avait fait aimer que la volonté de Dieu, et la même volonté les lui faisant laisser, elle demeura dans une tranquillité qui fit voir qu'elle les avait aimées sans attachement. Elle savait que l'obéissance vaut mieux que les sacrifices et que la propre volonté est la plus agréable victime que l'on puisse immoler à Dieu, et c'est ce qui lui fit préférer cette soumission d'esprit, à tous les martyres volontaires qu'elle avait coutume de se faire souffrir. C'est la preuve la plus ordinaire et la plus assurée dont les Pères se soient servis pour juger si les pénitences effroyables de quelques saints venaient de l'Esprit de Dieu ou d'un esprit de vanité, et c'est aussi celle qui a pleinement convaincu que les austérités de cette Servante de Dieu ne procédaient que de l'esprit intérieur qui l'avait conduite avec tant d'amour, dès ses premières années.

On la mit donc au noviciat où elle conversait avec les novices, dans une simplicité qui ravissait toutes celles qui la connaissaient [a].

---

[a]. Au noviciat de Tours, à cette date, on pouvait voir des filles de qualité, des filles de bourgeois et de gros marchands. Une grande ferveur, dont les *Chroniques de l'Ordre des Ursulines*, rédigées à Paris, au monastère du Faubourg Saint-

Elle était plus enfant que ces enfants mêmes, non d'une simplicité rustique ou d'une enfance aveugle, mais de cette simplicité évangélique et de cette enfance sainte et innocente, que le Fils de Dieu recommandait à ses disciples, quand il disait : *Si vous ne devenez petits et simples comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* (Matth. XVIII, 3.) Car, oubliant son âge, son esprit, ses lumières, ses talents, sa dextérité à traiter toutes sortes d'affaires, les communications extraordinaires qu'elle avait avec Dieu, et son expérience dans les choses spirituelles, elle vivait avec ces jeunes filles, comme si elle n'eût jamais rien vu et comme si elle eût été la plus ignorante de toutes. Elle prenait plaisir à se faire instruire par elles, comment il fallait se comporter dans les pratiques et les cérémonies de la religion, et elle était ravie lorsqu'elle pouvait apprendre quelque chose par leur moyen, n'ayant point de honte de s'accuser devant elles d'ignorance ou de bêtise, lorsqu'elle ne se trouvait pas si stilée dans les pratiques de la régularité.

Sa fidélité envers la maîtresse du noviciat était admirable, car elle ne lui a jamais entendu donner un avis ni une instruction, soit en public soit en particulier, qu'elle ne la mît aussitôt en pratique : ce qu'elle faisait d'une manière d'autant plus pure que sa perfection acquise lui faisait faire les plus petites actions, avec un esprit intérieur très sublime et tout divin. On avait, à la vérité, pour elle des égards que l'on n'avait pas pour les autres, à cause de son âge et de l'estime que l'on avait de sa sainteté et de son mérite ; mais quand elle s'en apercevait, elle en demeurait toute confuse, et l'on n'eût pu lui faire une plus grande peine que de la considérer en quoi que ce fût. Plus on la voulait distinguer, plus elle s'abaissait en elle-même, et se joignait à ses sœurs novices pour vivre avec elles dans la simplicité. Nulle observance régulière ne lui semblait petite, mais la volonté de Dieu qu'elle y voyait reluire, lui en donnait une si haute estime, qu'elle les prenait toutes pour des trésors, et elle eût cru faire une grande perte, si elle eût laissé passer une observance pour petite qu'elle eût été, sans la mettre en pratique. De la sorte, elle se rendit en peu de temps l'exemple du noviciat, où l'on eût pu dire qu'il y avait deux maîtresses, l'une qui enseignait les novices de paroles et l'autre qui les instruisait par ses exemples.

Jacques, par la Mère de Pommereu (1673), nous ont conservé des traits admirables, animait tout ce jeune monde. Plus tard, il y aura lieu de revenir sur la composition de ce noviciat dans les années que Marie y passa. Retenons seulement, sans attendre, la présence, dans ce petit groupe choisi, d'une enfant, — elle n'avait que quatorze ans, — qui fit sa profession, quelques mois avant Marie, sur la fin de 1632, la sœur Marie de Saint-Bernard, de la maison de Savonnières, en Anjou. En 1639, à peine âgée de vingt-trois ans et malgré une santé très frêle, elle s'offrira à Marie pour la fondation de Québec. Elle y sera, sous le nom de Marie de Saint-Joseph, la fille préférée de la Vénérable Mère, — celle qui a le plus participé de son esprit, — et méritera d'y être comptée parmi les trois saintes fondatrices du premier monastère d'Ursulines dans la Nouvelle-France.

Quant à sa personne, en particulier, se voyant dans la maison de Dieu, elle avait un plaisir et une paix si grande qu'elle ne la peut décrire qu'en la comparant à celle du paradis. Elle avait désiré quasi toute sa vie le bonheur qu'elle possédait ; mais surtout, depuis qu'elle se vit dégagée des liens du mariage, elle l'espérait et l'attendait sans cesse. Se voyant en ce lieu saint, elle était dans le centre où tous ses désirs devaient être accomplis. Et c'était ce lieu écarté des tumultes du monde, où elle désirait trouver son Époux pour le caresser dans le repos, lorsqu'elle lui disait, dans une impétuosité d'amour, avec une autre Amante : *Qui me fera cette grâce, ô mon Bien-Aimé, que je vous trouve à l'écart, afin que je vous embrasse à mon aise?* (Cant. VIII, 1.)

§

D'une tentation pressante de la part de son fils.
Dieu lui promet qu'il en aura soin.
Elle s'offre en victime pour lui,
et son offre est acceptée.

Vie, p. 184.] Sa paix néanmoins ne fut pas si constante qu'elle ne fût troublée extérieurement, car pour l'intérieur elle ne le fut jamais.

185] 63

Je jouissais d'une paix si accomplie de me voir libre de tous les soins qui m'occupaient dans le monde, que je trouvais un paradis de délices dans tous les exercices de la religion, et je ne croyais pas, après cette paix, qu'aucune tempête me pût attaquer. Posséder un si grand bien après l'avoir attendu dix ou douze ans, quel bonheur ! Je laisse à penser combien je caressais Notre-Seigneur, qui m'en donnait la jouissance. Mais sa bonté, qui veut que je ne vive que de croix, ne me laissa pas longtemps sans m'exercer. Plusieurs personnes de dehors commencèrent à se mal édifier de ma retraite, et à dire à mon fils qu'il devait venir sans cesse crier au Monastère, afin qu'on m'en fît sortir. Cela le jeta dans une telle affliction qu'il ne bougeait presque de notre grille à faire ses plaintes et à me demander. D'autre part, une personne qui m'avait le plus promis d'assistance était

celui qui m'était le plus contraire, avec menaces de ne pas faire ce qu'il m'avait promis [a]. Les autres disaient que j'étais une marâtre ou une mère de peu de cœur, qui pour me contenter avais lâchement abandonné mon fils. Les autres, enfin, faisaient courir le bruit que bientôt les religieuses me mettraient dehors, ne pouvant souffrir tout ce bruit si contraire à leurs repos. L'on me rapportait toutes ces choses, et plusieurs de mes amis, les croyant véritables, me priaient de sortir de mon bon gré, avant que de prendre le voile, plutôt que de recevoir une telle confusion après l'avoir reçu.

Vie, p. 185.] Voilà comme cette femme forte et généreuse décrit les assauts qu'elle recevait.

Et, en effet, il ne se peut dire combien elle fut combattue, ni en combien de manières sa constance fut agitée de la part de son fils. C'était dans le temps que l'on bâtissait le monastère [b], et comme à l'occasion des ouvriers les portes étaient souvent ouvertes, il prenait adroitement ce temps pour entrer dans les enclos réguliers, afin de chercher sa mère. Tantôt il se trouvait dans le jardin avec des religieuses, tantôt il entrait dans les cours les plus intérieures de la maison, et une fois, il fit tant de tours, sans savoir où il allait, qu'il se trouva enfin dans une salle où toute la communauté était assemblée pour se mettre à table. Je laisse à penser quelles impressions la présence si inopinée d'un fils put faire en une mère, dans une circonstance si extraordinaire. D'un côté, son cœur fut percé au vif par des sentiments d'amour et de pitié, et d'autre part, elle se sentit couverte de confusion de se voir à charge à une communauté qui lui avait tendu les bras avec une bonté si extraordinaire.

Quand ce fils trouvait le guichet de la communion ouvert, il se passait quelquefois à demi pour entrer dans le chœur, et quelquefois il y jetait son manteau ou son chapeau qui, tombant à la vue de

---

[a]. Ce personnage, à la façon dont il est fait mention de lui, est certainement un homme. Faut-il y voir Paul Buisson lui-même, qui aurait tenté par cette intimidation malheureuse de faire renoncer Marie à son dessein ? Paul Buisson n'était pas un méchant homme. Il fut un bon frère pour Marie, et pour Claude un oncle affectueux, nous le savons. Mais, Marie lui manquait dans sa maison, nous le savons aussi. Du reste, il n'aurait point mis ses menaces à exécution, puisqu'il consentit aussitôt après à faire les frais de l'éducation de Claude chez les Jésuites de Rennes.

[b]. On construisait alors (1630-1640) le bâtiment principal du couvent, celui qui existe encore. Il fermait le cloître, du côté Sud. Plus tard, le petit Séminaire y installa des études et des dortoirs.

sa mère, lui était un spectacle qui renouvelait toutes ses peines [a]. Les sœurs lui eussent pu dire ce que les frères de Joseph dirent à leur père Jacob : *Voyez si c'est là l'habit de votre fils.* (Gen. XXXVII, 31.) On ne lui disait pas ces paroles de crainte de l'affliger, mais la vue qu'elle en avait donnait des atteintes mortelles à son âme.

Elle avait un beau-frère fort savant qui, entre ses belles qualités, avait un talent particulier pour la poésie française. Il composait des vers lugubres sur le sujet de sa retraite, faisant parler ce fils, auquel il faisait faire des plaintes de la perte qu'il faisait, de l'abandonnement où il était réduit, et des malheurs où il pouvait tomber avec le temps ; et tout cela, en des termes si tendres et avec des affections si animées, qu'il eût fallu n'être pas de chair pour n'en être pas touché. Il donnait ensuite ces écrits à cet enfant pour les présenter à sa mère, qui les lisait extérieurement avec une constance inébranlable qui donnait de l'admiration à ces bonnes Mères, mais qui n'empêchait pas que son cœur ne reçût des coups très sensibles, qui ne paraissaient qu'aux yeux de Dieu et des anges [b].

Mais ce qui toucha plus vivement cette âme généreuse et invincible fut (une) armée d'enfants... qui allèrent assiéger le Monastère. Le sujet de cette innocente conspiration fut que les autres, le voyant privé de beaucoup de petites douceurs que les mères donnent aux enfants, et qu'ils avaient, en effet, à son exclusion, lui faisaient quelquefois des reproches, mais comme il était aimé de tous et qu'ils le virent un jour fort abattu de tristesse, ils en furent touchés de compassion, autant que les enfants le peuvent être. Ils se mirent donc à le consoler et pour le faire efficacement, ils lui dirent : Tu n'as point de ceci ni de cela, parce que tu n'as point de mère [c] ; mais viens, allons querir

---

[a]. Cette chapelle des Ursulines existe encore. Elle fait l'angle de la rue des Ursulines et de celle du Petit-pré. La porte d'entrée pour le public donnait sur cette dernière rue. Elle est murée aujourd'hui, mais son ouverture se reconnaît toujours avec la croix en relief qu'elle portait à sa partie supérieure. La chapelle est orientée. L'autel se trouvait au fond, face à la porte d'entrée. Près de l'autel, à droite, était la grille du chœur des religieuses, encastrée dans une arcade en plein cintre. C'est par cette grille que le petit Claude, entré par la rue du Petit-pré avec le public, se glissait pour appeler sa mère.

La chapelle était dédiée à saint Michel. C'est là que Marie de l'Incarnation prononça ses vœux de religion. En 1657, après la construction de la chapelle définitive du monastère, elle fut désaffectée et convertie en salle de classe.

[b]. Les deux autres sœurs de Marie étaient mariées. L'une, Catherine, avait épousé à une date inconnue un Marc Barillet. L'autre, Jeanne, peut-être un Sylvestre Normand. Cf. E. Chambert, *l. c.*, p. 95. Entre ces deux oncles de Claude, il est impossible de retrouver le compositeur de complaintes. Ce n'est sûrement pas Paul Buisson, qui ne savait ni lire ni écrire.

[c]. Par la force des choses, en effet, bien « des petites douceurs » allaient manquer à Claude. Les époux Buisson n'étaient pas toujours à la maison. Marie nous a parlé de leurs fréquents déplacements. Claude alors retrouvait son grand-père, un vieillard, ou ses autres tantes. Ce n'était plus sa mère ; le pauvre enfant était

la tienne ; nous ferons du bruit, nous romprons les portes, nous te la ferons bien rendre. Il ne fallut pas délibérer davantage. Ils allèrent au Monastère, les uns armés de bâtons, les autres de pierres, les autres d'autres choses. Ce fut certes un spectacle bien nouveau de voir une armée d'enfants vouloir faire violence à une maison forte et bien fermée, et entreprendre une chose qui surpassait les forces de leur âge. Beaucoup de personnes qui passaient, voyant une conspiration si aveugle et si vaine, s'arrêtaient pour s'informer de ce que c'était. Les uns en riaient comme d'un jeu d'enfant, les autres en avaient de la compassion et se mettaient du côté des enfants, disant qu'ils avaient raison, que cette mère était cruelle et qu'elle ne méritait pas le nom de mère de quitter un fils dans un âge si tendre et si faible. Au même temps que cette troupe d'enfants investit le Monastère, le cœur de cette forte mais pourtant tendre mère se trouva bien plus fortement assiégé, car parmi cette confusion de cris, elle entendit distinctement la voix de son fils, comme une brebis innocente qui distingue entre mille celle de son agneau. Le bruit était grand, l'insulte quoique vaine causait du trouble, mais la confusion n'empêchait pas que ses paroles ne se distinguassent de toutes les autres pour lui aller frapper les oreilles et le cœur: Rendez-moi ma mère, rendez-moi ma mère ! A ce coup, il fallut que la force cédât, pour un moment, à la tendresse dont ce cœur invincible fut tout pénétré, et à laquelle tout autre courage que le sien se fût laissé abattre. Elle crut que c'en était fait, et qu'encore qu'elle ne fût point vaincue de sa part, les religieuses le seraient assurément, et qu'elles la prieraient honnêtement de se retirer pour prendre l'éducation d'un fils qui lui serait toujours un sujet de tentation et à la communauté une occasion de trouble.

187] 64

Jamais, je ne fus tant combattue. Je pensais qu'on me mettrait bientôt hors de la maison, et que puisque je ne pouvais supporter toutes ces choses, à plus forte raison notre Révérende Mère et toutes les sœurs ne les supporteraient pas, n'y ayant nulle obligation. Je trouvais cela juste, pour ce qui était de leur part; mais pour moi, je trouvais cette croix bien pesante, qu'il m'en fallût retourner au monde, car simplement je croyais que cela

un peu abandonné. Devons-nous pour cela taxer son oncle et sa tante d'*égoïsme* et de *méchanceté?* Cf. M. Bremond, *Op. cit.*, p. 60. Ils ne méritent pas sans doute ces mots si gros. En tout cas, ni Marie, ni Claude, ni plus tard Dom Martène ne nous autorisent à les écrire à leur sujet.

serait, et je m'abandonnais entre les mains de Notre-Seigneur, qui me voulut enfin consoler en cette peine, car, montant un jour les degrés de notre noviciat, il me donna une certitude intérieure que je serais religieuse en cette maison, ce qui me fortifia entièrement, et d'autre part, notre Révérende Mère m'assura que ni elle ni aucune des sœurs n'avait la pensée de me faire sortir.

Ainsi cette bourrasque passa pour un peu de temps, mais ce fut pour recommencer avec plus d'effort. Avant mon entrée dans le Monastère, il n'y avait rien de plus innocent que mon fils, mais toutes les choses qu'on lui dit l'aigrirent et le changèrent de telle sorte qu'il ne voulait plus étudier, ni faire autre chose, et il faisait croire qu'il ne serait jamais bon à rien. Le diable m'attaqua beaucoup de ce côté-là, me persuadant que j'étais la cause de tout ce mal ; que j'étais obligée de retourner au monde pour y donner ordre ; qu'autrement, je serais la cause du malheur de mon fils ; qu'il paraissait bien que c'était pour me contenter que j'étais entrée en religion ; que ce n'était pas l'esprit de Dieu qui m'avait fait quitter le monde, mais la seule inclination de mon amour-propre ; qu'enfin cet enfant serait perdu, que je n'en aurais jamais que du mécontentement, et que je serais la cause de sa perte. Mon entendement fut tellement obscurci de toutes ces pensées, que je croyais que tout cela arriverait assurément, et que toutes les certitudes que je croyais avoir de ma stabilité dans la religion n'étaient que des imaginations. En tout cela néanmoins je n'avais crainte que d'avoir offensé Dieu, et j'eusse mieux aimé mille fois n'être point religieuse, que de le mécontenter en la moindre chose. Or, nonobstant toutes mes peines et quoique je me crusse la cause de tous les malheurs que la tentation me faisait voir, je ne sortais point pour tout cela de la familiarité avec Notre-Seigneur, et un jour que je lui étais fortement unie, et que je lui faisais mes plaintes de toutes mes peines, il m'inspira de lui demander de souffrir encore davantage pour mon fils. Je lui dis avec beaucoup d'ardeur : O mon Amour, faites-moi souffrir toutes les croix qu'il vous plaira,

pourvu que cet enfant ne vous offense point, car j'aimerais mieux le voir mourir mille fois, que de le voir vous offenser dans le monde, et qu'il ne fût pas de vos enfants. Oh ! je veux bien être dans la croix, martyrisée en toutes les manières, pourvu que vous en preniez le soin. Il m'était impossible de ne lui pas dire toutes ces choses, après lesquelles me voilà dans les croix de toutes parts, et il me semblait que j'en eusse fait une paction avec Notre-Seigneur, et que c'était un accord entre lui et moi, dont je n'eusse jamais pu ni voulu me dédire [a].

§

Comment elle recherche en toutes choses l'état d'abjection.

Vie, p. 502.] Quand elle fut religieuse, sa Supérieure, qui avait vu de quelle manière son directeur l'avait traitée, entra dans son esprit et dans sa conduite pour la gouverner de même. Elle ne laissait passer aucune occasion qu'elle ne l'humiliât au dernier point. Un soir qu'elle mettait la dernière main à un ouvrage de conséquence pour l'église, toutes les religieuses, qui étaient allées dans la chambre pour le voir, l'admirèrent et ne pouvaient assez louer la main qui l'avait travaillé, comme, en effet, on ne pouvait rien voir de plus achevé. La Supérieure s'y trouva aussi, mais elle la traita d'une manière bien différente, car elle lui dit tout ce que le zèle qu'elle avait pour son bien lui put fournir d'humiliant et de capable de lui faire de la confusion. Lorsqu'elle la traitait de la sorte, on lui apporta sa collation qui consistait en du pain et des raisins. Ce que la Mère ayant remarqué, elle redoubla la charge, disant : « Quoi ! Des raisins à sœur Marie ! Otez-moi, cela ; du pain, du pain et de l'eau, c'est encore trop pour elle. » Cependant cette bonne religieuse recevait cette humiliation en silence, et d'un cœur parfaitement anéanti en soi-même, et fut ravie de ce que ce contre-poids vînt si à propos contre les louanges que tout le monde lui donnait...

Les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même lui paraissaient si véritables et elle les avait si profondément imprimés dans son esprit, qu'encore qu'on eût une très haute estime de sa sainteté, elle croyait

---

[a]. *Ce ne fut pas sans raison que Dieu inspira à sa servante de lui demander de souffrir pour son fils ; car, encore que son bas âge lui donnât sujet de croire qu'il fût fort innocent, il était néanmoins dans un état où il avait besoin d'une puissante médiation auprès de sa divine Majesté, ainsi que je dirai ailleurs, où je ferai voir encore les effets que les soutfrances d'une si sainte mère eurent à son égard. Vie*, p. 188.

néanmoins qne tout le monde en eût de semblables, et que voyant ses défauts comme elle les voyait, on ne la regardait qu'avec mépris et avec horreur. Cet état d'abjection lui plaisait extrêmem ent, et elle ne trouvait point de plus grand trésor dans le monde que le mépris. Dieu même qui se plaisait à la voir s'humilier de la sorte, l'anima encore davantage, lorsqu'il lui commanda de ne point mettre de bornes à ses humiliations et de s'abîmer, si elle pouvait, jusques dans le néant. Car, comme elle pensait un jour aux moyens qu'elle pourrait prendre pour s'humilier parfaitement, il lui dit ces paroles dans son intérieur : « Abaisse, abaisse-toi jusques au fond de l'abjection ; c'est là le centre où tu trouveras ton repos. » Après ce commandement, il n'est pas facile d'exprimer ce qu'elle désira de faire ni ce qu'elle fit en effet pour parvenir au plus parfait anéantissement d'elle-même. Il n'y a que Dieu qui le sache et il n'y a qu'elle qui en puisse dire quelque chose.

504] 65

Je pensais à tous les moyens que je pourrais prendre pour arriver à ce fond d'abjection [a], et me priver de tout ce que j'aimais le plus, afin d'en faire un sacrifice à Dieu. Or ce que j'aimais le plus, c'étaient les fonctions de sœur de chœur, et particulièrement la psalmodie et l'instruction,où j'espérais que je pourrais être quelquefois employée. C'est ce qui me fit prendre la résolution de supplier notre Révérende Mère de me faire sœur liée [b], afin d'être pour jamais dans l'humiliation. J'étais encore conviée à cela pour une autre raison, qui était que je ne voyais en moi aucune capacité pour m'acquitter dignement des fonctions des sœurs du chœur, et ainsi que cette autre condition me conviendrait mieux, outre que cela servirait à détruire mon orgueil, qui, étant si enraciné en moi, s'anéantirait enfin avec l'aide de Notre-

---

[a]. Ce fragment doit vraisemblablement se placer avant la profession de Marie. Après, l'épisode qu'il raconte n'aurait plus eu de raison d'être. On ne peut préciser la période du noviciat à laquelle il se rapporte.

[b]. Sœur *liée*, répété deux fois dans ce fragment n'a pas été corrigé à l'*errata*. Mais cet *errata* est très incomplet. Un peu plus haut, dans le fragment 61, Marie, d'après le texte imprimé de la *Vie*, aurait écrit : sœur *laie*. La double répétition de sœur *liée* devrait exclure l'hypothèse d'une faute de typographie. Peut-être ce mot était-il une corruption populaire de sœur *laie*. En tout cas, comme on peut lui donner un sens — les sœurs laies ou converses, étant dans une condition plus dépendante que les sœurs de chœur — il a été conservé ici.

Seigneur, dans lequel seul je souhaitais d'être à jamais cachée, en la bassesse de cet état que je recherchais. J'eusse voulu me pouvoir abaisser davantage, mais ma condition de religieuse ne me permettait pas de passer outre, en ce qui était des choses extérieures. Je fus donc trouver notre Révérende Mère, laquelle m'ayant interrogée de la cause pour laquelle je demandais à changer de condition, et moi lui ayant répondu à tout ce qu'elle me demandait, elle ne me voulut pas accorder ce que je lui avais proposé qu'elle n'y eût pensé plus à loisir. L'espérance que j'avais de posséder ce bien m'occupa plusieurs jours, pendant lesquels je pensai mûrement si cela était pour la plus grande gloire de Dieu. Je ressentais un grand contentement d'esprit de voir combien je serais heureuse en cet état, où tous mes sentiments intérieurs et extérieurs seraient humiliés, au lieu que dans la condition de sœur de chœur, ils pourraient prétendre à plusieurs choses qui les pourraient contenter, quand ce ne serait que l'entretien familier des choses spirituelles avec les personnes du dedans et du dehors, en quoi, comme en plusieurs autres rencontres, je voyais qu'on pouvait commettre de l'imperfection et nourrir les sentiments de la nature orgueilleuse, dont je serais affranchie dans l'état de sœur liée, où je les ferais mourir malgré qu'ils en eussent. Je fus trouver derechef notre Révérende Mère, qui me remit à ce que les personnes capables en jugeraient.

Je me soumis à cela, offrant le tout à Notre-Seigneur, lequel, lorsque j'étais en oraison, où je me familiarisais avec lui, me dit au cœur, par une lumière subite et inopinée, que je me donnasse bien de garde de rien faire contre sa volonté. Je répondis à cela : Ah ! mon cher Amour, je ne veux cela que dans la vue de vous plaire davantage. J'en ai fait les propositions, après quoi, j'ai tant de confiance en vous que vous inspirerez vos volontés à ceux de qui je dois savoir la réponse. Ne le ferez-vous pas, ô mon divin Époux ? Car en cela et en toute autre chose, je ne veux que ce que vous ordonnez. Je ferai tout mon possible afin qu'on me l'accorde, et

je m'assure que de votre part, il ne m'arrivera rien que ce qui sera pour votre gloire, et pour mon bien. Après cela, je demeurerai parfaitement contente du oui ou du non qui me serait dit. Et au même temps, je me sentis sans aucun vouloir que d'agréer ce qui me serait commandé. J'eus comme une certitude en l'âme que l'on ne m'accorderait point ma demande, et que je demeurerais en la condition où Notre-Seigneur m'avait mise par sa providence. Je ne laissai pas pourtant de poursuivre et d'employer ceux qui me pouvaient aider en ce dessein, jusqu'à ce que la volonté de Dieu me fût entièrement manifestée.

§

Comment Notre-Seigneur lui renouvelle la grâce qu'il lui avait déjà faite de l'union de son cœur avec le sien.

192] 66

Encore que les assauts que je recevais de la part de mon fils fussent fréquents [a], Dieu, ainsi que j'ai dit, ne me privait point de son union amoureuse, ni de sa douce familiarité. Un soir, étant en oraison et m'adressant à lui avec confiance, je lui donnais mon cœur, bien qu'il fût tout sien et que je le connusse hors de l'affection de toute autre chose. Il me semblait que pour me faire souffrir, il me voulait laisser dans le doute s'il le voulait, et je sortis ainsi de l'oraison toute soupçonneuse, sans pourtant sortir de l'union où j'étais. Le matin suivant, sitôt que je fus à l'oraison et réunie à lui, il me dit

---

[a]. Cette épreuve devait prendre fin quelques mois plus tard par le départ de Claude pour Rennes, où il entrait au collège des Jésuites. Le recteur de la maison de Rennes, le P. Jacques Dinet, avait été mis au courant, par l'archevêque de Tours, et par Dom Raymond de Saint-Bernard, de la vocation de Marie et de la singularité du cas. Il s'était intéressé à Claude et avait offert de le prendre avec lui.

Marie eut aussi, à la même époque, à subir les assauts de son vieux père. Florent Guyart, cependant, avec ses trois filles pour l'assister, ne restait pas seul. Il mourut six mois après l'entrée de Marie en religion, non sans être venu souvent la voir à la grille, et lui avoir envoyé sa dernière bénédiction.

dans l'intérieur, comme ne me pouvant laisser plus longtemps souffrir : « Donne-moi ton cœur. » A ces paroles je me sentis toute liquéfiée en lui, et il me semblait qu'à cette parole si subite et si douce, il tirât tout ce qui était en moi, l'acceptant pour sien. Cela fut si prompt que l'âme se sentit prise, sans s'être aperçue qu'elle y eût consenti, car dans ces attraits et dans les autres semblables, elle lui est tellement unie et attachée qu'il ne demande plus ce consentement, comme il faisait au commencement ; mais ce ne sont plus que comme des réunions, par lesquelles il l'applique à sa divine Majesté, comme une chose qui s'est donnée à lui depuis longtemps, et dont il n'est pas besoin de savoir si elle veut être à son Dieu. Il sait que c'est pour lui qu'elle soupire sans cesse et languit, et ainsi il lui fait sentir ses caresses d'amour quand il lui plaît. Et quand elle s'aperçoit que son Bien-Aimé s'est plus tôt saisi d'elle-même qu'elle n'a entendu sa demande, elle l'appelle un saint et agréable ravisseur, qui par ses doux larcins lui vole et enlève le cœur, qui, au reste, est très aise de se voir ainsi ravi, car ce divin Époux ne prend jamais de la sorte qu'il ne donne, qui est une grâce qui ne se peut exprimer et dont l'impression demeure toujours dans l'âme, pour l'encourager et la fortifier à être plus hardie et plus familière avec lui. Que l'on s'imagine toutes les paroles d'un amour saint, tant charmantes et pressantes qu'elles puissent être, elle ne sait point d'autre langage, mais cela ne se peut écrire et le tout demeure entre le Bien-Aimé et l'âme, comme un secret cacheté du même amour. Ces faveurs donnent un peu de trêve à ses croix et à ses souffrances et c'est là qu'elle prend un peu de rafraîchissement et de nouvelles résolutions de souffrir tout de nouveau. Car elle est comme assurée que les croix l'attendent partout, et que c'est en cela qu'elle peut témoigner qu'elle aime son Dieu.

Vie, p. 193.] C'est ainsi qu'elle décrit cette grâce, laquelle, bien qu'elle ne paraisse pas d'abord des plus extraordinaires, elle l'a néanmoins toujours mise au nombre des plus signalées faveurs

qu'elle ait reçues de la bonté de Dieu, à cause des admirables effets qu'elle opéra dans son âme. J'estime que c'est une suite ou plutôt un renouvellement de celle que Notre-Seigneur lui avait faite quelques années auparavant, lorsqu'il lui enleva le cœur pour l'enchâsser dans le sien, et qu'elle entendit une voix qui lui disait : *C'est ainsi que se fait l'union des cœurs* [a]. Aussi ne dit-elle pas que cette action et les autres semblables fussent des unions, mais que c'étaient des réunions, et que Notre-Seigneur ne prenait rien de nouveau, mais qu'il reprenait ce qui lui appartenait déjà, voulant dire qu'il ne faisait rien qu'il n'eût déjà fait auparavant.

§

D'un troisième ravissement dans la très sainte Trinité.

Vie, p. 194.] Quelque sublime que cette faveur fût en elle-même, et quelque grands que fussent les effets qu'elle opéra dans cette âme pure, ce n'était qu'une disposition à une autre bien plus rare et plus admirable dont elle va parler (maintenant), et qui est aussi le renouvellement d'une autre, que Dieu avait déjà opérée en elle deux autres fois.

196] 67

Cette grâce fut suivie d'une autre bien plus grande [b]. Le jour de la fête de l'Ange Gardien, étant en notre cellule, il me vint en pensée que les cellules sont comme des cieux, ainsi que le dit saint Bernard, et que les anges y font leur habitation. Lorsque j'étais en cette

---

[a]. Voir plus haut le fragment 27.

[b]. Marie fut gratifiée de cette faveur deux mois après son entrée en religion, par conséquent en mars 1631. C'était, nous dit-elle, le jour de la fête de l'Ange-Gardien. Les anciens calendriers ecclésiastiques de Tours assignent cette fête au 17 mars. En 1631 le 17 mars tombait un lundi. Marie devait prendre le voile, une semaine plus tard, en la fête de l'Annonciation.

Cette vision extatique de la Sainte Trinité, à nous en tenir à ses récits, fut la dernière dont Dieu la combla. Marie a marqué elle-même la gradation de ces ravissements, d'après les paroles mêmes du Seigneur : *La première fois que je me manifestai à toi*, — lui fut-il révélé — *ce fut pour instruire ton âme de ce grand mystère ; la seconde, afin que le Verbe prît ton âme pour Epouse ; mais à cette fois, le Père et le Fils et le Saint-Esprit se donnent et se communiquent à toi pour posséder entièrement ton âme.* Il lui fut aussi signifié qu'elle recevait alors *la plus haute grâce qu'elle eût jamais reçue dans la communication des trois divines Personnes*, et cette signification, ajoute-t-elle, *fut plus distincte et plus intelligible que toute parole.*

pensée, je me sentis fortement tirer l'esprit par le Maître des anges, qui m'unissait à lui d'une manière admirable, mais avec une grande souffrance, comme pour me disposer à une grâce plus éminente. Cela se faisait, sans que j'eusse aucune vue particulière, sinon que comme si l'on préparait une matière pour la faire servir à la chose la plus rare qu'on se pourrait imaginer. Cela redondait jusques à l'extérieur où je souffrais de la douleur, et j'avais cette impression grande dans l'âme, que c'était Dieu qui me tenait ainsi.

Je fus trois ou quatre heures en cette violence, jusqu'à ce qu'il fallut aller au chœur pour faire oraison. Au même temps que je fus devant le très saint sacrement, cette grande violence cessa, et avec une douceur que je ne puis dire, je me sentis toute changée dans l'intérieur. Il me fallut asseoir, parce que mes sens se retiraient peu à peu, et je ne me pouvais plus soutenir à genoux. En un moment, mon entendement fut illustré de la vue de la très sainte Trinité, laquelle me renouvela la connaissance de ses grandeurs ; puis, par un très grand amour, toute cette divine Majesté s'unit à mon âme et se donna à elle, par une profusion que je ne saurais jamais dire. Comme les autres fois je me sentais ravir l'âme par la Personne du Verbe, ici, toutes les trois Personnes de la très sainte Trinité m'absorbèrent en elles, de sorte que je ne me voyais point dans l'une que je ne me visse dans les autres. Pour mieux dire, je me voyais dans l'Unité et dans la Trinité tout ensemble. Ce qui me toucha le plus, fut que je me voyais dans la Majesté comme un pur néant abîmé dans le Tout, lequel néanmoins me montrait amoureusement que quoique je ne fusse rien, j'étais néanmoins toute propre pour lui qui est mon Tout.

En cette vue que j'étais le rien propre pour ce Tout ineffable, il me faisait jouir d'un plaisir indicible. Je crois que c'est une jouissance semblable à celle des Bienheureux. Je comprenais encore que c'était là le vrai anéantissement de l'âme en son Dieu par une vraie union d'amour. Mais cette vue, par laquelle je

jouissais, et qui me faisait voir que moi, rien, j'étais propre pour ce grand Tout, est au delà de tout ce qu'on peut dire. La vue qui m'était donnée de mon néant ne diminuait pas l'amour, car, voyant que j'étais propre pour le Tout, cela donnait un accroissement à mon âme, qui, outre qu'elle était abîmée en cette divine Majesté, agissait doucement pour la caresser, et parce qu'elle était propre pour cela, tout lui était permis. Les actes qu'elle faisait n'étaient point d'elle-même, mais elle sentait qu'ils étaient produits en elle par celui dans lequel elle était tout abîmée ; car il se donnait tout à elle, et elle se laissait toute prendre à lui. Il semblait que ce grand Dieu, étant en elle, fût chez lui, et il semblait à l'âme qu'elle fût le paradis de son Dieu, où elle était avec lui par un amour inexplicable.

Au sortir de cette grande union, j'étais comme une personne tout ivre, qui ne peut comprendre les choses qui se présentent à ses sens. Ainsi je demeurai longtemps renfermée en moi-même, sans pouvoir avoir de l'attention à rien, et il me demeura cette vue gravée en l'esprit que j'étais le rien propre pour le Tout. Cela fut d'un grand poids, et obligea l'âme d'embrasser pour l'amour de son Tout toutes sortes de peines et de difficultés. Elle a beau souffrir, elle voudrait souffrir encore davantage. Et de plus, elle connaît que ce divin Époux ne veut point d'intermission d'amour, mais qu'il soit continuel. Car, comme il se donne à elle, il veut réciproquement qu'elle le regarde et qu'elle continue son action amoureuse ; et il lui donne le pouvoir de le faire en quelque état qu'elle puisse être, quand même elle serait pénétrée de mille croix.

§

Elle reçoit l'habit de novice.

Vie, p. 200.] Peu de jours après que Dieu lui eut fait cette grande grâce, et lorsque son âme était encore toute pénétrée de l'onction qu'elle avait reçue dans l'union des trois Personnes divines, on

lui donna le voile et l'habit de novice [a], qu'elle reçut dans des dispositions toutes célestes, et avec une dévotion qui ravissait tout le monde. Son fils seul était capable de troubler cette action par l'impression qu'un si grand changement eût faite sur son esprit, s'il en eût été le spectateur ; mais on l'envoya prudemment à la campagne, dans un lieu où il se plaisait, et de la sorte le tout se passa dans la paix.

A cause de l'union étroite qu'elle avait contractée et si souvent réitérée avec le Verbe Incarné, elle pria qu'on joignît à son nom de Marie celui de l'Incarnation, afin de porter, comme une légitime épouse, le nom de son Époux. Cela lui fut accordé, et depuis, on l'appela *Marie de l'Incarnation.*

§

Dieu lui donne l'intelligence de la sainte Écriture. Effets de cette faveur.

Vie, p. 201.] Je ne m'arrêterai... pas davantage aux grâces apparentes de notre novice, afin de parler de celles qui étaient moins connues, et que son humilité tenait cachées ; et premièrement, de l'intelligence de l'Écriture sainte, qui a été l'une des plus signalées et des plus continuelles que Notre-Seigneur lui ait communiquées, car il la lui a conservée jusqu'à la mort, en sorte que son esprit et sa bouche étaient continuellement remplis de la douceur de cette manne céleste.

Elle parlait peu que les paroles de l'Écriture ne lui vinssent aussitôt sur la langue pour fortifier ou illustrer ce qu'elle voulait dire. Si elle avait à consoler les malades ou les affligés, c'était par quelque passage de l'Écriture sainte d'où elle tirait de si belles lumières et tant de raisons et de motifs de consolation, qu'on ne se séparait guère d'elle que les douleurs ne fussent soulagées, ou la tristesse entièrement dissipée. Dans les temps mêmes de divertissement, où elle ne manquait jamais de dire quelque mot d'édification pour élever les esprits et les empêcher de tomber dans des entretiens trop bas et indignes des âmes qui croient que Dieu leur est toujours

---

[a]. Cette prise de voile, comme on vient de le dire, eut lieu le 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge et de l'Incarnation du Verbe. Le 25 mars était avec le 24 précédent, les jours mêmes qui avaient marqué pour Marie, en 1620, sa *conversion*. La faveur qui lui fut alors accordée et la révélation qui lui fut faite, avaient définitivement orienté son âme dans la dévotion au Verbe Incarné : dévotion qui est l'aspect central de sa vie spirituelle.

Claude, à l'occasion de cette prise de voile, fut envoyé à la campagne. Il connaissait le lieu et il l'aimait. C'était peut-être cette propriété de la *Charpraie*, dont il a été fait mention plus haut. Voir la note du fragment 9.

présent, elle tirait son sujet des livres saints dont elle rapportait les paroles si à propos, et avec un si grand sentiment intérieur et extérieur, qu'il était évident que le même Esprit qui les avait dictées les proférait encore par sa bouche [a].

Au reste, les connaissances et les instructions, qu'elle avait tirées de l'Écriture sainte, ne venaient point d'aucune étude ou recherche extraordinaire qu'elle en fît. Elle se contentait de la lire pour y puiser les lumières et les règles de la vie parfaite, par une application ordinaire. Si même, elle en retenait les passages et les sentences, cela se faisait sans effort et sans dessein, et seulement de la manière que les choses qu'on aime demeurent facilement imprimées dans la mémoire. Mais c'était dans l'oraison que Notre-Seigneur lui en découvrait les secrets les plus cachés : ce qu'il faisait avec tant de netteté et de distinction, qu'enfin la connaissance qu'elle eut des mystères de notre foi, tenait je ne sais quoi de l'évidence... Encore qu'elle eût de la crainte que cette abondance de lumières ne lui causât de la curiosité et ne l'empêchât de s'unir à Dieu dans la simplicité de l'esprit, Dieu ne laissait pas de faire son opération, selon les dispositions qu'il avait mises dans son âme.

202] 68

Je me trouve quelquefois [b] dans une sorte d'oraison qui me fait craindre de tomber en quelques curiosités qui me soient des empêchements de m'unir à Dieu dans la nudité de l'esprit. Il me vient en mémoire quelques paroles de l'Écriture sainte, du Vieil ou du Nouveau Testament, que j'ai lues ou entendues. Le sens m'en est découvert, et de là, je sens pulluler en mon esprit une suite de passages de la même Écriture, dont j'ai une telle intelligence qu'il me semble qu'on me prêche et qu'on me dit les secrets qui y sont cachés, ce qui me donne une douce satisfaction dans le fond de l'âme. Je vois aussi là-dedans toutes sortes de viandes spirituelles pour

---

[a]. Réflexions, sans doute fort exactes. Mais ne voyons pas Marie de l'Incarnation raidie et figée dans ses citations scripturaires. Elle y mettait sa grâce, sa liberté, pour tout dire, son à-propos. « On ne s'imagine Platon et Aristote, dit Pascal, qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis ». *Pensées*, Sect. v, 331. (édit., Brunschvigg.) Raisonnons de même pour nos mystiques et surtout pour Marie de l'Incarnation.

[b]. Il n'est pas certain que le fragment 68 soit bien à sa place ici. Dom Claude Martin a pu le tirer d'ailleurs pour illustrer sa glose sur la nouvelle grâce accordée à Marie de l'Incarnation.

la nourriture des âmes, et combien l'on se repaît diversement, les uns tournant tout en corruption, et les autres en recevant une vie de grâce et d'amour. Je découvre là une grande quantité de fautes qui se commettent, même par des personnes fort spirituelles, et les pertes qu'elles font pour ne pas suivre les conseils qui nous ont été enseignés par cette Écriture sainte, comme aussi les grands biens que reçoivent les âmes fidèles, mais, je dis vraiment fidèles, car Dieu veut une exacte pureté en toutes choses à proportion des grâces qu'il départ. Parfois, je me lance en Dieu pour lui parler de toutes ces instructions en le caressant, puis je retourne en de nouvelles connaissances qu'il me donne, mais enfin tout se termine à l'amour. En cette sorte d'oraison, les distractions n'ont nul pouvoir, et quand elle finit, il semble qu'elle ne fasse que de commencer, et ensuite, je sens mon esprit fort libre et fortement uni à Dieu, par un nouvel embrasement qui se fait de toutes ces découvertes, lesquelles, bien qu'elles ne demeurent pas présentes ni distinctes comme elles étaient durant l'oraison, elles ne laissent pas de revenir tout à propos dans les occasions, selon les besoins où je me trouve.

§

Du soin extrême qu'elle prenait d'éviter les moindres imperfections.

Vie, p. 418.] Comme la pureté de l'âme est un ouvrage qui n'a point de fin en cette vie, où la concupiscence ne meurt jamais entièrement, et que l'on ne peut point y être si saint qu'on ne le puisse être encore davantage, l'amour de la pureté croissait incessamment dans le cœur de notre Mère, et Dieu qui la voulait élever à un degré

[a]. La *Vie* groupe dans un même chapitre des extraits de la *première Relation* où Marie parle des purifications de son âme. A certains traits on croit pouvoir discerner que ces pièces visent des époques différentes. Les analogies avec la *Relation* de 1654, la teneur même de ces fragments, autorisent à les classer en deux catégories, dont l'une se rapporterait à la période antérieure au mariage mystique (années 1620-1627) et l'autre lui serait postérieure. La glose de Dom Claude Martin permet, de même, de sérier ces extraits et de procéder entre eux à des rapprochements, qui, au surplus, n'ont qu'une valeur conjecturale.

de sainteté extraordinaire, se mettait de son côté et lui donnait les sentiments et les moyens d'éviter les plus légères impuretés. Le moyen le plus efficace dont cette Majesté adorable s'est servie dans ce dessein a été de remplir son esprit d'une si haute idée de sa pureté infinie, que, quand elle faisait réflexion qu'elle lui était continuellement unie et que cette union continuelle demandait une pureté digne de la pureté de Dieu, il ne se peut dire combien son esprit était éclairé pour découvrir les plus petites poussières d'imperfection, et son cœur fidèle à les éviter.

Vie, p. 420.] Comme son union n'était point interrompue, Dieu lui était comme un grand miroir où elle se voyait sans cesse et où elle découvrait ses plus petites taches, qu'elle s'efforçait ensuite d'effacer, avec des gémissements d'une colombe qui devait être, comme celle des Cantiques, toute pure et toute belle.

421] 69*

Mon âme se voit dans ce grand Tout comme dans une glace très claire, où elle découvre toutes ses défectuosités, jusques au moindre atome d'imperfection dont elle est entachée, et c'est cela qui la rend humble, et la fait cacher d'autant plus en son Dieu pour être par lui purifiée, brûlée et consommée. Elle se défie d'elle-même, et par une amoureuse confiance, elle se plaint d'autant plus à lui de ce qu'il permet qu'elle soit si imparfaite, étant si proche de sa divine Majesté, lui, dis-je, qui en un instant la peut rendre propre pour aimer du plus pur amour, puisqu'il ne veut que des âmes qui lui ressemblent. Ce Dieu d'amour et de pureté se l'unit à soi d'autant plus qu'elle s'abaisse, et elle, recommençant, lui dit hardiment, parce que c'est lui-même qui la pousse à cela : Si je veux être pure et libre de mes imperfections, ce n'est que pour vous, ô mon divin Amour, qui ne pouvez supporter l'impureté. C'est pourquoi faites cela en moi, puisque je ne le saurais faire moi-même ; contentez-vous en votre œuvre, vous qui [vous] faites gloire de faire miséricorde aux petits, et qui vous plaisez d'agrandir les choses les plus basses jusqu'à l'union de votre saint amour. Ainsi vous serez glorifié dans ce néant de bassesse

et de misère qui ne tend qu'à cela, ô mon cher et divin Époux [a] !

Vie, p. 419.] L'appréhension de cette incompréhensible pureté lui donnait tellement dans l'esprit que, quand elle se sentait coupable de quelque petite faute, elle était comme honteuse de parler à celui auquel elle était si amoureusement unie, et quoique l'union et la confiance ne fussent point interrompues, elle n'osait entrer dans sa familiarité ordinaire, qu'elle ne fût assurée que le nuage de l'imperfection qui lui couvrait le cœur se fût dissipé, et que son Époux était disposé de l'écouter avec sa bonté ordinaire.

419] 70

Quand je commets quelque imperfection, la première chose à quoi je pense, lorsque je me familiarise à Notre-Seigneur, est de lui demander pardon, et je ne puis vivre qu'il ne m'ait pardonné, ce que je connais lorsque le reproche intérieur cesse.

420] 71*

Un jour [b], j'étais tombée dans une imperfection qui me donnait bien de la confusion et me rendait toute craintive devant Dieu. Il me fut dit intérieurement, mais avec autant d'amour que de plainte : « Si un peintre avait fait un beau tableau serait-il bien aise qu'on jetât de la fange dessus?» O Dieu! si j'avais été honteuse, je le fus encore plus que je ne le puis dire. Je ne fus jamais dans un plus grand anéantissement. Une de ces paroles dites dans l'intérieur fait plus d'effet que tout ce que les créatures pourraient dire, tant saintes puissent-elles être. Elle réveille l'âme en un instant, et quoique ce soit pour la reprendre et corriger, elle n'en est pas

---

[a]. L'hésitation n'est guère permise sur la date du fragment 69, si l'on songe que Marie, comme l'a noté la *Vie*, ne s'est jamais servie du terme d'Époux en parlant au Seigneur, avant le mariage mystique. Quelques traits font penser au fragment 67.

[b]. Pour rattacher ce fragment au précédent on a suivi la glose de la *Vie*. Mais ce raccordement est trop dans les habitudes des hagiographes, pour mériter toute confiance. La *seconde Relation* contient un passage parallèle qu'elle a inséré dans la première phase de l'itinéraire mystique de Marie.

plus abattue, mais plutôt cela la fait courir dans la pratique des vertus avec promptitude et allégresse, et elle n'a point de repos que sa paix ne soit faite avec celui qui l'avertit si amoureusement. Mais, comment demande-t-elle pardon ? O Dieu ! que cette voie est éloignée des raisons ordinaires ! Il faut agir comme on se sent poussé par cette divine bonté : Pardon, Amour ! Hélas ! Amour, pardon ! Je ne serai plus si hardie, ô mon Bien-Aimé. Je vous prie donc d'oublier cette faute; autrement, il n'y a plus moyen de vivre, et je ne cesserai point que vous ne m'ayez pardonné, ô mon cher et divin Amour ! Après ces paroles, le reproche intérieur cessant, je voyais qu'il m'avait pardonné.

Vie, p. 419.] Dans ce sentiment, une de ses sœurs lui ayant témoigné un jour, qu'elle eût bien désiré d'elle quelque service qu'elle ne lui pouvait rendre sans quelque inconvénient, et elle, n'ayant pas fait semblant de l'entendre, de crainte de la mécontenter par un refus formel, elle fut si vivement touchée de ce défaut de charité, que la douleur de son cœur fit sortir de sa bouche ces touchantes paroles :

419] 72*

Ah, pardon, mon cher Amour [a], j'ai fait deux grandes fautes. J'ai manqué de charité à l'une de mes sœurs, ne faisant pas semblant de l'entendre dans un besoin qu'elle avait. Et, de plus, en votre présence adorable je me suis amusée à regarder des objets qui m'ont distraite. Ah ! pardon de toutes ces impuretés, puisque le moindre mal est impur devant vous, ô sacrée Pureté ! Non, mon très cher Amour, je ne ferai plus de semblables fautes. Purifiez-moi donc de votre feu, car, le moyen de vous voir si présent et d'être si souillée ? Ah ! que j'ai de regrets de faire tant de fautes ! O mon cher Tout, sauvez-moi dedans vous, et que je sois toute vous par participation ! Oui, mon intime Pureté, je ne puis me contenter de rien moins que de vous, et d'être toute vous,

[a]. Ici, nous sommes à n'en pas douter dans la période du noviciat de Marie. Ce fragment est donc à sa place chronologique.

pour jamais, dans l'union intime de votre amour, dans lequel vous absorbez et abîmez vos bien-aimés, afin qu'étant ainsi perdue, je ne vive plus que de votre vie, ou plutôt de vous-même, dans le temps et dans l'éternité, mon très doux et très aimable Amour, ma Miséricorde et mon Tout, qui par l'inclination de votre bonté, vous portez à faire miséricorde à ceux qui vous aiment !

§

Sa patience dans les persécutions et les injures.

Vie, p. 201.] J'ai déjà dit de quelle manière elle se comporta dans le noviciat [a], et les exemples de vertu qu'elle y donna pendant les deux mois qu'elle y demeura en son habit séculier. Elle ne changea point après qu'elle eut reçu celui de religieuse, si ce n'est en rendant ses actions plus parfaites et ses exemples plus éclatants, par le progrès qu'elle faisait de jour en jour dans la sainteté convenable à son état.

Vie, p. 639.] Lorsqu'elle était novice aux Ursulines, on l'a vue souffrir mille petites malices que lui faisait une jeune fille, aussi novice, mais toute remplie de vanité et de l'esprit du monde. Elle la méprisait étrangement, surtout à cause de sa qualité de femme, l'estimant indigne de tenir place parmi tant d'innocentes vierges, et de là, elle prenait occasion de lui faire des insultes à tout propos.

Elle fit un jour contre elle un écriteau infamant, dans lequel il y avait des paroles outrageuses et moins honnêtes qu'il n'était convenable à son sexe et à sa condition de novice. Toutes les autres, qui remarquaient fort bien cette petite persécution, en avaient de la douleur et lui en faisaient des reproches, mais elle en devenait plus animée, ne pouvant souffrir l'estime que l'on faisait de la vertu et du mérite de celle qu'elle persécutait. Cependant cette âme généreuse souffrit toutes ces insultes avec la même douceur qu'elle recevait des autres des témoignages d'estime et d'amitié. Sa charité et sa prudence paraissaient également dans ces rencontres, car elle excusait cette jeune sœur et se comportait en son endroit, comme si elle n'eût fait tout cela que pour rire et par divertissement. D'où vient qu'elle en souriait modestement la première, disant d'une manière douce

[a]. Comme conclusion à la *Relation* de 1633, il a paru utile de reproduire les détails intéressants que la *Vie* nous a conservés sur le noviciat de Marie. Ils contribueront à mieux éclairer la physionomie de la jeune religieuse.

et honnête, que c'est être de mauvaise humeur de se fâcher de ce qui se fait par divertissement, et que la raison veut qu'on se récrée de ce qui se fait et dit par récréation. Peu de temps après, cette jeune fille fut frappée de la peste et en mourut, après avoir néanmoins changé de vie et pris des sentiments conformes à la sainteté de sa vocation. Il est à croire que Dieu voulut venger les insultes faites à sa servante, parce que cette seule novice mourut et que nulle autre ne fut incommodée, quoique toutes eussent touché et manié sa peste, par une innocence d'enfant, afin de lui en ôter la peur. Mais, il est aussi véritable, que ce fut par les prières et en vertu de la patience de la novice persécutée qu'il changea le cœur de l'autre, et qu'il la retira du monde dans des dispositions toutes religieuses, convertissant par ce moyen le châtiment en miséricorde, parce que la communauté, qui ne se pouvait résoudre à la recevoir à la profession, eût été obligée de la renvoyer dans le siècle, où elle eût été en danger de se perdre.

Vie, p. 548.] Dans un temps de contagion, la peste [a] ayant pris au Monastère, de laquelle une jeune novice [b] fut frappée et mourut, l'on crut qu'il était nécessaire de faire changer de lieu quelques religieuses, et particulièrement les novices, qui étaient plus capables de craindre le danger où toute la communauté était exposée. A cet effet, la sœur de la Mère de l'Incarnation leur prêta une fort belle maison qu'elle avait à la campagne [c], où elles se retirèrent. Notre Mère, qui n'était encore que novice, y alla avec les autres, mais elle avait bien d'autres pensées qu'à se divertir. Son divertissement était de pratiquer les œuvres de charité, rendant à toutes des services incroyables. Surtout, comme il était nécessaire de récréer ces jeunes filles, pour leur faire perdre la pensée du péril où elles avaient été, elle trouvait mille inventions pour les soulager et leur faire prendre les divertissements qu'elle croyait leur être

---

[a]. Il s'agit de la peste qui éclata à Tours en 1631 et dura jusqu'en 1632. Pour échapper au fléau les communautés de femmes n'avaient guère qu'une ressource : se disperser quand elles le pouvaient. L'Abbaye de Beaumont-lez-Tours, — celle même où Marie avait voulu entrer en 1614, — fut alors particulièrement éprouvée. Plusieurs moniales moururent, d'autres se retirèrent dans leurs familles ou gagnèrent des monastères voisins. L'Abbaye, il est vrai, se trouvait dans la zone la plus infectée, étant à proximité du Sanitas. (Cf. *La Chronique de l'Abbaye de Beaumont-lez-Tours*, publiée par M. Charles de Grandmaison. Tours, 1877. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XXVI, Ire partie.) Les Ursulines ne résidaient pas dans une région beaucoup plus favorisée. Une bonne partie de la communauté émigra sur les coteaux du Cher, pour se mettre en sûreté.

[b]. La sœur effrontée dont il vient d'être parlé. Sa maladie et sa mort donnèrent occasion à une jeune sœur converse, Perrine de Sainte-Claire, l'une des disciples préférées de Marie de l'Incarnation, de faire éclater sa vertu héroïque.

[c]. Sans doute *la Charpraie* dont il a été question plus haut. Voir le fragment 9 et la note.

nécessaires en cette rencontre. Et de crainte que les anciennes qui les accompagnaient ne les privassent de cette liberté, comme contraire à la gravité de leur vocation et à la vigueur de l'observance dans laquelle elles devaient se former, elle se chargea, elle seule, du poids de la régularité, dont elle sonnait les exercices, et y assistait avec autant d'exactitude et de fidélité que si elle eût été dans le Monastère. Ainsi, les anciennes demeuraient satisfaites, et voyant que rien ne manquait aux exercices du plus rigoureux noviciat, elles souffraient que ces innocentes filles prissent toutes les récréations honnêtes que l'occasion leur présentait.

V.

SUPPLÉMENT.

§

Notre-Seigneur permet que sa Servante soit tentée de diverses manières pour éprouver sa fidélité. Cette épreuve se prolonge pendant près de trois ans. De sa générosité merveilleuse dans ses tentations.

Vie, p. 206.] Quand Dieu fait des grâces extraordinaires à une âme sainte, et qu'il la remplit des douceurs de ses consolations célestes, ce n'est pas à dessein qu'elle demeure dans l'oisiveté et qu'elle se repose dans le goût des plaisirs qu'elle ressent, mais c'est afin de l'animer à de nouveaux combats et de lui donner des forces pour porter de plus pesantes croix. Car enfin, la vie des prédestinés sur la terre est de suivre Jésus-Christ dans les souffrances, et si ce divin Sauveur les conduit quelquefois sur le Thabor, ce n'est que pour les disposer à monter au Calvaire. Cela se va voir dans la conduite qu'il a tenue sur sa fidèle servante. Car, s'il lui a fait ces grâces extraordinaires dont il a été parlé, s'il l'a élevée jusques dans le sein de la Divinité, s'il l'a unie aux trois Personnes divines d'une manière qui n'est pas commune en cette vie mortelle, et, s'il faut ainsi parler, s'il l'a ravie comme saint Paul jusqu'au troisième ciel, ce n'a été que pour la préparer, comme il fit avec cet Apôtre, à des épreuves qu'il n'envoie qu'aux âmes héroïques et qu'il sait lui être les plus fidèles... On la va voir abandonnée à la violence, non d'une tentation, mais de toutes. Le blasphème, le mépris de Dieu, l'infidélité, le désespoir, l'orgueil, la vanité, l'impureté, l'aversion du prochain, la lâcheté dans la vertu, le dégoût des choses saintes, l'insensibilité aux intérêts de Dieu se vont succéder les unes aux autres sans intermission, et quelquefois s'unir toutes ensemble pour exercer son courage et sa vertu, mais d'une manière si violente, et avec un tel délaissement

sensible de la part de Dieu, qu'il semble que cette souveraine Majesté ait pris dessein d'en faire dans l'Église le modèle des personnes qui sont tentées intérieurement, comme Job l'est de celles qui le sont extérieurement et dans le corps. Mais on peut dire aussi qu'il en a fait un modèle de fidélité, car on s'étonnera de voir, à la fin de la confession sincère et ingénue qu'elle va faire de ses combats, qu'elle n'ait commis que deux fautes, qui me semblent si légères, qu'il fallait une âme aussi tendre et aussi pure que la sienne, pour y remarquer du défaut.

Pour comble de ses peines, Dieu lui ôta le Révérend Père Dom Raymond de Saint-Bernard, qui l'avait élevée jusques alors dans la vie spirituelle, et lui donna un autre directeur, qui ne servit qu'à appesantir ses croix, ou par des mortifications faites à contre-temps, ou par une conduite entièrement opposée à la première. C'était un homme de bien, mais simple, et qui n'avait pas l'élévation de l'autre, ni son expérience dans la direction des âmes. D'où vient qu'au lieu de lui donner la consolation et les soulagements que demande une âme réduite au point où l'était celle-ci, il augmentait bien souvent le mal, en y appliquant des remèdes contraires, ou il l'abandonnait entièrement, n'y en appliquant point du tout.

Elle n'avait pas encore l'habit de novice quand elle fut ravie pour la troisième fois dans l'union des Personnes divines, ni quand elle tomba d'une si haute faveur dans la disgrâce de ses tentations ; c'est pourquoi, c'est de ce temps-là qu'elle commence d'en faire le récit.

208] I

Après cette grande faveur [a], les croix m'assaillirent de toutes parts. Il n'y avait pas deux mois que j'étais au noviciat, et mes peines m'ont encore duré près de trois ans depuis, excepté que,comme Notre-Seigneur veut fortifier ma faiblesse, de fois à autres il me donne un peu de relâche, et me visite amoureusement.

J'ai déjà dit que mon fils me donnait un grand sujet de craindre qu'on ne me fît sortir. Le diable me donnait

---

[a]. Il s'agit du troisième ravissement relatif au mystère de la sainte Trinité. Cf : le fragment 67.

Ce raccordement pourrait bien être de l'éditeur. Mais il est possible aussi, dans l'hypothèse où nous aurions réellement affaire ici à un écrit indépendant de la *Relation* de 1633, que ce même écrit ait commencé un peu plus haut. La *Vie* en aurait supprimé le préambule qui ne faisait que reprendre des faits déjà relatés. Voir plus haut, la Préface.

On notera que dès le début du fragment, Marie parle de sa longue tentation comme d'une épreuve terminée depuis déjà quelque temps

une tentation que j'avais fait très mal de le quitter et que je ne devais pas passer plus avant ni prendre l'habit. D'autre côté, mon confesseur me disait qu'il fallait que je ne le prisse d'un an, et il semblait par là me disposer à ma sortie ; mais je sentais d'autres mouvements dans mon âme et je connaissais assurément que Notre-Seigneur voulait que je fusse religieuse. Là-dessus, je m'engageais de nouveau à souffrir, et je ne pouvais faire autrement. Avec toutes ces difficultés, notre Révérende Mère ne laissa pas de me donner l'habit de la religion par lequel je me sentis entièrement fortifiée et passionnée pour souffrir plus que jamais.

Me voilà donc dans un abandonnement intérieur, par lequel il me semblait que j'étais tombée d'une haute montagne dans un abîme de misère [a]. L'oraison m'était un tourment, y étant assaillie de toutes sortes d'abominations : les choses que je n'avais jamais aimées dans le monde et celles que j'avais congédiées il y avait plus de seize ans renaissaient en mon esprit ; il me semblait que je voulais le mal et que j'étais ennemie de tout bien. Ce m'était un martyre de demeurer en cette place, toute la partie inférieure n'ayant nul secours de l'intérieur. Il me semblait que la maison de Dieu était le sujet de ce martyre, puisqu'étant au monde, où j'avais tant d'objets qui me pouvaient distraire, j'étais dans une si grande récollection. Mais quand je venais à considérer les vertus de tant de servantes de Dieu, je ne voyais point d'autre sujet de ma croix que moi-même. C'est ce qui faisait redoubler mon affliction, de voir que je

[a]. Par avance Marie a répondu à l'exhortation que Bossuet adressait aux âmes qui passent par cette épreuve : « O âmes qui participez à cette désolation de Jésus-Christ, qui vous enfoncez d'abîme en abîme, si loin de Dieu, ce vous semble, et tellement séparées de lui par ce grand chaos, que votre voix ne peut parvenir à ses oreilles, comme si vous étiez dans l'enfer, je vous remets entre les mains de Jésus-Christ qui vous donne son fiel à manger, son vinaigre à boire, sa désolation à porter. Il est avec vous, et s'il ne veut pas se faire sentir, c'est là votre épreuve. Dites avec lui dans ce creux, dans cet abîme profond : *En espérance contre l'espérance* (Rom., IV, 18). Je me meurs, je vais expirer : *Mon Père, je recommande, je remets mon esprit entre vos mains* (Luc, XXIII, 46). Je vous remets ma vie, mon salut, mon libre arbitre avec tout son exercice. Après cela, taisez-vous et attendez en silence votre délivrance. Amen, amen ». — Bossuet. *Méditations sur l'Evangile. La Cène, 2e partie,* XXXIIIe jour.

devenais pire avec les âmes saintes que je n'avais été avec les perverses du siècle. Il m'était avis que je ne faisais que tourner les grâces de Dieu à mon désavantage. Sans cesse, je me voyais tomber en des imperfections fort sensibles, et si je voyais quelques-unes de mes sœurs se récréer au temps qu'il est permis, cela augmentait ma peine. Il me prenait de si grandes angoisses et de si grands resserrements de cœur, que j'étais contrainte de demander congé de me retirer des assemblées, d'autant que cela eût paru. Il me semblait qu'à cause de mes imperfections toutes mes sœurs avaient de la peine à me supporter, qu'elles avaient de l'aversion de me voir, et que, quand on leur proposerait de me recevoir, elles me rejetteraient. Aller au réfectoire m'était plus à charge que si j'eusse eu à faire quelque grande mortification. Je souffrais et jour et nuit ; et je ne croyais pas qu'il y eût plus de faveurs de Dieu pour moi. La seule chose qui me donnait du repos était la psalmodie, qui semblait chasser toutes mes peines, et qui me remplissait d'une joie intérieure si excessive que, le sens des paroles et des sentences m'étant découvert, j'en tressaillais quelquefois intérieurement, et je crois que ma joie en paraissait au dehors. Mais, étais-je hors de là, ma peine recommençait, en sorte qu'étant une fois proche d'une fenêtre, il me vint une tentation de me précipiter du haut en bas. Cela me fit toute rentrer en moi-même, tant cette pensée était effroyable.

Mon entendement était si obscurci que je ne comprenais rien comme il fallait, mais tout me venait à contre-sens. J'avais même perdu la mémoire, et il ne m'était pas seulement possible de retenir une sentence des sujets de l'oraison, pour en rendre compte quand j'en serais interrogée, ce qui me causait beaucoup de confusion en la présence de mes sœurs. J'étais bien aise de dire après l'une de mes sœurs les paroles d'un acte d'action de grâces qu'elle disait en français, parce que je n'avais pas seulement la liberté intérieure de le faire de moi-même.

Dans toutes ces dispositions affligeantes, j'avais le fond de l'âme dans la paix, et elle n'eût pas voulu

pour un moment la diminution de ses croix ; et j'avais beau souffrir, j'avais toujours Dieu présent. Mais voir Dieu pureté incompréhensible, et se voir en sa présence un objet de toutes sortes de misères incompatibles avec cette pureté, c'est un martyre bien rigoureux. Et de plus, se voir en un état si ravalé et si éloigné du passé, cela humilie plus qu'on ne le saurait dire. Avec tout cela, je ne laissais pas de traiter avec Notre-Seigneur par paroles d'amour, mais cela augmentait mes croix, pensant que cela venait de ce que j'étais accoutumée à parler ainsi et que ce n'était point un vrai amour qui me le faisait faire. Un jour, étant en cette affliction, j'offrais toutes mes croix à mon divin Époux, lequel me répondit intérieurement : *Sur qui reposera mon esprit sinon sur l'humble?* Je devins toute honteuse, lui disant que je n'avais point d'humilité, car, en effet, je n'en voyais point en moi, mais bien, un grand désir d'en avoir et de devenir humble. Ces paroles de ce divin Amour avaient quelque chose de si charmant, qu'elles me remplirent l'intérieur d'une consolation qui ne se peut exprimer ; aussi je demeurai quelque temps dans une grande tranquillité et une simplicité intérieure semblable à l'une de celles dont j'ai parlé ci-devant, qui est d'être retirée au fond de l'âme, sans sentiment, pour y jouir de Dieu, sans que rien rejaillisse au dehors, sinon, lorsque je m'apercevais que j'étais religieuse et délivrée du monde et de tous ses soins, car alors il me semblait que je devais sauter d'aise. J'étais encore dans la même disposition à la psalmodie, et lorsque ma Mère me donnait quelque mortification. Dans ces temps que Notre-Seigneur me donnait un peu de trêve et que je me voyais en repos, je demeurais confuse en sa présence, lui disant : Mon cher Amour, je ne suis pas lasse de souffrir, non, je ne suis pas lasse. Après cela, je retournais à ma croix où j'étais plus attachée qu'auparavant, plus obscurcie, plus stérile, plus insensible, plus combattue de diverses tentations. Il se présentait à mon imagination des saletés horribles qui me faisaient trembler. Je n'osais presque lever les yeux, les objets les plus purs me donnant de

mauvaises pensées. J'avais des pensées de blasphèmes contre Dieu et contre la sainte Vierge, des doutes contre la foi, des lâchetés étranges lorsqu'il était question de faire quelques pénitences, car il me semblait que j'étais plus éloignée de les affectionner, que si je n'en eusse jamais entendu parler, et quand il en fallait venir à l'exécution, je ne savais comment je m'y devais prendre.

Me voyant ainsi remplie d'imperfections et de sentiments contraires à tout ce qui me satisfaisait auparavant, mon cœur était si percé de douleur, que les jours se passaient en des agonies non pareilles, ne sachant pas si à cause de mes malices Dieu ne m'avait point abandonnée. Cela me faisait croire que je n'avais jamais rien fait de bon, et que la manière d'oraison où j'étais avait été pleine de mon propre amour ; que Dieu voulait châtier ma témérité et ma présomption ; que n'ayant nul fondement solide je m'étais perdue en mes pensées ; et enfin que je n'avais nul appui assuré. Mon confesseur [a] ne me servait qu'à augmenter mes peines, parce que tout ce qu'il me disait n'était que pour me mortifier, soit que je ne lui fisse pas bien entendre mon état intérieur, soit qu'il le fît à dessein de m'éprouver. Il me disait que je souffrais illusion, entendant le récit que je lui faisais de ma manière d'oraison, qui était qu'en souffrant toutes les tentations et les distractions que j'ai dites, je m'abandonnais doucement et avec acquiescement aux desseins de Dieu sur moi. Je lui parlais de mes souffrances et de toutes mes misères. Je lui disais

---

[a]. En 1631, au chapitre général de la Congrégation des Feuillants, Dom Raymond de Saint-Bernard fut désigné comme prieur de l'abbaye de Feuillant, — berceau de la Réforme — près Toulouse. Voir la *seconde Relation* de Marie, confirmée par l'*Histoire chronologique des Fondations de tout l'Ordre de la Visitation. Fondation de Tours* (B. Mazarine, ms. 2433, p. 279.). Il fut alors remplacé à la maison de Tours, où il était supérieur par Dom Louis de Saint-Bernard *(Ibid.)*. — Ce religieux est peut-être le même à qui il avait confié durant son absence la direction de Marie. On ne considérait pas alors son départ de Tours comme définitif. Mais en 1634, le chapitre général l'élut prieur du monastère de Saint-Bernard de Paris, — le premier monastère de la Congrégation en France, avec celui de Feuillant. — Dom Raymond de Saint-Bernard ne devait plus revenir à Tours, sinon en passant. Marie se mit alors, pour ne plus l'abandonner, sous la conduite des Jésuites. Voir : *La Chronique du Monastère roial de Saint-Bernard des Feuillans* (B. Mazarine, ms. 3334.).

que, sortant de l'oraison, je demeurais sans satisfaction; qu'examinant l'état où je me trouvais, il m'était avis que j'avais consenti à tous les maux qui m'étaient venus dans la pensée ; qu'il me semblait que si j'eusse voulu prendre peine à m'arrêter aux sujets d'oraison qui m'étaient proposés dans la lecture commune, cela eût occupé le lieu que toutes ces divagations tenaient en mon esprit, et qu'il fallait bien que toutes ces choses me remplissent, puisque j'étais ainsi oisive et vide de tout bien ; que sur cela, je faisais tout mon possible pour m'arrêter à quelque point de la méditation, mais que cela ne me servait de rien, et que je n'étais nullement capable de m'arrêter à quoi que ce fût, sinon à souffrir avec acquiescement ; qu'en cet acquiescement même, je pensais encore que je faisais mal, et que c'était que j'étais endurcie dans mes imperfections. Je disais donc toutes ces choses à mon confesseur, qui me disait, pour toute réponse, que je n'avais pas été assez mortifiée, que mon intérieur n'avait pas été bien cultivé, que je n'avais nul fondement de vertu, et que c'était ce qui me faisait souffrir. Si Notre-Seigneur me donnait quelque consolation ou quelque grâce extraordinaire, comme il m'en donnait par intervalles, je lui en rendais compte, mais il se riait de tout, en me disant, si je ne pensais point un de ces jours faire des miracles. Ainsi, de tout ce que me disait ce bon Père, je demeurais encore plus persuadée que tout ce qui était en moi ne valait rien, et qu'il avait raison de dire que je souffrais illusion.

Je n'avais donc point d'autre disposition intérieure, et je me tenais devant Dieu comme une personne qui est déjà jugée à la mort, n'ayant pas seulement la hardiesse de faire des actes intérieurs de moi-même, sinon lorsque, m'oubliant de ce que j'étais, je m'apercevais que je caressais Notre-Seigneur et que je me plaignais à lui de ne l'aimer pas comme j'eusse voulu, lui, qui était mon doux Amour qui m'avait fait tant de miséricordes. Cette crainte d'avoir été trompée jusqu'à cette heure me traversait beaucoup, n'ayant point de liberté avec mon confesseur que je craignais plus que je ne

le puis dire, et c'est ce qui m'ôtait le pouvoir de lui parler librement. Il était quelquefois trois mois sans me parler, nonobstant toutes mes croix. Et une fois, entre autres, après m'avoir laissée dans une extrême peine touchant ma manière d'oraison, je demeurai dans une peur tout à fait grande, car je pensais qu'il m'eût laissée, jugeant que mon mal était sans remède. Laisser trois mois une personne dans de si grandes peines d'esprit, n'est-ce pas pour augmenter le soupçon qu'elle a de n'être pas bien avec Dieu ? Sur cela, je demandai à notre Révérende Mère la permission de lui écrire, car encore qu'il vînt souvent dans la maison pour le besoin des sœurs, je n'osais néanmoins le demander. Je lui proposai donc que, s'il jugeait à propos, je me servirais d'un livre à l'oraison, afin d'arrêter mon imagination, et d'en tirer quelque bon sentiment pour m'occuper ; que je n'avais point de répugnance d'en user de la sorte, ni que mes sœurs connussent mon ignorance ; et que, si jusqu'à cette heure j'avais été déçue par des pertes de temps dans l'oraison, ayant donné lieu à la tentation, je ne voulais pas pour cela perdre courage, mais que j'étais prête à recommencer tout de nouveau à servir mieux Notre-Seigneur. Il me fit encore la mortification de ne me point voir et de ne me point faire réponse ; mais seulement il envoya trois semaines après un billet à notre Mère avec ces mots: «Que sœur Marie de l'Incarnation continue sa manière d'oraison.» Ce fut toute la consolation qu'il me donna, se réservant à me mortifier tout de bon à la première visite qu'il me (fit), me disant que j'étais une opiniâtre et que je n'avais point de soumission.

Cependant je demeurai en paix à l'égard de mon oraison, mais pour mes autres peines, elles me duraient toujours et augmentaient même de plus en plus. Je ne me voyais que malice et hypocrisie, et bien que je me connusse pauvre et chétive, j'avais néanmoins des pensées d'orgueil. J'eusse bien voulu que mes fautes n'eussent point été connues, et n'être pas dans l'humiliation où je me voyais. Cela me rendait si honteuse devant Dieu que je ne perdais point de vue, que j'allais aussitôt

m'en accuser, et quand on m'eût dû chasser de la maison de Dieu, je ne pouvais rien celer ni déguiser. Je me sentais quelquefois portée à chercher de la consolation dans les créatures, mais ce Dieu, que j'avais toujours présent, me reprenait intérieurement, et me demandait si je ne me contentais pas de sa compagnie. Cela redoublait ma confusion d'avoir eu désir de me contenter hors de lui.

Dans les temps auxquels on peut avoir de la joie, comme sont les fêtes qui inspirent de l'allégresse, c'était alors que je souffrais le plus. La nuit du saint jour de Noël, que toute la communauté se réjouissait de la naissance du petit Jésus, toutes étant assemblées devant son image pour lui offrir un sacrifice d'elles-mêmes, et moi y étant prosternée avec elles, notre Révérende Mère me dit que je priasse le petit Jésus d'ôter de moi toutes mes malices, selon l'intention qu'elle en avait. Je le fis, mais dans cette action je souffrais une angoisse de cœur que je ne puis exprimer. Le ressouvenir de mes malices et la pensée que j'étais indigne d'être exaucée me causant cette douleur, il me fallut retirer dans notre cellule, où je pensai étouffer tout le reste de la nuit, tant le resserrement du cœur était grand. Il me semblait que le divin Époux ne voulait plus user que de rigueur en mon endroit, et que j'étais enchaînée pour souffrir une peine éternelle. Je me conformais à sa volonté, pour l'amour de celui dont je voulais chérir les dispositions, aux dépens de toutes les douleurs qu'il eût voulu m'ordonner.

Qui verrait l'âme en cet état pleurerait de compassion, surtout en ce regard qu'elle a toujours fixement arrêté sur son divin Époux, qui, bien loin de lui donner du soulagement dans ses peines, les augmente encore par un excès d'amertume, lui faisant voir d'un côté combien il est pur et parfait, et elle,se voyant de sa part poursuivie de tant d'ennemis dont elle ne peut se défaire ; car ce double regard la tient là, toute honteuse, chétive, pauvre, vile, abjecte, et comme un vrai rien. Voir ce divin

Époux la regarder, et cependant la laisser plongée dans cet abîme de croix, sans la vouloir secourir, c'est ce qui fait le plus sensible sujet de ses douleurs. En tout cela, néanmoins, elle voit que son Bien-Aimé la laisse ainsi par amour, et c'est ce qui lui fait dire : Je suis contente d'être ainsi, ô mon cher Amour ! oui, je suis contente d'être ainsi. De là vient qu'elle se sent obligée d'aimer davantage, parce qu'elle voit que ce n'est pas manque d'amour que son Bien-Aimé la laisse ainsi gémir, mais par un secret qu'il prend plaisir de lui tenir caché et qu'elle adore du plus profond de son cœur, par une amoureuse conformité à ses volontés. Étant une fois prosternée devant le très saint sacrement, m'offrant et me soumettant toute moi-même à sa divine volonté, j'entendis ces paroles dans mon intérieur avec autant de distinction et de clarté qu'on les saurait dire : *Tu sèmeras en larmes et recueilleras en joie*, (Psaume 125, 5). Cela fit un tel effet, qu'au même temps, tout ce qui m'avait semblé pesant, me parut doux et léger. Quoiqu'il me fût enseigné que je souffrirais, et qu'en effet je sentisse toujours mes peines, la douceur néanmoins de ces paroles accrut tellement en moi l'amour de la croix, que tout me semblait doux, aisé et facile, et j'étais soumise à souffrir jusqu'au jour du Jugement, pour entrer ensuite dans la joie de mon divin Époux,et là, jouir de ses divins embrassements. Je n'avais jamais pris garde à ces paroles pour les comprendre en ce sens-là, quoique je les récitasse tous les jours ; et depuis l'heure qu'elles me furent dites, elles font une nouvelle impression en mon âme, pour la rendre joyeuse dans ses croix, toutes les fois que nous les récitons au chœur.

En suite de cette disposition, j'entrai dans une autre encore plus cuisante. La solitude que j'aimais tant me semblait un purgatoire, et ce m'était une chose insupportable d'être tout le jour en une cellule sans voir personne. Je me sentais attachée aux créatures, et n'en voyais aucune qui me soulageât, mais il me semblait que toutes m'avaient oubliée. Le travail que je faisais

et que j'avais coutume d'aimer [a] me vint tellement à dégoût qu'il me fallait beaucoup faire de violence pour m'y attacher, et j'en avais l'extérieur si lassé qu'à peine me pouvais-je supporter. S'il fallait psalmodier, la parole me manquait, tant était grande l'affliction intérieure que je ressentais. A l'oraison, mes premières pensées étaient de la diversité de mes croix, et cette spéculation durait depuis le commencement jusqu'à la fin, particulièrement, touchant ce qu'il me fallait souffrir de la part de mon confesseur et de ceux qui m'avaient donné quelque sujet de souffrance. D'autre part, je voyais tout cela si imparfait que c'était la plus grande partie de ma peine. J'avais toujours à penser aux imperfections d'autrui, et faisant réflexion sur moi, je me trouvais la plus imparfaite du monde. Il me fallait souffrir toutes ces impressions comme des coups de grêle, d'autant que si je pensais m'y arrêter pour disputer contre, elles pullulaient de nouveau et en foule, et la confusion que j'en ressentais devant Dieu était si grande que je ne la saurais dire. Ce fut quelque temps avant ma profession. Je croyais assurément qu'on me renverrait, que toutes mes sœurs connaissaient mes malices, nonobstant que je les cachasse par mon hypocrisie; mais que comme Dieu est juste, il permettrait tout cela afin que je ne trompasse personne ; car je pensais ne faire que tromper, quoique je n'en eusse pas la volonté.

§

D'une nouvelle épreuve de la part de son fils.

217] II

Il m'arriva un accident (1) qui servit encore à appesantir ma croix. Mon fils qui était pour lors au Séminaire des Révérends Pères Jésuites de Rennes, y ayant été

[a]. Marie était alors occupée à des travaux de broderie à la tourangelle, où elle excellait.

mis par le Révérend Père Dinet[a] qui y était recteur, en fut la cause.

Cet enfant se débaucha avec d'autres de son âge ; il ne voulait plus étudier et se perdait entièrement, de sorte que le Maître du Séminaire le voulut rendre. Ayant appris cette nouvelle, je pensais en moi-même qu'il paraissait bien que Dieu me voulait punir et châtier mes péchés, par l'état où l'on me disait qu'était mon fils, ou bien que c'était un piège que le démon me tendait pour empêcher ma profession, parce qu'auparavant le Révérend Père Recteur nous avait écrit que cet enfant contentait fort et qu'il était édifié de le voir. Après une nouvelle si consolante, le voir tout changé, cela m'était sensible, et je croyais assurément que, quand la communauté saurait son retour, elle me renverrait pour en prendre le soin. Je m'étais disposée à tout ce que Notre-Seigneur en ordonnerait, et de souffrir ma croix partout ; mais sa bonté, qui avait toujours pitié de ma faiblesse, m'assura intérieurement du soin qu'il aurait de cet enfant. Je demeurai donc en paix de ce côté-là, ne m'affligeant plus de son retour ; et, en effet, ma sœur[b] se chargea de tout ce que Notre-Seigneur m'avait assuré intérieurement, et elle en prit le soin comme s'il eût été son fils propre.

§

Elle fait profession, et est délivrée pour quelque temps de ses peines.

218] III

Enfin je reçus les voix de la Communauté pour ma

---

[a]. Jacques Dinet, 1580-1653, un des prédicateurs les plus en renom de la Compagnie dans la 1ere moitié du XVIIe siècle. Recteur des collèges d'Orléans, de Rennes et de Paris il était au début de 1639, provincial de France. L'occasion nous sera plusieurs fois donnée de reparler de lui.

[b]. A cette date Paul Buisson était décédé. Sa veuve Claude Guyart, qui ne s'était pas encore remariée, avait sur les bras toute la succession. Qu'elle ait pris Claude entièrement à sa charge, à ce moment-là, l'affaire n'allait pas pour elle, qu'on veuille bien l'observer, sans sacrifices ni sans mérites.

profession [a]; mais, j'étais si traversée de peines et si accablée de croix, qu'encore que ce fût la plus heureuse nouvelle que j'eusse jamais reçue, je ne sentais presque pas la joie de mon bonheur ; mais il semblait que tout se fût retiré au fond de l'âme et qu'il ne me fallait plus rien sentir au dehors.

Je demeurai en cet état jusques à la veille de ma profession, que Notre-Seigneur dilata mon cœur d'une si grande joie que je ne la saurais exprimer. C'était une union et des caresses si tendres avec sa divine Majesté, qu'il semblait qu'il n'y eût plus de croix pour moi, toutes les impressions de souffrances étant effacées de mon esprit et changées en des sentiments les plus amoureux que j'eusse jamais expérimentés. Je lui disais : O mon cher Amour, quoique j'aie été votre Épouse jusqu'à cette heure par les vœux que je vous ai faits, je le serai encore plus particulièrement, les faisant de nouveau en cette façon toute sainte, et vous serez aussi tout à fait mon Époux, que je caresserai de tout mon cœur, et à qui je demanderai librement tout ce que je voudrai, parce que vous serez mien. Ne le voulez-vous pas, ô mon cher Amour ? Je sentais en mon âme une impression d'amour si charmante qu'il est impossible de l'écrire. Toutes les puissances de mon âme étaient tellement plongées dans cet océan d'amour qu'elles n'en sortaient point, non plus qu'une personne qui serait abîmée au fond de la mer. Je suppliais de tout mon cœur ce divin et bien-aimé Époux que cela ne parût point au dehors, et qu'il me laissât libre pour faire ce qui

[a]. *Les choses s'étant passées comme elle les vient d'écrire, cet accident n'empêcha point sa profession. Les religieuses, qui étaient ravies des exemples admirables de vertu qu'elles lui voyaient pratiquer, la reçurent comme un des plus grands présents que le Ciel eût pu faire à leur communauté. Elles ne voyaient point les peines ni les combats qu'elle souffrait intérieurement et qui n'étaient connus que de Dieu et de sa supérieure, car pour son directeur, à peine les voulait-il entendre. Et quand elles en eussent eu connaissance, elles étaient trop éclairées pour ne pas savoir que la perfection ne consiste pas à n'avoir point de tentations, mais à les vaincre, et qu'une âme peut être tout ensemble éminemment parfaite et très fortement tentée. Elle fit donc sa profession avec toute la joie... qu'elle (va décrire)... autant que son esprit et sa plume le peuvent permettre, car il semble qu'elle ne puisse trouver de termes ni d'expressions pour déclarer les sentiments de grâce et d'amour qui accompagnèrent cette action, et qui la suivirent pour un temps. Vie*, p. 228.

serait nécessaire dans l'action que j'allais faire. Il m'accorda cette grâce ; mais dès que je fus retirée en notre cellule, ses attraits furent si puissants qu'il me fallut prosterner, ne sachant en quelle posture tenir mon corps. J'étais si transportée et hors de moi, qu'en marchant par la maison, il semblait que tout fût mort pour moi. Je ne pouvais entendre ni comprendre que ce divin Époux, et tout le jour que je fis les saints vœux, toutes les puissances furent retirées au fond de l'âme, où elles étaient toutes avec Dieu comme dans leur centre, de sorte que l'extérieur demeurant sans sentiment, toute la force était au fond de l'âme, qui était occupée à aimer et admirer celui qui se donnait à elle d'une manière toute nouvelle, et qui, par une grâce si excessive, lui faisait goûter et estimer la grandeur de l'amour avec lequel il l'épousait. Cet attrait fut si violent que plusieurs jours après, j'en ressentais encore la douleur dans le corps, parce qu'il me dura presque tout le jour avec un tel effort, que j'avais une peine très grande à prendre garde à ce qu'il me fallait faire durant la cérémonie. J'étais comme une personne qui voit sans voir, et qui entend sans comprendre ce qu'on dit, parce que l'intérieur tirait tout à soi. J'eus même bien de la peine à lire et à proférer les paroles de la profession, non que je ne susse bien ce que je faisais, mais parce que j'avais une extrême peine à parler.

Après cette action, je ne puis exprimer ce que j'expérimentais en mon âme. La pensée que j'étais l'épouse du Fils du Très-Haut d'une nouvelle manière me remplissait d'une onction intérieure qui surpasse tout sentiment et qui me liait à Dieu par une liaison ineffable. Le lendemain, j'étais encore dans les mêmes sentiments. Étant retirée et prosternée en notre cellule, mon cœur s'élargit tout de nouveau, m'entretenant avec ce cher Époux de la grande miséricorde qu'il m'avait faite. Je ne saurais jamais dire avec quel amour il charmait mon âme. Ce fut alors qu'il me donna à entendre avec une très grande clarté qu'il voulait que désormais je volasse continuellement à lui, à l'imitation de ces Esprits

suprêmes qui sont les plus proches de lui, qui le connaissent, qui l'aiment et qui sont comme l'habitation de sa divine Majesté. Ces paroles intérieures de Notre-Seigneur m'animèrent de nouveau, et je voyais le chemin de l'amour si aplani, et généralement, toutes choses si faciles, qu'il me semblait qu'il n'y avait plus rien de difficile à faire ni à souffrir, en la considération du Bien-Aimé, auquel je m'offrais et m'abandonnais en tout ce qu'il avait pour agréable.

§

Elle retombe dans ses peines.

220] IV

Je ne fus pas huit jours en cet état que me voilà replongée dans l'abîme de mes croix. Il ne me semblait pas qu'il dût jamais y avoir de consolation pour moi, parce que mon âme étant entièrement dans la tristesse, et tous mes sentiments crucifiés de toutes parts, je ne voyais pas qu'il y eût espérance d'en sortir. Je pensais s'il n'y avait point quelque créature qui me pût aider, mais il me semblait qu'elles avaient toutes du mépris pour moi, et quoique je visse clairement qu'à cause de mes malices elles avaient raison de m'avoir en horreur, cela ne laissait pas de me mettre dans une angoisse intérieure qui était extrême. Me voyant si imparfaite, j'eusse voulu que l'on m'eût mise dans le dernier avilissement, car, comme je voyais mes fautes, je croyais que toutes mes sœurs les vissent aussi clairement que moi, et dans cette pensée je ne paraissais en leur présence qu'avec honte et confusion. J'offrais tout cela à Notre-Seigneur, et particulièrement, l'inclination que je sentais de chercher du secours hors de lui ; car, en effet, mon âme n'en voulait point, mais c'étaient mes sentiments, qui n'aimaient pas l'humiliation de cet état si souffrant.

Plus je me voyais basse, plus j'avais un instinct

intérieur très puissant qui me disait : « Cherche encore à t'avilir et à t'anéantir au fond où tu pourras atteindre; sois plongée dans l'oubli de toutes les créatures. » Cet esprit se voulait comme venger des sentiments qui voulaient le souiller et le rabaisser, mais leur étant supérieur, il les tenait en croix, leur déniant et retranchant tout ce qui leur eût donné tant soi peu de satisfaction. Il est impossible d'exprimer les peines intérieures que l'on ressent en cet état. C'est une division des deux parties qui en fait connaître la véritable distinction et combien leurs prétentions sont éloignées et différentes [a]. L'esprit veut détruire tout ce qui est imparfait, d'autant qu'il est si clairvoyant qu'il ne peut rien souffrir, pour peu que ce soit, qui le puisse retarder d'aller à Dieu, qu'il voit si pur et si saint; et c'est pour cela que cet esprit ne veut point de mélange de la part de cette partie inférieure, qui ne sert qu'à l'appesantir et retarder. Cette partie basse et inférieure, étant donc privée de tous les biens dont l'esprit supérieur est jouissant, tâche de trouver de la consolation en quelque autre chose, mais elle en est privée, et cette privation est sa mort, et il n'y a rien qui lui soit si pénible. Il me restait seulement une petite consolation, qui était que, quand je découvrais mes peines à notre Révérende Mère, elles diminuaient tant soit peu, mais elles retournaient bientôt après, et il n'y avait que cela seul de bien créé qui me pouvait satisfaire, encore me sentais-je intérieurement portée de m'en priver, et quelquefois je le faisais deux ou trois mois de suite, parce que je pensais à tous les moyens que je pourrais prendre pour arriver à cet oubli des créatures où Notre-Seigneur m'avait commandé de me plonger, en sorte que je fusse privée de tout ce que j'aimais, lui en faisant un parfait sacrifice.

Vie, p. 221.] Voilà comme cette colombe explique les douleurs

[a]. Même remarque au fragment 31, où Marie après avoir noté que l'*esprit* s'était complètement assujetti les puissances inférieures, écrit : « Dans cet état l'on connaît parfaitement la distinction des deux parties de l'âme, et combien elles diffèrent » (2).

de son cœur, et comme elle gémit, en attendant les consolations de son Époux. Sa supérieure, qui avait une parfaite connaissance de ses peines et de sa fidélité à les souffrir, quoiqu'elle admirât sa patience, en était néanmoins touchée de compassion : ce qui l'obligea de lui dire qu'elle voulait lui donner une personne pour l'aider, et à qui elle pût librement ouvrir son cœur, car l'une des plus grandes difficultés qu'elle eut alors était de déclarer son intérieur. Elle craignait tout en cette occasion, et à peine pouvait-elle dire une parole de confiance sans trembler, à cause de son directeur dont elle n'avait nulle satisfaction, mais plutôt qu'elle regardait comme un nouveau fléau que Dieu lui avait envoyé pour la faire souffrir.

§

On lui propose de se mettre dans la conduite du Père de la Haye, de la Compagnie de Jésus. Elle accepte de s'ouvrir à lui. Le P. de la Haye lui commande d'écrire la conduite de Dieu sur son âme et la console beaucoup. Les dispositions de son esprit touchant ce commandement. Elle fait une humble confession des fautes qu'elle a commises durant le temps de ses tentations.

Vie, p. 222.] L'homme, que cette sage supérieure lui donna fut le Révérend Père Georges de la Haye[a], de la Compagnie de Jésus, qui prêchait alors dans la Cathédrale de Tours. Cet excellent homme, désirant lui tendre la main pour la tirer de l'abîme d'amertume où elle était plongée, quittait ses grandes occupations pour l'aller visiter, et il lui donnait tout le temps qu'elle désirait pour s'expliquer. A peine eut-elle ouvert la bouche pour lui parler, que la difficulté qu'elle avait de déclarer son intérieur, se dissipa. Elle sentit une entière ouverture dans son cœur à lui dire sans déguisement tout ce qui était en elle ; aussi en reçut-elle un tel éclaircissement qu'elle fut délivrée, à l'heure même, de quantité de craintes qui lui faisaient bien du tort, à ce qu'elle croyait, et qui retardaient beaucoup son avancement spirituel.

Le Père ne se contenta pas de la déclaration sincère et ingénue qu'elle lui fit de bouche de ses tentations et de toutes ses peines intérieures, il voulut encore qu'elle mît par écrit toutes les grâces qu'elle avait reçues de Dieu depuis son enfance et l'usage qu'elle

---

[a]. Georges de la Haye, 1586-1652, entra dans la Compagnie de Jésus en 1608. En 1633 il était recteur du collège d'Orléans. Nous le retrouverons dans la *Relation* de 1654, à Paris en 1639, où il était préposé de la maison professe. Il mourut recteur du collège de La Flèche.

en avait fait, afin de porter un jugement plus assuré de l'état de son âme. Dieu lui fit connaître qu'il approuvait ce commandement, et l'aida sensiblement dans l'exécution de son obéissance.

222] V

Le jour du Vendredi saint, lorsque je pensais me mettre à mon ouvrage, je fus fortement tirée au fond de mon intérieur, en sorte qu'il ne me fut pas possible de m'appliquer à aucune action extérieure. Je ne pouvais m'appliquer qu'à Dieu seul, qui m'occupait entièrement le cœur et l'esprit. Dans cette retraite de moi-même dans moi-même, toutes les miséricordes qu'il m'avait faites furent en un moment représentées à mon esprit, avec une très grande distinction, sans que je cessasse d'être fortement unie à cette divine Bonté. Elle m'inspira d'obéir à ce qui m'avait été commandé, et dans le même instant, tout ce qui était en moi-même s'inclina à vouloir ce qu'elle m'inspirait. J'étais contente, puisqu'il m'était permis d'écrire tous mes péchés, afin que l'on pût voir s'ils étaient compatibles avec de si grandes miséricordes, et que l'on vînt à connaître celle qui avait fait un si mauvais usage des grâces de son Dieu. Ainsi, sans faire d'autre examen, ils me furent mis tout d'un coup devant les yeux, comme aussi toutes les grâces que j'avais reçues de Dieu, et avec la permission de ma supérieure j'écrivis les uns et les autres à l'heure même ; autrement, il me semblait que j'eusse été hypocrite de dire le bien qu'on désirait savoir et de taire le mal qui était en moi ; et je fus même contrainte intérieurement d'écrire mes péchés les premiers, afin de ne tromper personne [a].

223] VI

Mon obéissance diminua toutes mes croix et me fit jouir, depuis Pâques jusques à l'Ascension, d'une très grande tranquillité dans toutes mes peines, excepté dans

---

[a]. *Le Père ayant reçu ces deux écrits, l'un de ses péchés, l'autre de ses grâces et de ses vertus, supprima le premier comme l'on supprime une confession ; mais il conserva l'autre adroitement, et c'est la première Relation de sa vie. Vie*, p. 223.

une souffrance d'amour que je ressentais fortement. C'était une langueur si grande, qui provenait de ce qu'il me semblait que je n'aimais pas mon divin Amour comme je l'eusse voulu, que j'étais sans cesse aux plaintes de ce qu'il le souffrait. Il semblait que je le voulusse contraindre de me tirer de cette langueur. Je lui disais, en étant comme forcée intérieurement et sans m'en pouvoir empêcher : Mon cher Amour, mon Bien-Aimé, que ne me tirez-vous de cette croix ? Si vous me demandiez quelque chose qui fût en mon pouvoir, vous savez déjà qu'il serait tout à vous ! Car, il me semblait que j'eusse mieux aimé mourir mille fois, que d'être avare en son endroit de tout moi-même et de tout ce que j'eusse pu posséder ; et cependant, il m'était rigoureux, en ce qu'il ne m'accordait pas l'effet de mon désir. Je voyais pourtant que c'était par amour qu'il se plaisait à mes souffrances. Enfin, après toutes mes plaintes, il m'unit si étroitement à lui que cela ne se peut dire, et ainsi ma langueur se passa, mon désir étant satisfait et mon cœur jouissant du bien après lequel il avait tant soupiré.

Cela m'arriva au temps de l'Ascension de Notre-Seigneur, auquel il me sembla que, montant au ciel, il emporta avec lui toutes les joies dont il me remplissait, pour me remettre dans l'état de tentations et de croix où j'étais auparavant ; car je m'y trouvai plus abattue que je ne l'avais été. Les faiblesses qu'une âme est capable de souffrir m'assaillirent de toutes parts. Je me voyais tomber dans toutes les imperfections dont je m'étais autrefois mal édifiée, quand j'y voyais tomber les personnes spirituelles et religieuses : ce qui m'humiliait d'autant plus que je m'étais étonnée comment on y pouvait tomber, car généralement, je n'avais pu comprendre comment toutes ces choses-là pouvaient compatir avec la solidité de la vraie vertu. Je ne fus jamais plus punie, ni plus honteuse que de me voir tomber en telles particularités. De ces imperfections, je tombai dans de plus grands maux. Je fus tentée d'orgueil, la pensée me venant de quitter l'ouvrage dont l'obéissance

m'avait chargée et d'aller dire à notre Révérende Mère que Dieu voulait autre chose de moi, sans m'amuser à de si petites choses. La tentation était si violente que l'effort que je faisais pour y résister me rendait malade ; car, comme je voyais évidemment que c'était un piège du diable, je n'eusse pas voulu pour toutes les choses du monde m'y arrêter, outre que la vue de mes défauts, de mon ignorance et de mes imperfections, me donnait des sentiments tout contraires. Après toutes ces résistances la tentation recommençait. Il se présentait à mon esprit un grand nombre de perfections, avec persuasion que tout cela était en moi. Tout me paraissait défectueux dans les autres, et je me voyais la plus parfaite de toutes. Il était facile de voir d'où cela venait ; c'est pourquoi tout se dissipait par le mépris que j'en faisais. Mais je ressentais de nouveaux assauts pour m'empêcher d'obéir et pour me faire quitter l'ouvrage qui m'était commandé. Je ne me fis jamais tant de violence, et pour cette heure-là, je n'en voulus rien dire à notre Révérende Mère, de crainte qu'elle ne me soulageât et qu'elle ne me fît quitter mon travail.

A force de résister, le diable me céda de ce côté-là, mais il me suscita une nouvelle batterie par un autre endroit, troublant mon imagination, et la remplissant de toutes sortes d'abominations, tant de jour que de nuit. Me voyant en cette misère, mon imagination me faisait tant d'horreur qu'à peine osais-je penser à aucune chose, tant sainte et juste qu'elle eût pu être, que mon ennemi n'en prît occasion de me donner de mauvaises pensées et des mouvements déréglés. Si je pensais recourir à Dieu, pour examiner en sa présence si j'avais donné quelque occasion à toutes ces choses, et si ce n'était point par ma faute que j'étais tombée dans mes peines, je me mettais dans la pensée que c'était une grande folie de croire qu'il y eût un Dieu, et que tout ce que l'on disait de lui était des chimères qu'on s'imaginait, semblables à celles que l'on se figurait dans le paganisme ; que toutes les grâces que j'avais cru m'avoir été faites n'étaient que des folies et des amuse-

ments,et que c'était la nature qui faisait toutes ces choses; que je ne poursuivisse pas d'écrire ce qui m'avait été commandé, mais que je brûlasse ce que j'avais déjà fait. Ces attaques m'affligeaient à un tel point que toutes les créatures n'eussent pas été capables de me consoler. Les pensées que j'avais contre Dieu m'étaient plus sensibles que tout le reste. Avoir de tels sentiments contre mon cher Amour qui me traite si doucement, c'est le plus grand martyre qu'on saurait endurer, et j'avoue qu'il m'est impossible de l'exprimer.

Après tout cela, j'étais persuadée que les croix que je souffrais ne venaient point de la disposition de Dieu, mais que j'étais si imparfaite, qu'elles ne pouvaient avoir d'autre cause que moi-même. C'était une tentation de désespoir, la plus grande que j'eusse jamais eue. Il me vint ensuite une grande tentation d'aversion contre notre Révérende Mère : que c'était elle qui était le sujet de toutes mes peines. Enfin, ce fut là l'une de mes plus grandes mortifications, parce que j'avais toujours eu du soulagement lorsque je lui parlais, et il plut à Notre-Seigneur m'ôter encore cette petite consolation. Car je la fus trouver pour vaincre ma tentation, et je lui dis toutes les peines que j'avais, tant contre elle que contre les autres, et bien loin d'en être soulagée, cela au contraire les augmenta. Ce n'était donc plus là un recours ni un refuge pour moi, c'était plutôt un sujet d'une continuelle défiance que j'avais contre elle, ressentant de la peine de lui avoir dit tout ce que je souffrais, dans la pensée qu'elle croyait que le tout était volontaire en moi, et que, pour ce sujet, elle m'aurait à mépris et qu'elle m'abaisserait en tout ce qu'elle pourrait. Plus je combattais contre ces pensées, plus elles se multipliaient ; quand j'en étouffais une, il m'en renaissait une autre. Un murmure recommençait contre elle, mon esprit trouvant à redire à toutes ses ordonnances, qui étaient tout à fait contraires à mes sentiments qui ne pouvaient goûter le bien. Ah, que j'étais humiliée parmi tant de misères ! Car de quelque côté que je me regardasse je ne voyais autre chose, et je disais à Notre-Seigneur :

Mon cher Amour, faites-moi, s'il vous plaît, connaître les empêchements qui sont en moi, et qui m'empêchent de faire le bien que je voudrais, pour vous être agréable ; il n'y a rien que je ne fisse pour cela.

Après m'être ainsi entièrement abandonnée à cette divine Majesté, il me faisait connaître intérieurement qu'il voulait que je ne m'attachasse qu'à lui, que je n'attendisse du secours que de sa bonté, et que, sans avoir compassion de mes sentiments, il fallait qu'ils mourussent à tout. Je connus encore sa providence en plusieurs choses dont il me soustrayait la jouissance, et tout cela par un grand amour que sa divine bonté me porte. Je connus encore que j'avais eu de l'attachement à notre Révérende Mère, car il faut que je dise en toute simplicité qu'il y a fort longtemps que je me mortifie de l'aborder, de crainte de m'y attacher, tant j'appréhende cela, et que je vois que ces sortes d'attaches sont dangereuses pour les âmes qui tendent à l'union avec Dieu, étant un vrai poison qui ne sert qu'à distraire l'âme, et à mettre de l'obstacle entre Dieu et elle. Je l'ai reconnu en plusieurs rencontres, et combien l'affection d'attache à qui que ce soit est désagréable à la divine Majesté. Ces vues-là, que Dieu me donnait, m'ont fait mourir d'affection à toutes ces choses ; mais lorsque je suis actuellement dans mes croix, mes sentiments n'y sont pas encore tout à fait morts, parce que la tentation les veut faire revivre, et c'est là où il me faut recommencer de travailler, pour ne laisser renaître ce que Notre-Seigneur m'a fait la grâce de surmonter. Il me vient encore en mémoire que je me suis arrêtée quelque peu à des pensées de complaisance, en vue de quelque vertu qui paraissait à l'extérieur d'une personne qui me touchait, n'ayant pas renvoyé le tout à Dieu, dès le premier ressouvenir que j'en ai eu.

Après m'être examinée sur toutes les fautes que j'ai pu commettre dans mes tentations et dans mes peines, je ne vis et ne ressentis point de reproche intérieur, sinon dans ces deux derniers points, dont je viens de parler. Ce n'est pas que je n'y en aie commis beaucoup

d'autres ; mais regarder les choses qui appartiennent à Dieu hors de lui, et s'attacher pour peu que ce soit à autre qu'à lui, ce sont de grandes infidélités, et il fait bien voir à l'âme que cela est contre la pureté intérieure qu'il demande d'elle. Ainsi il me fit connaître et avoir en horreur tout de nouveau ces sortes de fautes ; et plus j'y pensais, plus je voyais l'importance qu'il y a de les éviter, quand on veut se rendre un sujet digne de sa divine Majesté.

§

Les mortifications qu'elle eut à endurer de la part du prochain.

Vie, p. 640.] Il faut bien dire qu'elle a souffert des contradictions étranges, puisqu'après avoir fait le récit de ses tentations intérieures, qui sont les plus effroyables qu'une âme puisse souffrir, elle dit les paroles suivantes :

640] VII

Les mortifications [a] que j'endurais de la part du prochain étaient bien autrement sensibles, mais je m'en tais, parce que j'ai toujours cru que Notre-Seigneur les permettait pour mon bien, et ainsi j'aimais d'un amour tendre et sincère ceux qui me les suscitaient.

§

De la fin de ses tentations.

230] VIII

Un soir que je me promenais par obéissance dans une allée du jardin, étant fortement unie avec Dieu et lui

---

[a]. *Elle témoigne que ses contradictions extérieures lui étaient plus sensibles que ses tentations, parce que les unes n'attaquaient que sa personne, et les autres traversaient les affaires de Dieu, qui lui étaient infiniment plus chères que ses propres intérêts* *. *Vie*, p. 640.

* A lire la petite introduction que la *Vie* lui a consacrée, il semble que ce fragment soit ici bien à sa place, ou, du moins, qu'il appartienne à la présente série

faisant de nouvelles résolutions de veiller sur moi-même, j'eus un instinct très fort de m'arrêter, et, du profond de mon cœur, demander pardon à ce divin Époux, lui promettant la fidélité. Au même instant, toutes mes tentations,toutes mes croix et toutes mes douleurs intérieures, s'évanouirent de moi, de même que si je ne les eusse jamais eues, avec une augmentation très grande de paix, dont je fus toute remplie dans l'intérieur.

§

Le fruit qu'elle retire de ses croix.

231] IX

Dans toutes mes croix, je reconnais le grand amour que Notre-Seigneur me porte, comme elles me sont utiles, et combien je les dois chérir ; d'autant que c'est par là qu'il me fait connaître ce qui est en moi de défectueux et de contraire à son amour. C'est le profit que j'en retire, comme aussi de mourir à mes sentiments, et de me défaire, à quelque prix que ce soit, de tout ce qui me peut retarder dans ma course. Quand je vois mes sentiments mortifiés et privés de leurs désirs, c'est là où mon esprit se satisfait et se plaît, et où je commence de nouveau à prier Notre-Seigneur de n'en avoir point de pitié, mais que, par sa bonté, il me fasse digne de n'avoir ni sentiment ni vie que pour lui, car dans mon âme, je vois combien cela est nécessaire, et aussi comme l'esprit tend sans cesse à cette grande pureté. Or il est impossible de venir à la connaissance de toutes ces choses, par d'autres voies que par celles de la croix ; car, dans l'abondance des plaisirs spirituels, l'on porte joyeusement tout ce qui arrive, et quelquefois l'imperfection se cache dans cette joie, et on ne se connaît pas. Mais lorsque tout est retiré au

---

d'extraits. Toutefois, la glose explicative qui le suit, et dont les premières lignes seules sont citées ici, s'applique surtout à la vie canadienne de Marie. Transposé arbitrairement, ce fragment n'a été retenu, semble-t'il, que pour appuyer les considérations de la *Vie* sur la patience de Marie.

fond de l'âme, et que la partie inférieure est privée de tout secours, l'on voit à cette heure-là tout ce qui a encore vie et sentiment. Avant que d'avoir expérimenté tous ces ressorts, l'on pense être dans un état fort parfait; mais depuis que Dieu les découvre une fois à l'âme, l'on est désabusé et on voit clairement qu'on n'a point encore commencé à se mortifier parfaitement. C'est ce qui fait mettre tout de bon la main à l'œuvre, et n'attendre plus à étouffer les sentiments de cette partie imparfaite, sitôt qu'ils commencent à se vouloir soulever. Toutes ces vues m'ont donné un si grand amour et un si sensible désir des souffrances intérieures, que si l'on me donnait le choix, d'un côté, de tous les contentements spirituels, et de l'autre, de toutes les croix que j'ai souffertes, qui sont en très grand nombre et si cuisantes qu'il m'a été impossible d'en décrire la millième partie pour n'avoir pu les exprimer, je prendrais très volontiers toutes mes croix, tant Notre-Seigneur m'y donne d'inclination et me fait connaître les grands biens qui y sont cachés, quand l'on y est fidèle et qu'on les porte comme il faut.

Vie, p. 226.] J'ai dit au commencement de cette addition [a] que les personnes tentées trouveraient (dans ce récit) de grands motifs de se consoler dans leurs tentations. Le plus grand, à mon avis, est de voir dans l'exemple qu'elles ont devant les yeux, que les tentations ne sont point contraires à la sainteté, et que si elles sont fidèles à y résister, ce leur est un moyen très puissant pour remporter de glorieuses victoires sur elles-mêmes et se faire de très riches couronnes pour le ciel. Quant aux instructions qu'on en peut tirer..., l'on y apprend que le grand secret pour vaincre les tentations est de les déclarer à son supérieur, quelque inconvénient qui en puisse arriver, ainsi que faisait notre Mère, qui ne pouvait rien tenir caché à sa supérieure, encore que ce fût contre la supérieure même, quand l'on eût dû, ainsi qu'elle dit, la renvoyer de la religion. Car la tentation est un venin qui donne la mort quand on le tient caché, et qui perd sa force quand il paraît au dehors. L'on y apprend encore que quelque tentation que l'on ait, il ne faut jamais rien omettre de ses obligations, puisque l'intention du démon quand il tente les âmes parfaites, n'est pas tant, pour l'ordinaire, de leur faire commettre le mal, que

[a]. Voir page 310.

de les troubler, et de les empêcher de faire tout le bien qu'elles feraient dans la tranquillité de leur conscience. L'on y voit de plus qu'il ne faut faire paraître au dehors aucun signe des tentations que l'on souffre dans l'intérieur. Les ennemis que l'on a à combattre sont invisibles, le combat le doit être aussi, et il suffit que celui qui le doit récompenser en ait seul la connaissance. Ce qui est le plus remarquable et le plus utile est que,non seulement il n'y faut point consentir, mais encore qu'il faut tâcher de n'y commettre aucune imperfection volontaire, puisque c'est en cela que consiste la parfaite victoire de la tentation. Enfin l'on y apprend que, quand on est fidèle à résister aux tentations, et qu'avec cela elles ne cessent point, il se faut résigner à la volonté de Dieu, pour les souffrir autant qu'il lui plaira.

C'est ainsi que saint Antoine disait à ses ennemis : Me voici, je ne fuis point, je suis Antoine ; non, je ne fuis point, me voici. C'est aussi dans cet esprit que notre Mère disait à son Epoux : Mon cher Amour, je ne suis point lasse de souffrir ; me voici, non, je ne suis point lasse de souffrir.

§

De l'union continuelle à Dieu, qui faisait dans toutes ses occupations et dans toutes ses croix son état foncier et permanent.

Vie, p. 698]. La Mère de l'Incarnation a souvent parlé de son état foncier et permanent... Cet état foncier est le point le plus remarquable de sa vie, et je ne connais rien de plus rare, ni de plus admirable, dans toute la vie spirituelle. C'était une union actuelle et continuelle de son âme avec Dieu, qui avait pris son origine d'un amour extraordinaire, et cet amour ayant attiré tout l'esprit, son âme demeura toujours depuis dans la présence continuelle de sa divine Majesté. Elle n'avait que vingt ans, lorsque Notre-Seigneur l'attira dans cette grâce, et depuis ce temps-là, son union n'a pas été interrompue d'un seul moment. Elle a eu des tentations des plus violentes dont une âme puisse être affligée...; tout cela n'a point été capable de la distraire. Lorsqu'elle était dans le siècle, elle fut pour un temps engagée dans la conversation avec le monde, autant qu'on le peut être, elle eut à traiter des affaires des plus capables de distraire et de dissiper un esprit, et dans ces occasions si contraires au recueillement, elle ne perdait jamais la présence de Dieu, et son cœur ne cessait point de lui parler. Tant de soins extérieurs soulageaient son application intérieure au lieu de la troubler, et ils étaient comme ces objets extérieurs qui amusent les sens, tandis que l'esprit demeure

occupé à quelque chose de sérieux et de solide. Étant religieuse, le repos de cette vie retirée favorisa beaucoup l'attention de son esprit, et dans cet état, ni les tentations, ni la diversité des exercices, ni la multitude des emplois, ni l'application qu'il lui fallait avoir aux ouvrages de main, ne la séparaient jamais de son principal Objet...

698] X

Pour ce qui est de l'union avec Dieu, parmi toutes mes croix, lorsqu'au plus fort de mes souffrances je vais par la maison ou que je me promène au jardin par obéissance, je sens mon cœur pressé par de continuels élans d'amour vifs et embrasés, et quelquefois il semble que ce cœur doive s'élancer et comme sortir de son lieu pour se perdre en celui qui est toute sa vie. Et quoique la partie inférieure pâtisse beaucoup, la supérieure se sent plus vigoureuse et plus capable d'agir dans une plus grande pureté et délicatesse, parce qu'elle n'est embrouillée d'aucune chose qui l'empêche, et qu'elle n'envoie rien aux sens, mais qu'elle retient tout dans son fond. Quand je suis au réfectoire, la lecture arrête les sens, et cela fait que je suis dans une continuelle attention à Dieu, et je ne me souviens pas de l'avoir perdue pour peu que ce soit. Dans une occasion, néanmoins, il m'arriva un trouble si subit dans l'imagination, qu'il semblait me vouloir faire perdre, pour un bien peu de temps, cette attention. Je m'en apercevais aussitôt et le trouble s'apaisait ; il recommençait, mais je retournais dans mon union. Durant tout un repas, je fus en cette peine de me remettre sans cesse avec Dieu, de qui ce trouble me divertissait. A la récréation, quoique je me récrée avec mes sœurs, mon cœur, néanmoins, n'en est pas moins attentif. Quand je suis à notre ouvrage, qui est la chose la plus capable de distraire que j'aie encore eue à faire, à cause de la grande attention qu'il y faut avoir, je ne sens pas cette occupation intérieure par manière d'élans forts et ardents, comme quand je vais par la maison, mais je sens mon cœur doucement attentif et aspirant à Dieu, et quelquefois je prends garde que cela est plus fréquent que je ne fais de points d'aiguille ; car, comme j'ai dit,

je le trouve toujours attentif, même quand je suis au plus fort de mes croix, qui ne font rien contre mon attention à cette divine Majesté, mais plutôt, elles m'excitent et poussent à lui parler encore davantage, selon les besoins où je me trouve. Assistant au chœur, à la psalmodie, pendant qu'un côté récite son verset, je me familiarise à Notre-Seigneur touchant le sens de ce qui se dit, ou bien je suis l'occupation qu'il me donne, et quand notre côté récite le sien, je passe de l'acte intérieur à cet extérieur, et ainsi, l'un correspondant à l'autre, je ne sors point d'avec cette divine Majesté. Je ne sens pas tant néanmoins la familiarité avec Notre-Seigneur, à cause de l'application à la voix, que quand l'autre chœur récite ; mon esprit pourtant n'y est pas moins : en l'un, j'ai la liberté de parler intérieurement, et en l'autre, il faut que la voix agisse, et cela fait que je sens moins ce qui se passe au dedans. Quand le sens des psaumes, ou des autres choses que nous chantons au chœur, m'est découvert, ce m'est un contentement que je ne saurais dire, car je me sens transportée en toutes manières, c'est-à-dire, intérieurement et extérieurement, d'un esprit d'allégresse semblable à celui de David lorsqu'il sautait devant l'Arche d'alliance. Cela m'arrive plus particulièrement aux Laudes, où toutes choses sont conviées, l'une après l'autre, à louer Dieu, et j'ai des souhaits que mon esprit s'écoule tout entier en ces divines louanges.

Quand je suis fortement attachée à mes croix, je ne sens pas ces mouvements de joie, mais seulement une simple attention à Dieu, à qui je parle de mes souffrances, suivant même les choses que nous récitons, qui se rencontrent quelquefois tout à propos avec ce que je souffre, tant pour la conformité qu'il faut avoir à sa divine volonté, que pour en tirer des forces en vue de ses saintes promesses. Enfin, j'y trouve de la nourriture pour toutes choses.

J'ai souvent des distractions dans l'imagination, particulièrement quand je suis dans la croix, car étant alors

toute retirée au fond de l'âme [a], m'entretenant avec Dieu en la manière que j'ai dit, avec une grande simplicité et sans aucun sentiment, l'imagination ne se pouvant repaître des choses spirituelles, court d'un côté et d'autre, rappelant divers objets pour s'entretenir. Cela m'importune beaucoup, quoiqu'il n'ait pas la force de me détacher de l'union avec Dieu, qui emporte le dessus. Je me trouve quelquefois portée par ces distractions à regarder ou à avoir attention à quelques objets dont on m'a fait le récit. Il semble même que la volonté y veuille pencher ; mais, cette force intérieure, sans que j'y fasse rien de ma part que de me laisser conduire, me fait tout oublier pour n'entendre qu'à Dieu seul. M'en ressouvenant puis après, je suis toute honteuse de ce qu'il semblait que ma volonté avait tant soit peu penché du côté de la distraction ; car, quoique ces objets soient bons, je ressens un grand reproche intérieur d'avoir eu envie d'adhérer à une curiosité. En cela je reconnais le grand amour que Notre-Seigneur me porte de me faire ainsi oublier ces choses pour me cacher toute en lui. Comme je ne suis pas toujours dans une même disposition, il renouvelle en mon âme la grâce de l'union d'amour, ainsi que je l'ai décrite, mais toujours moins sensible et plus retirée au dedans. Plus encore à la sainte communion, où je ressens de très grandes grâces. Ma familiarité y augmente de même, et enfin, je lui parle là de tout, comme à mon grand ami qui sait que mon cœur est tout à lui et qu'il ne respire que pour lui.

Vie, p. 700.] Voilà comme rien n'était capable de distraire cette grande âme, et quoi qu'elle fît, quoi qu'il lui arrivât, elle se trouvait toujours unie à Dieu dans son fond permanent. Il faudrait certes

---

[a]. Il est arrivé plusieurs fois à Marie de l'Incarnation, soit dans sa *première Relation*, — cf. le fragment 52, — soit dans celle de 1654, et ailleurs encore, de parler du *fond*, du *centre* de l'âme, et même *du centre le plus profond de l'âme*. Ainsi ce *fond*, ce *centre* ne seraient pas uniques : il y en aurait plusieurs, puisque l'on peut parler du *plus profond* de tous. Mais, ce n'est là, évidemment, qu'une métaphore, à propos de quoi, il ne faudrait pas prendre le change sur sa pensée. Là encore, il faut se reporter à ses écrits, et à la terminologie générale des mystiques (3).

avoir la plume et l'éloquence d'un esprit céleste, pour écrire et parler dignement de cette union intérieure avec Dieu. La grâce dont son âme était remplie dans cette continuelle communication rejaillissait jusques sur son visage, et lui donnait une telle majesté qu'elle semblait plutôt une personne ravie en extase et qui habitait dans le ciel, qu'une créature mortelle et sujette aux lois de la nature. Aussi n'y avait-il qu'à la regarder pour être excité à la dévotion et au recueillement. Plus on la considérait, plus on l'admirait comme une chose rare, et qu'on eût jugée impossible, si la vue n'eût détrompé l'esprit. On ne pouvait penser sans étonnement à son grand et presque continuel silence, non plus qu'à la brièveté de ses entretiens quand elle était obligée de parler, et il était aisé de voir que c'était la présence de Dieu, qui la retenait intérieurement, et qui ne lui permettait pas de se répandre au dehors que dans la nécessité... J'ai souvent fait des réflexions pour savoir quelle a été sa vertu dominante et le caractère particulier de sa grâce, et je les ai trouvées si égales et dans un degré si éminent, qu'il m'a été difficile de distinguer celle qui l'emporte au-dessus des autres. Mais tout considéré, il me semble qu'il n'y a rien de si admirable en sa vie que cette *grâce d'union*.

APPENDICE.

(1) Nous avons trois versions de l'incident : deux de Marie et la troisième de Dom Martène. Des deux versions de Marie, l'une figure dans sa *Relation* de 1633 et l'autre dans celle de 1654. Cette dernière était adressée à Dom Claude Martin. On ne s'étonnera donc pas qu'elle ait légèrement gazé les faits. Aussi, Dom Claude Martin, par souci d'humilité et de sincérité, lui a-t-il préféré le récit de 1633. Là, Marie, s'adressant à son directeur, n'avait rien à taire. Mais ce récit lui-même est-il tout à fait exact ? Selon Dom Martène, toute la faute ne retomberait pas sur le jeune Claude : « Le R. P. Dinet, recteur du collège des Jésuites de Rennes, dit-il, ayant su de Monseigneur l'archevêque de Tours, et du R. P. Dom Raymond de Saint-Bernard, religieux feuillant, tout ce qui s'était passé (lors de l'entrée de la vénérable Mère aux Ursulines), voulut le premier exercer sa charité envers notre petit abandonné, lui accordant pour cet effet une des places que les Révérends Pères sont obligés de donner gratuitement en leur collège à un certain nombre d'écoliers. Mais cette charité ne dura pas longtemps, car le maître du séminaire voulut bientôt le renvoyer, sous prétexte qu'il ne voulait pas étudier, quoiqu'auparavant le R. P. Recteur eût écrit à sa mère que son fils contentait fort et qu'il était édifié de le voir. Il y a bien de l'apparence que ce maître du séminaire, sachant que ses parents étaient riches, qu'ils avaient promis d'avoir soin de lui et qu'ils étaient assez bons pour lui payer sa pension, crut qu'il valait mieux remplir sa place par quelque pauvre écolier, qui serait dans une plus grande nécessité que lui : ce qu'on ne peut attribuer qu'à une insigne charité. Quoiqu'il en soit ses parents, voyant les dispositions des Jésuites, le rappelèrent. » Dom Martène, *Op. cit.*, pp. 8-9. Il est bien possible que l'historien ironise sur cette insigne charité des Pères de Rennes. Mais passons. Un fait est acquis. Claude n'avait pas droit à une place

d'écolier pauvre. On aurait pu sans doute le garder au titre d'écolier payant. Mais le maître du séminaire n'y tenait visiblement pas. Aucun engagement ne le liait à son pensionnaire, et peut-être même le P. Dinet, qui le protégeait, avait-il déjà quitté Rennes pour Tours, où nous le trouvons effectivement en 1633, comme supérieur de la résidence que les Jésuites venaient d'établir en cette ville. Quant à Claude, il avait d'abord donné toute satisfaction ; à la longue cependant, il s'était relâché. La profession toute proche de sa mère, à laquelle il voulait assister, le travaillait sans doute. De là des plaintes où le maître du séminaire laissait percer toute sa pensée. Claude ne fut pas renvoyé; mais il s'ennuyait, on ne fit rien pour le retenir. Ses parents comprirent, et allant au-devant des désirs du maître et de l'écolier, rappelèrent chez eux ce dernier. Naturellement, Marie n'avait pas à rentrer dans tous ces détails. Quelques-uns étaient désobligeants pour un confrère du R. P. de la Haye, à qui la *Relation* de 1633, comme l'on sait, était adressée ; elle les tut. Et elle chargea Claude un peu plus que de raison, par omission.

(2) Nullement professionnels de la psychologie, pour la plupart, les mystiques n'ont eu à leur disposition pour traduire leurs plus délicates expériences que le vocabulaire de tout le monde. Les expressions, dont ils se sont servis, à leur corps défendant, ne sont pas à prendre au pied de la lettre. C'est ici qu'il convient de rappeler l'axiome : comparaison n'est pas raison. Ils ont parlé de *distinction*, de *parties de l'âme*. Mais il n'y a là que des métaphores essentiellement déficientes. C'est cependant sur la foi de ces expressions et des analogies qu'elles suggèrent avec des cas cliniques parfaitement définis, qu'un psychologue, très averti et très respectueux, du reste, a cru pouvoir affirmer, comme un *fait hors de conteste* « qu'un grand nombre de mystiques (ont) accusé d'indéniables symptômes d'hystérie. A telles enseignes, ajoute-t-il, que l'on observe chez eux les indices d'un dédoublement plus ou moins marqué de la personnalité. » Cf. Montmorand, *Op. cit.* p. 133. Les exemples qu'on en apporte sont empruntés non à des mystiques de second degré, mais aux princes de la phalange. Nous croyons que ces exemples ne sont pas probants, et que c'est conclure un peu vite de la forme au fond. Il y aurait tout d'abord, en vue d'une discussion profitable, à écarter toutes les formules, où les mystiques, attentifs surtout aux deux régimes de tendances qui se partagent l'âme, et aux puissances où elles ont plus particulièrement leur siège, se sont placés sur un plan moral plutôt que psychologique. Puis, toutes celles où ils ont pris soin de nous avertir qu'ils ne parlaient que par approximation. La matière de l'examen ainsi circonscrite, il resterait à ne pas négliger le contexte général de leurs écrits, qui dans bien des cas peut seul préciser la portée des expressions dont ils se sont servis.

Nous ne pouvons avoir l'intuition de la substance de notre âme,

en elle-même, mais nous pouvons en prendre conscience dans ses opérations. Or, parmi ces opérations, les unes sont de surface, les autres se passent en des régions plus profondes. L'expérience commune suffit à nous convaincre du fait. Mais l'expérience religieuse des mystiques les a fait toucher à des régions insoupçonnées de tous ceux qui n'ont à leur disposition que les moyens naturels de connaître. Ils ont, en effet, expérimenté une opération produite dans les puissances supérieures de l'âme, directement, par Dieu même, sans l'action préalable des sens : opération qui participait de la simplicité et de l'unité de son auteur, si subtile même qu'elle ne paraissait pas, pour ainsi dire, se différencier avec les facultés, comme si elle avait été produite sur le fond même de l'âme, sur sa substance, à tel point qu'elle en était comme imperceptible : un frémissement plutôt qu'un acte proprement dit. Prenant conscience de leur âme dans ses activités, les mystiques ont donc pu très légitimement parler de ses distinctions et de ses parties, suivant qu'ils avaient le sentiment d'opérations plus ou moins subtiles et délicates. Ils ne mettaient pas en cause, pour autant, le sentiment qu'ils ne cessaient de garder de l'unité et de l'indivisibilité substantielles de l'âme.

Pour nous en tenir à Marie de l'Incarnation, nous avons d'elle un texte capital, un texte peut-être unique dans la littérature mystique, par la plénitude de sa compréhension. Nous l'avons déjà cité dans l'Introduction, (Voir page 59) et il reviendra plus loin avec la pièce dont il a été tiré. Nous ne le reproduirons pas ici. Nous y constatons que Marie atteste, à la fois, l'unité de la substance de l'âme, sa distinction d'avec les puissances par lesquelles elle agit, enfin les différentes zones d'activité de ces dernières. Dans une seule et même expérience, il y a donc eu pour Marie une prise de conscience de l'être total de l'âme. Nous n'insistons pas sur la puissance de l'introspection qui a fixé les résultats de cette expérience. Nous notons seulement que c'est, à propos de l'âme, moins les formules scolastiques, naturellement, la pensée des Docteurs de l'École. Où trouver ici les indices d'une désagrégation psychologique, d'un dédoublement de la personnalité? Évidemment, c'est en relation avec ce texte si complet qu'il faudra interpréter, à moins de preuves positives contraires, les formules moins étendues. Et dès lors, ce qu'elles pourraient avoir d'obscur se fond dans la lumière de cette magistrale description du mécanisme de l'âme.

(3) Saint Jean de la Croix. «En tant qu'esprit, l'âme n'a ni haut ni bas ; elle n'est ni plus profonde ni moins profonde dans son être, comme le sont les corps susceptibles d'augmentation ou de diminution. Elle n'a point de parties, elle n'est point différente d'elle-même au dedans ou au dehors, puisqu'elle est simple. Elle n'a point de centres plus ou moins intimes; elle ne saurait être, comme les corps physiques, plus éclairée dans une partie que dans une autre, mais elle est

pénétrée uniformement par la lumière qu'elle reçoit. Laissant donc de côté la signification vulgaire des mots *centre* et *profondeur*, nous appelons le *centre le plus profond de l'âme*, les extrêmes limites que peuvent atteindre son être, sa vertu, la force de son opération et de son mouvement... Dieu est le centre de l'âme. Lorsque l'âme, selon toute la force de son être et de ses opérations, connaîtra Dieu parfaitement, l'aimera et en jouira pleinement et entièrement, elle sera arrivée au *centre le plus profond* qu'elle puisse atteindre en lui. Avant d'avoir obtenu ce haut degré de perfection, bien qu'elle soit en Dieu, qui est son centre, par la grâce et par la communication qu'il lui fait de lui-même, elle n'est pas pleinement satisfaite, si elle a encore la puissance de se mouvoir et la force de pénétrer plus avant. A la vérité, elle est dans son centre, puisqu'elle est en Dieu, mais elle n'est pas dans son centre le plus profond, puisqu'elle peut aller plus loin. Comme l'amour unit l'âme à Dieu, plus cet amour est intense, plus elle entre profondément en Dieu, et plus elle se concentre en lui. Nous pouvons donc le dire.., autant il y a de degrés d'amour, autant il y a en Dieu de centres différents que l'âme peut parcourir successivement. Cf. *La Vive Flamme d'amour*, str., I, v. 3. (édit., des Carmélites). C'est dans ce sens que Dom Claude Martin reprenant le texte de sa mère et le commentant, nous a dit, après elle, que la *Personne du Verbe* était *le fond de son âme*. Voir le fragment 8 et la note.

II.

LETTRES DE CONSCIENCE.

PRÉFACE.

SOUS le titre de *Lettres de conscience* de Marie de l'Incarnation, nous rangeons toutes les pièces que la *Vie* a publiées avec la mention : *Écrits à son Directeur.*

Ce directeur était alors Dom Raymond de Saint-Bernard. Supérieur du couvent des Feuillants à Tours, directeur éclairé, prédicateur en renom, homme de bon conseil, Dom Raymond de Saint-Bernard jouissait dans son Ordre d'une grande considération. Ses services furent souvent réclamés, soit à Paris, où la *Chronique du monastère roial de St-Bernard des Feuillans* [1] a noté l'un de ses séjours en 1627, soit en d'autres villes du royaume. Ce sont ses fréquentes absences de Tours qui ont, en grande partie, motivé cette correspondance de la Vénérable Mère. En 1624 ou 1625, en effet, Marie, comme on l'a vu par la *Relation* [2] précédente, lui avait fait vœu d'obéissance. Ce vœu qui la mettait dans une dépendance totale à son

1. Bibl. Mazarine. Ms. 3334.

2. Cf. *La première Relation,* fragment 10.

endroit, l'obligeait de recourir à lui en mainte occasion, pour solliciter un conseil ou obtenir une direction « en tout ce qui était de la plus grande perfection. » Elle ne faisait rien que par obéissance. « Quelquefois, écrit-elle, mon confesseur était à plus de cent lieues de moi ; et cela ne me faisait point de peine, parce qu'il m'instruisait par lettres de ce qui était de mon devoir. » Ces lettres de Dom Raymond de Saint-Bernard n'étaient évidemment que des réponses à des questions et à des relations de conscience que Marie lui avait préalablement adressées.

De cette correspondance spirituelle, qui couvrait un peu plus de dix années — 1622 à 1634 environ, — et qui semble avoir été fréquente, il ne nous reste que quelques échantillons.

La perte des *Lettres de conscience* de Marie de l'Incarnation nous prive d'un précieux complément de ses *Relations* autobiographiques. Écrites dans le souvenir immédiat des grâces qu'elles relataient, elles avaient la fidélité d'un procès-verbal. Plus étendues, plus circonstanciées pour le détail qu'elles rapportaient que les récits postérieurs, elles devaient en outre assez souvent mentionner des faveurs dont ils n'ont pas gardé trace. Dans ses *Relations*, Marie ne nous a guère décrit que les plus hauts sommets de son ascension mystique, ceux qui à distance émergeaient au-dessus de la chaîne des autres, dans un soleil plus étincelant. Mais, que de grâces isolées, sublimes elles aussi, dont elle n'a parlé que dans ses *lettres* à son directeur !

Un autre titre recommanderait ces *lettres* à notre considération. Par leurs dates, elles comptaient parmi les premiers écrits de la Vénérable Mère. Rédigées dans le monde, pour la plupart du moins, au milieu du tracas journalier des affaires et en un temps où le loisir lui manquait absolument pour la lecture, Marie y était tout à fait elle-même, si l'on peut dire. Elles auraient ainsi prouvé, par leur comparaison avec les autres parties de son œuvre, comment à travers toutes les influences de la direction, du noviciat et de la lecture des auteurs spirituels, qui auraient pu travailler à sa formation, elle avait, dans l'ensemble, conservé toujours son originalité première. Tempérament assez fort et assez riche pour se suffire, la Vénérable Mère ne doit rien d'essentiel aux hommes. On le verra bien par quelques-unes des pièces que nous publierons ci-après, où elle apparaît déjà telle qu'elle sera plus tard, dans toute sa maturité intellectuelle et spirituelle.

Mais la démonstration en eût été surabondante si tant de lettres n'étaient disparues.

C'est sans doute de Dom Raymond de Saint-Bernard que Dom Claude Martin tenait les *Écrits de Marie à son directeur* qu'il a insérés dans la *Vie*. Nous ne savons au juste ce que contenait le dossier qui lui fut remis. Peu de choses, probablement. Et néanmoins, embarrassé des richesses dont sa méthode ne lui permettait pas une utilisation complète, il n'en reproduisit qu'une partie. Pour plusieurs pièces, il se contenta d'un extrait. Dans ces extraits mêmes, comme certaines découvertes récentes en témoignent, son choix a parfois laissé de côté le passage le plus considérable.

Les sources qui ont été mises à contribution pour composer la présente collection sont au nombre de trois : deux imprimés, la *Vie* et les *Lettres* de Marie de l'Incarnation, et un manuscrit, la *Correspondance spirituelle* de Dom Claude Martin[1]. La *Vie* a fourni le plus grand nombre de pièces. Aux *Lettres*, il n'a été emprunté que les parties complémentaires des pièces dont la *Vie* a seulement donné des fragments. Quant à la *Correspondance* de Dom Claude Martin, elle contient, mêlée aux lettres de ce dernier, une copie de quelques fragments des écrits de sa vénérable Mère. Dans le nombre, on retrouve des extraits de ses *lettres de conscience* connues par les imprimés. Il est possible que les autres extraits soient tirés de la même catégorie. Rien ne s'y opposant, nous les avons traités comme tels. La copie, elle-même, est très ancienne, antérieure selon toute vraisemblance à la publication de la *Vie* (1677). Fond et forme, elle représente l'original avec plus de fidélité. Dans le cas de pièces déjà éditées, nous l'avons préférée aux imprimés.

Toutes les pièces reproduites ci-dessous sont des années 1622-1634. Autant même qu'on peut serrer les dates de plus près, elles seraient pour la plupart des années 1627, 1628. Une seule doit être rattachée aux premières années de Marie à Sainte-Ursule, 1634 au plus tard.

1. Bibl. Nationale. Ms. 19661, fonds français.

INDEX.

Chacun des textes que nous reproduisons ci-dessous est précédé de la mention du recueil manuscrit ou imprimé d'où il a été tiré.

B. N., ms. 19661, indique le manuscrit 19661 de la Bibliothèque Nationale, fonds français *Correspondance spirituelle* de Dom Claude Martin. — Vie : *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation...* 1677. — Lettres : *Les Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation...* 1681.

Dans les notes, B. N. signifie : Bibliothèque Nationale · V : la *Vie de Marie de l'Incarnation* ; L : Les *Lettres* de la même.

Un chiffre accompagné d'un astérisque signifie un double renvoi : le premier à une variante du texte, le second à une note explicative.

Sauf indication contraire, les sommaires des pièces sont propres à cette réédition.

LETTRES DE CONSCIENCE.

— TEXTE —

I

Fragments divers.

B. N., ms. 19661, *fol.* 112.]

MON ordinaire occupation intérieure ç'a été une vue de l'Etre infini de Dieu, comme il est Tout et que nous ne sommes rien. Mon cœur était si satisfait en ce Tout, que tout mon plus grand contentement est de quoi je suis rien : ce qui me faisait tenir en une continuelle affection et élan d'amour en cette sorte : Grand merci, Amour, de quoi vous êtes Tout. Ah ! Que je suis aise de quoi vous êtes Tout et de quoi je suis rien! Si j'étais quelque chose, vous ne seriez pas Tout. Quelle miséricorde est-ce à mon âme ! Abîmez ce rien en votre Tout, ô abîme infini d'amour, ma vie et mes délices ! L'on ne peut exprimer l'union qui se fait en l'âme par la vue de ce Tout, tant cela est intime et profond en l'âme qui pâtit tout ce que veut l'Amour.

§

De plus [1], pâtissant l'Amour [2] et [3] ensemble la vue de mes fautes, qui sont deux peines fort pressantes [4],

1. Voir le fragment 45 de la *Relation* de 1633 et sa note. 2. V : *un jour souffrant les excès de.* 3. V : *et tout.* 4. V ajoute : *et également difficiles à supporter*

je m'écriai : Qui est celui, ô [1] l'Amour de mon âme, qui pourra parler des douces plaies que vous faites au cœur de vos amants [2] ? Vous vous plaisez de [3] les faire languir et mourir mille fois le jour [4] d'une mort mille fois plus douce que la vie ; et [5] n'est-ce pas mourir [6] d'être en [7] vos continuels embrassements et se voir encore en ce corps [8] sujet à tant de misères et [9] distractions, et de voir tant d'objets [10] qui mettent barre entre le pur amour [11]. O Pureté, Netteté, ô Dignation intime [12], ô Amour [13], le Dieu de mon cœur ! Et [14] de quelle importance est la moindre faute à l'âme qui vous veut aimer [15]. L'Amour [16] ne peut rien supporter. O Amour, ô Amour [17], retranchez en moi ce qui n'est pas le pur amour. C'est un martyre, ô mon Jésus, de voir tant de souillures [18]. Hélas ! Faites-moi digne d'amour, le pur Amour [19] !

Fol., 113.]

Pensant regarder Notre-Seigneur au désert, ainsi que voulait l'obéissance, je fus en une fort grande solitude intérieure, qui ne permettait point à mon esprit de s'attacher à d'autre objet qu'à l'union de l'âme sainte de Jésus avec le Verbe, donc que je ne puis pas exprimer [20]. J'avais seulement l'âme fichée au regard amoureux de cette sainte âme et à l'amour dont elle jouissait, ce qui me transportait toute en des actes d'amour tout embrasés ; et bien que j'adore cet Époux bien-aimé, une puissance possède mon cœur qui lui ôte toute crainte, (et lui) baille le moyen d'agir librement avec cet objet tant aimable. C'est ce qui ne se peut exprimer.

---

1. V : *ô Amour.* 2. V paraphrase : *de ceux que vous aimez et qui vous aiment.* 3. V : *à.* 4. V ajoute : *mais.* 5. V : *car.* 6. V ajoute : *que.* 7. V : *dans.* 8. V paraphrase : *éloignée de vous, demeurant enfermée dans un.* 9. V ajoute : *de.* 10. V : *à tant d'objets, dis-je.* 11. V paraphrase : *empêchent le pur amour et qui nous séparent tous deux.* 12. V omet ces deux derniers mots. 13. V omet : *Amour, le.* 14. V omet : *Et.* 15. V omet : *à l'âme qui vous veut aimer.* 16. V *Ce pur amour.* 17. V omet ces deux exclamations. 18. V ajoute : *contraires au pur amour.* 19. V omet toute cette dernière phrase.

20. C'est-à-dire, chose toute (divine), dont il est impossible de rien dire.

§

Et [1] du depuis cette union, j'ai pâti [2] un désir violent de mourir, qui me consommait [3], qui [4] me faisait languir, et le sentais même à l'extérieur [5], et j'avais une fort [6] grande aliénation de toutes les créatures et étais si fort occupée, qu'à [7] quelque action extérieure que ce fût, j'étais toujours en langueur et en [8] l'oraison actuelle. Tout [9] ce que je pouvais faire, c'était de pâtir, et parfois [10] je me plaignais à celui qui était sujet [11] de ma peine : Hé [12] ! Amour, quand vous embrasserai-je à nu [13] et détachée de cette vie [14] ? Aurez-vous point [15] pitié de moi et du tourment qui me possède [16]. Vous savez que je brûle du désir d'être avec vous, et n'est-ce pas beaucoup [17] souffrir d'en [18] être si longtemps absente [19] ? Hélas ! hélas ! Amour [20], ma Beauté, et ma Vie [21] ! Vous vous plaisez en mes travaux [22] ; votre amour le peut-il souffrir ? Que gagnez-vous à cet éloignement ? Vous savez bien [23] que je n'aime que vous. Or [24], sus donc ! Mon cher Bien-Aimé [25], qu'en un instant votre amour me consomme [26] ! Je [27] ne puis plus me supporter, tant vous [28] avez charmé mon âme. Venez donc, que je vous embrasse et je vous baise à mon souhait, et que je meure entre vos bras sacrés [29], sans faire du retour au monde, là où l'on ne vous connaît point ! Puis, étant en de continuels transports, après mille embrassements et collements amoureux que je ne puis exprimer, je disais à l'Amour de mon âme : Si

---

1. Dom Claude Martin a reproduit ce fragment dans la *Vie*, p. 136. 2. V : *Je ressentais.* 3. V : un désir *si* violent de mourir *que j'en étais toute consumée.* 4. V : *Ce désir.* 5. V : *et mon extérieur même s'en ressentait.* 6. V omet : *fort.* 7. V : *en.* 8. V : *dans.* 9. V omet : *tout.* 10. V omet : *et parfois.* 11. V : *l'objet.* 12. V : *ô.* 13. V paraphrase : *quand vous verrai-je à découvert.* 14. V : *de ce corps mortel.* 15. V : *N'avez-vous point.* 16. V : *dans le tourment que je souffre.* 17. V : *trop.* 18. V : *que d'en.* 19. V : *séparée si longtemps.* 20. V : *mon Amour.* 21. V ajoute : *au lieu de me guérir.* 22. V : *à mes peines.* 23. V : *ne savez-vous pas.* 24. V omet : *or.* 25. V omet : *mon cher Bien-aimé.* 26. V : *me consume à cet instant.* 27. V ajoute : *car.* 28. V paraphrase : *vos beautés ont.* 29. La *Vie* arrête ici sa citation avec cette remarque : *Elle ajoute quantité d'autres paroles embrasées qui expliquent la douce sévérité de l'Amour, ses langueurs et son martyre.*

tu voulais, ton foudre me consommerait et me ferait mourir en un instant. Hé ! Amour, si tu voulais je m'en irais avec toi. Ah ! fais donc que je meure, mon Mignon [1], et ma chère Vie, mon cher et délectable Amour [2] ! J'ai honte ; cela m'empêche de parler comme je voudrais.

Fol. 114.]

Depuis, en la vue de Notre-Seigneur en la gloire, en la pensée que la très sainte Trinité va abreuvant tous les Bienheureux par trois fleuves d'amour re[jail]lissant des trois divines Personnes, sans oublier l'unité de la divine Essence, j'étais unie au Verbe par grand amour, — car c'est en cet Objet bien-aimé, auquel je vis, à qui je je parle librement, — je m'entretenais avec ces paroles : Vous me mettrez là, ô mon Amour, mon Mignon [3], et mes Délices ; je vous verrai et je vous embrasserai. Il faisait dire à mon cœur ce qui ne se peut dire, et mes paroles sont trop défectueuses pour parler bien de l'Amour.

Fol. 119.] [4]

Toutes les fois que j'ai fait [5] la sainte communion, je veux dire depuis le premier de l'an [6], j'ai si fort senti [7] l'amour de Notre-Seigneur en ce divin sacrement

---

1. *Mignon*, pour *Bien-aimé*, dont il était alors le synonyme exact. Au XVI[e] siècle et au début du XVII[e], ce mot n'avait pas le sens de mièvrerie et le sens péjoratif qu'il a pris plus tard. Pour lui donner ici sa véritable signification, il n'y a qu'à se reporter aux fragments de la *Relation* de 1633, où Marie affirme à maintes reprises le caractère presque dès l'abord uniquement spirituel de son expérience mystique. C'est au Verbe dans sa divinité, sans nul concours de l'imagination, que sa grâce l'unissait ; et de ce commerce tout divin rien ne rejaillissait sur la sensibilité. Voir aussi les considérations de la *Vie*, en particulier celles qui commentent les fragments 8 et 34.

2. Toute cette apostrophe familière et passionnée doit être rapprochée du fragment 35 de la *Relation* de 1633. Le morceau tout entier a dû être écrit dans les années 1625-1627.

3. Pour ce mot, voir la note du fragment précédent.

4. Ce fragment est reproduit dans la *Vie*, p. 423.

5. V : *je me suis approchée de.* 6. V omet cette incise. 7. V : *ressenti.*

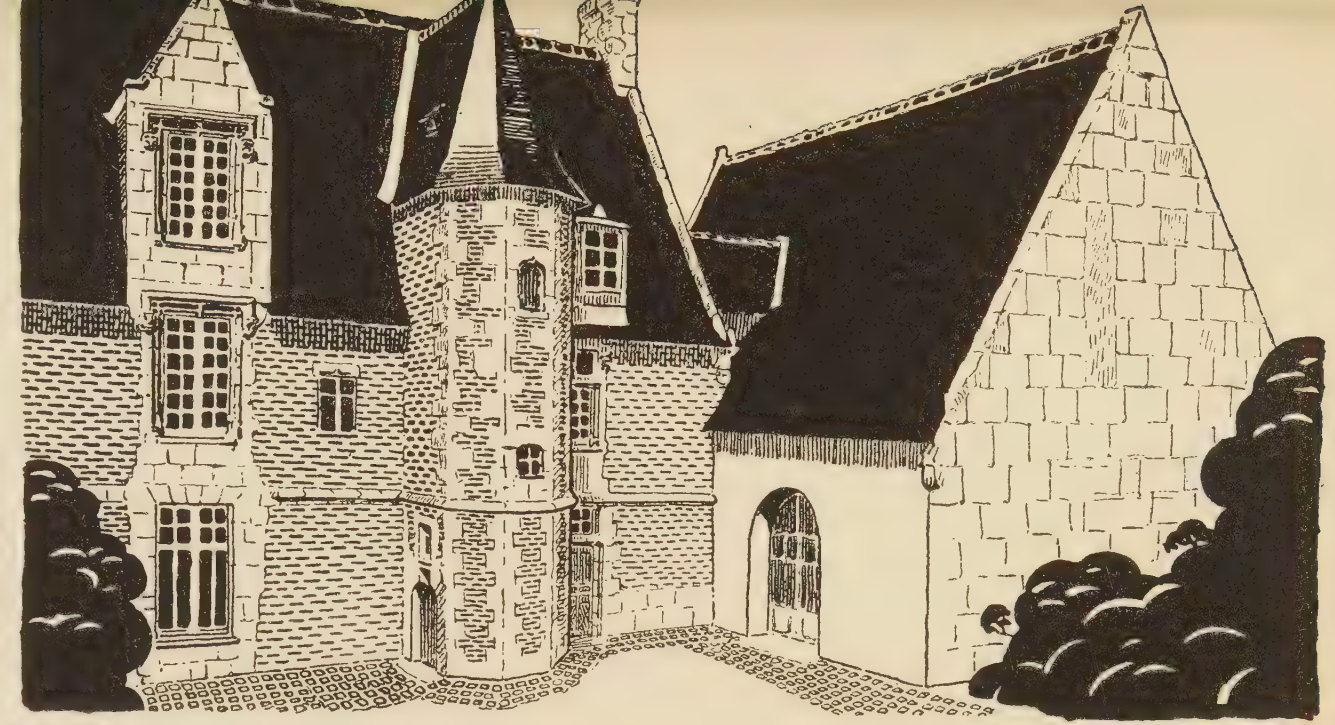

URSULINES DE TOURS — L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT-MICHEL

A DROITE, LA GRANDE BAIE A PLEIN CINTRE, OU ÉTAIT ENCASTRÉE LA GRILLE DU CHŒUR DES RELIGIEUSES

(Vue de la cour intérieure de l'ancien Monastère. État actuel)

que je ne puis dire tout ce qu'a senti mon cœur [1]. Je ne veux pas dire [2] une douceur mollasse [3], mais c'est [4] un feu amoureux qui fait que l'âme expérimente [5] les paroles de Notre-Seigneur [6] : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* [7] (Matth. XI, 29). J'ai pâti [8] une si grande paix, mais quelquefois plus qu'à l'ordinaire [9], que je ne la puis exprimer [10] ; et ensuite [11] de cela, [j'ai été] si fort liée à Dieu, allant [12] et venant à mes actions [13], que quelquefois mes grands embrassements se font en chemin [14] ; et quand j'ai à parler [15] avec quelqu'un, [il] semble que mon Amour me donne congé, et puis, ayant quitté le prochain, sans pourtant que je sois déliée de mon Objet [16], je me retrouve devisant avec lui avec un colloque d'amour [17]*.

II.

Sur la manifestation des attributs divins et les admirables effets qui s'ensuivirent.

Vie, p. 102.]

Mon âme, se voyant comme absorbée dans la grandeur immense et infinie de la Majesté de Dieu, s'écriait : O

---

1. V : *mon cœur en a expérimenté.* 2. V : *Ce n'était pas.* 3. V : *molle.* 4. V omet : *c'est.* 5. V : *qui faisait expérimenter à mon âme.* 6. V : *de l'Evangile.* 7. V : *apprenez que je suis doux.* 8. V : *j'ai goûté.* 9. V : *quelquefois même plus grande qu'à l'ordinaire.* 10. V : *décrire.* 11. V : *et avec tout cela.* 12. V ajoute : *en.* 13. V : *et dans mes actions mêmes.* 14. V : *que mes plus grands embrassements se font quelquefois dans le chemin et dans le travail.* 15. V : *je suis obligée de.* 16. V intervertit l'ordre de ces propositions : *sans pourtant que je sois déliée de mon Objet ; puis, ayant quitté le prochain, je...* 17. V : *dans un entretien d'amour. C'est l'effet de sa présence dans son divin sacrement.*

* Cette faveur fait assez voir que si *cette dévote Mère avait de la tendresse pour le Verbe Incarné, quand elle le recevait dans le saint sacrement de l'autel, ce Dieu caché en avait beaucoup plus pour elle, lorsqu'il lui faisait ressentir les effets de sa présence. Car, encore qu'il fût invisible à ses yeux, il se rendait néanmoins si sensible à son âme qu'elle avait raison de dire qu'elle connaissait beaucoup plus de ce mystère que la foi ne lui en avait appris. Vie*, p. 523.

On trouvera des sentiments analogues dans le fragment 31 de la *Relation* de 1633. Par l'allusion qu'elle fait à ses occupations du moment, on voit que Marie écrivit cette lettre étant encore dans le monde.

Largeur, ô Longueur, ô Profondeur, ô Hauteur infinie, immense, incompréhensible, ineffable, adorable ! Vous êtes, ô mon grand Dieu ! et tout ce qui est n'est pas qu'en tant qu'il subsiste en vous et par vous. O Éternité, Beauté, Bonté, Pureté, Netteté, Amour ! Mon Centre, mon Principe, ma Fin, ma Béatitude, mon Tout... [1] !

Dans cette vue admirable des grandeurs de Dieu, elle était si humiliée qu'elle désirait souffrir la mort pour rendre hommage à son immortalité et à ses autres perfections, mais ne pouvant satisfaire à son désir, elle se martyrisait elle-même par des pénitences, les plus rigoureuses qu'elle eût encore pratiquées ; mais ces rigueurs excessives ne servaient qu'à purifier encore davantage la vue de son esprit et à le rendre capable de plus grandes lumières. C'est pourquoi elle continue en cette sorte :

Vie, p. 102.]

Après ces sacrifices de la pénitence, mon esprit était rempli de tant de nouvelles lumières, qu'il était offusqué et ébloui, s'il faut ainsi parler, de la grandeur de la Majesté de Dieu. Ce qui lui était montré auparavant par une véritable affirmation, il ne le pouvait plus voir que dans la négation, et par-dessus tout cela, il voyait ce grand Dieu comme un abîme sans fond, impénétrable et incompréhensible à tout autre qu'à lui-même. En quelque lieu que je me trouvasse, à quelque occupation que je fusse appliquée, je ne me pouvais voir qu'absorbée et abîmée dans cet Etre incompréhensible, ni regarder les créatures que de la même manière. De sorte que je voyais Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu, et cette infinie Majesté était à mon égard comme une grande et vaste mer, qui venant à rompre ses bornes, me couvrait, m'inondait et m'enveloppait de toutes parts. Je me sentais comme perdue à l'égard de la nature, et dans cette perte, je ne pouvais ni voir ni comprendre rien de beau que les perfections qui m'étaient montrées. Je ne pouvais comprendre comme

1. Voir le fragment 31 de la *Relation* de 1633. De part et d'autre, c'est la même faveur. Cette lettre, comme la grâce qu'elle décrit, devrait donc être de 1626.

les hommes oublient si facilement celui dans lequel ils sont et par lequel ils vivent et subsistent, et je voyais en même temps comme la bonté infinie de Dieu retient sa justice, de crainte qu'elle ne punisse ces ingrats, et qu'elle n'écrase ceux qui se laissent aller à l'offense mortelle.

III.

Sur la vision extatique de la très sainte Trinité et la privauté ou l'ame y est établie avec la Personne du Verbe.

Vie, p. 115.]

Sur [1] l'attrait de la vue des trois divines Personnes, mon esprit se trouva occupé d'une manière que je ne puis exprimer, tant elle fut prompte et subite. En un instant, je compris beaucoup, et cette vue fut pour moi toute d'amour, mon âme se tenant collée bien fortement à son Objet, sans pourtant se servir de son propre agir, car elle ne pouvait rien que pâtir ce que voulait l'Objet, qui la tenait parfois dans l'admiration et dans l'adoration. Mais l'Amour, qui n'est jamais en repos et qui ne peut durer en lui-même, charmait mon âme d'une telle manière qu'elle oubliait, s'il faut ainsi parler, la Majesté quant au respect, mais non quant à la vue. Je veux dire qu'étant embrasée d'amour, elle ne pouvait voir qu'amour. Sa vue s'arrêtait à la Personne du Verbe, qui était l'Objet de sa passion, et qui ravissait et captivait son cœur par un si doux charme, que je ne puis trouver de paroles pour l'exprimer. Elle était captive de l'Amour, mais aussi l'Amour était son captif, par un mutuel retour d'union et d'embrassement. Lui seul sait les entretiens de celle qui le tenait ainsi embrassé, et qui

1. Lettre écrite vers le milieu de 1627, si du moins le ravissement dont elle parle est bien de cette année. Dom Raymond de Saint-Bernard qui, d'après la *Chronique du monastère roial... des Feuillans* de Paris (B. Maz., ms. 3334), occupa dans l'église de ce monastère « la chaise comme prédicateur » en 1627, n'était sans doute pas encore rentré à Tours. Voir le fragment 34.

recevait aussi de lui la bienveillance de son amour dans un si doux commerce.

Je faisais quelque réflexion sur cette grande privauté, et je sentais quelque inclination à me retirer dans le respect, mais au lieu de cesser elle augmentait encore et je m'écriais : O mon divin Amour! c'est vous-même qui êtes la cause que je suis si hardie avec vous. Je vous reconnais pour mon grand Dieu, mais aussi vous êtes mon grand Amour, et vous vous montrez à mon âme d'une façon si charmante,qu'il faut que l'amour l'emporte sur le respect que je vous dois, et il m'est impossible de faire autrement, parce que vous m'emportez ; et je veux vous obéir, cela est raisonnable, parce que vous êtes Amour.

IV.

Sur la communication des biens entre l'Époux et l'Épouse qui suit le mariage spirituel.

Vie, p. 121.]

Mon âme [1] est à l'Amour et l'Amour est à mon âme, et, si je l'ose dire, tous biens sont communs et il n'y a plus de distinction du mien et du sien. L'âme, voyant ainsi par un doux regard que son Bien-Aimé est à elle et qu'elle est à son Bien-Aimé, elle se plaît pourtant d'être son esclave. Et quoiqu'elle soit riche de ses biens, elle veut tout pour lui et rien pour elle ; elle veut être rien et qu'il soit tout, et c'est en cela qu'elle trouve son contentement. Elle n'aime rien tant que de se voir toute dénuée et toute vide et de regarder avec complaisance la plénitude de son Bien-Aimé. Oh ! que c'est

1. Cette lettre doit être de la même année que la précédente. *Cette Mère, ayant tout ensemble la dignité et la qualité d'Epouse, on ne doit pas trouver étrange (si elle dit) que dans cette alliance sainte, tous les biens (sont) devenus communs, car dès que l'amour a élevé une âme à ce comble d'honneur, elle n'a rien qui ne soit à Dieu et Dieu n'a rien qui ne soit à elle. Ils ont mêmes biens, mêmes maux, mêmes intérêts, et comme parle saint Bernard, un même héritage, une même maison, une même table, un même lit. Vie*, p. 120.

une aimable occupation ! L'âme tombe dans un doux labyrinthe où elle est enchantée, ou plutôt saintement enivrée. Elle ne sait où elle est. Elle se sent seulement perdue dans cette mer d'amour, où étant anéantie, elle devient tout, et où ne possédant rien, elle jouit de ses richesses infinies par la communication de ses biens.

V.

Lettres, p. 4.][1]

MARIE REND COMPTE [A SON DIRECTEUR] DE SA DISPOSITION INTÉRIEURE QUI ÉTAIT UNE INSATIABILITÉ D'AMOUR ET UNE SOUFFRANCE DE CŒUR DE NE PAS ASSEZ AIMER.

Mon très cher et très Révérend Père,

Je prie le doux Amour de nos cœurs de vous transformer en lui.

Je n'ai pas voulu laisser passer votre cher frère D., sans vous déclarer mes dispositions intérieures, ou du moins quelques-unes, en attendant le bien de vous voir et de mettre entièrement mon âme à découvert entre vos mains.

Premièrement :

Vie, p. 141.]

J'ai souffert une peine extrême de n'aimer pas assez, car c'est une peine qui [2] martyrise le cœur. Là-dessus, Notre-Seigneur me donna un si puissant attrait qu'il me semblait que je tenais mon cœur en mes mains, lui en faisant un sacrifice ; et ne pouvant faire davantage,

---

1. Cf. *Lettres de la Vénérable Mère M. de l'I.;* Lettre III. Le sommaire est de Dom Claude Martin. La lettre est suivie de la date 27 *juillet.* L'année doit être 1627 ou 1628.

2. L : *qui est une peine qui.* Quelquefois, rarement, le texte des *Lettres* serait préférable à celui de la *Vie ;* ce serait le cas ici.

je voyais en esprit l'amour que tant de saints et de saintes ont eu pour lui, et tout cet amour-là ne me suffisait pas, ne me pouvant souffrir avec un amour limité, et tout cela me semblait petit à l'égard de mon Jésus [1]. Enfin, mon âme était insatiable, ne voulant que la plénitude de l'amour. Or, en cet attrait, ces angoisses intérieures me serraient étrangement par la présence amoureuse de mon Bien-Aimé, qui m'était si présent [2] que je ne le puis exprimer. Oh ! que ce martyre est doux, dans lequel l'âme se trouve toute transformée en son Objet, qui se la tient fortement unie ! C'est un goût sans goût ; aussi c'est ce que je ne puis exprimer.

Après cette occupation d'esprit, je fus deux ou trois jours que je ne pouvais faire autre chose que de dire à l'Amour : Eh quoi ! un chétif cœur est-il digne de Jésus ? Et des personnes aussi chétives que je suis pourront-elles aimer Jésus ? Il m'est demeuré en l'âme une impression qui m'a toujours continué depuis, qui est que je me vois comme immobile et impuissante à pouvoir rien faire pour le Bien-Aimé. Je me vois comme ceux qui sont anéantis en eux-mêmes, et cela me met dans un extrême abaissement, qui me fait encore davantage aimer. Car je vois très clairement qu'il est tout et que je ne suis rien, qu'il me donne tout lui-même et que je ne lui puis donner rien. Ne suis-je donc pas bien riche dans ma pauvreté de voir le Tout [3] dans mon néant ?

Lettres, p. 4.]

Je le dis encore une fois, je suis comme les petits enfants dans mon impuissance. Tout ce que je puis faire, c'est d'attendre les volontés de l'Amour sur moi, où il fera tout par sa pure bonté. Nous parlerons de cet anéantissement quand Notre-Seigneur vous aura fait revenir à nous, et que son œuvre qui vous en éloigne sera achevée. Cependant, [pardonnez à mon enfance et

1. L paraphrasent : *Tout cela, pour grand qu'il fût en effet me paraissait petit et comme rien à l'égard de mon Jésus.* 2. L : *par la présence amoureuse de Notre-Seigneur qui m'était si intimement uni.* 3. L : *puisque j'ai le Tout.*

à ma folie. Si je ne me retenais, je dirais bien d'autres choses, mais la confusion me saisit][1] et m'impose le silence.

VI.

Sur une admirable union d'amour, le transport et la souffrance qu'elle cause a l'ame, la familiarité et l'abandon ou elle l'établit.

Vie, p. 141.]

Mon Révérend Père,

Depuis [2] que je vous ai rendu compte des dispositions de mon intérieur, mon cher Amour m'a tellement caressée, je dirais volontiers martyrisée, nonobstant les fautes et les imperfections que vous savez que j'ai commises, qu'il a été pénible au naturel de le supporter.

Après m'avoir fortement liée à lui, dans une grande simplicité intérieure qui dura deux jours, pendant lesquels je vaquais à lui amoureusement, sans faire aucun effort à la nature, mais plutôt demeurant doucement dans cette union, il arriva un soir que je me sentis pressée par plusieurs fois de me retirer. Enfin, étant contrainte de le faire, je me retirai. Et tout d'un coup, je fus si fort transportée d'amour que, par [une] souffrance et par embrasement intérieur j'étais toute hors de moi-même, et il me semblait que mon très chaste Époux se plaisait à me surcharger sans cesse, et à ajouter de nouveaux feux à cette grande ardeur qui me consommait ; mais, en même temps, il me faisait dire, par la même souffrance et sans m'en pouvoir empêcher, tout ce que la hardiesse amoureuse saurait inventer. Je le dirais bien, mais, mon Dieu, je ne l'ose écrire. Il découvrait si fortement à mon esprit ce qu'il est, et il me consommait si puissam-

1. Tout ce passage entre crochets est aussi commun à la *Vie*.

2. Année 1627 ou 1628 ou années du noviciat.

ment en lui-même, me charmant par des retours redoublés, sans cesser de me caresser, que mon âme semblait le vouloir contraindre de rompre les liens qui la tenaient attachée à la nature corruptible, dont elle a plus d'horreur que de l'enfer, à cause de ses malices. Mais, au même temps qu'elle faisait ses instances d'amour, l'Amour la changeait pour ne vouloir ni vie ni mort, mais, cédant en toutes choses aux volontés de celui à qui elle est toute, elle s'offrait de supporter la vie en patience jusques au jour du Jugement, s'il en devait être davantage glorifié, bien qu'en tout ce temps, elle ne fît autre chose que d'apprendre à quelque petite âme à servir la très sainte Vierge. Les effets qui se sont ensuivis de ce transport ont été grands, mais je me réserve à vous les dire.

VII.

Sur l'état sublime de l'ame parvenue a l'union transformante.

Vie, p. 154.]

L'âme [1] étant parvenue à cet état, il lui importe fort peu d'être dans l'embarras des affaires ou dans le repos de la solitude. Tout lui est égal, parce que tout ce qui la touche, tout ce qui l'environne, tout ce qui lui frappe les sens, n'empêche point la jouissance de l'amour actuel. Dans la conversation et parmi le bruit du monde, elle est en solitude dans le cabinet de l'Époux, c'est-à-dire, dans son propre fond, où elle le caresse et l'entretient, sans que rien puisse troubler ce divin commerce. Il ne s'entend là aucun bruit. Tout est dans le repos, et je ne puis dire si, l'âme étant ainsi possédée, il lui serait possible de se délivrer de ce qu'elle souffre, car alors, il semble qu'elle n'ait aucun pouvoir d'agir, ni même de vouloir, non plus que si elle n'avait point de libre arbitre. Il semble que l'Amour se soit emparé de tout,

1. Année 1628. Dernière phase de l'itinéraire mystique de Marie de l'Incarnation. Voir dans la *première Relation* le fragment 52.

lorsqu'elle lui en a fait la donation par acquiescement dans la partie supérieure de l'esprit, où ce Dieu d'amour s'est donné à elle, et elle réciproquement à Dieu. Elle voit seulement ce que Dieu veut et que Dieu la veut en cet état. Elle est comme un ciel, dans lequel elle jouit de Dieu, et il lui serait impossible d'exprimer ce qui se passe là-dedans. C'est un concert et une harmonie qui ne peut être goûtée ni entendue que de ceux qui en ont l'expérience et qui en jouissent. Il faut que ce secret soit réservé ; aussi surpasse-t-il toute expression, et tout ce qui s'en dit semble bas et défectueux, en comparaison de ce qui en est. Le corps même, n'étant pas capable de si grandes choses, succombe, lorsque de l'esprit on les veut faire passer par les sens pour les faire connaître au dehors, ainsi qu'elle l'expérimente, lorsque pensant lâcher une parole et commençant quelque discours sur ce qu'elle ressent dans l'intérieur, l'esprit attire aussitôt tout à soi ; il fait mourir les sens et, rappelant l'âme à son union, il l'absorbe dans des plaisirs et dans des charmes qui surpassent tout ce que l'esprit humain se peut imaginer. Elle est si élevée au-dessus des créatures, que tout ce qu'il y a de riche et d'éclatant dans le monde ne lui paraît que comme un petit point et comme une poussière méprisable ; et bien qu'elle soit d'une condition assez basse [1], la grandeur néanmoins où elle se voit élevée fait qu'elle s'estime plus heureuse que tout ce qui se peut imaginer de grand et de pompeux sous le ciel. Dieu n'a point acception des âmes. C'est lui qui les fait ce qu'elles sont. Il y en a qu'il se plaît d'élever du fumier sur le trône, et cela ne le déshonore point, mais plutôt c'est sa gloire. Je suis contrainte de me taire, car je ne crois pas que toutes les langues des Anges et des hommes unies ensemble puissent jamais expliquer ce qui se passe en cette sublime communication [2].

1. Allusion à ses origines familiales. Par les termes mêmes qu elle emploie, Marie donne bien à entendre que sa famille ne se confondait pas avec le peuple. Voir plus haut l'Introduction générale, p. 17.

2. *Il ne se peut rien dire de plus solide, ni qui explique mieux la nature et les circonstances de ce suprême état de la vie spirituelle* (l'union transformante). *Il y a*

VIII.

Vie, p. 424.] Elle était entrée si avant dans les intérêts de la pureté de Dieu contre elle-même, que quand il lui refusait ses grâces et ses dons, elle en avait de la joie et l'en remerciait[1]..... Ce n'est pas qu'elle ne fît beaucoup d'estime des dons de Dieu, mais elle voulait témoigner qu'elle aimait mieux n'en point avoir,que d'en avoir et de s'y attacher par quelque goût ou par quelque complaisance. Si Dieu ouvrait sa main pour l'en enrichir — ce qu'il faisait avec une effusion toute libérale et proportionnée au sujet qui les recevait — c'était comme s'il ne lui en eût point donné du tout, parce que sans y avoir égard et sans s'y arrêter, elle se jetait à la source, hors de laquelle tous les dons ne lui étaient rien, et de la sorte les grâces de Dieu se conservaient dans leur pureté. Ce qu'elle faisait, elle le conseillait aux personnes spirituelles, car son père directeur, qui était alors assez éloigné d'elle, lui ayant écrit que Dieu lui communiquait un don de larmes qui causait en son âme une consolation toute céleste, mais qu'il ne voulait point s'y attacher,de crainte que l'amour-propre ne l'empêchât d'aller purement à Dieu, elle approuva sa conduite, et lui fit cette réponse pleine de bon sens et d'instruction.

Marie représente [à son directeur] avec une respectueuse liberté que pour parvenir à une parfaite nudité d'esprit, il ne se faut point attacher aux dons de Dieu, particulièrement à celui des larmes.

[Mon Révérend Père,] [2]

Vie, p. 424.]

Je crois que Notre-Seigneur [3] vous veut conduire par la voie d'un grand dénuement, et je suis extrêmement consolée de la disposition intérieure où il vous met touchant les larmes [4] ; car bien que ce soit un don,

---

un si grand sens dans ce peu de paroles .. qu'il se trouve des mystiques qui en font des livres entiers. Vie, p. 155.

Dans tout ce fragment, Marie parle généralement d'elle comme d'une tierce personne.

1. Voir *Relation* de 1633, fragment 31. 2. Année incertaine. Mais cette lettre est probablement antérieure à l'entrée de Marie aux Ursulines. Elle est reproduite dans les *Lettres* imprimées. Voir : Lettre II, p. 2. Le sommaire est de Dom Claude Martin. 3. L : *que Dieu.* 4. L : *le don des.*

si est-ce pourtant que la nature s'y peut prendre, en tant que cela lui plaît en quelque façon [1]. Or l'esprit épuré de toutes choses, sans s'arrêter aux dons, s'élance [2] en Dieu par un certain transport qui ne lui permet pas de s'arrêter [3] à ce qui est moindre que cet Objet pour lequel il a été créé, et c'est en cela que consiste la parfaite [4] nudité. Une fois que j'étais bien fort [5] unie à cette divine Majesté, lui offrant, ainsi que je crois, quelques âmes qui s'étaient recommandées à mes froides prières, cette parole intérieure me fut dite : « Apporte-moi des vaisseaux vides. » Je reconnus qu'elle voulait parler des âmes vides de toutes choses qui, comme saint Paul, courent sans cesse [6] au but afin d'y arriver, et que c'est dans ces âmes-là que Dieu réside [7] volontiers, et qu'il prend plaisir de se familiariser. Et quand il nous dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (Matth. V, 48), il nous instruit que [8], comme il est un et éloigné de la matière, ainsi il veut que les âmes qu'il a choisies pour arriver à une haute perfection soient unes, c'est-à-dire, dépouillées de toutes choses, et de l'affection même de ses dons [9], afin qu'étant attachées à lui seul, elles soient faites un même esprit avec lui et qu'elles puissent dire avec le Prophète : *J'ai vu la fin de toute consommation* (Ps. 118, 99), c'est-à-dire, de l'anéantissement de toutes nos propriétés et attaches [10], par lesquelles la nature pourrait prendre quelque part aux dons de Dieu, et les souiller par de certaines appropriations, attributions [11], attaches [12] à ces choses-là, qui enfin amusent l'âme, et s'il faut ainsi parler, appesantissent ses ailes pour l'empêcher de voler si haut. Je bénis notre Bien-facteur de ce que son amour

1. L. remanient et paraphrasent : *la nature néanmoins s'y peut prendre, parce que ces sortes de larmes délectent en quelque façon, en ce qu'elles sortent d'un cœur piqué dans la vue d'un Dieu offensé et aimé.* 2. L : *un esprit épuré de toutes choses ne s'arrête pas aux dons, mais il s'élance.* 3. L : *de s'attacher.* 4. L : *la vraie.* 5. L : *fortement.* 6. L : *sans relâche et sans empêchement.* 7. L : *fait sa demeure.* 8. L : *ne nous instruit-il pas que.* 9. L : *c'est-à-dire, simples, pures, dégagées de l'affection de toutes choses et même de celle de ses dons.* 10. L : *c'est-à-dire : j'ai vu l'anéantissement de toutes les appropriations.* 11. L : omet ces deux mots, qui ne sont vraisemblablement dans la *Vie* qu'une addition de Dom Claude Martin. 12. V : *attentes.*

vous ouvre cette voie, à laquelle il est bon de consentir, car c'est une aimable liaison qui rendra l'âme semblable à celui qui l'attire, si elle se rend fidèle. Mais, pardon, pour l'amour de notre cher Jésus, si je suis si téméraire de m'avancer à parler de la sorte [1*].

IX.

Vie, p. 425.] Il semblait que Dieu prît plaisir à l'élever sans cesse et à ne point mettre de bornes à la pureté qu'il désirait d'elle. Et elle a été si fidèle à seconder ses desseins, qu'à moins d'être un esprit entièrement dégagé de la matière, il serait difficile de trouver une âme plus pure et plus éloignée des défauts qui peuvent tant soit peu ternir la beauté de l'intérieur. Car, quand je dis qu'elle était si jalouse des intérêts de la pureté de Dieu et si zélée pour mettre la sienne propre à couvert des plus légères impuretés, je ne veux pas seulement parler de ces défauts qui sont évidemment péchés, mais encore de tous les sentiments et de toutes les inclinations qui n'étaient pas tout à fait de Dieu.

En voici des exemples assez remarquables. Dieu l'ayant affligée par des abandonnements sensibles des plus extrêmes, sans néanmoins que son union intime et ses familiarités ordinaires fussent interrompues, les sentiments de la partie inférieure qui souffraient le plus cherchaient à se soulager par des consolations sensibles ; mais son esprit, qui veillait toujours sur soi-même, découvrit aussitôt cette ruse de l'amour-propre, et elle entra tellement dans le dessein de Dieu, qu'elle en évitait les occasions avec une très grande fidélité, ne voulant ni consolation ni soulagement qui vînt d'une autre source que de Dieu, et qui fût le moins du monde contraire à la pureté de son union. Elle était fort exacte à découvrir à sa supérieure la disposition de son intérieur, suivant l'usage des religions bien réglées, d'où elle retirait un grand soulagement, selon la bénédiction que Dieu donne ordinairement à cette pratique. Mais, s'étant aperçue que l'amour-propre se portait à découvrir ses peines à cause de la consolation qu'il en recevait, elle retrancha cette impureté si délicate et si imperceptible, demeurant quelque temps sans parler de ses peines à sa supérieure, lorsqu'elle l'entretenait de son intérieur, parce que ce qu'elle souffrait n'était pas une tentation où il y eût du péril,

---

1. L ajoutent : *à celui que Dieu m'a donné pour père et pour maître, et de qui, par conséquent, je dois être la très obéissante fille et la très humble servante.*

* Dans cette lettre se vérifie la remarque de la *Vie*, que Dom Raymond de Saint-Bernard, malgré les épreuves auxquelles il soumettait sa pénitente, en était vite venu à la considérer comme son maître dans les voies spirituelles.

mais une affliction que Dieu voulait qu'elle souffrît dans sa pureté, et sans aucun mélange de consolation[1].

C'est une chose bien remarquable qu'il n'y avait qu'une seule chose dans le monde d'où elle tirât quelque satisfaction, c'était cette déclaration qu'elle faisait de son intérieur à sa supérieure, et néanmoins, par l'amour qu'elle portait à la pureté, elle s'en privait, afin de demeurer entièrement sans plaisir et sans consolation. Il semble, certes, que ces paroles du Prophète n'aient été écrites que pour elle : *Le Roi sera jaloux de vous rendre toute belle et toute pure.* (Ps. XLIV, 12.) Car, il ne me serait pas facile de dire combien Dieu s'est montré exact à éloigner de son âme tout ce qui ne lui était pas entièrement agréable, ni avec combien de fidélité elle s'est rendue souple à son opération divine. Elle le dit elle-même dans une lettre où elle rend compte à son directeur de ses dispositions intérieures.

Lettres, p. 5.]

Marie se plaint d'une manière respectueuse [à son directeur] de ce qu'il semblait la vouloir priver de sa direction. D'où elle prend occasion de lui dire jusqu'à quel point Dieu mortifiait ses inclinations propres, quoique innocentes, pour l'élever à la parfaite pureté de l'âme.

Mon très Révérend Père, Votre sainte bénédiction [2],

L'on m'avait fait espérer qu'à la fin de votre chapitre, vous viendriez faire un tour en cette ville. Mais me voyant privée de cette consolation, je me suis résolue de vous dire par écrit ce que je m'étais disposée de vous déclarer de vive voix, si pourtant vous eussiez voulu m'é-

1. Voir : *la première Relation. Supplément ;* fragment 4.

2. Voir *Lettres*, p. 5 ; lettre IV. Le sommaire est de Dom Claude Martin. La date est incertaine. Mais si le chapitre dont il est parlé au début même de la lettre désigne le chapitre triennal des Feuillants, ce qui est à croire, ce ne pourrait être que le chapitre de 1631 ou celui de 1634. Les allusions que Marie fait aux directeurs d'occasion, auxquels l'absence prolongée de Dom Raymond l'a obligée de recourir, nous font pencher pour 1634. Le chapitre général des Feuillants se tint cette année-là, aux confins de la Touraine, à Celle en Berry (Selles-sur-Cher). Cf. *Histoire... de l'Abbaye royale de N. D., de Celle en Berry.* Archives départementales du Loir-et-Cher, Série H, et B. Maz., ms. 1760. Dom Raymond de Saint-Bernard, prieur de Feuillant depuis 1631, y fut élu prieur du monastère royal de Paris. Tours était sur son chemin.

couter. J'ajoute cette condition, n'osant plus me rien promettre de votre part. Car, je vous dirai, mon Révérend Père, dans la candeur avec laquelle j'ai coutume d'agir envers vous, que j'ai été fort surprise du procédé dont vous avez usé envers celle qui, depuis le premier jour qu'elle a eu l'honneur de votre connaissance et de votre direction, a été très fidèle à vos avis. Il n'y a que Dieu qui sache l'estime qu'elle en a faite, et s'il est arrivé quelque rencontre où j'aie été obligée de communiquer avec d'autres, ç'a été à cause de votre absence et dans une très grande nécessité. J'avais donc cru, et je m'y étais disposée, ainsi que quelques autres ont fait, que je vous rendrais compte, dans la dernière visite que vous avez faite ici, de tout ce qui m'était arrivé depuis votre départ. Mais votre abord si froid envers moi seule me ferma la bouche, outre le commandement que vous me fîtes par deux ou trois fois de me retirer, après vous avoir dit deux ou trois mots. Le respect que je vous dois ne me permit pas de vous résister, mais je vous obéis avec la même soumission que j'ai toujours fait dans les choses qui m'ont été les plus agréables. Il est vrai que je me trouvai comme congédiée, de sorte qu'encore que vous fussiez demeuré ici près de trois mois, je n'eus pas l'assurance de vous demander. Je ne sais si c'est le mauvais usage que j'ai fait de vos conseils qui me cause cette privation.

Vie, p. 426.]

Si Dieu me veut soustraire cette consolation, je plie sous son châtiment — je ne puis nommer cela autrement — je l'aimais trop, et il me l'ôte, ainsi qu'il fait toute autre chose où je me pourrais satisfaire [1]. Bien que j'agrée toutes ses dispositions, elles me coûtent, d'autant que je vis, ou plutôt je meurs d'une mort si longue et si

1. L : *Si cela est, j'adore la justice de Dieu et je plie sous son châtiment, car je ne puis donner un autre nom à cette privation. Peut-être aussi que j'affectionnais trop votre conduite et qu'il me l'a voulu ôter, ainsi qu'il fait toutes choses dans lesquelles je.*

sensible, si forte et si dure [1] à la partie inférieure, que j'ose vous dire [2] avec vérité, que j'expérimente généralement la soustraction de tout ce qui me peut donner quelque contentement [3], de sorte que je ne me puis voir que comme une étrangère, ou plutôt comme une personne à qui l'on ôte tout [4].

Souvenez-vous [5] de cette lumière que Notre-Seigneur me donna au commencement de ma *conversion*, savoir, que j'avais [6] toutes les choses créées derrière moi, et que je courais nue à sa divine Majesté. Cela se fait tous les jours aux dépens de mes sentiments. Je pensais dès ce temps-là que ce fût fait, parce que j'avais [7] toutes choses sous les pieds. Mais, hélas ! je ne connaissais [8] pas encore ce qui était en moi de superflu, et c'est ce que le divin Jésus ôte tous les jours [9]. Ce n'est pas tout. Il me fit voir une âme nue et vide de tout atome d'imperfection, et il m'enseigna que pour aller à lui, il me fallait ainsi être toute pure. Comme il m'unissait à lui si fortement [10], je pensais qu'en vertu de sa divine union il me rendait [11] telle qu'il me l'avait fait connaître, qu'il [12] ne m'en coûterait pas davantage, et que j'aurais le tout à un si bon marché [13]. Mais l'amour m'aveuglait et m'empêchait de voir ce que j'avais à souffrir pour arriver à la parfaite nudité [14]. Mais il faut que je vous avoue [15], que plus je m'approche de Dieu, plus je connais que j'ai encore quelque chose [16] qui me nuit et qu'il me faut ôter. Quand je vois [17] l'importance de cette admirable vertu, je crie sans cesse à ce divin Époux [18] que, sans pitié, il m'ôte [19] tout ce qui me pourrait nuire. Il le fait donc [20], mais, comme je vous ai dit,

---

1. L : *d'autant que je vis encore, et une mort si longue et si sensible est dure à.* 2. L : *Je vous le dis.* 3. L : *peut me donner quelque satisfaction.* 4. L paraphrasent : *comme une étrangère pour qui l'on n'a que de l'indifférence ou plutôt comme une personne dégradée à qui l'on ôte tout.* 5. L : *vous souvenez-vous.* 6. L : *par laquelle je voyais.* 7. L : *je voyais.* 8. L : *voyais.* 9. L : *retranche continuellement.* 10. L : *or, comme je lui étais unie très fortement.* 11. L : *rendrait.* 12. L : *et qu'.* 13. L omettent cette phrase. 14. L ajoutent : *j'étais bien éloignée du terme que je croyais tout proche.* 15. L : *car je vous avoue.* 16. L : *plus je vois clair qu'il y a encore quelque chose en moi.* 17. L : *je considère.* 18. L ajoutent : *et le conjure.* 19. L : *d'ôter sans pitié.* 20. L omettent : *donc.*

c'est un martyre qui m'est continuel, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur, et ce que j'aimais le plus, c'est ce qui me fait souffrir davantage [1]. Or, bien que cette disposition soit crucifiante, si est-ce que je ne la voudrais pas changer [2] pour toutes les délices imaginables, parce qu'elle me conduit à mon céleste Époux que je veux [3] par-dessus toutes choses.

Lettres, p. 7.]

Vous plaît-il, mon Révérend Père, lui demander pour moi la grâce et la force de supporter ses rigueurs amoureuses ? Je vous supplie encore d'user en mon endroit de vos sévérités ordinaires. Je les tiens à faveur, parce que je crois que c'est mon Jésus qui vous fait agir, et qui se sert de vous comme d'un instrument de son amour à mon égard. Si ma nature immortifiée m'a fait dire ou penser quelque chose contre le devoir, je vous en demande un très humble pardon. Je vous estime si bon que je me l'ose déjà promettre.

X.

Sur une contemplation très haute de la supreme Hiérarchie des Anges et une union extatique avec les trois personnes divines.

Vie, p. 531.] Sa dévotion envers les Anges était vraiment tout angélique, particulièrement depuis qu'elle fut ravie en Dieu et qu'elle eut vu dans une sublime contemplation la nature, les Ordres et les opérations de ces Esprits célestes. Car elle les entretenait avec autant de familiarité que si elle eût été comme un Ange du Paradis. Elle n'avait point de plus douce pensée dans sa solitude, ni de plus agréable entretien dans sa conversation. D'où vient que s'entretenant, un jour de Saint-Michel, avec quelques jeunes religieuses qui lui avaient été données pour travailler avec elle à un ouvrage de conséquence, et la dévotion du jour les ayant portées à parler des

1. L paraphrasent : *tout ce que j'aimais le plus m'est matière de croix : c'est de cela même que je souffre davantage.* 2. L : *mais quoique cette disposition soit crucifiante, je ne la changerais pas.* 3. L ajoutent : *aimer.*

Anges, elle entra aussitôt avec eux dans une société très intime, laquelle se termina enfin à quelque chose de plus grand [1].

B. N., ms. 19661, *fol.* 115.]

Ihs † Maria.

En la pensée que les cellules [2] sont des cieux et que les Anges habitent en icelles [3], nous entrâmes en une profonde méditation de la suprême Hiérarchie céleste [4], Chérubins, Séraphins et Trônes, où nous demeurâmes jusqu'à l'oraison bien fort occupées, sans quitter l'occupation [5] que nous faisions. Dès l'instant même que nous fûmes en l'oraison actuelle, nous voilà plongées en ces sujets d'amour [6], et comme l'on n'y peut être sans être [7] en celui qui leur influe ce qu'ils possèdent, me voilà soudain [8] ès [9] colloque, car j'avais si présente la vue de ces merveilles [10] que l'Amour ne me permettait pas davantage de retenue [11].

M'adressant [12] à la très sainte Trinité, je lui dis [13] en cette sorte : O abîme d'amour, incompréhensible et suradorable Trinité, je vous adore et confesse [14]. Permettez-moi que, ce jour dédié à vos Anges [15], je m'adresse à ces bienheureux Esprits, qui sont tout plongés en vous [16]. Or, en [17] la vue que les Chérubins reçoivent en eux la lumière et [18] clarté des secrets de Dieu et

1. Années du noviciat de Marie, 1631 ou 1632. Cette faveur fut accordée à Marie un 29 septembre, fête de saint Michel, patron de la chapelle du monastère. Le travail de conséquence dont parle Marie était un travail de broderie.

La *Vie* a reproduit cette relation, mais elle en a fait deux parts, et publié la première après la seconde. Voir la *Vie :* a) pp. 532-533. — b) p. 509. Grâce à la répétition d'une même phrase dans les deux fragments, on pouvait déjà corriger cette interversion arbitraire.

Vie, p. 532-533. 2. V ajoute : *religieuses.* 3. V : *y habitent.* 4. V ajoute: *qui contient.* 5. V : *et nous y demeurâmes jusqu'à l'oraison fortement occupées sans pourtant quitter le travail.* 6. V : *parmi ces Esprits célestes.* 7. V : *Et comme il n'est pas possible d'y être sans l'être aussi.* 8. V : *tout d'un coup.* 9. V : *au.* 10. V · *car la vue de ces merveilles m'était si présente.* 11. V : *une plus longue retenue.* 12. V ajoute : *donc.* 13. V : *parlai.* 14. V : *je vous confesse et vous adore, en ce jour dédié à vos Anges.* 15. V omet ici cette incise qu'elle a transposée à la phrase précédente. 16. V ajoute : *et que mon cœur leur dise ce que l'amour lui voudra inspirer.* 17. V : *dans.* 18. V ajoute : *la.*

qu'illustrés [1] de ces divines splendeurs, ils sont tout abîmés et transformés en [2] la lumière même par une participation ineffable, je m'écriai à eux : O Chérubins savants [3], ô bienheureux Esprits qui recevez de ce grand Dieu les irradiations et [4] lumières qui vous le font connaître, et tout abîmés [5] en lui êtes lui [6] par participation, ah [7] ! que mon désir est extrême de participer à votre bien et de voir mon Époux d'un œil épuré comme [8] le vôtre ! Ah ! le moyen de vivre et d'aspirer de connaître chose moindre que cette lumière ineffable dont vous jouissez [9] ! Ah ! de grâce [10], remplissez-moi de vos lumières [11] et que [12] mon entendement ne voie plus que son Dieu [13] ! — Toutes paroles manquent en cet excès. Puis, venant [14] aux Séraphins : c'est ce qui ravit le cœur [15]. Ces [16] divins Esprits sont ceux qui participent plus de lui [17], et qui, plongés en [18] cet abîme [19] de charité, sont tout feu [20], ce Dieu d'amour leur versant sa plénitude en s'unissant à ces Essences, qui ne sont créées que pour l'amour et en l'amour d'un si grand Dieu [21]. Qui pourrait exprimer [22] les devis [23] de l'âme avec ces esprits embrasés [24] ? Ah [25] ! Séraphins ardents, faites-moi aimer mon Amour [26]. Je suis créée pour cela aussi bien comme [27] vous ; mais, las [28] ! je souille tout ; mes amours ne sont [pas] épurées [29]. Hé ! faites que je l'aime ! Cette transcendance amoureuse de [30] laquelle vous aimez cet océan d'amour fait que

---

1. V : *éclairés.* 2. V : *dans.* 3. V ajoute : *et éclairés.* 4. V ajoute : *les* 5. V : *et par lesquelles tout abîmés.* 6. V : *vous devenez lui-même.* 7. V omet : *ah !* 8. V : *aussi épuré que.* 9. V : *car, quel moyen de vivre et de connaître moins cette lumière ineffable qui vous remplit et dont vous jouissez.* 10. V omet ces mots. 11. V : *faites-moi part de quelques rayons de vos lumières.* 12. V : *afin que.* 13. V : *ce que vous voyez.* 14. V : *Toute parole me manquant en cet excès, je m'adressai.* 15. V paraphrase : *mais je tombai d'un abîme dans un autre, car d'abord que je les envisageai, ils me ravirent le cœur.* 16. V ajoute : *Dieu étant amour, ces.* 17. V : *à son ardeur.* 18. V : *dans.* 19. V ajoute : *infini.* 20. V : *deviennent tout feu en lui.* 21. V refait la phrase : *ce Dieu d'amour s'unissant à ces substances sublimes qui ne sont créées que dans l'amour et pour l'amour d'un si grand Dieu et se versant en eux avec plénitude, ils deviennent autant d'amours par participation.* 22. V : *je ne puis dire.* 23. V : *les paroles de feu.* 24. V paraphrase : *ni les transports embrasés de mon âme à ces glorieux esprits.* 25. V : *O.* 26. V ajoute : *puisque.* 27. V : *que.* 8. V : *hélas !* 29. V : *n'étant pas épurés comme les vôtres.* 30. V : *par.*

vous êtes [1] tout lui par participation [2]. Hé [3] ! Qui verrait cette immense bonté verser en vous ses ardeurs, et puis [4], qui vous verrait reverser l'amour [5] en lui en la même pureté [6] ! Ce n'est [7] qu'amour mutuel et réciproque. — Ici, il faudrait [8] goûter l'amour et non pas en parler, la volonté demeurant [9] embrasée [10]. Et puis [11], venant aux Trônes, èsquels [12] Dieu habite, les ayant créés [13] des vases purs pour sa divine Majesté, ils sont [14] en Dieu et Dieu en eux, sa miséricorde leur versant [15] sa pureté [16] et eux lui renvoyant [17] la même pureté [18], qui fait un doux commerce entre ce Dieu de pureté et ces bienheureux amants [19]. Ah [20] ! Trônes purs, qui participez par votre pureté à la pureté de ce Dieu [21], hé [22] ! faites que ma mémoire épurée de tous les objets qui sont moindres que lui vienne [23] à contenir cet océan d'amour [24] qui ne veut que des vases purs, et que sans hésiter je vienne à être unie à lui [25] et abîmée en cet abîme qui n'est que pureté [26]. — Encore que l'on soit avec ces bienheureux Esprits [27], c'est [28] sans sortir de Dieu, car comme cette suprême Majesté les tient absorbés et engloutis en lui [29], l'on ne les peut voir autrement [30].

De là, mon esprit fut[31] totalement uni à cette suprême Majesté par une union [32] des trois divines Personnes [33], la[34] mémoire au Père, l'entendement[35] au Fils, la[36] volon-

---

1. V : *en quelque façon lui-même.* 2. V omet ces mots. 3. V : *Oh !* 4. V omet cet adverbe. 5. V : *reverser en lui le même amour.* 6. V ajoute : *qu'il vous l'a communiqué.* 7. V paraphrase : *je ne vois en lui et en vous qu'un.* 8. V : *mais il me faut ici.* 9. V : *ma volonté étant.* 10. V ajoute : *au point où vous la voyez.* 11. V : *Puis.* 12. V : *dans lesquels.* 13. V ajoute : *comme.* 14. V : *je les voyais en.* 15. V : *les remplissait de.* 16. V ajoute: *pour les rendre dignes de lui.* 17. V : *et ils lui rendaient.* 18. V ajoute : *par la complaisance qu'il prenait en eux.* 19. V refait la phrase : *et ainsi je voyais entre lui et eux un admirable commerce de pureté.* 20. V : *O !* 21. V ajoute : *trois fois pur et trois fois saint.* 22. V omet ce mot. 23. V : *puisse.* 24. V : *de pureté.* 25. V : *je lui sois.* 26. V : *et perdue dans l'abîme de sa sainteté.* 27. V ajoute : *et qu'on leur parle familièrement.* 28. V : *cela se fait.* 29. V : *et abîmés en soi.* 30. V paraphrase : *on ne peut les voir ni leur parler en la manière que je viens de dire, sans y être absorbé et abîmé avec eux. C'est pourquoi je les perdis de vue.*

Vie, p. 509. 31. V : *Je perdis la vue des Anges, et mon esprit demeura.* 32. V : *par union.* 33. V : *aux trois Personnes divines.* 34. V : *ma.* 35. V : *mon entendement.* 36. V : *et ma.*

té au Saint-Esprit ; et comme cette incompréhensible Trinité n'est qu'unité [1] d'essence, ainsi je demeurai [2] unie [3] en l'unité de l'âme, sans pouvoir faire aucun acte particulier, sinon pâtir [4] cette application [5] amoureuse [6], car [7] les puissances étant toutes absorbées, le tout se passe au plus intime de l'âme, qui parfois est émue, comme quasi imperceptiblement, et par cette Puissance suprême, à faire des élans d'amour si subtils qu'à peine les pourrait-on exprimer. Mais que dire ? Il serait impossible. C'est une pamoison amoureuse. On est collé à l'Amour ; et ce serait lui faire tort d'abaisser son œuvre par mes défectueuses paroles. En cette union, mon entendement fut éclairé, où je compris davantage, car lors de la suspension, j'étais toute collée à cette infinie Bonté pour ne recevoir qu'amour *.

Je m'aperçus [8] donc en cette grandeur infinie, plongée en lui, toute en lui [9], me connaissant tellement rien [10] que je ne le puis exprimer [11]. C'est là où l'âme se voit [12] anéantie en [13] le parfait anéantissement, qui est une connaissance qui lui est infuse, sans qu'elle y fasse rien de sa part [14], qui [15] est une des grandes faveurs que l'on puisse expérimenter [16] en cette vie et qui humilie

---

1. V : *en.* 2. V : *je demeurai enfin.* 3. V ajoute : *à cette unité.* 4. V : *mais pâtissant seulement.* 5. V : *opération.* 6. V ajoute : *de l'unité en l'unité.* 7. V omet tout le passage qui va suivre depuis : *car les puissances*, jusqu'à : *ne recevoir qu'amour.* 8. V *J'aperçus par réflexion que j'étais.* 9. V abrége : *toute plongée dans cette grandeur infinie.* 10. V : *connaissant si clairement que je n'étais rien.* 11. V : *qu'il ne se peut rien davantage.* 12. V : *Mon âme se voyait.* 13. V : *du plus parfait anéantissement.* 14. V remanie et paraphrase : *par une connaissance infuse et sans qu'elle fît rien de sa part que de recevoir l'impression de l'opération de Dieu, qui lui ouvrait les yeux pour lui faire voir son néant.* 15. V : *cette connaissance.* 16. V : *que je puisse recevoir.*

* Marie distingue les deux temps de son extase. D'abord une union *active* des trois puissances de l'âme : entendement, volonté, mémoire, aux trois Personnes divines. Puis, une suspension de ces mêmes puissances, leur recueillement au fond de l'âme, et l'union *passive* de l'âme dans *son unité à l'unité de l'Être divin.* Dans la première phase, l'intelligence réagissait, l'entendement était éclairé ; dans la seconde, sauf de courts intervalles, l'âme ne fait plus d'actes spontanés. Tout l'acte vient de Dieu qui le produit en influant l'amour.

La vie de Marie contient d'autres traces d'une semblable faveur. Cette expérience s'apparente aux expériences analogues décrites par Tauler, où l'union se réalise entre *la substance de l'âme et la substance de Dieu.* Réservons à plus tard l'analyse de ce mode d'union, le plus élevé de la vie mystique.

davantage que l'on ne saurait dire [1]. Et [2], chose admirable, en cet anéantissement on se voit propre pour l'Amour, lui grand Tout et l'âme rien, propre pour lui qui agrée ce rien et l'a créé pour cette œuvre, qui est incompréhensible qu'à qui l'a expérimenté. Et, en [un] instant l'on connaît plus de vérités et l'on goûte plus que l'on ne saurait jamais dire, car tout ce qui se dit n'est rien. Et les profits [3] qui se tirent de là sont grands, à cause [4] que la souveraine Vérité en laisse une grande impression qui ne cesse jamais [5]*, qui est à notre confusion, à cause du peu de correspondance que nous avons à l'endroit de cette infinie Bonté. Il soit béni à tout jamais !

XI.

De la joie de l'ame a confesser que Dieu est tout, et qu'elle n'est rien.

Vie, p. 498.] L'humilité parfaite veut qu'en reconnaissant que Dieu est tout, nous confessions que nous ne sommes rien, et que,quand nous rendons aveu que nous ne sommes rien, nous reconnaissions que Dieu est tout et que tout ce que nous avons lui appartient. La Mère de l'Incarnation a jeté ces fondements solides et s'y est si parfaitement établie,qu'elle n'avait point de plus grande complaisance que dans la pensée que Dieu est tout et qu'elle n'était rien. C'est ce qu'elle témoigne par les paroles suivantes, qui montrent la véritable disposition de son âme :

Vie, p. 498.]

Mon occupation intérieure [6] est une vue de l'Etre infini de Dieu. Et comme il est tout et que je ne suis rien, mon cœur est si satisfait en ce tout, que le plus grand

---

1. V : *parce qu'elle humilie plus que tout ce qui peut arriver d'abject et d'humiliant.* 2. V omet tout le passage qui suit jusqu'à : *et les profits.* 3. V : *les fruits que l'on en retire.* 4. V : *parce que.* 5. V : *une impression qui ne s'efface jamais.*

* La Vie arrête ici sa citation.

6. Fragment d'une *Méditation* d'après la *Vie*. Mais cette *méditation* ne se rattache pas à celles des *Retraites* éditées plus loin. A la lire on la prendrait plutôt pour un fragment de lettre.

de mes plaisirs est de voir que je ne suis rien. Cette vue me tient dans une continuelle affection ou mouvement d'amour [qui] sort de mon cœur en cette sorte : Je vous rends grâces, ô grand Dieu, de ce que vous êtes tout et de ce que je ne suis rien. Mais abîmez ce rien en votre tout, ô abîme infini, ô ma vie, ô mes délices !

III.

EXCLAMATIONS ET ÉLÉVATIONS.

PRÉFACE

CES deux titres : *Exclamations* et *Élévations*, qui ne figurent pas dans la *Vie*, ont paru commodes ici pour réunir quelques pièces que Dom Claude Martin a publiées sans préciser nettement ni leur origine ni leur date.

Les quatre premières ont des traits communs qui pourraient les faire rattacher à l'année 1627. D'après les *Relations* autobiographiques, cette année 1627 aurait été pour Marie de l'Incarnation celle de sa seconde vision extatique de la sainte Trinité et de son mariage spirituel avec le Verbe Incarné. La Vénérable Mère entra alors dans la phase de son itinéraire mystique qu'elle a appelée son martyre d'amour. Tous les grands contemplatifs ont passé par cette épreuve singulière, délices et souffrances indicibles tout ensemble. S'ils ont écrit, elle a marqué dans leur œuvre la phase lyrique de leur expérience. C'est seulement en 1629, deux ans plus tard, que Marie parvint enfin à cette simplification de l'esprit, qui réduit peu à peu et supprime presque totalement « les actes intérieurs et extérieurs » pouvant « donner

du sentiment, » pour jouir de ce grand calme de l'âme dont elle ne sortit plus de toute sa vie. Mais avant d'en arriver à cette tranquillité, ce ne furent, jour et nuit, que langueurs, chants d'amour, *épithalames :* plaintes et enthousiasmes d'une passion dont les touches divines attisaient l'ardeur, et qui loin de se consumer dans ses transports, s'y renouvelait.

Antérieurement à 1627, Marie avait déjà passé par des périodes analogues mais moins aiguës. Elle a noté, à propos de l'une d'elles, que pour contenir les mouvements de son cœur, elle en était alors réduite à écrire ceux de sa *passion :* « Quand j'avais bien chanté les louanges (de Jésus), dit-elle, je prenais une plume et j'écrivais mes passions amoureuses pour évaporer la ferveur de l'esprit, car autrement, ma nature n'eût pu tant souffrir. » Pareille nécessité lui fut surtout imposée à partir de 1627, lorsqu'elle ressentit dans toute sa rigueur son *martyre d'amour.* De là, toute une production d'élégies et de chants embrasés, véritables poèmes en prose, débordant d'un lyrisme intense. Malheureusement, ces pièces n'eurent pour la plupart qu'une existence éphémère. A peine écrites, Marie les jetait au feu : « Quand l'ardeur (de sa passion) était passée — dit Dom Claude Martin — elle faisait brûler ce qu'elle avait écrit, afin que personne ne fût témoin d'un si grand feu que celui qui l'avait allumé dans son âme. » Quelques épaves seules échappèrent à cette destruction. Encore Dom Claude Martin n'osait-il le garantir absolument. Il se contentait d'ajouter : « Il serait à souhaiter pour notre édification que (tous ces écrits) fussent parvenus à notre connaissance, et que son humilité n'en eût pas tant fait de sacrifices à Notre-Seigneur. Je ne sais pourtant si les excès dont elle parle ici — il s'agit d'une page de la *Relation* de 1654, relative à l'année 1627 — ne sont point ces affections amoureuses que je vais rapporter et que j'ai heureusement sauvées du feu avec quelques autres pièces que je produirai en d'autres occasions. » Parmi ces *affections amoureuses,* il citait d'abord la première des pièces que nous reproduisons, puis, quelques pages plus loin, les trois suivantes.

Origine et date, rien n'est donc assuré pour les pièces en question. Mais par leur fond, au moins, elles nous reportent aux années 1627 et 1628. Qu'elles aient été écrites ces mêmes années ou un peu plus tard, elles sont pour nous les témoins des « mouvements

divins, » de « ces retours d'amour inexplicables de l'âme dans le Verbe et du Verbe dans l'âme » que la Vénérable Mère, pour employer une de ses expressions favorites, *souffrait* à cette époque. De cela, Dom Claude Martin est sûr : « Je sais seulement, dit-il de ces pièces, que c'étaient les sentiments de son cœur, dans le temps qu'elle fut élevée à la dignité d'Épouse. » Cela doit nous suffire. Toutes les présomptions sont, du reste, pour que ces pièces datent de Tours.

Deux courts fragments, eux aussi, sans indication d'origine, leur ont été rattachés. La *Vie* les qualifie de *Méditations*. Mais ce titre est, sans doute, de Dom Claude Martin. Ils n'appartiennent pas aux deux séries de *méditations* groupées plus loin sous le titre de *Retraites*. Leur teneur permet de les traiter comme des *élévations*. Nous les donnons en dernier lieu.

Dom Claude semble être redevable de toutes ces pièces à la charité ingénieuse et fraternelle de la jeune Mère Marie de Saint-Joseph. Il avait souvent pressé sa mère de lui envoyer ses écrits. Jusqu'en 1647 Marie de l'Incarnation n'en avait rien fait. Cette même année 1647, elle lui écrit enfin : « Quant à mes papiers... je n'en ai que peu, car je ne m'arrête pas à écrire des choses que vous pensez. Il est vrai, qu'étant malade à l'extrémité, — il s'agit d'une grave maladie qu'elle avait faite deux ans plus tôt — j'avais donné le peu que j'en avais à la Mère Marie de Saint-Joseph pour les faire brûler, mais elle me dit qu'elle vous les enverrait. Ainsi, ils fussent toujours tombés entre vos mains, quand vous n'eussiez témoigné les désirer. » Ce sont là, croyons-nous, les pièces que Dom Claude Martin dit avoir sauvées du feu. Dans leur nombre, figuraient les textes que nous éditons comme *Exclamations et Elévations*.

INDEX

Chacune des pièces est surmontée de la mention indicatrice du recueil d'où elle a été tirée, et de la page où elle y figure.

Dans les notes : V. signifie : la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, 1677 ; L : les *Lettres de la même*, 1681 (édition de Dom Claude Martin).

EXCLAMATIONS ET ÉLÉVATIONS

— TEXTE —

EXCLAMATIONS

I.

Vie, p. 130.]

AH ! Ah ! Amour, combien sont doux vos charmes et vos aimables liaisons ! Ah, que vous êtes un doux Amour !

Vous nous bouchez les yeux, vous nous dérobez les sens, vous nous rendez comme insensés !

Que ne faites-vous pas de nous ? Tantôt, vous nous blessez, tantôt vous nous liez par vos doux esclavages. Ah ! Que vous êtes un doux Amour !

Amour, que voulez-vous tant faire ? A quoi vous plaisez-vous ? Sont-ce là vos délices et les doux jeux de votre amour ?

Oui, mon très doux Amour, vous vous plaisez à nos langueurs ! Ah ! qu'il est véritable que vous êtes Amour !

Je sais ce que je vous ferai. Je m'en vais me lancer vers vous en contre-échange de ce que vous faites à mon âme.

Ah ! ah ! vous serez mon esclave ; je ne vous quitterai jamais ; je vous aurai à mon souhait, et vous serez toujours mon doux Amour !

Mais que ferai-je de vous ? Car vous êtes tout mien ! Mien, pour jamais, ô ma désirable Vie !

Ah ! mon Tout, qu'est-ce que je veux de Vous ? Je veux de vous l'amour et ne veux plus que l'amour. Ah ! c'est vous que je veux, mon doux et mon cher Amour, dans la très douce mort de l'Amour, et pour être toute consommée des flammes de l'Amour !

II.

Vie, p. 142.] L'amour (de notre Mère) prenait occasion de tout ce qu'elle voyait et entendait de s'enflammer encore davantage, car comme son esprit était tout occupé de son Objet, tout lui était une matière propre pour entretenir sa flamme. Un jour, ayant assisté à un sermon, où le prédicateur s'était servi de comparaisons symboliques pour expliquer les propriétés de Notre-Seigneur, de celle de feu pour expliquer sa pureté et son activité, de celle d'eau pour marquer sa fécondité et sa sagesse, de celle d'agneau pour représenter sa douceur et sa qualité de victime et de celle de lion pour faire comprendre sa force et ses victoires, sitôt qu'elle fût en son particulier, elle s'emporta en ces paroles qui coulèrent ensuite par sa plume :

Vie, p. 143.]

Non, mon Amour, vous n'êtes pas feu, vous n'êtes pas eau, vous n'êtes pas ce que nous disons. Vous êtes ce que vous êtes en votre éternité glorieuse. Vous êtes : c'est là votre essence et votre nom. Vous êtes vie, vie divine, vie vivante, vie unissante. Vous êtes tout béatitude. Vous êtes unité suradorable, ineffable, incompréhensible. En un mot, vous êtes Amour et mon Amour. Que dirai-je donc de vous ? Vous m'avez faite pour vous ; pour vous, dis-je, qui êtes Amour. Pourquoi donc ne parlerai-je pas de l'amour ? Mais, hélas ! que dirai-je ? Je n'en puis parler sur la terre. Les saints

qui vous voient dans le ciel, vous adorent en silence, et ce silence est un parler sacré dans lequel ils goûtent l'amour. Vous nous influez votre amour, comme à eux, ô mon grand Dieu ! Et vous nous remplissez de vous-même comme eux. Pourquoi donc ne ferons-nous pas comme eux ? Pourquoi ne goûterons-nous pas l'amour comme eux ? Car si vous êtes leur Amour, vous êtes aussi notre Amour. Ils vous voient à nu, ô ma chère vie, et c'est ce qu'ils ont au-dessus de nous qui sommes encore dans la bassesse et dans la misère de notre chair. Mais quand nous serons délivrés de cette prison, nous vous verrons comme eux, nous vous louerons comme eux, nous vous embrasserons comme eux, nous vous posséderons comme eux, nous serons plongés en vous comme eux, et nous ne dirons plus ces similitudes basses pour exprimer votre amour, car nous ne serons plus qu'amour, étant tout dans l'amour, c'est-à-dire, en vous, qui êtes mon unique Amour, ma miséricorde et mon Tout !

Vie, p. 143.] Ce passage montre assez que son amour n'était pas toujours dans l'excès de ses transports, mais que son ardeur était comme celle d'une fièvre continue qui a ses heures de redoublement. Il était, à la vérité, toujours dans le mouvement et dans l'action,mais il prenait occasion de toutes choses de s'enflammer, jusques à l'excès, et le cœur où il résidait était comme ces poudres combustibles qui prennent feu à la moindre étincelle qui tombe dessus.

III.

Vie, p. 143.] Lorsqu'elle avait la liberté de faire ses pénitences excessives, son martyre (d'amour) trouvait quelque soulagement, d'autant que par ces sacrifices volontaires,elle témoignait à son Époux qu'elle l'aimait. Mais, après que son confesseur lui en eut retranché une partie et qu'il eut modéré le reste, elle souffrait son martyre d'amour dans toute sa rigueur, croyant qu'elle n'aimerait jamais assez, vu même que, se voyant privée de l'usage des pénitences, elle les convertit en amour par une industrie de l'amour même [1]. Voici comme elle en parle dans les plaintes amoureuses qu'elle fait à Notre-Seigneur sur ce sujet :

1. Cf. les fragments 44-51 de la première *Relation*.

Vie, p. 144.]

Doux maître de ma vie, je n'oserai plus demander de souffrir, puisque l'obéissance ne le veut pas. Cela durera-t-il longtemps et le souffrirez-vous ? Oh ! que c'est une grande privation pour moi ! Que ferai-je cependant ? Je récompenserai la pénitence par l'amour. Mon occupation sera de vous embrasser et de vous caresser dans le repos. O mon Amour, que vous êtes doux à mon âme ! Je ne vous aime pas comme je le désire, car je voudrais vous aimer d'un amour incompréhensible. Oh ! que c'est une grande peine de ne pas aimer autant que l'on désire aimer ! Si vous voulez que je vous aime, donnez-moi l'amour, car sans l'amour je ne puis vivre. Que dis-je ? Donnez-vous à moi, vous qui êtes mon Amour et ma vie, car je ne veux rien moins que vous, qui êtes l'Objet de ma flamme. Que je vous aime donc sans mélange, et sans pitié consommez-moi et retranchez en moi ce qui n'est pas le pur amour. Vous pouvez tout d'un coup rendre mon âme pure, ô divin Objet ! Il ne faut qu'un seul de vos regards, qu'une seule de vos touches saintes, quand vous venez si doucement dans mon âme et que vous vous donnez à moi qui ne le mérite pas. Je ferai comme votre Épouse sainte des Cantiques, qui, vous tenant, ne voulait plus vous laisser aller.

ÉLÉVATIONS.

I.

Vie, p. 144.] Si c'était une invention de cet Amour qu'elle nommait son délicieux tyran de récompenser la pénitence par l'amour, en voici une, qui ne vient pas moins de son génie ; car il n'y a rien de si inventif que l'amour divin. On peut dire qu'il est le père des adresses et que c'est lui qui les inspire à ses amants. Ces paroles de l'Apocalypse : *Oculi eius tamquam flamma ignis* (*Ap.*, I, 14), lui étant un jour tombées dans l'esprit et l'ayant fortement occupé, elle se tourna toute vers son Époux, et l'industrie que l'amour lui inspira fut de lui

adresser ses aspirations en forme de lettre, afin de le fléchir par cette nouvelle manière d'entretien[1].

Vie, p. 144.]

A mon très chaste Amour, le sacré Verbe Incarné, dont les yeux sont comme les flammes de feu.

Qu'est ceci, ô mon cher Amour, vos yeux purs et divins sont comme des flammes de feu [2], et [3] ce sont eux qui font tant de blessures dans les cœurs que vous vous êtes assujettis ? O mon adorable Époux, ne guérissez jamais ces plaies [4], mais plutôt augmentez [5] cet heureux martyre par les regards de vos yeux, et par les flammes qui en sortent. Mon cher Amour, que vos impressions sont charmantes quoique crucifiantes ! Oh ! qui pourrait voir ce qui se passe [6] quand on ressent [7] vos ardeurs, celui-là brûlerait des mêmes flammes, ou son cœur serait plein de démons [8]. Vos desseins adorables sur les âmes que vous aimez sont de les faire mourir et remourir sans cesse, et tout ensemble [9] vous vous plaisez de [10] les retenir dans la prison de leurs corps, qui est le purgatoire où vous voulez purifier les désirs trop ardents qu'elles ont d'aller se consommer éternellement en vous. O grand abîme de feu ! Le tempérament que vous donnez à cette grande croix, c'est [11] que vous leur ôtez le pouvoir de rien vouloir du tout que [12] leur aimable martyre, et regardant [13] vos desseins [14], elles tiendraient à gloire de leur céder, non seulement pour une heure, mais encore pour toute l'éternité, parce que vous êtes leur Amour [15] très digne d'avoir l'empire sur vos bien-aimés [16],

1. Cette élévation à Jésus-Christ a été reproduite à la tête des *Lettres* avec ce sommaire de Dom Claude Martin : *Que Jésus-Christ par ses regards allume dans les cœurs le feu de l'amour : Que cet amour est une espèce de martyre, et que ce martyre quoique crucifiant ne laisse pas d'être délicieux.*

2. L : *vos yeux sont purs et pénétrants comme la flamme du feu.* 3. L : *aussi.* 4. L ajoutent : les plaies *que vous avez faites dans le mien.* 5. L : *renforcez.* 6. L ajoutent : *dans l'âme.* 7. L : *quand l'on y.* 8. L paraphrasent : *ou son cœur serait plus froid et plus insensible que le marbre.* 9. L : *et pourtant.* 10. L : *à.* 11. L : *est.* 12. L : *de rien désirer que.* 13. L : *elles regardent.* 14. L ajoutent : *avec amour et.* 15. L omettent ces deux mots. 16. L : *sur ceux qui vous aiment.*

et eux [1], très heureux d'être vos captifs et d'être [2] retenus dans vos liens : dans vos liens [3] que j'adore, puisqu'ils ne sont autres que votre Esprit-Saint qui les charme et les enivre en mille manières. O mon suradorable [4] Amour ! Cent fois mon Amour ! Mille fois mon Amour ! Infinité de fois mon Amour [5] ! Il [6] faudrait voir mon cœur à nu pour voir [7] le doux commerce de votre amour et de son agréable captivité. Vous le savez, ô mon grand Dieu ! cela me suffit, et je demeure collée pour jamais [8] à mon grand Amour, le sacré Verbe Incarné, de qui je suis la très humble esclave.

II.

Vie, p. 72.] Depuis (que Notre-Seigneur par une grâce particulière lui eut pris son cœur pour l'enchâsser dans le sien) son cœur demeura éternellement esclave de celui de Jésus, ne le considérant plus comme sien, mais comme appartenant à celui qui l'avait si saintement ravi et anéanti dans le sien. La mémoire de cette grâce lui fut si douce, qu'elle ne pouvait plus penser à sa servitude qu'avec complaisance, et tout ce qui y avait du rapport lui en réveillait aussitôt la pensée et le plaisir. Un jour, méditant sur ces paroles : *Ascendens Christus in altum captivam duxit captivitatem* (Psal., 67, 19), elle les appliqua à son esclavage[9], et son cœur qui n'était plus son cœur expliqua sa passion par ces paroles :

Vie, p. 72.]

Lorsque le sacré Verbe Incarné m'appellera à soi, me détachant de ce corps, *il emmènera la captivité captive*, parce que, dès lors qu'il a pris mon cœur et qu'il lui a fait l'honneur de l'enchâsser dans le sien, il a toujours été captif sous les lois de son amour, et quand il m'aura tirée de cette vie, je serai encore éternellement sa captive. Ne dois-je donc pas aimer ma bienheureuse servitude,

1. L : *et ils.* 2. L : *et de se voir.* 3. L ajoutent : *dis-je.* 4. L omettent cet épithète. 5. L ajoutent : *et toujours mon très chaste et suradorable Amour.* 6. L ajoutent : *ah ! il.* 7. L : *connaître* 8. L : *pour jamais collée.*

9. La première partie de ce préambule figure déjà comme conclusion du fragment 27 de la *Relation* de 1633, la *Vie* ayant rattaché la présente élévation à ce même fragment.

puisqu'elle m'est glorieuse envers mon bien-aimé Jésus, non seulement pour le temps, mais encore pour l'éternité.

III.

Vie, p. 75.] Si, avant (que Dieu lui eût révélé les secrets de l'Incarnation de Notre-Seigneur), elle avait un amour si tendre pour (lui), ce fut encore tout autre chose, depuis qu'(il) lui eut (fait cette grâce, et) qu'il lui eut fait voir les trésors infinis qui étaient enfermés dans son âme sainte. Elle ne se pouvait lasser de louer le Père qui lui avait donné son Fils, ni le Fils qui s'était donné soi-même. C'est ce qu'elle fit paraître un jour, dans un transport où elle rendait ses reconnaissances à l'un et à l'autre. Car ce passage de l'Écriture : *Dieu est juste et équitable en toutes ses œuvres* (Psal.,144, 17), lui étant tombé dans l'esprit, lorsqu'elle pensait à ce mystère adorable, elle s'écria disant :

Vie, p. 76.]

Vos œuvres, ô divine Bonté, sont de faire justice. Mais, que dis-je, justice ? Je ne vois que miséricordes. Appelez-vous justice, ô mon grand Dieu, l'excessive profusion de tant de grâces et de faveurs ? Il est dit que *vous rendez à chacun selon ses œuvres* (Matth., 16, 27). Mais, ô Bonté ineffable, si vous rendiez à ce néant, si vous rendiez à mon âme selon ses œuvres, elle serait déjà dans les enfers. Je ne pensais pas à vous lorsque vous me cherchiez ; et mon cœur se partageait dans les créatures lorsque vous le poursuiviez, afin qu'il fût tout à vous. Ce sont là vos œuvres, ô mon grand Dieu ; je n'y vois que des miséricordes, et vous les appelez justices! O secrets adorables ! comment pourrai-je subsister à la vue de vos abîmes ? Il n'y avait donc point de justice. Mais vous m'avez donné votre Fils, sur lequel vous l'avez exercée dans l'étendue de sa rigueur. Il n'y avait sur la terre que corruption et misère, nous nous étions faits des vases d'injustice, nous avions corrompu nos voies et souillé vos œuvres. Si donc, vous nous eussiez rendu selon nos œuvres, où serions-nous ? Mais, ce doux Amour, le Verbe Incarné, a payé pour nous.

Et vous, ô mon grand Amour, vous l'avez témoigné, lorsque votre Précurseur ne voulant pas vous baptiser, reconnaissant qui vous étiez, vous avez dit : *Ne savez-vous pas qu'il est dit de moi que je dois accomplir toute justice?* (Matth., 3, 15.) Vous me ravissez, ô mon Sauveur, quand j'entends sortir ces paroles de votre bouche sacrée. Et puisque vous avez payé pour moi, je m'adresserai à vous, et vous parlerai en toute confiance. Mais qui suis-je, ô mon Dieu, et qui êtes-vous ? Pour moi, je ne suis rien, et votre Apôtre dit de vous : *En lui habite toute la plénitude de la Divinité* (Coloss., 2, 9), comme dans son propre corps. Mais votre grandeur me doit-elle abattre ? Non, ô mon très doux Amour, car vos attraits sont si puissants qu'ils font quitter toute crainte. Je veux donc m'unir à vous, à vous qui êtes mon Amour. Donnez-moi votre esprit. Changez ma vie en votre vie et ce que je suis en ce que vous êtes. *Que ce cœur qui est uni au vôtre y demeure anéanti pour jamais* [1]. Le cœur qui ne vous aime pas ne mérite-t-il pas l'enfer ? Que dis-je, il en mérite plus de mille.

1. Texte souligné ici comme manifestation de la dévotion de Marie de l'Incarnation au Cœur de Jésus.

IV.

ENTRETIEN SPIRITUEL SUR L'ÉPOUSE DES CANTIQUES AUX NOVICES DE SAINTE-URSULE DE TOURS.

PRÉFACE.

CE nouvel écrit spirituel de Marie de l'Incarnation a été publié par Dom Claude Martin, sous le titre de : *Exposition succinte du Cantique des Cantiques*. Il faisait partie d'un recueil de relations d'oraison de la Vénérable Mère, qui parut en 1682 : les *Retraites de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Religieuse Ursuline*. Mais aucune dépendance logique ne rattache *l'Exposition* aux *Retraites*. L'ordre du premier éditeur est dû seulement à des nécessités matérielles de publication.

Nous verrons plus loin, par la *Relation* de 1654, qu'en 1634, la deuxième année de sa profession, Marie fut donnée comme assistante à la maîtresse des novices. En cette qualité, elle eut à faire aux jeunes sœurs du noviciat, novices proprement dites et professes de première et de seconde année, des instructions sur les *mystères de la foi*, puis des *explications sur les Psaumes et le Cantique des Cantiques*.

Des premières, éditées en 1684, sous le titre de : *Ecole sainte*, nous n'avons rien à dire pour le moment. Les autres sont malheureusement perdues. Ont-elles même jamais existé, au moins en notes ? Dom Claude Martin en doutait : « Je ne sais, disait-il, si (la Mère de l'Incarnation) écrivait ses explications. Il ne s'en est rien trouvé. Peut-être les a-t-elle jetées au feu, comme elle a fait de beaucoup d'autres écrits, quand elle est sortie de Tours pour aller au Canada[1]. » Ces conférences sur les *Psaumes* et le *Cantique* pouvaient bien ne rien avoir du commentaire systématique et tenir seulement de l'entretien de forme très libre où les circonstances fournissaient le sujet et autorisaient toutes les libertés avec le texte. A côté des conférences sur des matières suivies, il y avait place dans l'enseignement de Marie à des causeries familières, mots d'édification, etc. L'improvisation y jouait un grand rôle. L'Écriture sainte — et principalement les Psaumes et le Cantique, ses livres de chevet — y était citée à profusion. On le sait, ce genre ne laisse guère après lui de souvenirs précis. A moins d'une main habile pour les fixer à la volée, les productions en sont éphémères. L'éditeur récent de la *Correspondance de saint Vincent de Paul* se plaint que des entretiens du saint à ses missionnaires presque rien n'ait été recueilli. Pour les mêmes raisons, aucune des innombrables instructions de Marie de l'Incarnation aux religieuses de Tours et de Québec ne nous a été conservée. La perte est énorme : il s'agit d'une période de près de trente-cinq ans. On en mesurera mieux l'importance si l'on se reporte à ce que la *Vie* nous dit du succès de ses conférences.

Par nature et par grâce, Marie avait le don de la parole[2]. « Un torrent de grâces et de lumières, écrit Dom Claude Martin, découlait dans son âme de la source de la Divinité, dans son union continuelle, et du fond de l'Écriture sainte par l'intelligence qui lui en était donnée. » Cette abondance passait dans son discours lui communiquant son feu et son mouvement. Silencieuse par attrait, quand l'obéissance lui commandait de parler, « le

1. Dom Claude Martin. *Retraites de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*. Préface.

2. Voir la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, pages 240, et 242, pour les citations de ce paragraphe.

torrent qu'elle retenait en son esprit en sortait avec une impétuosité (irrésistible) et emportait avec une douce violence l'esprit de ceux qui l'écoutaient. » Sous le coup de l'inspiration, « elle s'élevait au-dessus d'elle-même, parce que le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes se joignant aux talents que la nature lui avait donnés, on n'eût pas dit que c'était une femme qui parlait. » Et « ce qui donnait encore davantage de poids à ses paroles, c'était l'autorité de l'Écriture sainte, dont elle rapportait des passages à la foule, et si à propos qu'ils semblaient n'avoir été faits que pour le sujet qu'elle traitait. » Les versets du Cantique des Cantiques fleurissaient spontanément ses entretiens. Marie savourait avec prédilection le poème sacré. D'abord, il lui offrait comme l'original sur lequel Dieu avait modelé son propre itinéraire mystique. Puis, les aspirations brûlantes de l'Épouse lui fournissaient les expressions toutes naturelles de son colloque intime avec Dieu. Sur ses lèvres, les versets, pourtant si familiers à ses auditrices, devaient paraître des créations nouvelles. Elle leur découvrait des sens imprévus, touchants, dont la vérité eût plus ému encore, si l'on avait su y voir — ce qu'ils étaient en effet — des confidences à peine voilées sur sa vie intérieure, car « son âme, ayant l'expérience des secrets qui y sont cachés, il lui était facile de les développer et de les mettre dans tout leur jour. » Sincérité, grâces persuasives mais sans mièvrerie, force pénétrée d'onction, foi communicative, feu d'amour qui soulève, doctrine solide sous une expression modeste et claire, sens pratique qui contient toutes choses, même les élans, et garde fidèlement le contact avec le réel ; ajoutons — ce que Dom Claude Martin a moins senti, ce qu'il a, en tout cas, trop souvent sacrifié aux exigences du style noble — un goût des franches allures qui ne souffre rien de tendu ni d'artificiel, et qui n'a peur ni des mots ni des tours : c'étaient tous les dons pour plaire, entraîner et éclairer. A Québec, le pays était si dur alors, que les premières compagnes de Marie ne purent être attentives à tout ce qu'il y avait de rare dans cette parole qui se donnait avec tant d'aisance. A leurs yeux, les autres charmes pâlirent devant celui d'un enseignement tout céleste — cette « haute sagesse » dit la *Vie* — fruit, moins de la science acquise, que du Maître intérieur qui instruit au dedans. A Tours, la douceur relative de l'existence assurait plus de liberté aux esprits. Ils

furent plus sensibles. Fond et forme tout ravit. Ce fut une fête de plusieurs années pour le noviciat. A tel point que les mères anciennes en jalousèrent leurs sœurs plus jeunes ; et plus d'une fois, nous apprend la *Vie*, en fraude peut-être, elles se mêlèrent à l'auditoire de Marie. Elles aussi « prenaient plaisir à l'entendre et à se nourrir de son esprit. »

C'est merveille que de toutes ces instructions de Marie de l'Incarnation sur le *Cantique des Cantiques*, une seule nous soit parvenue : justement celle qui semble appartenir à la catégorie des entretiens libres. Mais elle forme un ensemble si complet, que c'est peut-être à cette particularité qu'elle doit d'avoir survécu. « Cette pièce, écrivait Dom Claude Martin, est complète en ce qu'elle contient, et il est évident que ce n'est pas tant un commentaire qu'une espèce d'exhortation, dans laquelle sans suivre l'ordre du texte, (la Mère de l'Incarnation) explique seulement quelques versets qui sont à son dessein. Elle commence par le premier et finit par le dernier. Et enfin, elle conclut par une morale qui fait assez voir qu'elle a consommé cette pièce dans une seule action[1]. » Devons-nous même la rattacher au temps où Marie était sous-maîtresse des novices ? Il faudrait peut-être remonter trois ou quatre ans plus haut, à l'époque où Marie n'était encore que novice elle-même. Très peu de temps après son entrée à Sainte-Ursule, en effet, voyons-nous dans la *Relation* de 1654, Marie reçut, comme suite à sa troisième vision extatique de la sainte Trinité, des lumières très élevées sur l'Écriture sainte. Les bontés du divin Époux la transportaient et le *Cantique des Cantiques* lui remplissait le cœur. « Je ne pouvais me taire, écrit-elle ; et j'avais une très grande facilité pour produire mes pensées à mes sœurs qui étaient tout étonnées de m'entendre ainsi parler. Une entre les autres ayant trouvé dans son livre français un passage de l'Épouse des Cantiques, me dit : « Prêchez-nous un peu, sœur Marie ; dites-nous ce que c'est à dire : *Qu'il me baise du baiser de la bouche.* » Notre maîtresse des novices était présente, laquelle pour me mortifier [2] me fit apporter une chaise.

1. Préface des *Retraites*.

2. La leçon du manuscrit que nous publierons plus loin porte : *fortifier*, ce qui est plus vraisemblable.

Sans autre cérémonie, je commençai par ce premier mot : *Qu'il me baise du baiser de la bouche !* lequel m'emporta dans une suite de discours, en sorte que dès ce mot, n'étant plus à moi, je parlai fort longtemps selon que l'amoureuse activité me possédait. Enfin, je perdis la parole, comme si l'Esprit de mon Jésus eût voulu le reste pour lui. Je ne me pus cacher en cette rencontre, qui ensuite me donna bien de la confusion, ce qui m'est encore arrivé, par surprise, en d'autres occasions[1]. » N'aurions-nous pas ici l'entretien même dont la pièce publiée par Dom Claude Martin représenterait pour nous le résumé pris après coup ? Ce n'est qu'une conjecture, mais une conjecture fondée.

Qu'il en soit ainsi, et que cette pièce date des années 1631, 1632 ou qu'elle doive au contraire être reportée aux années 1634, 1636, c'est de toute manière un document considérable, par la conception de la vie religieuse qu'il révèle.

Le titre original est inexact. L'éditeur en a convenu équivalemment : « Cette pièce, a-t-il observé, n'est pas tant un commentaire qu'une espèce d'exhortation. » Sur plus d'une centaine de versets que compte le *Cantique des Cantiques*, Marie de l'Incarnation en retient seulement douze, et sur les huit chapitres qui le composent, elle n'en mentionne que cinq[2]. Ces citations nous mettent loin d'une *Exposition* et même d'une *Exposition succincte du Cantique*. Les lecteurs qui s'en rapporteraient au titre de l'imprimé et jugeraient la chose sur le mot, iraient tout droit à une déconvenue.

Dom Claude Martin note encore que dans cet écrit, la Vénérable Mère ne suit pas « l'ordre du texte... Elle explique seulement quelques versets qui sont à son dessein. » Ce dessein, nous croyons le deviner. Les textes choisis ne l'ont pas été uniquement au gré de l'inspiration du moment. Il y a trop de logique dans leur agencement.. Marie a peut-être parlé à l'improviste, mais sur un thème que sa méditation intérieure lui avait rendu familier et dont le poème sacré lui avait déjà fourni l'illustration. L'Épouse des Cantiques, modèle de l'âme religieuse, et très particulièrement

1. Voir la *Vie*, p. 199.

2. Les textes sont cités dans cet ordre : I, 1, 2 ; III, 4, 1 ; II, 3, 6, 4 ; III, 5 ; VIII, 8, 9 ; VI, 1 ; VIII, 14.

de la parfaite Ursuline, était un sujet dont elle devait aimer à s'entretenir.

En résumé, ce n'est point un commentaire ni une exposition du Cantique que nous avons ici, mais un entretien sur l'Épouse des Cantiques, et encore, pour préciser davantage, sur la contemplation dont elle est l'exemplaire et qui doit faire l'occupation foncière d'une vie d'Ursuline.

On observera, en effet, dans la lecture de la pièce, que Marie va d'un trait au sommet du Cantique, à ce repos de la contemplation, fruit pour l'Épouse de son union à l'Époux, son exercice essentiel, universel, pour ne pas dire unique. Sur tout ce qui est préparation à l'entrée dans ce bienheureux état : pratique des vœux, conformité aux maximes de l'Évangile, dont elle parle ailleurs dans de si beaux développements ; sur tout ce qu'elle renferme ici sous les travaux de la recherche généreuse de l'Époux dans la nuit, Marie passe rapidement. Ce n'est qu'un préambule, une entrée en matières. Au contraire, avec la contemplation, sa place, son rôle dans l'existence de l'Épouse, elle est au cœur de son sujet. Elle s'y arrête avec complaisance. Et c'est sur l'invitation pressante aux âmes qui l'écoutent de se livrer sans réserve, dans la société de l'Épouse, à ce même exercice, qu'elle conclut. Si cette morale doit nous donner la clé de tout le discours, ne serait-on pas autorisé à penser qu'il porte au fond sur la contemplation ? Mais ce n'est peut-être pas dire assez. Il est possible que l'intention de la Vénérable Mère soit plus précise encore. L' « Épouse sainte » du Cantique est moins proposée aux jeunes sœurs de Sainte-Ursule pour ses excellences propres, que pour être leur « guide dans la conduite de leurs amours. » De part et d'autre, même vocation. Partant, mêmes attraits, mêmes voies, mêmes obligations. L'Épouse est la contemplative idéale. La contemplation est son élément, la source de sa vie et de ses opérations, sa vie même. Là, elle goûte le Christ. Là, elle « puise des forces pour le travail de la vie active » qui lui est destiné. Là, elle fait son repos définitif. Si elle en sort, c'est avec le « congé » de l'Époux, et pour répandre « son ivresse sainte sur les sujets qui lui sont recommandés. » Autant dire qu'elle y demeure toujours. Elle est Marthe et Marie ; mais elle n'est Marthe que parce qu'elle est Marie, et elle reste

toujours et nécessairement Marie « dans les exercices de Marthe. » Tel étant l'exemplaire sur lequel les âmes auront à se façonner dans la famille de sainte Angèle, on peut bien dire qu'à travers la description « des amours, des desseins et des emplois » de l'Épouse, c'est la vocation fondamentale de l'Ursuline que Marie de l'Incarnation a voulu tracer en filigrane.

Ce sens, s'il est bien celui du discours de Marie de l'Incarnation, est d'une importance majeure. Mais, il faut s'entendre. Une Ursuline n'était ni une Carmélite ni une Feuillantine. Marie, qui avait hésité entre ces deux Ordres et leur avait finalement préféré l'Institut de sainte Angèle, le savait mieux que personne. L'Ursuline est pratiquement destinée par sa vocation à un ministère actif. Aussi bien, ce n'était point sur les buts extérieurs que cette vocation poursuivait, mais sur l'esprit même de cette vocation que la Vénérable Mère insistait. Or dans une vie mi-partie contemplative et mi-partie active, des âmes encore inexpérimentées, d'autres même plus avancées, mais trompées par un zèle inconsidéré,ou simplement par le préjugé que créait chez elles un horaire où la proportion de l'enseignement était égale sinon supérieure à celle de l'oraison et de l'office divin, pouvaient hésiter sur le rapport exact de leur prière et de leur apostolat. Marie les tire de doute ou d'illusion. Elle leur montre comment l'Époux *ordonne la charité dans l'Épouse*. L'œuvre de la sanctification doit commencer par soi d'abord avant d'être opérée chez autrui : cela, parce que la nécessité de faire son salut est personnelle, mais encore parce que dans le plan surnaturel, les *hauts emplois* de l'Épouse, — l'instruction et la direction des âmes, fins de l'Institut de sainte Angèle, — ne peuvent être que le rayonnement d'un foyer intime et l'écoulement d'une source profonde, et que pour tout dire, la vie active pour une Ursuline doit dériver de la plénitude de sa contemplation.

Cette idée que chez l'Épouse, contemplation et action doivent s'accorder non par mutuelles concessions mais par subordination de la seconde à la première,au point que,loin de rien lui soustraire, l'action vient se greffer sur la contemplation et s'ajouter à elle, est une idée-mère de la doctrine de Marie de l'Incarnation. Après avoir vanté les avantages de la retraite, elle écrira par exemple à son fils : « *la vie mixte* a son tracas, mais elle est animée de l'esprit de celui qui l'ordonne. Je ne me trouve jamais

mieux en Dieu que lorsque je quitte mon repos pour son amour, afin de parler à quelque bon sauvage et de lui apprendre à faire quelque acte de chrétien... Je vous dis cela, pour vous faire voir que la *vie mixte de cette qualité* me donne une vigueur plus grande que je ne puis vous dire. »

La *vie mixte de cette qualité !* Retenons l'expression. Car il y a une vie mixte de qualité différente : justement celle qui tente les âmes par l'attrait du *divertissement*, et où elles renversent les termes de leur vocation. La vie mixte de Marie de l'Incarnation, nous le savons par ses *relations* et nous allons le voir par les pages qui vont suivre, c'est celle, tout opposée, où l'Épouse dans son activité extérieure ne fait que donner le superflu de sa contemplation. La contemplation y remplit tout, les pensées et les actes. Mais une vie de cette qualité, si continue et si une, peut-elle encore, en bonne logique, s'appeler la « vie mixte ? »

Pour saint Thomas[1], on le sait, la question ne pourrait même pas se poser. L'intelligence, sous ses deux aspects spéculatif et pratique, est la racine unique de la division de la vie humaine. Celle-ci se partage seulement en vie contemplative et en vie active. Une vie intermédiaire, mélange à doses plus ou moins égales de contemplation et d'action, est proprement impensable. Une telle vie sera nécessairement contemplative ou active, selon le sens où l'engagera celui des deux éléments qui prédomine en elle. A cet égard, la vie apostolique, où l'action n'entre que sous son mode le plus élevé, est de sa nature une vie contemplative. Sans doute, c'est le point de vue formel, comme dirait l'École. Sans doute aussi, des âmes en trop grand nombre donneront par leur médiocrité un démenti catégorique à cette théorie. Spectacle affligeant, mais qui ne peut rien changer à la réalité en soi. Les élites sont là au surplus pour montrer, par leur exemple, que leur action n'ayant de raison d'être que de communiquer au prochain les vérités contemplées, leur ministère n'est qu'une dérivation, une extension de la contemplation. Ainsi la définition est réalisée. Dans cette vie, la contemplation informe, pénètre, domine l'action et lui donne sa vertu.

Marie de l'Incarnation n'avait pas à motiver sa théorie sur des principes si philosophiques. Elle parle comme tout le monde

1. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, q. 179, a 2.

de « vie mixte. » Au fond, elle pense avec saint Thomas. Non qu'elle ait connu la *Somme*. Son expérience personnelle lui suffisait. Le Saint-Esprit, qui instruit les âmes, ne leur dit qu'une seule vérité. Pour une fille de sainte Angèle aussi, l'action ne causera donc pas dans la vie un dédoublement contre nature. Le chemin de perfection qu'elle doit suivre la conduit tout droit au repos de la contemplation. Repos définitif, comme il l'est pour l'Épouse des Cantiques. Sa vie est une vie de contemplation surabondante. Et telle est l'excellence substantielle de sa vocation.

Par son sujet cet entretien de Marie aux novices de Tours fait naturellement songer à quelques pages de ses *Relations*. Cette impression serait plus vive si Dom Claude Martin n'était passé par là. Comme pour d'autres pièces, il aura tenté de nous donner l'illusion d'un écrit achevé, où « il n'y a rien qui n'ait de la suite. » Retouches fâcheuses ! Cette pièce n'est, après tout, qu'une esquisse dont le caractère schématique est encore visible par endroits. Dans son état primitif, sauf le plan général nettement tracé, elle ne comportait sans doute que des notes fragmentaires, des indications. Sous le remaniement de l'éditeur, les perspectives du texte se sont fermées les unes après les autres : ce que ce canevas avait de suggestif s'est évanoui, les proportions aussi. Au lieu de la fresque que Marie avait ébauchée nous n'avons plus qu'un médaillon. Nous restons sous l'impression du définitif là où il n'y avait que matière à développement. Prenons cette pièce pour ce qu'elle est en réalité : un croquis à peine orné. C'est bien la doctrine spirituelle de Marie de l'Incarnation. C'est bien ce qu'elle a dit. Ce n'est point la manière dont elle l'a dit. Si nous voulons imaginer l'accent qu'elle y a mis, l'aspect de grandeur et de simplicité qu'elle donnait à ses pensées, l'abondance et la justesse de sa parole, relisons la *Vie*.

Tout porte à croire que Dom Claude Martin reçut cette pièce, des Ursulines de Tours, qui la lui communiquèrent avec le recueil des *Retraites* de la Vénérable Mère.

ENTRETIEN SPIRITUEL SUR L'EPOUSE DES CANTIQUES.

— TEXTE —

QU'IL *me baise d'un baiser de sa bouche* [1] ! C'est ainsi que commence le Cantique d'amour, justement appelé le Cantique des Cantiques, puisque l'amour est la vertu des vertus.

Mais que veut dire ce discours de l'Épouse, si précipité et, en apparence, si aveugle, que sans faire d'avant-propos pour déclarer qui est celui dont elle parle, et dont elle désire des baisers et des caresses, elle dit avec une espèce d'emportement : *Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche !* comme si nous savions, aussi bien qu'elle, qui est celui qui est l'objet de sa passion ?

Cela veut dire que l'âme qui aime ne veut point tant de discours pour expliquer les mouvements de son cœur. En disant qu'elle aime, elle croit tout dire, et elle estime que tous entendent son langage.

Mais qui est celle-là, qui d'abord et par ses premières paroles demande des baisers, et des baisers de la bouche ? Ne l'accuserait-on point de témérité ou de présomption ? Les saints nous enseignent, et la raison nous l'apprend, qu'il y a du progrès dans la démonstration de l'amour, comme dans l'amour même, et qu'il faut premièrement

---

1. *Cant.*, I, 1.

baiser les pieds par la pénitence, puis les mains par la pratique des vertus, et enfin la bouche par un amour parfait.

Celle-ci, tout au contraire, dit par une précipitation étrange, et avec une hardiesse inouïe, sans crainte, sans respect : *Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche!* Et elle ajoute : *Car ses mamelles*, c'est-à-dire, ses amours, *sont meilleures que le vin, et plus délicieuses que les plus précieux parfums*, voulant dire que ses amours, l'ayant plus fortement enivrée que n'aurait fait le vin, et plus puissamment charmée que n'auraient fait les plus douces odeurs, elle ne se peut donner le loisir d'attendre davantage, mais toute hardie et toute hors d'elle-même, elle dit avec empressement : *Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche!*

Qu'entend-elle par ce *baiser de la bouche*, sinon qu'attachée à son Époux, elle demande qu'il verse en elle son esprit, afin qu'étant toute transformée, elle puisse s'écrier :

Voici que j'ai trouvé celui que mon âme aime; je l'ai trouvé et je ne le quitterai point[1]. Voilà cette âme bien résolue de demeurer inséparablement attachée à son Bien-aimé. Sa résolution est sainte, et elle nous invite à l'imiter. Que faut-il donc faire pour la suivre ? Interrogeons-la elle-même, et la prions de nous dire ce qu'elle a fait pour chercher son Époux, pour le trouver et pour l'embrasser avec tant de bonheur.

Elle nous dira sans doute : *J'ai cherché dans mon lit, durant la nuit, celui que mon âme aime; je l'ai cherché et je ne l'ai point trouvé*[2]. Elle nous apprend, par sa réponse fondée sur son expérience, que quand on se trouve engagée dans la nuit, soit des adversités extérieures, soit des obscurités intérieures, si l'on veut trouver Jésus pour se consoler avec lui, il ne le faut pas chercher avec paresse, ni dans la mollesse des plaisirs des sens, mais

1. *Cant.*, 3, 4.
2. *Ibid.*, 3, 1.

bien dans les rigueurs de la pénitence et de la mortification. Elle s'endort, elle se laisse aller à la paresse ; en un mot, elle le cherche dans le lit et elle ne le trouve pas. Elle le cherche avec travail, elle est battue et maltraitée par les gardes de la ville, c'est-à-dire, par les supérieurs, qui ont droit de mortifier et d'imposer des pénitences, et ne le trouvant pas encore, elle continue ses fatigues et ses recherches, et enfin elle le trouve, et avec une joie nonpareille, elle s'écrie :

Un peu après que je les ai eu passés, j'ai trouvé celui que mon âme aime[1], qui est mon tout, ma vie, mon amour. Après mes travaux particuliers et les corrections de ceux qui me gouvernent, j'ai trouvé celui que j'aime, non par une inclination sensuelle, mais par les plus pures affections de mon âme ; non superficiellement et d'une affection passagère, mais d'un amour solide et foncier, et dans le plus profond de mon âme, en sorte que pour ce sujet, il est véritablement mon amour.

Après que cette âme sainte eut trouvé son Époux, je me persuade facilement qu'elle ne fut plus si mal avisée que de se laisser aller à l'engourdissement de la paresse, et que depuis, elle ne le perdit guère de vue.

Quoi qu'il en soit, toute comblée de joie d'avoir recouvré l'objet de son amour, elle chante un doux épithalame pour nous apprendre combien il y a de plaisir à posséder un si grand bien, perdu avec tant de négligence et retrouvé avec tant de travaux. Oh ! qu'il arrive souvent que par négligence, par lâcheté, par ignorance, et faute de bien connaître le prix de ce trésor, nous venons à le perdre. Donnons-nous de garde de faire une si grande perte ; mais, plutôt, soyons fidèles et attentives à nous-mêmes, comme l'a été cette amante, après qu'elle eut reconnu et réparé sa faute, afin que nous puissions expérimenter avec elle le fruit de sa fidélité. Voyez, comme remplie d'amour et de délices, elle continue son cantique disant :

1. *Cant.*, 3, 4.

Je me suis assise à l'ombre de celui que mon âme aime, et son fruit a été fort doux et fort délicieux à mon goût[1]. Quel est ce fruit si doux et si délicieux? Une âme sainte[2] qui en avait goûté et qui s'en était rassasiée m'apprend que c'est le fruit de l'arbre de la croix. Elle a raison, car c'est là que les âmes saintes et ferventes, étant assises par le repos de la contemplation, se remplissent du doux nectar qui découle des plaies sacrées de l'amoureux Jésus. C'est là le lieu où était l'Épouse, lorsqu'elle disait :

Il met sa main gauche sous ma tête, et il m'embrasse de sa droite[3]. Comment cela se peut-il faire ? Il a les mains fortement attachées avec des clous qui les rendent immobiles ; comment peut-il embrasser cette fervente Épouse, et comment pourra-t-il m'embrasser moi-même ?

Croyez-vous que ce divin Sauveur, que cet *Epoux de sang* (Ex., 1, 25), étant impuissant en apparence, il le soit en effet ? Les bras de son affection sainte sont mille fois plus pressants que ceux de son corps, et c'est de ceux-là qu'il nous presse et qu'il nous embrasse. Il met *sa main gauche sous notre tête,* pour nous affliger et nous baptiser de son baptême de douleur, et *il nous embrasse de sa droite,*pour nous consoler et nous remplir des délices de sa grâce. Ainsi, soit qu'il nous console, soit qu'il nous afflige, c'est toujours avec amour, et ses douceurs l'emportent toujours par-dessus ses afflictions, car il ne fait quasi que nous toucher de sa main gauche : il la met seulement sous notre tête ; mais il nous embrasse et nous serre de sa droite.

Cette Épouse sainte est déjà bien riche, et elle nous montre où nous devons nous enrichir comme elle. Mais suivons-la partout, et prenons-la pour guide dans la conduite de nos amours. Elle poursuit :

Le Roi, mon Époux, *m'a donné entrée dans le cellier de son vin, et il a mis en moi de l'ordre dans la charité*[4].

1. *Ibid.*, 2, 3.
2. Sainte Thérèse. (Note de Dom Claude Martin.)
3. *Cant.*, 2, 6.
4. *Ibid.*, 2, 4.

Pourquoi l'ordre dans la charité ? Sa charité était-elle en désordre ? Non ; car l'ordre de l'amour, c'est d'aimer sans ordre, comme la mesure de l'amour, c'est d'aimer sans mesure. Mais elle veut dire que son Époux lui a donné l'amour de son salut avant que de lui donner l'amour du salut du prochain, qui est l'ordre véritable de la charité et de la justice, la raison voulant qu'avant de travailler à la perfection des autres, elle soit parfaite en elle-même. C'est pourquoi son Époux dit aux Filles de Jérusalem, c'est-à-dire, aux âmes tendres et peu avancées dans la perfection, mais qui avaient de l'ardeur de s'avancer et de se faire instruire :

Je vous adjure, Filles de Jérusalem, par les chèvres des forêts et par les cerfs des campagnes, que vous ne fassiez point lever, et même que vous n'éveilliez point ma Bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille [1]. Il lui voulait faire goûter le repos de la contemplation, afin qu'elle travaillât à sa perfection avant que de travailler à celle des Filles de Jérusalem, et qu'elle puisât des forces dans la retraite pour le travail de la vie active, lorsqu'il voudrait l'appliquer aux exercices de la charité fraternelle et au secours du prochain.

Mais que peut-on penser de cette parole de l'Époux, qui commande de ne point éveiller sa Bien-aimée *jusqu'à ce qu'elle-même le veuille?* Il semble qu'il cède à sa volonté en disant : *jusqu'à ce qu'elle-même le veuille.* C'est que cette âme sainte est toute transformée en son Époux, et qu'elle s'est tellement abandonnée à son amour, que tout ce que veut son Époux,elle le veut, et tout ce qu'elle veut, son Époux le veut, car il est écrit qu'*il fait la volonté de ceux qu'il aime.* Quand donc l'Époux dit : *N'éveillez point ma Bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille,* c'est autant que s'il disait : Ne l'éveillez point que je ne le veuille, puisque sa volonté et la mienne sont une même volonté.

Il faut pourtant remarquer que quand elle dit que son Époux a mis de l'ordre dans sa charité, il semble

1. *Cant.*, 3, 5.

qu'elle ait un peu d'attache à son repos, comme en ont bien souvent ceux qui préfèrent les exercices de Marie à ceux de Marthe. Mais non. Tout *enivrée des vins* qu'elle a bus à longs traits, dans les celliers de l'Époux, elle cède à tout ce qu'il veut d'elle. Elle sort avec son congé et par son ordre, pour se communiquer au dehors, et pour regorger, s'il faut ainsi parler, son ivresse sainte sur tous les sujets qui lui sont recommandés.

Mais a-t-elle encore besoin de l'assistance de l'Époux dans cet épanchement extérieur ? Il est certain qu'en quelqu'état que nous soyons, nous sommes toujours faibles, et que nous avons besoin d'être fortifiés, comme il est dit à la suite du Cantique :

Nous avons une petite sœur, qui n'a point encore de mamelles. Si elle est un mur, édifions sur elle un bâtiment d'argent, et si elle est une porte, fortifions-la de cèdre [1]. Cette petite sœur qui n'a point de mamelles, est l'âme qui n'est pas encore capable de donner des instructions aux autres. Elle n'a point de mamelles, mais elle s'en fait, et elle les remplit dans le repos de la contemplation.

Que ferons-nous donc à cette petite sœur, quand il faudra lui parler d'enseigner les âmes tendres et de leur donner le lait d'une sainte doctrine ?

Si elle est un mur, bâtissons sur ce mur des bastions d'argent ; si elle est une porte, fortifions-la de planches de cèdre. Ces paroles nous apprennent qu'il y a deux sortes de personnes qui travaillent au salut du prochain.

Les uns prêchent la parole de Dieu, et ils sont représentés par le *mur,* comme étaient les anciens Prophètes, qui s'opposaient comme de puissants remparts au torrent de la corruption des hommes, et particulièrement, celui à qui Dieu a dit : *J'ai mis mes paroles dans votre bouche ; levez-vous et allez prêcher à mon peuple ; ne craignez point, car je vous fais aujourd'hui comme un mur d'airain pour vous opposer aux rois, aux princes, aux prêtres et au peuple* (Jerem., 1, 19).

1. *Cant.*, 8, 8, 9.

Les autres sont ceux qui gouvernent les âmes, savoir, les prélats, les pasteurs, les supérieurs, figurés par la *porte*, comme l'étaient les Apôtres, qui selon le Disciple bien-aimé, sont les *douze portes de Jérusalem* [1] (Apoc., 21, 14), parce que ce sont eux qui donnent entrée dans l'Église, dans la religion et même dans le ciel. La raison est qu'ils tiennent la place de Jésus-Christ, qui est la véritable porte, comme il dit lui-même : *Je suis la porte; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé* (Jo., 10, 9).

Que ferons-nous donc à notre sœur, qui est à la vérité mon Épouse, par la complaisance que j'ai en elle, à cause de l'éminente pureté de son amour ; mais qui est aussi ma sœur, par la ressemblance à ma nature humaine, par la grâce de l'adoption où elle est élevée, par l'imitation où elle est de ma vie et de mes vertus, et par la participation que je lui donne de mon autorité ? Quelle qu'elle soit, elle est petite, elle est toujours faible, il faut la fortifier. C'est pourquoi : *Si elle est un mur:* si elle est destinée pour prêcher la parole de Dieu, faisons sur ce *mur des bastions d'argent* qui le rendent blanc par l'innocence de ses mœurs, riche par un amas de vertus et de bonnes œuvres, éclatant par la prédication de la parole de Dieu, et *assurée comme une forteresse inébranlable. Si elle est une porte:* si elle est destinée pour la conduite des âmes, fortifions cette *porte de planches de cèdre.* Le cèdre est un bois aromatique et incorruptible. Ainsi, elle sera forte et invincible, si elle est incorruptible dans ses mœurs et dans sa doctrine, et si elle fait ressentir à tout le monde, et particulièrement aux âmes qui sont sous sa conduite, l'odeur d'une vie sainte et parfaite.

Pour nous, mes chères Sœurs, demeurons dans l'état de soumission où Dieu nous a mises. Contentons-nous d'être les compagnes de l'Épouse sainte dont nous avons décrit les amours, les desseins et les emplois. Si elle est

1. Ici légère confusion dans le symbolisme. Saint Jean assimile les douze Apôtres, non aux douze portes de la Cité, mais à ses douze pierres fondamentales. En réalité, Marie se souvient du commentaire de saint Augustin sur le Psaume 86., dont elle trouvait un extrait à l'Office des Apôtres.

un *mur*, c'est-à-dire, si elle nous parle de la part de l'Époux, si elle nous annonce les vérités du ciel et les paroles de la vie éternelle, écoutons-la, comme nous ferions l'Époux même. Si elle est une *porte*, c'est-à-dire, si elle nous est donnée de la main de Dieu pour nous gouverner en son nom et pour nous ouvrir la porte du ciel, soyons-lui soumises comme à Dieu même. Nous ne méritons pas d'être les Épouses de Jésus par l'exercice de ces hauts emplois, mais nous le pouvons être par les embrassements d'une charité parfaite, et par une étroite fidélité à toutes ses volontés.

Par ce moyen, nous suivrons l'Époux dans *les lieux aromatiques*[1] *et sur la montagne des parfums*[2] qui n'est autre que la montagne du Testament, la montagne de la gloire où nous nous reposerons éternellement dans son sein.

1. *Cant.*, 6, 1.
2. *Ibid.*, 8, 14.

ANNEXES

I

APPROBATION PAR LES DOCTEURS DE SORBONNE
DE *LA VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION* PAR DOM CLAUDE MARTIN.

APPROBATION DE MONSIEUR LOISEL, DOCTEUR
DE LA SOCIÉTÉ DE SORBONNE, CHANCELIER DE L'ÉGLISE ET UNIVERSITÉ DE PARIS, CURÉ DE SAINT-JEAN-EN-GRÈVE.

CETTE vie extraordinaire de la Vénérable Mère de l'Incarnation est un prodige de la grâce que Jésus-Christ a fait paraître dans notre siècle, en faveur des âmes qu'il appelle à la perfection de l'Évangile, qu'il destine au service du prochain, et qui trouveront dans ses progrès et dans ses succès des exemples sans nombre de pureté et de zèle, de renoncement et de résignation, de patience et de pénitence, d'action et de contemplation. L'auteur du livre est irréprochable, quoique sa louange se trouve en sa bouche et dans sa plume. C'est un fils qui fait l'éloge de sa mère corporelle et spirituelle, d'extraction et de religion, qui ne lui a pas seulement donné le lait de ses mamelles, avec ses soins et ses vœux, durant son enfance ; mais depuis sa vocation et dans tous ses âges s'est plu, par ses lettres très fréquentes, de verser dans son cœur les sentiments que Dieu lui inspirait pour sa gloire, et n'ayant point d'autres biens à lui laisser que les spirituels, l'a rendu légataire universel de ses communications intérieures pour y participer comme son fils, et pour en juger comme son père. Aussi a-t-il été uniquement capable d'y réussir, non seulement par les lumières qu'il a eues dans tous ses

emplois, mais par les peines qu'il a prises d'observer toutes les circonstances d'une histoire si singulière et d'une mission si éloignée, n'ayant perdu aucun fragment des écrits de cette fidèle interprète de son état et de sa conduite, l'onction du Saint-Esprit l'ayant toujours enseignée, et lui ayant fourni des paroles pour ses pensées et des pensées pour ses paroles que le monde ne connaît pas et ne produit pas. Le travail a été grand ; il n'en sera ni moins considérable, ni moins profitable. Il conserve à la foi catholique, apostolique et romaine, toutes les marques de son respect ; il ne quitte pas les maximes générales pour des expériences particulières ; il rapporte les causes et les effets de tant de divers événements avec autant de fidélité que de circonspection; il contient des éclaircissements comme des rayons qui se répandent dès leur source, et se joignent utilement au corps de l'ouvrage qui mérite en toutes ses parties d'être lu, relu et pratiqué, et j'y souscris. Ce 6 d'Août 1676.

Loisel.

APPROBATION DE MONSIEUR CAMUS, DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE, THÉOLOGAL ET CHANCELIER DE L'ÉGLISE DE TOURS, ET GRAND VICAIRE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Comme les vies des prédestinés sont d'éloquentes leçons qui nous instruisent pour l'éternité et qui nous portent à la vertu, aussi devons-nous les avoir sans cesse devant les yeux, pour sanctifier nos actions et pour mériter le ciel. C'est ce qui m'a obligé de lire avec autant d'admiration et de fruit que d'application et d'exactitude le livre qui a pour titre : *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France,* qui non seulement ne contient rien qui soit contraire ou à la foi ou aux bonnes mœurs, mais même qui est rempli de la science des Saints et des Élus, des véritables moyens pour pratiquer toutes les vertus chrétiennes, des miracles de la solitude et du silence, et des plus pures maximes de l'Évangile. En foi de quoi, j'ai signé la présente approbation.

Donné à Tours, ce 1er mai 1676.

F. Camus.

APPROBATION DE MONSIEUR PIROT, DOCTEUR ET PROFESSEUR DE THÉOLOGIE DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE.

Je, soussigné, Docteur et Professeur en Théologie de la Maison et Société de Sorbonne confesse avoir lu *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, composée par le R. P. Dom Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur,* et n'y ai rien remarqué qui ne soit conforme aux maximes de la foi catholique, apostolique et romaine, et aux règles de la morale chrétienne. Ceux qui la liront avec attention seront édifiés de voir une âme si élevée à Dieu et dans de si grandes communications avec lui.

En Sorbonne, le 2 décembre 1675.

PIROT.

II

PRÉFACE DU R.P. FR.-X. DE CHARLEVOIX A *LA VIE DE LA MERE MARIE DE L'INCARNATION, INSTITUTRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES URSULINES DE LA NOUVELLE-FRANCE.*

REDEVABLE [1], comme j'ai lieu de le croire, aux mérites de l'Institutrice des Ursulines de Canada, de ce que je n'ai pas fini mes jours dans une terre étrangère à la fleur de mon âge, il m'a semblé que je ne pouvais rien faire de moins, pour honorer ma bienfaitrice, que de la bien faire connaître au public. Ce n'est

---

1. Pierre François-Xavier de Charlevoix, 1682-1761. Écrivain abondant et distingué de la Compagnie de Jésus. Il s'est signalé surtout par ses travaux historiques : *Histoire du Japon, Histoire de St. Domingue, Histoire et Description générales de la Nouvelle-France, Histoire du Paraguay* ; et par sa collaboration de vingt-deux ans aux *Mémoires de Trévoux.* L'historien Gibbon estimait fort son *Histoire de la Nouvelle-France* ; les auteurs de l'*Encyclopaedia Britannica* y reconnaissent « un ouvrage capital pour l'histoire du Canada ».

Charlevoix fit deux séjours au Canada : l'un, de 1705 à 1709, au collège de Québec; l'autre, de 1720 à 1722, comme explorateur. Accomplissant alors une mission scientifique que lui avait confiée le Régent, Charlevoix remonta le St. Laurent jusqu'aux Grands Lacs, entra dans le Mississipi et le descendit jusqu'à son embouchure. De là il fit voile vers St. Domingue, mais le vaisseau fit naufrage près des îles Lucayes. Échappé miraculeusement à la mort, et dans des conditions où il reconnut la protection de Marie de l'Incarnation, il atteignit enfin St. Domingue en septembre 1722, et de là regagna la France. Un de ses premiers soins fut d'y travailler à la biographie de celle qui lui avait sauvé la vie.

La *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation* qu'il publia en 1724 à Paris, chez Claude Briasson, n'offre rien d'original. Ce n'est qu'une vulgarisation aisée et intelligente de l'in-4 de Dom Claude Martin. La préface qu'il y a jointe est intéressante, non seulement comme témoignage de l'estime singulière qu'il faisait personnellement des dons si rares de Marie de l'Incarnation, mais encore parce qu'elle reflète les préoccupations nouvelles des esprits, touchant les états mystiques. Le livre était dédié à la Reine Elisabeth d'Espagne.

pas qu'elle lui ait été inconnue jusqu'ici : les éloges qu'en ont faits de très grands hommes, et ses propres ouvrages, où l'on admire un goût exquis, une raison saine, un génie sublime, et cette onction divine qui distingue les écrits des saints, l'ont déjà placée au rang des plus illustres femmes. Mais c'est cela même qui faisait souhaiter une histoire de sa vie qu'on pût lire, et où l'on pût apprendre par ordre le commencement et les progrès de ce mérite éclatant et de cette éminente sainteté qui l'ont fait nommer la sainte Thérèse de notre siècle. Il est vrai que ce dessein a déjà été exécuté, et même par un homme qui a passé constamment, et avec justice, pour un homme de mérite et pour un saint. Mais cet auteur écrivait l'histoire de sa mère. Il est certain qu'il en a recueilli avec trop de soin et avec une trop scrupuleuse exactitude jusqu'aux moindres circonstances. Rien ne lui échappe; il s'étend surtout en de longues digressions ; il rapproche de son sujet des choses qui y sont étrangères ; il ne distingue point ce qui est intéressant d'avec ce qui ne l'est pas : c'est que, par un effet de l'amour filial, tout était intéressant pour lui. Le cœur a donc été consulté dans son ouvrage, et je ne crois pas devoir appréhender que ceux qui l'ont vu trouvent à redire que j'aie travaillé sur la même matière.

Mais plusieurs s'étonneront sans doute que l'on ait jamais pu penser à écrire une vie où il entre si peu de ce qu'on cherche en lisant de ces sortes d'ouvrages ; car il faut avouer que ces matières spirituelles, et surtout les sublimes voies de l'esprit, ne sont plus guère aujourd'hui de saison. Le seul nom de mysticité effarouche jusqu'à ceux mêmes qui se piquent le plus d'une piété solide. Mais je demanderais volontiers si la source de ces grâces purement gratuites, dont les ouvrages des Pères et les historiens des premiers siècles nous fournissent tant d'exemples, est absolument tarie ? depuis quand, parler d'opérations mystiques, de voix intérieures, d'effusions divines dans une âme innocente et fidèle, c'est parler dans l'Église un langage étranger, pour ne rien dire de plus ? Que faut-il donc penser de ces merveilleuses promesses que Dieu fait par un Prophète : *Je répandrai mon esprit sur tous les hommes. Vos fils et vos filles prophétiseront. Vos vieillards auront des songes mystérieux, et vos jeunes gens des visions* (Joël, 2, 28) ? Que si l'on prétend restreindre l'effet de ces paroles à un certain temps, je demande sur quels fondements, et quelles bornes

en peut-on assigner à ce temps ? De dire que la promesse a été accomplie dans la naissance de l'Église, et d'en conclure qu'elle n'a été que pour les premiers chrétiens, c'est mal raisonner, et supposer ce qu'il faut prouver. Ce que je dis du passage de Joël, je le puis dire de celui-ci de saint Paul : *N'éteignez point en vous la lumière de l'Esprit ; ne méprisez point les prophéties ; éprouvez tout ; gardez ce qui est bon* (I Thessal., 5, 19-21). Ce que le Docteur des Nations disait aux chrétiens de son temps n'est-il pas pour tous les siècles ? Et quelle preuve a-t-on que ces avertissements n'étaient point aussi pour nous ?

C'est pour cela que les saints Pères se sont si fort appliqués à faire voir que de leur temps l'Église n'avait point perdu ce précieux trésor, dont le discernement est un des principaux effets de l'assistance du Saint-Esprit sur elle. A la vérité, elle ne juge pas toujours à propos de prononcer sur ces matières délicates, dont la décision n'est pas absolument nécessaire. Elle n'a pourtant pas laissé de permettre de temps en temps qu'on publiât un assez grand nombre de visions surnaturelles et d'autres semblables faveurs du ciel où elle a cru que les fidèles trouveraient davantage de quoi s'édifier, se consoler et s'animer au service d'un Dieu qui élève de viles créatures à une union si intime avec lui. C'est ainsi que le pape Eugène III approuva les révélations de sainte Hildegarde, du vivant même de la sainte ; que d'autres Souverains Pontifes, et tout un Concile, ont donné la même autorité à celles de sainte Brigitte, et que l'Office de l'Église fait mention de quantité de grâces de cette nature, accordées dans la suite des siècles à un très grand nombre de saints.

La discrétion des esprits, dont la plénitude a été donnée à l'Épouse de Jésus-Christ, qui fait une partie de son dépôt, et qui réside particulièrement dans les chefs du troupeau, ne laisse pas d'être communiquée avec proportion et mesure à tous les fidèles, selon leurs besoins et les occasions où ils se trouvent, car les paroles de saint Paul s'adressent en quelque manière à tous. Mais elle l'est avec bien plus d'abondance à ceux qui, sous la conduite des premiers pasteurs, sont chargés de la direction des âmes ; et il n'y a point de doute que s'ils se comportent avec la sagesse et la circonspection que demande le sacré ministère qui leur est confié, Dieu ne les éclaire extraordinairement. C'a été le sentiment de tous les Pères qui ont donné pour règle de connaître qu'on est

poussé et inspiré par l'Esprit de Dieu, l'approbation des personnes sages et spirituelles.

Nous avons encore d'autres règles générales, qui, étant fondées sur le bon sens, sont à la portée de tout le monde, et nous sont données par les Docteurs de l'Église et par tous les maîtres de la vie intérieure, comme les moyens sûrs de nous garantir de la séduction. Je ne les rapporterai pas toutes, parce que ce détail me mènerait trop loin, et qu'on les trouve partout. Je ne parlerai que d'une des principales, qui renferme les principes de toutes les autres. Selon cette règle, on peut croire que ce qui se passe dans une âme est une faveur du ciel, si, dans la conduite de la personne qui la reçoit, dans la chose dont il s'agit, dans la manière dont elle est arrivée, et dans les effets qu'elle a produits, il n'y a rien qui ne porte à Dieu, rien qui se sente quelque peu de l'esprit propre ou qui puisse venir de la suggestion du démon. Car enfin si dans une vision, dans une révélation ou dans quelque autre impression semblable, on ne peut rien découvrir que de conforme à la pure doctrine et à la sainteté des mœurs, s'il n'y a aucun lieu de craindre prudemment de la surprise ou de la tromperie, sur quel fondement peut-on prononcer que tout y est frivole. Il se pourrait faire après tout, que ce ne fût qu'un effet de l'imagination ; mais du moins ne risque-t-on rien, si l'âme à qui la chose est arrivée demeure dans la défiance de soi-même et dans l'humilité.

Que si ce n'est qu'une opération de l'ennemi du salut pour séduire et pour entraîner dans le péché, un peu d'application et d'expérience fera connaître d'abord le venin caché sous des apparences de piété. Tout ce qui vient du malin esprit, dit Richard de Saint-Victor, se reconnaît à quelques marques qui n'échappent point à des yeux clairvoyants. Il se peut faire, dit saint Grégoire Pape (*Homil., I in Ezech.*), qu'un homme prenne pour parole de Dieu ce qui vient de son propre esprit ; mais il s'en faut bien qu'il ait alors la même certitude que quand Dieu lui parle véritablement. Saint Augustin le remarque aussi de sa mère : « Elle me découvrait, dit ce saint Docteur, ce qui s'était passé en elle ; mais elle ne l'assurait pas de la même manière que quand vous parliez en effet ; au contraire, elle n'en tenait aucun compte. » (*Conf.*, l. 6, c. 13). Aussi, saint Grégoire nous apprend que ceux qu'une véritable humilité tient sur leurs gardes n'y sont jamais trompés, ou du moins ne le sont pas longtemps.

De plus, c'est une doctrine constante parmi les théologiens, qu'avoir de fausses visions et soutenir opiniâtrément qu'elles sont de Dieu, cela vient de l'un de ces trois principes : ou d'un commencement de folie, ou de superbe et de présomption, ou d'une volonté perverse et déterminée à tromper. Or il est facile d'être en garde contre ces trois sources d'illusions. Rien ne s'aperçoit plus tôt qu'une tête faible ; la superbe et la présomption ne sont jamais sans un désir excessif de pénétrer dans le sanctuaire des opérations divines qui se fait aisément sentir, et elles produisent toujours, dit saint Vincent Ferrier (*Tract., de vita spirit.*, cap. 12), une foi chancelante qu'on remarque d'abord. De sorte qu'il faudrait être bien simple pour être la dupe de ces insignes fourbes, qui, des apparences de la plus haute vertu et même de la plus sublime spiritualité, se font un voile pour cacher des crimes énormes. Effectivement, ils ont beau faire, ils se trahissent eux-mêmes, et ne séduisent que ceux qui veulent bien être séduits. Ajoutons à cela cette excellente règle que nous donne le Sauveur du monde, et qui convient à tous ceux dont nous venons de parler : *Vous les connaîtrez par leurs œuvres.*

Lors donc que l'on nous parle d'une personne à qui l'on prétend que Dieu s'est communiqué d'une manière extraordinaire, si cette personne est reconnue de tous ceux qui l'ont pratiquée pour avoir une raison saine et droite, un esprit ferme, une imagination réglée, une vertu solide et fondée sur la simplicité chrétienne, sur l'humilité et sur la défiance de soi-même ; si sa conduite ne se dément en rien ; si jusqu'à la fin elle persévère dans la pratique exacte de ses devoirs ; si, dans toutes les occasions, elle fait des œuvres dignes de cet état sublime où on nous la réprésente, je veux bien convenir qu'il n'y a pas une obligation indispensable d'ajouter foi à ce qu'on nous en dit ; mais il semble qu'il y ait au moins de quoi fonder un préjugé raisonnable en faveur de cette personne, et qu'on ne peut guère se dispenser de faire tomber une partie du respect qu'on doit aux dons de Dieu, sur une âme qui a toutes les apparences d'en être si singulièrement ornée. Je pourrais peut-être exiger davantage ; et si un grand homme a bien prouvé la vérité de la religion chrétienne, en montrant que tout y est conforme à la raison et que rien ne lui contredit, n'aurais-je pas quelque droit de prétendre qu'on peut reconnaître l'opération de Dieu dans une âme, lorsque ce qui s'y passe est parfaite-

ment d'accord avec le bon sens, avec la foi, avec la raison et avec soi-même ?

Je n'en dirai pas davantage sur cette matière, parce que je n'ai pas entrepris de faire un traité. On peut voir ce que les Docteurs et les théologiens en ont écrit. On reconnaîtra au soin qu'ils ont pris de traiter de ces choses, et à l'exactitude avec laquelle ils les ont examinées, le cas qu'ils en faisaient. Je laisse à juger à qui on doit plutôt s'en rapporter, ou à ceux que Dieu a établis les docteurs et les pasteurs de son Église et qui ont joint la sainteté à la science, la pratique à la théorie; ou à ceux qui ne suivent point d'autre règle dans leurs jugements que leur sens propre dans lequel ils abondent ; qui rejettent tout ce qu'ils ignorent, et qui n'ignorent ce qu'ils réprouvent, que parce que la pureté de cœur et la sainteté de vie ne leur ont point donné la clé de cette science des saints.

Il est cependant certain, et c'est la doctrine de tous les saints Pères et des maîtres de la vie spirituelle, que comme il y a diverses demeures dans la maison du Père de Jésus-Christ, il y a aussi divers degrés d'honneur et de distinction dans le royaume que le divin Sauveur a établi par sa grâce dans les âmes qu'il possède, et que la plus précieuse portion de ce troupeau choisi sont les âmes qu'il appelle à la vie intérieure et mystique, si elles sont fidèles à une vocation si sublime. Elles sont d'une façon toute particulière les épouses du Bien-Aimé, qui s'unit à elles de la manière la plus intime, les admet à une privauté, leur découvre des secrets, opère en elles des choses qui les établissent dans un état peu différent de celui de la béatitude ; mais surtout, leur donne des connaissances expérimentales des vérités les plus cachées de la religion, à la faveur desquelles il semble que tous les doutes soient évanouis, et que l'obscurité de la foi soit dissipée.

J'ajoute que c'est une erreur, qui, toute commune qu'elle est, n'en est pas moins grossière, que de taxer cet état d'oisiveté, et de croire qu'on n'y est utile qu'à soi. Il n'en est point où l'on fasse plus pour Dieu, où on lui procure plus de gloire, qui remplisse de plus de mérites les trésors de l'Église, parce qu'il n'en est point où l'on aime davantage, où l'on pratique de plus excellentes vertus, où l'on agisse par un motif plus grand et plus digne du Dieu que l'on sert. Il n'y a même que ceux qui y ont passé qui sachent combien on y souffre, et les souffrances y sont d'autant

plus précieuses, qu'elles ont pour fin et pour principe l'amour le plus pur qui se puisse trouver dans des créatures mortelles. Ses effets vont quelquefois bien loin : il martyrise l'âme, il consume le corps, il fait un holocauste entier de ceux qui se sont rendus ses victimes, et il en a coûté la vie à plusieurs. Heureuse mort ! qui doit bien moins être regardée comme la séparation de deux substances faites pour demeurer unies, que comme la délivrance de l'âme, que les liens du corps empêchaient de s'unir au seul bien qu'elle désire.

Pour revenir à la Mère de l'Incarnation, je ne veux point prévenir mes lecteurs sur ce qui la regarde, ni sur les conséquences qu'on doit tirer des principes que je viens d'établir, pour se former une idée juste de sa personne, et de ce qui s'est passé entre Dieu et elle. Ce sera elle-même qui se peindra au naturel, et ce sera avec des traits qui feront sentir d'abord, que, bien loin d'être de caractère à se flatter, elle fut bien plus portée à faire connaître ses fautes et ses faiblesses que ses grandes vertus. On aura tout moyen d'observer sa conduite dans les différentes situations où elle s'est trouvée. Sur quoi, l'on verra ce que l'on doit penser des éloges magnifiques que lui ont donnés les personnes de son temps les plus consommées dans la sainteté, et de nos jours, deux savants prélats, qui n'ont pas toujours été du même avis, mais qui se sont pourtant accordés à la regarder comme une des plus vives lumières de son siècle.

Mais ce n'est peut-être pas assez pour justifier le dessein de cet ouvrage, que de faire voir que le Seigneur, si libéral de ses dons et de ses faveurs spéciales aux temps des Patriarches et des Prophètes, et dans les premiers siècles du christianisme, n'a point raccourci son bras. On pourrait même encore me passer comme vrai tout ce que j'ai dit de la Mère de l'Incarnation, et cependant n'approuver pas une histoire de la nature de celle-ci. A quoi bon, diront plusieurs, parler d'une science qui ne peut s'apprendre qu'à l'école du Saint-Esprit, et donner au public la connaissance de choses qui doivent être secrètes entre l'âme et celui qui les opère en elle d'une manière aussi cachée que merveilleuse ? D'ailleurs, n'y a-t-il pas lieu de craindre que la vue de ces voies extraordinaires ne fasse naître l'envie de quitter la voie commune, qu'on a toujours regardée comme la plus sûre, à quantité d'âmes faibles, qui n'auront pour la vie mystique d'autre vocation qu'un naturel

tendre et facile, une imagination vive et ardente, et beaucoup de vanité ? Enfin, les personnes à qui il semble qu'on présente cette histoire comme un modèle domestique sont appelées à une vie d'action ; n'est-ce point les vouloir tirer de l'esprit de leur Institut, que de leur mettre devant les yeux une âme tout abîmée dans les plus intimes communications avec Dieu, et dans la plus profonde contemplation ?

A cela je réponds, premièrement, qu'il n'y a nul inconvénient à apprendre aux personnes religieuses, et surtout par des exemples sensibles, combien le Seigneur est bon à ceux qui le servent avec un cœur droit et pur ; le soin qu'il a de tempérer par l'onction de sa grâce, ce qu'une vie consacrée au service du prochain a de dur et de fatiguant ; de leur faire connaître quelle route il faut tenir pour arriver à ce qu'il y a de plus éminent dans la vie intérieure et surnaturelle, et de leur faire remarquer que souvent, c'est moins manque d'attrait et d'une vocation particulière de Dieu, si l'on n'y parvient pas, que pour ne s'être pas assez étudié à la pureté de cœur, au recueillement, à la simplicité, à l'anéantissement de tout soi-même.

J'avoue, en second lieu, qu'il est vrai que le Saint-Esprit est le grand maître de la vie mystique ; mais je soutiens qu'il ne fait pas tout par lui-même en ceux qui y sont appelés. Pour peu d'expérience qu'on ait dans la conduite de Dieu sur les âmes, on sait que parmi celles qu'il destine à posséder toutes les richesses de sa grâce, il s'en trouve qui, après avoir fait des progrès considérables, passent par des épreuves où elles courent risque de se perdre, si elles ne sont puissamment secourues ; que d'autres, faute de conseil, sont malheureusement arrêtées dans le commencement de la carrière, et font toute leur vie d'inutiles efforts pour parvenir où elles se sentent fortement attirées ; qu'il en est même en assez grand nombre qui ne connaissent jamais bien cette disposition favorable de la bonté divine à leur égard ; que les premières pour se conserver, les secondes, pour s'élever, les troisièmes, pour se connaître, ont besoin de modèles et de guides ; d'ailleurs, que toutes celles dont l'Esprit sanctificateur semble s'être plus particulièrement réservé la conduite ne sont jamais entièrement soustraites à celle des hommes ; qu'il les éclaire, qu'il les attire par des touches secrètes, mais que de temps en temps il se cache et veut qu'elles doivent quelque chose à l'humble dé-

pendance où il les met à l'égard d'un directeur. Au reste, quand mon travail ne serait profitable qu'à ceux qui sont employés dans la direction, je ne croirais pas avoir perdu mon temps. Car enfin, si le simple fidèle, qui n'est comptable à Dieu que de sa propre perfection, peut ignorer des voies par où Dieu ne le mène pas, il n'en est pas de même de ceux que leur profession engage dans le sacré ministère. Il ne suffit pas à un directeur d'en savoir assez pour se sanctifier soi-même : l'auguste caractère dont il est revêtu l'obligeant à être dans la main de Dieu comme ces Esprits administrateurs dont parle saint Paul, les plus sublimes connaissances ne lui doivent point être étrangères.

En troisième lieu, je prétends que la plus parfaite contemplation ne nuit point à l'action que Dieu commande ; et je n'en veux point d'autres preuves que l'histoire même que je donne au public. Il est sensible, il est sans réplique, il passe même pour incontestable parmi les maîtres de la vie spirituelle, que plus une personne religieuse, obligée par état d'être plus unie à Dieu, est engagée dans des emplois qui jettent dans la dissipation, plus elle doit faire effort pour se rendre familières les pratiques de la vie intérieure, et ne rien omettre pour en avoir le goût. Qu'encore que tout ce que nous admirons dans les saints ne soit pas à imiter, Dieu, pour l'ordinaire, ménage tellement les choses, que jamais il ne tire ses élus de l'esprit de leur état ; et que, dans ce qui leur arrive même de plus extraordinaire, il y a toujours à profiter pour ceux qui courent la même carrière qu'eux. Ainsi, ce serait une chose étrange d'entendre dire que la Mère de l'Incarnation n'est pas un modèle à proposer aux personnes qui ont embrassé son Institut. Qui en a jamais mieux rempli qu'elle les obligations ? Qui a plus fait pour le service du prochain, et qui s'est plus parfaitement acquitté des emplois propres de sa profession ? Ce n'est pas que je ne sois d'avis, et que je ne juge même nécessaire d'avertir avec soin, qu'on aurait tort de s'imaginer qu'il faille passer par ces voies sublimes pour arriver au comble de la perfection religieuse ; car, comme à l'égard des corps bien constitués, une nourriture peu délicate et quelquefois même grossière fait les bons tempéraments, aussi assez souvent une conduite du Saint-Esprit plus rigoureuse, où il n'entre que des privations et tout ce qui est plus propre à établir une âme dans l'anéantissement, est préférable aux plus sensibles caresses de l'Époux, puisqu'il est

plus aisé d'y devenir et de s'y conserver véritablement humble, et qu'à mesure qu'on creuse les fondements d'une plus solide humilité, on se met en état d'élever plus haut l'édifice de la sainteté.

Enfin, pour ne rien laisser sans réponse de tout ce qui peut être objecté contre le sujet de cet ouvrage, j'ajoute que, si parmi ceux entre les mains de qui il tombera, il se rencontre de ces imaginations ardentes et fécondes, sur lesquelles les choses extraordinaires puissent faire de fâcheuses impressions, assurément, il n'y a rien à craindre ici pour elles. Tout est raisonnable et sensé dans l'exposition que la Servante de Dieu y fait de son intérieur ; et les avis qu'elle donne à ceux qui se trouveront dans les mêmes dispositions où elle s'est trouvée, seraient plus que suffisants pour prévenir les abus qu'on pourrait faire du détail où elle entre sur cela. On y trouvera même fort peu de ces termes contre lesquels on voit mal à propos se révolter certaines gens, qui d'ailleurs veulent passer pour spirituels, mais qui ne font pas assez d'attention que, tous les arts et toutes les sciences ayant leur langage particulier, on n'est point en droit de disputer à l'état mystique la possession du sien, confirmé par l'usage de tant de saints. Cependant la Mère de l'Incarnation n'a pas jugé à propos d'en user beaucoup, et ses écrits n'en seront que plus à la portée de tout le monde.

J'ai donc tout lieu d'espérer qu'il y aura à profiter dans la lecture de cette histoire pour tous ceux qui s'y engageront avec un esprit bien préparé. Fasse le ciel que cette espérance ne soit pas vaine ! Que les ministres de l'Évangile s'y confondent à la vue d'une femme qui a exécuté ce qu'ils n'ont pas le courage d'entreprendre. Que les faibles comprennent qu'il n'y a rien dont on ne puisse venir à bout avec du courage. Que les personnes religieuses sachent jusqu'où elles peuvent s'élever ; mais, en même temps qu'elles se souviennent et qu'elles n'oublient jamais qu'une des plus essentielles dispositions pour recevoir les faveurs de ce chaste Époux des âmes est de ne les désirer qu'autant que le demandent les intérêts de sa gloire ; d'éviter surtout la curiosité et l'empressement, et de s'abandonner sans réserve, mais toujours avec dépendance d'un sage directeur, à la conduite de celui qui connaît seul ce qui nous convient.

Quant à la forme que je donne à cette histoire, elle est assez nouvelle, mais je n'en ai pas été le maître tout à fait. Comme la

Mère de l'Incarnation a écrit par ordre de ses confesseurs toutes les grâces qu'elle a reçues du ciel, je crus d'abord ne pouvoir rien faire de mieux que de donner au public ses mémoires tels qu'ils sont sortis de sa main, sans en interrompre le fil, et de suppléer ce qu'elle ne dit point, par un abrégé des principales actions de sa vie. Mais, n'ayant pas trouvé dans ses écrits la même suite qu'on voit dans sainte Thérèse, parce qu'elle les a faits à diverses reprises et pour différentes personnes, j'ai reconnu que mon dessein était impraticable, et que je n'y pourrais jamais éviter la confusion et les redites ; qu'ainsi, il fallait travailler à mettre toutes choses dans l'ordre naturel de l'histoire. D'un autre côté, cette grande religieuse, de la manière dont elle s'exprime sur les opérations divines, fait si bien sentir qu'il faut en avoir l'expérience pour en bien parler, que j'ai aisément compris la nécessité de mettre dans cet ouvrage le moins que je pourrais du mien, et de me borner presque toujours aux liaisons et à l'arrangement. On ne doit point être surpris de la longueur et de la multitude des citations qui feront le fond de ce livre, et je m'assure même que si l'on a sur cela quelque reproche à me faire, ce sera de ce que je n'ai point encore plus laissé parler une personne qui parle si bien.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-Propos 9
Introduction Générale 17

I. Marie de l'Incarnation 17
II. Les Écrits de Marie de l'Incarnation . . 45
III. La réédition présente des Œuvres de Marie de l'Incarnation. 64
IV. Dom Claude Martin 72

I

LES ÉCRITS SPIRITUELS DE MARIE DE L'INCARNATION

Introduction 103

Approbation donnée par Mgr. François de Montmorency-Laval, Premier Évêque de Québec et de la Nouvelle-France, à la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, par Dom Claude Martin . 117
Préface de Dom Claude Martin à la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation* . . . 119

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉCRITS SPIRITUELS DE TOURS

Les Écrits spirituels de Tours 133

I. LA PREMIÈRE RELATION OU RELATION DE 1633

Préface 135
Texte 147

I. La Préparation divine 147
II. L'Itinéraire mystique. 149
III. La Vocation religieuse 253
IV. La Vie religieuse 285
V. Supplément 310

II. LETTRES DE CONSCIENCE

Préface 345
Texte 349

III. EXCLAMATIONS ET ÉLÉVATIONS

Préface 375
Texte 379

IV. ENTRETIEN SPIRITUEL SUR L'ÉPOUSE DES CANTIQUES AUX NOVICES DE SAINTE-URSULE DE TOURS

Préface 387
Texte 397

ANNEXES

Approbations des Docteurs de Sorbonne données à la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,* par Dom Claude Martin. 407
Préface du R.P. F.-X. de Charlevoix à *la Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, Institutrice et Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France* . 411

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique) — N° 2204

GTU Library
3 2400 00815 6725

49805